

Bonnell

Copy DAF

VALUABLE TEXT-BOOKS

PUBLISHED BY

ROE LOCKWOOD AND SON,

Booksellers, Publishers, and Importers,

No. 411 BROADWAY, NEW YORK.

☞ *A liberal discount from the following prices allowed to schools.*

☞ PERSONS WISHING ANY BOOK FROM THE FOLLOWING LIST, BY SENDING US THE ADVERTISED PRICE IN BILLS OR POST-OFFICE STAMPS, WILL RECEIVE IT FROM US BY MAIL, FREE OF EXPENSE.

FRENCH.

MANESCA'S Oral System of Teaching French. 8vo.	3 00
" **Philological Reader.** Adapted to Manesca's Oral System	75
ROBERTSONIAN System of Teaching French. 12mo.	1 25
KEY to do. 12mo.	75
MEADOWS' French and English Pronouncing Dictionary. 16mo.	1 25
NOEL et CHAPSAL. Grammaire Francaise. AN EXACT REPRINT OF THE LAST PARIS EDITION. 12mo.	1 00
——— **Corrige. (Key.)** do. 12mo.	1 00
——— **Abrege de la Grammaire Francaise.** AN EXACT REPRINT OF THE LAST PARIS EDITION. 12mo.	75
——— **Litterature Francaise. (Selections of French Literature.)** 12mo.	1 25
LE SIEGE DE LA ROCHELLE. Par Mme. de Genlis. 12mo.	1 00
LE VICAIRE DE WAKEFIELD. Par Goldsmith. 12mo.	75
RACINE'S Select Pieces. 18mo.	63
MOLIERE'S Select Pieces. 18mo.	63
PAUL et VIRGINIE. Par B. St. Pierre. 12mo.	50
——— **With a Vocabulary, Interlinear Translation, and Pronunciation.** 12mo.	63
ELISABETH; ou, Les Exiles de Siberie. Par Mme. Cottin. 12mo.	50
——— **With a Vocabulary, Interlinear Translation and Pronunciation.** 12mo.	63
FABLES DE LA FONTAINE. 100 Illustrations. 18mo.	63

☞ Continued at the end of the volume.

HISTOIRE
DE FRANCE.

TOME I.

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

QUI SE TROUVENT A LA MÊME LIBRAIRIE.

Paris. — Typographie de Firmin Didot Frères, rue Jacob, 56.

HISTOIRE
DE FRANCE,

DEPUIS L'ORIGINE

JUSQU'A LA RÉVOLUTION DE 1848,

PAR

ÉMILE DE BONNECHOSE.

Huitième Édition.

Ouvrage approuvé par le Conseil de l'Instruction publique, autorisé pour les Écoles militaires de Saint-Cyr, de la Flèche et des Régiments, et adopté pour l'usage des Maîtres et des Moniteurs par la Société pour l'Instruction élémentaire.

TOME PREMIER.

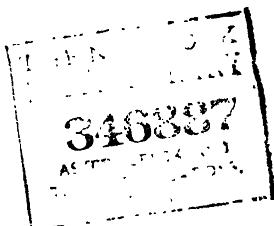
PARIS,

LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES,

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT DE FRANCE,

RUE JACOB, 56.

1848.


346837

PRÉFACE.

Je n'ai flatté dans cet ouvrage aucun parti aux dépens de la vérité; j'ai montré le pouvoir arbitraire et absolu, quelle que soit la main qui l'exerce, celle des rois, des grands ou de la multitude, comme également oppresseur; j'ai cherché à détruire des préjugés funestes, à unir les Français dans un même sentiment de respect et d'attachement pour l'autorité des lois, enfin à leur inspirer de l'estime pour le présent et de la confiance dans l'avenir, par l'utile comparaison de ce qui fut autrefois avec ce qui existe aujourd'hui. Tels sont les principes invariablement observés par moi depuis douze ans, dans la révision des huit éditions successives de cet ouvrage. Mais autant varient les aspects du terrain selon le niveau où se place le spectateur, autant le tableau des événements humains nous apparaît différent, selon le point de vue d'où on l'examine. Il y a loin souvent des aperçus de la jeunesse aux appréciations de l'âge mûr, et l'historien, à mesure qu'il observe mieux et qu'il s'éclaire, sent le besoin d'initier le lecteur à ses progrès, de lui faire part de

ses lumières acquises, de ses opinions plus réfléchies s
les hommes et les choses.

J'ai eu ce désir en relisant chaque page de mon livr
et il y a peu d'époques de notre histoire où je n'aie m
difié quelques jugements et donné plus d'étendue au réci
Obligé de resserrer ma pensée dans d'étroites limites
souvent le fleuve a refoulé ses rivages, et surtout pou
les deux époques qu'il nous importe le plus de bien con
naître. — L'une est l'époque contemporaine à laquell
nous attachent les puissants liens de l'éducation, des ha
bitudes, des relations sociales, et de laquelle nous parti
cipons sous tant de rapports, alors même que nous nou
élevons avec le plus de force contre ses erreurs ou ses
vices. L'autre époque, dont le tableau s'est beaucoup
agrandi sous ma plume, et qui a contribué aussi pour
une large part à nous faire ce que nous sommes, est celle
des premiers temps de notre histoire. Les générations
humaines gardent beaucoup plus qu'elles ne le pensent
l'empreinte de leurs devancières; pour les nations comme
pour les individus, il y a une éducation première dont les
traces se retrouvent toujours, et le peuple qui répudie
les aïeux ressemble à l'enfant qui renie son père et qui
porte au front son image.

Depuis peu d'années il a paru sur nos origines plusieurs ouvrages que les savants apprécient et que le monde ignore : j'en ai profité pour cette nouvelle édition, et je citerai surtout le livre remarquable de M. de Pétigny sur l'*Histoire et les institu-*

tions de l'époque mérovingienne (1), et les grands travaux de feu le Huerou (2), enlevé si soudainement à la science, qui mérita la gloire littéraire, et qui est mort à peu près inconnu. J'ai donné aussi plus d'attentión aux chroniqueurs du IXe siècle, et j'ai fait une étude approfondie du curieux ouvrage du moine Richer (3), seul document authentique qui nous soit parvenu, rédigé par un contemporain, sur la dernière partie du Xe siècle. En lisant ces divers écrits, j'ai mieux vu à quel point l'œuvre civilisatrice de Charlemagne était en opposition avec les lois fondamentales de la société à cette époque, avec ses principes vitaux, avec l'ordre qu'elle comportait. Sa dynastie m'est apparue sous un jour différent; j'ai mieux apprécié quelques-unes des causes qui l'ont précipitée; j'ai compris la nécessité de sa chute, je dirai plus, son utilité : je me suis demandé si l'Europe, au moyen âge, aurait pu continuer longtemps à ne former qu'un seul corps sans devenir esclave; si elle n'eût pas payé, comme la *Chine*, du sacrifice de toute vie intérieure et de toute liberté, le douteux avantage d'un gouvernement uniforme; si enfin le démembrement de l'immense empire avait été une calamité ou un progrès, une œuvre de dis-

(1) L'Académie des inscriptions et belles-lettres a donné à cet ouvrage le grand prix Gobert.

(2) *Histoire des institutions mérovingiennes et carlovingiennes*, par le Huerou. 2 vol. in-8°.

(3) *Histoire de son temps*, 2 vol. in-8°, traduits et publiés par la Société de l'*Histoire de France*. — Cet ouvrage a été découvert seulement depuis peu d'années.

solution regrettable ou un nécessaire acheminement à la reconstitution de l'Europe sous des formes simples, naturelles et vivantes (1).

En étudiant davantage cette longue chute d'un gouvernement qui n'avait pas en lui les conditions nécessaires de durée, le dédain a fait place en moi à la compassion pour ces princes malheureux ensevelis sous ses ruines, et rendus, à tort peut-être, malgré leur faiblesse et leurs fautes, responsables d'un renversement qu'ils auraient pu retarder, mais non prévenir, et dont ils furent moins les auteurs que les victimes.

C'est un grand et saisissant spectacle que celui de l'homme luttant avec courage contre une situation plus forte que lui, et ne sachant où se prendre dans le tourbillon fatal qui l'entraîne et qui va l'engloutir. Tels nous apparaissent quelques-uns des descendants de Charlemagne : c'est moins le courage qui leur a manqué que la fortune. Jetés sur l'abîme et battus de la tempête, le vaisseau qui les portait a sombré avec eux, et la planche de salut ne s'est point trouvée sous leurs pas. Pour les juger, il faut apprécier leur situation, et alors on comprendra les cris désespérés d'un Louis d'Outre-mer, invoquant la mort pour échapper à l'insupportable fardeau d'une royauté impossible, et les plaintes déchirantes d'un

(1) M. Augustin Thierry et M. Guizot ont signalé les premiers plusieurs grandes causes qui rendaient impossible la longue durée de l'empire carlovingien. Ce qu'ils ont dit à cet égard, en partant d'un point de vue d'ailleurs très-différent, le Huerou a achevé de le démontrer dans sa savante analyse.

Charles de Lorraine, trahi par les siens et pleurant sur ses jeunes enfants, rejetons d'un père infortuné, comme lui déshérités par le sort.

J'aurais voulu m'arrêter à loisir sur cette époque mémorable si digne des méditations de l'historien, et en faire l'objet d'un ouvrage étendu et spécial. Les circonstances ne l'ont point permis. Les hommes que leur profession et leur genre d'industrie appellent plus particulièrement à étudier les besoins intellectuels du public, sont encore trop convaincus de son indifférence pour les œuvres sérieuses, et leur indispensable concours m'a manqué. La génération présente cultive peu l'étude pour les jouissances qu'elle procure; les travaux de l'intelligence sont pour elle le moyen et non le but. Le siècle est pressé : l'engouement pour les voies nouvelles de communication entre les peuples est contagieux, même pour la pensée; une ardeur fébrile de mouvement impétueux semble s'être emparée des esprits comme des corps; on court au but, sans souci des objets qui bordent le chemin, et le lecteur entrevoit à la course les vastes champs de l'histoire, à peu près comme le voyageur entraîné par le char de feu découvre les campagnes : il devine plus qu'il ne voit; il jette un coup d'œil hâtif sur l'ensemble, et néglige le détail. Disposition mortelle à l'art, qui vit surtout par le détail; et il y a un art pour l'historien, comme il y en a un pour le peintre et pour le poëte : c'est en choisissant, entre mille faits divers, les faits qui caractérisent et qui peignent, c'est

en les présentant chacun sous le jour qui lui est propre c'est en groupant avec vérité dans un faisceau lumineux les traits épars des hommes, des temps et des choses que l'historien digne de ce nom évoque le passé, tire de leur tombeau les morts illustres, les remet debout sous la toge ou sous l'armure, tels que leur siècle les a vus, et les anime d'une vie nouvelle pour la postérité. Ainsi ont fait jadis nos maîtres à tous, Tite-Live, Salluste, Tacite; ainsi procède encore, de nos jours, celui dont le nom peut être cité après ces noms fameux, l'illustre Augustin Thierry, que j'admire alors même que mon opinion diffère de la sienne, et que j'estime trop pour n'oser pas quelquefois le contredire et le combattre.

Ce qu'il a fait en partie pour l'époque mérovingienne, j'ai le regret de n'avoir pu l'essayer, malgré ma faiblesse, pour l'époque carlovingienne, dont cependant j'ai fort étendu le récit dans cette nouvelle édition de mon livre. Mais il m'a fallu renfermer un vaste tableau dans d'étroites proportions, et le réduire aux traits d'une simple esquisse. Heureux du moins si j'inspire à d'autres mieux partagés le désir d'entreprendre la grande et difficile tâche qui m'a tenté, et s'il m'est donné d'applaudir à l'œuvre après en avoir suggéré la pensée.

ÉMILE DE BONNECHOSE.

Paris, octobre 1847.

AVIS ESSENTIEL.

Je publie, avec la huitième édition de mon ouvrage, une *Géographie physique, historique* et *politique de la France*, travail où j'ai resserré dans un cadre d'une suffisante étendue tous les faits importants relatifs à la formation du territoire, et qui est accompagnée de *dix-huit cartes géographiques* indiquant la situation territoriale du royaume aux principales époques de son histoire. J'ai dû adopter à cet égard d'autres divisions que pour le récit des événements politiques; mais j'ai conservé pour l'*Histoire de France* les divisions établies dans les éditions précédentes. Je continue donc à reconnaître dans notre histoire quatre époques principales, qui sont : 1° le temps écoulé de l'invasion des Francs sous Clovis à l'avénement de Hugues Capet; 2° la monarchie féodale depuis l'établissement de la féodalité jusqu'à la réunion du dernier grand fief à la couronne; 3° la monarchie absolue; 4° la révolution française. J'ai divisé chacune de ces époques en livres, d'après l'enchaînement naturel des faits historiques : le règne de la première race, celui de la seconde, les trois premiers siècles de la troisième dynastie, pendant lesquels la France grandit en force de concert avec la royauté, la longue période où elle s'affaiblit et tombe au pouvoir des étrangers, celle des guerres de religion, etc., forment autant de livres séparés, dont la division est rationnelle; j'ai subdivisé ces livres en chapitres, indiqués, tantôt par les différents règnes, et tantôt par les diverses et principales époques de chacun d'eux. La plupart des livres sont suivis de considérations générales sur la politique de l'Europe, et j'y ai joint souvent une indication sommaire de l'état de la littérature, des sciences et des arts. Quoique je me sois surtout occupé, dans cette dernière et huitième édition, de la première époque, je les ai toutes revues avec le plus grand soin, et j'ai consulté avec fruit les meilleurs ouvrages qui depuis peu d'années ont éclairé l'époque contemporaine de la révolution et de l'empire : je suis heureux d'avoir pu m'aider, à cet égard, des travaux de MM. *Droz*, *Bignon*, *Thiers*, *Lacretelle* et *Lamartine*, et faire quelques emprunts à leurs plus belles pages.

HISTOIRE

DE FRANCE.

INTRODUCTION.

LA GAULE AVANT L'INVASION DES FRANCS SOUS CLOVIS.

I.

De l'état de la Gaule avant la conquête romaine [1].

Le vaste territoire compris entre le Rhin, les Alpes, les Pyrénées et l'Océan, et qui porte presque tout entier le nom de *France*, était connu primitivement sous celui de *Gaule*, et deux races l'occupaient dans les temps les plus reculés : la race celtique des *Galls* et celle des *Ibères*. Les Galls formaient le fond de la population gauloise ; ils refoulèrent les Ibères en Espagne : toutefois, ce dernier

Anciens habitants de la Gaule.

[1] Voyez, pour l'état de la Gaule avant la conquête romaine, et pour la situation des différents peuples qui occupaient son territoire, ma *Géographie physique et historique de la France*, pages 13 et 14, carte n° 2.

peuple ne disparut pas entièrement du sol de la Gaule, dont il occupa en partie quelques contrées au sud, sous le nom d'*Aquitains* et de *Ligures*.

Les *Phocéens*, peuple de la Grèce, formèrent, dans la suite, d'importants établissements au sud de la Gaule, et une de leurs colonies fonda la ville de *Marseille* ou de *Massilie*.

Une autre nation, celle des *Kymrys*, plus connus sous le nom de *Cimbres*, fit irruption dans la Gaule, à une époque reculée, et se fixa principalement sur les bords de la Seine et de la Loire. Dans les temps postérieurs, et à des époques différentes, deux peuples ou confédérations de cette même race kymrique, les *Belges* ou *Bolgs* et les *Armoriques* envahirent encore la Gaule, occupèrent plusieurs parties de son territoire et s'y fixèrent. Tous ces peuples sont indistinctement désignés dans l'histoire sous le nom de Gaulois. Ils se divisaient en une multitude de petites tribus ou peuplades, presque toujours en guerre les unes contre les autres. Rarement les Gaulois déposaient les armes; les femmes assistaient aux conseils, combattaient à côté de leurs époux, et ranimaient leur courage par des hurlements frénétiques; des poëtes, appelés bardes, chantaient les exploits des héros.

Religion des Kymris. Druides.

Les peuples de la race kymrique recevaient leurs lois et leur culte de prêtres appelés druides, dont la religion supérieure à celle des Galls, admettait, dit-on, la croyance à un Être suprême et le dogme de la vie future. Les druides reconnaissaient néanmoins plusieurs autres divinités, dont ils suspendaient les images aux branches des chênes, arbres sacrés pour eux; et, au pied de ces autels sauvages, ils égorgeaient des taureaux et des hommes. Associées à ces prêtres sous le nom de druidesses, des femmes préten-

daient posséder le don de prophétie, et cherchaient des présages dans les convulsions des victimes. On trouve en divers lieux de larges pierres creusées à la surface, sur lesquelles se consommaient ces affreux sacrifices. Les druides exerçaient un pouvoir redoutable : ils siégeaient aux conseils de guerre ; ils étaient arbitres des droits des hommes et des cités, et vouaient à l'exécration publique ceux qui ne se soumettaient point à leurs sentences. Leur culte fut adopté par une partie de la population gallique.

Il était impossible que ces peuplades nombreuses, plus occupées de la guerre que de la culture de leur sol, trouvassent chez elles des ressources suffisantes : plusieurs émigrèrent en masse : d'innombrables multitudes sortirent des Gaules à différentes époques, et se répandirent dans les contrées voisines, et même dans les pays lointains, comme des troupeaux de bêtes farouches : ces hordes barbares pillaient, tuaient, incendiaient tout sur leur passage. Quelques-unes, conduites en Germanie par Sigovèse, formèrent des colonies dans cette contrée ; d'autres, sous Bellovèse, envahirent le nord de l'Italie, et fondèrent Milan et un grand nombre de villes. Émigrations des Gaulois.

Environ cinq cents ans avant l'ère chrétienne, de nouveaux essaims de Gaulois franchirent l'Apennin, ravagèrent l'Étrurie, et firent plusieurs fois trembler Rome : une de leurs tribus, sous la conduite de Brennus, s'empara de cette ville trois cent soixante ans après sa fondation, et fut bientôt forcée d'abandonner sa conquête. Les Gaulois enfin se répandirent en Grèce, passèrent le Bosphore, et s'établirent, sous le nom de Galates, dans l'Asie Mineure.

La Gaule fut plongée ainsi pendant plusieurs siècles dans un état barbare, et y demeura jusqu'au temps où Fondation de Marseille ou de Massilie.

elle subit le joug de Rome. Un siècle et demi environ avant notre ère, les habitants de *Massilie* appelèrent les Romains à leur aide contre les Ligures. Les légions romaines franchirent les Alpes et vainquirent les Ligures ainsi que les Allobroges leurs alliés : elles conquirent tout le littoral de la Méditerranée jusqu'au Rhône, moins le territoire de *Massilie*, et réduisirent la contrée en province romaine. Cette conquête fut étendue plus tard vers les Pyrénées : une colonie militaire fonda la ville de Narbonne, et la province reçut le nom de *Narbonnaise*. Ce nom fut remplacé dans la suite par celui de *Septimanie*, pour le territoire entre le Rhône et les Pyrénées.

Colonie romaine. Narbonnaise.

II.

La Gaule depuis sa conquête par Jules César jusqu'à l'invasion des barbares.

50 ANS AVANT J. C. — 406.

Peuples de la Gaule à l'époque de la conquête romaine.

Au moment de la conquête romaine, les anciennes dénominations de Galls et de Kymrys s'effaçaient, et la Gaule était divisée en trois peuples, qui, outre le nom de Gaulois qui leur était commun à tous, portaient les noms particuliers de *Belges*, de *Celtes*, et d'*Aquitains*. Les Belges, dont l'invasion avait suivi celle des Kymrys, habitaient au nord de la Marne, et les Aquitains au sud de la Garonne. Les Celtes s'étendaient dans l'espace compris entre ces deux rivières. Il y eut alors plusieurs Gaules, chacune de ces trois nations donnant ce nom au territoire qu'elle occupait. Elles se partageaient elles-mêmes en une multitude de petits États indépendants, où domi-

nait une aristocratie composée des prêtres, des anciens ou sénateurs, et des chefs militaires. Les Romains profitèrent habilement de leurs sanglantes divisions, et en dix années Jules César, à la tête de quelques légions romaines, fit la conquête de la Gaule, après une guerre d'extermination. Vainqueur, il changea de conduite à l'égard des vaincus : il leur rendit son joug léger, et le tribut qu'il leur imposa fut acquitté sous le nom de *solde militaire*. Comptant sur leur appui pour l'exécution de ses projets ambitieux, il engagea dans ses légions leurs meilleurs guerriers, triompha de Rome elle-même avec leur secours, et leur donna pour récompense des richesses et des honneurs : le sénat romain fut ouvert aux Gaulois. Conquête de la Gaule par Jules César.

Auguste et ses successeurs formèrent dans la Gaule plusieurs colonies militaires, et Lyon devint le siége de l'administration romaine. Par degrés, et après plusieurs révoltes, les vaincus adoptèrent la langue, la civilisation et même la religion des Romains : le druidisme résista, les empereurs tentèrent de l'exterminer ; et l'île de la Bretagne, aujourd'hui l'Angleterre, fut son dernier refuge. Les Gaulois s'adonnèrent à l'agriculture, au commerce, aux arts et à l'éloquence. Plusieurs de leurs cités, entre autres Arles, Lyon, Marseille, Nîmes, devinrent florissantes. On trouve encore dans ces villes, ainsi que sur plusieurs points du territoire gaulois, de magnifiques débris d'aqueducs, de théâtres, et d'autres monuments de l'architecture romaine. État de la Gaule sous les Romains:

Les quatre grandes divisions de la Gaule subsistèrent d'abord sous les Romains : 1° la *Belgique*, au nord et à l'est, entre le Rhin, la Seine et les Alpes ; 2° la *Celtique* ou *Lyonnaise*, au centre et à l'ouest, entre l'Océan, la Seine, la Loire et la Saône ; 3° l'*Aquitaine*, au sud et à l'ouest,

entre l'Océan, la Loire, les monts Pyrénées et la chaîne des Cévennes; 4° la *Narbonnaise*, au sud et à l'est, entre les Cévennes, les Alpes et la Méditerranée. Ces quatre grandes parties de la Gaule furent, au quatrième siècle, sous l'empereur Gratien, subdivisées en dix-sept provinces, gouvernées chacune par un officier de l'empire. Chaque province se partageait en un certain nombre de districts qui obéissaient à un sénat, dont les membres étaient choisis parmi les principales familles; enfin les villes gauloises, qui reçurent des Romains ce qui constitue la cité, savoir, l'administration intérieure et l'organisation civile, étaient régies par des assemblées municipales nommées *curies*, où les propriétaires du sol furent seuls appelés [1].

Les Gaulois sous les Romains demeurèrent partagés en hommes libres et en serfs ou esclaves : les possesseurs des terres et les hommes qui exerçaient un art ou un métier étaient libres; l'immense majorité de la nation, attachée à la culture du sol, vivait dans une sorte d'esclavage.

Révoltes de la Gaule.

Le régime municipal et les développements donnés à l'agriculture produisirent d'abord d'heureux fruits, et les Gaules prospérèrent quelque temps sous la domination romaine. Mais l'empire approchait de sa décadence; aucune loi ne déterminait les formes de l'avénement au trône impérial; les armées, dispersées dans les provinces, s'arrogeaient souvent chacune le droit d'élire le souverain, et la victoire décidait entre elles. Les Gaulois prirent parti dans ces querelles sanglantes : c'est ainsi qu'à la mort de Néron, excités par Vindex, ils soutinrent Galba, puis Vitellius : après la mort de ce dernier, ils songèrent

[1] Pour les divisions de la Gaule sous les Romains, voyez ma *Géographie historique*, pag. 15-18, carte n° 3.

à conquérir leur indépendance. Civilis, secondé par les prophéties de la célèbre druidesse Velleda, rallia sous ses drapeaux les Bataves, ses compatriotes, et les Belges. Les druides sortirent de leurs forêts, et annoncèrent que l'empire gaulois allait succéder à l'empire romain : l'insurrection s'étendit; mais, redoutable dans la Batavie, elle fut promptement étouffée sur le sol de la Gaule par les Gaulois eux-mêmes.

Pendant les trois premiers siècles de l'ère chrétienne, ce vaste pays servit de champ de bataille aux généraux qui se disputaient l'empire. Écrasées d'impôts par chacun d'eux, épuisées d'hommes et d'argent, les cités gauloises tombèrent enfin dans l'état le plus misérable; les terres demeurèrent stériles, faute de bras pour les cultiver; le commerce périt; et telle fut la désolation de ces contrées, qu'un grand nombre d'hommes libres se firent serfs ou esclaves, pour se soustraire à l'obligation de contribuer aux charges publiques. La misère toujours croissante de la population poussa les serfs à la révolte vers la fin du troisième siècle : ils prirent les armes sous le nom de *Bagaudes;* ils incendièrent plusieurs villes et dévastèrent les campagnes. Maximien les écrasa; mais la victoire ne rendit point la prospérité à la nation gauloise : l'empire en décadence accablait de sa détresse tous les peuples qu'il avait soumis. Guerre des Bagaudes.

Une grande révolution sociale approchait : le christianisme, que les empereurs voulurent étouffer à son berceau, avait grandi sous leurs persécutions; les autels des faux dieux s'étaient écroulés devant lui, et nulle part il ne jeta des racines plus profondes et ne compta plus d'illustres martyrs que dans la Gaule : ce culte s'appuyait sur la morale la plus pure; la régénération du monde lui Progrès du christianisme.

était promise. Constantin et ses successeurs l'avaient fait asseoir avec eux sur le trône impérial; mais la corruption du monde romain était telle, que l'ordre social ne pouvait s'y établir sur des bases chrétiennes de manière à donner à l'humanité une impulsion féconde au progrès : il fallait, pour que ce résultat fût produit, que le vieux monde, en s'écroulant, fît place à une société plus jeune. Dieu suscita des peuples nouveaux, afin d'achever l'œuvre de destruction commencée par les discordes civiles, par le défaut de toute industrie, par l'indolence, la misère, la lâcheté de la multitude, et la corruption des classes élevées : tout ce qui était condamné à périr fut renversé par les barbares; mais ils s'arrêtèrent devant l'Église chrétienne, qu'ils trouvèrent debout et constituée, et qui un jour devait les dompter eux-mêmes. Lorsque dans les Gaules la magistrature romaine aura disparu, le titre de défenseurs de la cité passera aux évêques, et les diocèses impériaux seront partout remplacés par les diocèses ecclésiastiques.

III.

Invasions des barbares; destruction de l'empire d'Occident.

406 — 476.

Principales nations barbares.

Les nations qui détruisirent l'empire romain bornaient ses frontières septentrionales. Elles étaient au nombre de trois : la nation *teutonique* ou *germanique*, la nation *gothique* et la nation *scythique*; elles tiraient toutes leur origine de l'Asie. La première, qui comprenait une multitude de tribus et de peuples confédérés, occupait, trois siècles déjà avant Jésus-Christ, le vaste espace compris entre le

Rhin, le Danube, l'Oder et la mer du Nord. La nation gothique, chassée de la Scandinavie, avait été forcée de se retirer devant l'invasion d'un peuple asiatique conduit par Odin dans les contrées septentrionales de l'Europe à une époque rapprochée de l'ère chrétienne : elle bouleversa l'Europe centrale, en conquit une partie, et, dans les derniers temps de l'empire romain d'Occident, elle s'était établie sur la rive gauche du Danube : les Goths se partageaient en deux peuples nommés, d'après les situations qu'ils occupèrent, *Ostrogoths* ou Goths orientaux, et *Visigoths* ou Goths de l'Occident. La nation *scythique* se composait de nombreuses tribus nomades qui occupaient de vastes contrées voisines du Pont-Euxin : les principaux peuples de cette nation étaient les Alains et les Huns.

Germains : leur division principale en Sicambres et en Suèves.

Parmi ces nations, celle qui soutint, durant des siècles, tout l'effort de l'empire romain d'Occident, avant de s'établir sur son territoire, était la nation des Teutons, surnommés *Germains*, *Wehr-men*, mot qui, dans leur langue, signifie *hommes de guerre*. Par suite, la dénomination générale de *Germanie* fut appliquée à toutes les régions qu'ils occupaient. Ce peuple néanmoins était déjà partagé, longtemps avant l'ère chrétienne, en deux grandes fractions que séparait la forêt Hercynienne, située au centre de la Germanie. Les Germains qui habitaient au nord de cette forêt s'appelèrent *Sicambres* ou *Saxons*, mot qui semble avoir indiqué un peuple sédentaire; les tribus répandues au sud et à l'est reçurent les noms de *Suèves* ou *Nomades* [1]. Les premiers en effet paraissent

[1] *Sitzen*, au prétérit *satz*, être assis, en repos; *schweben*, flotter, être en mouvement. La dénomination de *Suèves* apparait dans l'histoire, dès le temps de César. A la même époque, les Germains du Nord

s'être renfermés, durant trois siècles, entre les limites du Rhin et de l'Elbe; les seconds s'agitèrent sans cesse, et firent des efforts perpétuels pour envahir les pays voisins.

Les *Suèves* eurent longtemps une supériorité marquée sur les autres peuples de la race *teutonique* ou *tudesque*. Ils se montrèrent surtout redoutables à leurs voisins dans le siècle qui précéda l'ère chrétienne. Cent ans plus tard, les rôles changèrent : les Suèves furent refoulés dans leurs anciennes limites; au lieu de combattre les Romains, ils se mirent à leur solde [1], et la lutte s'engagea entre les armées impériales et les Germains du Nord.

Grandes confédérations des peuples germaniques au deuxième siècle de l'ère chrétienne.

Lorsque les Goths, dans le second siècle de l'ère chrétienne, eurent bouleversé l'Europe, et conquis au sud-est un vaste territoire, une partie des *Suèves*, cernés et chassés par eux, se portèrent vers les sources du haut Danube, entre la forêt Hercynienne et le Rhin : la contrée reçut d'eux le nom de *Suévie* ou *Souabe ;* ils y formèrent une confédération des débris de plusieurs peuples de

Confédération des Allemands.

races différentes, et celle-ci adopta la dénomination générale d'*Allemanique*, ou rassemblement d'hommes de

étaient appelés *Sicambres*, mot qui pourrait être composé du tudesque *sachs* ou *satz*, et d'un ancien radical celtique *hembre* (homme), qui a été le nom de plusieurs peuplades gauloises, telles que les Ambrons, et qui s'est conservé dans la langue espagnole. Aux troisième, quatrième et cinquième siècles de l'ère chrétienne, tous les Germains du Nord étaient confondus sous la dénomination générale de *Saxons*, à l'exception de ceux qui appartenaient à la confédération franque. Dans la Gaule, on appliquait encore souvent alors aux Francs le vieux nom de *Sicambres*.

Pétigny, *Études sur l'histoire, les lois et les institutions de l'époque mérovingienne*, tome I, page 46.

[1] Vis et potentia regibus eorum ex autoritate, raro armis nostris, sæpius pecunia juvantur. Tacit. *De mor. Germ.*, 42.

toute espèce (*All-men*). Le territoire de cette confédération s'étendait entre le Rhin et la forêt Hercynienne, depuis le Mein jusqu'aux Alpes helvétiques : ses principaux peuples étaient les *Marcomans*, les *Vandales* et les *Juthonges*.

Les peuples de la Germanie septentrionale, qui habitaient au nord de la forêt Hercynienne, les *Saxons* ou *Sicambres*, furent ébranlés aussi par l'émigration gothique, quoique leur territoire fût demeuré intact. Une partie de ces peuples les plus rapprochés des Scandinaves soumis aux fils d'Odin, adoptèrent eux-mêmes le culte *odinique ;* ils se réunirent en corps sous la dénomination générale de *Saxons*, et dans cette agrégation entrèrent les *Angles*, habitants d'une contrée nommée *Anglie*, au sud de la Chersonèse Cimbrique. Telle fut l'origine des *Anglo-Saxons*, futurs conquérants de la Grande-Bretagne. Ils s'établirent sur les bords de l'Elbe, de la Baltique et de la mer du Nord. Pirates redoutables, ils promenèrent, dès le troisième siècle, la dévastation sur les côtes de la Gaule, de la Grande-Bretagne et de l'Espagne. Confédération des Saxons.

Pressés entre les armées impériales et plusieurs confédérations redoutables de nations de leur race, les Germains répandus entre le Weser et le Rhin reconnurent aussi la nécessité de s'unir pour la défense commune, et, vers le milieu du troisième siècle, l'on vit se former, dans les contrées que séparent ces fleuves, une nouvelle confédération sous le nom de *Francs* (Franken), mot germanique dont le sens se rapproche du mot *Ferox*, et signifie fier et belliqueux. Ces peuples, dignes de leur nom, furent en effet les plus célèbres entre les barbares pour leur bravoure, et c'est d'eux que les Français ont tiré leur nom. Séparés de la mer du Nord par les Frisons qui Confédération des Francs.

maintinrent leur indépendance, ils comprenaient dans leur confédération tous les peuples établis entre le Rhin et le Weser, et de ce nombre étaient les *Bructères*, les *Tenctères*, les *Chamaves*, les *Cattes* et les *Angrivariens*.

Ainsi, au troisième sicle de notre ère, des bords de la Baltique aux sources du Rhin et du Danube, trois confédérations redoutables fermaient la Germanie aux armées et aux flottes impériales, les *Saxons* au nord, les *Francs* à l'ouest, et les *Allemands* au sud, tandis que les Goths étaient campés sur la rive gauche du Danube.

Premières invasions des barbares dans l'empire d'Occident au troisième siècle.

Tous ces peuples, entre lesquels l'empire romain d'Occident finit par être partagé, ne l'attaquèrent point dans l'origine avec l'intention de le détruire : poussés par des causes violentes et irrésistibles à franchir ses frontières, ils s'empressèrent tous de faire légitimer leurs conquêtes par des concessions impériales, par des traités qui les incorporaient à l'empire, dont la puissante organisation et la civilisation supérieure les remplissaient d'étonnement et d'admiration.

Concessions impériales.

Leurs rois briguaient avec ardeur les titres romains de *patrices*[1], de *consuls*, de *chefs des milices*, dignités dont plusieurs furent revêtus par les empereurs comme alliés de l'empire, et leur suprême ambition était de s'unir par des mariages à la famille impériale.

Colonies barbares. Terres létiques.

Ainsi furent fondées, sur toutes les frontières, de nombreuses colonies militaires, dont les *colons* étaient des barbares engagés sous le nom de *Lètes*, au service du gouvernement impérial, qui les attachait à la défense par la concession de terres, nommées *terres létiques*. « Les empereurs, dit Procope, ne pouvaient pas empêcher les bar-

[1] Dignité créée par Constantin.

bares d'entrer dans les provinces ; mais les barbares, de leur côté, ne croyaient point posséder en sûreté les terres qu'ils occupaient, tant que le fait de leur possession n'avait pas été changé en droit par l'autorité impériale [1]. »

Les Francs furent au nombre des barbares qui reçurent ainsi de grandes concessions de territoire dans les Gaules, longtemps avant l'époque assignée par une foule d'historiens à leur première invasion.

Repoussés des bords du Weser par les Saxons, deux des principaux peuples de la confédération franque, les *Angrivariens* d'abord, et plus tard, les *Cattes*, émigrèrent au troisième siècle, et se rapprochèrent des bords de l'Yssel, d'où ils tentèrent de pénétrer au delà du Rhin dans la Batavie. Les Romains donnèrent à ces Francs le nom de *Saliques* ou *Saliens*, selon toute apparence du nom de l'*Yssel* (Ysala), sur les bords duquel ils avaient été fort longtemps campés [2]. Ces peuples, à la faveur des guerres civiles et des révoltes qui agitèrent le nord de la

Premières colonies des Francs dans la Gaule au troisième siècle.

Francs saliens.

[1] Procope, Bell. Goth., lib. III, c. 33.

[2] Les savants ont donné différentes étymologies au mot *Salien*. J'ai adopté celle qui m'a paru la plus probable. M. Guérard a démontré, dit M. de Pétigny, que la terre *salique* n'était autre chose que le champ attaché au manoir, à la maison, dont le nom est *sal* dans tous les dialectes tudesques, et qui, ne pouvant en être séparé, ne devait pas entrer dans le partage des filles. Cependant M. de Pétigny ne croit pas, et je partage son opinion, qu'on puisse en conclure que les *Francs Saliens* aient tiré leur nom de cet usage qui leur était commun avec d'autres peuples de la Germanie. « N'oublions pas, dit-il, que ce nom de *Saliens* leur avait été donné par les Romains; or, les Romains étaient fort ignorants des coutumes germaniques : ils n'auraient pas été chercher la désignation d'une colonie de Germains expatriés dans un usage qui ne leur était pas même spécial. N'est-il pas plus naturel de penser qu'on désigna les Francs de la Belgique du nom de la contrée d'où ils étaient partis pour s'éta-

Gaule, à la fin du treisième siècle, s'établirent dans la Batavie. L'empereur Maximien, après avoir essayé de les expulser de l'empire, comprit qu'il serait plus avantageux de les associer à sa défense, et, vers l'année 287, il permit aux *Francs Saliens* de se fixer comme *colons militaires* entre la Moselle et l'Escaut (*Scaldis*), depuis Trèves (*Augusta Treverorum*) jusqu'à Tournay (*Turnacum*).

Francs ripuaires. Quelques années plus tard, d'autres peuples francs, les *Bructères* et les *Chamaves*, franchirent le Rhin pour soutenir les prétentions au trône impérial de l'usurpateur Carausius. Constance-Chlore, père du grand Constantin, les combattit, les vainquit, et finit par leur permettre de fonder une colonie militaire entre le *Rhin* et la *Meuse*. Ces Francs furent nommés *Ripewares* ou *Ripuaires* du mot latin *Ripa*, parce qu'ils s'établirent le long des rives du Rhin, l'un des deux grands fleuves qui servent de barrière à l'empire romain contre les barbares[1]. Les *Francs Saliens* et les *Francs Ripuaires* occupaient encore à peu près les mêmes positions respectives au cinquième siècle. A cette époque, l'empire d'Occident fléchissait de toutes parts sous la faible main d'Honorius, fils du grand Théodose; une multitude de causes avaient hâté sa dissolution: l'anarchie était au comble dans l'État; les barbares, mal payés pour le défendre, s'avancèrent pour le piller; en vain Rome s'humilia jusqu'à devenir leur tributaire, et

blir sur le territoire romain? Cette contrée était la rive droite de l'Yssel, qu'ils habitèrent pendant près d'un siècle avant d'entrer dans la Batavie. Le nom latin de l'Yssel était *Isala*.» —*Études sur l'époque mérovingienne. — Éclaircissements.*

[1] Ripuarios a ripa Rheni sic vocatos et primum a Romanis ad defensionem limitis adversus Germanos constitutos fuisse nullus dubitat. (Præf. Eccardi ad legem Rip.)

voulut arrêter par des présents ces hommes farouches, contre qui elle ne pouvait plus rien par ses armes ou par la majesté de son nom : l'œuvre de destruction commença, et, malgré quelques journées heureuses pour les armes romaines, le flot envahisseur ne s'arrêta qu'après avoir englouti Rome elle-même et l'empire.

Les Suèves et les Vandales firent irruption dans la Gaule en 406, et depuis lors jusqu'en 476, époque où un roi barbare déposa le dernier empereur, l'Italie et la Gaule ne furent qu'un vaste théâtre de carnage et de désolation, où vingt peuples se précipitèrent les uns sur les autres, et s'entre-choquèrent avec furie. Invasion des Suèves et des Vandales. 406.

Les Vandales, chassés des Gaules, fondent sur l'Espagne, pénètrent en Afrique, et s'emparent du nord de cette contrée sous Genseric. Les Visigoths les imitent : ils obéissent au terrible Alaric, marchent sur Rome, la prennent et la saccagent; puis, en vertu d'un traité qu'ils font avec l'empereur Honorius, enfermé dans Ravenne, ils quittent l'Italie et s'établissent dans la Gaule, à l'occident du Rhône, après avoir juré de défendre l'empire qu'ils ont dévasté.

La Grande-Bretagne s'affranchit alors du joug des Romains; les provinces armoriques s'insurgèrent également à l'ouest de la Gaule. Vers le même temps, les Burgondes ou Bourguignons, peuple d'origine vandale, franchirent le Rhin, et fondèrent, en 413, sur le territoire de la Gaule, un premier royaume bourguignon entre Mayence et Strasbourg [1]. Les chroniqueurs du huitième siècle, Invasion des Burgondes. 413.

[1] *Questions bourguignonnes*, par Roget de Belloguet. — Cet ouvrage, que l'Académie des inscriptions et belles-lettres vient de couronner, présente des aperçus aussi profonds qu'ingénieux sur l'origine et l'existence des Bourguignons dans la Germanie et dans la Gaule.

copiés par tous les écrivains postérieurs, ont assigné cette époque (418) à une nouvelle invasion des *Francs Saliens*, sous un chef qu'ils ont nommé *Pharamond*, et dont l'existence est fort incertaine. Les écrivains contemporains n'en ont point parlé, et nous avons vu les *Francs* établis au nord de la Gaule dès le troisième siècle [1].

Valentinien III avait succédé à Honorius en 425, et régnait dans l'insouciance et dans la mollesse, à Ravenne, où le siége de l'empire avait été transféré. Aëtius, élevé comme otage près d'Alaric, commandait les armées romaines. Cet habile général, le dernier qu'ait possédé Rome, avait combattu avec succès et soumis divers peuples barbares établis dans la Gaule, les Francs, les Visigoths, les Bourguignons, lorsque d'autres barbares fondirent sur cette contrée. Les Huns, peuple scythe, le plus cruel et le plus sauvage de tous, ont quitté les bords du Pont-Euxin, et suivent Attila. Leur multitude est innombrable; conduits par l'instinct de la destruction, ils disent eux-mêmes qu'ils vont là où la colère de Dieu les appelle. Ils entrent dans la Gaule, incendient et dévastent tout devant eux jusqu'à Orléans; ils menacent Paris, et les Parisiens attribuent le salut de leur ville aux prières de sainte Geneviève. Cependant la réunion des Romains et des Visigoths sous Aëtius et sous Théodoric [2], oblige les Huns à rétrograder : Attila recule jusqu'en Champagne; et là, près

Invasion des Huns.

Défaite d'Attila par Aëtius, 451.

[1] Voyez, touchant l'existence vraie ou supposée de Pharamond et l'authenticité du passage de la Chronique de Prosper, seul monument du cinquième siècle où Pharamond soit mentionné, la savante et judicieuse dissertation de M. de Pétigny, dans l'ouvrage déjà cité, tome I, pag. 362-376.

[2] Il ne faut pas confondre ce *Théodoric*, roi des Visigoths et successeur de Vallia, avec le grand *Théodoric*, roi des Ostrogoths, qui, quelques années plus tard, devait conquérir l'Italie.

de Châlons-sur-Marne, dans les plaines Catalauniques, se livre, en l'année 451, une affreuse bataille, gagnée par Aëtius, et suivie du plus épouvantable carnage : on dit qu'il y périt trois cent mille hommes. Mérovée, chef des Francs, s'unit dans cette sanglante journée aux Romains et aux Visigoths, et contribue beaucoup à leur victoire par ses exploits.

Attila, vaincu, rassemble des forces nouvelles, et pénètre en Italie jusqu'aux portes de Rome : là, le pape saint Léon intercède pour les Romains, et traite, au nom de l'empereur, en menaçant le roi barbare de la vengeance du ciel, s'il passe outre. Attila s'arrête, soit que le traité proposé par Léon ait satisfait sa cupidité, soit que la crainte d'un Dieu qu'il ne connaissait pas ait agi sur son âme. Il s'éloigna, et bientôt après il mourut.

Aëtius pouvait seul défendre l'empire par son génie et par l'autorité de son nom et de ses victoires : il fut victime d'une intrigue de cour. Valentinien, envieux de sa gloire, le poignarda de sa main, et lui-même, plus tard, périt assassiné.

Mort d'Aëtius.

La Gaule demeura le théâtre de luttes sanglantes entre les différents peuples qui se la partageaient, et pour elle, chaque moment de repos était suivi d'une nouvelle et effroyable crise. Majorien, proclamé empereur en 457, avait choisi, pour son lieutenant dans la Gaule et pour maître des milices, Syagrius Ægidius, qui appartenait à une des grandes familles de la contrée, et que distinguaient les qualités les plus éminentes. La haute dignité de maître des milices était toujours l'objet de l'ardente ambition des chefs barbares établis dans l'empire à titre de *colons*, de *lètes* ou de *fédérés*, et ceux-ci respectaient le personnage qui en était revêtu, comme le délégué de l'empereur dont

Puissance d'Ægidius dans la Gaule.

ils reconnaissaient la suprématie. On en vit un exemple au temps d'Ægidius, dans un fait digne d'attention, et qui a été longtemps mal compris et mal apprécié. Mérovée, roi des Francs Saliens, étant mort en 457, avait eu pour successeur son fils Childéric, proclamé roi malgré sa grande jeunesse, et bientôt après, détrôné et expulsé par le même peuple qui l'avait élevé sur le pavois. Les Francs alors, n'ayant plus de prince de la race royale, se soumirent volontairement au Gallo-Romain Ægidius, maître des milices, et le reconnurent pour leur chef. Dans la suite, cependant, Ægidius ayant été déclaré ennemi de l'empire par le sénat de Rome et par un nouvel empereur, les Francs rappelèrent Childéric, le mirent de nouveau à leur tête, et contribuèrent avec lui au renversement d'Ægidius. Childéric fut plus tard revêtu lui-même de la dignité de maître des milices, et combattit avec gloire pour l'empire contre les barbares qui le déchiraient.

Soumission des Francs au Romain Ægidius, après l'expulsion de leur roi Childéric. 457.

Rappel de Childéric.

Cet empire subsista quelques années encore, en proie à d'affreuses convulsions. On voyait, d'une part, se succéder au trône des princes efféminés, indifférents aux calamités publiques; on voyait des chefs qui s'élevaient rapidement, et tombaient de même par l'assassinat ou par la révolte; une armée composée d'une foule d'hommes de toutes les nations, qui ne reconnaissait point de patrie, que la cupidité seule attachait à l'État, et qui le dévorait lorsqu'il y avait plus à gagner par le pillage que par un service mercenaire; un peuple enfin ignorant et misérable, qui ne savait à quelles lois obéir, épuisé par les empereurs, pillé par les armées et par les hordes barbares, et qui, dès longtemps, aurait cessé d'être romain s'il avait su à qui se soumettre avec sécurité. D'autre part, on apercevait des peuples nouveaux et farouches, dont l'hu-

Déplorable situation de l'empire d'Occident.

meur indépendante et libre contrastait avec le caractère abâtardi des Romains. Ces peuples, différents de mœurs, de langue et de culte, ainsi que d'origine, semblaient s'être entendus pour venir des extrémités du monde fondre ensemble sur l'empire comme sur leur proie. Entre cette société vieillie et ces races nouvelles, l'Église chrétienne s'élevait, prenait des forces, gagnait à elle une multitude d'hommes à qui le monde ne promettait plus que des souffrances, et qui embrassaient avec ardeur l'espérance d'une existence plus heureuse dans un monde meilleur. L'Église les recueillait tous dans son sein, sans avoir égard au rang ni à la fortune, mais en élevant aux dignités les plus instruits et les plus habiles. Seule alors elle conservait dans l'Occident le dépôt de quelques connaissances, et travaillait à faire sortir une civilisation nouvelle du chaos où l'Europe était menacée de tomber.

L'empire termina sa douloureuse agonie entre les années 475 et 480. Le dernier prince élu par le sénat de Rome et par l'empereur de Constantinople, et qui, à ce double titre, avait été légalement reconnu pour empereur d'Occident, fut Népos, proclamé Auguste à Rome en 474. Un officier d'origine barbare, Oreste, ancien secrétaire d'Attila, placé par Népos à la tête des milices impériales, le chassa du trône, le contraignit de fuir, et mit à sa place un fils qu'il avait eu de son mariage avec une Romaine de race illustre. Ce fils, nommé Romulus, fut reconnu empereur par le sénat de Rome, mais son élection ne fut point confirmée par la cour de Constantinople : il n'eut que l'ombre du pouvoir, et reçut par mépris le surnom d'*Augustule*. Il fut renversé une année après son élection par un autre officier barbare nommé Odoacre, jadis chef d'un corps d'Hérules, et qui, élevé au commandement

Fin de l'empire d'Occident. 475-480.

Conquête de l'Italie par Odoacre. des milices barbares auxiliaires de l'empire, conquit à leur tête une partie de l'Italie, et se rendit maître de Ravenne et de Rome. Odoacre affermit sa puissance en partageant à ses soldats le tiers des biens-fonds de l'Italie.

Le trône d'Occident était vide, et les faibles restes de l'autorité impériale paraissaient concentrés alors dans les mains de l'empereur qui régnait à Constantinople, et qui, en qualité de seul héritier et successeur des Césars, exerçait dans l'Occident même sur le monde romain une certaine suprématie : les chefs barbares s'adressaient à lui pour obtenir des honneurs et des titres de possession. Lorsque Odoacre renversa le faible Augustule, le légitime empereur, Népos, était réfugié chez les Dalmates, et l'Isaurien Zénon occupait le trône de Constantinople : c'est à celui-ci qu'Odoacre demanda la dignité de *patrice*, avec l'autorité suprême sur les peuples de l'Italie. Zénon réserva les droits de Népos; néanmoins il accorda la demande d'Odoacre, qui, durant dix-sept années, gouverna l'Italie avec un pouvoir presque absolu.

Division de la Gaule entre plusieurs peuples barbares, à la chute de l'empire. Leur situation. La Gaule, à la chute de l'empire, était divisée entre les Visigoths, sous Euric, au sud; les peuples de l'Armorique, à l'ouest; les Allemands et les Bourguignons, à l'est; et au nord, les Francs. Ceux-ci, toujours partagés en deux nations, les *Francs Saliens* et les *Francs Ripuaires*, occupaient encore à peu près le même territoire qu'ils avaient conquis, et dont la possession leur avait été confirmée dans les deux siècles précédents. Les Francs Ripuaires, qui occupaient les deux rives du Rhin, s'étendaient en deçà de ce fleuve jusqu'à l'Escaut (*Scaldis*); les Francs Saliens occupaient le territoire borné par l'Escaut, la mer du Nord et la Somme (*Samara*). Ils étaient partagés en trois tribus ou petits royaumes, dont les villes principales

étaient Tournay (*Turnacum*), Cambray (*Camăracum*) et Thérouanne (*Theruenna*). Les chefs ou rois de ces tribus appartenaient tous à la race royale de Clodion ou de Mérovée. La tribu de Tournay avait acquis le premier rang et l'influence dominante sous le roi Childéric.

Une partie de la Gaule, entre la Somme et la Loire, était restée romaine et se maintint, quelque temps encore après la chute de l'empire, indépendante des barbares. Cette contrée assez étendue était alors gouvernée par le général romain Syagrius, fils du célèbre Ægidius, l'ancien maître des milices impériales.

Les Anglo-Saxons, à cette époque, avaient envahi la Grande-Bretagne et s'établissaient dans cette île; un grand nombre des anciens habitants émigrèrent, et se fixèrent à l'extrémité de la pointe occidentale des Armoriques, où ils furent bien accueillis par les indigènes, qui avaient avec eux communauté de langue et d'origine. Notre Bretagne a reçu son nom de ces Bretons expatriés.

Vers le même temps, une colonie de Saxons chassés de la Germanie s'établissait en basse Normandie, aux environs de Bayeux, tandis qu'une autre colonie de ce même peuple, ennemi des Bretons, occupait une partie du Maine et de l'Anjou.

Tel était l'état de la Gaule, lorsqu'en 481, Clotwig, plus connu sous le nom de Clovis [1], fils de Childéric et

[1] Chez la plupart des peuples barbares, les noms propres d'hommes et de femmes indiquent presque toujours quelque qualité distinctive. *Merowig* ou *Merwig* est formé de deux mots, *mer*, *grand*, et *wig*, *guerrier*; *Clothild* ou *Lothild* vient de *lot*, *célèbre*, et de *hild*, *jeune garçon* ou *jeune fille*. Les noms barbares sont en général durs ou difficiles à prononcer, et ils ont été transformés par l'usage en noms plus doux. Ainsi, par exemple, de *Merowig* nous avons fait

petit-fils de Mérowig ou Mérovée, qui donna son nom à sa dynastie, fut élu roi ou chef des Francs Saliens établis à Tournay[1].

Mérovée, de *Clotwig* ou *Chlodowig*, Clovis; de *Brunehild*, Brunehaut ; de *Theodorik*, Thierry; de *Gundbald*, Gondebaud ; de *Karle*, Charles; de *Leodgher*, Léger; de *Rodulf*, Raoul ; d'*Allrik*, Alaric.

[1] Pour les divisions de la Gaule à l'époque de l'avénement de Clovis, voyez ma *Géographie historique de la France*, pages 18 et 19, et la carte n° 4.

PREMIÈRE ÉPOQUE.

RÈGNE DES DYNASTIES

MÉROVINGIENNE ET CARLOVINGIENNE.

481 — 986 (5 SIÈCLES).

PREMIÈRE ÉPOQUE.

RÈGNE DES DYNASTIES

MÉROVINGIENNE ET CARLOVINGIENNE.

481 — 986 (5 SIÈCLES).

LIVRE PREMIER.

LA GAULE SOUS LA DYNASTIE MÉROVINGIENNE.

481—752.

CHAPITRE PREMIER.

Règne de Clovis.

481 — 511.

Les succès des Francs dans la partie de la Gaule restée soumise aux Romains, furent préparés par l'état d'oppression dans lequel le gouvernement impérial avait plongé les peuples, qui, écrasés d'impôts, impatients de briser leur joug et forcés de soutenir des luttes continuelles, manquaient de résolution et de vigueur pour se défendre. D'autres causes [1] favorisèrent leurs progrès rapides dans les contrées occupées par les Visigoths et les

Causes du succès des Francs dans la Gaule.

[1] Aug. Thierry, *Conquête de l'Angleterre.*

Burgondes ou Bourguignons : ces peuples, dont l'invasion dans la Gaule avait été violente et accompagnée de grands ravages, s'étaient promptement adoucis par l'influence d'une civilisation supérieure. Les Goths surtout se laissaient gagner aux mœurs romaines, qui étaient celles des habitants civilisés de la Gaule ; et ils affectèrent de reproduire la politesse, les arts et les lois des vaincus, dont cependant ils n'adoptèrent point la religion : ils étaient attachés à l'hérésie d'Arius, tandis que les peuples qu'ils avaient soumis étaient maintenus dans les croyances orthodoxes ou catholiques par leurs évêques : ceux-ci, enfants de Rome et héritiers du pouvoir administratif des magistrats romains, tenus à reconnaître pour leur patron et pour leur chef l'évêque de la ville éternelle, à régler leur foi sur la sienne, et à contribuer par l'unité de la religion à l'unité de l'empire, travaillèrent encore, au moment de la conquête, à retenir sous l'autorité de Rome, par le lien de la foi religieuse, le pays où s'était brisé le lien de l'obéissance politique. Les Visigoths et les Bourguignons ne reconnaissaient point l'autorité des évêques, et ceux-ci fondaient plus d'espoir sur une nation encore païenne et libre de tout préjugé, comme l'était alors celle des Francs, que sur des peuples qui, déjà convertis au christianisme, refusaient de croire comme eux, et de les prendre pour guides. Leur inimitié contribua puissamment à l'expulsion des premiers conquérants. Les Goths et les Bourguignons d'ailleurs, au moment où ils furent attaqués par les Francs, avaient perdu quelque chose de leur énergie primitive, sans avoir fait aucun progrès dans la science militaire des peuples conquis : les Francs, au contraire, avaient conservé toute la vigueur sauvage des habitants de la Germanie, et rien n'amollissait leur féro-

cité naturelle ou leur esprit d'indépendance. Lorsqu'ils étaient vaincus, de nouvelles émigrations des peuples germaniques venaient sans cesse réparer leurs pertes ; vainqueurs, ils avaient toute la supériorité que donnent l'audace du succès et la soif du pillage à des peuples guerriers qui n'ont rien à perdre et tout à conquérir.

Clovis, élu chef des Francs, seconda bientôt le vœu des évêques de la Gaule en épousant Clotilde, fille de Gondebaud, roi des Bourguignons, seule femme qui fût alors de la communion romaine dans la race germanique. Le premier ennemi qu'il attaqua fut Syagrius, général romain, gouverneur de la partie des Gaules encore indépendante des barbares, et dont Soissons était la capitale : Syagrius fut vaincu, et la tribu des Francs étendit ses limites jusqu'à la Seine. Défaite de Syagrius par Clovis.

Clovis marcha ensuite contre de nouvelles hordes d'Allemands qui envahissaient la Gaule, et leur livra bataille à Tolbiac. Vaincu d'abord dans cette journée, il promit d'adorer le Dieu de Clotilde, s'il remportait la victoire : il triompha, et tint son serment. Il reçut le baptême à Reims, de saint Remi, évêque de cette ville. « Sicambre, courbe la tête, lui dit alors ce prélat ; brûle ce que tu as adoré, et adore ce que tu as brûlé. » Trois mille guerriers francs imitèrent leur chef, et furent baptisés le même jour : c'est ainsi que l'Église romaine prit possession des barbares. Clovis envoya aussitôt des présents à Rome, en signe de tribut, au successeur du bienheureux apôtre Pierre, et dès lors sa conquête s'étendit dans la Gaule sans effusion de sang. Toutes les villes du nord-ouest jusqu'à la Loire, et jusqu'au territoire des émigrés bretons, ouvrirent leurs portes à ses soldats. Les évêques du pays des Bourguignons députèrent bientôt vers le vainqueur, en le sup- Victoire de Clovis à Tolbiac. Sa conversion. 891.

pliant de les délivrer de la domination des barbares ariens : Clovis, à leur sollicitation, déclara la guerre au roi bourguignon Gondebaud, meurtrier du père de Clotilde, et le rendit son tributaire : Gondebaud, vaincu, promit de se convertir au catholicisme, et la plupart des cités du bord du Rhône et de la Saône furent alors réunies sous l'autorité de l'Église romaine.

Défaite des Bourguignons.

Six ans plus tard, Clovis médite de nouvelles conquêtes, et songe aux belles provinces du Midi occupées par les Visigoths. Il assemble ses guerriers au champ de Mars, et leur dit : « Je souffre avec peine que ces Ariens possèdent une partie des Gaules; allons avec l'aide de Dieu, et après les avoir vaincus, soumettons-nous leur territoire [1]. » — La guerre est aussitôt résolue. Clovis obtient, pour cette expédition, l'assentiment de l'empereur d'Orient Athanase, et s'appuie du roi bourguignon Gondebaud; il négocie avec les évêques catholiques des provinces occupées par les Visigoths, et prescrit une rigoureuse discipline à ses soldats; il s'offre enfin aux populations catholiques de ces contrées comme un libérateur et un vengeur : puis, marchant vers le sud, il épouvante Alaric II, roi de Visigoths, par la rapidité de sa marche. Ce prince avait appelé à son aide le grand Théodoric, son beau-père, roi des Ostrogoths, qui gouvernait alors l'Italie avec gloire [2], et n'osant, avant la jonction de leurs ar-

[1] Greg. Tur., l. 2.

[2] Théodoric s'était engagé, vis-à-vis l'empereur Zénon, à pénétrer en Italie, à conquérir cette contrée sur Odoacre, et à la gouverner au nom de l'empereur d'Orient. Il émigra donc avec son peuple, et rencontra, en 489, l'armée d'Odoacre sur les bords de l'Isonzo. Il la vainquit, et pénétra dans la Lombardie, où, après quelques succès suivis de nombreux revers, Odoacre périt assassiné. Théodoric gou-

mées, engager une action décisive contre les Francs, il se retire devant eux. Clovis, précipitant sa marche, atteignit l'armée d'Alaric près de Vouillé, à trois lieues au sud de Poitiers, et lui livra bataille : Alaric perdit la vie dans le combat. Les Francs furent vainqueurs, et bientôt la plus grande partie du pays occupé par les Visigoths, jusqu'aux sources de la Garonne, obéit à Clovis. Carcassonne arrêta son armée victorieuse. Une partie de ses forces, sous les ordres de son fils aîné Thierry [1], marcha dans l'Arvernie (Auvergne) de concert avec l'armée du roi des Bourguignons Gondebaud. Les armées combinées soumirent toute la contrée jusqu'à Arles, capitale de l'empire des Visigoths, dont elles firent le siége. Cependant les Ostrogoths du grand Théodoric approchaient ; ils couvrirent l'Espagne et la Provence : les Francs et les Bourguignons se retirèrent devant eux, et levèrent les siéges d'Arles et de Carcassonne. La paix fut enfin conclue après une bataille gagnée par les Ostrogoths [2]. Un traité assura la possession de l'Aquitaine et de la Novempopulanie à Clovis : Théodoric demeura maître de la province d'Arles jusqu'à la Durance ; les Bourguignons gardèrent les cités au nord de cette rivière, à l'exception d'Avignon, et la monarchie des Visigoths fut réduite à l'Espagne et à la première Narbonnaise ou Septimanie, dont Narbonne était la capitale : elle eut pour chef nominal un enfant nommé Amalaric, fils d'Alaric II, tué

Victoire de Clovis sur les Visigoths à Vouillé ou Vouglé. 507.

verna depuis lors l'Italie avec sagesse, et tenta d'y rétablir les lois et la civilisation romaines.

[1] Je nomme le fils aîné de Clovis *Thierry* plutôt que *Théodoric*, pour éviter toute confusion avec le roi des Ostrogoths.

[2] Les Francs, dit Jornandès, perdirent trois cent mille hommes dans cette bataille. (*Hist. Goth.*, c. 38.)

à Vouillé, petit-fils et pupille de Théodoric : celui-ci demeura en réalité, et jusqu'à sa mort, souverain absolu des deux grandes divisions de l'empire des Goths en deçà et au delà des Alpes.

Les Francs, ainsi arrêtés au sud par les Ostrogoths, marchèrent à l'ouest, et arrivèrent dans le pays des Armoriques, dont les grandes villes se soumirent et consentirent à payer tribut : les Bretons seuls défendirent le coin de terre où ils s'étaient réfugiés, et surent garder leur indépendance.

Clovis consul. 510. La campagne en Aquitaine ajouta beaucoup à la renommée militaire de Clovis et à son pouvoir, et il reçut à cette époque les insignes consulaires de l'empereur Athanase qui régnait à Constantinople, et qui avait approuvé son expédition contre les Goths. Clovis se rendit à Tours, en l'année 510, pour inaugurer son consulat dans le sanctuaire le plus vénéré de la Gaule catholique, en présence du tombeau de saint Martin. Il fit à cheval son entrée solennelle dans la ville, le front orné du diadème, revêtu de la chlamyde, et jetant au peuple des pièces d'or ; il alla ainsi de la basilique de Saint-Martin à la cathédrale remercier le ciel de ses victoires ; et dès ce jour il fut appelé consul et auguste [1].

Clovis fit alors à toutes les églises de ses États des donations considérables tant en argent qu'en biens-fonds pris sur les immenses possessions du fisc et du domaine impérial dont les rois barbares s'emparaient dans toutes les provinces conquises : la basilique de Saint-Martin eut une grande part à ses libéralités ; il lui donna jusqu'à son cheval de bataille.

[1] Greg. Tur., l. 2, c. 38.

Au retour de son expédition guerrière en Aquitaine, Clovis fixa sa résidence à Paris, dans l'ancien palais des Thermes, occupé jadis par les Césars. Ses regards se portèrent alors sur le nord de la Gaule occupé par les peuples de sa race, et partagé entre le puissant royaume des *Francs Ripewares* ou *Ripuaires*, qui s'étendait sur les deux rives du Rhin, et les royaumes des *Francs Saliques* ou *Saliens*, resserrés entre l'Escaut, la Somme et la mer [1]. Clovis tenait sous ses lois les deux tiers de la Gaule; mais son autorité était encore méconnue des peuples de sa nation, à l'exception de la tribu salique de Tournay [2], à la tête de laquelle il avait remporté toutes ses victoires. Là seulement il avait réussi à propager le christianisme: Tournay était devenu siége d'un évêché. Les Francs Saliens des deux autres royaumes et les Francs Ripuaires étaient demeurés attachés au paganisme.

Clovis, meurtrier de ses proches, soumet toutes les tribus des Francs.

Clovis résolut de les soumettre tous à son pouvoir: la religion n'avait ni réprimé son ambition ni adouci sa férocité, et il mit en œuvre pour réussir la ruse et la violence. — Il avait eu pour compagnon de ses derniers exploits Chlodéric, fils de son allié Sigebert, roi des *Ripuaires*: il enflamma l'ambition du jeune prince par des paroles aussi flatteuses que perfides: Chlodéric, poussé au parricide, alla rejoindre son père, qui chassait alors sur la rive droite du Rhin; il le surprit dans les solitudes de la Germanie et l'assassina; puis, accourant à Cologne, il s'empara du trésor et se fit proclamer roi. Clovis s'éleva en vengeur du meurtre qu'il avait provoqué: il fit égorger Chlodomir, mit ensuite son armée en marche, s'empara de Verdun, pénétra dans Cologne, et, profitant

[1] Voyez carte n° 4.

[2] En latin *Turnacum*.

de la stupeur où la perte de leurs chefs et sa marche rapide plongeaient les Ripuaires, il afficha l'horreur du meurtre accompli, et se dit hautement innocent du sang de Sigebert et de Chlodomir. Leur mort, dit-il aux Ripuaires, les exposerait à de grands maux s'ils n'acceptaient sa protection et ne se rangeaient sous ses lois. Ses paroles, appuyées par une armée victorieuse, furent écoutées; les Ripuaires élevèrent Clovis sur le bouclier et le proclamèrent leur roi. Marchant alors sur les tribus saliques de Thérouenne et de Cambrai[1], dont les chefs Cararic et Regnacaire[2] avaient maintenu contre lui leur indépendance, il les soumit plus encore à l'aide de la trahison que par la force des armes: Cararic et son fils lui furent livrés sans combat; Regnacaire, abandonné sur le champ de bataille, fut chargé de fers par ses propres soldats; son frère Ricaire partagea son sort: tous deux furent amenés au farouche vainqueur: « Malheureux, dit Clovis à Regnacaire, déshonores-tu ainsi notre sang? Un Salien se laisser enchaîner? ne valait-il pas mieux mourir? » et d'un coup de hache il fit tomber sa tête. Se tournant aussitôt vers Ricaire: « Et toi, dit-il, que n'as-tu mieux défendu ton frère; il n'aurait pas subi cet opprobre. » Et levant sa hache sanglante, il étendit Ricaire à ses pieds. Il se montra d'abord moins terrible à Cararic et à son fils: il se contenta d'abattre leur chevelure en signe de dégradation, et ils s'engagèrent à entrer dans l'Église. Mais Cararic, pour son malheur, laissa échapper ces mots imprudents: « Que sert, dit-il, de couper le feuillage d'un arbre encore vert? il repoussera bientôt. » Cette parole trahissait une menace, Clovis la

[1] En latin *Taruenna* et *Camaracum*.

[2] Ces deux noms s'écrivent aussi *Hararik* et *Raghenaher*.

comprit, et elle fut l'arrêt de mort du père et dufils ; il les fit massacrer l'un et l'autre, ainsi qu'un autre fils de Cararic, nommé Rignomer, réfugié ou retenu dans la cité du Mans.

Après tous ces meurtres, le roi barbare s'écria : « Malheureux que je suis! je n'ai plus de parents; tous se sont levés contre moi, et tous ont péri. N'existerait-il pas encore quelque membre de ma famille pour me consoler dans mes vieux jours?... » Ces plaintes, disent les chroniqueurs, étaient un artifice employé par Clovis afin de s'assurer s'il ne restait plus de sa race aucun rejeton qu'il eût à craindre et à étouffer. Mais déjà ses vœux impitoyables étaient exaucés, le glaive n'avait plus de tête royale à moissonner, et, de tous les descendants de Clodion et de Mérovée, Clovis demeurait désormais seul avec ses enfants.

Si les chroniqueurs ont dit vrai en attribuant les plaintes de Clovis à un calcul intéressé qu'ils ne condamnent pas, il est permis de croire aussi que le remords n'y fut pas entièrement étranger : l'Église se montra sans doute en cette circonstance fort indulgente pour Clovis, à qui elle devait tout, et une partie du clergé applaudit à l'extermination des princes de la race royale, encore attachés au paganisme [1]. Cependant, de si grands attentats frappèrent le peuple d'épouvante, et le cri public trouva un écho dans la conscience de quelques saints prêtres et dans celle du coupable. Peu de temps après les meurtres de Ragnacaire et de Cararic, Clovis vint à Tournay, où siégeait

[1] Prosternebat enim quotidie Deus hostes ejus sub manu ipsius et augebat regnum ejus, eò quod ambulabat recto corde coram eo et fecerat quæ placita erant in oculis ejus. (Greg. Tur., *Hist.*, lib. 2, c. 40.)

l'évêque saint Éleuthère, et se rendit à l'église pour prier ; l'évêque l'attendit sur le seuil : « O roi, dit-il, je sais pourquoi tu viens à moi. » Et comme Clovis protestait qu'il n'avait rien à dire à l'évêque : « Ne parles pas ainsi, dit saint Éleuthère ; tu as péché et tu n'oses l'avouer [1]. » A ces paroles, le monarque ému confessa qu'il se sentait coupable, il versa des larmes, et pria le pieux évêque d'implorer du ciel le pardon de ses crimes.

Tout atteste, dans l'histoire de Clovis, que ses actes religieux lui furent inspirés autant par l'ardeur d'une foi sincère que par l'intérêt de sa politique, et il remplit d'autant mieux sa mission de chef et de représentant du parti catholique de la Gaule, qu'il était plus sincèrement attaché lui-même à l'Église romaine. Il mêla constamment les travaux religieux aux expéditions guerrières. Dans les dernières années de sa vie, il vint à Orléans, où il avait convoqué en concile général tous les évêques des provinces sur lesquelles son autorité s'étendait. Là se rendirent en foule les évêques des provinces récemment conquises sur les Visigoths ; l'un d'eux, l'évêque de Bordeaux, présida le concile. Une intime union y fut cimentée par des concessions mutuelles entre le clergé catholique et le roi de France. Clovis y confirma le don d'immenses domaines à l'Église, qu'il établit ainsi sur le solide fondement de la propriété foncière ; il respecta le droit d'asile dans les lieux saints ; il reconnut le privilége des clercs de n'être jugés que par leurs supérieurs ecclésiastiques, et affranchit leurs biens des poursuites du fisc. En retour de si grandes concessions, le concile décida qu'aucun homme libre ne recevrait les ordres sacrés sans l'autorisation du

Concile d'Orléans.

[1] Peccasti nec audes, domine rex, confiteri. (*Vita sancti Eleutheris*, ap. Bol.)

roi, et aucun esclave sans l'aveu de son maître. Il limita le droit d'asile, il interdit aux évêques d'excommunier ceux qui plaideraient contre eux; l'assemblée enfin soumit toutes ses décisions à l'approbation du monarque. « Nous avons répondu, dirent les évêques, aux questions sur lesquelles vous nous avez consultés et aux articles qui nous ont été présentés par vous, afin que, si votre jugement approuve ce que nous avons décidé, les sentences portées par une assemblée si vénérable soient fortifiées dans l'avenir par l'assentiment d'un si grand roi [1]. » Le concile compléta ses travaux par des canons qui réglèrent l'administration et la répartition des biens et des revenus de l'Église; il fixa la part du clergé inférieur, des écoles, des pauvres et des infirmes.

Après la clôture du concile d'Orléans, Clovis, de retour à Paris, s'occupa de propager le christianisme au nord de la Gaule, dans les tribus franques qu'il s'était récemment assujetties, et l'on a cru devoir assigner la même époque à la rédaction latine qu'il fit faire de la *loi salique*, ou plutôt des *coutumes* des *Francs Saliens*, en les modifiant pour les mettre davantage en harmonie avec la nouvelle situation qu'il avait faite à son peuple dans les Gaules.

L'œuvre de Clovis était accomplie, et dans le cours de cette même année (511), il mourut, après avoir fait de nouvelles largesses au clergé et partagé ses États entre ses quatre fils, Thierry, Clodomir, Childebert et Clothaire, qui furent tous reconnus rois. Mort de Clovis. 511.

Pour juger ce prince, il faut se reporter par la pensée à l'époque où il vécut; il faut se dire qu'il y avait deux hommes en Clovis, le chef barbare et le néophyte chrétien, et Son caractère.

[1] *Concil. Aurel., Epist. ad Chlodoveum regem.*

si d'une part on est surpris de retrouver dans quelques-uns de ses actes tant de vestiges de barbarie, on s'étonne d'autre part de ce qu'il a fait pour élever son peuple et lui-même à un culte et à une civilisation supérieure. Une grandeur imposante et terrible marqua ses exploits comme ses forfaits. Il joignait à la vive intelligence qui conçoit la volonté forte et active qui exécute, et Dieu, qui lui donna de réunir les talents du guerrier à ceux du politique, mit sur lui de bonne heure le sceau des conquérants. Il fut l'instrument dont la Providence se servit pour amener au christianisme la puissante nation des Francs, et pour opérer la fusion des peuples barbares avec les peuples civilisés du monde romain, fusion qui ne pouvait se faire qu'au moyen de la religion, et qui ne fut complète que lorsque le peuple conquérant eut adopté le culte du peuple conquis. Les populations de la Gaule étant soumises à l'Église romaine, Clovis, disciple de cette même Église, était, par cela même, plus en état de se les assujettir que les rois ariens des Bourguignons et des Visigoths, qui s'en étaient séparés; il comprit sa situation et son rôle : ce fut surtout comme chef du parti religieux, comme défenseur du culte national, qu'il s'offrit aux peuples indigènes et au clergé catholique de la Gaule, et il raffermit l'autorité ébranlée de l'Église des rivages de la mer du Nord jusqu'aux Pyrénées, et des bords de l'Océan aux forêts de la Germanie. Rome, reconnaissante envers Clovis, lui décerna le glorieux surnom de *Fils aîné de l'Église*, et il le transmit à tous ses successeurs.

CHAPITRE II.

Suite du règne des Mérovingiens, depuis la mort de Clovis I[er] jusqu'à celle de Dagobert I[er].

I.

Coutumes des Francs. — État de la Gaule sous les Mérovingiens.

Avant de poursuivre l'histoire des Francs sous la race de Clovis, il convient de jeter un coup d'œil sur leur religion, leurs lois et leurs usages, et d'exposer les rapports des conquérants avec les peuples conquis.

Le titre de roi, dans la langue germanique, signifiait seulement chef; il était décerné par l'élection. A la mort d'un roi, les Francs s'assemblaient pour procéder au choix de son successeur; et, lorsqu'ils l'avaient nommé, ils l'inauguraient en l'élevant sur un bouclier, au bruit de leurs acclamations. Ce chef qu'ils se donnaient avait pour mission principale de les conduire à l'ennemi et au pillage; il recevait la part la plus considérable du butin, composée souvent de villes avec leur territoire : c'était là ce qui constituait le domaine royal, et le trésor avec lequel le roi récompensait ses *antrustions* ou *leudes*. On nommait ainsi les compagnons d'armes du prince, les hommes qui se dévouaient à sa fortune et lui juraient fidélité. Ces leudes formaient une classe à part, dans laquelle la plupart des officiers et des magistrats étaient choisis. L'anecdote suivante enseigne à la fois quelles étaient les

Élection des rois; leurs priviléges et leur pouvoir.

limites et l'étendue du pouvoir des rois. Après la bataille de Soissons, Clovis voulut retirer du partage du butin un vase précieux, réclamé par saint Remi. Ses guerriers consentirent, hors un seul, qui, brisant le vase d'un coup de *francisque* [1], dit brutalement au roi : « Tu n'auras, comme les autres, que ce que le sort te donnera. » Clovis dissimula sa colère ; mais l'année suivante, passant la revue de ses guerriers, il s'arrêta devant ce même soldat, et arracha son arme, qu'il disait mal entretenue : « Souviens-toi du vase de Soissons, » dit le roi ; et il lui fendit le crâne d'un coup de sa hache d'armes.

Lorsqu'un roi venait à mourir, ses fils héritaient de son domaine, et, se trouvant plus riches que leurs compagnons d'armes, ils étaient plus propres qu'aucun autre à gagner les suffrages. C'est ainsi que l'autorité suprême se transmit de père en fils dans la race de Clovis, d'abord par l'élection, ensuite par l'usage, qui fit loi.

Les fils de Clovis, ayant tous été reconnus rois, fixèrent chacun leur résidence dans l'une des principales villes de leurs domaines. Il y eut dès lors quatre cours et quatre capitales, qui furent Paris, Orléans, Soissons et Reims [2]. Toutes ces capitales, résidences des rois, furent choisies au nord de la Loire, dans un espace assez resserré, parce que les pays où elles se trouvaient étaient seuls considérés terre des Francs. Les provinces du sud de la Loire, remplies encore des souvenirs de Rome ; leurs grandes cités beaucoup plus riches et plus populeuses que celles du nord, et brillantes des restes de la grandeur impériale, frappaient les Francs barbares d'un étonnement stupide.

Royaumes francs dans la Gaule.

[1] Hache d'armes des guerriers francs.

[2] Cette dernière ville fut bientôt remplacée comme capitale par celle de Metz.

Ils se trouvaient gênés au milieu des débris du monde civilisé ; aussi n'y séjournaient-ils qu'avec répugnance. Ils abandonnaient l'administration aux corps municipaux et aux évêques, et se contentaient d'occuper militairement le pays par des corps de troupes qui répandaient au loin la terreur, et le maintenaient dans l'obéissance.

L'Église était alors le seul pouvoir qui luttât contre la barbarie, et l'unique frein aux passions farouches des vainqueurs. Ces hommes du Nord, qui, élevés sans loi religieuse et sans culte, n'avaient appris à espérer dans l'autre vie que des joies toutes sensuelles, et qui se promettaient pour suprême félicité d'y boire de la bière dans le crâne de leurs ennemis, comprenaient bien mal l'esprit et la sublimité du christianisme, lorsqu'à l'exemple de leur chef ils se convertirent en masse avant même de s'être fait instruire. Il fallait à ces hommes un culte extérieur qui les épouvantât par des menaces charnelles, et qui les captivât par la majesté de ses spectacles ; et l'on conçoit aisément que le catholicisme ait triomphé alors des sectes rivales. En effet, les images des saints, les reliques des martyrs, la renommée des miracles qu'on disait opérés par elle, la pompe des cérémonies, saisissaient d'étonnement et de respect l'imagination des barbares. Le pouvoir civil des évêques, la hiérarchie extérieure et visible du clergé, dont la tête était à Rome dans la ville éternelle ; surtout ce grand nom de Rome, respecté même par ses conquérants, tout cela donnait au clergé catholique sur ces populations indomptées une puissance bien supérieure à celle qu'auraient pu obtenir les prêtres de toute autre Église chrétienne. Le clergé d'ailleurs se distingua en ce temps par de grandes vertus, et fit des efforts énergiques pour combattre les passions effrénées des pou- Église.

ples et des rois ; mais la barbarie était si grande encore, que les hommes traitaient Dieu comme ils auraient voulu être traités eux-mêmes : ils se flattaient de désarmer sa justice et de fléchir sa colère en lui donnant de l'or, des bijoux, des chevaux, des terres, dont ils enrichissaient l'Église : ces richesses aidèrent le clergé à conserver sur les vainqueurs convertis un ascendant nécessaire.

Monastères. Ordre de saint Benoît.

Les trois siècles pendant lesquels se prolongea le règne des Mérovingiens virent s'élever un grand nombre de monastères : parmi les plus utiles fondations de ce genre, on distingue les établissements de l'ordre illustre des *bénédictins*, fondé en Italie, au sixième siècle, par saint *Benoît*, et qui étendit bientôt ses ramifications nombreuses dans toute l'Europe. Les adeptes de cet ordre étaient assujettis aux trois vœux de chasteté, de pauvreté, d'obéissance ; saint Benoît leur avait encore prescrit la prière, l'étude, le travail des mains et l'instruction de la jeunesse. Aucun ordre religieux ne contribua davantage aux progrès des lettres et des sciences. Il fallait, au milieu des scènes perpétuelles de combats, de pillage et de forfaits, que les malheureux trouvassent quelque part des asiles contre la violence ; et lorsque le sol était hérissé d'hommes armés qui ne songeaient qu'à s'entre-déchirer, il importait que des associations considérables, animées d'un zèle pieux et intelligent, se dévouassent au soin pénible de dessécher les marais, de défricher les terres, de recueillir les lumières éparses dans les manuscrits échappés à tant de dévastations, d'ouvrir des écoles et de transmettre à la postérité la connaissance des faits contemporains. Telle fut l'occupation louable des premiers habitants des monastères : c'est ainsi qu'ils méritèrent le respect et la reconnaissance des peuples.

L'autorité des rois était toute militaire, et le pouvoir législatif appartenait à la nation entière des Francs, qui s'assemblait en armes au mois de mars ou de mai, d'où ces assemblées ou comices nationaux ont été nommées assemblées du *champ de mars* et du *champ de mai*. Elles avaient lieu régulièrement chaque année, dans les premiers temps de la conquête; mais lorsque les Francs, devenus propriétaires, se furent rapidement disséminés sur le sol des Gaules, ils négligèrent de se réunir, les rois cessèrent de les convoquer régulièrement, et le pouvoir législatif passa dans les mains des monarques, de leurs officiers et des évêques. Chaque ville était administrée par sa propre municipalité, sous la direction de l'évêque. Celui-ci était élu par le peuple et par le clergé de son diocèse. Assemblées de la nation. Administration des villes.

La justice émanait du peuple : tous les hommes libres dans chaque district, désignés sous le nom d'*Arhimans* ou de *Rachimbourgs*, avaient le droit d'assister aux plaids ou tribunaux; ils y remplissaient les devoirs de juges sous la présidence des officiers royaux, hommes comtes ou centurions. Aucune subordination n'existait entre les tribunaux divers, aucun appel n'était admis. Chacun des peuples qui occupaient le sol de la Gaule conserva ses propres lois : les Gaulois-Romains continuèrent à être régis, dans leurs relations civiles, par le code Théodosien : les Francs Saliens, les Francs Ripuaires et les Bourguignons avaient tous un code particulier. Justice. Tribunaux.

La loi à laquelle obéissaient les Francs Saliens, et qui prit d'eux le nom de *loi salique*, ne fut rédigée qu'après la conquête; mais elle le fut d'après des maximes fort antérieures à l'invasion des Francs dans les Gaules : cette loi établissait d'injurieuses différences entre la race des Lois des barbares. Compositions pécuniaires.

Francs et la race des Gaulois-Romains. C'était au poids de l'or que l'on estimait la réparation des plus grands crimes ; en se soumettant à payer une certaine somme, chacun pouvait impunément voler, tuer, incendier. Dans ces sortes de compositions, la loi estimait toujours la vie d'un Franc le double de celle d'un Romain ; celle-ci n'était guère évaluée au-dessus du prix d'un taureau : cependant les hommes d'église étaient respectés et jouissaient de plusieurs priviléges. Sous les fils de Clovis, les lois pénales devinrent plus sévères, et la peine de mort fut substituée en certains cas aux amendes. La loi des Francs Ripuaires, promulguée par Thierry Ier, établissait la compensation pour les offenses sur des principes semblables à ceux de la loi salique. La loi des Bourguignons, dite *loi gombette*, et dont Gondebaud fut le premier auteur, était plus favorable aux anciens habitants que les lois des Francs Saliens et des Francs Ripuaires : semblable en cela à la loi des Visigoths, elle n'établissait, pour les offenses commises envers les personnes, aucune différence entre les Romains et les conquérants.

Toutes les lois des barbares prouvent que ces peuples avaient une foi sans bornes à l'intervention immédiate et constante de la Divinité dans les intérêts humains. Les unes établissaient pour preuves judiciaires le serment des amis et des parents de l'accusé ou du débiteur ; d'autres, l'événement d'un duel entre les parties ; quelques-unes enfin prescrivaient les épreuves de l'eau et du feu. On obligeait l'accusé à toucher un fer ardent, ou à plonger sa main dans l'eau bouillante ; son bras était ensuite soigneusement enveloppé ; et après un certain nombre de jours, si la brûlure laissait des traces, le malheureux était puni comme coupable ; sinon, son innocence était pro-

Épreuves judiciaires.

clamée. On croyait obtenir ainsi, comme par le duel, le jugement de Dieu même.

Les Francs libres se distinguaient extérieurement des Romains par leur longue chevelure. Lorsqu'un Franc entrait dans l'Église, on lui coupait les cheveux, et dès lors il ne pouvait plus aspirer au trône ou au commandement des armées. L'esclavage subsistait ; les vainqueurs disposaient encore, après le combat, de la liberté des vaincus : dans le partage ou la vente des biens, les cultivateurs étaient vendus avec le sol comme des troupeaux. Hommes libres et esclaves.

Les biens territoriaux se divisaient chez les barbares en deux espèces principales : en *alleux* et en *bénéfices* ou *fiefs*. Les *alleux* étaient des biens libres de toute redevance, et qui appartenaient en toute propriété, soit aux conquérants, soit aux vaincus : ils ne pouvaient chez les Francs, en vertu de la loi salique, être transmis aux femmes. Les *bénéfices* étaient les terres que les rois détachaient du domaine royal, pour en gratifier leurs leudes. La possession des bénéfices entraînait avec elle obligation de service militaire, et ne constituait point une propriété inaliénable. Les charges de duc et de comte, possédées par les premiers seigneurs, n'étaient pas non plus transmissibles par droit d'hérédité à leurs enfants : mais, dans la suite, les guerriers les plus braves, enrichis par la faveur royale, formèrent une aristocratie redoutable ; ils devinrent plus puissants à mesure que l'autorité royale s'affaiblissait ; et leurs prétentions s'étant accrues avec leurs forces, ils rendirent leurs domaines et leurs titres héréditaires dans leurs familles. Cette usurpation des grands fut une des causes principales qui amenèrent la chute de la dynastie mérovingienne. Biens territoriaux. Alleux et bénéfices.

II.

La Gaule sous les fils de Clovis.

Thierry I, Clothaire I, Childebert I, Clodomir. 511.

Des guerres fratricides et des forfaits atroces marquent le règne des descendants de Clovis. Les enfants de ce prince divisèrent entre eux ses États avec une ignorance barbare, et ce grossier partage fut la source de sanglantes querelles.

Thierry résidait à Metz, capitale de la France orientale; Clothaire habitait Soissons; Childebert, Paris, et Clodomir, Orléans. Ces trois derniers se partagèrent en outre les terres et les cités conquises dans l'Aquitaine. De leur vivant, un grand nombre de tribus germaines s'allièrent aux Francs, dont la confédération s'étendit jusqu'à l'Elbe. Les Frisons, les Saxons et les Bavarois y furent compris; les Thuringiens, réunis aux Varnes et aux Hérules, s'étaient répandus sur les bords de l'Elbe et du Necker, où ils avaient formé une nouvelle monarchie. Souillés d'effroyables atrocités, ils résistèrent aux Francs; ceux-ci marchèrent contre eux sous Thierry et Clothaire, qui les vainquirent en deux grandes batailles, firent assassiner les princes thuringiens, passèrent une partie de la nation au fil de l'épée, et réunirent la Thuringe à la monarchie des Francs.

Sigismond, fils de Gondebaud, assassin de Chilpéric, père de la reine Clotilde, régnait alors en Bourgogne. Cette princesse, veuve de Clovis, après quarante années écoulées depuis ce meurtre, jura d'en tirer vengeance, quoique le meurtrier n'existât plus. Elle résolut de faire expier au fils le crime du père, et, réunissant ses enfants,

elle leur fit promettre de venger la mort de Chilpéric. Clodomir et Clothaire entrent aussitôt en Bourgogne, gagnent une bataille, font prisonnier le roi Sigismond, et le jettent dans un puits, avec sa femme et ses enfants. Goudemar, frère du roi vaincu, devient son vengeur. Il défait l'armée de Clodomir à Véséronce, sur le bord du Rhône, tue Clodomir, chasse les Francs, et est reconnu roi par les Bourguignons, sur lesquels il règne jusqu'en 532. Clothaire et son frère Childebert l'attaquent de nouveau; ils sont vainqueurs, et s'emparent de son royaume.

Guerre en Bourgogne. Bataille de Véséronce. 524.

Thierry I, Childebert I, Clothaire I. 524.

Ces deux princes se souillèrent d'un crime affreux après la mort de leur frère Clodomir, qui avait laissé trois enfants en bas âge, élevés par leur aïeule Clotilde. Clothaire et Childebert convoitent l'héritage de leurs neveux; et, pour obtenir qu'ils soient livrés en leur pouvoir, ils s'engagent à les faire couronner. Les jeunes enfants arrivent fort joyeux près de leurs oncles, suivis de leurs domestiques et de leurs gouverneurs. Tout à coup ils en sont séparés, on les enferme, et leur suite est plongée dans les cachots. Clothaire et Childebert envoient alors à Clotilde, leur mère, des ciseaux et un poignard, en lui ordonnant de choisir du cloître ou de la mort pour ses petits-enfants: « Plutôt la mort! » reprend Clotilde exaspérée. Les rois se rendent aussitôt auprès de leurs neveux : Clothaire en égorge deux de ses mains, et tous leurs serviteurs sont massacrés. Le troisième fils de Clodomir, nommé Clodoald, échappa à la fureur de ses oncles; il se fit religieux, et fonda le monastère de Saint-Cloud.

Meurtre des enfants de Clodomir.

Thierry Ier, l'aîné des fils de Clovis, mourut en 534, après avoir ravagé l'Auvergne, qui avait tenté de secouer son joug. Son fils Théodebert lui succéda.

Childebert I, Clothaire I, Théodebert I.

Partage de l'empire des Goths entre les petits-fils de Théodoric. 526.

L'empire des Goths penchait alors vers son déclin : le grand Théodoric n'était plus; ce prince avait gouverné l'Italie, l'Espagne et le midi de la Gaule; il avait reconquis sur les Francs une grande partie des provinces enlevées aux Visigoths après la bataille de Vouglé, et il s'était efforcé de rétablir dans ses États les lois, les usages et les mœurs de l'empire romain; mais un fils lui fut refusé pour recueillir son immense héritage; il n'eut que deux filles, Amalasonthe et Théodegothe, et par elles deux petits-fils, Athalaric et Amalaric, entre lesquels il partagea ses États. Athalaric eut le royaume des Ostrogoths en Italie, avec les provinces des Gaules jusqu'au Rhône et à la Durance. Amalaric, fils d'Alaric II et de Théodegothe, régna sur les Visigoths en Espagne, et dans les Gaules, du pied des Pyrénées, jusqu'au Lot et au Rhône. Ce prince résidait à Narbonne, et il épousa Clotilde, fille de Clovis. Clotilde était catholique, au milieu d'un peuple arien : outragée par la populace, elle le fut encore plus cruellement par son mari; son sang coula, elle le recueillit sur son voile, et un serviteur fidèle porta aux rois francs, ses frères, ce voile sanglant, comme un appel à leur vengeance. Enflammé de fureur à cette vue, Childebert se mit en marche, et conduisit une armée de Francs sur la frontière de la Septimanie[1]; il battit les Visigoths. Amalaric, épouvanté, s'enfuit à Barcelone, où il périt assassiné. Childebert livra Narbonne au pillage, puis il revint vers Paris, chargé des dépouilles de la riche province dont il négligea de s'assurer la possession, et qui retomba au pouvoir des Visigoths.

Invasions des Francs sous Childebert I, dans la Gaule visigothe. 530.

[1] Le nom de *Septimanie* commençait à prévaloir sur celui de première *Narbonnaise*, donné par les Romains à la contrée qui est aujourd'hui le *Languedoc*.

La race de Théodoric cessa, vers la même époque, de régner en Italie, où son petit-fils Athalaric mourut en bas âge : les Ostrogoths, après sa mort et celle de son successeur Théodat, second mari de sa mère Amalasonthe, se donnèrent pour maître Vitigès, le plus habile de leurs généraux; ils étaient alors en guerre avec l'empereur d'Orient Justinien. Ce prince demanda l'appui du roi franc Théodebert Ier, fils de Thierry, contre les Ostrogoths, et Théodebert fut également appelé par ceux-ci, comme leur libérateur, contre Justinien. Il passa les Alpes à la tête d'une armée nombreuse, reçut de l'or des deux parts; puis, au mépris de ses engagements, fit un carnage affreux des deux armées, mit la Lombardie à feu et à sang, brûla Gênes et Pavie, et se fit céder la Provence par les Ostrogoths, dont l'empire, déjà chancelant, acheva de succomber sous les coups de Bélisaire et de Narsès, illustres généraux de Justinien.

Décadence et fin de l'empire des Ostrogoths en Italie. 533-553.

Théodebert méditait d'envahir l'empire d'Orient, lorsqu'il mourut en 548, laissant le trône à son fils Théodebald, qui ne régna que sept ans : à la mort de celui-ci, Clothaire, son grand-oncle, s'empara de son royaume : son autre oncle Childebert, jaloux de cette usurpation, suscita contre Clothaire Chramne, fils de ce prince, et le soutint d'abord de ses armes; mais bientôt lui-même tomba malade à Paris et mourut. Clothaire recueillit toute la succession, poursuivit son fils rebelle, le prit et le fit brûler vif avec sa femme et ses filles. Il avait succédé seul à ses trois frères aînés, et réunissait sous son empire la Gaule romaine tout entière, dans laquelle se trouvaient comprises la Savoie, la Suisse, les provinces rhénanes et la Belgique; son pouvoir s'étendait au delà du Rhin sur les duchés d'Allemagne, de Thuringe et de Bavière, et

Childebert I, Clothaire I, Théodebald. 548.

Childebert I, Clothaire I. 555.

Clothaire I. 558.

sur le pays des Saxons et des Frisons. Il ne fit aucun usag de cette force colossale; et l'unique souvenir qui resta de deux années pendant lesquelles il gouverna seul la mo narchie des Francs, fut le meurtre de son fils. Il succomb un an après cette horrible exécution, et s'écriait, étonn de mourir : « Quel est ce roi des cieux qui tue ainsi le grands rois de la terre? »

III.

La Gaule sous les fils et petits-fils de Clothaire Ier. — Rivalité de Frédégonde et de Brunehaut. — Épisode de Gondevald.

Caribert I, Gontran, Chilpéric I, Sigebert I, fils de Clothaire. 561. Mort de Caribert I. 567. Nouveau partage.

Clothaire Ier laissa quatre fils, Caribert, Gontran, Chilpéric et Sigebert, qui se partagèrent ses États. Cari-bert vécut peu; il ne laissa point d'enfant mâle, et de sa mort date, entre les trois frères survivants, un nouveau partage qu'il est important de bien connaître. La vaste contrée située entre le Rhin et la Loire fut divisée en deux parts, comme par une ligne qui se serait étendue du nord au midi, des bouches de l'Escaut jusqu'aux environs de Langres près des sources de la Saône [1] : la partie située à l'occident de cette ligne fut nommée la *Neustrie;* l'autre partie, située à l'orient, fut nommée *Austrasie.* La Neustrie échut en partage à Chilpéric, l'Austrasie à Sigebert. La Bourgogne ou Burgondie formait la troisième grande division de la Gaule; elle échut à Gontran. De vastes contrées postérieurement conquises étaient regardées comme des appendices de l'empire franc,

[1] Voyez carte n° 5.

et il était convenu qu'on en ferait des partages séparés : c'étaient la Provence, l'Aquitaine et la Novempopulanie. La première fut affectée tout entière à la France orientale, à l'Austrasie et à la Bourgogne, et partagée entre Sigebert et Gontran. La seconde fut divisée en trois parts réputées égales, dont chacune forma une petite Aquitaine; enfin, la Novempopulanie fut partagée entre Chilpéric et Sigebert, à l'exclusion de Gontran. Les provinces germaniques, gouvernées par des ducs que nommaient les rois, furent à peine considérées dans ce partage; elles échurent avec l'Austrasie à Sigebert, qui, afin de les mieux surveiller, transféra sa résidence de Reims à Metz, dont il fit sa capitale[1]. Les trois frères firent une convention bizarre à l'égard de la ville de Paris : chacun d'eux s'engagea, en raison de l'importance de cette ville, à n'y entrer qu'avec le consentement des deux autres. Ce partage célèbre de l'héritage de Clothaire Ier fut fait en l'année 567.

Sanglantes rivalités de Brunehaut et Frédégonde.

Chilpéric et Sigebert se signalèrent par leurs haines fratricides, et furent surpassés en audace, en ambition et en barbarie par leurs femmes, dont les noms acquirent une grande et triste célébrité.

Sigebert avait épousé Brunehaut, fille du roi des Visigoths; et Chilpéric, surnommé le Néron de la France, jaloux de l'alliance contractée par son frère, écarta les prétentions de sa maîtresse Frédégonde pour épouser Galsevinthe, sœur de Brunehaut. Il avait à cette époque déjà trois fils d'une première femme nommée Andovère, qu'il répudia, et enferma dans les prisons de Rouen. Peu après

[1] Sigebert suivit en cela l'exemple de Thierry, fils de Clovis, et de ses deux successeurs, dont Metz fut la résidence et la capitale.

son second mariage, il fit étrangler Galsevinthe, à l'instigation de Frédégonde, et la prit elle-même pour femme. Brunehaut jura de venger sa sœur : les inimitiés de ces deux reines firent couler des flots de sang.

Après une guerre malheureuse contre son frère Sigebert, Chilpéric se soumit, demanda la paix, et accepta un traité qu'il viola presque aussitôt en reprenant les armes. Sigebert, furieux, marche sur Paris, met tout à feu et à sang autour de la ville, s'en empare, et force Chilpéric à s'enfermer dans Tournay avec sa femme et ses enfants : l'armée austrasienne investit cette place, et Sigebert s'écrie qu'il tuera Chilpéric ; mais d'abord il veut se faire élire roi de Neustrie, et il désigne pour cette solennité le domaine royal de Vitry. L'évêque de Paris, Germanus[1], essaye en vain de fléchir Sigebert en excitant la pitié de la reine Brunehaut, plus ardente encore à la vengeance que son époux ; il s'adresse au roi lui-même : « Roi Sigebert, dit-il, si tu renonces à mettre à mort ton frère, tu seras victorieux ; si tu as une autre pensée, tu mourras. » Sigebert persiste dans ses projets fratricides ; il arrive à Vitry : là il est élevé sur le pavois, on le proclame roi de Neustrie dans l'assemblée des Francs. Tout à coup, au milieu des réjouissances de cette solennité, deux jeunes émissaires de Frédégonde frappent le roi de couteaux empoisonnés ; il meurt, son armée se disperse, et Chilpéric recouvre sa couronne.

Dangers de Chilpéric I.

Mort de Sigebert I. 575.

Sigebert avait eu de la reine Brunehaut un fils, encore enfant, nommé Childebert, et deux filles : à la nouvelle de sa mort, on retient sa famille captive au palais des

[1] L'Église le canonisa, et il est connu sous le nom de saint Germain.

Thermes ; mais Gondebaud, seigneur austrasien, assure l'évasion du jeune Childebert : l'enfant royal est descendu dans un panier par une fenêtre du palais, un serviteur fidèle le met en croupe sur son cheval et l'emmène avec lui à Metz, où Childebert II est proclamé roi d'Austrasie en 575.

Gontran, Chilpéric, Childebert II. 575.

Brunehaut tombe avec ses deux filles au pouvoir de Frédégonde : le roi l'envoie prisonnière à Rouen, où elle inspire une violente passion à Mérovée, fils de Chilpéric et de la malheureuse Andovère : Mérovée l'épouse et l'arrache à sa prison. Frédégonde alors persuade au roi que son fils, en s'unissant à sa rivale, a résolu de le détrôner : Chilpéric poursuit de sa vengeance les deux époux : Brunehaut fuit en Austrasie, Mérovée cherche un refuge à Tours dans la basilique de Saint-Martin. En vain l'évêque Grégoire intercède pour lui ; Frédégonde est implacable : Mérovée se fait donner la mort, et tous ses serviteurs périssent dans les tortures. Un seul enfant nommé Clovis, du premier lit de Chilpéric, avait survécu ; Frédégonde a résolu sa mort : elle l'accuse, ainsi que sa femme, de sortiléges et de maléfices à l'égard de ses propres enfants : la jeune femme est livrée aux bourreaux, Clovis est poignardé à Noisy.

Les princes mérovingiens, barbares parvenus aux jouissances du luxe et de la civilisation romaine avant d'avoir dépouillé leurs instincts sauvages, n'imposaient aucun frein à leurs passions désordonnées, et déjà l'on pouvait prévoir la fin prématurée vers laquelle toute leur race se précipitait. Un jour que Chilpéric résidait dans son palais de Braine, deux évêques gaulois, Salvius d'Alby et Grégoire de Tours, se promenaient ensemble autour de la demeure royale ; tout à coup Salvius s'arrête, et dit à Grégoire :

« Ne vois-tu rien au-dessus de ce bâtiment ? » L'évêque de Tours répondit : « Je vois le belvédère que le roi fait construire. — N'aperçois-tu rien de plus ? — Non ! Si tu vois quelque chose, dis-le-moi. » Salvius fit un soupir, et reprit : « Je vois le glaive de la colère de Dieu suspendu sur cette maison. »

Invasion de Chilpéric I en Bourgogne. Sa mort. 584.

Chilpéric, rétabli sur le trône, ne contint plus son ambition et sa cupidité ; il envahit les États de son frère Gontran, durant une guerre de ce prince contre les Lombards, et s'appuya, dans son agression, sur les peuples de l'Aquitaine. Une armée d'Aquitains, sous les ordres de Didier, comte de Toulouse, marcha contre la Bourgogne ; mais Gontran avait pour chef de ses troupes un grand capitaine, le patrice [1] Mummoles : celui-ci, après avoir exterminé les Lombards, attaque les Aquitains, détruit leur armée, et reprend toutes les places dont Chilpéric s'est emparé. Six ans plus tard, une nouvelle invasion des Neustriens en Bourgogne fut encore repoussée, et Chilpéric périt bientôt après, assassiné dans la forêt de Chelles par l'ordre de Frédégonde. De tous les enfants mâles qu'il avait eus de cette femme sanguinaire, un seul, en bas âge, nommé Clothaire, lui survécut : sa mère en prit la tutelle, et, menacée à la fois par tous les ennemis que ses crimes lui avaient suscités, elle se mit avec son fils sous la protection du roi Gontran.

Gontran Childebert II, Clothaire II. 584.

Gontran voyant deux enfants, Clothaire II et Childebert II, assis sur les trônes de Neustrie et d'Austrasie, espéra réunir en sa main toute la monarchie des Francs : mais les jeunes rois avaient pour mères, l'un Frédégonde,

[1] Le *patrice* était, après le roi, le premier dignitaire chez les Burgondes ou Bourguignons.

l'autre Brunehaut ; toutes deux savaient disputer le pouvoir et en user.

Brunehaut unissait à un génie actif et vaste des passions indomptables ; elle voulut à la fois punir sa rivale et maintenir les Austrasiens sous son pouvoir : ceux-ci, voisins de la Germanie, berceau de leurs aïeux, étaient alors le peuple le plus indiscipliné de la Gaule : Brunehaut aimait la civilisation romaine, elle désirait établir dans les États de son fils la centralisation du pouvoir monarchique et le système du gouvernement romain pour la levée des deniers publics ; mais les grands d'Austrasie supportaient avec impatience le joug de l'autorité royale, la fiscalité romaine leur était surtout odieuse : ils regardaient l'impôt comme un tribut honteux qui ne devait être acquitté que par les vaincus ; ils se liguèrent contre Brunehaut, et furent ses plus dangereux ennemis. Les rois francs étaient jusqu'alors dans l'usage d'établir un de leurs leudes au-dessus des officiers de leur maison, comme intendant des domaines royaux : celui-ci, qui avait le titre de *major domus* ou *major dome*, fut nommé plus tard maire du palais des rois, et n'était que leur premier domestique : mais après la mort de Sigebert, les grands d'Austrasie, jaloux de l'autorité de Brunehaut, élurent eux-mêmes un de leurs *maires du palais* ; et ajoutèrent aux attributions de sa charge celle de les présider et de veiller sur le jeune roi. Brunehaut voulut en vain s'opposer à cette aristocratie hautaine, qui prétendait partager la tutelle de son fils ; elle se contint jusqu'à ce que Childebert fût d'âge à gouverner par lui-même ; elle lui inspira une dissimulation profonde, et voulut qu'en s'exerçant à vaincre d'abord des ennemis plus éloignés, il acquît la force nécessaire pour dompter ceux qui l'entouraient.

Politique de Brunehaut.

Progrès de l'autorité royale.

Ce n'était pas seulement en Austrasie qu'une réaction s'annonçait contre les descendants de Mérovée. La royauté n'était plus dans toute la Gaule ce qu'elle avait été jadis dans les forêts sauvages de la Germanie ; une multitude de causes avaient concouru à ses progrès : la conquête de vastes contrées, la possession de nombreux domaines et de grands trésors, fruits d'immenses dépouilles, la rareté des plaids nationaux par suite de la dispersion des conquérants, enfin, les traditions de la majesté de l'empire romain et du pouvoir absolu de l'empereur, tout servait l'ambition des rois issus de Clovis ; ils se crurent les légitimes successeurs des Césars, et ils usurpèrent graduellement sur leurs propres compagnons d'armes, sur l'aristocratie franque, une autorité arbitraire et despotique.

Réaction aristocratique.

Cependant l'aristocratie résista ; elle avait perdu de sa force en se disséminant, elle en acquit en devenant propriétaire de biens territoriaux : mobile jusqu'alors, elle se fixa, elle acquit de la perpétuité avec la propriété, elle fut le recours d'une multitude d'hommes libres, qui cherchèrent son appui contre les exactions du fisc et des officiers royaux auprès de patrons puissants : le patronage s'étendit malgré les défenses des rois ; l'Église elle-même, après avoir d'abord favorisé les progrès de l'autorité royale, se lassa d'un despotisme qui ne respectait plus ses immunités et ses priviléges, et les évêques se liguèrent avec les principaux leudes.

Complot des leudes et des évêques. Révolte des peuples du Midi sous Gondevald.

Une conspiration redoutable fut ourdie par eux, durant la minorité de Clothaire II, contre les rois d'Austrasie et de Bourgogne, Childebert et Gontran. Ils désiraient un roi qui fût entre leurs mains un passif instrument, et ils jetèrent les yeux sur un fils naturel et non reconnu de Clothaire I[er], nommé Gondevald. Celui-ci, redoutant

l'ombrageuse jalousie des rois ses frères, avait cherché un refuge à Constantinople auprès de l'empereur Maurice. Aucun homme n'était plus propre, par son nom et par son caractère, à servir les projets des ambitieux dans la Gaule. Un seigneur austrasien, que ses perfidies ont rendu honteusement célèbre, Gontran Boson, fut député, par les leudes de Bourgogne et d'Austrasie, auprès de Gondevald, pour le séduire par l'appât d'une part brillante dans l'héritage de Clothaire Ier, son père ; il flatta en même temps l'empereur Maurice de l'espérance de recouvrer une partie des droits impériaux sur les Gaules, en favorisant l'entreprise de Gondevald ; et ce dernier quitta Constantinople avec d'immenses richesses qu'il reçut en don de l'empereur. Mais les trésors qui dans sa pensée devaient aider à ses succès, préparèrent sa ruine : ils tentèrent la cupidité du traître Boson, qui les déroba, retourna en Austrasie, et acheta son pardon du roi Childebert.

Gondevald fut cependant accueilli avec enthousiasme dans le midi de la Gaule. Les Aquitains et les Provençaux, chez qui la civilisation romaine s'était le mieux conservée, supportaient impatiemment le joug barbare des Francs : ils tentèrent de s'affranchir après la mort de Chilpéric, et l'insurrection s'étendit surtout dans les parties de l'Aquitaine soumises aux rois de Neustrie et de Bourgogne. Les hommes les plus puissants de ces contrées embrassèrent la cause de Gondevald : il vit à la tête de ses armées Didier, duc de Toulouse, Bladast, duc de Bordeaux, et le fameux patrice Mummoles, qui, jadis général du roi Gontran, était devenu son ennemi. Gondevald s'annonça comme héritier de Clothaire Ier, dans les parties de l'Aquitaine dépendantes de la Neustrie et de la Bourgogne ; mais il respecta les droits de Childebert II dans l'Aquitaine austrasienne.

Bordeaux, Toulouse et d'autres grandes villes ouvrirent leurs portes à Gondevald, et la plus grande partie de la Gaule au sud de la Loire fut gagnée ou conquise. Des députés se rendirent alors auprès du roi Gontran, et le sommèrent de donner à Gondevald la part du royaume qui lui était due : « Autrement il viendra, dirent-ils, avec son armée, il te livrera bataille, et Dieu jugera s'il est ou non le fils de Clothaire. » Gontran, pour réponse, les livra aux tortures ; puis, effrayé des progrès de l'insurrection, il fit inviter son neveu Childebert II à s'unir avec lui contre Gondevald, et l'entraîna dans son alliance en l'adoptant pour son héritier.

Chute de Gondevald. A l'approche des formidables armées de Bourgogne et d'Austrasie, les défections commencèrent en Aquitaine ; le duc Didier donna l'exemple : Gondevald, abandonné par une grande partie des Aquitains, est réduit à chercher un refuge dans la ville de Comminges (cité des Convènes), et s'y enferme avec Mummoles et une troupe de vaillants guerriers. Cette ville, bâtie sur une roche escarpée, était défendue par la nature, par de formidables remparts, et surtout par le génie de l'invincible Mummoles. Les assiégeants comprirent qu'ils ne dompteraient point par les armes le vainqueur des Lombards ; et, après avoir inutilement employé contre lui la force, ils l'attaquèrent avec succès par la séduction. Mummoles promit de livrer Gondevald. Il se rendit avec les principaux chefs auprès du prince, et lui dit : « Sors de la ville, va au-devant de tes frères, et sois sans crainte. » Gondevald se vit perdu, et répondit en versant des larmes : « Je suis venu dans les Gaules à votre prière, j'y suis venu avec d'immenses trésors : ils m'ont été ravis, et, sauf l'aide de Dieu, j'ai placé en vous toute mon espérance ; que Dieu soit juge entre vous et moi. »

Mummoles et les chefs furent inflexibles; ils conduisirent Gondevald hors de la ville, et le livrèrent à Ollon, comte de Bourges, et à ce même Gontran Boson qui l'avait dépouillé de ses trésors. « Juge éternel, dit l'infortuné prince, vengeur de l'innocence, venge-moi de ceux qui m'ont livré innocent à mes ennemis !... » Il descendit vers l'armée des assiégeants, rangée dans la plaine : « Voilà, dit le comte Ollon, celui qui se dit le fils et le frère des rois; » et aussitôt il l'abattit d'un coup de lance. Comme il se relevait, il fut renversé de nouveau, et frappé à mort d'un fragment de roche lancé par Boson. Ainsi périt Gondevald, après avoir durement éprouvé l'inconstance des hommes et les plus extrêmes vicissitudes de la fortune.

La trahison ne profita point aux traîtres : l'armée austro-bourguignonne pénétra dans la ville, qu'elle livra aux flammes : habitants, prêtres, soldats, tout périt par le fer et le feu. Mummoles ne fut point épargné : sa rébellion avait effacé ses services. Gontran le fit mettre à mort. Ce puissant chef périt assassiné au milieu de l'armée victorieuse par lui seul, et avec lui s'évanouit la grande conspiration qui avait fait trembler sur leurs trônes les rois de Bourgogne et d'Austrasie.

Ces deux princes conclurent ensuite un nouveau pacte dans le plaid solennel tenu à *Andelot;* les intérêts communs des royaumes de Bourgogne et Austrasie y furent réglés, et le survivant des deux rois y fut reconnu pour l'héritier de l'autre. Alors le roi Childebert, fort de ses succès en Aquitaine, de l'appui de Gontran et du génie de sa mère Brunehaut, secoua le joug de ses leudes, et en fit périr plusieurs dans les supplices. Un complot contre sa vie fut découvert : un puissant seigneur, le féroce

Plaid d'Andelot. 587.

Vengeances de Childebert II.

Ranking, devait le frapper de sa main ; il est mandé devant Childebert, et le trouve environné de ses gardes ; le roi le prévient, et le fait tuer sous ses yeux. Dans une autre occasion, il convie sa cour et Magnovald, le plus redoutable des grands, au spectacle d'un combat d'animaux ; et tandis qu'un taureau expire dans l'arène, un guerrier y lance d'un coup de hache la tête de Magnovald. Enfin, le fameux Gontran Boson avait mérité la mort par ses crimes, et il fut, au plaid même d'Andelot, condamné par les deux rois. Gontran exécuta cet arrêt : il fit incendier, comme la retraite d'une bête féroce, la maison d'un évêque où Boson s'était réfugié : le coupable en sortit l'épée à la main ; il expira sur le seuil, percé d'une grêle de flèches, et, tout mort qu'il était, il demeura debout, cloué à la muraille : les actes de la justice ne se distinguaient pas alors de ceux de la violence, ils étaient aussi barbares que les crimes qu'ils devaient réprimer ou punir.

Mort de Gontran.

Childebert, dirigé par sa mère Brunehaut, étendit sa vengeance sur tous ses ennemis ; et tandis qu'il signalait son règne en Austrasie par des actes sanglants, le vieux roi Gontran terminait en Bourgogne le sien par des revers : ses armées furent battues dans la Septimanie ou Languedoc par les Visigoths, et reculèrent dans la Novempopulanie devant les Vascons, farouches montagnards des Pyrénées : le vieux roi mourut en 593 ; Childebert II, son fils adoptif, recueillit tout son héritage, qui comprenait les royaumes de Paris, d'Orléans et de Bourgogne.

Childebert II, Clothaire II. 593.

La succession du roi Gontran doublait les forces de l'Austrasie ; la reine Brunehaut crut le moment favorable pour se venger de son ancienne ennemie, et bientôt l'ar-

mée austrasienne marcha contre la Neustrie, où régnait le jeune Clothaire II, sous la direction de sa mère Frédégonde et du maire du palais Landeric. Frédégonde prévint sa rivale; elle s'empara de Soissons, et présenta la bataille dans les champs de *Truccia*, près de Château-Thierry. L'armée de Childebert fut tout à coup saisie d'effroi à l'aspect d'une forêt mouvante qui semblait marcher vers elle : c'était l'armée des Neustriens, qui portaient devant eux des branches d'arbres revêtues de feuillage, afin de cacher leur nombre : les Austrasiens prirent la fuite, et Childebert accepta une paix qui ne pouvait être qu'une courte trêve. Il survécut peu à sa défaite, et mourut, après d'autres expéditions guerrières, en 596, laissant deux fils en bas âge, Théodebert et Thierry.

Défaite des Austrasiens à Truccia. 593.

Mort de Childebert II. 596.

On vit alors les trois royaumes des Francs reconnaître pour rois trois enfants : Clothaire II régnait en Neustrie; Théodebert II, en Austrasie; et Thierry II, en Bourgogne : le premier sous la tutelle de Frédégonde, les deux autres sous celle de Brunehaut. La haine implacable de ces deux femmes ralluma les hostilités; et, dans une grande bataille livrée à Latofao, près de Sens, par Frédégonde et Landeric, aux enfants de Childebert, les Austrasiens et les Bourguignons prirent la fuite : Frédégonde rentra victorieuse dans Paris; elle reconstitua, dans son intégrité, l'ancien royaume de Neustrie, et mourut après avoir triomphé de tous ses ennemis par le fer et par le poison.

Clothaire II, Théodebert II, Thierry II. 596.

Mort de Frédégonde. 597.

Les entreprises de Brunehaut étaient beaucoup plus difficiles que ne l'avaient été celles de sa rivale, et son génie rencontra toujours d'invincibles obstacles : les grands d'Austrasie, quelque temps domptés par Childebert, voulurent se rendre indépendants durant l'enfance de son fils, et se liguèrent encore une fois contre l'autorité

royale : en vain Brunehaut, pour s'attacher Théodebert, lui avait fait épouser une jeune esclave qu'elle croyait dévouée à sa personne; cette femme s'unit contre elle aux grands : Brunehaut, pour sauver sa vie, quitta en fugitive le palais de Théodebert et l'Austrasie, et chercha un asile en Bourgogne, où elle fut accueillie avec de grands honneurs par son autre petit-fils le roi Thierry et par les seigneurs bourguignons. On dit qu'elle eut recours au crime, et qu'elle corrompit les mœurs du jeune prince pour mieux le soumettre à ses volontés. Irritée contre Théodebert, qui avait secondé ou permis les violences auxquelles elle s'était vue en butte en Austrasie, Brunehaut ajourna sa vengeance sur lui jusqu'à ce qu'il eût assouvi sa haine sur le fils de Frédégonde. Animés par leur aïeule, les deux frères, Théodebert et Thierry, firent alliance contre Clothaire II : les armées réunies d'Austrasie et de Bourgogne rencontrèrent les Neustriens à Dormeille, dans le pays de Sens. Clothaire fut vaincu, le carnage fut effroyable : on avait vu, disent les chroniqueurs du temps, l'ange exterminateur agiter son glaive de feu au-dessus des deux armées. Deux ans plus tard, Brunehaut, à la tête des Bourguignons, remporta une nouvelle victoire à Étampes sur les Neustriens; Clothaire allait tomber en ses mains, lorsqu'elle apprit que le roi d'Austrasie, Théodebert, avait traité à Compiègne avec l'ennemi commun, qu'il pouvait écraser : cette paix sauva le fils de Frédégonde et remplit de rage l'âme de Brunehaut, qui ne songea plus dès lors qu'à punir Théodebert : elle arme Thierry contre son frère, et, après une guerre sanglante de plusieurs années entre les Bourguignons et les Austrasiens, les armées des deux peuples se rencontrent dans les champs déjà fameux de Tolbiac. La mêlée fut horrible : les combattants, dit

Fuite de Brunehaut en Bourgogne.

Défaites de Clothaire II à Dormeille et à Étampes 602-604.

Victoire des Bourguignons à Tolbiac. 611.

Frédégaire, étaient tellement pressés, que les morts n'avaient pas de place pour tomber, et restaient debout les uns contre les autres, comme s'ils eussent été vivants. Théodebert, vaincu, prit la fuite; mais il tomba aux mains de son frère, qui fit égorger son jeune fils sous ses yeux. Théodebert lui-même périt massacré par l'ordre de son implacable aïeule; Thierry mourut subitement l'année suivante.

Mort de Théodebert II et de Thierry II. 612.

Les prêtres seuls élevèrent dans ce temps la voix pour flétrir tant de forfaits, et leur pieux courage mit souvent leur vie en péril. Les crimes de Frédégonde arrachèrent à Prétextat, évêque de Rouen, quelques paroles chrétiennes et hardies; elle le fit assassiner au pied de l'autel : d'autres hommes évangéliques reprochèrent à Brunehaut, presque sexagénaire, de honteux débordements; l'un d'eux, saint Didier, fut lapidé par ses ordres. Un autre, nommé Columban, qui jouissait d'une grande réputation de sainteté, refusa, en présence de Brunehaut, de bénir les bâtards du roi; il brisa les coupes du festin qui lui était offert, et en répandit le vin à terre, en signe de réprobation des turpitudes royales; il fut exilé : chargé de la colère des princes et de la bénédiction des peuples, sa marche vers la frontière fut un triomphe.

Clothaire II, Sigebert II. 612.

Thierry laissait quatre fils, dont Sigebert, le plus âgé, avait à peine onze ans; Brunehaut entreprit de le faire couronner seul, et de maintenir l'unité des États de son père, en éludant la coutume des partages : cette tentative excita une rébellion; les grands appelèrent le roi de Neustrie, Clothaire II, pour se donner à lui; déjà Clothaire était sur la Meuse, et marchait sur le Rhin. Brunehaut se rend à Worms avec ses arrière-petits-fils, et, cherchant son appui dans les peuples de la Germanie, elle envoie

en Thuringe le jeune roi Sigebert, sous la conduite de Warnachaire, maire du palais en Bourgogne. Warnachaire découvre bientôt qu'il est lui-même en butte aux soupçons de la reine; il conspire aussitôt contre elle, et détourne les Germains de lui porter secours. Une partie des leudes austrasiens avait déjà passé dans le camp de Clothaire; les autres, à la tête de l'armée austrasienne, s'unissent aux Bourguignons, conduits par Brunehaut et le jeune Sigebert. Parmi les principaux conspirateurs, se distinguèrent deux puissants seigneurs d'Austrasie, dont les enfants devinrent, en s'unissant, la tige de la seconde dynastie royale de France : ce furent Arnolphe, depuis canonisé comme évêque de Metz, et Pepin de Landen ou le Vieux. Ils concoururent l'un et l'autre, sous l'autorité de Warnachaire, au succès du complot fameux qui avait pour but le renversement de la reine Brunehaut.

Conspiration des grands d'Austrasie contre Brunehaut. 613.

Origine de la dynastie carlovingienne.

Les armées réunies d'Austrasie et de Bourgogne rencontrent les Neustriens sur les bords de l'Aisne en Champagne. Les conjurés se déclarent alors; Clothaire II est salué comme roi de tous les Francs, et trois des fils de Thierry lui sont livrés : il fait égorger le jeune roi Sigebert avec un de ses frères, il en exile un autre en Neustrie; le quatrième lui échappe, et ne reparaît plus. Enfin, l'altière Brunehaut elle-même tomba dans les mains du fils de Frédégonde, qui se vengea comme l'eût fait sa mère. Brunehaut, fille, femme, sœur et mère de rois, fut abandonnée pendant trois jours aux bourreaux, puis promenée demi-nue dans le camp, sur un chameau, et exposée aux outrages de la soldatesque : enfin, on l'attacha vivante à la queue d'un cheval sauvage, qui mit son corps en lambeaux. Elle avait été quarante-huit ans la terreur de ses ennemis, et succomba enfin pour avoir voulu im-

Mort de Brunehaut. 613.

poser à un peuple demi-sauvage le gouvernement d'une civilisation avancée. Les esprits grossiers des Francs ne comprenaient pas les avantages de l'unité d'un vaste empire, et, lors même qu'ils les auraient compris, ils auraient refusé de leur sacrifier leur ambition individuelle et leur farouche indépendance. Brunehaut aimait les arts; elle fit réparer quelques chaussées romaines et restaurer plusieurs beaux monuments : son zèle religieux prodigua des sommes immenses au clergé, et bâtit un nombre prodigieux d'églises et de monastères. Tout ce que fit cette reine fameuse reçut d'elle une empreinte gigantesque; son long règne fut souillé de beaucoup de forfaits, mais il ne s'écoula point sans une certaine grandeur ni sans quelque gloire.

Après la mort de Brunehaut, Clothaire II réunit sous son sceptre toute la monarchie des Francs, et il put bientôt reconnaître que l'unité de son vaste empire n'était qu'apparente : les grands d'Austrasie, en renversant Sigebert, avaient beaucoup moins songé à élever Clothaire qu'à s'agrandir eux-mêmes; ils voulaient un prince qui résidât auprès d'eux, afin de le diriger à leur gré; ils forcèrent le roi à s'associer au trône son fils Dagobert, et à le leur donner pour souverain. Dagobert était à peine sorti de l'enfance, et il régna sous la tutelle d'Arnolphe, évêque de Metz. Clothaire II. 613.

Le plus célèbre événement du règne de Clothaire II est le concile ou synode assemblé à Paris en 615, dans lequel siégèrent les deux aristocraties, celle des évêques et celle des seigneurs. L'édit fameux que cette assemblée promulgua fait époque dans l'histoire. Il marqua le succès de la réaction des grands contre les rois, en ébranlant le système de gouvernement arbitraire qu'ils avaient voulu Synode de Paris. Édit célèbre. 615

fonder. Par cet édit, les élections canoniques furent rétablies, les clercs demeurèrent indépendants de la justice séculière, défense fut faite au fisc de saisir les successions *ab intestat*, et d'augmenter les impôts; les juges et les officiers du roi furent rendus responsables : l'édit ordonna la restitution des bénéfices enlevés aux leudes, mit les riches veuves, les religieuses et les vierges à l'abri des caprices et des violences du prince, et décréta la mort contre les infracteurs. Un des principaux articles établissait que les juges ou comtes seraient toujours choisis entre les propriétaires des lieux où s'exercerait leur juridiction. Depuis lors, la dignité de comte appartint presque toujours au plus riche propriétaire de chaque pays, et le choix royal eut d'étroites limites. On sait peu de chose d'ailleurs sur le règne de Clothaire II : des guerres sanglantes éclatèrent entre lui et son fils Dagobert, dont il fut forcé de reconnaître l'indépendance. La vie de ce prince s'éteignit au milieu des troubles civils; il mourut en 628, avant d'avoir pu assurer l'établissement de son second fils Caribert.

III.

Règne de Dagobert Ier.

Dagobert I. Caribert II. 628. Le sceptre de Dagobert s'étendit sur les trois grands royaumes de la monarchie franque, la Neustrie, l'Austrasie et la Bourgogne : il en détacha l'Aquitaine, c'est-à-dire, le territoire qui s'étend entre la Loire, le Rhône et les Pyrénées, et il le laissa en partage à son frère Caribert. Celui-ci mourut bientôt, et son fils aîné périt assassiné, dit-on, par une faction dévouée à Dagobert. Ce prince reprit pos-

session des États de son frère ; il laissa cependant l'Aquitaine, à titre de duché, aux deux derniers fils de Caribert, nommés Boggis et Bertrand ; mais il se réserva sur eux tous les droits royaux : l'unité de la monarchie des Francs fut ainsi encore une fois reconstituée.

Si un roi mérovingien avait pu arrêter sa dynastie sur la pente fatale où elle était entraînée, Dagobert aurait eu cette gloire. Ce prince suivit les traces de la reine Brunehaut, et s'appuya, contre les grands, sur la population gallo-romaine, qui détestait leur tyrannie ; il fit de terribles exemples en Austrasie et en Bourgogne, et maintint les factieux dans l'obéissance par la crainte. Aucun des rois issus de Clovis ne fit mieux respecter son pouvoir et ne déploya plus de magnificence : les évêques, les leudes, les ambassadeurs étrangers, remplissaient sa cour ; les dépouilles d'une partie de l'Europe, l'or, la soie, les pierreries, étaient étalés aux regards dans ses palais rustiques et dans sa royale résidence de Clichy près Paris : le faste de Dagobert égalait presque celui des rois d'Orient. Dans la première période de son règne, il ne laissa point son âme s'amollir au milieu du luxe dont il s'entourait, et consacra ses soins à d'utiles travaux : ce fut lui qui fit reviser et écrire le corps des lois *saliques* et *ripuaires*, ainsi que les lois de ses vassaux allemands et bavarois. Il finit cependant par s'adonner à la débauche et à la cruauté ; il oublia la justice, et imposa de lourds tributs à ses peuples : ses armes ne furent point heureuses. Les Windi ou Venèdes, peuple slave, affranchis du joug des Avares par le Franc Samo, élurent celui-ci pour roi, prirent possession d'une partie de la Bohême, et s'établirent dans la vallée du Danube, qui était alors la grande voie de commerce de la Gaule septentrionale avec Constantinople

Dagobert I.

Sévérité, magnificence et travaux de Dagobert I.

Désastres des Francs en Germanie. 631.

et l'Asie ; une nombreuse caravane de Francs fut dépouillée et massacrée par ce peuple : Dagobert demanda satisfaction, et, n'ayant pu l'obtenir, il convia les Francs à la vengeance. Le ban de guerre fut publié dans tous ses États et chez ses vassaux du Nord et de l'Ouest ; les Allemands, les Thuringiens, marchèrent, unis aux Francs et aux Lombards, contre les Venèdes ; leurs armées périrent au milieu de pays incultes, et la puissance des Francs fut ébranlée dans toute la Germanie.

Dagobert, depuis lors, borna tous ses soins à contenir ses propres sujets dans l'obéissance. L'Austrasie, toujours prête à la révolte, le contraignit à s'associer au trône son fils Sigebert, âgé de trois ans, et à le lui donner pour roi. Dagobert confia l'enfant au duc Adalgésil ; mais il exigea et obtint que Pepin de Landen et d'autres seigneurs d'Austrasie demeurassent auprès de lui comme otages. Il désigna aussi et fit reconnaître pour roi de Neustrie et de Bourgogne un autre enfant, nommé Clovis. Les évêques et les grands d'Austrasie, *contraints*, dit l'historien du temps, *par la terreur de Dagobert*, jurèrent de sanctionner le partage de son empire. Ce prince, dans la dernière année de son règne, repoussa une invasion des Vascons, réprima une révolte en Aquitaine, et fit un traité avec les Bretons, qui reconnurent sa suprématie.

Dévotion de Dagobert I. Sa mort. 638.

Malgré les revers de ses armes contre les Venèdes et de nombreuses causes de dissolution intérieure, Dagobert régna, jusqu'à la fin, puissant et redouté ; il unissait, comme beaucoup de princes de sa race, à des goûts licencieux, une grande ferveur pour le culte et une dévotion superstitieuse : il fit des dons immenses au clergé, et couvrit la France d'églises et de couvents : il donna sa confiance au référendaire Audouen et à l'orfévre Éligius, directeur de

la monnaie royale : ces deux hommes, plus connus sous les noms de saint Ouen et de saint Éloi, furent canonisés l'un et l'autre, et leur mémoire est devenue populaire. Dagobert mourut en 638 ; il s'était montré généreux surtout envers le monastère de Saint-Denis, dont il revêtit la basilique d'or et de pierreries, et où il fut inhumé en grande pompe. Ce roi, malgré tous ses vices, surpassa en mérite la plupart des princes de sa famille. Lorsqu'il mourut, un siècle et demi s'était écoulé depuis l'élévation de Clovis au trône des Francs, et cette période, marquée par tant de dévastations et de crimes, fut la plus mémorable du règne des Mérovingiens.

CHAPITRE III.

Rois fainéants. Décadence et fin de la monarchie mérovingienne. De la mort de Dagobert Ier à la déposition de Childéric III.

638—752.

I.

Premiers rois fainéants. — Gouvernement d'Ébrouin, maire du palais de Neustrie.

Depuis la mort de Dagobert Ier, la famille mérovingienne n'offre plus que des fantômes de rois, abrutis par la mollesse et la débauche, et que l'histoire a justement flétris du nom de *rois fainéants*. Ils avaient, dans leur nullité même, un titre de plus à la couronne auprès de ceux qui régnaient en leur nom. A côté de la royauté

Usurpation des maires du palais.

grandissait la magistrature des maires du palais, qui déjà, durant quelques-uns des derniers règnes, avaient plusieurs fois substitué leur autorité à celle du monarque. Ils profitèrent de la faiblesse des Mérovingiens pour usurper de fait toute la puissance : élus par les leudes, ils s'étaient longtemps appuyés sur eux pour dominer les souverains; mais lorsque leur pouvoir fut bien établi, ils écrasèrent les grands, afin qu'il n'y eût plus d'autre autorité que la leur. Ils s'associèrent alors leurs fils, auxquels ils transmirent leur charge; et celle-ci finit par être considérée comme l'apanage d'une même famille, de même que le sceptre semblait appartenir de droit à la race de Clovis.

Sigebert III. Clovis II. 638.

Dagobert en mourant avait reconnu Éga pour maire en Neustrie, et Pepin de Landen en Austrasie, et leur avait confié la tutelle de ses deux fils Sigebert III et Clovis II, entre lesquels ses États étaient partagés : Éga mourut; Erkinoald lui succéda dans sa charge. L'enfance et le caractère des deux rois contribuèrent beaucoup à établir le pouvoir des maires du palais. Sigebert III, adonné tout entier à des pratiques religieuses, vécut en moine dans ses États d'Austrasie, et borna l'exercice de son autorité royale au soin d'enrichir les églises et de bâtir des couvents : il mourut dans la fleur de son âge. Clovis II ne vit, au contraire, dans la royauté de Neustrie et de Bourgogne, que la facilité funeste de satisfaire son goût désordonné pour la débauche. Cependant son autorité nominale s'étendit sur la monarchie entière des Francs; l'Austrasie le reconnut aussi pour roi. Le maire Pepin avait eu pour successeur son fils Grimoald : celui-ci, à la mort de Sigebert III, avait essayé de faire passer le sceptre dans sa famille; il fit conduire en Irlande le jeune Dagobert, fils de Sigebert, cacha le lieu de sa retraite, et osa mettre la

Usurpation de Grimoald, fils du maire Pepin de Landen. 636.

couronne sur la tête de son propre fils; mais les grands d'Austrasie, qui, en obéissant à Grimoald, fléchissaient volontiers devant un pouvoir qui était leur ouvrage, se révoltèrent contre une autorité indépendante de leur choix; ils mirent à mort Grimoald et son fils, et reconnurent pour roi le faible Clovis II, qui suivit de près son frère Sigebert III au tombeau, et laissa son sceptre et son vain titre de roi à Clothaire III, son fils aîné.

Le fameux Ébrouin, doué de grands talents et d'un caractère inflexible, était alors maire du palais; cependant il ne parvint pas à maintenir longtemps l'unité apparente de la monarchie : les seigneurs austrasiens voulurent un roi qui fût, comme ses prédécesseurs, soumis à leur influence : ils firent venir le jeune Childéric, second fils de Clovis II, le saluèrent roi d'Austrasie, et lui donnèrent pour tuteur le maire Wulfoald. Dans aucun des trois royaumes de la monarchie, les grands n'avaient pu établir un gouvernement aristocratique régulier; leur pouvoir n'avait tendu qu'à les rendre de plus en plus indépendants : Ébrouin vit dans chaque progrès de leur autorité individuelle un pas vers l'anarchie générale; il était jaloux à l'excès de son pouvoir, et, soit politique, soit ambition, il voulut demeurer seul maître en Neustrie et en Bourgogne. Son despotisme souleva tous les grands. Le célèbre évêque d'Autun, Léger, dont l'Église a fait un saint, se mit, en Bourgogne, à la tête des insurgés, et donna l'exemple d'une résistance opiniâtre. Ébrouin d'abord dompta la rébellion, mais la mort de Clothaire III ébranla sa puissance; il n'osa convoquer les grands, selon l'usage, dans un *mall* national, pour élire le successeur de ce prince, qui mourut sans enfants; et il proclama roi, de sa propre autorité, le jeune Thierry, troisième fils de

Clothaire III. Childéric II. 660. Gouvernement d'Ébrouin, maire du palais.

Childéric II. Thierry III. 970. Clovis II. Cette violation des vieilles coutumes du royaume arma tous les grands contre Ébrouin. Les seigneurs de Neustrie et de Bourgogne ne voulaient pas plus que ceux d'Austrasie voir les maires usurper sur eux le droit d'élection au trône : ils offrirent la couronne des deux royaumes à Childéric II, roi d'Austrasie. Ébrouin, abandonné de tous, se réfugia dans une église; sa vie fut épargnée, on lui donna la tonsure, et on l'enferma au monastère de Luxeuil : Thierry III fut conduit prisonnier devant son frère, et renfermé, par son ordre, au couvent de Saint-Denis.

Chute et captivité d'Ébrouin.

Childéric II transféra sa résidence de Metz à Paris. Ce prince joignait aux passions brutales de sa race dégénérée le caractère énergique de ses aïeux. Contraint d'abord de souscrire aux conditions imposées par les grands qui l'avaient couronné, il ne les observa plus dès qu'il sentit sa force; il combattit les leudes par des supplices, et renferma l'évêque Léger dans ce même monastère de Luxeuil, où celui-ci avait fait jeter Ébrouin. Le malheur réconcilia pour un temps ces deux grands ennemis; ils ourdirent une conspiration contre le téméraire Childéric, qui avait osé infliger à un de ses leudes, nommé Bodolus, un châtiment honteux réservé aux esclaves : Bodolus et les conjurés surprirent le roi chassant dans la forêt de Bondy, près de la royale maison de Chelles; leur vengeance fut atroce : ils l'égorgèrent avec sa femme et ses enfants. Ébrouin et l'évêque Léger sortirent ensemble de captivité, et redevinrent ennemis mortels. Ébrouin, après une guerre sanglante, l'emporta enfin sur son redoutable rival, qu'il priva de la vue, et qu'il fit ensuite condamner par un synode épiscopal et massacrer. Il tira du cloître le faible Thierry, utile et aveugle instrument de ses volontés

Délivrance d'Ébrouin. Il reprend le pouvoir.

despotiques : il s'appuya contre les grands sur les masses populaires, et exerça longtemps un pouvoir sans contrôle : il mit tout en œuvre pour briser l'aristocratie héréditaire ; il rendit les bénéfices à la circulation ; il enleva les terres du fisc royal aux familles puissantes, qui les regardaient depuis longtemps comme leur patrimoine ; il les partagea entre des hommes nouveaux, intéressant ainsi une classe nombreuse de pauvres bénéficiaires à la défense de son œuvre.

Cependant un orage redoutable se formait contre Ébrouin, en Austrasie. Après la mort de Childéric II, cette contrée s'était de nouveau séparée des royaumes de Neustrie et de Bourgogne. Le jeune Dagobert, fils de Sigebert III, fut rappelé du monastère où il vivait caché, en Irlande. Ce jeune prince, avide et cruel, voulut faire ses victimes des auteurs de sa fortune, et sa témérité fut égale à ses violences. Imitateur du dernier roi Childéric, il eut une fin pareille, et périt assassiné par les ducs d'Austrasie ; au nombre des meurtriers étaient plusieurs partisans et parents de l'ancien maire Pepin de Landen ou le Vieux, dont la postérité mâle s'était éteinte avec Grimoald et son fils, mais dont la famille conservait toujours une grande influence. Une fille de Pepin, nommée Begga, avait épousé le fils du grand Arnulfe de Metz : elle en eut un enfant mâle qui reçut le nom de son aïeul maternel, et que les historiens, pour le distinguer de Pepin le Vieux, ont surnommé Pepin d'Héristal, du nom d'un lieu célèbre qu'il habitait sur la Meuse. Ce jeune homme, après la mort de Dagobert, fut reconnu pour l'un des chefs de l'aristocratie des ducs et des comtes d'Austrasie. Les grands triomphaient dans cette contrée, et ils étaient écrasés en Neustrie et en Bourgogne ; une multitude de

Thierry III. Dagobert II. 673.

proscrits de ces deux royaumes demandèrent vengea contre Ébrouin aux ducs d'Austrasie, et un premier terrible choc eut lieu dans les champs de Latofao, dé funestes une fois aux Austrasiens. La Neustrie y fut enc victorieuse. Ébrouin triompha; mais il ne put recueil les fruits de sa victoire; un seigneur nommé Ermanfro coupable dans l'exercice de sa charge et menacé de mor
Mort d'Ébrouin. 781. prévint Ébrouin; il lui fendit la tête d'un coup d'épé et s'enfuit en Austrasie, où le duc Pepin le comb d'honneurs. Les historiens du temps, la plupart ennem mortels d'Ébrouin, nous le montrent surtout impitoyab et perfide; mais sa mémoire fut honorée dans quelqu légendes populaires. « Il réprimait violemment, disent elles, toutes les iniquités qui se commettaient sur la su face de la terre; il châtiait les forfaits des hommes su perbes et injustes, il faisait régner la paix : c'était u homme de grand cœur, bien qu'il fût trop cruel au évêques[1]. » Ébrouin, sans sceptre et sans couronne, ava régné vingt ans avec un pouvoir qu'aucun roi n'ava exercé avant lui.

II.

Suite des rois fainéants. — Lutte de l'Austrasie et de la Neustrie. — Mairie de Pepin d'Héristal.

Waratho, puis Berthaire, succédèrent à Ébrouin dan sa charge. Les rênes du gouvernement, en échappant son bras puissant, flottèrent dans leurs mains débiles; le

[1] Légendes de saint Praejectus d'Auvergne et de saint Martial d Limoges.

discordes civiles agitèrent la Neustrie ; l'espoir revint aux seigneurs exilés, ils renouvelèrent leurs instances auprès de Pepin d'Héristal et des autres ducs d'Austrasie, et une invasion nouvelle fut résolue. Pepin s'annonça comme le vengeur des nobles francs et des prêtres de Dieu, dépouillés par les maires de Neustrie, et fut proclamé chef de la guerre. Il rencontra l'armée neustrienne dans le pays de Vermandois, à Testry, remporta une grande victoire, et fit le roi Thierry prisonnier. S'étant assuré ensuite que nul n'était plus propre que ce faible prince au rôle d'un fantôme de roi, il le reconnut roi de Neustrie et d'Austrasie, et gouverna sous son nom comme maire du palais, en abattant les restes du parti opposé aux grands. Après la mort de Thierry, Pepin fit successivement couronner les deux fils de ce prince, Clovis III et Childebert III, puis son petit-fils Dagobert III ; lui-même était le véritable chef militaire et le seul grand juge de la nation des Francs. Il remit en vigueur les anciennes coutumes nationales laissées en oubli par Ébrouin ; le grand *mallum*, ou assemblée annuelle, tombé en désuétude, fut régulièrement tenu aux calendes de mars. Tous les membres de la noble nation des Francs y étaient convoqués. Le roi s'y rendait sur un chariot traîné par des bœufs, revêtu des insignes royaux, et portant sur ses épaules sa longue chevelure : il s'asseyait au milieu de l'assemblée sur un trône d'or : là, le monarque en effigie donnait audience aux ambassadeurs étrangers, et leur rendait les réponses qui lui avaient été dictées à lui-même ; il prononçait quelques paroles touchant la paix, la guerre, et les devoirs du gouvernement envers les églises et les orphelins ; puis il s'en retournait comme il était venu, renvoyé par Pepin dans une des grandes métairies royales, pour y être servi

Victoire des Austrasiens à Testry. 687.

Thierry III.

Clovis III. 691

Childebert III. 695.

Dagobert III. 711.

Sous le maire Pepin d'Héristal.

et surtout gardé, avec honneur et respect. Cette grande scène était jouée tous les ans : elle atteste le prestige qu'exerçait encore à cette époque, sur les Francs, le souvenir de Clovis, et à quel point le respect populaire s'attachait au sang de Mérovée. Ce culte superstitieux pour une race dégénérée est, de nos jours, difficile à comprendre, et on ne sait ce qui doit nous étonner davantage dans ces assemblées, ou la hardiesse des maires qui, en présence d'un peuple pour qui le nom de Mérovingien était sacré, humiliaient ainsi les derniers représentants de cette famille, ou la lâche imbécillité de ceux-ci, tous reconnus rois, et dont pas un ne sut profiter de ces occasions solennelles, pour l'être en effet.

L'empire des Francs tomba en dissolution après la bataille de Testry : les princes des Saxons, des Frisons, des Allemands, des Bavarois et des Thuringiens, jusqu'alors vassaux des rois mérovingiens, se regardèrent comme les égaux de Pepin lorsqu'ils eurent contribué à sa victoire. Pepin lutta contre eux, et eut presque jusqu'à la fin de sa vie de longues et sanglantes guerres à soutenir sur toutes les frontières du Nord, tandis que les peuples de la Bourgogne et de la Provence secouaient son joug au Midi : ceux de l'Aquitaine se ralliaient alors sous le célèbre Eudes, duc de Toulouse, descendant de Caribert ; ils lui donnèrent le titre de roi, et se reconnurent presque indépendants de la monarchie franque.

Pepin avait deux fils, Drogon et Grimoald, de sa femme Plectrude, et un troisième, nommé Charles, de sa concubine Alpaïde. Il donna le duché de Champagne à l'aîné, qui mourut en 708, et il revêtit, de son vivant, son second fils, Grimoald, de la charge de maire de Neustrie. Une haine implacable divisait les mères de Charles et de

Grimoald, qui devinrent ennemis mortels. Pepin vieillissait; il tomba malade, et il était à l'agonie lorsque son fils Grimoald fut égorgé presque sous ses yeux : il recouvra des forces pour le venger ; il se leva de son lit de mort, fit périr tous les auteurs du meurtre et enfermer à Cologne son fils Charles, qu'il soupçonnait d'en être le complice ; puis il établit maire du palais le jeune Théodebald, fils de Grimoald, à peine âgé de cinq ans. Cet acte énergique épuisa ses forces : « Il mourut en 714, disent les annales des Francs, après avoir commandé vingt-sept ans et six mois à tout le peuple franc, avec les rois à lui soumis, Thierry, Clovis, Childebert et Dagobert. »

Mort de Pepin d'Héristal. 714.

III.

Derniers rois fainéants. — Fin de la lutte de l'Austrasie et de la Neustrie. — Invasion des Musulmans. — Gouvernement de Charles Martel.

Pepin laissait à la tête de la monarchie deux enfants, dont l'un roi et l'autre maire, sous la tutelle de la vieille Plectrude, aïeule de Théodebald. Les Neustriens s'indignèrent d'un semblable joug, ils se révoltèrent contre Plectrude et son fils, et choisirent Raginfred pour maire du palais : puis, de concert avec les Frisons et les Saxons, ils attaquèrent l'Austrasie désarmée. Pressés de tous côtés, les Austrasiens abandonnent à leur tour Plectrude et son fils ; ils tirent du cloître le jeune Charles, fils naturel de Pepin, doué de qualités héroïques, et le reconnaissent avec enthousiasme pour chef. Cependant le nom des Mérovingiens avait encore un certain prestige, et des deux parts, après la mort de Dagobert III, un membre pré-

Chilpéric II. Clothaire IV. 716. tendu de cette race dégénérée est tiré du cloître et proclamé roi : Chilpéric II en Neustrie, et Clothaire IV en Austrasie. Ils règnent de nom, tandis que les deux maîtres réels de ces contrées, Raginfred et Charles, se préparent à la guerre, et marchent l'un contre l'autre. La victoire ne pouvait être longtemps indécise; les Francs de l'Austrasie, qui touchait à la Germanie, n'avaient rien perdu de leur énergie guerrière. Les avantages qu'ils tenaient de la conquête étaient un appât puissant pour les tribus germaines du voisinage, et des émigrations successives durent naturellement entretenir dans la nation austrasienne un esprit militaire plus énergique, des habitudes plus belliqueuses qu'en Neustrie. Victoires de Charles, fils de Pepin d'Héristal, à Vincy et à Soissons. 717-718. Charles, battu d'abord et réfugié dans les Ardennes, rassembla des bandes aguerries, et se mit à leur tête : il surprit les Neustriens, en fit un grand carnage, les poursuivit, et, par la mémorable victoire de Vincy près Cambrai, gagnée en 717, la Neustrie tout entière devint sa conquête. Les Neustriens, vaincus, mais non soumis, appellent à leur secours Eudes, roi d'Aquitaine, et lui offrent le sceptre. Les Aquitains regardaient les Francs du Rhin comme beaucoup plus barbares que ceux de la Seine : ils avaient à craindre que les bandes farouches de Charles ne voulussent, comme autrefois celles de Clovis, goûter les fruits du Midi; ils s'unirent donc aux Neustriens, et marchèrent contre Charles, qui les battit près de Soissons et les poursuivit jusqu'à Orléans. Clothaire IV, simulacre de roi en Austrasie, venait de mourir; Chilpéric II. 718. Charles, vainqueur des Neustriens et des Aquitains, fait reconnaître l'imbécile roi de Neustrie, Chilpéric II, comme souverain de tout l'empire de Clovis, et règne seul en son nom.

Les batailles de Vincy et de Soissons furent le dernier

effort des Neustriens. Le siége de l'empire des Francs fut depuis transporté vers la Meuse et le Rhin; et il fallait qu'il en fût ainsi pour arrêter et refouler en arrière le flot dévastateur des nouvelles émigrations germaniques.

Un ennemi plus terrible menaçait l'empire des Francs. Depuis un siècle seulement, Mahomet avait fondé en Arabie une religion nouvelle, et déjà ses armées, électrisées par le fanatisme religieux et l'esprit de conquête, avaient envahi une partie de l'Asie, l'Afrique, l'Espagne, et s'avançaient dans les Gaules. Jamais, depuis Attila, invasion plus redoutable n'avait menacé l'Europe. Le torrent dévastateur franchit les Pyrénées, et fondit d'abord sur la Septimanie. Narbonne succomba, et la chute de cette ville décida du sort de la contrée, où la domination arabe remplaça, comme en Espagne, celle des Visigoths. Invasion des musulmans ou Sarrasins dans les Gaules.

Les musulmans menacèrent ensuite l'Aquitaine, qui obéissait alors au roi Eudes, ancien duc de Toulouse, descendant de Caribert, et vassal rebelle des rois mérovingiens que Charles couronnait. Eudes remporta une grande victoire dans les champs de Toulouse; mais ensuite, pressé par de nouvelles légions d'ennemis, il acheta la paix de l'un de leurs généraux nommé Munuza [1], en lui donnant sa fille Lampagie en mariage. Munuza s'éloigna, et succomba bientôt dans une guerre civile contre Abdérame, wali ou chef des musulmans en Espagne [2]; sa femme, fille du roi Eudes, tomba au pouvoir du vainqueur, qui envahit à son tour l'Aquitaine. Eudes était en

[1] Le nom arabe de ce chef fameux était Ebn Abi Muça, et, selon quelques-uns, Abi-nessa.

[2] Ce prince est connu, dans les chroniques arabes, sous le nom d'Abd-el-Rahman.

guerre, au nord de ses États, contre l'invincible Charles, chef de tous les Francs, lorsqu'il fut menacé au midi par les ennemis de toute la chrétienté : il vit son armée détruite par les musulmans devant Bordeaux, cette ville incendiée, l'Aquitaine au pillage, ses habitants massacrés ; alors, se reconnaissant trop faible contre tous, et contraint de se soumettre aux Francs ou aux Arabes, sa religion dicta son choix : il se rendit en fugitif dans la cour guerrière de Charles, reconnut sa suzeraineté, et obtint à ce prix le secours des Francs. Charles fait un appel belliqueux à tous les guerriers de la Neustrie, de l'Austrasie et de la Germanie occidentale; ils accourent en foule, et leur formidable armée rencontre celle d'Abdérame, en octobre 732, dans les plaines de Poitiers. Les destinées du genre humain allaient être jouées dans ces champs fameux : l'armée des Francs était la seule barrière en état d'arrêter l'invasion mahométane, il s'agissait de savoir si le monde serait musulman ou chrétien.

Bataille de Poitiers. 732.

Durant sept jours, les deux armées s'observèrent sans combattre; enfin les musulmans, dont les chroniqueurs élèvent le nombre à plusieurs centaines de mille, se déployèrent dans la plaine : au signal d'Abdérame, la légère cavalerie des Arabes engagea la bataille par une nuée de traits, et fondit comme un tourbillon sur l'armée des Francs. Ceux-ci, inébranlables sur leurs puissants chevaux du Nord, et défendus par leurs lourdes armures, opposèrent longtemps un mur de fer aux charges multipliées des Sarrasins, et demeurèrent fermes, serrés en masses, immobiles. Tout à coup le cri de guerre s'éleva sur les derrières de l'armée arabe; c'était le cri du roi Eudes et des Aquitains, qui avaient tourné l'ennemi et qui incendiaient son camp. Une partie de l'immense armée d'Ab-

dérame fit face aux Aquitains; le désordre, effet de la surprise, ouvrit les rangs des Arabes. Charles à son tour donne le signal, le mur de fer s'ébranle, les masses pesantes de la Germanie tombent sur les escadrons d'Abdérame : la hache de bataille et la large épée des Francs moissonnent des rangs entiers : Abdérame rallie en vain ses soldats, il succombe avec l'élite des siens, percés de coups, broyés sous les pieds des chevaux; les Arabes reculent, et cherchent un refuge dans leur camp ravagé. La nuit était venue, Charles arrête la poursuite; et le lendemain, au point du jour, les Francs n'aperçoivent plus au loin qu'une plaine sanglante jonchée de cadavres : les ténèbres avaient protégé la retraite des musulmans; la cause chrétienne était gagnée.

Retraite des Sarrasins.

Les Arabes évacuèrent l'Aquitaine après leur désastreuse défaite à Poitiers; et cette journée, à jamais mémorable, dans laquelle il fut dit que Charles avait martelé les Sarrasins, lui valut le glorieux surnom de Martel, que la postérité lui conserva; mais en délivrant du mahométisme les provinces du Sud, il ne les sauva ni du pillage, ni des incendies, ni des massacres : la dévastation marqua les pas de son armée et souilla sa victoire, dont les Aquitains ne lui tinrent pas compte; et une profonde inimitié subsista entre les peuples plus civilisés du midi des Gaules et les barbares du Nord.

Thierry IV.

Gouvernement de Charles Martel.

Charles suspendit, pendant sa domination seulement, les progrès de l'autorité ecclésiastique. L'armée faisait toute sa force, et, pour se l'attacher davantage, il osa saisir les biens de l'Église, et les distribuer entre ses guerriers. Il ne prit pas le nom de roi; mais il ne donna point de successeur à Thierry IV, fils de Dagobert III, qu'il avait couronné après la mort de Chilpéric II. Ses ennemis

les plus dangereux furent les Frisons, les Allemands et les Saxons, toujours attirés vers le Rhin par le succès des invasions précédentes : Charles parvint à les refouler chez eux par des expéditions sanglantes et multipliées, et à les contenir par la terreur de son nom. Il mourut en 741, après avoir partagé son autorité entre ses trois fils Pepin, Carloman et Griffo.

Sa mort. 741.

Pepin et Carloman dépossédèrent leur frère, et se partagèrent l'héritage paternel : ils reconnurent bientôt que Charles Martel ne leur avait pas transmis avec son pouvoir le prestige attaché à son nom redoutable, et, pour soutenir leur autorité naissante, ils tirèrent du cloître un dernier Mérovingien, qui fut proclamé roi des Francs sous le nom de Childéric III. Les deux frères luttèrent ensuite avec succès contre les Allemands, les Bavarois, les Saxons et les Aquitains. Carloman bientôt prit en dégoût les grandeurs de la terre; il se fit moine, et entra au monastère du mont Cassin. Pepin demeura seul maître de la monarchie des Francs, et se lassa de régner sans sceptre sur les marches du trône; il demanda et obtint le titre de roi du pape Zacharie, et fut sacré en 752 par saint Boniface, l'apôtre de l'Allemagne. Il rassembla ensuite les comices généraux à Soissons, et là, fort de sa propre puissance, du nom de ses aïeux et de la sanction du pape, il fut élu roi des Francs. Childéric rentra dans le cloître, d'où sa race ne sortit plus; et Pepin fonda une seconde dynastie royale, qui, du nom de son fils, fut appelée *carlovingienne*.

Childéric III, dernier roi mérovingien. 742-752.

Pepin, fils de Charles Martel, élu roi des Francs. 752.

LIVRE II.

LA GAULE SOUS LA DYNASTIE CARLOVINGIENNE.

752—987.

CHAPITRE PREMIER.

Pepin et Charlemagne [1].

752 — 814.

I.

Règne de Pepin le Bref.

Ce fut Pepin qui reconnut le premier au pontife de Rome le droit de disposer des couronnes de la terre. Les Lombards possédaient alors toute la partie septentrionale de l'Italie, et leur roi Astolphe contestait au pape Zacharie le gouvernement de la ville de Rome. Zacharie avait besoin d'un puissant appui, et, comptant sur le secours de Pepin s'il se le rendait favorable, il prononça que le trône appartenait à celui qui, sans l'occuper, remplissait les fonctions de roi. L'autorité la plus respectée à cette époque était celle de l'Église; et Pepin, sentant la nécessité de

[1] Pour les règnes de Pepin et de Charlemagne, voyez ma *Géographie historique*, pag. 24-27, carte n° 5.

donner à son usurpation une sanction imposante, renouvela pour son sacre les cérémonies usitées pour celui des rois juifs : cet exemple fut suivi par ses successeurs.

Étienne II succède au pape Zacharie : menacé par les Lombards, il se rend auprès de Pepin et implore son appui. Le roi lui prodigue les plus grands honneurs, et le pontife le sacre une seconde fois, avec ses deux fils Charles et Carloman. Dans les paroles qu'Étienne prononce à cette occasion, il supplie les Francs de ne jamais élire un roi dans une autre famille que celle de Pepin, et excommunie ceux qui seraient tentés de le faire. Dès lors le pouvoir pontifical fit chaque jour des progrès rapides; les papes se crurent bientôt les maîtres de la terre; ils exigèrent l'obéissance des souverains, qu'ils couronnèrent et déposèrent au gré de leurs caprices, et des flots de sang furent versés pour soutenir ou pour combattre ces prétentions superbes.

Victoires de Pepin sur les Lombards. 755-756.

Étienne avait imploré contre Astolphe, roi des Lombards, le secours de Pepin : celui-ci rassembla une armée, la mena en Italie, fut vainqueur, et céda au pape l'exarchat de Ravenne.

Lutte de Pepin contre les Aquitains.

Pepin soutint encore avec succès de longues et sanglantes luttes contre les Bretons, les Saxons, les Sarrasins et les Aquitains. Ces derniers surtout lui opposèrent une résistance furieuse. Leur vaste province avait depuis longtemps, et à plusieurs reprises, été détachée par ses ducs de la monarchie des Francs. Les familles des conquérants qui s'y étaient établis avaient adopté les mœurs et le langage de la population, qui était gauloise ou romaine d'origine, et qui parlait un latin corrompu. Les Aquitains, plus civilisés que les Francs, détestaient toujours ceux-ci comme des barbares; la révolution qui, en élevant les Carlovin-

giens, avait entouré le trône de nouvelles bandes austrasiennes ou germaniques, donnait à leur gouvernement, aux yeux des Aquitains, une apparence encore plus sauvage, et redoublait l'horreur qu'il leur inspirait. Depuis environ deux siècles, la population de l'Aquitaine était fortifiée et en partie renouvelée par l'invasion d'un peuple montagnard, descendant des anciens Ibères réfugiés dans les Pyrénées : c'était celle du peuple vascon ou gascon, qui n'avait point encore subi le joug des Francs, et qui donna le nom de Vasconia ou Gascogne à une partie méridionale de la Gaule. Eudes, duc et roi d'Aquitaine, dont ils reconnurent l'autorité, eût peut-être régné en souverain sur la Neustrie elle-même, si l'invasion musulmane ne l'eût forcé à appeler à son secours Charles Martel son ennemi. Après la défaite des Sarrasins, la lutte recommença entre les Aquitains et les Francs; Hunald, fils d'Eudes, soutint la guerre avec une énergie d'autant plus grande qu'il descendait lui-même des Mérovingiens par son aïeul Caribert, et qu'il regardait Pepin comme l'usupateur des droits de sa race. Cependant, en 745, Pepin ayant envahi l'Aquitaine à la tête d'une armée formidable, Hunald se soumit en apparence, déposa les armes, et jura fidélité au roi des Francs. Cet abaissement devant l'ennemi de sa race cachait d'autres pensées qui lui furent inspirées soit par le déclin de ses forces, soit par l'orgueil et l'espoir sans bornes qu'il avait mis dans son fils Guaifer ou Vaifre. Ce jeune homme possédait toutes les qualités qui font les héros, et Hunald vit en lui le seul homme capable de défendre les Aquitains contre les Francs. Il résolut d'abdiquer; et, ayant remis l'Aquitaine aux vaillantes mains de son fils, il lui fit ses adieux, revêtit l'habit de moine, et alla s'enfermer au monastère de l'île de Ré, où son père Eudes était enseveli dans la tombe.

Invasion des Gascons dans la Gaule.

Retraite d'Hunald. 745.

La guerre fut suspendue plusieurs années entre Guaifer et Pepin; tous deux s'observaient et rassemblaient leurs forces avant de s'attaquer. Guaifer avait ouvert ses États à Griffo, frère de Pepin, révolté contre lui; mais il l'y retint peu de temps. La guerre des Francs contre les Lombards durait encore; Griffo projeta de se rendre en Italie auprès du roi Astolphe; il quitta Guaifer et périt en chemin. Pepin, après avoir heureusement terminé la guerre d'Italie, voulut conquérir la Septimanie avant d'éclater contre le fils d'Hunald : il soumit cette contrée fatiguée du joug des Sarrasins, reprit Narbonne, et réunit toute la province à la monarchie franque; puis enfin il menaça l'Aquitaine. Alors commença une guerre de neuf ans, signalée par d'effroyables dévastations. Pepin incendia le Berri, l'Auvergne et le Limousin : Guaifer rendit aux Francs ravages pour ravages; mais enfin, ayant perdu Clermont, Bourges et ses principales villes, il fit abattre les murs de toutes les autres. Il périt bientôt après, assassiné par les siens; et le grand-duché d'Aquitaine fut réuni à la couronne des Francs.

Pepin soumet la Septimanie et l'Aquitaine. 759-762.

758. Pepin fit de grandes largesses au clergé, et lui montra toute sa vie la plus grande déférence : il rassembla souvent les comices du royaume, où il convoqua toujours les évêques, cherchant à les intéresser au succès de ses entreprises. Il était de petite taille, ce qui lui fit donner le surnom de *Bref;* on dit qu'il possédait un grand courage et une force de corps prodigieuse; l'histoire en rapporte un exemple qu'on doit peut-être placer au rang des fables, mais qui, du moins, peint les mœurs de ce temps barbare. Les combats d'animaux sauvages étaient un des grands amusements de la cour des rois francs : Pepin assistait à un de ces spectacles, où un lion attaquait un taureau : ce dernier

Audace et force de Pepin.

succombait, lorsque Pepin s'écrie, en montrant aux seigneurs de sa suite les farouches combattants : « Qui de vous osera les séparer ? » Aucun ne répond ; alors Pepin s'élance dans l'arène, et abat leurs deux têtes redoutables. « Eh bien ! dit-il aux seigneurs, en rejetant son fer sanglant, suis-je digne d'être votre roi ? » En effet, c'était assez alors d'être brave et vigoureux pour mériter le trône. Pepin unissait à ces deux qualités la modération et la prudence. Il demanda l'avis des grands pour partager ses États entre ses deux fils Charles et Carloman, et mourut en 768, après avoir régné dix-sept ans. Sa mort. 768.

L'assemblée des seigneurs et des évêques avait reconnu Charles roi d'Occident, et Carloman roi d'Orient. Charles. Carloman. 768.

La première expédition des deux frères fut dirigée d'un commun accord contre l'Aquitaine, excitée à la révolte par le vieux Hunald, qui, pour venger son fils Guaifer, sortit du monastère où il vivait retiré depuis vingt-trois ans. Ses efforts furent impuissants ; Hunald, trahi et vaincu, se réfugia chez le roi des Lombards.

L'ambition arme bientôt Charles et Carloman l'un contre l'autre : la mort du dernier, survenue en 770, étouffe les germes de la guerre civile, et Charles usurpe les États de son frère au préjudice de ses neveux. Ceux-ci trouvent, avec leur mère, un asile en Lombardie. Toute la nation des Francs reconnaît dès lors l'autorité de Charles, à qui ses victoires et ses grandes qualités firent donner le glorieux surnom de Grand ou de *Magnus*, et qui n'est connu dans l'histoire que sous le nom de Charlemagne. Charlemagne, seul roi. 770.

II.

Charlemagne.

Durant un règne de quarante-six ans, ce prince recula ses frontières au delà du Danube, imposa des tributs aux nations barbares jusqu'à la Vistule, conquit une partie de l'Italie, et se rendit redoutable aux Sarrasins. Il passe d'abord en Italie à la prière du pape Adrien Ier, et marche à son secours contre Didier, roi des Lombards, dont il avait répudié la fille. Il fait ce roi prisonnier, et met fin en Italie à la domination lombarde, qui avait duré deux cent six ans. Arigise, gendre du roi Didier, continua cependant à se défendre dans son duché de Bénévent. Charlemagne, dans le cours de cette expédition, s'était rendu à Rome, où il se présenta humblement devant le pape qu'il avait sauvé, baisant chaque marche du palais pontifical. Il se croyait appelé à soumettre au christianisme les nations barbares de l'Europe : au défaut de persuasion pour assurer le triomphe de la foi, il eut recours aux conquêtes et aux supplices.

Conquêtes de Charlemagne.

Les Saxons formaient alors une nation considérable, divisée en une multitude de petites républiques : ils étaient idolâtres comme les peuples du Nord. Leurs colonies possédaient l'Angleterre depuis longtemps, et avaient autrefois soumis aussi quelques districts du nord de la Gaule. Leurs assemblées nationales se tenaient tous les ans sur les bords du Weser. Dans l'une d'elles, en 770, un prêtre, nommé saint Libuin, les invite à se convertir en les menaçant d'un grand roi d'Occident. Les Saxons ne tiennent pas compte de ses paroles, et veulent le massacrer ; ils brûlent l'église de Daventer et les chrétiens qui s'y trouvent.

Charlemagne l'apprend, et marche contre eux. Un grand homme, nommé Witikind, commandait leur armée; son héroïsme est impuissant; les Saxons sont vaincus et soumis. Charlemagne, après plusieurs révoltes étouffées, tient un plaid célèbre à Paderborn; là, il oblige tous les Saxons à recevoir le baptême, et partage leurs principautés entre des abbés et des évêques : c'est de là que date l'origine des principautés ecclésiastiques d'Allemagne. Witikind se réfugia chez un roi du Nord.

Plaid de Paderborn. 777.

Vainqueur des Saxons, Charles se tourne contre les Sarrasins. Ce peuple, en soumettant l'Espagne, y avait apporté la civilisation et les lumières : des guerres civiles commencèrent, au huitième siècle, à y ébranler sa puissance. Les musulmans se partagèrent entre la famille des Abbassides, qui résidaient à Bagdad, et celle des Ommiades, qui gouvernaient l'Espagne. Cette dernière contrée cependant était agitée par des factions, et l'une d'elles implora contre Abd-el-Rahman, lieutenant du calife ommiade, le secours de Charlemagne. Ce grand homme saisit l'occasion qui s'offrait de refouler l'islamisme au delà de l'Èbre, et d'éteindre ainsi sur ses propres frontières un redoutable foyer de troubles et de révoltes. Il dirigea donc deux puissantes armées en Espagne. Saragosse était le point assigné à leur réunion; l'émir arabe qui commandait dans cette place avait promis de la livrer au monarque franc. L'attente de Charlemagne fut trompée; Saragosse n'ouvrit point ses portes, et fut inutilement assiégée : toute la province, sur le concours de laquelle il avait compté, s'insurgea contre lui : le but principal de cette expédition fameuse était manqué; d'autres soins rappelaient ailleurs Charlemagne; il ordonna la retraite. Les défilés des montagnes étaient alors occupés par le peuple basque, enclavé

dans la Vasconie, contrée soumise au duc Loup II, fils du célèbre Guaifer et petit-fils d'Hunald. Ce prince avait hérité de la haine de sa race contre la famille de Charlemagne, et lorsqu'il vit l'armée franque engagée dans sa retraite au milieu des défilés de Roncevaux, il la fit attaquer par ses montagnards, qui roulèrent sur elle des blocs de pierre et de rochers. Le désastre fut immense; l'arrière-garde succomba jusqu'au dernier homme, et là périt le fameux paladin Roland, à peine connu dans l'histoire, et si célèbre dans les romans de chevalerie.

Bataille de Roncevaux. 778.

Charlemagne achève, l'année suivante, la conquête de la Saxe, qui se révolte de nouveau, et bat ses lieutenants. Il la soumet encore une fois en 782, et, pour la contenir par un exemple terrible, il fait trancher la tête, sur les bords de l'Aller, à quatre mille cinq cents prisonniers saxons. Cet acte cruel exaspère leurs compatriotes; Witikind avait reparu parmi eux; ils sont deux fois vaincus et taillés en pièces à Dethmold, près d'Osnabruck, et restent paisibles quelques années. Witikind dépose les armes en 785, et se rend à Attigny-sur-Seine, pour y faire hommage au roi des Francs.

Soumission de Witikind. 785.

Les Frisons, les Bretons de l'Armorique et les Bavarois s'agitèrent ensuite; ils attaquèrent à la fois Charlemagne, et éprouvèrent sa puissance. Tassillon, duc de Bavière, était gendre du roi Didier et beau-frère d'Arigise, duc de Bénévent : il appela les Avares et les Slaves à son secours, et, de concert avec Arigise, il se souleva contre les Francs; mais il fut vaincu sans combat, accusé de trahison dans l'assemblée d'Ingelheim, condamné à mort, puis enfermé au monastère de Jumiéges : la nationalité des Bavarois fut détruite comme l'avait été celle des Lombards.

Le duché de Bénévent, protégé par les montagnes du Midi, échappa seul au vainqueur.

Charles avait donné l'Aquitaine, avec le titre de roi, à son fils Louis, sous la tutelle de Guillaume au *court nez*, duc de Toulouse. Trois autres grandes provinces étaient également soumises à l'autorité du jeune prince : c'étaient, au levant, la Septimanie ou Languedoc, conquise par Pepin le Bref; au couchant, la Novempopulanie, ou Gascogne; et enfin, au midi, les Marches d'Espagne; on donnait ce nom aux provinces conquises par les Francs au delà des Pyrénées : on les divisait en Marche de Gothie, qui renfermait presque toute la Catalogne, et en Marche de Gascogne, qui s'étendait jusqu'à l'Èbre dans l'Aragon et la Navarre. Ces dernières provinces avaient pour chefs des seigneurs sarrasins, qui, selon les circonstances, passaient tour à tour à l'obéissance du roi franc et à celle du souverain arabe. Ce vaste royaume du jeune Louis, borné par la Loire, l'Èbre, le Rhône et les deux mers, fut attaqué, en 793, par le général sarrasin Abdelmélec, qui battit le duc Guillaume au passage de l'Orbien, fit un grand carnage de l'armée chrétienne, et retourna en Espagne chargé d'un immense butin. Charlemagne différa d'en tirer vengeance : il était occupé des affaires de l'Église; l'opinion des fidèles se partageant alors entre le second concile de Nicée, qui, en 787, avait ordonné l'adoration des images, et le concile de Francfort, qui les condamna, en 794, comme une idolâtrie. Charlemagne soutint avec énergie la décision de ce dernier concile, et la défendit auprès du pape dans un traité divisé en quatre livres, qui furent appelés *livres carolins*. Adrien, qui adoptait l'opinion du concile de Nicée, évita cependant de se prononcer, et éluda la question pour ne pas offenser son puissant protecteur.

États de Louis I, fils de Charlemagne.

Charlemagne tourna ensuite ses efforts contre les Ava res, infatigables cavaliers retranchés dans les marais de l Hongrie. Après plusieurs expéditions désastreuses entre prises pour les soumettre, Pepin, son fils, pénétra dan leur contrée à la tête d'une armée lombarde et bavaroise et s'empara de leur fameux camp fortifié, appelé *Ring*, o ils avaient entassé, depuis nombre d'années, les dépouille de l'Orient. Pepin les enleva, et son père les distribua entr ses favoris et les seigneurs de sa cour.

796. Les Saxons s'étaient ligués dans cette guerre avec le Avares; ils avaient brûlé les églises, égorgé les prêtres et retournaient en foule à leurs faux dieux. Charlemagn adopte alors contre eux un système d'extermination : i s'établit avec une armée sur le Weser, met la Saxe à fe et à sang; enlève ou se fait livrer une partie considérabl des habitants, soit comme prisonniers, soit comme otages et les transporte dans les contrées de l'Ouest et du Midi mais les Saxons ne furent définitivement soumis qu'en l'année 804, après trente-deux ans de combats, de révolte et de massacres. Charlemagne, pour mieux les surveille et les contenir, transféra sa résidence habituelle à Aix-la-Chapelle, dont il fit le siége de son empire.

Soumission définitive de la Saxe. Aix-la-Chapelle, siége de l'empire. 804.

Léon III avait succédé, en 795, à Adrien Ier sur le trône pontifical : des prêtres conjurés l'en arrachèrent; blessé par eux et emprisonné, il leur échappe, s'enfuit à Spolette, et implore le secours de Charlemagne, qui, pour le rétablir, fait un dernier voyage en Italie, et rend à Léon sa couronne. Ce service reçoit une éclatante récompense. Charles, au jour de Noël, était à genoux et en prière dans la basilique de Saint-Pierre; le pape s'approche de lui, et lui pose la couronne impériale sur la tête : le peuple le salue aussitôt du nom d'Auguste, et Charlemagne se re-

Charlemagne reçoit du pape Léon III la couronne impériale. 800.

garde dès lors comme le véritable successeur des empereurs romains d'Occident. Il adopte les titres et le cérémonial de la cour de Byzance; et, pour rétablir l'empire dans son intégrité, il ne lui restait plus qu'à épouser l'impératrice Irène, qui, après avoir fait assassiner son fils, régnait à Constantinople : tel était le vœu de Charlemagne; mais il ne put l'accomplir : Irène fut détrônée, et mourut en exil.

Charlemagne, depuis son couronnement comme empereur, n'eut plus à soutenir que des guerres insignifiantes, et en atteignant au suprême honneur, il parvint aussi au terme de ses plus difficiles entreprises. Il reçut dans son palais d'Aix-la-Chapelle l'hommage des princes indépendants des Vénètes et des Dalmates, qui régnaient à l'autre extrémité de l'Europe; et tel était l'ascendant de son nom et de sa fortune, qu'il vit plusieurs peuples se ranger volontairement sous ses lois.

Durant les huit dernières années de son règne, Charlemagne promulgua des ordonnances et créa de nombreuses institutions administratives, ecclésiastiques, judiciaires et militaires, qui toutes eurent pour but d'affermir l'ordre social, de maintenir dans l'union et dans la paix toutes les parties de son immense empire. Il convoqua au champ de mai, en l'année 806, une assemblée des grands de son royaume, afin d'arrêter, de concert avec eux, le partage de ses États entre ses trois fils, Charles, Pepin et Louis. Au premier, il assigna la partie septentrionale de la Gaule avec la Germanie; au second, il donna l'Italie et la Bavière, avec ses conquêtes en Pannonie ; le troisième eut l'Aquitaine, la Bourgogne et les Marches d'Espagne. Ce partage, consenti par les grands et par le peuple, fut sanctionné par le pape.

Les dernières années de Charlemagne furent attristées par des chagrins domestiques; il eut à rougir des déréglements de ses filles, et il pleura la mort de ses deux fils aînés, Charles et Pepin : le premier ne laissait point d'enfants; le second avait un fils, Bernard, à qui l'empereur accorda la royauté d'Italie. Il voulut ensuite faire reconnaître pour son successeur à l'empire le dernier de ses fils légitimes que la mort eût épargné, Louis, roi d'Aquitaine, et il l'appela près de lui, à Aix-la-Chapelle, aux grands plaids de septembre. Là il présenta son fils aux évêques, abbés, comtes et seigneurs des Francs, et il leur demanda de le reconnaître pour roi et pour empereur. Tous consentirent; alors, voulant que le pouvoir de son fils ne relevât que de Dieu même, il fit déposer sur l'autel une couronne d'or semblable à la sienne, et, après avoir adressé à Louis de touchantes exhortations sur ses devoirs envers l'Église, envers ses sujets et ses proches, il lui commanda de prendre lui-même la couronne et de la poser sur son front.

Charlemagne touchait au terme de sa glorieuse carrière: il consacra les derniers mois de sa vie à des œuvres de dévotion, et partagea son temps entre la prière, la distribution des aumônes, et l'étude comparée des versions des Évangiles en diverses langues. Il dirigea ce travail jusqu'à la veille de sa mort : la fièvre le saisit vers le milieu de janvier en l'année 814; il languit quelques jours, puis, sentant venir la mort, il reçut les sacrements de la main d'Heldebald, son aumônier, et rangeant ses membres *pour le repos éternel,* il ferma les yeux, répétant à voix basse : *In manus tuas commendo spiritum meum;* et il expira. Il était entré dans sa soixante-douzième année; il avait régné quarante-sept ans sur les Francs, quarante-trois sur les Lombards, et quatorze sur l'empire d'Occident. Il fut

enterré à Aix-la-Chapelle, dans l'église de Sainte-Marie, qu'il avait construite.

Gouvernement, administration, législation de Charlemagne.

Les exploits et les conquêtes de ce grand monarque, trop souvent empreints de la barbarie du temps, ne sont pas ses plus grands titres à l'admiration et au respect de la postérité. Ce qui l'élève véritablement au-dessus de son siècle, c'est l'esprit du législateur et le génie de la civilisation, qu'il posséda l'un et l'autre à un haut degré. Charlemagne entreprit de substituer l'ordre à l'anarchie, les lumières à l'ignorance, dans les vastes contrées qui lui obéissaient, et de soumettre aux lois et à une administration régulière tant de peuples encore sauvages, étrangers les uns aux autres, différents d'origine, de langage et de mœurs, et sans autre lien entre eux que celui de la conquête.

Assemblées nationales.

Il convoquait deux fois par an, au printemps et à la fin de l'automne, les assemblées nationales. La première réunissait les évêques, les abbés, les comtes, les principaux officiers et conseillers du prince, et tous les seigneurs (majores), divisés en deux classes, les plus considérables (priores) et les moins considérables (minores). Cette assemblée délibérait, décidait, faisait des lois. Dans l'assemblée qui se tenait en automne, dit l'archevêque Hincmar [1], on recevait les dons du royaume; elle se tenait seulement avec les hommes les plus considérables de l'assemblée précédente et les principaux conseillers. On commençait à y traiter des affaires de l'année suivante, comme aussi des affaires courantes auxquelles il fallait pourvoir sans retard.

[1] Epist. ad Proceres regn. pro instit. Carolomanni regis et de ordine palat. ex Adalardo (Hincmar, *Oper.*, tome II, pag. 201-205.)

Ces assemblées, dont l'origine remontait aux vieilles coutumes de la Germanie, étaient tombées en désuétude sous plusieurs rois mérovingiens; elles acquirent une autorité nouvelle à l'époque de l'avénement de la seconde race, portée au trône par les armées austrasiennes et germaniques; elles furent presque souveraines après Charlemagne, mais ce prince sut toujours les diriger; elles s'inspiraient de son génie, et il les convoquait le plus souvent pour sanctionner ses volontés, pour confirmer ce qu'il avait résolu. En leur absence, Charlemagne rendait des

Capitulaires.

ordonnances nommées *Capitulaires*, dont une partie nous a été conservée, et qui, malgré leur rédaction confuse, témoignent de la sagesse de leur auteur. Son génie y sait tout embrasser; il y pourvoit, avec la même intelligence, aux plus grands intérêts de ses peuples et à l'administration de ses domaines particuliers. Sa principale attention se porte sur le clergé, dont il assure la subsistance par les dîmes, pour le dédommager des spoliations de Charles Martel. Il prescrit aux ecclésiastiques la subordination entre eux, l'obligation de s'instruire eux-mêmes, de transmettre leurs connaissances aux peuples, de réformer les abus; et leur défend de paraître en armes et de combattre. C'était peu de faire de sages lois, il fallait encore qu'elles fussent respectées. Pour y parvenir, Charlemagne partagea tout le pays de sa domination en différents districts, et confia l'autorité, dans chacun d'eux, à trois ou quatre

Missi dominici.

magistrats nommés *missi dominici*, ou envoyés royaux. Ils faisaient leur rapport au souverain, qui était ainsi informé de tout, et dont l'autorité agissait à la fois sur chaque point de ses vastes États.

Travaux littéraires, écoles.

Charlemagne avait compris que le moyen le plus efficace de policer un peuple est de l'instruire; il chercha en con-

séquence à faire renaître le goût des lettres et des arts ; il encouragea les soins laborieux des moines, qui conservaient, par des copies, les écrits célèbres de l'antiquité ; il obligea même les princesses ses filles à s'occuper de ce travail. Il fonda et entretint des écoles en une multitude de lieux ; il les inspectait souvent lui-même, et en interrogeait les élèves : il en créa une dans son propre palais, et l'on cite de lui ces paroles aux jeunes étudiants qui la fréquentaient : « Parce que vous êtes riches et fils des premiers de mon royaume, vous croyez que votre naissance et vos richesses vous suffisent, que vous n'avez pas besoin de ces études qui vous feraient tant d'honneur. Vous ne songez qu'à la parure, au jeu et au plaisir ; mais, je le jure, je ne fais aucun cas de cette noblesse, de ces richesses qui vous attirent de la considération ; et si vous ne réparez au plus *tôt*, par des études assidues, le temps que vous avez perdu en frivolités, jamais, non jamais vous n'obtiendrez rien de Charles. »

Il employait de préférence aux affaires d'État ceux qui se distinguaient dans les sciences. Une bibliothèque avait été formée par ses soins dans son palais d'Aix-la-Chapelle ; il se faisait lire, pendant ses repas, des ouvrages estimés, ou conversait avec des savants ; la nuit, il se relevait pour étudier le cours des astres. Il n'épargnait rien pour attirer les hommes instruits et les professeurs habiles : parmi ceux qui jouirent de sa faveur, le plus célèbre est le Saxon Alcuin, prodige de science pour le temps où il vécut.

La principale occupation de ceux qui s'adonnaient alors aux lettres était la poésie, l'étude de la grammaire, de la théologie, de l'Écriture sainte et des Pères de l'Église. Des controverses interminables s'élevaient sur le genre

Sciences et arts : découvertes.

d'honneur qu'il fallait rendre aux images : ces disputes occasionnèrent de longues guerres en Orient, et ébranlèrent plusieurs fois le trône de Constantinople. La géométrie, l'astronomie et la médecine étaient cultivées, mais le charlatanisme et la superstition défiguraient ces deux dernières sciences : des hommes exaltés ou fourbes prétendaient connaître l'avenir en examinant les astres, et cette fausse science, étudiée sous le nom d'astrologie, fut longtemps en honneur. On commençait à s'occuper de sculpture, de peinture et d'orfévrerie, et, parmi les beaux-arts, l'architecture était la mieux cultivée. Un grand nombre des églises et des monuments qui couvrent le sol de la France datent de cette époque. Charlemagne enrichit sa résidence d'Aix-la-Chapelle des marbres précieux de Ravenne et des dépouilles de plusieurs autres cités de l'Italie; il construisit des forteresses, des ports et des villes : les vestiges des édifices de cet âge attestent dans la construction beaucoup plus de solidité que d'élégance.

Parmi les inventions de ce siècle, il faut citer le papier fait de coton, les orgues mues par l'eau, et les tapis de Turquie. Les horloges à rouages commencèrent aussi à être connues en Occident : le calife Haroun-al-Raschid, l'un des plus grands princes qu'aient eus les musulmans, en envoya une fort remarquable et d'un grand prix à Charlemagne. Le chant d'église contribuait alors grandement aux solennités; on assistait régulièrement à l'office divin le jour, et même aussi la nuit; Charlemagne décida que le chant grégorien serait en usage dans toutes les églises de son empire; et la coutume établie depuis le huitième siècle de compter les années par l'ère chrétienne, c'est-à-dire, depuis la naissance du Christ, devint générale sous son règne. Ce prince, fort peu lettré lui-

même, mais digne par son génie de participer à tout ce qui était grand et utile, secondait les efforts de l'intelligence en tout genre par ses soins assidus, ses éloges et ses récompenses : c'est ainsi qu'il employait l'intervalle de ses travaux guerriers.

Charlemagne maintint ses peuples unis et soumis par l'ascendant de sa gloire et la terreur de ses armes : mais pour que de vastes associations d'hommes subsistent longtemps avec un centre commun sur un immense territoire, il faut, ou que les peuples se soumettent à une autorité absolue, qui révoltait l'humeur indépendante et fière de la race franque et germaine ; ou que les lumières et la civilisation aient fait assez de progrès parmi eux pour qu'ils reconnaissent la nécessité de leur union, ainsi que l'obligation de sacrifier l'intérêt particulier à l'intérêt commun. Tel n'était point l'état des nations gouvernées par Charlemagne. Quelques hommes distingués élevaient en vain la voix : les masses restaient plongées dans la barbarie. Ce n'est pas en quelques années que l'on peut faire passer les peuples de l'état sauvage à l'état civilisé, de l'ignorance à l'instruction : cet œuvre est celui des siècles. Charlemagne apparut au monde comme un brillant météore, qui ne laisse, en s'évanouissant, que le souvenir de son éclat et de la vive clarté qu'il a répandue autour de lui ; mais ce souvenir ne fut pas inutile au monde, et l'exemple que donna ce grand homme porta ses fruits dans la postérité. Considérations générales sur le règne de Charlemagne.

Lui-même put observer plusieurs indices certains d'une dissolution prochaine. Il connaissait les haines nationales qui subsistaient entre les différents peuples qu'il avait soumis et le calme dont ils jouirent longtemps à l'intérieur n'était pas celui d'une nation qui se repose dans sa force ; c'était plutôt un calme de lassitude et d'épui- Signes de décadence.

sement. Ses Capitulaires rendaient le service militaire obligatoire pour tout homme libre, possesseur d'une manse de terre ou de douze arpents, sous peine de subir une amende énorme de soixante sous d'or, ou de perdre la liberté : un grand nombre préféra l'esclavage. La majeure partie des terres de l'empire avait été donnée aux seigneurs et aux évêques, et le droit de possession sur les habitants étant alors confondu avec la propriété du sol, une multitude de cultivateurs étaient tombés dans l'état de servage ; les hommes libres, accablés eux-mêmes du poids des impôts et du service de guerre, et fatigués d'un règne si long, aspiraient à en voir le terme ; ils ne s'acquittaient qu'avec répugnance de leurs devoirs de citoyens ; négligeaient, la plupart du temps, de se rendre aux assemblées du champ de mai ou de leur province. Les frais du voyage, et surtout les présents qu'on exigeait d'eux, leur semblaient avec raison une charge intolérable, et ils ne mettaient aucun zèle à soutenir des institutions dont ils ne reconnaissaient ni la sagesse ni l'utilité.

Pressentiments de Charlemagne.

Tels étaient les signes imminents, précurseurs d'une dissolution rapide. Les tristes pressentiments de Charlemagne furent trop bien justifiés à la fin de ses jours. De nouveaux peuples venus du Nord, les Danois, nommés aussi Normands, infestèrent les côtes de son empire. Il fit construire, pour les repousser, de grandes barques qui défendaient l'embouchure des fleuves : cette barrière et la crainte qu'il inspirait suffirent, de son vivant, pour éloigner ces barbares envahisseurs. Un jour, cependant, des navires montés par des pirates scandinaves parurent inopinément jusque dans le port d'une ville de la Gaule narbonnaise, où séjournait l'empereur ; il les vit, et s'approchant d'une fe-

nêtre pour les suivre des yeux dans leur fuite, il y demeura longtemps le visage inondé de larmes; puis se tournant vers les grands qui l'observaient, il leur dit : « Savez-vous, « mes fidèles, pourquoi je pleure amèrement ? Certes, je ne « crains pas que ces pirates me nuisent; mais je m'afflige « profondément de ce que, moi vivant, ils ont été près de « toucher ce rivage; et je suis tourmenté d'une violente « douleur quand je prévois tout ce qu'ils feront de maux à « mes neveux et à leurs peuples. »

Les guerres perpétuelles que Charlemagne avait soutenues pour maintenir l'unité de son immense empire, et pour y substituer la civilisation à la barbarie, renaissaient de ses victoires mêmes; elles attestent plutôt la grandeur de ses efforts que leur succès. Son œuvre est demeurée incomplète; mais sa gloire est de l'avoir entreprise, et s'il ne l'a point achevée, c'est qu'elle ne pouvait l'être.

CHAPITRE II.

De la mort de Charlemagne à celle de Charles le Gros.

814 — 888.

I.

Louis le Débonnaire ou le Pieux.

814 — 840.

Obstacles opposés par les institutions et les coutumes

Charlemagne avait eu pour but de soustraire l'Europe au règne anarchique de la force brutale : il voulut que sa volonté fût partout présente. « Il s'appliquait, comme l'a dit de nos jours un historien célèbre, à rendre l'exercice

germaniques au maintien de l'empire après Charlemagne.

du pouvoir régulier et salutaire au peuple [1], » et il substitua partout son action intelligente et centrale à l'action d'une foule de pouvoirs locaux aveugles et isolés, qu'il contint sans les détruire. Ces pouvoirs tiraient leur origine et leur force des vieilles institutions ou coutumes germaniques, et celles-ci n'étaient combinées ni pour établir ni pour conserver l'unité d'un vaste empire. Parmi ces coutumes, trois surtout étaient incompatibles avec le principe de l'autorité impériale, telle que Charlemagne avait tenté de la rétablir dans l'Occident. C'était d'abord le pouvoir législatif, et, en certains cas, souverain des assemblées nationales; puis la juridiction des seigneurs sur leurs vassaux, et le droit de guerre privée; et enfin la coutume qui partageait la succession entre tous les fils, et qui, à défaut des fils, laissait le droit de succession incertain entre les neveux et les oncles.

Charlemagne ne porta en principe aucune atteinte à ces trois coutumes, toutes incompatibles avec le système monarchique qu'il essaya de faire prévaloir. Nous avons vu qu'il reconnut l'autorité législative des assemblées nationales, et que celles-ci, qu'il dirigeait et dont il se fit d'utiles instruments, furent régulièrement convoquées sous son règne : il ne détruisit point le droit de juridiction seigneuriale, droit redoutable et difficile à séparer du droit de guerre privée : il fut même contraint de confirmer celui-ci, en obligeant les *vassaux* ou *hommes liges* à suivre leur seigneur dans ses querelles particulières, sous peine de perdre leurs bénéfices [2], et il ne put empêcher

[1] Guizot, *Histoire de la civilisation en France.*

[2] Et si quis cum fidelibus suis contra adversarium suum pugnam aut aliquod certamen agere voluerit, et convocavit aliquem de comparibus suis ut ei adjutorium præbuisset et ille noluit, et exinde ne-

que les devoirs du vassal envers son seigneur ne parussent plus sacrés que ceux qui les obligeaient l'un et l'autre envers l'État. Enfin, dans le partage que fit Charlemagne de ses États à Thionville entre ses fils, on ne voit pas qu'il ait songé à maintenir après lui l'unité de ses États : il n'éleva point l'aîné au-dessus des autres; et, plus tard, lorsqu'il associa Louis le Débonnaire à l'empire, ses deux frères étaient morts : ainsi donc la grande question de la suprématie attachée au titre d'empereur, et du degré de puissance que celui qui en serait revêtu aurait le droit d'exercer sur les rois de sa propre famille, ne fut point résolue par Charlemagne. Peut-être avait-il pressenti que tant de peuples si divers par l'origine, par la langue et par les coutumes, ne pourraient vivre longtemps unis sous la même main; peut-être aussi, en partageant lui-même ses vastes États entre ses fils, avait-il espéré prévenir des guerres désastreuses, et il crut sans doute qu'il valait mieux faire d'un commun accord ce qu'après lui le temps et la violence n'auraient pas manqué d'accomplir.

Si telles étaient les prévisions de Charlemagne, on les vit bientôt confirmées par l'inutilité des efforts de son fils pour conserver longtemps un simulacre d'unité impériale. La situation était plus forte que les hommes, et l'empire carlovingien s'écroula moins par la faiblesse de Louis le Débonnaire et de ses successeurs que par le défaut d'institutions nécessaires à sa durée, et surtout par l'impossibilité de rendre celles-ci acceptables aux peuples qu'elles au-

gligens permansit, ipsum beneficium quod habuit auferatur ab eo et detur ei qui in stabilitate et fidelitate sua permansit. (*Karoli M. Capitulare A.* 813-20).

raient dû régir[1]. La dissolution de cet empire, hâtée par tant de causes, eut pour principaux résultats la séparation complète des peuples de race différente, et le partage de chacun de ces peuples en une multitude de petites principautés, qui n'eurent entre elles d'autre lien que celui qui fut établi par le régime féodal.

Louis Ier, dit le Débonnaire, empereur. 814.

Louis Ier, surnommé le Débonnaire et le Pieux, fils et successeur de Charlemagne, fut bientôt accablé du fardeau que lui léguait son père. Malhabile dans sa conduite et faible de caractère, mais animé de l'amour de la justice et du désir du bien, il s'empressa d'ordonner des réformes sévères; et avant d'avoir assis son autorité sur une base solide, il fit punir de puissants coupables, et tenta de détruire une multitude d'abus dont profitaient les grands. Les peuples opprimés trouvèrent en lui un juge intègre et un maître indulgent. Il protégea les Aquitains, les Saxons et les chrétiens d'Espagne contre les lieutenants impériaux, et diminua leurs charges au préjudice de leurs gouverneurs. Il réforma le clergé, obligeant les évêques à se renfermer dans les devoirs de leur état, et soumettant les moines à l'inquisition du sévère Benoît d'Aniane, qui leur imposa la règle bénédictine : enfin, donnant l'exemple des bonnes mœurs, il voulut venger la morale en chassant honteusement du palais impérial les nombreuses concubines de son père et les amants de ses sœurs : mais il ne sut maintenir dans l'obéissance ni sa cour ni ses guerriers, et sa faiblesse pour ses femmes et pour ses enfants occasionna de longues et sanglantes guerres.

Au jour du péril, tous ceux dont il avait violemment blessé les intérêts se liguèrent contre lui. Le premier sou-

[1] Voyez, à ce sujet, de très-remarquables considérations dans l'*Histoire des institutions carolingiennes*, par *Lehuërou*, chap. XI.

lèvement éclata en Italie : l'empereur, de l'aveu des Francs assemblés aux comices d'Aix-la-Chapelle en 817, avait associé son fils Lothaire[1] à l'empire ; puis il donna les royaumes de Bavière et d'Aquitaine à ses deux autres fils, Louis et Pepin : son neveu Bernard demeura roi d'Italie. Ce dernier, dont le père était frère aîné de l'empereur, vit avec jalousie l'élévation de Lothaire ; il espérait, après la mort de son oncle, obtenir la couronne impériale en qualité de chef de la famille carlovingienne. Un grand nombre de seigneurs et d'évêques mécontents engagèrent Bernard à faire valoir ses droits, et rassemblèrent des troupes. Louis marcha au-devant de son neveu, à la tête de ses soldats de France et de Germanie. A son approche, Bernard, abandonné d'une partie des siens, accepta un sauf-conduit de l'empereur, et passa dans son camp avec plusieurs chefs de son armée. Louis, poussé à une injuste rigueur par sa femme Ermengarde, qui convoitait l'Italie pour ses fils, fit juger et exécuter les complices de Bernard ; ce malheureux roi lui-même fut condamné à perdre la vue, et ne survécut pas à son supplice. Quelques années plus tard, l'empereur, dans un plaid national tenu à Attigny-sur-l'Aisne, fit pénitence publique pour ce crime, et demanda l'absolution prosterné aux pieds des évêques. Depuis lors il ne montra plus que de la faiblesse. Les peuples des frontières insultaient impunément l'empire : les Gascons et les Sarrasins au sud, les Bretons à l'ouest, les pirates normands au nord, commettaient d'affreux ravages et répandaient la terreur devant eux. Des dis-

Révolte et châtiment de Bernard, roi d'Italie. 818.

[1] La seconde race adoptait les noms de la première, mais la langue germanique commençait à perdre de sa rudesse dans les Gaules ; ainsi le nom de *Clodovig* ou *Clovis* fut prononcé *Lovis* ou *Louis*, et le nom de *Clothaire* devint *Lothaire*, etc., etc.

Fondation du royaume de Navarre. 818.

cordes intérieures secondèrent leur audace; les troupes impériales furent battues, et Louis vit ses frontières resserrées au nord et au sud : c'est alors que se forma au pied des Pyrénées le royaume de Navarre.

Faiblesses de l'empereur.

Ermengarde, femme de Louis le Débonnaire, était morte en 818; l'empereur épousa l'année suivante, en secondes noces, Judith, fille d'un seigneur bavarois. Il en eut un fils nommé Charles, pour qui sa mère demanda un royaume; et Louis en promit un, quoiqu'il eût déjà presque tout donné. Ayant accordé à Lothaire le royaume d'Italie, héritage de l'infortuné Bernard, il arracha de ce prince le serment de défendre son jeune frère Charles, et de le maintenir en possession de la part qui lui serait assignée[1] : puis à la diète de Worms, tenue en 829, l'empereur donna à Charles, fils de Judith, la Souabe, l'Helvétie et le pays des Grisons, dont il forma le royaume d'Allemagne.

Lothaire se repentit bientôt de la parole qu'il avait donnée à son père, et il chercha un moyen de détruire le résultat des décisions de la diète. Il en trouva l'occasion dans l'aveugle faiblesse de l'empereur pour l'Aquitain Bernard, duc de Septimanie, fils de son ancien tuteur Guillaume *au court nez*. Le duc Bernard passait pour l'amant de Judith et pour le père du jeune Charles; Louis en fit son unique conseiller et son premier ministre. La clameur publique devint générale; il se forma un parti nombreux de mécontents, composé principalement des grands et des évêques, et auquel se joignirent ses trois fils, irrités de sa faiblesse et inquiets pour leurs possessions : ceux-ci commencèrent contre leur père une guerre

[1] Nithard.

impie. Il tomba en leur pouvoir à Compiègne; Judith fut renfermée par eux dans un couvent; Bernard prit la fuite, et l'empereur fut laissé sous la direction de quelques moines, tandis que Lothaire saisissait le gouvernement de l'empire.

Première révolte de ses fils. 829.

Les peuples se partagent entre Louis et ses enfants; ces derniers sont soutenus dans leur révolte par les habitants des Gaules, tandis que les Germains restent fidèles à l'empereur, qui convoque pour la même année, dans une de leurs villes, à Nimègue, l'assemblée générale des états : elle se prononce en sa faveur contre ses fils. Lothaire se réconcilie avec son père en lui sacrifiant tous ses partisans. Judith et Bernard sont rappelés auprès de l'empereur, et se purgent par un serment des crimes qu'on leur impute. Louis recommence à régner, et indigne de nouveau les peuples par sa faiblesse. Ses fils Lothaire, Louis et Pepin se révoltent encore une fois, prennent les armes, et marchent contre leur père; le pape Grégoire IV est avec eux, et cherche en vain à prévenir l'effusion du sang; les deux armées se rencontrent près de Colmar : tout à coup celle de l'empereur l'abandonne; la plaine où eut lieu cette défection reçut le nom de *champ du Mensonge*. Le malheureux père tombe aux mains de son fils Lothaire, qui pousse l'impiété jusqu'à lui faire subir un supplice infamant sous le voile d'une humiliation chrétienne et volontaire, afin de le dégrader pour toujours. Un concile d'évêques dévoués à Lothaire est assemblé dans ce but à Compiègne, et présidé par Ebbon, archevêque de Reims, ennemi acharné de Louis. On y composa une liste de crimes, au nombre desquels figure celui d'avoir fait marcher une armée en carême et réuni le parlement un jeudi saint : on oblige l'empereur captif

Assemblée des États à Nimègue. 830.

Seconde révolte. 833.

Champ du Mensonge. Louis le Débonnaire prisonnier de ses fils.

Assemblée de Compiègne.

Pénitence et dégradation de l'empereur. 833. à en faire la confession publique. Il paraît dans la cathédrale, pâle et abattu par la honte et la douleur; il s'avance en chancelant au milieu d'une multitude de spectateurs, et en présence de Lothaire, qui est venu jouir de l'humiliation de son père et de son empereur. On étend un cilice au pied de l'autel; l'archevêque ordonne au souverain de se dépouiller des ornements impériaux, de quitter la ceinture et l'épée, et de se prosterner sur le cilice. Louis obéit; le visage contre terre, il demande la pénitence publique, et lit à haute voix un écrit dans lequel il s'accuse de sacrilége et d'homicide. On dresse un procès-verbal de cette scène criminelle, et Lothaire conduit son père prisonnier à Aix-la-Chapelle, siége de l'empire, lieu jadis témoin de sa grandeur et maintenant de son ignominie.

Louis et Pepin se déclarent vengeurs de leur père outragé, bien moins par tendresse pour lui que par haine jalouse pour leur frère : celui-ci, délaissé par les siens, se réfugie en Italie, tandis que l'empereur, du consentement

Il remonte sur le trône. 835. des états rassemblés à Thionville, reprend sa couronne. Il pardonne à Lothaire; mais en 838, aux états de Kersy-sur-Oise, il avantage une seconde fois son fils Charles aux dépens de ses aînés, et Louis consent à céder à son frère l'Alsace, la Saxe, la Thuringe, l'Austrasie et l'Allemagne.

États de Kersy-sur-Oise. 838.

Mort de Pepin Ier, roi d'Aquitaine. Pepin, roi d'Aquitaine, mourut dans le cours de l'année. Il laissait un fils du même nom, cher aux Aquitains, qui l'avaient vu grandir parmi eux, et qui le reconnurent avec empressement pour roi. Ce peuple supportait toujours impatiemment une domination étrangère; il nourrissait l'espoir de former une nation indépendante et séparée; et il se flatta de pousser à la révolte contre l'empereur le jeune Pepin II, comme il y avait entraîné plusieurs fois Pepin Ier, son père.

L'empereur, cependant, avait d'autres projets; il réservait secrètement l'Aquitaine à son fils Charles; le jeune Louis, d'ailleurs, regrettait la concession qu'il avait faite à Kersy de la plus grande partie de ses États à son frère, et il avait repris les armes : les Germains avaient suivi ses drapeaux sur la rive droite du Rhin; mais les armées de la Gaule, composées d'un mélange d'hommes de race gauloise et germanique, établis depuis longtemps sur le sol de cette contrée, et auxquels on peut dès lors donner le nom de *Français*, étaient restées fidèles à l'empereur: il franchit le Rhin à leur tête; à son approche, l'armée germanique se débanda sans avoir combattu; son fils Louis se retira en Bavière, et l'empereur le punit en réduisant son héritage à cette seule province.

Partage de l'empire à Worms. 839.

Le moment était venu d'assurer à Charles la part que son affection lui avait toujours souhaitée aux dépens de ses frères. Il résolut de diviser l'empire, moins la Bavière, en deux lots d'égale grandeur, destinés à Lothaire et à Charles, et il décida que l'un de ces deux princes ferait les parts et que l'autre choisirait. Ce nouveau partage devait être sanctionné et proclamé dans une diète convoquée à Worms au mois de mai de l'année 839. Lothaire s'y rendit; là, en présence des seigneurs assemblés, il se jeta aux genoux de son père et lui demanda pardon des chagrins qu'il lui avait causés. Puis, ayant laissé à son père le soin de diviser son empire, l'empereur en traça le partage par une ligne qui, partant des bouches de l'Escaut, puis longeant la Meuse jusqu'à sa source, et la Saône jusqu'à son confluent avec le Rhône, aboutissait aux bouches de ce dernier fleuve. Le choix fut laissé à Lothaire, qui prit pour lui la moitié orientale de l'empire comprenant l'Italie, l'Allemagne, à la réserve de la

Bavière, la Provence et une faible partie de la Bourgogne et de l'Austrasie : Charles eut pour sa part l'Aquitaine, la Neustrie et le reste de l'Austrasie et de la Bourgogne. Les droits de leur frère Louis avaient été entièrement méconnus dans ce partage ; il fut réduit à la seule Bavière, et Pepin II, petit-fils de l'empereur, fut dépouillé. Ces deux princes prirent les armes, et l'empereur, qui déjà s'avançait en Aquitaine, s'arrêta indécis, ne sachant quel ennemi combattre d'abord, de son petit-fils ou de son fils. Enfin, voyant les Bavarois, les Thuringiens, les Saxons, insurgés à la voix de Louis, le vieil empereur tourna ses armes contre lui, et il marchait en Allemagne à la rencontre de son fils, pour la troisième fois rebelle, lorsqu'il fut atteint d'une maladie qui, au bout de quarante jours, le conduisit au tombeau. « Hélas ! dit-il en expirant, je pardonne à mon fils ; mais qu'il se souvienne qu'il m'a donné la mort, et que Dieu punit les enfants parricides. » Il mourut à Ingelheim, âgé de soixante-deux ans.

Troisième révolte. 839.

Mort de Louis le Débonnaire. 840.

Louis le Débonnaire n'était pas né pour le trône ; il eut pourtant quelques-unes des qualités d'un bon prince ; ses mœurs furent pures ; il donna de grands soins à l'administration de la justice et à l'instruction des peuples, fit d'utiles règlements, et consulta souvent les comices de l'empire ; mais il n'eut ni force ni dignité, qualités sans lesquelles l'autorité suprême n'est qu'un vain mot. Son faible imprudent pour Charles, enfant de sa vieillesse, alluma des guerres qui ne s'éteignirent qu'avec sa race ; il brouilla, pour lui assurer un vaste royaume, toutes les frontières de ses États, et ce partage hâta le débordement d'effroyables calamités.

II.

De la mort de Louis le Débonnaire à celle de Charles le Gros.

840 — 888.

Après la mort de Louis le Débonnaire, l'empire demeura plongé dix ans dans une horrible anarchie. Ses trois fils et son petit-fils Pepin II levèrent des troupes et se firent une guerre acharnée. L'empereur Lothaire s'unit à son neveu Pepin pour dépouiller ses deux frères, Louis, qu'on appela *le Germanique*, et Charles II, qui depuis fut surnommé *le Chauve*. Le premier ne possédait que la Bavière ; le second était maître de toute la Gaule. La déplorable situation de l'empire ainsi morcelé entre différents maîtres et déchiré par leurs mains, a été éloquemment décrite par un poëte contemporain : « Qui raconterait dignement, dit-il, « les asiles de la vie religieuse renversés, les saintes épouses « du Seigneur livrées à l'infamie du joug séculier, les chefs « même de l'Église exposés aux périls des armes et du car- « nage... Jadis florissait un noble empire à l'éclatant dia- « dème ; il n'y avait qu'un prince, et un grand peuple lui « était soumis.... Maintenant le superbe édifice est tombé de « toute sa hauteur, comme une couronne de fleurs tombe du « front qu'elle décorait.... L'unité de l'empire a péri dans un « triple partage : personne n'est plus considéré comme empe- « reur : au lieu d'un roi, il n'y a plus qu'un faible prince ; au « lieu d'un royaume, des lambeaux de royaume. La muraille « est menacée d'une ruine immense et soudaine ; déjà elle « s'incline toute lézardée, à peine raffermie par une fange « liquide qui va tomber, et l'ébranlement est universel [1]. »

Lothaire I empereur. Charles II dit le Chauve, Louis le Germanique. 840.

[1] *Flori diaconi Lugdunensis, querela de divisione imperii post mortem Ludov. Pii.*

Les armées réunies des deux rois, Louis et Charles, rencontrèrent celles de l'empereur Lothaire et de son neveu Pepin près d'Auxerre, et se livrèrent une sanglante bataille dans les plaines de Fontenay; on dit qu'il périt cent mille hommes dans cette journée. Lothaire fut vaincu, et les deux princes vainqueurs, plus faibles eux-mêmes qu'avant leur victoire, ne purent le poursuivre. Ils se rendirent à Strasbourg, où ils renouvelèrent leur alliance en présence du peuple. Le serment que Louis le Germanique prononça dans cette circonstance, de manière à être compris de l'armée neustrienne et gallo-romaine de son frère, est le plus ancien monument que l'histoire nous ait conservé de la langue romane [1].

Bataille de Fontenay. 841.

Un nouveau partage se fit bientôt après à Verdun entre les trois frères, et sépara d'une manière irrévocable l'intérêt de la Gaule, comme puissance, de celui de la Germanie. Charles eut les pays situés à l'ouest de la Meuse, de la Saône et du Rhône, avec le nord de l'Espagne jusqu'à l'Èbre. Louis le Germanique eut l'Allemagne jusqu'au Rhin. L'empereur Lothaire, renonçant à toute suprématie, réunit à l'Italie le territoire situé entre les États de ses frères, depuis les bouches de l'Escaut jusqu'à la mer Méditerranée. Ce long territoire, qui comprenait quatre populations, et où étaient parlées quatre langues différentes, formait une division entièrement factice, et de nature à ne pouvoir se perpétuer. Les deux autres divisions furent plus durables, et dès lors on fit usage de la dénomination de *France* pour désigner le royaume de Charles, où étaient comprises la Neustrie, la Bretagne et l'Aquitaine [2].

Traité de Verdun. Nouveau partage de l'empire. 843

[1] Cette langue est formée d'un latin corrompu, mélangé avec l'idiome de quelques-uns des peuples de la Gaule franque.

[2] Voir, pour le partage décidé par le traité de Verdun, ma *Géogra-*

Tant de commotions et de combats achèvent d'épuiser les royaumes formés des débris de l'empire de Charlemagne. Le peu de forces qui leur reste est consumé par les guerres intérieures : les frontières demeurent abandonnées aux étrangers, les terres restent incultes, la famine moissonne des populations entières, et l'ancienne barbarie reparaît. Les Normands au nord, les Sarrasins au sud, mettent tout à feu et à sang ; à leur suite des bandes de loups descendent des montagnes, et pénètrent jusque dans les villes ; Rouen, Bordeaux, Nantes, sont incendiées : les Normands arrivent à Paris sur trois cents barques, et, pendant que la terreur tient Charles enfermé à Saint-Denis, ils pillent la capitale, et ne la quittent que pour y reparaître bientôt plus nombreux et plus terribles ; ils ravagent toutes les villes de l'intérieur qu'ils trouvent sans défense, égorgent leurs habitants, ou les chassent devant eux comme de vils troupeaux. Au milieu de cet affaissement général de l'empire, le clergé croissait seul en fortune et en pouvoir : plus les peuples étaient misérables, plus ils reportaient toutes leurs pensées vers un autre avenir, et leurs respects vers les hommes auxquels ils reconnaissaient le pouvoir de leur ouvrir un monde meilleur. Le véritable maître de la Gaule était Hincmar, archevêque de Reims. Ce fut lui qui défendit avec le plus de succès l'autorité de Charles le Chauve contre ceux qui lui préféraient Louis le Germanique, son frère ; les évêques soutenaient les rois qu'ils avaient couronnés ; ils gouvernaient les choses temporelles et les spirituelles, la guerre et la paix ; c'était Hincmar qui convoquait, au nom du roi, les évêques et les comtes pour marcher à l'ennemi.

Invasions et ravages des Normands et des Sarrasins.

Puissance de l'archevêque Hincmar.

phie historique, carte n° 6, et ne considérer que les trois divisions marquées en *rouge*.

Louis II empereur. 855.

L'empereur Lothaire Ier était mort dans un cloître en 855, après avoir associé, depuis dix ans, son fils Louis II, surnommé *le Jeune*, à l'empire, et donné des royaumes à ses autres fils, la Provence à Charles, et à Lothaire II la contrée circonscrite entre la Meuse, l'Escaut, le Rhin et la Franche-Comté; elle fut appelée du nom de son souverain *Lotharingia*, dont nous avons fait le nom français de *Lorraine*, qui lui est demeuré. Les décrets des conciles, touchant les deux mariages de Lothaire, occupèrent pendant quinze ans toute la chrétienté. Séparé d'un commun accord de sa femme Teutberge, et forcé de la reprendre par le pape Adrien II, Lothaire vint à Rome pour se justifier. Le pontife appela sur lui la vengeance de Dieu s'il ne s'amendait pas : il mourut dans la semaine, et tous ceux de sa suite dans l'année. Les peuples virent dans cet événement le jugement du ciel contre Lothaire : Louis le Germanique et Charles le Chauve en profitèrent pour se partager ses États.

Mariages de Lothaire II.

Sa mort.

Mort de Louis II. Charles le Chauve empereur. 875.

A la mort de l'empereur Louis II, dit *le Jeune*, survenue en 875, Charles le Chauve, son oncle, s'empara de la couronne impériale; mais cette couronne n'était déjà plus sur sa tête que l'ombre de celle de Charlemagne : le faible souverain perdait en pouvoir réel ce qu'il gagnait en titres, et les seigneurs achevèrent de ruiner son autorité en lui arrachant à Kersy, en 877, un édit célèbre qui rendit légale l'hérédité des bénéfices et des charges. Depuis longtemps les droits de propriété du sol semblaient confondus avec les droits de juridiction et d'administration possédés par les comtes ou officiers de l'empereur; ces comtes, profitant de l'anarchie générale, ainsi que de l'ignorance et de la mollesse des souverains de la première et de la deuxième race, avaient d'abord, à l'exemple des posses-

Célèbre édit de Kersy. Hérédité des charges. 877.

seurs de bénéfices, su rendre leurs charges irrévocables; puis, ils les avaient, de leur chef, transmises à leurs enfants; mais aucune loi ne sanctionnait ce droit d'hérédité. Charles le Chauve, en le consacrant par un édit, porta le dernier coup à l'autorité des souverains. Cet acte de son règne lui a été reproché amèrement par la plupart des historiens; mais en l'accomplissant, il est certain qu'il ne fit que subir la loi des circonstances, et consommer malgré lui un sacrifice que la situation commandait. Ce ne furent plus dès lors les rois qui choisirent les comtes, ce furent les comtes qui disposèrent de la couronne. Le démembrement de l'empire s'acheva rapidement, et un nouvel ordre de choses, le système féodal, fut la conséquence de cet édit, dernier acte important du règne de Charles le Chauve, qui mourut la même année dans un village du mont Cenis. Mort de Charles le Chauve. 877.

Les derniers descendants de Charlemagne se montrèrent la plupart, en faiblesse et en nullité, les émules des derniers Mérovingiens. Louis II, dit *le Bègue*[1], fils et successeur de Charles le Chauve dans l'Italie et dans la Gaule, perd successivement, par des révoltes, l'Italie, la Bretagne, la Lorraine et la Gascogne : il reconnaît qu'il ne doit son titre qu'à l'élection des seigneurs, des évêques et du peuple; il permet aux grands de fortifier leurs demeures, et sous son règne de deux ans, on voit le pape Jean VIII, chassé d'Italie, passer en France et administrer le royaume. Louis II, surnommé le Bègue. 878.

Louis le Bègue laissa trois fils, Louis, Carloman et Louis III.

[1] Il ne faut pas confondre Louis II, dit le Bègue, roi de France, fils de Charles le Chauve, avec l'empereur Louis II, dit le Jeune, et fils de Lothaire.

et Carloman. 879. Charles le Gros, empereur. 883. Charles. Les deux premiers furent reconnus rois en 879; l'aîné, Louis III, régna sur le nord, et Carloman sur le midi. — Ces deux princes vécurent en bonne intelligence; mais sous leur règne les Normands firent en France d'affreux ravages. A la même époque, le duc Boson, beau-père de Charles le Chauve, s'empara de la Provence, nommée aussi Bourgogne cisjurane[1], dont il se fit proclamer roi par une assemblée d'évêques.

Boson fonde le royaume de Provence ou de Bourgogne cisjurane.

Louis et Carloman moururent tous deux fort jeunes, le premier en 882, dans une expédition contre les Normands, le second en 884, dans une partie de chasse. Ils ne laissèrent point d'enfants; mais ils avaient un jeune frère nommé Charles, fils posthume de Louis le Bègue, et né d'un second mariage. La couronne revenait, par droit héréditaire, à cet enfant, âgé de cinq ans seulement à la mort de ses frères. Sa grande jeunesse le fit écarter du trône par les seigneurs, qui élurent à sa place pour roi l'empereur Charles le Gros, fils de Louis le Germanique. Ce prince, par la mort de ses deux frères et des trois fils de Lothaire, ses cousins, avait hérité de l'Allemagne et de l'Italie; il y joignit la Gaule, et l'empire de Charlemagne se trouva un moment rétabli sous sa main; mais cette main était indigne. Charles le Gros ne fut empereur et roi que de nom, et n'est connu que par l'éclat que la couronne de Charlemagne prête à son imbécillité, à sa lâcheté, à ses malheurs. Les Normands le bravent, et poursuivent sous ses yeux leurs incursions audacieuses. Paris soutient contre eux un siége mémorable, où se distinguent Eudes et Robert son frère, fils d'un comte d'Anjou nommé Robert le Fort, tué vingt ans auparavant en combattant

L'empereur Charles le Gros succède dans la Gaule à Louis III et à Carloman. 882.

Siége de Paris par les Normands. 886.

[1] Voyez ci-après, page 116.

les mêmes ennemis. Leur valeur et les héroïques efforts de l'évêque de Paris Gozlin assurent le salut de la ville, tandis que Charles le Gros, à la tête d'une armée rassemblée pour sauver son peuple, compose en lâche avec les étrangers, et leur abandonne le pillage des plus riches provinces. Un cri d'indignation s'élève de toutes parts contre lui; il est déposé à la diète de Tribur en 888, et meurt la même année dans l'indigence, abandonné de tous les siens[1].

Déposition et mort de Charles le Gros. 888.

CHAPITRE III.

De la mort de Charles le Gros jusqu'à l'expulsion de la dynastie carlovingienne.

888 — 987.

I.

La Gaule partagée entre la race de Charlemagne et celle de Robert le Fort, jusqu'à l'avénement de Louis IV.

888 — 936.

Dernier démembrement de l'empire de Charlemagne.

Le partage définitif qui acheva sans retour le démembrement de l'empire eut lieu à la mort de Charles le Gros. L'Italie devint un royaume à part : tout le pays compris entre les monts Faucilles, les sources du Rhin et les Alpes Pennines, forma, sous le nom de Bourgogne supérieure ou transjurane, un nouveau royaume, dont Rodolphe

[1] Les historiens n'ont pas compté l'empereur Charles le Gros dans la liste des souverains du nom de Charles qui ont régné dans la Gaule, parce qu'ils ont regardé son règne comme une usurpation. A leurs yeux, le roi légitime était le jeune Charles, fils de Louis le Bègue, qui fut élu plus tard.

Welf fut le fondateur. Déjà Boson, beau-frère de Charles le Chauve, avait pris le titre de roi de Provence ou de Bourgogne cisjurane : ce royaume avait pour limites le Jura, les Alpes, la Méditerranée, la Saône et les Cévennes[1]. La Lotharingie ou Lorraine fut resserrée entre les monts Faucilles, l'Escaut, le Rhin et la mer du Nord ; l'Aquitaine s'étendit de la Loire aux Pyrénées, et la majeure partie du territoire renfermé entre ces divers États et la Bretagne conserva depuis le nom de France. Vers le même temps, les comtes de Vermandois étendaient leur pouvoir au nord, tandis que les puissantes maisons de Poitiers et de Toulouse s'élevaient dans l'Aquitaine, et opposaient une barrière aux incursions des Sarrasins. C'est de ce dernier démembrement de l'empire des Francs que date l'existence historique de la nation française. A la déposition de Charles le Gros, le jeune Charles, troisième fils de Louis le Bègue, n'avait encore que huit ans : son âge fut une seconde fois pour lui une cause d'exclusion, et les seigneurs, alarmés d'une nouvelle invasion des Normands, lui préférèrent le comte Eudes, fils de Robert le Fort, non pour déserter la cause de Charles, dit un historien contemporain, mais par impatience de marcher à l'ennemi[2]. Eudes était déjà célèbre par la défense de Paris contre les Normands ; il fut élu roi en 888.

Couronnement d'Eudes, fils de Robert le Fort. 888.

Le règne d'Eudes commença une longue série de guerres

[1] Les royaumes de Bourgogne transjurane et de Bourgogne cisjurane étaient, l'un et l'autre, entièrement distincts de la partie de l'ancienne Burgondie ou Bourgogne, située entre la Saône et la Loire, et qui reçut et conserva le nom de duché de Bourgogne. En l'année 933, ces deux royaumes furent réunis en un seul, qui prit le nom de royaume d'Arles. Voir ma *Géographie historique*, page 31, et les cartes 6 et 7.

[2] Richer, *Histoire de son temps*, liv. Ier.

civiles, terminée après un siècle par l'exclusion définitive de la race carlovingienne. Ce prince eut toujours les armes à la main, soit contre les seigneurs de l'Aquitaine qui entreprirent de se rendre indépendants, soit contre Charles, son jeune compétiteur dépossédé, soutenu par le roi de Germanie Arnolphe. Eudes lui céda enfin quelques provinces; et il l'aurait reconnu pour son successeur, lorsqu'il mourut en 898. Charles III fut alors proclamé roi de France; il est connu sous le nom de Charles le Simple[1]; et l'histoire, qui se tait sur la plupart des événements de son règne de vingt-cinq années, nous a transmis avec son surnom le souvenir de son incapacité. L'acte le plus célèbre de ce règne est la cession faite par Charles, en 912, du territoire, qui fut depuis appelé Normandie, à un redoutable chef des Normands, déshérité par son père et banni de la Norwége, son pays. Ce chef, qui désolait auparavant la Gaule par de perpétuelles invasions, est célèbre dans l'histoire sous le nom de Rollon et fut le premier duc de Normandie. Il rendit hommage au roi, se convertit au christianisme, et divisa son vaste territoire en fiefs. Soumis par lui à des lois sévères, ses guerriers devinrent les pères d'un grand peuple qui fut le plus ferme boulevard de la France contre les invasions des peuples du Nord.

Mort du roi Eudes. Charles III dit le Simple lui succède. 898.

Fondation du duché de Normandie. 912.

De nombreuses révoltes troublèrent la fin de ce règne. On vit, pendant soixante ans, les Français partagés entre deux familles de souverains, celle de Charlemagne et celle du roi Eudes. Les grands reprochaient à Charles d'accorder toute sa faveur à son ministre Haganon, qu'il

[1] Les rois carlovingiens, du nom de Charles, sont comptés comme il suit: Charles I[er] ou Charlemagne, Charles II ou le Chauve, fils de Louis le Débonnaire, Charles III ou le Simple, fils posthume de Louis le Bègue.

avait tiré d'un rang obscur pour l'élever au-dessus d'eux et qui poussait parfois l'insolence jusqu'à ôter familièrement le chapeau de la tête du roi pour s'en couvrir. Le chef des mécontents était le frère du roi Eudes, le duc Robert, qui se repentait de n'avoir point disputé la succession de son frère à Charles le Simple. Ce prince forme une ligue contre Haganon, puis déclare au roi qu'il ne souffrira point qu'un indigne favori soit préféré aux grands du royaume, et que si Charles ne le fait pas rentrer dans sa condition première, lui-même le fera pendre sans miséricorde. Le roi méprise cette menace; Robert alors concerte avec les grands de Neustrie sa déchéance, et s'assure de l'adhésion du roi de Germanie Henri l'Oiseleur : puis, marchant à Soissons avec une troupe de conjurés, il pénètre dans les appartements du prince et le retient prisonnier. A cette nouvelle, l'archevêque de Reims, Hervé, fidèle à la cause de Charles, arme ses vassaux, entre à leur tête dans Soissons, force les portes du palais, arrive jusqu'au roi, disperse ses gardiens, et prenant la main du malheureux prince : « Viens, mon roi, lui dit-il, et « commande à tes serviteurs. » Il l'entraîne aussitôt et le conduit à Reims. Charles le Simple, ainsi délivré par l'archevêque, se retire au fond de la Gaule Belgique [1], et fixe sa résidence dans la ville de Tongres; mais son règne était fini, sa déchéance fut prononcée, et Robert, élu roi par les grands dans l'assemblée tenue à Soissons en 922, est couronné à Reims. Charles appelle à lui ses fidèles, il intéresse les Belges ou Lorrains à son malheur; à la tête de deux mille soldats, il marche au-devant de son rival, et son armée rencontre celle de Robert près de l'ancienne

Révolte des grands.

Déchéance de Charles le Simple. Élection de Robert. 922.

[1] On nommait encore ainsi, au dixième siècle, la plus grande partie du royaume de Lorraine.

résidence royale d'Attigny, en Champagne. Là se livre une sanglante bataille, dans laquelle le roi Robert fut tué en combattant. Charles était en fuite lorsqu'il apprit la mort de Robert; il ne sut point profiter de cette circonstance pour raffermir la couronne sur sa tête, et n'osant se fier aux Neustriens, il reprit avec son armée le chemin de la Gaule Belgique.

Mort de Robert.

La succession de Robert, duc de France, fut recueillie par son fils, le célèbre Hugues le Grand ou le Blanc, qui fit des rois et ne voulut pas l'être lui-même. Ce puissant seigneur fit confirmer la déchéance de Charles le Simple, et décerna la couronne à son propre beau-frère Raoul ou Rodolphe, fils de Richard, duc de Bourgogne, qui accepta le trône malgré lui. Charles le Simple fut alors attiré dans un piége par Herbert, comte de Vermandois, qui se saisit de lui et le retint prisonnier à Péronne.

Captivité de Charles le Simple. 923.

Raoul, élu en 923, régna onze ans: il eut à lutter contre les Normands, qu'il repoussa, et contre le perfide Herbert, qui, maître de la personne du roi Charles, voulait dominer le roi Raoul, et ne mettait aucune limite à ses exigences. Il demanda le comté de Laon, et, ne l'ayant pas obtenu, il remit Charles en liberté; mais bientôt après il rechercha de nouveau la faveur de Hugues le Grand, qui avait couronné Raoul, et, se réconciliant avec celui-ci, il emprisonna une seconde fois le malheureux Charles. Raoul, cependant, mû par un sentiment d'équité, dit le chroniqueur[1], ou par la compassion, vint visiter le roi captif, et le pria de lui pardonner. Il ne résigna point dans ses mains le pouvoir suprême dont il était revêtu, mais il lui rendit, avec la liberté, les résidences royales de Ponthion et d'Attigny. Charles le Simple languit

Règne de Raoul ou Rodolphe, duc de Bourgogne. 923.

[1] Richer, *Histoire de son temps.*

Mort de Charles le Simple. 929. quelque temps, et mourut en 929, accablé par le chagrin et par les maladies.

Raoul régna encore sept années, et la fin de son règne fut troublée par une guerre sanglante que soutint le duc de France, Hugues le Blanc, contre le comte de Vermandois et le duc de Lorraine. Le roi de France, suzerain de Hugues, et celui de Germanie, Henri l'Oiseleur, suzerain du duc de Lorraine, furent entraînés dans cette guerre, et y parurent plutôt comme auxiliaires de leurs vassaux que comme souverains.

La Germanie et la Gaule étaient en proie à d'affreuses calamités; l'invasion étrangère ajouta ses fléaux à ceux des dissensions intestines, et les Hongrois ravagèrent la Germanie. Vaincues en 933 par Henri l'Oiseleur dans la célèbre journée de Mersburg, leurs hordes farouches revinrent deux ans après, traversèrent l'Allemagne, et pénétrèrent jusqu'en Bourgogne. Le roi Raoul marcha à leur rencontre; au bruit de son approche, les Hongrois évacuèrent la Bourgogne et se replièrent sur l'Italie. Raoul mourut l'année suivante. Il ne laissa point d'enfants pour lui succéder au trône, dont aucun membre de sa famille n'hérita. Son duché de Bourgogne, véritable siége de sa puissance, ne passa point tout entier à ses héritiers naturels; Hugues le Noir, son frère, n'en obtint qu'une partie; Hugues le Grand, comte de Paris, profita d'une guerre civile pour en saisir la meilleure part. Ce puissant seigneur, fils du roi Robert, neveu du roi Eudes et beau-frère du dernier roi Raoul, gouvernait, comme duc de Neustrie et de France, tous les pays situés entre la Normandie et la Bretagne à l'ouest, la Loire au sud, la Meuse au nord. Il devait le nom de *Grand* plus à la vaste étendue de ses États qu'à son mérite personnel, et il surpassait si

Invasion des Hongrois.

Mort de Raoul. 934.

fort en pouvoir tous les seigneurs de la Gaule, qu'il n'aurait eu qu'à étendre la main sur la couronne pour s'en assurer la possession. « Mais, dit l'auteur qui nous semble avoir le mieux jugé la situation, Hugues paraît avoir considéré le pouvoir d'un seigneur héréditaire dans ses fiefs, comme beaucoup plus satisfaisant pour l'ambition que les prérogatives d'un roi électif au milieu de vassaux indépendants. Il avait déjà considérablement étendu l'héritage de sa famille, il comptait l'étendre encore; mais il voulait donner à toutes ses usurpations la sanction de l'autorité royale, et il jugeait qu'elles seraient bien plus respectées s'il mettait, entre les autres vassaux et lui, le nom d'un roi légitime et dont il serait le maître, que s'il s'exposait à voir contester en même temps et les acquisitions qu'il avait faites et son propre titre à la couronne. Tous les grands du midi des Gaules et de l'Aquitaine avaient voulu, dans les dernières guerres, demeurer fidèles au sang de Charlemagne; Hugues compta qu'il les gouvernerait au nom d'un descendant de cet empereur [1]. »

Hugues le Grand songea donc à Louis, fils de Charles le Simple. Ce jeune prince, âgé de seize ans, vivait alors retiré en Angleterre avec sa mère, sœur du roi anglo-saxon Athelstane, et il dut à cette circonstance le surnom de *Louis d'Outre-Mer*. Hugues lui fit donner la couronne, d'un commun accord avec Guillaume Longue-Épée, second duc de Normandie, et avec les seigneurs de Neustrie et d'Aquitaine. Une ambassade solennelle lui porta leurs vœux à la cour du roi son oncle, l'invitant à venir régner sur la France. Louis accepta la couronne, et fut sacré à Reims en l'année 936, à la même époque où Othon

Avénement de Louis IV, dit d'Outre-Mer. 936.

[1] Sismondi, *Histoire des Français*, seconde partie, chap. IV.

le Grand de la maison de Saxe succédait à Henri l'Oiseleur son père sur le trône impérial de Germanie.

II.

La Gaule sous les derniers Carlovingiens, Louis IV, dit d'Outre-Mer, Lothaire et Louis V, dit le Fainéant.

936 — 987.

Le domaine royal était alors limité au comté de Laon; là seulement, Louis IV régnait de fait comme de nom; partout ailleurs dans la Gaule, les ducs et les comtes étaient plus souverains que le roi. Hugues le Grand, en lui rendant hommage, n'entendait point l'affranchir de sa tutelle; le jeune monarque revendiqua lui-même son indépendance; il avait l'âme d'un roi s'il n'en avait le pouvoir, et son règne fut une lutte orageuse et perpétuelle.

Invasion des Hongrois. 937.

Une redoutable invasion des Hongrois en marqua le début : une horde nombreuse de ce peuple sauvage passa et repassa à travers le royaume comme un torrent dévastateur [1], et ce fléau suspendit quelque temps la rupture prête à éclater entre Louis d'Outre-Mer et son puissant vassal. Hugues, voyant ensuite le roi échapper à son influence, fit une ligue étroite avec plusieurs seigneurs du nord de la Gaule, et, en particulier, avec Guillaume, duc des Normands, Arnolphe, comte de Flandre, et ce même Herbert, comte de Vermandois, qui avait retenu si longtemps Charles le Simple prisonnier.

Ligue des seigneurs de la Gaule contre Louis d'Outre-Mer.

[1] Frodoard, Chronic., ann. 937. — Suivez cette invasion des Hongrois dans la *Géog. hist. de la France*, carte n° 6.

Les Lorrains, à cette époque, étaient insurgés contre l'empereur Othon le Grand, roi de Germanie, leur suzerain, et ils transférèrent leur hommage à Louis d'Outre-Mer, qui l'accepta. Une guerre, à cette occasion, éclata entre les deux rois, et, dans cette lutte, les seigneurs ligués, vassaux de Louis d'Outre-Mer, s'allièrent contre lui au roi de Germanie, qu'ils proclamèrent roi des Gaules à Attigny. Othon ne conserva point ce titre; mais il recouvra la Lorraine, et fit la paix avec Louis d'Outre-Mer, époux de sa sœur Gerberge [1], princesse d'un rare mérite, et qui, dans la suite, employa son influence avec succès pour maintenir la bonne intelligence entre son mari et son frère. La lutte de Louis d'Outre-Mer contre les seigneurs rebelles se prolongea encore deux années, et fut terminée par l'entremise du pape Agapet et de l'empereur Othon : celui-ci réconcilia Hugues le Grand avec le roi.

Guerre au sujet de la Lorraine entre Louis d'Outre-Mer et l'empereur Othon Ier, dit le Grand, roi de Germanie. 939.

Le royaume fut agité, à cette époque, par une querelle fameuse entre deux prêtres qui l'un et l'autre se disputaient le siége archiépiscopal de Reims : l'un était Hugues de Vermandois, fils du comte Herbert, sacré presque au sortir du berceau, et protégé par le comte de Paris; l'autre, élu du peuple et partisan du roi, était l'évêque Artaud: celui-ci fut pour un temps chassé de son siége, et Reims s'affranchit de l'autorité royale. Cette querelle se prolongea durant toute la durée du règne de Louis d'Outre-Mer; elle tient une place considérable dans les annales de l'époque, et pour comprendre son importance, il faut savoir que les évêques étaient encore dans la Gaule au dixième siècle les véritables maîtres des cités, où ils

Lutte de l'évêque Hugues de Vermandois et de l'évêque Artaud pour le siége de Reims.

[1] Hugues le Grand, comte de Paris et duc de France, avait épousé une autre sœur de l'empereur Othon, nommée Hedwige.

avaient leur siége, et qu'une ville alors était souvent un État et quelquefois presque un royaume.

Dans ces temps barbares, la violence des grands ne s'arrêtait pas devant l'assassinat, et contre les abus de la force brutale la loi était impuissante. Le prince qui, après Hugues le Grand, était le plus redoutable vassal de la couronne, Guillaume Longue-Épée, duc de Normandie, tomba lui-même victime d'un odieux guet-apens : il fut lâchement assassiné par des émissaires d'Arnolphe, comte de Flandre, et le meurtrier, contre lequel la justice du roi était sans force, demeura impuni[1]. La conduite de Louis d'Outre-Mer, dans cette circonstance, fut peu loyale. Les Normands avaient reconnu pour successeur de Guillaume un fils naturel de ce prince, le jeune Richard, âgé de dix ans, et qui depuis fut surnommé *Sans Peur*. Louis s'empressa de le confirmer dans les honneurs et priviléges du rang ducal, puis il demanda et obtint que cet enfant lui fût confié, afin de recevoir à sa cour une éducation convenable à sa fortune. Maître de sa personne, Louis, de concert avec Hugues le Grand, médita de lui ravir son duché : ils espéraient se partager la Normandie, et ils s'associèrent dans ce but. Ces coupables espérances furent déçues : Osmond, gouverneur du prince, trompa la surveillance de ses gardiens par un stratagème ; il cacha le jeune Richard dans une botte de foin, le porta ainsi sur son cheval, et, partant au galop, il atteignit durant la nuit le château de Coucy, où il mit le prince en sûreté. Louis, le sachant libre, renonça hautement à le dépouiller, et Hugues, n'espé-

Assassinat de Guillaume Longue-Épée, duc de Normandie.

Captivité de son fils Richard sans Peur.

Sa délivrance.

[1] Richer donne à entendre que Hugues le Grand et même l'empereur Othon furent les instigateurs de ce meurtre.

rant plus rien de l'alliance du roi, redevint son ennemi.

Louis, cependant, fut victime à son tour d'une ruse des Normands : sur l'invitation qu'il reçut d'eux, il se rendit à Rouen, et l'accueil qu'ils lui firent acheva de l'abuser. La ville de Bayeux avait alors pour gouverneur un ancien roi danois du nom d'Harold, expulsé de ses États par son fils; ce Harold demanda une conférence au roi Louis, qui, avec une suite peu nombreuse, alla sans défiance à sa rencontre, au gué de Herluin. Là, au signal du chef barbare, une troupe armée tombe à l'improviste sur l'escorte royale, la disperse et la met en fuite; l'écuyer du roi meurt pour le défendre, et Louis, emporté à travers champs par un cheval rapide, regagne seul les murs de Rouen, où, au lieu d'un refuge, il trouve une prison. Les habitants, complices de la perfidie d'Harold, se saisissent de la personne du roi et le font prisonnier. Le comte de Paris feignit de s'intéresser au sort du monarque captif; il intervint en sa faveur, et demanda comme otages ses deux fils à la reine Gerberge, leur mère. Gerberge n'en voulut livrer qu'un; Hugues le fit accepter par les Normands en échange du roi Louis, et celui-ci fut remis par eux en ses mains. Hugues alors leva le masque, et voyant le monarque en sa puissance, il faussa sa parole, le retint captif, et repoussa la puissante intervention d'Edmond, roi des Anglo-Saxons, en faveur de son neveu [1]. Hugues abusa indignement de ses avantages, il accabla de reproches le malheureux prince, et le contraignit à lui céder Laon, sa meilleure ville, pour sa rançon.

Emprisonnement de Louis d'Outre-Mer à Rouen.

Perfidie de Hugues le Grand.

[1] La mère de Louis d'Outre-Mer était sœur des rois anglo-saxons Athelstane et Edmond.

Délivré à ce prix, le roi se rendit à Compiègne, où l'attendait sa femme, la reine Gerberge, célèbre par ses vertus, et où s'étaient réunis plusieurs évêques et quelques amis fidèles; là, en leur présence, il ne put contenir sa douleur : « Hugues! Hugues! s'écria-t-il, que de biens tu « m'as enlevés, combien de maux tu m'as faits! Tu t'es « emparé de la ville de Reims, tu m'as surpris celle de « Laon. Dans ces deux villes, je trouvais accueil, elles « étaient mes seuls remparts. Mon père captif fut délivré « par la mort de malheurs semblables à ceux qui m'accablent; et moi, réduit aux mêmes extrémités, je ne rappelle de la royauté de mes aïeux que l'apparence. J'ai le « regret de vivre, et il ne m'est pas permis de mourir[1]! » Louis, dans sa détresse, implora contre Hugues et obtint le secours de son beau-frère l'empereur Othon le Grand, roi de Germanie, et de Conrad le Pacifique, roi de la Bourgogne transjurane et de la Provence. Avec le secours de leurs armées, il reprit la ville de Reims, où il rétablit l'évêque Artaud sur le siége archiépiscopal, puis il investit la ville de Laon, et s'en empara par surprise.

Douleur du roi.

Il est secouru par l'empereur Othon le Grand.

Concile d'Ingelheim.

Un concile, où parurent les rois de France et de Germanie, se rassembla à Ingelheim, sous la protection des armées impériales; le principal but de cette assemblée était, d'une part, de suspendre les hostilités du comte Hugues contre le roi, et, d'autre part, de décider le trop fameux différend entre l'évêque Artaud et son compétiteur : celui-ci fut déposé, et le pape Agapet confirma cette décision. Le concile fit défense à Hugues de marcher désormais en armes contre le roi son seigneur, et le comte, refusant d'obéir, fut excommunié.

[1] Richer, *Histoire de son temps*.

L'anathème de l'Église, loin de désarmer ce puissant vassal, le rendit plus violent et plus redoutable; de concert avec les Normands, il ravagea les terres du roi Louis, incendia ses châteaux, et porta dans ses villes le pillage et le meurtre. Louis continua la lutte avec plus de courage que de succès; enfin, reconnaissant son impuissance, il eut recours, pour négocier la paix entre Hugues et lui, au pape, au roi Othon et aux évêques. Ils obtinrent qu'une trêve fût signée; Hugues se reconnut de nouveau l'homme du roi, et lui jura fidélité. Louis d'Outre-Mer ne jouit pas longtemps du repos que cette paix semblait lui promettre; il vit encore plusieurs parties de la France romane, et entre autres, le Vermandois, les diocèses de Reims et de Laon, ravagés par les Hongrois, et survécut peu à l'invasion de ces barbares. Comme il se rendait de Laon à Reims, un loup croisa son chemin; le roi se lança à sa poursuite; mais son cheval s'abattit, et Louis fut mortellement blessé par sa chute; il mourut à trente-trois ans, en septembre 954, estimé pour sa valeur et pour des talents qui, en d'autres circonstances, auraient suffi pour affermir la couronne sur sa tête. La race de Charlemagne brilla en la personne de Louis d'Outre-Mer de son dernier éclat; tant qu'il vécut, il y eut encore un roi en France, mais déjà il n'y avait plus de royaume.

Guerre et ravages.

Trêve.

Nouvelle invasion des Hongrois.

Mort de Louis d'Outre-Mer. 954.

Louis IV laissait deux fils en bas âge, Lothaire et Charles. Leur mère Gerberge, sœur d'Othon le Grand, roi de Germanie, comprit que, sans l'assistance du comte de Paris, le trône échapperait à sa famille; elle demanda donc son appui, et les mêmes motifs qui avaient engagé Hugues à couronner le père le déterminèrent à couronner encore le fils, dont il attendait plus de docilité. Lothaire, fils aîné de Louis d'Outre-Mer, fut donc proclamé roi à

Avénement de Lothaire. 954.

Reims à la fin de l'année 954, sous la protection de Hugues le Grand ; et il reconnut ce service en ajoutant aux possessions de Hugues le duché d'Aquitaine, dont il lui donna l'investiture, au préjudice des enfants orphelins et mineurs de Raymond Pons, comte de Toulouse, qu'il dépouillait de l'héritage de leur père. Hugues conduisit aussitôt une armée en Aquitaine, et après une expédition malheureuse, il en préparait une nouvelle, lorsque la mort vint le surprendre au château de Dourdan-sur-Orge (956). Il n'y eut dans l'ancienne Gaule, durant sa vie, aucune puissance comparable à la sienne ; il en usa sans modération, mais non sans prudence. Il fut le véritable fondateur de la grandeur de sa famille, mais il n'attacha son nom à aucune œuvre utile et vraiment glorieuse, et s'il ouvrit à son fils le chemin du trône où déjà s'étaient assis son père et son oncle, il contribua aussi à déconsidérer ce trône, enseignant aux seigneurs, par son exemple, comment on brave et comment on opprime ceux qu'on a soi-même couronnés.

Mort de Hugues le Grand. 956.

Hugues le Grand laissa le duché de France et le comté de Paris à son fils Hugues, qui depuis fut surnommé *Capet;* Henri, son dernier fils, hérita du duché de Bourgogne. L'un et l'autre étaient enfants à la mort de leur père. Hugues, l'aîné, avait dix ans à peine. Leur mère, Hedwige, et la reine Gerberge, mère et tutrice du jeune roi Lothaire, étaient sœurs ; elles avaient pour frère l'une et l'autre Othon le Grand, roi de Germanie, et elles mirent leurs enfants sous sa protection.

Partage de ses États.

Ce prince, de la maison de Saxe, était alors le plus illustre et le plus puissant des souverains de l'Europe : il avait conquis deux fois l'Italie sur Bérenger II, et il reçut des mains du pape, comme Charlemagne, la couronne

Puissance de l'empereur Othon le Grand.

impériale. Par ses grandes qualités et par ses victoires, il rendit à la monarchie germanique toute sa vigueur. Ses alliances ajoutaient encore à sa grandeur, et lui donnaient de l'influence sur la plus grande partie de l'Europe occidentale. Saint Bruno, son frère, gouvernait la Lorraine[1]; son beau-frère, Conrad le Pacifique, régnait dans la Bourgogne transjurane et dans la Provence; ses sœurs enfin, l'une reine, l'autre duchesse de France, recevaient de lui des instructions et des conseils. Sa fortune et son génie rapprochaient les membres épars de l'ancien empire, et celui-ci parut renaître dans ses mains. Ce grand monarque mourut en 973; il eut pour successeur Othon II, son fils, et sa mort fut suivie de sanglants désordres dans plusieurs contrées qu'il maintenait paisibles ou soumises par la terreur de ses armes et de son nom.

Les liens du sang et de la reconnaissance attachaient le roi Lothaire et Hugues Capet, duc de France et comte de Paris, à l'empereur Othon II, roi de Germanie, fils du grand homme qui avait protégé leur jeunesse; ils formèrent l'un et l'autre de nouveaux nœuds avec sa famille, en épousant chacun une de ses sœurs[2]. Cependant la paix entre les deux rois fut de courte durée : une contestation s'éleva au sujet de la Gaule Belgique ou basse Lorraine, sur laquelle l'un et l'autre prétendaient avoir

[1] La Lotharingie ou Lorraine avait été réunie à la couronne germanique vers 923 par l'empereur Henri Ier, dit l'Oiseleur. Devenue province de l'empire, le gouvernement en fut donné, en 953, par l'empereur Othon le Grand, à son frère Bruno, archevêque de Cologne. Celui-ci la divisa en deux parties, la haute Lorraine ou Mosellane, et la basse Lorraine : cette dernière était presque tout entière formée du pays qui est aujourd'hui la Belgique.

[2] Lothaire épousa Emma, et Hugues Capet sa sœur Halduède.

Contestation de Lothaire et d'Othon II au sujet de la Lorraine.

des droits[1]. La Lotharingie ou Lorraine, divisée sous Othon le Grand en haute et basse Lorraine, et réunie à la couronne germanique par son prédécesseur Henri l'Oiseleur, était depuis lors considérée comme une province de l'empire. Charles, frère du roi Lothaire, y avait hérité de quelques fiefs du chef de sa mère, et après la mort d'Othon le Grand, il les réclama les armes à la main. L'empereur Othon II, inquiété sur d'autres frontières, offrit à Charles le duché de basse Lorraine, pour être tenu par lui en fief de la couronne germanique. Charles l'accepta , et Othon crut avoir satisfait par cette concession le roi Lothaire; mais celui-ci apprenant, l'année suivante, que l'empereur était sans défiance dans la ville d'Aix-la-Chapelle, forma le dessein de l'y surprendre, et une expédition fut résolue d'une voix unanime contre le roi de Germanie. L'armée aussitôt réunie fut secrètement dirigée sur la Meuse; et le roi Othon faillit être surpris dans sa capitale. Les soldats de Lothaire occupèrent la ville et le palais, les tables royales furent renversées, les insignes impériaux enlevés, et l'aigle de bronze que Charlemagne avait placé au sommet de son palais, les ailes déployées, et tourné vers l'ouest, fut retourné du côté du sud-est, comme un symbole de la fuite précipitée des Germains : là s'arrêta le succès de Lothaire, et il ramena son armée, sans avoir obtenu aucun sérieux avantage.

Surprise d'Aix-la-Chapelle par l'armée de Lothaire.

Vengeance d'Othon II.

Othon II tira vengeance de sa disgrâce : il envahit la Gaule à la tête d'une armée formidable de Germains, et, ravageant tout sur son passage, il s'avança jusqu'aux portes de Paris. Là, sur le sommet de la butte Montmartre,

[1] Richer, liv. III, chap. LXVII.

il fit entonner par ses soldats le *Cantique des martyrs*, de manière à être entendu des habitants et du comte Hugues, qui défendait cette capitale contre lui. Cette inutile bravade fut la seule satisfaction qu'obtint le roi de Germanie; désespérant de pénétrer dans Paris, et n'osant séjourner au milieu de populations ennemies, il reprit le chemin de ses États, et sa retraite, inquiétée par Lothaire et par Hugues, fut aussi précipitée que l'avait été son attaque.

Lothaire comprit cependant qu'il y avait plus de sûreté pour lui dans l'alliance du roi de Germanie que dans son ressentiment; il lui abandonna donc ses droits sur la Lorraine, et ils se réconcilièrent : de ce moment, Hugues Capet et Lothaire devinrent ennemis. Mais Hugues vit bientôt tous les périls dont le menaçait l'union des deux rois, et il s'attacha dès lors à les diviser. Il se rendit secrètement auprès du roi Othon, conclut la paix avec lui, et, au retour, il traversa sous un déguisement les possessions de Lothaire, et sut échapper à ses embûches. Le roi et le duc employèrent l'un contre l'autre de perfides machinations, et les peuples souffrirent longtemps de leurs inimitiés; reconnaissant enfin leur impuissance à se détruire, ils firent la paix et parurent réconciliés.

Réconciliation de Lothaire puis de Hugues Capet avec Othon II.

Lothaire fit associer au trône de son vivant son fils Louis, à peine âgé de treize ans. Ce jeune prince fut couronné en l'année 978, à Compiègne, par l'archevêque de Reims Adalberon, en présence et avec l'assentiment de Hugues Capet et des grands du royaume. Lothaire tenta de soumettre l'Aquitaine à son fils, en lui donnant pour femme Adélaïde, princesse du midi des Gaules, et veuve

Lothaire fait couronner son fils.

de Raimond, duc de Septimanie [1]. Mais Louis ne rachetait par aucune qualité royale ses goûts dissipés; les grands d'Aquitaine ne reconnurent point son autorité, sa femme elle-même l'abandonna, et il était tombé dans une situation périlleuse, lorsque le roi Lothaire pénétra en Aquitaine avec une armée, et ramena son fils.

Mort de l'empereur Othon II. 983. Élection d'Othon III.

Othon II mourut à cette époque à Rome (983), laissant un fils âgé de trois ans seulement, qui fut couronné sous le nom d'Othon III. Lothaire profita des désordres qui, durant la tutelle de cet enfant, paralysèrent les forces de la Germanie, pour revendiquer de nouveau ses droits sur la Lorraine; il y conduisit une armée, assiégea et prit Verdun [2]. De retour dans sa ville de Laon, il méditait une nouvelle expédition en Lorraine, lorsqu'il tomba malade et expira (986) dans la quarante-cinquième année de son âge et la trente-troisième de son règne [3].

Mort du roi Lothaire. 986.

Louis V, dit le Fainéant. 986.

Louis V, dernier roi de sa race, ne fit que passer sur le trône. Comparant sa faiblesse avec la puissance de son vassal Hugues Capet, il alla vers lui et lui dit: « Mon « père, en mourant, m'a recommandé de gouverner le « royaume par vos conseils et avec votre concours. Il assu« rait qu'avec votre assistance, je posséderais les ri« chesses, les armées et les places fortes du royaume: « qu'il vous plaise donc de m'entourer de vos conseils;

[1] Plusieurs chroniques disent que Louis épousa une princesse du midi des Gaules, nommée Blanche, qui l'empoisonna dans la suite. Nous avons suivi la version beaucoup plus circonstanciée de Richer.

[2] Quelques auteurs ont prétendu qu'il rendit Verdun à Othon III; Richer affirme qu'il conserva cette ville jusqu'à sa mort.

[3] Il est dit, dans plusieurs chroniques, que Lothaire mourut empoisonné par la reine Emma, sa femme, coupable d'adultère.

« je place en vous mon espoir, ma volonté, ma fortune[1]. » Le roi parut ainsi lui-même mettre sa couronne aux pieds de son vassal. Cependant, l'historien qui nous a conservé ces paroles ajoute que le duc se laissa entraîner malgré lui par le roi à une guerre ouverte contre l'archevêque de Reims Adalberon, à qui le roi imputait, entre autres torts, celui d'avoir facilité la dernière invasion du roi de Germanie Othon II, du vivant de Lothaire, et d'avoir assuré son salut et celui de l'armée germanique, en l'assistant dans sa retraite. Le roi et Hugues Capet mirent donc le siége devant Reims, et menacèrent des dernières rigueurs la ville et l'évêque, si celui-ci ne consentait à se purger publiquement des accusations dont il était l'objet. Le métropolitain promit de se justifier et de comparaître à un jour qu'il détermina; il donna des otages, et le siége fut levé.

Reims assiégé par Louis V et Hugues Capet.

Un autre prélat, du nom d'Adalberon, évêque de Laon, fut, comme celui de Reims, en butte aux persécutions sous ce règne : accusé par la clameur publique d'adultère avec la reine Emma, veuve de Lothaire, il fut chassé de son siége; la reine partagea sa disgrâce; l'un et l'autre se dérobèrent à leurs ennemis par la fuite; mais ils tombèrent dans les mains de Charles, frère de Lothaire, duc de la basse Lorraine, et il les retint dans ses prisons.

Fuite et captivité de la reine Emma.

Hugues Capet, cependant, agissait en secret auprès de ses parents de la famille qui régnait en Germanie; il resserrait les liens qui l'attachaient aux Othons, et assurait d'avance à ses vues ambitieuses l'adhésion de l'impératrice Théophanie, tutrice du jeune Othon III.

Hugues Capet resserre son alliance avec la famille germanique des Othons.

La crise approchait du terme. Le roi Louis V fit à Sen-

[1] Richer, liv. IV, c. II.

lis une chute dont les suites devinrent mortelles, et, une année seulement après la mort de son père, le 22 mai 987, il expira, et fut enseveli à Compiègne.

Mort de Louis V. 987.

Les grands du royaume, après avoir assisté aux funérailles du roi, se réunirent en conseil pour lui élire un successeur. Louis était mort sans enfants; mais son oncle Charles, duc de la basse Lorraine, était son plus proche héritier, et il rappela son droit à la couronne. Il avait Hugues Capet pour concurrent, et il s'était fait un dangereux ennemi du métropolitain, de ce même archevêque Adalberon, qui, en butte à la colère du feu roi, avait promis de se justifier en public des crimes qui lui étaient imputés.

Assemblée de Compiègne.

Adalberon parut dans l'assemblée de Compiègne. Personne ne s'étant présenté pour soutenir l'accusation, l'archevêque fut absous et admis à délibérer sur les affaires de l'État. Prenant place alors avec le duc au milieu des grands, il opina pour que l'élection fût différée de quelques jours, et fit convoquer une assemblée générale à Senlis. Là, le 2 juin, Adalberon rappela que le trône n'était point héréditaire; il soutint que Charles y avait perdu ses droits par ses fautes, par ses vices, et aussi par l'hommage qu'il rendait, comme duc de Lorraine, à un prince étranger[1].

Assemblée de Senlis; élection et couronnement de Hugues Capet.

[1] Si Charles eût été très-puissant par lui-même, le dernier reproche que lui adressa l'archevêque eût été sans valeur, surtout dans la bouche d'un ennemi, la pratique constante des seigneurs de cette époque étant de posséder simultanément des fiefs sous plusieurs suzerains. Mais Charles n'avait aucune force personnelle; le domaine direct dont il héritait de son frère ne consistait qu'en quelques villes; il tirait toute sa force de son fief, et, comme duc de la basse Lorraine, il était dans l'entière dépendance de son suzerain, le roi de Germanie; dès lors il y avait lieu de craindre que la couronne germanique ne pesât d'un poids trop lourd dans les destinées de la France. Charles, d'ailleurs, s'était fait du tort aux yeux des grands

A ce tableau, il opposa celui des qualités et de la puissance de Hugues, et conclut en disant : « Si vous voulez le malheur de l'État, faites Charles souverain ; si vous entendez « rendre l'État heureux et florissant, couronnez Hugues, « l'illustre duc. » Hugues fut porté au trône d'une voix unanime, couronné à Noyon, le 1er juin 987, par Adalberon et reconnu roi par les différents peuples de la Gaule.

La chute des Carlovingiens ne fut pas, comme on l'a dit, le résultat d'une opposition populaire à leur dynastie repoussée par le sentiment national comme étant fondée par la conquête. Cette opinion, erreur d'un illustre historien, et qui a été soutenue avec toute la puissance du talent, n'est point confirmée par les témoignages contemporains. S'il est vrai de dire que Charles Martel pénétra dans la France occidentale à la tête de nouvelles bandes germaniques, il faut reconnaître aussi qu'il y trouva un peuple déjà à moitié germain par son gouvernement, par ses lois, et par une conquête antérieure de plus de deux siècles. Les monuments de l'époque attestent que les descendants des Gaulois et des Germains ne faisaient plus, au dixième siècle, qu'un peuple dans la partie septentrionale de l'ancienne Gaule, et que le respect traditionnel du sang de Charlemagne avait survécu à l'unité de son empire. Dans la décomposition de celui-ci, en l'absence de toute

Considérations sur la chute de la dynastie carlovingienne et sur l'avénement de Hugues Capet au trône.

Réfutation de l'opinion de M. Augustin Thierry.

du royaume, en rendant hommage pour son duché au roi de Germanie dans le temps même où la suzeraineté de ce fief était revendiquée par le roi Lothaire. Ces raisons furent au nombre de celles qui portèrent les grands à préférer pour roi Hugues à Charles, et il n'y a rien à en conclure à l'appui d'une prétendue opposition nationale à une dynastie d'origine germanique.

idée générale, et lorsque la société se fractionnait de toutes parts, il était naturel que le roi fût en lutte avec ses plus puissants sujets, et que les peuples soutinssent leurs seigneurs directs contre tous, fût-ce même contre le roi. Le même fait s'est reproduit en d'autres contrées, et pour le comprendre, il n'est pas nécessaire de l'établir sur la haine héréditaire de deux races. On a cru voir et l'on a signalé une double cause de répulsion pour les Carlovingiens, et de sympathie populaire pour les descendants de Robert le Fort, dans l'origine germanique des premiers et dans l'appui qu'ils demandaient quelquefois à un souverain étranger, au roi de Germanie, homme de leur race et de leur sang. Mais déjà depuis longtemps, à l'époque de l'avénement de la troisième race, la famille des Carlovingiens avait disparu du trône impérial et de celui de Germanie [1] : on sait d'ailleurs maintenant que la famille de Robert le Fort était germanique, aussi bien que celle de Charlemagne, et si les rois carlovingiens de la Gaule eurent pour alliés en diverses occasions les rois de la Germanie, ils trouvèrent d'autres fois en eux leurs plus redoutables adversaires : on vit enfin, dans les derniers temps surtout, le duc de France et le roi, son suzerain, rechercher avec autant d'ardeur, l'un contre l'autre, l'appui de la couronne germanique.

Causes véritables de l'élévation de Hugues Capet au trône.

La véritable explication de l'avénement de la seconde race est dans la situation même de la société, qui prenait une autre forme, qui s'asseyait sur des bases nouvelles. Charlemagne avait tenté d'imprimer à la monarchie un

[1] Le dernier Carlovingien, empereur et roi de Germanie, fut Louis IV, dit l'Enfant, qui mourut en 911, et à qui succéda Conrad Ier de la maison de Franconie, puis Henri l'Oiseleur, fils d'Othon, duc de Saxe et tige de cette maison.

grand caractère d'unité ; ces idées d'unité, de concentration du pouvoir, furent le rêve et le but des efforts de ceux qui lui succédèrent, soit au trône impérial, soit à la tête des États entre lesquels l'empire se fractionna ; mais ces prétentions superbes n'étaient plus soutenables dans la Gaule à la fin du dixième siècle ; elles étaient opposées aux tendances de l'époque, et contrastaient singulièrement avec la faiblesse de ceux qu'écrasait leur titre de roi. Une révolution sourde, d'où sortit la féodalité, s'était lentement accomplie, une autre société s'était formée, et toute société nouvelle ne peut vivre et prospérer qu'autant qu'elle a pour chef un représentant des principes qui l'ont constituée. Hugues Capet, le plus puissant des seigneurs féodaux, était en France le représentant naturel du nouvel ordre social basé sur la féodalité ; c'est pour cela surtout qu'il fut élu roi.

Le dixième siècle est une des époques les plus obscures et les plus désastreuses de notre histoire : tout faiblit à la fois, le zèle pieux et les vertus du clergé, l'autorité des lois, l'indépendance des habitants des villes. Les Sarrasins, les Germains, les Normands, désolent les campagnes et incendient les cités ; celles-ci ne sont plus le siége du gouvernement ou des administrations subordonnées, et la résidence des riches. Les châteaux forts offrent seuls un refuge contre les invasions étrangères et les guerres civiles ; c'est là que se retirent tous ceux qui jouissent de quelque autorité, là que s'assemblent les plaids et que se rend la justice. Le commerce disparaît, et avec lui la classe bourgeoise et industrieuse : aux hommes indépendants, aux riches propriétaires, aux chefs des manufactures, succède, dans la plupart des villes, une populace tremblante

La Gaule au dixième siècle.

et asservie : le commerçant n'a plus de résidence fixe ; il voyage de manoirs en manoirs, portant sur lui sa pacotille, et cachant avec effroi son bénéfice. Autour de chaque château, on voit s'élever de misérables cabanes habitées par des serfs qui exercent pour le compte du seigneur des professions mécaniques, ou qui cultivent ses domaines ; le peuple presque tout entier est serf, à la merci des grands, et victime de chaque commotion politique. La misère affreuse et la désolation générale semblèrent alors justifier la croyance populaire que la fin du monde était proche, et qu'elle arriverait en l'an 1000. Cependant, au moment de cette décadence, et lorsque l'ancien ordre social périssait, un autre s'élevait sur ses ruines, fondé par le petit nombre de ceux qui, à couvert dans leurs forteresses, étaient demeurés libres et puissants. Ce nouvel ordre de choses, qui reçut le nom de *féodalité*, avait, depuis un siècle, jeté de profondes racines, et, malgré ses immenses abus, il prévint la dissolution complète de tout lien social, et le retour de la barbarie des temps reculés.

RÉCAPITULATION ET TABLEAU GÉNÉALOGIQUE DES ROIS CARLOVINGIENS DE LA GAULE.

PEPIN LE BREF.
752-768.

CHARLEMAGNE, 768-814.	CARLOMAN. 768-771.

LOUIS Ier, dit *le Débonnaire*. 814-840.

LOTHAIRE Ier, empereur.	PEPIN Ier, roi d'Aquitaine.	LOUIS II, dit *le Germanique*, roi de Bavière, n'a régné sur aucune partie de la Gaule, mais fut père de l'empereur CHARLES dit *le Gros*, roi des peuples de la Gaule de 884 à 888.	CHARLES II, dit *le Chauve*. 840-877.

Fils de CHARLES II : LOUIS II, dit *le Bègue*. 877-879.

LOUIS III. 879-882.	CARLOMAN. 879-884.	CHARLES III, dit *le Simple*, exclu du trône de 884 à 888 par Charles le Gros, de 888 à 898 par le comte Eudes ; règne enfin de 898 à 923.

Fils de CHARLES III : LOUIS IV, dit *d'Outre-Mer*, exclu du trône de 923-936 par Raoul, duc de Bourgogne ; règne de 936 à 954.

LOTHAIRE, 954-986.	CHARLES, duc de la basse Lorraine, fut exclu du trône à la mort de son neveu Louis V.

Fils de LOTHAIRE : LOUIS V, dit *le Fainéant*. 986-987, dernier roi carlovingien.

DEUXIEME ÉPOQUE.

MONARCHIE FÉODALE.

DE HUGUES CAPET A FRANÇOIS PREMIER.

987 — 1515.

DEUXIÈME ÉPOQUE.

MONARCHIE FÉODALE.

DE HUGUES CAPET A FRANÇOIS PREMIER.

987 — 1515.

LIVRE PREMIER.

DE L'AVÉNEMENT DE HUGUES CAPET A LA MORT DE SAINT LOUIS.

DOMINATION ET AFFAIBLISSEMENT GRADUEL DE L'ARISTOCRATIE. — PROGRÈS DU POUVOIR ROYAL. — CONQUÊTES DE LA COURONNE. — CROISADES. — AFFRANCHISSEMENT DES COMMUNES. — ÉTABLISSEMENT DE L'ORDRE JUDICIAIRE.

987 — 1270.

CHAPITRE PREMIER.

Exposition du système féodal.

Origine et progrès du système féodal.

L'avénement de Hugues Capet eut pour résultat de développer le système féodal en le consolidant. Déjà, sous la première race, les seigneurs avaient rendu la concession des bénéfices irrévocable et héréditaire dans leurs familles : les coutumes germaines autorisant les posses-

seurs des terres à considérer comme leur bien propre nc seulement le sol acquis, mais encore tout ce qui exist ou se trouvait sur le sol au moment de la concession ou la conquête, ils se crurent bientôt en droit d'exercer puissance civile, judiciaire et militaire, dans leurs d maines, en vertu de leur seul titre de propriétaires. L'a torité s'établit donc par la possession; et c'est à la ter même que, par une fiction bizarre, le pouvoir fut attach Cet usage ne changea point lorsque Charles Martel e institué une nouvelle espèce de bénéfices, en les renda héréditaires sous le nom de fiefs, et à charge de servi militaire et d'hommage au prince de la part des possesseurs : les nouveaux bénéficiaires furent nommés *vassau* Telle fut en France l'origine de la féodalité.

Sous la seconde race, les rois, sacrifiant toujours l'avenir au présent, avaient successivement abandonné au ducs et aux comtes tous les droits régaliens ou royaux, ceux de lever des troupes, de rendre la justice, de battr monnaie, de faire la paix et la guerre, de se fortifier; et, du moment où ils eurent, par l'édit de Kersy, reconnu l'hérédité des charges comme légale, les ducs et les comtes se crurent possesseurs des provinces, où leur volonté seule faisait la loi. Indépendants de fait de la couronne, la plupart lui demeurèrent cependant encore subordonnés par le lien du serment de fidélité. Ils distribuèrent de leur chef des domaines aux seigneurs, qui les reçurent à charge de foi et d'hommage; et ceux-ci accordèrent, au même titre, des bénéfices inférieurs à des hommes libres. Un grand nombre de propriétaires indépendants, inquiétés par les ravages des ennemis extérieurs et par la commotion des discordes civiles, cherchèrent un appui auprès de leurs puissants voisins, et l'obtinrent, en leur faisant hom-

ıge de leurs terres, et les recevant ensuite, comme fiefs, ceux à qui ils les offraient, c'est-à-dire comme entraî-nt désormais, avec leur possession, l'obligation de ser-r fidèlement leur suzerain. Dans cet acte, celui qui don-ait un bien territorial en fief devenait le suzerain de celui ii le recevait à ce titre, et qu'on nommait *vassal* ou *mme lige*. Les terres furent ainsi considérées, dans toute iendue du royaume de France, comme sujettes ou vas-les les unes des autres. Ce système, étendu aux pro-inces comme aux simples domaines privés, établissait un en entre toutes les parties du territoire. Dans la hiérarchie es souverainetés, celle qui avait le titre de royaume était nsidérée comme la première : ce titre, lors du couron-ement de Hugues Capet, fut acquis à l'ancien duché de rance, qui, par sa position centrale, par le caractère bel-queux de ses habitants, et par l'extinction du titre de roi ans les États voisins, se trouva en mesure d'obtenir dans ı suite une suprématie réelle.

Le système féodal embrassa rapidement l'ancienne aule, l'Italie, l'Allemagne, et s'étendit ensuite sur toute Europe : ce fut lui qui prépara la formation des grands tats, et qui tint lieu, deux cent quarante ans, de lien so-ial et de législation.

La première partie de cette période ressemble à un in-erègne durant lequel le roi n'était distingué des autres eigneurs que par des prérogatives honorifiques. Chaque orteresse de quelque importance donnait à son possesseur ang parmi les souverains; et les discordes civiles faisant entir aux grands la nécessité de s'attacher un nombre considérable d'hommes pour leur sûreté personnelle, ils divisèrent leurs domaines en une multitude de parcelles qu'ils donnèrent en fief; ils accordèrent à leurs vassaux La noblesse.

la permission de se fortifier, qu'ils avaient eux-mêmes arrachée à Louis le Bègue; et une multitude de châteaux s'élevèrent autour de la forteresse principale. C'était une opinion générale que la prestation d'hommage pour un fief anoblissait; et la noblesse naquit ainsi, en majeure partie, du neuvième au dixième siècle. Le droit rendu aux sujets de pourvoir par eux-mêmes à leur défense arrêta les dévastations des étrangers, retrempa le caractère national, fit renaître dans les hommes, membres d'une classe nombreuse, une salutaire estime pour eux-mêmes, et les autorisa à exiger des égards mutuels de ceux dont ils tenaient des terres comme de ceux à qui ils en cédaient, le contrat féodal étant annulé par la violation des obligations contractées de part et d'autre. Cette subordination nouvelle reposait en partie sur la foi du serment, et le respect pour la parole donnée ou la *loyauté* devint un des traits distinctifs du caractère de la noblesse.

La principale obligation contractée dans ce système envers le suzerain était celle d'un service militaire de quarante jours à chaque expédition. Les anciens plaids de la nation furent remplacés par les plaids de comté, dans lesquels les vassaux se jugeaient entre eux sous la présidence du comte; le combat judiciaire fut remis en usage, et devint la base de la jurisprudence entre les gentilshommes. Dès lors disparurent complétement les différents codes de lois qui avaient si longtemps subsisté dans les diverses nations indigènes ou conquérantes de la Gaule. Il fut généralement admis que nul ne pourrait être jugé que par ses pairs, et l'on entendait par *pairs* les vassaux d'un même rang. Les grands vassaux de la couronne, les ducs de Normandie, d'Aquitaine, de Bourgogne, les comtes de Flandre, de Toulouse et de Champagne, furent nommés *pairs*

Grands vassaux pairs de France.

de France; à ces six pairies laïques on adjoignit dans la suite six pairies ecclésiastiques : lorsqu'un pair de France était cité au tribunal des autres, le roi présidait au jugement. Toutes ces lois, ces conventions, ces usages, ne concernaient que la noblesse; le peuple était compté pour rien : les nobles ou gentilshommes, isolés de lui par leurs habitations, s'en distinguèrent encore par leur costume et par leurs armes, et ne parurent plus au dehors qu'à cheval et revêtus d'une pesante armure; c'est ainsi qu'ils maintinrent dans le respect et dans la crainte les populations misérables et dénuées de tous moyens de défense. L'art militaire changea; la cavalerie fut dès lors la plus grande force des armées; les exercices du corps, l'équitation, le maniement de la lance et de l'épée, firent l'unique occupation de la noblesse, et la vente des armures devint la principale branche de commerce en Europe.

Cette première période de la confédération féodale vit naître la chevalerie, le respect pour les femmes, la langue et la poésie modernes : tels furent les principaux effets de ce système en ce qui touche la politique générale et les intérêts de la noblesse; il reste à l'examiner dans ses rapports avec l'Église et avec le peuple.

Clergé. La religion, depuis l'invasion des Francs dans les Gaules, consistait principalement, pour la masse du peuple, dans des cérémonies extérieures et dans des pratiques dévotes, qu'entretenaient la vue des reliques, celle des images de la Vierge et des saints, et des tableaux représentant les mystères de la religion, les actions du Christ, des apôtres et des premiers fidèles : la magnificence du culte exerçait une grande influence, et les prêtres, sous les Carlovingiens, imposaient aux peuples, et surtout aux grands, par leur fortune et par leur puissance. Mais l'Église, qui, dans

le cinquième et le sixième siècle, avait résisté seule à l'invasion de la barbarie, fut moins forte contre la corruption qu'entraîne l'excès des richesses : des barbares étaient entrés en grand nombre dans le clergé, dont les vertus et les lumières s'évanouirent presque entièrement du huitième au dixième siècle; à leur défaut, l'unique moyen qu'eût encore l'Église, dans ces temps malheureux, de conserver de l'ascendant sur les esprits, était de rester riche et puissante; et à l'époque de l'établissement progressif du système féodal, elle vit avec effroi les grands vassaux empiéter sur ses domaines. Le clergé comprit bientôt que, toute l'autorité résidant entre les mains des possesseurs de fiefs, il devait faire lui-même partie de la confédération nouvelle. Il prêta donc foi et hommage pour les domaines qu'il possédait; ensuite il les divisa en de nombreuses parcelles dont il fit autant de fiefs, et se donna ainsi des suzerains et des vassaux. L'obligation du service militaire étant inséparable de la possession des fiefs, le clergé y fut soumis comme tous les autres vassaux; il se rendit en armes à l'appel de ses suzerains, et contraignit ses hommes liges à se battre pour lui : dès lors un grand nombre d'évêques et d'abbés vécurent de la vie des nobles; les armes les occupèrent autant que le culte, et ils délaissèrent les plus saints devoirs de la religion pour la licence des camps. Là où les membres du clergé n'avaient point embrassé la vie guerrière, les seigneurs temporels obtenaient sur eux un immense avantage, et il fallut souvent que les évêques et les abbés se missent sous la protection d'un noble payé pour les défendre ; ce protecteur eut les noms d'*avoué* ou de *vidame*. Le clergé, par son organisation féodale, acheva de se détourner du but de son institution, le peuple trouva plus rarement en lui des

consolations et des secours, et la plupart des dignitaires de l'Église se rangèrent au nombre des oppresseurs.

Le peuple.

L'immense majorité du peuple vivait dans une condition servile : la classe des hommes libres, ainsi que nous l'avons dit précédemment, avait en grande partie disparu sous les Carlovingiens ; la bourgeoisie s'était considérablement affaiblie à mesure que l'importance des villes diminuait, et il n'y avait, pour ainsi dire, à la fin du dixième siècle, point de classe moyenne entre les nobles, seuls en possession de toutes les jouissances de la vie, et les malheureux dont les humbles cabanes entouraient le pied des châteaux forts, et qui furent nommés *serfs*, ou hommes de servitude, attachés à la glèbe, c'est-à-dire à la terre qu'ils cultivaient : ils étaient achetés et vendus avec elle, sans pouvoir la quitter librement pour s'établir ailleurs lorsqu'ils s'y trouvaient trop cruellement opprimés. Désignés sous le nom de *vilains*, ils ne possédaient rien en propre, ni leurs chaumières, ni leurs instruments de travail, ni le fruit de leur labeur, ni leur temps, ni leurs enfants : tout appartenait au seigneur, et s'ils se rendaient coupables de quelque faute à ses yeux, ils ne pouvaient invoquer pour leur défense aucune loi, aucune autorité ; le droit de justice seigneuriale, de vie et de mort, était absolu.

La condition des hommes libres, non possesseurs de fiefs et habitants des domaines seigneuriaux, semblait presque aussi déplorable ; à peine jouissaient-ils du droit de se marier à leur gré, ou de disposer librement de leurs biens. Tous furent graduellement accablés de charges intolérables, ou soumis à d'humiliantes obligations : rien ne les protégeait, et ils avaient sans cesse à craindre quelque amende, quelque taxe nouvelle ou la confiscation de leurs

biens. Un grand nombre se réfugièrent dans les villes, où d'aussi grands maux les suivirent ; les comtes y exercèrent sur eux une autorité pareille à celle des seigneurs dans leurs terres ; les péages, les droits de toute espèce s'y multiplièrent à l'infini ; les villes furent, dans la suite, assujetties comme les campagnes à un impôt arbitraire nommé *taille* ; elles étaient obligées de défrayer leur seigneur et ses gens quand il se présentait dans leur enceinte : vivres, meubles, chevaux, voitures, tout était alors enlevé de vive force aux habitants, suivant le caprice du maître et des hommes de sa suite, sans rétribution ou dédommagement d'aucune espèce ; en un mot, la force sociale résidait tout entière dans les possesseurs des fiefs, qui seuls avaient des libertés, des pouvoirs et des jouissances.

Tel fut le système qui, sous le nom de *féodalité*, pesa sur l'Europe pendant des siècles : il la tira de l'anarchie et du chaos où elle était plongée, et fut le premier et grossier essai d'organisation sociale conçu par la société elle-même depuis la chute de l'empire romain. Dans ce vaste système, la hiérarchie n'existait souvent qu'en principe, l'indépendance des plus forts était un fait ; il en résulta des maux incalculables : le territoire de l'ancienne Gaule fut longtemps une arène sanglante ouverte à l'ambition des rois et des seigneurs ; mais ce défaut d'union dans les oppresseurs tourna enfin à l'avantage des opprimés soutenus par l'autorité royale, lorsque celle-ci, par ses conquêtes, prépara de nouvelles et plus heureuses destinées à la France. Un progrès important vers un ordre de choses meilleur fut en effet celui qui constitua une force centrale assez puissante pour imposer à tous et pour détruire la tyrannie des seigneurs, et qui, créant une classe moyenne entre la noblesse et les serfs, accorda à une partie du peu-

ple les droits les plus précieux de la liberté civile. L'histoire nous montre les Français marchant vers ce double but à travers de longues convulsions, au milieu des discordes intérieures et des guerres étrangères : pendant des siècles ils s'en approchèrent sans l'atteindre; ils furent redevables de leurs premiers progrès au concours d'événements suscités par la Providence autant qu'à leurs propres efforts; et ces causes réunies amenèrent, pour premier résultat, l'accroissement rapide de la puissance des rois, la décadence de l'autorité seigneuriale, le réveil de l'industrie et l'affranchissement des habitants des villes.

CHAPITRE II.

Règne des premiers rois capétiens, Hugues Capet, Robert, Henri Ier, Philippe Ier.

987—1108.

HUGUES CAPET.

La France proprement dite ne s'étendait, à l'avénement de la troisième race, que sur une partie du territoire compris entre la Somme et la Loire; elle était bornée par les comtés de Flandre et de Vermandois au nord, par la Normandie et la Bretagne à l'ouest, par la Champagne à l'est, et enfin au sud par le duché d'Aquitaine. Le territoire resserré entre ces limites était le *duché de France*, et constituait le *domaine royal*. Les grands fiefs de la couronne, outre le *duché de France*, étaient le *duché de Normandie*, le *duché de Bourgogne*, la *Flandre* presque tout entière, érigée en comté, le *comté de Champagne*, le

Limites de la France. 987.

duché d'Aquitaine et le *comté de Toulouse* [1]. Nous avons déjà vu que les souverains de ces divers États étaient les grands vassaux de la couronne et pairs de France [2]. La Lorraine et une partie de la Flandre relevaient de la couronne germanique; la Bretagne était un fief relevant du duché de Normandie.

Guerres de Hugues Capet.

Les efforts que fit Hugues pour atteindre au trône, objet de tous ses vœux, semblent avoir épuisé ses forces, et il apparaît dans l'histoire moins redoutable comme roi qu'il ne l'avait été comme vassal. Il eut d'abord à vaincre Charles de Lorraine, son compétiteur, et il triompha de lui par la ruse beaucoup plus que par les armes. Ce malheureux prince s'écriait, en s'adressant aux siens, le visage baigné de pleurs : « Mon âge s'avance, et je me vois, avec « les années, dépouillé de mon patrimoine ; je ne puis, sans « verser des larmes, regarder mes jeunes enfants, rejetons « d'un père infortuné. O mes amis, venez à mon secours, « venez en aide à mes enfants ! » Il eut un moment l'espoir de ressaisir sa couronne héréditaire; il se rendit maître de la ville de Laon par la trahison de l'archevêque de Reims Arnoul ; mais bientôt une autre trahison la lui enleva, et il tomba dans les mains de son rival, qui le jeta en prison avec sa femme et ses enfants. Ainsi s'éteignit dans la Gaule, pour l'histoire, la race illustre de Charlemagne.

Hugues Capet trouva fort difficile de maintenir dans l'obéissance les seigneurs qui l'avaient élevé au trône. Il combattit longtemps le comte de Périgord, Adalbert, l'un de ses adversaires les plus opiniâtres. « Qui vous a fait comte? » lui demanda Hugues irrité, en lui reprochant sa

[1] Pour les subdivisions et les contenances de ces grands fiefs, voyez ma *Géog. historique*, p. 32-34, carte n° 7.

[2] Pag. 146.

rébellion. « Et qui vous a fait roi? » répondit fièrement Adalbert. Cette réponse résumait pour Hugues tous les inconvénients et tous les périls de sa situation. Il soutint ensuite une guerre sanglante contre son vassal Eudes, comte de Chartres; il lui enleva la ville de Melun, et, pour achever de le soumettre, il fallut qu'il unît ses forces à celles de Foulques, comte d'Anjou, ennemi mortel du comte de Chartres [1].

L'une des plus importantes occupations de ce roi fut la convocation de synodes ou conciles. Les évêques avaient alors la plus grande part dans le gouvernement des cités; l'un d'eux, le célèbre Arnoul, de Reims, coupable de trahison envers le roi Hugues, pour avoir livré la ville de Laon à son compétiteur, fut cité et déposé dans un concile. Le pape Jean XV cassa cette sentence, et le clergé signala son opposition en soumettant la décision du pape à un nouveau concile. Synodes. Déposition de l'évêque Arnoul.

Des guerres cruelles entre les grands vassaux et d'affreuses calamités marquèrent le cours de ce règne, et confirmèrent le peuple dans la pensée que la fin du monde était proche. Une peste horrible ravagea l'Aquitaine et une grande partie du royaume, et telle fut la souffrance de ces temps, que l'attente d'une destruction universelle inspirait à beaucoup de cœurs plus d'espoir que de crainte. Les riches et les grands, partageant cette attente générale, prodiguèrent au clergé d'immenses donations; des chefs nombreux et vaillants quittèrent l'épée pour le froc et le cilice, et Hugues Capet lui-même régna sans porter le diadème, soit qu'il doutât de la validité de son titre royal, Désolation de la France sous Hugues Capet.

[1] Voy. Richer, liv. IV, LXXIX. Selon M. Guérard, Richer peut être considéré comme le seul historien qui nous ait fait connaître cette guerre.

soit qu'il voulût donner au peuple un exemple d'humilité et de respect pour les choses saintes. Il continua toute sa vie de porter la chape d'abbé de Saint-Martin de Tours, dont il avait le titre. Il mit sa couronne sous la sauvegarde de l'Église, et fit sacrer de son vivant son fils Robert, auquel il recommanda, sur toutes choses, la garde du trésor des abbayes, et la soumission au pape.

Hugues Capet mourut de maladie, après neuf ans de règne; il n'est illustre que comme fondateur d'une dynastie nouvelle, et ce grand événement doit être beaucoup plus attribué aux circonstances qu'à son génie.

Apanages.

La coutume des *apanages* ou dons territoriaux plus ou moins considérables accordés aux fils puînés des rois, remonte à l'avénement de la troisième race. Les *apanages*, peu étendus dans le principe, finirent par embrasser des provinces entières, et cette coutume devint avec le temps le principal obstacle à l'unité territoriale du royaume [1].

ROBERT.

Avénement de Robert, 996.

Robert fut fidèle aux pieuses instructions de son père : ce roi semble, par sa rare douceur et son indulgente bienveillance, appartenir à un autre âge : profondément ému des souffrances de son peuple, il parut avoir pris à tâche de soulager les malheureux par une charité sans bornes, et de désarmer la rigueur du ciel par une patience angélique et par les pratiques de la plus fervente dévotion. On cite de lui une foule de traits d'une bonté simple et touchante. Un pauvre, qu'il nourrissait de sa propre main sous sa table,

Sa charité, sa piété.

[1] Pour l'origine et l'histoire des apanages, voyez ma *Géog. hist. de la France*, p. 35-37.

dérobe une frange d'or à son vêtement royal; la reine Constance, femme de Robert, s'aperçoit du vol et entre en fureur: « Celui qui m'a dérobé cette frange, lui dit le bon monarque, en avait sans doute plus besoin que moi. » Un autre jour, pendant qu'il priait, un voleur coupe la moitié de son manteau: « Laisse le reste pour un autre, » dit Robert avec douceur. Ce prince, dont le zèle pieux égalait la charité, composait des hymnes sacrées, chantait au lutrin, et dirigeait le chœur à Saint-Denis les jours de fête; c'est de son règne que date la construction d'une grande partie des églises gothiques et des couvents de la France.

On rapporte, entre autres traits bizarres de sa naïve superstition, qu'il ne croyait un serment obligatoire qu'autant qu'il était prêté sur des reliques de saints ou de martyrs, auxquelles il rendait un culte spécial. Pour éviter le péché d'une violation de foi, il faisait jurer à leur insu sur une châsse sans reliques ceux en la parole desquels il n'avait point confiance; et lorsque lui-même prêtait serment sur cette châsse vide, il se parjurait sans scrupule. Sa fervente piété ne mit point Robert à l'abri des censures ecclésiastiques et des plus violentes persécutions de la cour de Rome. Les lois de l'Église composaient alors toute la législation civile; les papes se faisaient reconnaître pour arbitres souverains des cas où le mariage était permis: ils montrèrent un courage louable à lutter contre les passions effrénées des rois, et leur fermeté contribua puissamment à préserver la chrétienté d'affligeants désordres, et peut-être de la polygamie; mais, abusant de leur autorité, ils étendirent trop loin les prohibitions du mariage, et se montrèrent terribles à ceux qui osaient violer leurs défenses, souvent arbitraires et injustes. L'ex-

Fraudes superstitieuses.

Lois de l'Église de Rome. Excommunication. Interdit.

communication, la mise en interdit d'un territoire, étaient les moyens les plus fréquemment employés par les pontifes pour soumettre les souverains; nul chrétien ne pouvait boire, ni manger, ni prier avec un excommunié, sous peine d'être excommunié lui-même : lorsque le pape mettait un pays en interdit, il était défendu d'y célébrer l'office divin, d'administrer les sacrements aux adultes, et d'enterrer les morts en terre sainte; le son des cloches cessait, on couvrait les tableaux, on descendait les statues des saints, et on les couchait sur un lit de cendres et d'épines. La cour de Rome se fit, de ces deux châtiments, l'arme la plus puissante et la plus redoutée; elle en frappa sans pitié ses ennemis, et, entre autres, les envahisseurs des biens ecclésiastiques, et ne ménagea pas plus dans ses rigueurs les souverains que les sujets; le roi Robert en fit l'épreuve. Hugues, son père, inquiété par les Normands établis à Blois, qui refusaient de le reconnaître, les avait gagnés en faisant épouser à son fils la célèbre Berthe, veuve d'Eudes Ier de Blois. Cette princesse possédait des droits sur le royaume de Bourgogne, légué par son frère Rodolphe à l'empire, et pouvait les transmettre à la maison de France. L'empereur Othon III s'en alarma, et le pape Grégoire V, sa créature, saisit le prétexte d'une parenté fort éloignée, pour forcer Robert à quitter sa femme; sur son refus, il l'excommunia. On rapporte que le roi se vit aussitôt abandonné de tous ses serviteurs, et ce fut une croyance populaire entretenue par les moines, que la reine Berthe était accouchée d'un monstre. Robert, contraint de la répudier, épousa l'impérieuse Constance, fille du comte de Toulouse. Elle régna sous son nom en bravant son autorité, et fit impunément égorger aux yeux du roi son favori Hugues de Beauvais.

Mariage et excommunication de Robert.

Robert, malgré sa douceur habituelle, partagea les rigueurs cruelles de Constance à l'égard des hérétiques; douze d'entre eux, traduits devant un concile tenu à Orléans sous sa présidence, furent condamnés à être brûlés vifs : parmi eux se trouvait un homme vénérable, ancien confesseur de la reine; le roi crut faire un acte de piété en assistant à leur supplice, et Constance, qui se tenait sur le chemin du bûcher, creva d'un coup de baguette un des yeux de son confesseur. Ce fanatisme barbare, l'un des traits caractéristiques de cette époque, dura encore six siècles en Europe; et les Juifs furent, pendant la plus grande partie de ce temps, l'objet d'une exécration telle, qu'un acte de cruauté envers eux passait pour une œuvre méritoire. Presque partout ils étaient impunément outragés et pillés : c'est ainsi qu'on pensait honorer Dieu, et le peuple se vengeait cruellement sur ces malheureux de ses humiliations et de ses propres souffrances. Victime des discordes perpétuelles des grands, il voyait lui-même ses moissons détruites, ses chaumières incendiées; il n'y avait pour lui ni repos ni sécurité. Déjà cependant les habitants des villes supportaient en frémissant les vexations et les tyrannies de leurs seigneurs, et s'irritaient d'une situation si précaire et si misérable. Les villes qui avaient conservé des institutions municipales invoquaient des droits anciens et méconnus; dans les autres, des corporations se formaient, les ouvriers s'organisaient en milice, fortifiaient leurs murailles et en gardaient les portes. De grandes injustices firent éclater des ressentiments trop longtemps comprimés, et des commotions sourdes furent le présage de révolutions qui amenèrent, dans le siècle suivant, l'affranchissement des communes. L'inépuisable charité de Robert n'apporta qu'un soulagement presque insensible

Persécutions religieuses.

aux maux de son peuple; trop peu riche pour adoucir sa
Mort de Robert. 1031. misère, trop faible pour réprimer les oppresseurs, il mourut en 1031, pleuré des malheureux et regretté du clergé.
Pendant son règne, un sage et savant Français succéda sur le trône pontifical à Grégoire V, et renoua l'alliance
Pontificat de Silvestre II. du saint-siége avec la maison des Capets : ce fut l'illustre Gerbert, qui puisa chez les Maures, aux florissantes écoles de Cordoue, tous les secrets des sciences alors connues; il étudia les belles-lettres et l'algèbre, apprit l'art de construire une horloge, et passa, aux yeux de ses contemporains émerveillés, pour un magicien. Précepteur des enfants de l'empereur Othon, archevêque de Reims, puis de Ravenne, il fut enfin pape sous le nom de Silvestre II, et exerça la triple autorité du pontificat, de la science et du génie.

HENRI Ier.

Avénement de Henri I. 1031. Henri Ier, fils et successeur de Robert, eut d'abord à soutenir une guerre de famille contre sa mère Constance, qui portait au trône son jeune frère Robert: l'Église se déclara pour Henri : le célèbre Robert le Magnifique, duc des Normands, lui prêta l'appui de son épée, et affermit la couronne sur sa tête. Henri vainquit son frère, lui pardonna, et lui accorda le duché de Bourgogne, dont Robert fonda la première maison. Une famine
Robert, frère de Henri Ier, chef de la première maison des ducs de Bourgogne. fit sous ce règne d'épouvantables ravages dans les Gaules; on vit en plusieurs lieux les hommes se dévorer les uns les autres; à la suite de ce fléau, des troupes de loups dévastèrent les campagnes, et les seigneurs, plus terribles que les bêtes féroces, continuèrent leurs guerres barbares au milieu de la désolation universelle; le clergé pouvait à peine suspendre leurs fureurs en faisant parler le ciel et en

affirmant une multitude de miracles ; enfin des conciles ordonnèrent à tous de déposer les armes ; ils publièrent, en 1035, la *paix de Dieu*, et menacèrent d'excommunication ceux qui violeraient une loi si sainte. Lorsque, dans chaque province, un concile avait établi cette paix, un diacre en donnait connaissance au peuple assemblé dans les églises. Après avoir lu l'Évangile, il montait en chaire, et dénonçait contre les infracteurs de la paix la malédiction suivante : « Qu'ils soient maudits, eux et ceux qui les aident à faire le mal ! que leurs armes et leurs chevaux soient maudits ! qu'ils soient relégués avec Caïn le fratricide, avec le traître Judas, avec Dathan et Abiron, qui entrèrent tout vivants dans l'enfer ; et que leur joie s'éteigne à l'aspect des saints anges, de même que ces flambeaux s'éteignent à vos yeux ! » A ces mots, tous les prêtres qui tenaient en main des cierges allumés les tournaient contre terre et les éteignaient ; tandis que le peuple, saisi de crainte, répétait tout d'une voix : « Que Dieu éteigne ainsi la joie de ceux qui ne veulent pas accepter la paix et la justice ! »

Paix de Dieu. 1035.

Mais les passions étaient trop fougueuses, les ambitions trop indomptables, pour que le mal pût être ainsi totalement déraciné. La *paix de Dieu* multiplia les parjures sans diminuer le nombre des assassinats. Cinq ans plus tard, une autre loi, connue sous le nom de *trêve de Dieu*, lui fut substituée. Les conciles qui la proclamèrent n'essayèrent plus d'arrêter l'essor de toutes les passions humaines ; ils tentèrent de le régulariser, de soumettre la guerre aux lois de l'honneur et de l'humanité ; l'appel à la force ne fut plus interdit à ceux qui ne pouvaient invoquer un autre droit ; mais l'emploi de cette force demeura soumis à de sages restrictions. Toute attaque militaire,

Trêve de Dieu. 1040.

toute effusion de sang fut interdite depuis le coucher du soleil, le mercredi soir, jusqu'à son lever le lundi matin ainsi que les jours de fête ou de jeûne; une sauvegarde perpétuelle était accordée aux églises, aux clercs non armés et aux moines; la protection de la trêve s'étendit aux paysans, aux troupeaux, aux instruments du labourage. Promulguée d'abord en Aquitaine, cette loi sage et bienfaisante fut adoptée dans presque toute la Gaule, où les seigneurs en jurèrent l'observation: quoiqu'elle fût souvent violée et tombât trop tôt en désuétude, elle fit un grand bien à la nation, dont elle adoucit les mœurs, et fut la plus belle œuvre du clergé au moyen âge. Le bruit courut qu'une maladie horrible, nommée *le feu sacré*, punissait les infracteurs de la trêve de Dieu. Le faible roi Henri, par un orgueil insensé, refusa presque seul de la reconnaître dans ses États, sous prétexte qu'en voulant l'établir le clergé empiétait sur son autorité.

Ce roi n'a laissé aucun souvenir honorable dans l'histoire. On dit que, dans la crainte d'épouser à son insu une femme qui lui serait alliée par le sang, il en chercha une à l'extrémité de l'Europe, et que ce motif lui fit épouser en troisièmes noces la princesse Anne, fille de Jaroslas, grand-duc de la nation russe[1]. Il eut trois fils de ce mariage, et fit sacrer de son vivant Philippe, leur aîné. Il soutint une guerre malheureuse contre son vassal Guillaume le Bâtard, duc de Normandie, et mourut en 1060, après un règne de vingt-neuf ans.

Mort de Henri I. 1060.

[1] La nation russe était chrétienne depuis un siècle seulement; elle se composait de peuplades presque sauvages, disséminées sur son immense territoire. Cependant ses deux capitales, Kief et Novogorod, renfermaient déjà les germes d'une civilisation assez avancée.

PHILIPPE Ier.

Philippe, âgé de huit ans, succéda à son père sous la tutelle de Baudouin V, comte de Flandre. Le plus grand événement qui eut lieu pendant sa minorité, et auquel il resta complétement étranger, fut la conquête de l'Angleterre. Les chevaliers normands se distinguaient entre tous par leur désir immodéré d'aventures guerrières et par leurs brillants exploits. Quelques-uns, débarqués soixante ans auparavant, comme pèlerins, sur la côte méridionale de l'Italie, avaient aidé les habitants de Salerne assiégée à repousser une armée sarrasine. Animés par les succès de leurs compatriotes, les fils d'un simple gentilhomme, Tancrède d'Hauteville, suivis d'une troupe d'aventuriers, conquirent la Pouille sur les Grecs, les Lombards et les Arabes, et soutinrent avec succès une lutte inégale contre les empereurs d'Allemagne et de Byzance, ligués pour les exterminer. Ils firent prisonnier le pape allemand Léon IX, dévoué à la famille de l'empereur Henri III; puis, s'humiliant devant leur captif, ils obtinrent de conserver leurs conquêtes comme un fief de l'Église : Robert Guiscard acheva de soumettre la Pouille et la Calabre, et son frère Roger conquit la Sicile : c'est ainsi qu'en 1052 fut fondé par les Normands le royaume des Deux-Siciles, et que le pape en obtint la suzeraineté.

Avénement de Philippe I. 1060.

Fondation du royaume des Deux-Siciles par les Normands. 1052.

Il n'était bruit en Europe que de la valeur normande; et lorsque Guillaume le Bâtard, duc de Normandie, fils de Robert le Magnifique, rassembla une armée pour conquérir l'Angleterre, de toutes parts des guerriers accoururent sous ses drapeaux, pleins de confiance dans sa fortune. La Grande-Bretagne ou l'Angleterre, soumise depuis plusieurs siècles par les Saxons, obéissait alors au roi

Harold, successeur d'Édouard, surnommé *le Confesseur*.

Naufrage de Harold. Cession de ses droits au duc Guillaume.

Une tempête avait jeté Harold, avant qu'il fût roi, sur les côtes de Normandie, et il fut livré au duc Guillaume. C'était la coutume dans ces temps de regarder les naufragés comme abandonnés par le jugement de Dieu au seigneur de la côte où les jetait la tempête : celui-ci pouvait les tenir captifs et les torturer pour en obtenir rançon. Guillaume, maître de la personne d'Harold, lui fit jurer qu'il l'aiderait, après la mort d'Édouard, à obtenir le royaume d'Angleterre. Libre à ce prix, Harold ne se crut pas engagé par un serment que la violence avait arraché : mais lorsque le trône d'Angleterre devint vacant et qu'Harold lui-même eût été couronné, Guillaume invoqua un testament vrai ou supposé d'Édouard le Confesseur, et rappela au nouveau roi sa promesse, déclarant d'ailleurs s'en rapporter à la décision de l'Église. Un consistoire, réuni à Latran, se prononça pour lui ; et, à l'instigation du moine Hildebrand, il lui adjugea l'Angleterre, en lui envoyant, avec un étendard bénit, le diplôme de souverain de cette contrée.

Conquête de l'Angleterre par les Normands. 1066.

Une grande bataille, livrée, en 1066, près d'Hastings, entre les deux rivaux, décida de la guerre. Harold y perdit la vie, et l'Angleterre, après une lutte acharnée, devint la conquête des Normands. Guillaume en distribua toutes les terres en fiefs à ses barons et à ses chevaliers : dès lors la féodalité acheva d'étendre sur ce pays le réseau dont elle couvrait déjà la France, l'Allemagne et l'Italie. Ce grand événement enflamma les esprits, et disposa les peuples aux expéditions aventureuses dans des contrées lointaines ; il fut le précurseur des croisades, ou des guerres entreprises pour la délivrance de la terre sainte.

Révolution dans l'Église

Une révolution, dont le principal auteur était le célèbre Hildebrand, s'accomplissait alors dans l'Église. Le

dixième siècle surtout avait été pour elle une époque de désolation; le siége de saint Pierre était devenu la proie de l'intrigue et de la violence : les empereurs, une populace féroce, des courtisanes, avaient disposé tour à tour de la couronne pontificale; les marquis de Tusculum la vendirent, plusieurs se la donnèrent à eux-mêmes : et ces désordres n'étaient pas les seuls maux qui affligeassent l'Église. Depuis que le clergé, pour défendre ses domaines, s'était empressé d'entrer dans la hiérarchie féodale, il fléchissait sous l'autorité des princes et de leurs grands vassaux : les évêques de France tenaient presque tous des fiefs de la couronne, et, dans le cours du onzième siècle, il se fit un trafic honteux des domaines et des dignités ecclésiastiques, décernés, non comme autrefois, au plus digne, mais au plus offrant et au plus avide. Telle était la situation de l'Église pendant le règne de Henri III, empereur d'Allemagne, et lors de l'avénement de Philippe Ier au trône de France. Nicolas II occupait à cette époque le siége pontifical. Il avait pour conseiller un moine qu'indignaient les vices des ecclésiastiques, l'abaissement de l'Église chrétienne, ainsi que les empiétements du pouvoir temporel sur l'autorité spirituelle : ce moine, cet homme si célèbre dans l'histoire religieuse, était Hildebrand. Il résolut d'ôter aux princes et aux seigneurs toute espèce d'influence sur le clergé, de fortifier la hiérarchie ecclésiastique, et d'élever le pape au-dessus des rois de la terre, espérant ainsi faire recouvrer à l'Église sa vertu, sa splendeur et toute sa puissance. Un semblable projet de domination universelle, qui serait insensé de nos jours, fut, au temps d'Hildebrand, une conception de génie. Ce grand homme avait consulté l'esprit de son siècle. Les droits de l'humanité n'étaient respectés nulle part; les peuples,

sous le pontificat de Nicolas II.

opprimés par mille tyrans, n'avaient alors d'autres repr sentants, d'autres défenseurs naturels, que le clergé : l plupart des membres de cet ordre sortaient des class inférieures; les dignités ecclésiastiques, la tiare mêm étaient souvent décernées aux hommes de la naissance l plus obscure, et la voix de l'Église, combattant la pui sance temporelle, pouvait être regardée, à quelques égard comme l'énergique protestation des peuples contre leur oppresseurs. Il y avait du mérite et de la grandeur, sou le despotisme féodal, à vouloir régénérer le monde su une base chrétienne, en lui donnant pour chef et pou guide celui qui était universellement reconnu pour le che visible de la chrétienté L'honneur d'Hildebrand est d'a- voir voulu affranchir l'autorité spirituelle de l'Église d toute servitude temporelle; son erreur est d'avoir tro écouté sa propre ambition, en essayant de rendre le gou- vernement politique des princes esclave de l'autorité ecclé- siastique.

Plusieurs évêques et prêtres contractaient, en se mariant, des liens qui les plaçaient dans la dépendance des princes: Nicolas II rompit ces liens; il défendit le mariage des prêtres, et poursuivit à outrance les moines concubinaires. L'empereur Henri III le seconda dans ses réformes, et contribua ainsi à donner au pouvoir spirituel une force qui devint terrible à ses successeurs.

Pontificat de Grégoire VII. 1073.

Hildebrand est choisi, en 1073, par le peuple et le clergé de Rome, pour successeur du pape Alexandre II. Il demande d'abord avec déférence sa confirmation à l'em- pereur Henri IV; et lorsqu'il l'a obtenue, il déploie sous le nom de Grégoire VII son génie hautain et son caractère indomptable. Il soustrait la nomination des papes à l'in- fluence des empereurs, en établissant le collége des cardi-

naux, spécialement chargé de l'élection des pontifes; il renouvelle la bulle qui condamne le mariage des prêtres; il défend aux empereurs, aux rois, aux grands vassaux, de donner des investitures ecclésiastiques aux évêques; il publie enfin les fameuses sentences connues sous le nom de *Dictatus papæ*, dans lesquelles, emporté par l'orgueil hors des bornes de la raison et de son ministère, il énumère ses droits de déposer les empereurs, de faire baiser les pieds aux monarques, de juger sans appel, et d'être sanctifié par son ordination même.

Établissement du collége des cardinaux.

Philippe Ier, roi de France, et Henri IV, empereur d'Allemagne, menaient alors l'un et l'autre une vie pleine de scandales et de violences. Pour subvenir à leurs besoins effrénés, ils faisaient, au mépris des défenses de Grégoire, le plus honteux trafic des bénéfices du clergé. Le pontife indigné menace Philippe d'excommunication, et il en frappe l'empereur : une guerre acharnée commence entre ces deux rivaux. Elle est connue dans l'histoire sous le nom de *Guerre des investitures*, parce que le pape maintenait par elle sa défense aux princes de donner l'investiture aux évêques, et ne réservait ce droit qu'à lui-même. Dans cette guerre célèbre, les principaux auxiliaires du pontife furent les Normands de la Pouille et de la Sicile, et la comtesse Mathilde, souveraine de la Toscane. Grégoire VII délie les sujets de Henri du serment d'obéissance : l'empereur est abandonné par eux, et se voit réduit à implorer le pardon de son vainqueur superbe : il se présente en suppliant, au mois de janvier 1077, au château de Canosse, résidence de Grégoire : celui-ci insulte à son infortune, et, avant de lui accorder l'absolution, il oblige l'empereur à rester dans une cour du palais, trois jours et trois nuits, exposé à un froid rigou-

Guerre des investitures. Humiliations de l'empereur Henri IV. 1077.

reux, et les pieds nus dans la neige. Enfin il daigne l'ab-
soudre; mais tant d'outrages avaient révolté les têtes cou-
ronnées et indigné les partisans de l'empire : Henri I
se vengea, et Grégoire VII mourut dans l'exil. L'édifi
colossal élevé par ce pontife ne périt point avec lui, ses su
cesseurs le consolidèrent : il avait fondé la monarchie un
verselle des papes sur une base durable, sur l'esprit régna
de son siècle, et cette domination atteignit, cent ans apr
lui, son plus haut période. Les croisades contribuère
puissamment à l'affermir; il en conçut le plan, mais il n
lui fut pas donné de l'exécuter : le premier de ces mémo
rables événements eut lieu du temps de Philippe I[er] et sou
le pontificat d'Urbain II.

La Palestine ou la terre sainte, possédée depuis plusieu
siècles par les musulmans, avait été l'une des premièr
conquêtes des disciples de Mahomet, et dès lors l'esclavag
de cette contrée était pour les chrétiens un sujet d'indi
gnation et de douleur. On pensait qu'une vertu particu
lière s'attachait aux lieux où le Christ était né, où il ava
subi la mort pour le salut des hommes, et où l'on voyai
encore son tombeau. Le pèlerinage à Jérusalem fut regar
dé comme l'acte le plus efficace pour l'expiation des pé
chés; et un grand nombre de pèlerins se rendirent isolé
ment ou par bandes en Palestine, pour prier sur la tomb
du Sauveur. Déjà d'aventureux chevaliers, cherchant hor
de l'Europe de nouveaux champs à leurs exploits, étaien
allés défier les musulmans; mais le plus grand nombr
avait péri : il en revint très-peu en Europe, où le récit d
leurs dangers et de leurs glorieux faits d'armes remplissai
les âmes d'une ardente et pieuse émulation. Telle était l
disposition des esprits, quand un enthousiaste, connu sou
le nom de Pierre l'Ermite, quitta la ville d'Amiens, sa pa

tie, pour accomplir un pèlerinage à Jérusalem. La vue des saints lieux exalte au plus haut degré sa pieuse ferveur : il revient en Europe, et se rend en Italie : là il exhorte le pape Urbain II à se mettre à la tête des nations européennes pour concourir à la délivrance du saint sépulcre, pour arracher les saints lieux aux musulmans. Il persuade le pontife, et reçoit des lettres pour tous les princes chrétiens, avec la mission de les exciter à cette noble entreprise. Pierre parcourt l'Occident ; il échauffe l'imagination des rois, des grands et des peuples ; il leur parle du salut, il leur promet le ciel s'ils marchent en Palestine ; et deux ans plus tard, en 1095, un concile convoqué par Urbain s'assemble à Clermont en Auvergne. Un nombre prodigieux de princes, de seigneurs, de nobles de toutes classes, s'y rendent, et trois cent dix évêques y assistent sous la présidence du pape. Après avoir réglé les affaires de l'Église, Urbain fait un tableau pathétique de la désolation des saints lieux ; il s'attendrit sur les maux que souffrent les chrétiens de la Palestine, et l'assemblée qui l'écoute éclate en larmes et en sanglots : le pontife retrace alors l'audace et l'insolence des ennemis du Christ ; il s'indigne de tant d'outrages, et d'un ton inspiré il s'écrie : « Enrôlez-vous sous les enseignes de Dieu ; passez, l'épée « à la main, comme vrais enfants d'Israël, dans la terre « de promission ; chargez hardiment, et, vous ouvrant un « chemin à travers les bataillons des infidèles et les mon- « ceaux de leurs corps, ne doutez point que la croix ne « demeure victorieuse du croissant ; rendez-vous maîtres « de ces belles provinces qu'ils ont usurpées, extirpez-en « l'erreur et l'impiété : faites, en un mot, que leur pays « ne produise plus de palmes que pour vous ; et, de leurs « dépouilles, élevez de magnifiques trophées à la gloire de

Concile de Clermont où la première croisade est résolue. 1095.

« la religion et de la nation française. » A ces paroles, l'entraînement est général ; on frémit d'indignation et d'impatience, on veut s'armer, on veut partir : « Marchons, s'écrient tous les assistants ; Dieu le veut, Dieu le veut ! » « Allez donc, reprend le pontife, allez, braves chevaliers « de Jésus-Christ ; vengez sa querelle ; et puisque tous en« semble vous vous êtes écriés, Dieu le veut ! que ce mot « soit le cri de votre sainte entreprise. »

Le signe distinctif commun à tous ces guerriers fut une croix d'étoffe rouge qu'on portait sur l'épaule droite, et c'est de là qu'est venu le nom de *croisade*. Les princes et les seigneurs reçurent de semblables croix des mains du pape ; le peuple se présenta en foule, les cardinaux et les évêques en distribuèrent à tous et en prirent eux-mêmes : prendre la croix, c'était se vouer à faire le pieux voyage.

Première croisade. 1096.

Les croisés se séparent pour se disposer au départ, et pour communiquer à tous leur pieuse ardeur. Le rendez-vous général est fixé au printemps de l'année suivante. L'enthousiasme gagne les dernières classes : chacun veut mériter le salut en se dérobant à un sort misérable, pour essayer une vie aventureuse en des contrées inconnues. Un nombre immense de serfs, de cultivateurs, de vagabonds, de femmes et d'enfants, se rassemblent, et leur impatience frénétique ne veut plus d'obstacles et de retard ; ils partent en deux bandes, conduits, les uns, par Pierre l'Ermite, les autres, par un chevalier nommé Gauthier sans Avoir. Leur zèle furieux se signale en chemin par le massacre des Juifs ; ils dévastent, pour subsister, les pays qu'ils traversent, soulèvent contre eux les populations indignées, et périssent presque tous de faim, de fatigue et de misère, avant d'arriver en terre sainte. Mais la fleur

de la chevalerie européenne a pris les armes avec la croix, les seigneurs ont engagé leurs biens pour subvenir aux dépenses de l'entreprise ; ils se partagent en trois formidables armées : la première est commandée par Robert Courte-Heuse, fils de Guillaume le Conquérant; la seconde, par Godefroy de Bouillon, le héros de son siècle; la troisième enfin marche sous la bannière du comte Raymond de Saint-Gilles. Godefroy est proclamé général en chef; dix mille chevaliers le suivent avec soixante et dix mille hommes de pied, Français, Lorrains et Allemands : le rendez-vous général est à Constantinople, où règne Alexis Comnène. Cet empereur les reçoit avec ombrage, et se hâte de leur donner des vaisseaux pour traverser le Bosphore, après avoir habilement obtenu d'eux le serment d'hommage pour leurs futures conquêtes. Les croisés s'emparent d'abord de Nicée, puis d'Antioche, par de sanglants triomphes, et font enfin la conquête de Jérusalem. En 1099, un royaume chrétien est fondé en Palestine, Godefroy de Bouillon en est reconnu roi, et se contente du titre de baron du Saint-Sépulcre. La féodalité s'organisa dans l'Orient, on créa trois grands fiefs de la couronne de Jérusalem : ce furent les principautés d'Antioche, d'Édesse et le comté de Tripoli ; il y eut un marquis de Jaffa, un prince de Galilée, un baron de Sidon; et le nom de *Francs* devint en Asie le nom commun aux chrétiens occidentaux. Tels furent les principaux faits de cette première et célèbre croisade. Il ne revint en Europe qu'un dixième de ceux qui l'avaient quittée; la plupart des fantassins avaient perdu la vie.

Fondation du royaume de Jérusalem. 1099.

Philippe Ier ne s'était point associé à cette expédition : il ne prit part à aucune des grandes entreprises qui signalèrent le temps où il vécut, et son règne n'offre aucun

fait digne de mémoire. En 1072, la veuve de son tuteur Baudouin, comte de Flandre, ayant été dépouillée par son frère Robert le Frison, eut recours à Philippe; le roi arma pour elle, marcha contre Robert, et essuya devant Cassel une défaite honteuse. Il soutint aussi une guerre de douze ans contre Guillaume le Conquérant : cette guerre ne fut marquée par aucun événement mémorable. Guillaume débauchait les conseillers et les partisans de Philippe, en leur offrant l'appât de grands domaines en Angleterre; Philippe, de son côté, promettait protection à tous les mécontents normands, et prit le parti de Robert, fils aîné de Guillaume, révolté contre son père. Après une trêve, et pendant une maladie du duc, le roi se moqua de son extrême embonpoint, en demandant à quelle époque il comptait accoucher : Guillaume l'apprend, et, furieux, il jure de lui porter les cierges des relevailles : il rassemble une armée formidable, et se dispose à incendier les États de Philippe, lorsqu'il tombe malade à Rouen, où il meurt en 1087. A peine mort, les seigneurs qui l'entouraient partent en hâte pour leurs châteaux; ses domestiques pillent ses effets, enlèvent jusqu'au lit funéraire, et laissent nu sur le carreau le corps du conquérant. Un pauvre chevalier le trouve en cet état : ému de pitié, il le couvre à ses frais de quelques habits de deuil, et se dispose à l'ensevelir. Il prononçait l'oraison funèbre, et déjà le corps était dans la fosse, lorsqu'un Normand nommé Asselin s'avance et dit : « Cette terre m'appartient, cet homme dont vous « prononcez l'éloge me l'a dérobée. Ici même était ma mai« son paternelle, cet homme s'en est emparé contre toute « justice, et sans en payer le prix. Au nom de Dieu, je vous « défends de couvrir le corps du ravisseur avec une terre « qui est à moi. » Exemple mémorable de la vanité d'une

Défaite de Philippe I à Cassel. 1081.

Mort de Guillaume le Conquérant. 1087.

existence pleine de grandeurs et d'iniquités ; signe éclatant et précurseur de la justice dont était menacé, à l'entrée de l'autre vie, celui qui avait assis sa puissance sur les rapines, sur l'extermination et sur le deuil des peuples. Ce Guillaume, conquérant d'un grand royaume et ravisseur d'immenses domaines en pays étranger, n'obtint que par pitié une tombe sur son sol natal : il fallut que ceux qui assistaient à ses funérailles en déposassent le prix sur son cercueil. Aucun de ses trois fils ne lui rendit les derniers devoirs, mais ils se firent une guerre acharnée pour son héritage. Guillaume le Roux lui succéda en Angleterre, et finit par s'emparer de la Normandie, pendant que Robert combattait en Palestine.

La mort du redoutable Guillaume fut un grand sujet de joie pour Philippe, et lui permit de continuer sa carrière indolente et scandaleuse. Il avait épousé Berthe, fille du comte Florent de Hollande ; il se lasse d'elle et l'enferme, puis il enlève Bertrade, femme de Foulque le Réchin, comte d'Anjou, et l'épouse. Le pape Urbain ordonne la dissolution de ce mariage, et, sur le refus de Philippe, un concile, rassemblé à Autun en 1094, le frappe d'excommunication. Philippe se soumet à ne plus porter les marques extérieures de la royauté, il est affligé de douloureuses infirmités, dans lesquelles il reconnaît le châtiment de Dieu ; et dès lors, en 1100, il associe son fils Louis à la couronne, et ne règne plus que de nom. Une frayeur horrible de l'enfer s'empare de lui ; il renonce par humilité à être enterré dans le sépulcre des rois, à Saint-Denis, et meurt en 1108, sous l'habit de moine bénédictin.

Excommunication de Philippe I. 1094.

CHAPITRE III.

Règnes de Louis VI et de Louis VII.

1108—1179.

LOUIS VI.

Avénement de Louis VI. 1108. Le règne de Philippe Ier et de ses prédécesseurs immédiats n'avait été qu'une longue anarchie : cependant la France n'était point restée stationnaire ; elle avait fait de grands progrès à la fin du onzième siècle. Les villes étaient plus nombreuses, plus peuplées, plus industrieuses ; la bourgeoisie commençait à s'affranchir, et défendait ses libertés par les armes ; la langue et la poésie françaises étaient nées ; enfin le clergé favorisait de tous ses efforts les progrès de l'instruction scientifique et littéraire ; il comblait de biens et élevait aux plus hautes dignités ceux qui se distinguaient par leurs connaissances : mais il donna une direction étroite et fausse aux études, qui consistaient principalement en discussions subtiles et oiseuses sur la logique et la théologie.

Les premiers rois capétiens étaient restés étrangers et presque indifférents aux progrès de la France sous leur règne, et n'avaient exercé à l'extérieur aucune influence personnelle. Louis VI, nommé d'abord l'*Éveillé*, puis *le Gros* et *le Batailleur*, comprit mieux l'esprit de son temps ; il fut le premier chevalier de son royaume, et c'est le casque en tête et la lance au poing qu'il rechercha et obtint l'estime de tous.

Ses États, presque restreints aux villes de Paris, d'Orléans, d'Étampes, de Melun, de Compiègne, et à leurs territoires, étaient bornés au nord par ceux de Robert le Jérosolymitain, comte de Flandre ; et au levant par les États de Hugues I[er], comte de Champagne. Les domaines de Thibaut, comte de Meaux, de Chartres et de Blois, et ceux de Foulque V, comte d'Anjou et de Touraine, resserraient au midi ce faible royaume de France, que bornaient au couchant les vastes possessions de Henri I[er], fils de Guillaume le Conquérant, roi d'Angleterre et duc de Normandie. Louis eut à combattre toute sa vie ses puissants voisins, dont le plus redoutable était Henri I[er]. Après une première lutte, sans résultat important, au sujet du château de Gisors, il embrassa, contre Henri, la défense de son neveu Guillaume Clinton, fils de Robert Courte-Heuse, dépossédé, ainsi que son père, du duché de Normandie. Louis VI fut vaincu à la bataille de Brenneville, livrée en 1119. Il fit aussitôt un appel aux milices des villes et de l'Église, et les trouva disposées à le seconder ; les prélats ordonnèrent aux curés de faire armer leurs paroissiens, et ceux-ci, conduits par leurs pasteurs, se rangèrent sous l'étendard royal, et entrèrent avec Louis VI en Normandie, où ils commirent de grands ravages. Un concile s'assembla à Reims, sous la présidence du pape Calixte II, avec l'intention de mettre fin à cette guerre ruineuse : Louis s'y présenta, et y exposa ses griefs. Les conditions de la paix furent réglées par ce concile, et Henri demeura en possession de la Normandie, pour laquelle son fils rendit hommage au roi de France.

Bataille de Brenneville. 1119.

Outre cette importante guerre, Louis le Gros soutint une lutte presque perpétuelle contre les seigneurs de son royaume, et entre autres contre Thomas de Marles, fils

d'Enguerrand de Coucy. Ils infestaient, comme des brigands, les routes d'Orléans et de Paris, pillaient les villages et détroussaient les marchands. Le roi en réduisit un grand nombre par ses armes à l'obéissance ou à l'impuissance de mal faire, et assura la sécurité publique dans ses États : mais telle était alors la faiblesse d'un roi de France, que Philippe Ier avait toute sa vie inutilement tenté de s'emparer de la tour du sire de Montlhéry, à six lieues de la capitale. Ce seigneur était souillé de brigandages et fort redouté : Louis le Gros le vainquit dans son fort, et réunit, par un échange, cette seigneurie à ses domaines.

Le roi associa son fils aîné Philippe à la couronne. Ce jeune prince donnait de brillantes espérances : il périt par accident, et le roi lui substitua son second fils Louis, surnommé le Jeune. Il continua ensuite sans succès la guerre contre Henri Ier, qui mourut en 1135. Une sanglante lutte s'engagea pour la succession de ce prince entre Étienne de Boulogne, son neveu, et sa fille Mathilde, veuve de l'empereur Henri V, et femme en secondes noces de Geoffroy Plantagenet, comte d'Anjou, tige de la célèbre maison de Plantagenet, qui régna si longtemps sur l'Angleterre. Guillaume X, puissant duc d'Aquitaine et comte de Poitou, soutint les prétentions de Geoffroy, et mit, avec lui, la Normandie à feu et à sang : tous deux se retirèrent chargés de la malédiction des peuples. Guillaume, pénétré de remords, entreprend un pèlerinage à Saint-Jacques de Compostelle, en Espagne, et offre sa fille Éléonore à Louis le Jeune. Cette alliance promettait de doubler les États du roi, qui se hâte de la conclure : il envoie son fils en Aquitaine avec un brillant cortége, et le mariage se célèbre entre deux pompes funèbres, celle de Guillaume X, qui

Mariage de Louis le Jeune avec Éléonore d'Aquitaine.

succombe dans son pèlerinage, et celle de Louis le Gros, mort la même année, en 1137. Mort de Louis VI. 1137.

On vit sous ce règne, et surtout après la bataille de Brenneville, se manifester l'alliance du roi avec l'Église et les communes du royaume. L'appui du monarque était nécessaire à l'Église et à la bourgeoisie naissante, pour lutter contre l'oppression de la noblesse féodale : c'est à cette communauté d'intérêts que les rois de France durent en grande partie, d'abord la conservation de leur couronne, et dans la suite leur prépondérance et leurs conquêtes. La sanction accordée par Louis VI à l'affranchissement de plusieurs communes donna de l'illustration à son règne ; cependant il ne fit que légitimer des révolutions accomplies ; jamais il ne s'efforça de soustraire les vassaux à l'obéissance due à leurs seigneurs : il sanctionna presque toujours, moyennant une compensation pécuniaire, des arrangements ou traités de paix arrêtés entre les nobles et les bourgeois ; il ne fut ni le fondateur des libertés du peuple, ni l'ennemi des priviléges de la noblesse. Un homme illustre, l'abbé *Suger*, acquit à cette époque une réputation d'homme d'État, de grand politique et de profond érudit ; il obtint par son seul mérite la célèbre abbaye de Saint-Denis, sanctuaire du premier patron du royaume. *Montjoie et Saint-Denis* fut longtemps le cri de guerre des Français : la bannière sous laquelle combattaient les vassaux de l'abbaye devint l'étendard national. Louis le Gros et ses successeurs allaient dévotement la prendre sur l'autel quand ils partaient pour une expédition, et l'y reportaient en pompe à la fin de la guerre : on l'appelait *oriflamme*, parce que le bâton était couvert d'or, et le bas de l'étoffe découpé en forme de flammes.

Affranchissement des communes par Louis VI.

Écoles. Réalistes et nominaux.

Les écoles de Paris acquirent une grande célébrité durant ce règne. C'était la première époque des fameuses querelles entre la secte philosophique des *réalistes* et celle des *nominaux* : les premiers n'admettaient de réalité que dans ce qu'ils nommaient les *universaux*, c'est-à-dire, les *idées générales*, les *êtres collectifs*, et s'attachaient à la philosophie platonicienne ; les seconds ne voyaient dans les *universaux* que des mots, des noms, de simples abstractions de l'esprit, et s'appuyaient de préférence sur Aristote. Ces deux écoles eurent pour chefs des hommes d'une grande renommée. Rosselin de Compiègne professait avec éclat, au douzième siècle, la doctrine des *nominaux*, tandis que son adversaire *réaliste*, Guillaume de Champeaux, dirigeait l'école du cloître Notre-Dame à Paris. Alors parut le Breton Pierre Abeilard, aussi célèbre par ses amours avec Héloïse et par ses malheurs, que par sa science et son immortel génie. Logicien profond, sans rival dans la dialectique, et d'une éloquence merveilleuse, Abeilard brilla au premier rang parmi les *nominaux*. Ses prodigieux succès dans la philosophie n'ébranlèrent point sa foi religieuse et chrétienne ; mais il voulut soumettre le dogme catholique à l'analyse, et le commenter par la raison ; ses principes sur divers points de la théologie, et entre autres sur le *libre arbitre*, parurent en opposition aux décisions des conciles ; et il fut condamné une première fois par le concile de Soissons, pour avoir enseigné sans l'approbation préalable du pape et de l'Église. Abeilard se retira dans les landes solitaires de la Champagne, où il éleva de ses propres mains un oratoire de chaume et de roseaux qui devint, dans la suite, la célèbre abbaye du *Paraclet*. Ses disciples, et parmi eux l'illustre Arnold de Brescia, décou-

Abeilard.

vrirent sa retraite; ils accoururent de toutes parts, ils bravèrent les austérités du désert pour suivre leur maître, pour entendre sa parole, pour prier et méditer avec lui. Persécuté, condamné de nouveau, Abeilard chercha une retraite plus profonde à l'abbaye de Saint-Gildas en Bretagne; puis tout à coup, bravant ses ennemis, il reparut avec éclat à Paris, où sa renommée attira un nombre immense d'étudiants de toutes les parties de l'Europe : ses livres volaient de mains en mains, ses doctrines se répandaient de la capitale aux extrémités du royaume, sa gloire était au comble, lorsqu'un redoutable antagoniste le terrassa sous les foudres de l'Église irritée. Cet homme fut saint Bernard, fondateur de la célèbre abbaye de *Clairvaux :* enthousiaste illustre, et qui poussait les austérités monacales jusqu'au rigorisme le plus inouï; vivant d'une vie plutôt extatique que terrestre; portant dans un corps faible, pâle, exténué par les veilles et les abstinences, une incomparable vigueur d'âme; appuyant ses paroles et ses actes de l'autorité que donne la conviction d'une mission sainte et d'une inspiration surnaturelle, nul, dans un siècle où la foi des peuples était si forte et leur raison si faible, n'exerça plus d'empire sur ses contemporains. Le pape, l'empereur, les rois, les évêques, les peuples, subissaient tous l'autorité de son génie : tantôt il éteignait un schisme, ou rédigeait du fond de sa cellule la constitution d'un ordre religieux; tantôt, disposant à son gré de l'épée des rois, il dirigeait leurs armées à l'Orient ou au Midi, selon les intérêts de l'Église : *Sa parole*, disait-on, *était comme une loi de feu qui sortait de sa bouche;* et il n'était bruit que des guérisons miraculeuses opérées sur ses pas. Cet homme prodigieux taxait d'orgueil la raison qui sondait les mystères; il s'ir-

Lutte d'Abeilard et de saint Bernard.

ritait des efforts d'Abeilard pour expliquer des dogmes inexplicables, et s'écriait, dans l'amertume de son âme : « On fouille jusqu'aux entrailles les secrets de Dieu. » Un nouveau concile s'assembla à Sens, et les deux grands adversaires y parurent en présence du roi, des princes et des évêques : mais Abeilard pressentit sans doute que la discussion ne serait pas libre ; il déclina le débat solennel, se retira en faisant appel au pape, et fut condamné à la réclusion dans un couvent jusqu'à la fin de ses jours. Alors, courbant la tête, il s'avoua vaincu, et cacha sa vie au monastère de Cluny : il la termina en 1142, dans un prieuré près de Châlons, où il mourut réconcilié avec saint Bernard. Il avait eu à combattre un adversaire plus redoutable encore que ce grand homme ; Abeilard lutta toute sa vie contre l'esprit dominant de son siècle, qui regardait comme une insurrection coupable tout effort de la raison humaine non autorisé par l'Église. Le génie qui l'avait animé lui survécut ; mais plusieurs siècles s'écoulèrent avant qu'une partie de l'Europe osât proclamer et admettre le grand principe dont Abeilard n'avait pu assurer le triomphe : la liberté d'examen et de discussion en matière de conscience et de foi.

LOUIS VII.

Avénement de Louis VII. 1137.

Louis VII, dit le Jeune, annonce, en montant sur le trône, un caractère aussi belliqueux que son père. Il soutient Geoffroy Plantagenet contre son compétiteur Étienne, et l'aide à conquérir la Normandie, pour laquelle Geoffroy lui fait hommage : l'Angleterre demeure à Étienne, qui reconnaît son concurrent pour l'héritier de sa couronne. Louis maintient dans le devoir les seigneurs et le clergé :

il s'oppose aux usurpations du pape Innocent II, et refuse de reconnaître l'archevêque de Bourges, élu par ce pontife, qui met aussitôt en interdit tous les lieux où le monarque s'arrête. Louis le Jeune fut le quatrième roi capétien frappé par le saint-siége : aucune famille n'avait montré plus de déférence envers la cour de Rome ; aucune ne fut traitée par elle avec plus de rigueur.

L'événement le plus mémorable de ce règne est la seconde croisade, prêchée avec un immense succès par saint Bernard, abbé de Clairvaux, et commandée par le roi en personne. Louis croyait avoir un grand crime à expier : dans une guerre avec Thibaut, comte de Champagne, ses soldats avaient mis le feu à l'église de Vitry, et treize cents personnes y périrent dans les flammes. Épouvanté de cet affreux désastre, il demande son absolution au pape, et ne l'obtient que de Célestin II, successeur d'Innocent. C'était peu encore pour rendre le calme à sa conscience : Édesse, en Palestine, avait succombé sous les armes du sultan Zinghi ; il n'était bruit dans la chrétienté que de la chute de cette ville fameuse et du massacre de ses habitants ; de toutes parts s'élevaient des cris de fureur et de vengeance. La France s'ébranle la première à la voix de saint Bernard, et communique le mouvement à l'Europe. Louis VII se croise ; il demande congé de partir à Suger, abbé de Saint-Denis, dont il tenait en fief le Vexin, et reçoit de ses mains l'oriflamme ; il lui confie la régence du royaume, et se met en route à la tête de cent mille Français. C'est ici que finit sa réputation de roi et de chevalier. Conrad, empereur d'Allemagne, l'avait devancé avec une armée aussi formidable : des guides grecs le trahissent dans l'Asie Mineure ; ses troupes sont surprises et détruites aux défilés de la Lycaonie : Louis VII en recueille les débris,

Massacre de Vitry.

Seconde croisade. 1147.

mais il perd lui-même la moitié des siennes sur la montagne de Laodicée. Il tente vainement plusieurs entreprises, chacune d'elles est marquée par un désastre; enfin, toute l'expédition de Louis VII se réduit pour ce roi à un dévot pèlerinage au saint sépulcre : il revient en Europe avec les princes croisés, et ramène avec lui quelques soldats; son armée tout entière était anéantie.

Le déplorable résultat de cette croisade enlève à Louis toute sa popularité; son caractère même en paraît affaibli, et dès lors on voit bien moins en lui le roi que le moine. La reine Éléonore s'en indigne, elle le méprise, et fait casser son mariage, sous prétexte de parenté avec son époux. Bientôt après elle donne sa main à Henri Plantagenet, héritier du sceptre d'Angleterre, et lui apporte en dot l'Aquitaine, que ce divorce fatal enlève à la France. Louis voit en frémissant la moitié de ses États passer à son rival, et cherche en vain à mettre obstacle à ce mariage.

Divorce de Louis VII et d'Éléonore d'Aquitaine. 1152.

Le nouvel époux d'Éléonore succède à Étienne sur le trône anglais, et devient le célèbre Henri II. Il soumet l'Irlande, menace l'Écosse, et se montre sur le continent le plus redoutable et le plus puissant des souverains : il y possédait l'Anjou, le Maine, la Touraine, le Poitou, l'Aquitaine et la Normandie. Il ménage d'abord Louis le Jeune, et unit en mariage son fils, âgé de sept ans, à la fille de Louis, encore au berceau. La guerre éclate au sujet de la dot de cette princesse, et tout à coup Louis obtient un puissant auxiliaire dans le clergé anglais, soulevé contre Henri II par le fameux Thomas Becket, archevêque de Cantorbéry. Ce prélat, d'abord courtisan, puis chancelier du roi d'Angleterre, et désigné par lui pour occuper comme sa créature le premier siége épiscopal de son royaume, s'y vit à peine assis, qu'il oublia

Puissance de Henri II, roi d'Angleterre. Lutte de Henri avec Thomas Becket.

ses obligations envers Henri et les délices des cours, pour les austères devoirs qu'il regardait comme inséparables de sa situation nouvelle. Il prit en main la défense de la cause que Grégoire VII soutint jusqu'à la mort, celle de l'autorité spirituelle contre la temporelle ; et tandis que le pape Alexandre III luttait avec peine contre l'antipape Victor et le puissant Frédéric Barberousse, empereur d'Allemagne, Becket se constitua dans l'Occident le plus intrépide champion de l'Église, dont Henri II, par l'édit de Clarendon, violait les priviléges en supprimant les tribunaux ecclésiastiques et le *bénéfice de clergé.* Ces priviléges donnaient lieu sans doute à de nombreux abus et assuraient l'impunité à beaucoup de coupables ; mais telles étaient l'ignorance barbare et l'odieuse fiscalité des tribunaux laïques au douzième siècle, que la juridiction ecclésiastique inspirait seule quelque confiance aux peuples, et le joug le moins pesant était encore celui de l'Église.

Becket, poursuivi par le ressentiment de Henri II, se réfugie en France, où Louis l'accueille avec grande faveur, et la guerre continue de la manière la plus désastreuse pour les peuples entre les deux rois. Thomas Becket retourne en Angleterre, et Henri s'écrie un jour dans un transport de fureur : « Aucun des lâches que je nourris ne « me délivrera-t-il de ce prêtre? » Ces paroles sont entendues ; quatre chevaliers dévoués au roi assassinent Thomas Becket au pied de l'autel. Ce ne fut alors dans toute l'Église qu'un cri de malédiction contre le monarque homicide, et le prélat, canonisé, devint plus funeste à Henri II après sa mort qu'il ne l'avait été pendant sa vie. Chacun s'éloigna avec horreur du roi, qui, pour apaiser la clameur publique, se soumit à une pénitence humiliante. On vit le prince le plus redouté de la chrétienté faire amende

Meurtre de Thomas Becket.

honorable à jeun et pieds nus, pendant quarante-huit heures, dans la cathédrale où le meurtre avait été commis, et se soumettre à être battu de verges par le clergé, les moines et les chantres de cette église.

Henri II ne connut plus d'heureux jours; sa femme Éléonore, irritée de ses infidélités, fait révolter contre lui ses trois fils, et, suivant l'usage honteux du temps, Louis VII les soutient dans leur guerre impie. Ils lui rendent hommage pour la Normandie, l'Aquitaine et la Bretagne, et sont vaincus par leur père : les deux rois se réconcilient. Louis fait couronner son fils Philippe-Auguste, et accomplit un pèlerinage à la tombe de saint Thomas Becket : il meurt ensuite, laissant la réputation d'un roi dévot, plein de respect pour les ordres sacrés et de douceur pour ses sujets, mais dépourvu de toute grandeur et de toute habileté politique. Il vécut trop longtemps pour sa gloire et pour la prospérité de la France, qui perdit dans la seconde moitié de son règne les provinces acquises dans la première par son mariage, et qu'elle ne recouvra définitivement qu'après des siècles de combats et de désastres.

Mort de Louis VII. 1170.

Guerre des Guelfes et des Gibelins.

Du vivant de ce roi, l'empereur Frédéric Barberousse commença contre les villes de Lombardie une lutte acharnée qui ensanglanta longtemps l'Italie, et affaiblit la puissance impériale en accroissant l'influence des souverains pontifes. Cette guerre fameuse est connue dans l'histoire sous le nom de guerre des Guelfes et des Gibelins; ceux-ci étaient soutenus par l'empereur, ceux-là formaient le parti du pape, et combattaient pour l'indépendance des villes lombardes. Les papes luttaient alors pour la liberté des peuples contre le despotisme des rois et de l'aristocratie féodale.

CHAPITRE IV.

Règnes de Philippe II, dit Auguste, et de Louis VIII.
1179—1226.

PHILIPPE II.

Quand Philippe II, surnommé Auguste, monta sur le trône, le territoire dont la France est aujourd'hui formée relevait presque tout entier de puissants souverains. La plupart des provinces, d'abord indépendantes, avaient reconnu la suzeraineté d'un monarque; celles de l'ouest obéissaient en grande partie au roi d'Angleterre, celles de l'est à l'empereur d'Allemagne, et celles du nord au roi de France: enfin, la Provence et une partie du Languedoc relevaient du sceptre d'Aragon. Philippe vit toutes les couronnes rivales de la sienne s'éclipser devant lui, et sa gloire est d'avoir le premier de sa race fait sentir son influence de l'Escaut à la Méditerranée, du Rhin à l'Océan. De grands événements marquèrent le cours de son règne: ce furent la troisième et la quatrième croisade; l'accroissement subit du pouvoir monarchique par la confiscation des provinces continentales du roi d'Angleterre; enfin, la destruction des Albigeois, ou les hérétiques du Languedoc et de la Provence.

Avant l'âge de quinze ans, ce roi signale son avénement au trône par une effrayante persécution contre les Juifs, qu'il fait dépouiller et chasser du royaume; il se montre plus cruel encore à l'égard d'une secte d'hérétiques nom- Persécutions religieuses.

més *paterins*, et les condamne au feu. Les blasphémateurs trouvent en lui un juge impitoyable : les riches étaient tenus de payer une amende de vingt sous d'or ; on jetait les pauvres à la rivière. Une suite de combats et de négociations avec les grands vassaux de la couronne occupent les premières années de ce règne. Philippe épouse la fille du comte de Flandre, et obtient par ce mariage la ville d'Amiens et la barrière de la Somme, si importante à la défense de ses États, auxquels il ajouta dans la suite les villes du Mans et de Tours ; il déploie son habileté par des moyens coupables, en fomentant des guerres civiles chez ses voisins, et en excitant jusqu'à la mort de Henri II les enfants de ce roi contre leur père. Celui-ci meurt de chagrin à Chinon, après avoir signé un traité humiliant avec Philippe-Auguste et son fils Richard, et en apprenant la révolte de Jean, son troisième fils. Richard lui succéda sur le trône d'Angleterre, et mérita par sa bouillante et farouche valeur le surnom de *Cœur de Lion*.

L'ardeur des croisades s'était rallumée en Europe au récit des maux qui accablaient le royaume de Jérusalem où régnait Lusignan. Saladin, surnommé *le Grand*, prince ou soudan des musulmans en Égypte et en Syrie, avait fait subir de nombreux revers aux chrétiens de la Palestine : ceux-ci, cédant à la funeste influence du climat et des mœurs de l'Orient, avaient promptement dégénéré, et la plupart de leurs chefs avaient hâté leurs malheurs en se croyant dispensés de tenir leurs serments avec des infidèles. Saladin gagna sur eux la célèbre bataille de

Chute du royaume de Jérusalem.

Tibériade : Jérusalem et son roi tombèrent au pouvoir du vainqueur.

Cette terrible nouvelle frappe la chrétienté de consternation et la remplit de deuil ; une formidable expé-

dition se prépare; les trois plus grands souverains de l'Europe, Frédéric Barberousse, empereur d'Allemagne, Richard, roi d'Angleterre, et Philippe, roi de France, prennent la croix, et chacun conduit en Palestine une armée nombreuse. Les effets répondent mal à de si grands efforts : Frédéric, avant d'arriver, se noie en traversant le fleuve Sélef, près Séleucie; Philippe et Richard se brouillent au siége de Saint-Jean d'Acre; le premier est jaloux des prodigieux exploits de son rival; le second s'indigne et s'irrite de la supériorité que Philippe affecte à son égard comme seigneur suzerain, et supporte impatiemment le joug de la féodalité. Le roi de France retourne dans son royaume, laissant son armée sous les ordres de Richard; il jure en le quittant de ne rien entreprendre en son absence contre lui, et de défendre ses États comme les siens propres. Richard poursuit en Palestine sa carrière héroïque, il remporte sans fruit d'éclatantes victoires, et fatigue les croisés, qui murmurent, veulent retourner dans leur patrie, et le contraignent à quitter la terre sainte. Saladin offre aux chrétiens la paisible possession des plaines de Judée, et la liberté de venir en pèlerinage à Jérusalem : Richard traite à ces conditions, et s'embarque pour l'Europe. Il aborde en Autriche sur les terres du duc Léopold, son ennemi mortel, qui le livre à l'empereur Henri VI, dont Richard avait excité la haine : Henri le fait enfermer au château de Dierstein, et en donne avis au roi de France.

Troisième croisade. 1188.

Captivité du roi Richard.

Philippe était revenu dans ses États plein d'animosité contre le roi d'Angleterre. Il avait juré de ne point attaquer ses États en son absence, et déjà il s'était adressé au pape pour être délié de son serment, lorsqu'il apprit la captivité de son rival. Le pontife refusa de le dégager de

sa parole, mais Philippe ne tint compte de son refus, et commença la guerre. Richard était alors trahi par son frère Jean, qui s'empara d'une partie de ses États, et qui offrit, ainsi que Philippe, des sommes énormes à l'empereur pour qu'il retînt le monarque anglais prisonnier; mais la captivité de ce prince, du héros de la croisade, indigne l'Europe, et la clameur publique contraint Henri VI à lui rendre sa liberté, qu'il lui vend au poids de l'or. Il exige de lui, dans une diète de l'empire, hommage comme à son suzerain, et le relâche après l'avoir ruiné par une rançon exorbitante. Richard reparaît inopinément dans ses États, il réduit son frère à la sommission, et se venge de Philippe en s'alliant à de puissants comtes ses ennemis. La guerre se prolonge entre ces deux rivaux avec des succès divers; ils signent une trêve de cinq ans, et Richard est tué au siége de la petite forteresse de Chaluz-Chabrol en Poitou (1199).

Mort d'Arthur de Bretagne.

Jean, dernier fils de Henri II, saisit la couronne d'Angleterre, et Philippe soutient contre lui les justes prétentions d'Arthur de Bretagne, son neveu : ce jeune prince promet hommage à Philippe pour toutes ses possessions en France, et lui cède la Normandie. Une guerre sanglante éclate; Arthur est pris avec ses chevaliers par le roi Jean, et meurt assassiné : on dit que son oncle se rendit de nuit dans la tour de Rouen, où il le tenait captif, et qu'après avoir en vain voulu le contraindre à lui céder ses droits, il le perça de son épée, attacha une lourde pierre à son cadavre, et le précipita lui-même dans le fleuve. Ce crime affreux excite une indignation universelle, et son châtiment devient utile à la France. Il fut l'effet d'une mesure qui servit les intérêts de la couronne autant par ses résultats immédiats que par l'idée qu'elle donna du pouvoir du monarque français

et de la dépendance de ses grands vassaux. Jean, roi d'Angleterre, vassal de la couronne, est cité par Philippe, son suzerain, devant ses pairs, pour répondre, entre autres chefs d'accusation, sur le meurtre de son neveu Arthur. Il ne décline point la juridiction; mais, redoutant la sentence du tribunal, il ne comparaît pas : la cour des pairs le condamne à mort comme contumax; la Normandie et toutes les terres qu'il tenait en fief de la France sont déclarées confisquées, acquises au roi et rattachées à la couronne. Cette réunion cependant n'eut pas lieu sans de nombreux combats et sans une longue effusion de sang. Dans cette guerre, Jean fut à lui-même son plus grand ennemi. Ses cruautés, ses exactions, son avarice, soulèvent les peuples; il attaque le clergé dans ses biens, il est aussitôt excommunié; le pape Innocent III offre ses États à Philippe, qui rassemble une armée et médite une descente en Angleterre. Jean, alarmé, devient aussi humble envers l'Église qu'il s'était montré insolent; il se soumet au pape et lui fait hommage de sa couronne. Philippe marchait alors contre lui en vertu de la sentence pontificale, mais l'offre du roi Jean change les vœux du saint-siége; ils étaient pour Philippe, ils sont maintenant pour le roi d'Angleterre. Pandolphe, légat du pontife romain, se rend en France, et défend à Philippe de passer outre ; puis, pour calmer son indignation, il lui montre le comté de Flandre comme une riche proie promise à son armée; celle-ci sera dédommagée par le butin de tant de villes opulentes : la Flandre payera pour l'Angleterre. Ce conseil est suivi : d'anciens griefs divisaient Ferrand, comte de cette province, et Philippe; le roi obtiendra satisfaction par les armes. Ferrand se hâte de conclure une ligue avec Jean d'Angleterre, et avec son parent Othon IV, empereur

Citation du roi Jean devant la cour des pairs. 1203.

Réunion définitive de la Normandie et de la Touraine à la couronne. 1203.

d'Allemagne : l'armée française rencontre l'armée ennemie entre Lille et Tournai. La bataille s'engage au pont

Bataille de Bouvines. 1214.

de Bouvines; l'empereur et le roi de France commandaient en personne; celui-ci remporta une éclatante victoire; cinq comtes, et parmi eux celui de Flandre, tombèrent en ses mains : les communes de quinze villes de France avaient envoyé leurs milices à cette bataille, et elles rivalisèrent de gloire avec les chevaliers. Philippe fut reçu dans Paris aux acclamations de son peuple; et la glorieuse bataille de Bouvines, où il vainquit trois souverains, fit prodigieusement grandir, aux yeux de l'Europe, la dynastie capétienne en considération et en renommée.

Cependant le roi Jean n'avait pas entendu, en soumettant son royaume à l'Église, lui faire le sacrifice de ses passions criminelles. Il se rendit si odieux et si méprisable,

Grande charte d'Angleterre. 1215.

que ses barons se liguèrent contre lui, et le forcèrent, les armes à la main, le 15 juin 1215, à signer la charte qui est devenue la base des libertés du peuple anglais, et qui est connue sous le nom de la Grande charte d'Angleterre. Le roi s'engageait par elle à ne plus dépouiller les veuves et les mineurs confiés à sa tutelle, à ne jamais lever de taxes sans l'approbation du grand conseil, à ne point emprisonner, mutiler ou condamner à mort les francs tenanciers, les marchands et les paysans, sans l'aveu de douze de leurs pairs. Ces clauses parurent intolérables au roi despote; il ne prêta serment à cette charte qu'avec l'espoir d'être délié par le pape : il le fut en effet : ses barons offrirent alors la couronne à Louis de France, fils de Phi-

Louis de France en Angleterre.

lippe-Auguste. Ce prince, malgré le vœu de son père et la défense du pape, dont le légat l'excommunie, passe en Angleterre; il est reçu à bras ouverts par les barons, et

s'empare du royaume; mais le roi Jean meurt à cette époque, et ses partisans proclament son jeune fils Henri. Le peuple anglais s'attache à cet enfant; et Louis, abandonné, retourne en France, après avoir contribué à établir sur des bases plus solides les libertés de l'Angleterre.

Philippe-Auguste éprouva lui-même dans l'excommunication le sort commun jusqu'alors à presque toute sa race. Il en fut frappé à l'occasion de son troisième mariage avec Agnès de Méran, du vivant de sa seconde femme, Ingeberge de Danemark. Il voulut résister, toutes ses possessions furent frappées d'interdit; on ne pouvait plus ni se marier, ni communier, ni enterrer les morts; le peuple fut saisi d'épouvante, et le roi finit par se soumettre bien plus par nécessité que par scrupule de conscience.

Quatrième croisade. Prise de Constantinople par les croisés. 1202-1204.

Une quatrième croisade eut lieu sous son règne. Elle fut prêchée par l'enthousiaste Foulque de Neuilly. Les puissants comtes de Flandre et de Champagne donnèrent l'exemple et se croisèrent; ils furent suivis des Dampierre, des Montmorency, du fameux Simon de Montfort, et d'une foule de seigneurs du nord de la France, auxquels les Vénitiens fournirent cinquante galères pour le transport de l'armée; le marquis de Montferrat et le comte de Flandre étaient reconnus pour chefs de cette expédition, que dirigeait en réalité le vieux doge aveugle Dandolo. Ce fut lui qui, sous prétexte d'obtenir le prix de leur transport, mena les croisés à la conquête de Zara, capitale de la Dalmatie, dont il s'empara au nom de la république vénitienne; puis, tirant avantage d'une guerre civile qui désolait l'empire byzantin, et des promesses d'un jeune prince grec qui vient dans le camp des croisés et implore leur secours pour rétablir sur le trône l'empereur Isaac Comnène son père, Dandolo leur montre Constan-

tinople comme une proie riche et facile à saisir, et les décide à commencer la croisade par cette conquête. En vain la pape met obstacle à cette expédition aventureuse ; en vain un grand nombre de croisés se séparent et se rendent directement en Palestine : Dandolo lance l'armée sur Constantinople, qui disputait à Venise l'empire de la mer. Les croisés prirent deux fois cette capitale fameuse, et la seconde fois la famille impériale de Byzance fut dépossédée par eux, l'empire partagé, démembré en fiefs, et Baudouin, comte de Flandre, descendant de Charlemagne, élu empereur ; ainsi fut fondé l'empire latin de Constantinople. Les Vénitiens exigèrent, pour leur part, trois des huit quartiers de cette ville, et obtinrent en outre la plus grande partie des îles et du littoral de l'empire : le marquis de Montferrat eut le royaume de Thessalonique, la Morée devint une principauté, et le territoire d'Athènes un duché féodal.

Fondation de l'empire latin de Constantinople. 1204.

Croisades contre les Albigeois. 1208-1229.

L'événement qui agita le plus profondément l'Europe pendant le règne de Philippe-Auguste est la guerre des Albigeois, ou la croisade entreprise contre les sectaires du Midi. Ceux-ci se rencontraient en très-grand nombre dans la Provence, dans la Catalogne, et surtout dans le Languedoc, contrées qui relevaient toutes de la couronne d'Aragon. Les habitants de ces provinces étaient industrieux, spirituels, adonnés au commerce, aux arts et à la poésie : leurs villes nombreuses florissaient, gouvernées par des consuls avec des formes à peu près républicaines ; tout à coup cette belle région fut abandonnée aux fureurs du fanatisme, ses villes furent ruinées, ses arts et son commerce détruits, et son langage repoussé dans la barbarie. La prédication d'une première réforme religieuse donna lieu à la dévastation de ces riches contrées. Le clergé ne

s'y distinguait pas, comme en France et dans les provinces du nord, par son ardeur à s'instruire et à répandre les lumières; il se signalait par de grands désordres, et tombait chaque jour dans un plus profond mépris. Le besoin de réformes se faisait depuis longtemps sentir au sein des populations provençales, et plusieurs réformateurs avaient déjà paru : depuis longtemps il se formait des associations dont le but avait été d'épurer les mœurs et les doctrines de l'Église : c'étaient celles des paterins, des catharins, des pauvres de Lyon ; et la plupart avaient obtenu la sanction des papes, qui les regardaient comme autant d'ordres de moines propres à réveiller la ferveur publique. Mais les réformes opérées s'étendirent graduellement, les dogmes même furent attaqués, les prêtres livrés aux insultes du peuple, et les domaines de l'Église envahis. Tel était l'état des choses lorsque le fameux Innocent III, âgé de trente-neuf ans, monta sur le trône pontifical en 1198 : il y apporta le génie d'un ambitieux et la fougueuse énergie d'un caractère violent et inflexible. Ce pontife, qui dominait l'Europe par des indulgences et des excommunications, surveillait et punissait tout exercice libre de la pensée en matière religieuse; il sentit le premier tout ce qu'annonçait de grave et de menaçant pour l'Église romaine une liberté d'esprit qui déjà dégénérait en révolte; il vit avec inquiétude et colère la nouvelle tendance des esprits en Provence et en Languedoc, et proscrivit les réformateurs, dont les plus nombreux, ceux qui donnèrent leur nom à tous les autres, s'appelaient Vaudois ou Albigeois. Quelques-uns d'entre eux étaient manichéens, c'est-à-dire qu'ils admettaient les deux principes; mais le plus grand nombre, connus sous le nom d'Albigeois et de Vaudois, professaient des doctrines peu

différentes de celles qui, trois siècles plus tard, furent prêchées par Luther. Ils niaient la transsubstantiation dans le sacrement de l'eucharistie, rejetaient la confession et les sacrements de la confirmation et du mariage, et taxaient d'idolâtrie le culte des images. Les principaux foyers de la réforme étaient Toulouse, Béziers et Carcassonne; Toulouse surtout, ville vaste, puissante, industrieuse, et qui avait pour comte Raymond VI, le prince le plus riche de la chrétienté; son neveu, Raymond Roger, jeune homme plein d'ardeur et de courage, était vicomte de Béziers; l'un et l'autre relevaient de la couronne d'Aragon, et, sans rompre avec Rome, ils avaient favorisé les nouveaux doctrinaires.

Innocent III, impatient d'étouffer l'hérésie, envoie d'abord des inquisiteurs dans la province de Narbonne; ils sont mal reçus : le légat Pierre Castelnau leur succède; il excommunie Raymond, qui, épouvanté des menaces du pontife romain, est forcé de se soumettre, et de permettre les persécutions. Un gentilhomme, vassal du comte, indigné des humiliations de son suzerain et de la cruauté du légat, assassine ce dernier, et par ce meurtre donne lieu au pape de faire prêcher une croisade contre les États de Raymond VI et de son neveu. Les moines de Cîteaux secondent la vengeance d'Innocent, ils offrent d'amples indulgences à tous ceux qui porteraient quarante jours les armes contre les sectaires. Ces indulgences devaient effacer tous les péches commis depuis la naissance, quelque énormes, quelque nombreux qu'ils fussent. Une multitude d'Anglais, de Français, d'Allemands, empressés de gagner le ciel à si peu de frais, accoururent sous les drapeaux du pontife. Les immenses préparatifs des croisés frappent de terreur Raymond VI, qui, abattu par l'âge

Meurtre du légat.

et hors d'état d'opposer une résistance vigoureuse, se soumet et se rend auprès de l'abbé de Cîteaux, nouveau légat du pape. Celui-ci le réconcilie à l'Église en le faisant battre de verges au pied de l'autel; il lui ordonne de guider les colonnes ennemies au centre de ses États, et de livrer ses meilleurs châteaux. Le jeune vicomte de Béziers, neveu de Raymond, indigné de la conduite pusillanime de son oncle, lui déclare la guerre, et se décide à s'ensevelir, avec ses chevaliers, sous les ruines de ses places fortes. Les croisés se précipitent en masse sur ses terres, emportent ses châteaux, brûlent tous les hommes qu'ils y trouvent, violent les femmes, massacrent les enfants; ils menacent Béziers, qu'ils emportent d'assaut : un nombre prodigieux d'habitants des campagnes s'étaient réfugiés dans les murs de cette ville; le légat, consulté par les chevaliers vainqueurs sur le sort de ces malheureux dont une partie seulement était hérétique, prononce ces paroles exécrables : *Tuez-les tous; Dieu saura bien reconnaître les siens*. Un massacre épouvantable suit cette réponse, et la ville est réduite en cendres. L'armée des croisés marche ensuite sur Carcassonne, et est vivement repoussée par le vicomte de Béziers. Ce jeune héros se rend auprès du légat pour traiter de la paix; il est arrêté avec trois cents chevaliers, malgré un sauf-conduit, en vertu de cette maxime qu'*on n'est point tenu de garder sa foi envers les hérétiques ou les infidèles*. Les habitants de Carcassonne évacuent la ville par des souterrains secrets, inconnus aux croisés : quatre cent cinquante d'entre eux sont pris; on les pend, on les brûle : les croisés eux-mêmes, las de tant d'horreurs, songent à se retirer à l'expiration des quarante jours. Le légat fait d'inutiles efforts pour les retenir, et donne tout le pays conquis au féroce

Massacre de Béziers.

Prise de Carcassonne. Mort du vicomte de Béziers.

Simon, comte de Montfort; il lui livre aussi le vicomte de Béziers, qui meurt empoisonné.

Une partie seulement des Albigeois avait été soumise et détruite par cette première croisade : les États du comte de Toulouse étaient restés intacts : ce fut contre eux que les moines de Cîteaux prêchèrent, les années suivantes, de nouvelles croisades dans toute l'Europe. En vain le malheureux comte Raymond veut conjurer l'orage; le concile de Saint-Gilles lui impose d'infâmes conditions, et lui prescrit de livrer lui-même au bûcher tous ceux que les prêtres lui désigneront. Le vieux Raymond se souvient alors de son héroïque neveu et de ces milliers d'hommes égorgés dont le sang crie vengeance; son indignation ranime sa vertu, il se prépare à la guerre et à la mort. Les croisés arrivent de toutes parts; Simon de Montfort est à leur tête, et se signale par d'effroyables cruautés : d'immenses bûchers sont dressés, le légat et Foulquet, évêque de Toulouse, y confondent dans un exécrable holocauste les hérétiques et les catholiques soupçonnés d'hérésie. La bataille de *Muret*, livrée en 1213, termine cette guerre; le roi d'Aragon don Pèdre y périt, les Albigeois sont vaincus, et cette défaite porte à leur cause un coup mortel.

Bataille de Muret. 1213.

Les bourreaux vainqueurs se brouillent après la conquête, et se font la guerre; le peuple reprend courage, Toulouse se soulève, Montfort s'en rend maître par une horrible trahison de l'évêque Foulquet : celui-ci invite, au nom du Dieu de paix, tous les habitants à sortir au-devant de Montfort, qui les attendait avec ses chevaliers, et les fait tous charger de chaînes. La guerre continue avec des succès balancés; enfin le Languedoc tout entier se soulève, Montfort est tué devant Toulouse, qu'il assiége; le comte

Raymond est rappelé et reçu dans cette ville aux acclamations du peuple : il meurt, et les prêtres lui refusent la sépulture. Son cercueil reste pendant plusieurs années exposé à la porte d'une église. Sa tolérance fit son principal crime aux yeux de ses persécuteurs, et une grande partie de ses disgrâces doit être attribuée à la faiblesse de son caractère. Tels furent les principaux événements de la guerre des Albigeois ; mais ce ne fut pas la fin des malheurs de cette contrée. Les vainqueurs auraient voulu anéantir jusqu'au sol qui avait porté des hérétiques : les papes firent prêcher de nouvelles croisades contre Raymond VII, fils et successeur du vieux comte Raymond ; d'effroyables calamités frappèrent encore ces peuples, leurs villes furent détruites, leurs campagnes dévastées ; enfin, après vingt-deux ans d'atrocités, quand la belle langue, les arts et l'industrie de ces provinces eurent disparu avec la réforme, les bourreaux se lassèrent, et la guerre se termina sous le règne suivant, au grand avantage de la France. Raymond VII lui céda une partie de ses États, par le traité de Paris, en 1229.

Philippe-Auguste ne prit point une part active à cette guerre d'extermination. Il chercha au contraire à en réparer les désastres. Pendant que le fanatisme ensanglantait les contrées méridionales, il étendit ses États et les rendit florissants. Les assemblées nationales étaient tombées en désuétude, Philippe appela ses premiers barons à former son conseil et à sanctionner ses décrets. Gouvernement et administration de Philippe-Auguste.

Il conquit la Normandie, le Maine, l'Anjou, la Touraine et le Poitou, enlevées auparavant par confiscation au roi d'Angleterre. Il conquit encore le comté d'*Auvergne*. Sous son règne, le *Valois*, une partie du *Vermandois* et l'*Amiénois* échurent à la couronne. Ce prince réunit encore Ses conquêtes et ses héritages

par héritage l'*Artois*, du chef de sa femme, Isabelle de Flandre et de Hainaut; il donna enfin l'héritière de la Bretagne à Pierre Mauclerc, membre de sa famille, et une dynastie capétienne fut fondée dans ce pays; ainsi fut formé le nouveau duché de Bretagne, qui devint un des grands fiefs immédiats de la couronne de France. Ces résultats furent autant l'ouvrage de sa politique que de sa fortune et de sa valeur. Il fit fléchir devant lui les grands vassaux, et obtint sur eux par ses victoires la supériorité qui lui était acquise de droit dans l'opinion par son titre royal. La citation du roi Jean à son tribunal et l'arrêt rendu contre lui portèrent un coup mortel à l'aristocratie féodale, et l'équilibre des pouvoirs fut rompu.

Nouveau duché de Bretagne.

Travaux de Philippe-Auguste.

Philippe-Auguste s'occupa toute sa vie de guerres, de traités, de réformes, de lois sur les fiefs, les devoirs des vassaux et les droits des seigneurs : il mit le premier un ordre constant dans ces matières, jusqu'alors livrées à tous les caprices de l'arbitraire, et fut ainsi le principal fondateur de la monarchie féodale. L'art militaire lui dut quelques progrès, les soldats reçurent une solde, et il établit pour cet usage les premiers impôts permanents; il ordonna trois armements maritimes, et obtint, par son activité, par sa prudence et ses talents, le respect des souverains et des peuples.

Université.

L'importante fondation de l'*Université* remonte à ce prince, qui en fixa les priviléges. Elle était dans l'origine une réunion d'hommes, la plupart ecclésiastiques, appliqués à l'étude des sciences. L'Université comprit dans la suite tous les étudiants, qui se partagèrent, selon leur pays, en plusieurs sections, intitulées *sections* de *France*, d'*Angleterre*, de *Normandie* ou de *Picardie*. Paris vit alors s'élever une multitude de colléges, dont plusieurs

acquirent une grande célébrité. Toutes les écoles furent placées sous l'autorité du prévôt de Paris; et Philippe-Auguste confirma une bulle du pape Célestin III, par laquelle les écoliers étaient soustraits à la juridiction civile, et placés dans le ressort de la juridiction ecclésiastique. L'Université grandit ainsi sous le double patronage du saint-siége et de la royauté; elle fut seule en possession du droit de décerner les grades de bachelier, de licencié et de docteur dans les diverses facultés des lettres et des sciences; et, quoique ses franchises et priviléges fussent souvent la source de grands désordres, elle acquit une haute renommée, et devint un des puissants corps de l'État. Le plus grand nombre des étudiants se vouaient alors à la prêtrise : l'Église de France recherchait, avec une érudition et une patience incroyables, les monuments épars de la littérature ancienne, et luttait heureusement contre la barbarie et l'ignorance : Philippe avait compris le grand objet de l'Université naissante; il encouragea les études de tout son pouvoir, et voulut que la demeure de ceux qui s'y livraient fût un asile inviolable.

Tant de soins d'un intérêt si général ne détournèrent point son attention des détails d'une importance secondaire. Paris surtout lui fut redevable de changements utiles. Toutes les rues de cette capitale étaient jusqu'alors, au temps des pluies, des cloaques infects : les principales furent pavées par son ordre et reçurent des embellissements. Philippe agrandit la ville, la ferma d'une enceinte de murailles, construisit des halles, et entoura de cloîtres le cimetière des Innocents; il bâtit un palais à côté de la grosse tour du Louvre, et fit continuer la cathédrale, déjà commencée avant lui. Il mérita par ses

Embellissements de Paris.

conquêtes et par ses institutions l'estime de ses contemporains, et mourut à Mantes en 1223, après un règne de quarante-trois ans, en léguant une modique partie de ses immenses trésors aux prêtres et aux croisés, et en faisant aux pauvres des dons considérables.

Mort de Philippe-Auguste. 1223.

LOUIS VIII.

Avénement de Louis VIII. 1223.

Louis VIII, fils de Philippe-Auguste, ne régna que trois ans ; ce prince descendait, par les femmes, de Charlemagne, et parut réunir en sa personne les droits des maisons carlovingienne et capétienne ; il avait, du vivant de son père, été reconnu roi d'Angleterre par les barons ennemis du roi Jean, puis abandonné de ses partisans et obligé de quitter ce royaume. Il prit aux Anglais le Poitou, et commanda, de concert avec Simon de Montfort, la seconde croisade contre les Albigeois. Il ne signala son règne que par une dernière expédition qu'il entreprit pour achever de soumettre cette population infortunée : toutes les villes principales lui ouvrirent leurs portes, et il marchait contre Toulouse lorsqu'une fièvre épidémique attaqua son armée. Il mourut à Montpensier, soit atteint lui-même de cette maladie, soit empoisonné, comme on le crut, par Thibaut de Champagne, vivement épris de la reine Blanche de Castille, que Louis VIII laissa veuve avec cinq enfants en bas âge. L'aîné de ses fils fut saint Louis.

Seconde croisade contre les Albigeois.

Mort de Louis VIII. 1226.

CHAPITRE V.

Règne de Louis IX (saint Louis)[1].

1226—1270.

Louis IX, justement révéré sous le nom de saint Louis, n'avait que onze ans à la mort de son père, et la régence du royaume fut disputée à la reine Blanche, sa mère, par son oncle Philippe *Hurepel*, fils de Philippe-Auguste et d'Agnès de Méran, dont l'Église n'avait pas voulu reconnaître le mariage. Un grand nombre de seigneurs soutinrent les prétentions de Philippe, et Henri III, roi d'Angleterre, se déclara leur chef; mais le dévouement du puissant Thibaut, comte de Champagne, assura l'avantage à la reine mère, et détermina une partie des révoltés à se soumettre. Blanche avait l'âme grande, fière et chrétienne; elle donna d'excellents maîtres à ses enfants, et les fit soigneusement élever dans la crainte de Dieu : « Mon fils, « disait-elle au jeune roi, vous savez combien vous m'êtes « cher, et cependant j'aimerais mieux vous voir mort que « coupable d'un péché mortel. » Cette pieuse reine eut aussi des talents politiques, et contint avec fermeté les seigneurs mécontents qui auraient voulu s'opposer au sacre de son fils : surprise par leurs troupes, elle appela à son aide les bourgeois de Paris, qui vinrent en armes la délivrer. Ce fut elle qui fit recueillir à la France les fruits de l'horrible guerre des Albigeois. Le traité de Paris, signé en

Régence de la reine Blanche.

Traité de Paris. 1229.

[1] Voyez, pour le règne de saint Louis, ma *Géog. hist.*, p. 41-43, carte n° 4.

1229, soumit à la couronne une grande partie des États du comte Raymond VII : la possession du bas Languedoc fut assurée à la France. Toulouse reçut garnison française ; cette ville et son comté furent la dot qu'apporta Jeanne, fille de Raymond, au troisième fils de Blanche. Cette reine força ensuite à l'obéissance les ducs de Bretagne et de Bourgogne, malgré l'appui que leur prêtait Henri III; et une trêve, qui termina cette guerre civile, fut signée à Saint-Aubin du Cormier entre elle, ses barons et son beau-frère.

Paix de Saint-Aubin du Cormier. 1231.

Louis IX, âgé de dix-neuf ans, épousa Marguerite de Provence, qui n'en avait que treize. La reine Blanche sépara six ans les deux époux, et depuis se montra toujours jalouse de l'influence de Marguerite sur le roi. La sœur de cette princesse épousa, peu d'années après, le roi d'Angleterre Henri III, qui devint ainsi le beau-frère de saint Louis. Le tableau que présente la France depuis la trêve de Saint-Aubin du Cormier jusqu'à la majorité du roi est celui d'une paix générale ; mais bientôt Louis IX eut à lutter contre les grands vassaux et les seigneurs, auxquels Philippe-Auguste, son aïeul, avait déjà porté de terribles coups. Les comtes de la Marche, de Foix et de Toulouse s'unissent au roi Henri III, qui passe la mer avec une armée, et réclame les provinces enlevées à Jean sans Terre. Les Anglais et leurs alliés sont vaincus par Louis au pont de Taillebourg, puis devant la ville de Saintes, qu'il réunit à la couronne avec une partie de la Saintonge par le traité de Bordeaux. Les seigneurs révoltés se soumettent, et Henri retourne en Angleterre.

Bataille de Taillebourg. 1242.

Invasion des Mongols en Orient.

Tout l'Orient tremblait alors dans l'attente d'une effroyable catastrophe. Les Mongols s'étaient ébranlés, et leurs bandes innombrables sorties de la haute Asie exter-

minaient tout sur leur passage. Leur avant-garde avait envahi la terre sainte, et remporté une sanglante victoire sur les chrétiens et les musulmans, que la terreur avait unis ; cinq cents templiers étaient restés sur le champ de bataille, et Jérusalem était tombée aux mains de féroces vainqueurs. Saint Louis était malade et presque mourant, quand le bruit de ce désastre parvint en Europe. Lorsqu'il se sentit mieux, il ordonna, au grand étonnement de tous, qu'on mît la croix rouge sur son lit et sur ses vêtements, et il fit vœu d'aller combattre pour le tombeau du Christ. Sa mère et les prêtres eux-mêmes le supplièrent de renoncer à ce dessein fatal. Ce fut en vain ; et à peine fut-il convalescent, qu'il appela près de son lit sa mère et l'évêque de Paris, et leur dit : « Puisque vous croyez que je n'étais « pas parfaitement à moi-même quand j'ai prononcé mes « vœux, voilà ma croix que j'arrache de mes épaules, je « vous la rends... Mais à présent vous devez reconnaître « que j'ai la pleine jouissance de toutes mes facultés : ren« dez-moi donc ma croix ; car celui qui sait toute chose « sait aussi qu'aucun aliment n'entrera dans ma bouche, « jusqu'à ce que j'aie été marqué de nouveau de son signe. « — C'est le doigt de Dieu, s'écrièrent les assistants : que « sa volonté soit faite ! »

Bataille de Gaza. 1244.

L'enthousiasme religieux de Louis croissait à mesure qu'il prenait des années, et dominait en lui tout autre sentiment. C'est dans sa conscience, non dans ses intérêts, qu'il convient de rechercher le mobile de toutes ses actions : il joignait une raison éclairée à une âme tendre, pure et généreuse ; mais sa foi ardente fut trop souvent aveugle : un faux scrupule de sa part causa les plus grands malheurs. Déterminé à conduire une armée en terre sainte, il sentait que le salut de cette armée dépendait en

grande partie de la route qu'il choisirait pour elle; la plus sûre était celle de Sicile, contrée soumise à Frédéric II; mais cet empereur était excommunié par le pape, son implacable ennemi. Louis, après d'impuissants efforts pour le faire absoudre, craignit de s'arrêter dans les États d'un monarque réprouvé, et résolut de se diriger vers l'Égypte par Chypre, au lieu de se rendre en Syrie par la Sicile; cette faute pieuse fit sa perte. Après avoir réglé toutes les affaires de ses États et laissé la régence à sa mère, Louis prend le bourdon de pèlerin et l'oriflamme à Saint-Denis, et quitte Paris le 12 juin 1248, pour s'embarquer à *Aigues-Mortes*, ville qu'il avait fondée, à grands frais, afin d'avoir un port sur la Méditerranée [1].

Cinquième croisade. Premier départ de saint Louis pour la terre sainte. 1248.

Le roi séjourne un an à Nicosie, capitale de l'île de Chypre, puis il part pour l'Égypte. Arrivé en vue de Damiette, il saute l'épée à la main dans la mer, à la tête de ses chevaliers, repousse l'ennemi, et s'empare de cette ville forte et de ses immenses ressources.

Il fallait alors marcher sur le Caire, et soumettre l'Égypte par une invasion rapide; mais les crues du Nil alarment le roi, et il reste cinq mois inactif à Damiette. Il en sort enfin, et arrive sans précaution devant Mensourah. Les Turcs l'environnent dans une plaine brûlante, et lancent sur ses machines et sur son camp du bitume enflammé, connu sous le nom de feu grégeois. Louis, dans cette situation désespérée, tente un violent effort: il ordonne la bataille. Le comte d'Artois, son frère, se précipite imprudemment vers Mensourah, et surprend la ville, où il est enveloppé et tué avec les chevaliers qui

Bataille de Mensourah ou de Massoure. 1249.

[1] Ce port est maintenant à sec; les eaux, en se retirant, ont mis une demi-lieue entre la mer et le rivage.

l'ont suivi : le roi, qui n'a pu les dégager, se replie sur le camp des Sarrasins, s'en empare et s'y renferme ; sa position y devient aussi dangereuse que la précédente. La maladie et les assauts multipliés enlèvent la moitié de ses soldats ; lui-même tombe dangereusement malade : il ordonne la retraite sur Damiette, où il avait laissé la reine et une forte garnison ; les galères turques lui ferment le passage ; il se voit sans ressources, et tombe prisonnier avec tous ses seigneurs aux mains des musulmans. Un grand nombre de ses soldats apostasient pour éviter la mort ; mais lui conserve, dans les fers et sous d'atroces menaces, la majesté d'un roi et la résignation d'un chrétien. La reine Marguerite se montre à Damiette digne de son époux : au bruit des revers de l'armée, elle frémit de tomber au pouvoir des Turcs, et demande au vieux chevalier qui ne la quittait pas de lui accorder une grâce, celle de la percer de son épée avant que les musulmans aient pu s'emparer d'elle : *J'y songeais, madame*, répondit ce vieux guerrier. Mais Damiette ne fut point emportée de vive force ; Marguerite conserva cette place comme un gage pour la sûreté du roi : elle fut promise avec quatre cent mille livres pour la rançon royale ; à ce prix, Louis recouvra sa liberté. Ses barons retournèrent en France ; pour lui, il demeura quatre ans encore en Syrie, employant ses trésors à fortifier Tyr, Sidon, et toutes les autres places de Palestine qui appartenaient aux chrétiens. Il appelait en vain ses chevaliers auprès de lui, il s'en présentait peu ; mais avant que la nouvelle de sa délivrance se fût répandue, on vit une croisade d'un genre nouveau. Le peuple avait autant d'amour pour le roi que de haine pour les seigneurs qui l'opprimaient. Un homme parut tout à coup, affirmant avoir reçu de la vierge Marie

Croisade des pastoureaux.

une lettre qu'il tenait dans une de ses mains toujours fermée. Elle lui ordonnait, disait-il, de rassembler tous les bergers et pastoureaux chrétiens qu'il pourrait réunir, et de marcher à leur tête à la délivrance du roi ; la victoire était refusée aux puissants, et promise aux faibles et aux humbles. Cet homme sans instruction avait de l'éloquence, et bientôt une multitude de bergers suivirent son drapeau ; des proscrits et des brigands se joignirent à eux. Les prêtres frappèrent d'excommunication cette multitude indisciplinée, qui se vengea en massacrant à Orléans un grand nombre d'ecclésiastiques. La reine Blanche, favorable d'abord à cette association, employa dès ce moment tout son pouvoir à la dissoudre. Les prédicateurs des pastoureaux excitaient les peuples contre les prêtres ; ils avaient l'habitude de prêcher entourés d'hommes armés pour leur défense ; un jour, parmi ces derniers, Blanche fait introduire un bourreau, qui se glisse derrière leur chef, et d'un seul coup fait rouler sa tête aux yeux des assistants glacés d'horreur ; des chevaliers se montrent alors, et dispersent les pastoureaux : ceux-ci sont massacrés par le peuple, qui auparavant les avait honorés.

Mort de la reine Blanche et retour du roi. 1254.

La reine Blanche meurt en 1253, après une sage régence ; le roi conçoit de cette perte une douleur amère ; il revient en France, et fait son entrée à Paris, au mois de septembre 1254, portant empreint sur son visage le souvenir de tous ses désastres.

Législation de saint Louis.

Louis s'occupe activement, à son retour, de la réforme de son royaume, et déploie les hautes qualités d'un législateur. Il achève d'abattre l'autorité souveraine des seigneurs, en les dépouillant du droit de rendre arbitrairement la justice. Une découverte importante seconda ses efforts. Le code des lois romaines désigné par le nom de

Pandectes de Justinien, et qui régissait l'empire de Constantinople, fut à cette époque connu en France ; ce recueil, si justement célèbre, avait alors tant de supériorité sur tout autre code, qu'il fut salué comme la raison écrite. Il donna une vive impulsion aux esprits, et l'application en fut aussitôt demandée ; mais l'ignorance des seigneurs était si grande, qu'il fallut appeler à leur aide des hommes versés dans l'étude des lois pour l'expliquer. Saint Louis introduisit le premier ces légistes dans un parlement qu'il constitua en cour de justice. Cette cour fut composée de trois hauts barons, de trois prélats, de dix-neuf chevaliers, et de dix-huit clercs ou hommes de loi prononçant les arrêts : ces derniers parvinrent à attirer à eux toutes les affaires, en éloignant les barons de leurs siéges par l'ennui et le dégoût des procédures : ils usurpèrent ainsi une partie de l'autorité royale, et voulurent la rendre absolue, secondant énergiquement saint Louis dans tous ses projets de réforme et d'empiétement sur les droits féodaux. Ce monarque pieux et humain tenta de mettre fin aux guerres privées entre ses barons, et défendit les combats judiciaires. Il statua qu'après une offense commise, les deux parties, avant de recourir aux armes, observeraient une trêve de quarante jours, nommée *quarantaine le roi*. Il ordonna que les combats judiciaires seraient remplacés par des débats juridiques, et accrut considérablement l'autorité de sa couronne en établissant des *cas royaux*, dans lesquels il appelait à lui les causes entre les sujets et leurs seigneurs : les légistes donnèrent à ces appels la plus grande extension. On désigne sous le nom d'*Établissements de saint Louis* un recueil d'ordonnances rendues par ce monarque pour le peuple de ses domaines. Ce recueil célèbre renferme des lois sages et utiles contre la vé-

Organisation du parlement. 1261.

Établissements.

nalité de la justice, l'avidité des créanciers, la contrainte par corps et les gains usuraires. Louis IX signala aussi l'indépendance et la fermeté de son esprit judicieux en publiant la *pragmatique sanction*, qui devint la base des libertés de l'Église gallicane ou française. Cette ordonnance fameuse défendait de lever dans le royaume, sans l'autorisation du roi, de l'argent pour la cour de Rome, et fixait des cas où il était permis d'appeler de la justice ecclésiastique à la justice royale : ces appels furent connus sous le nom d'*appels comme d'abus*. Enfin, malgré sa grande dévotion, il sut tenir en bride le zèle outré des évêques.

Pragmatique sanction.

« Plusieurs prelats, dit Joinville, estant venus trouver le « roy au palais, l'evesque d'Auxerre lui dit : « Sire, ces sei- « gneurs qui sont ici, archevesques et evesques, m'ont « chargé de vous dire que la chretienté périt entre vos « mains. » Le roy se signa, et demanda : « Comment cela ? » « Sire, reprit l'evesque, c'est qu'on fait si peu de cas au- « jourd'huy et tous les jours des excommunications, que « les gens se laissent mourir excommuniés avant de se faire « absoudre, et ne veulent faire satisfaction à l'Église. « Les prelats vous requièrent, Sire, pour l'amour de Dieu, « que vous commandiez à vos prevosts et à vos baillifs, « que tous ceux qui resteront excommuniés un an et un « jour soient contraints, par la prise de leurs biens, à se « faire absoudre. » Le roy repondit qu'il le commanderoit « volontiers pour tous ceux dont on lui prouveroit qu'ils « eussent tort ; et l'evesque dit qu'il n'appartenoit au roy de « connoitre de leurs causes : mais le roy repliqua qu'il ne « l'ordonneroit autrement ; car ce seroit contre Dieu et « contre toute raison s'il contraignoit les gens à se faire « absoudre, quand les clercs leur feroient tort. « Et de « cela, ajouta le roy, je vous donnerai pour exemple le

« comte de Bretaigne qui a plaidé sept ans, tout excommunié, contre les prelats de Bretaigne, et a tant exploité, que le pape les a condamnés tous. Donc, si j'eusse contraint le comte de Bretaigne, la première année, de se faire absoudre, j'eusse mefaict envers Dieu et envers lui [1]. »

La dernière réforme de saint Louis fut celle des monnaies. Quatre-vingts seigneurs avaient droit de monnayage dans leurs domaines; Louis fixa la valeur des monnaies de chacun d'eux, et fit partout donner cours à la sienne. Monnaies.

Tant de soins donnés à la prospérité du royaume et à l'affermissement salutaire de son autorité n'absorbaient point sa grande âme, et ne la détournaient pas d'occupations d'un intérêt moins général, mais non moins utile. Il établit une bibliothèque publique dans Paris, créa l'hôpital des *Quinze-Vingts*, destiné à recevoir trois cents aveugles : sous son règne enfin, Robert de Sorbon fonda le collége qui porte son nom, *la Sorbônne*, et qui devint le siége de la célèbre faculté de théologie, dont les décisions furent tellement respectées, qu'on l'appela *le concile perpétuel des Gaules.* Fondations importantes. Quinze-Vingts. Sorbonne.

La piété de ce roi vraiment grand, vraiment chrétien, ne consistait pas uniquement dans l'observance extérieure des pratiques de l'Église : elle jaillissait du cœur; elle consistait surtout dans l'amour de Dieu et dans la sanctification intérieure de l'âme. Joinville rapporte à ce sujet un entretien touchant qu'il eut avec ce prince : « Senechal, me dit le roy en présence de quelques religieux, qu'est-ce que Dieu ? Et je lui respondis : Sire, c'est si bonne chose que meilleure ne peut estre.—Vrayement, reprit le roy, c'est

[1] Mémoires du sire de Joinville.

« fort bien respondu ; car cette reponse que vous avez faite « est escrite en ce livre que je tiens en main. Or, je vous « demande, dit-il, lequel vous aimeriez mieux ou d'estre « lepreux, ou d'avoir fait un peché mortel? — Et moi qui « oncques ne lui mentis, je respondis que j'aimerois mieux « en avoir fait trente que d'estre lepreux. » Et quand les « freres furent partis, il m'appela tout seul, me fit asseoir « à ses pieds, et me dit : « Vous parlez sans reflexion, « comme un estourdi ; car il n'y a si vilaine lepre comme « celle d'estre en peché mortel, parce que l'ame y est « semblable au diable d'enfer. C'est pourquoi nulle lepre « ne peut estre si laide. Quand l'homme meurt, il est « guéri de la lepre du corps ; mais quand l'homme qui a « fait le peché mortel meurt, il n'est pas certain qu'il ait « eu tel repentir que Dieu lui ait pardonné. Aussi grande « peur doit-il avoir que cette lepre dure autant que Dieu « sera en paradis. Ainsi, je vous prie, ajouta-t-il, tant « que je puis, que vous ayez à cœur, pour l'amour de Dieu « et de moi, de preferer que toute maladie advienne à « votre corps, plutost que le peché mortel advienne à « vostre ame. »

« Il me demanda si je lavois les pieds aux pauvres le « jour du grand jeudi (jeudi saint). « Sire, lui dis-je, ja-« mais les pieds de ces vilains ne laverai-je. — Vraye-« ment, reprit-il ; c'est mal parlé. Car vous ne devez avoir « en desdain ce que Dieu a faict pour nostre enseignement. « Aussi je vous prie, pour l'amour de Dieu et pour l'amour « de moi, que vous vous accoutumiez à laver les pieds des « pauvres [1]. »

Unissant à cette piété touchante un grand zèle pour

[1] Mémoires du sire de Joinville.

l'équité, Louis enseignait lui-même le respect qu'on doit aux lois : il aimait à rendre la justice en personne à ses sujets. « Maintes fois, dit encore Joinville, il advint qu'en « esté il alloit s'asseoir au bois de Vincennes aprez la messe; « et s'appuyant à un chêne, il nous faisoit asseoir autour « de lui; et tous ceux qui avoient affaire venoient lui par- « ler librement, sans empeschement d'huissiers ni d'au- « tres [1]. »

Plus d'une fois il prononça des arrêts sévères contre les membres de sa propre famille, et contre les seigneurs qui vivaient dans son intimité. Cependant, malgré tant de sagesse et un zèle si pur, il commit plusieurs fautes par des erreurs qui appartenaient encore plus à son siècle qu'à lui-même : il prononça des peines cruelles contre les juifs et les hérétiques, et cent cinquante banquiers ou négociants d'Asti furent saisis par son ordre et jetés dans les cachots, pour avoir prêté de l'argent à intérêt, quoique à un taux très-modéré. Un scrupule fatal à la France tourmentait l'âme de ce saint monarque. Les conquêtes de son aïeul Philippe-Auguste, et les confiscations faites sur la couronne d'Angleterre, lui pesaient, et paraissaient comme des usurpations à ses yeux; il conclut à Abbeville, en 1259, contre l'avis de ses barons et de sa famille, un traité par lequel il rendait à Henri III le Périgord, le Limousin, l'Agénois, le Quercy, la Saintonge, tandis que Henri renonçait de son côté à ses droits sur la Normandie, l'Anjou, le Maine, la Touraine et le Poitou. Les préjugés et les scrupules de saint Louis l'engagèrent seuls à conclure ce traité défavorable, que le monarque anglais n'eût jamais pu obtenir par les armes. Ce prince était alors en guerre avec les

Traité d'Abbeville. Restitution d'une partie des conquêtes de Philippe-Auguste. 1259.

[1] Mémoires du sire de Joinville.

Arbitrage de Louis IX entre Henri III et ses barons. 1264.

barons, qui lui arrachèrent des concessions connues sous le nom de *provisions d'Oxford*, et par lesquelles ils exercèrent une partie de l'autorité royale. Telle était la réputation de saint Louis, que d'un commun accord il fut pris pour arbitre entre eux et leur souverain. Il décida en faveur de Henri III, et les provisions d'Oxford furent annulées.

A peu près à la même époque où Louis signait avec le roi d'Angleterre le traité d'Abbeville, il signait avec le roi d'Aragon le traité de Corbeil, par lequel ce prince abandonnait tous les fiefs qu'il possédait encore dans le Languedoc, et ses droits sur la Provence, moyennant la renonciation, de la part de la France, à la suzeraineté des comtés de Barcelone, de Roussillon et de Cerdagne. Le roi d'Aragon ne conserva en France que la seigneurie de Montpellier.

Saint Louis avait perdu son fils aîné, et plusieurs membres de sa famille se montraient turbulents ou dangereux pour la France ; Charles d'Anjou son frère, prince ambitieux et cruel, héritier, par son mariage avec Béatrix de Provence, du puissant comté de ce nom, donnait au roi de vives inquiétudes ; et, dans l'intention de l'éloigner, Louis favorisa ses projets sur Naples et la Sicile.

L'illustre maison de Souabe était abattue ; Frédéric II, son dernier empereur, venait de mourir en luttant contre le pape, qui vendit son héritage et offrit au roi de France le royaume de Naples, où régnait alors Manfred, bâtard de Frédéric II. Saint Louis refusa pour lui-même, et permit à son frère d'accepter. Charles d'Anjou quitta la France avec une armée provençale ; et six ans plus tard, en 1266, la bataille de *Grandella*, où périt Manfred, affermit la couronne de Naples et de Sicile sur sa tête.

Fondation de la première maison d'Anjou à Naples. Bataille de Grandella. 1266.

L'Orient appelait plus vivement que jamais l'attention de saint Louis. L'empire latin de Constantinople n'était plus ; les Grecs avaient repris cette ville en 1261. Profitant des divisions des chrétiens de Syrie, Bendocdard, sultan d'Égypte, avait fait de rapides conquêtes en Palestine : Césarée, Jaffa, Antioche, étaient tombées en son pouvoir : cent mille chrétiens avaient été massacrés dans cette dernière ville. Au bruit de cet effroyable désastre, saint Louis fit vœu de se croiser une seconde fois ; il visita en pèlerinage les principales églises de son royaume, s'embarqua encore à Aigues-Mortes en 1270, et fit voile pour Tunis. Il avait donné rendez-vous à son frère, Charles d'Anjou, dans les murs de l'ancienne Carthage : il aborda vis-à-vis de cette ville ruinée, et eut à souffrir des maux infinis de la sécheresse du sol, de l'ardeur du soleil et des flèches des Maures. La peste emporta bientôt une partie de son armée, qu'il tenait dans une inaction fatale ; elle frappa son second fils, le comte de Nevers ; il en fut atteint lui-même au bout d'un mois. Il employa ses derniers moments à donner d'utiles conseils à Philippe, son troisième fils et son héritier : « Beau fils, lui dit-il, la « première chose que je t'enseigne, c'est que tu aimes Dieu, « car sans cela nul ne peut être sauvé... Aie le cœur doux « et pitoyable pour les pauvres, pour les faibles, et les com- « porte et aide selon ce que tu pourras. Maintiens les bonnes « coutumes du royaume et détruis les mauvaises. Ne convoite « pas le bien de ton peuple, et ne le charge d'impôts ni de « tailles... Aie soin d'avoir en ta compagnie des gens pru- « d'hommes et loyaux, qui ne soient pas pleins de convoitise ; « fuis et évite la compagnie des mauvais. Écoute volontiers « la parole de Dieu, et la retiens en ton cœur ; et recherche « volontiers prières et pardons. Aime ton honneur, et hais le

Chute de l'empire latin de Constantinople. 1261.

Sixième et dernière croisade. Deuxième départ de saint Louis pour la terre sainte. 1270.

Exhortations de saint Louis mourant à son fils.

« mal, quelque part qu'il soit. Sois loyal et roide pour rendre « la justice à tes sujets, sans tourner à droite ni à gauche; « mais aide et soutiens la querelle du pauvre jusqu'à ce que « la vérité soit éclaircie. Garde les coutumes de ton royaume; « et s'il y a aucune chose à amender, amende-le et le cor- « rige. Donne les bénéfices de la sainte Église à de bonnes « personnes et de vie sans tache, et fais-le par le conseil de « gens probes. Garde-toi d'émouvoir guerre sans grande né- « cessité contre hommes chrétiens. Prends garde que les dé- « penses de ton hôtel soient raisonnables; enfin, très-cher « fils, fais chanter messes pour mon âme, et dire prières « pour ton royaume... Je te donne toutes les bénédictions « qu'un bon père peut donner à son fils... Que Dieu te fasse « la grâce de faire toujours sa volonté, pour qu'après cette « vie mortelle nous puissions être avec lui, mon fils, et le « louer ensemble [1]. »

Le roi se livra ensuite tout entier à des pratiques religieuses : il voulut, avant d'expirer, être tiré de son lit et étendu sur la cendre : il y mourut, tenant toujours les bras en croix. « Le lundi, le bon roy tendit ses mains joinctes au « ciel, et dit : « Sire Dieu, aye merci de ce peuple qui ici de- « meure, et le conduis en son pays : qu'il ne tombe en la « main de ses ennemis, et qu'il ne soit contrainct à renier « ton saint nom ! » Peu avant sa mort, et tandis qu'il re- « posoit, il soupira et dit à voix basse : « O Jérusalem ! ô « Jérusalem [2] ! » Ses dernières pensées furent pour Dieu, pour la cité sainte, pour la France; et il rendit l'esprit le 25 août 1270, après avoir désigné pour régents du royaume Matthieu de Saint-Denis et Roger de Nesle. Aucun roi

Mort de saint Louis. 1270.

[1] Mémoires du sire de Joinville.

[2] Petri Epist., ap. Spicilegium.

ne fut plus digne de l'admiration des hommes, et seul de toute sa race il obtint de l'Église les honneurs de la canonisation.

CHAPITRE VI.

Considérations générales sur l'état de la France et sur les événements accomplis pendant les trois siècles écoulés depuis l'avénement de Hugues Capet jusqu'à la mort de saint Louis.

Les deux cent quatre-vingt-dix années dont nous venons de retracer les faits principaux furent, pour la France, fécondes en calamités ainsi qu'en progrès. Parmi ces derniers, les plus dignes d'attention sont l'accroissement graduel et rapide de l'autorité royale et la naissance de la bourgeoisie ou du tiers état, qui, presque imperceptible à la fin du dixième siècle, s'annonça tout à coup comme pouvoir social vers l'an 1100, lors des premières révolutions communales, et finit par devenir la nation presque tout entière.

Nous avons exposé, dans les chapitres qui précèdent, les progrès graduels et successifs de la royauté : nous l'avons vue grandir sous Louis le Gros, puis acquérir de fait sous Philippe-Auguste, par la prodigieuse extension donnée aux possessions de la couronne, et par l'abaissement des grands vassaux, la supériorité que l'opinion lui accordait sur ceux-ci, en vertu d'un ancien droit attaché au titre et à la majesté royale. Plus tard, nous l'avons vue ajouter à ses attributions par les sages ordonnances de saint Louis, et enlever aux seigneurs, par les restrictions imposées aux guerres privées, et surtout par l'établissement d'une cour de justice, les droits essentiels du pouvoir féodal. Le

peuple reconnaissait dans l'autorité du monarque la seule force capable de lutter avec succès contre la tyrannie de ses nombreux oppresseurs ; il désirait qu'elle fût puissante et redoutée, espérant au besoin s'appuyer d'elle, et il applaudit avec joie à ses progrès rapides, qui furent alors d'une haute et incontestable utilité : Louis le Gros, en effet, rendit à la royauté son caractère de pouvoir public et protecteur ; Philippe-Auguste reconstruisit le royaume, et donna aux peuples soumis à son sceptre le sentiment de la nationalité ; Louis IX imprima à son gouvernement un caractère d'équité, de respect des droits et d'amour du bien public, inconnu jusqu'à lui ; ce fut donc à cette époque un bonheur pour la France que le développement de la puissance royale ; mais les progrès de cette puissance, en tant qu'on les considère comme liés aux intérêts véritables et à la prospérité de la nation, s'arrêtent à saint Louis, et furent suspendus ensuite pendant plus de cent cinquante années.

Ce prince ne regardait point son autorité comme absolue ; cependant celle-ci n'avait aucune limite précise, et la pente vers le despotisme était facile : la royauté, en s'y abandonnant, suscita de grands périls à la France et à elle-même. Avant de rappeler ses nouvelles destinées, il faut jeter un coup d'œil sur les résultats qu'ont eus, pour la civilisation et les mœurs des Français, les grands événements qui ont agité l'Europe pendant ces trois siècles. L'un des faits les plus remarquables de cette importante période est le rapide développement de la classe moyenne : il convient d'abord, pour s'en rendre compte, d'examiner les principaux éléments constitutifs des communes de France, et la manière dont la plupart réussirent à obtenir leurs chartes d'affranchissement.

L'ancienne Gaule était alors divisée en deux parties distinctes par le langage. Les provinces du nord, où l'on parlait le roman wallon, étaient dites provinces de la langue d'oil, à cause du mot *oil* (oui), dont leurs habitants faisaient usage pour l'affirmation : elles étaient régies par des coutumes ; celles du sud, où l'on parlait le roman provençal, recevaient du monosyllabe *oc*, dont le sens était également affirmatif, le nom de provinces de la langue d'oc : elles étaient régies par le droit latin ou droit écrit. Division de la Gaule en langue d'oc et en langue d'oil.

Un grand nombre de villes, surtout des provinces méridionales, avaient conservé le régime municipal qu'elles tenaient des Romains ; d'autres avaient depuis longtemps perdu les libertés que leur accordait ce régime ; quant à celles de récente origine, elles s'étaient élevées sous les auspices du seigneur le plus puissant de la province ou du voisinage, et leurs habitants ne jouissaient que des droits civils et des libertés qu'il avait plu à ce seigneur de leur accorder ou de leur garantir. Lors de l'établissement du système féodal, les seigneurs ecclésiastiques et laïques restreignirent de tout leur pouvoir les franchises municipales ; ils leur substituèrent en grande partie leur propre autorité là où ces franchises existaient, et en usurpèrent tous les droits là où elles étaient détruites ou inconnues. Ceux mêmes qui, dans l'espoir d'accroître la population de leurs fiefs, avaient garanti des droits et des libertés aux hommes qui viendraient s'y établir, violèrent ensuite pour la plupart leurs engagements et leurs chartes ; presque tous levèrent dans les villes des taxes arbitraires, défendirent aux citoyens de se réunir et de s'armer pour la défense commune, et usurpèrent le droit de haute et basse justice. Ils disposaient ainsi de la fortune et de la vie des citoyens, dont bientôt l'oppression devint intolérable. Ré- État des villes aux onzième et douzième siècles.

duits au désespoir, les opprimés eurent recours aux re montrances et aux prières; ils invoquèrent leurs droits rappelèrent leurs anciennes franchises, ou demandèren des garanties pour leurs biens et pour leurs personnes tout fut vain. Alors ils se réunirent, ils se comptèrent, i jurèrent d'être libres : ils sacrifièrent tout dans ce but, i profitèrent de l'avidité des seigneurs pour racheter ou pou conquérir leurs libertés.

Affranchissement des communes.

L'époque où l'énergie des habitants des villes se re veilla coïncide avec celle de la première croisade : cet évé nement eut sur leurs entreprises une influence puissante quoique indirecte, et lui fut favorable. Les seigneur avaient besoin d'or pour leurs expéditions lointaines; il consentirent en grand nombre à se démettre, pour de fortes sommes, d'une autorité que la plupart avaient usur pée : ils quittèrent pour longtemps la France, emmenant à leur suite une multitude de chevaliers qui, sous leurs ordres, avaient été la terreur des villes et des campagnes. L'absence des oppresseurs ou l'affaiblissement de leur nombre favorisa les citoyens dans leurs tentatives d'in- dépendance; mais ils ne réussirent point partout auss facilement; plusieurs villes, après avoir acheté leurs fran- chises, furent obligées de recourir aux armes pour les con server. Ces libertés différaient peu de celles qu'assuraien les institutions municipales; mais elles donnaient à celles ci une certaine extension et offraient plus de garanties les citoyens obtenaient par elles le droit de former de *conjurations* ou *communes*, c'est-à-dire, de se défendr à main armée, de nommer leurs maires, leurs échevins leurs notables, de répartir leurs taxes, de rendre la justic et de s'administrer eux-mêmes, à volonté. Les engage ments qu'ils prenaient entre eux supposaient un sen

ment profond des droits de l'humanité; et leur serment avait un grand caractère d'indépendance et d'énergie. Ils s'assemblaient dans la grande église ou sur la place du marché; là ils juraient sur les choses saintes de se soutenir les uns les autres : tous ceux qui se liaient de cette sorte prenaient le nom de *communiers* ou de *jurés*, et ces titres exprimaient des idées de dévouement réciproque. Les libertés qu'ils demandaient n'étaient point cependant les libertés politiques telles que nous les entendons aujourd'hui : ils ne réclamaient pas le pouvoir de faire des lois et de participer au gouvernement de l'État; ils voulaient obtenir de fortes garanties contre l'esclavage, et se dérober à une tyrannie insupportable; ils réclamaient le droit d'acquérir, de conserver, de vivre en sécurité sous les lois établies; enfin, cette liberté civile que le progrès social assure aujourd'hui à chaque citoyen dans la plupart des pays de l'Europe.

Le premier acte d'une commune constituée était de choisir une tour pour y établir une *cloche* ou *beffroi*, et la clause première du serment prêté par les habitants était l'obligation de se rendre en armes sur la place publique, aussitôt que le son de cette cloche se ferait entendre. Les communes affranchies par les seigneurs s'engageaient en général à leur donner une part dans toutes les récoltes, une redevance pour chaque personne, une autre pour chaque chambre de leur maison, le monopole des moulins et des fours, et les habitants étaient tenus à un service personnel pendant un nombre de jours déterminé; enfin, les marchands devaient ouvrir un crédit à leur ancien maître jusqu'à concurrence d'une certaine somme. Malgré ces dures conditions et les serments les plus solennels, un grand nombre de seigneurs voulurent rompre

ces traités, lorsqu'ils en eurent dépensé le prix, et quand ils se sentirent assez forts pour les violer impunément. Les citoyens luttèrent presque partout avec courage, mais ils comprirent la nécessité d'obtenir une sanction qui fût respectée par les seigneurs eux-mêmes; ils s'adressèrent aux rois, en les suppliant de leur délivrer des chartes d'affranchissement et de les prendre sous leur protection. Les rois de France virent pour eux dans cette demande une source de richesse et un moyen de patronage direct contre les seigneurs, qu'ils haïssaient : ils vendirent donc leur appui aux communes du royaume, et accrurent ainsi de beaucoup leur propre autorité. Louis VI fut le premier qui délivra ces chartes; mais il ne créa point les communes et n'affranchit pas leurs habitants. Les villes conquirent elles-mêmes leurs libertés, et le roi ne fit que légitimer des priviléges obtenus, en leur vendant sa sanction suprême. Ces actes royaux, quel qu'en fût le motif, fortifièrent la monarchie, en unissant sa cause à celle des peuples. Mais, à cette époque, le domaine royal ne s'étendait encore qu'entre la Somme et la Loire, et les seules villes auxquelles Louis VI vendit des chartes furent Beauvais, Noyon, Laon, Soissons, Amiens, Saint-Riquier, Saint-Quentin et Abbeville. Dans les autres parties de la France actuelle, les rois n'eurent aucune part au maintien des libertés des communes; les comtes n'y souffrirent pas l'intervention royale. Dans les villes des contrées méridionales, l'établissement des communes rencontra moins d'obstacles que dans le nord, la lutte fut plus courte et le succès plus décisif : le système féodal s'était moins appesanti sur elles; la plupart avaient conservé leurs institutions municipales dans leur intégrité[1]; quelques-unes

[1] Les magistrats municipaux se nommaient *consuls* dans les villes du Midi.

étaient florissantes, telles qu'Arles et Narbonne, ainsi que Toulouse, qui avait des rois pour alliés : là le système communal ne fit que développer et garantir les libertés acquises.

Cambrai, le Mans, Amiens, Laon, Reims, Vézelay, se distinguèrent parmi les villes qui montrèrent le plus d'énergie pour la conquête de leurs libertés communales. Cette révolution fut féconde en heureux résultats; les campagnards les plus voisins des villes envièrent le sort de leurs habitants; un grand nombre abandonnèrent les terres seigneuriales pour devenir eux-mêmes membres des communes, et plusieurs villes, dont la population s'accrut de cette manière, reculèrent leurs murailles. C'est ainsi que grandit par degrés la puissance des cités, et que s'affaiblit celle des châteaux. Quand chacun eut obtenu dans les villes sécurité pour sa vie, pour sa fortune, et la libre jouissance des fruits de son travail, l'industrie naquit, le commerce s'étendit, la classe bourgeoise devint chaque jour plus forte, plus riche, plus respectable; l'aisance générale augmenta, et la civilisation fit des pas rapides. Ces progrès furent plus sensibles et plus prompts en Flandre que dans les autres contrées du Nord; le voisinage de la mer et la situation maritime de plusieurs grandes cités y contribuèrent, en favorisant l'établissement des manufactures, qui enrichirent les citoyens, et en habituant ceux-ci de tout temps à unir leurs efforts contre les ravages des eaux. Après avoir appris qu'il leur suffisait de s'associer pour dompter l'Océan, ils furent tout préparés à s'unir pour lutter contre l'oppression féodale, et pour en triompher.

Influence des croisades sur les mœurs.

Mais, parmi les événements qui caractérisent le onzième et le douzième siècle, ceux qui dominent cette époque et qui exercèrent l'influence la plus grande sur l'esprit, les

mœurs et l'existence de toutes les classes de la nation, furent les *croisades*. Jusqu'alors la valeur farouche des guerriers de l'Occident, excitée par la soif de la domination et des richesses, n'avait eu pour but que des conquêtes toutes matérielles; les croisades en terre sainte n'amollirent point cette rudesse guerrière des mœurs, mais elles donnèrent au courage un but plus noble et plus élevé, elles en spiritualisèrent la source : les hommes s'accoutumèrent à combattre, à supporter les privations les plus cruelles, à donner leur vie pour quelque chose d'immatériel et d'idéal, pour une cause qui élevait leur âme; et ils se sentirent hommes pour une autre fin que celle de satisfaire leurs penchants grossiers. Ces expéditions lointaines, en transportant des multitudes innombrables à une si grande distance de leur patrie, affaiblirent les haines nationales et les préjugés des différentes classes : il était impossible que tant d'hommes armés pour la même cause fermassent leur cœur à tout sentiment de fraternité. Les mœurs de la noblesse surtout éprouvèrent d'heureux effets des croisades. L'enthousiasme religieux donna naissance à la chevalerie, qui brilla du plus vif éclat à la fin de cette

Chevalerie. époque. Servir Dieu, chérir et respecter sa dame, défendre intrépidement, la lance au poing, envers et contre tous, ce double objet d'un culte enthousiaste, tel fut le devoir d'un preux chevalier. La domesticité était réputée service noble; la cour des suzerains, les châteaux des seigneurs devinrent des écoles où les jeunes gentilshommes apprenaient à servir, sous le nom de varlets, de damoiseaux, d'écuyers, et à mériter ainsi eux-mêmes l'honneur suprême de la chevalerie. L'étude des lettres et des sciences n'entrait pour rien dans l'éducation du gentilhomme, qui passait pour accomplie lorsque celui-ci savait prier

Dieu, servir les dames, combattre, chasser, manier son cheval et sa lance; hors de là son ignorance était absolue, et il convient d'attribuer surtout au défaut de toute instruction intellectuelle le bizarre mélange de superstition fanatique, de violence brutale, de piété sincère, d'enthousiasme pour le beau sexe, de courtoisie et de férocité, que présenta si longtemps le caractère chevaleresque.

C'est à la première croisade que remonte pour la noblesse l'usage des noms de famille. Il fallait, dans ces immenses réunions d'hommes de plusieurs nations, que tout chevalier se fît reconnaître par un nom qui lui fût propre, et la plupart adoptèrent celui de leur fief. Les armoiries, les emblèmes héraldiques, sont de la même date. Un éclat extraordinaire s'attachait dans l'opinion aux exploits des croisés. Les seigneurs, pour en perpétuer le souvenir, placèrent dans leurs châteaux, à l'endroit le plus apparent, les bannières sous lesquelles ils avaient combattu en terre sainte; elles étaient les monuments de leur gloire, et les familles, en s'alliant, se communiquaient ces signes d'illustration; les dames en brodaient l'image sur les meubles, sur leurs habits et sur ceux de leurs époux; les guerriers les faisaient peindre sur leurs écus, et l'on indiquait d'une manière abrégée les exploits que ces étendards rappelaient: une arche signifiait un pont défendu ou enlevé; par un créneau on désignait une tour; par un casque, l'armure complète d'un ennemi vaincu. Chacun de ces signes distinctifs devenait l'écusson d'une famille, et les domestiques s'en montraient chamarrés dans les cérémonies. Le blason était l'art d'interpréter ces emblèmes; il fut, dans le principe, une espèce de langue qui faisait reconnaître les alliances et les droits à l'estime publique.

Armoiries, blason.

Poésie. Les premiers essais de la poésie française sont du même temps. Les croisés, revenus de la Palestine, parcouraient les châteaux pour y porter les nouvelles de ceux qu'ils avaient laissés en Orient; ils récitaient les prouesses dont ils avaient été les témoins, et en augmentaient le merveilleux. On appelait *trouvères* dans les contrées du nord, et *troubadours* dans celles du sud, ceux qui mettaient ces belles actions en vers; *chantères* et *ménestrels*, ceux qui les chantaient en s'accompagnant d'instruments.

Tournois. Les *tournois* prirent naissance à la même époque : ces jeux militaires étaient intimement liés avec les mœurs chevaleresques. Les temps qui ont précédé ou suivi la chevalerie n'offrent rien de semblable. On y accourait de toutes parts comme à des fêtes nationales; les gentilshommes y combattaient armés de toutes pièces, avec des lances, des haches et des épées dont le fer était émoussé; quelquefois le combat se livrait à outrance. Les chevaliers cherchaient à se surpasser dans ces jeux, autant en magnificence qu'en force, en adresse et en courage. Ils y paraissaient distingués par leurs devises sous les yeux des rois, des princes et des dames, dont ils ambitionnaient les applaudissements; les dames donnaient les prix aux vainqueurs. Les tournois étaient réglés par une législation particulière, dont le principal auteur fut Geoffroi de Preuilly.

Ordres religieux. Les plus célèbres ordres religieux militaires furent fondés par des Français à l'occasion de la première croisade, et de France ils se sont répandus dans toute l'Europe. Les deux premiers furent les *Hospitaliers de Saint-Jean* et les *Templiers :* ils se vouèrent humblement au service et à la défense des pèlerins de la terre sainte, et, de moines-soldats qu'ils étaient d'abord, ils devinrent souverains. Un

troisième ordre, celui des *Antonins*, se consacra au soulagement de ceux qui étaient atteints d'une espèce de peste appelée le *feu sacré*. C'est à la charité chrétienne que l'humanité fut redevable de la fondation des ordres ecclésiastiques, qui, la plupart, enrichis ensuite par une dévotion superstitieuse, s'écartèrent de leur but, et dégénérèrent de leur sainte origine. Les ordres d'hospitaliers, institués pour le rachat des prisonniers faits par les infidèles et pour le soulagement des malades, furent fondés plus tard, aussi bien que l'ordre célèbre des *Dominicains* ou *Frères prêcheurs*, et celui des *Franciscains* ou *Cordeliers*, ainsi nommés parce qu'ils portaient une corde pour ceinture. Ces deux derniers étaient aussi appelés *ordres mendiants*, parce qu'ils faisaient vœu de pauvreté et vivaient d'aumônes, selon l'intention formelle de leurs illustres fondateurs, saint François d'Assise et saint Dominique de Guzman : ils acquirent en peu de temps une redoutable puissance : en vertu de commissions papales, ils prêchaient, administraient les sacrements, dirigeaient la conscience des rois et des peuples, usurpant ainsi toutes les fonctions des évêques et du clergé séculier [1]. *N'ayant rien, ils possèdent toutes choses*, disait à l'empereur Frédéric II son chancelier Pierre des Vignes. Ils sapaient dans ses bases l'ancienne hiérarchie de l'Église, car ils annulaient en quelque sorte le pouvoir des évêques, dont ils bravaient l'autorité. Ils voulurent aussi diriger les écoles, en s'emparant des chaires de l'université, où dominait encore

Lutte des ordres mendiants contre l'université.

[1] Le *clergé séculier* est ainsi nommé, parce qu'il vit dans le monde, dans le *siècle*. Il se compose de tous les ecclésiastiques qui ne sont point engagés par des vœux dans une communauté religieuse. Les ecclésiastiques, membres des communautés ou habitants des monastères, composent le *clergé régulier*.

le clergé séculier; celui-ci résista, et soutint une lutte opiniâtre : la querelle dura trente ans, et se prolongea durant une grande partie du règne de saint Louis; enfin, après de longs orages et des excommunications réciproques, l'université fut contrainte de céder par le pape Alexandre IV; les ordres mendiants obtinrent quelques chaires dans les écoles, et l'université conféra le grade de docteurs à deux membres illustres de ces ordres, au franciscain Bonaventure et au dominicain saint Thomas d'Aquin, qui fut surnommé *l'Ange de l'école*, et dont les écrits théologiques excitèrent l'admiration enthousiaste de ses contemporains.

Le mouvement religieux des croisades fut très-favorable à cet accroissement prodigieux de la puissance des moines, et provoqua une multitude de fondations pieuses; les monastères de *Cluny* et de *Cîteaux*, vastes et magnifiques, regorgeaient de richesses; ils servaient aux assemblées de la noblesse, et leurs abbés étaient admis dans le conseil des rois.

Les croisades communiquèrent en toutes choses une vive et forte impulsion aux esprits et aux mœurs. Propices à l'affranchissement des communes, elles favorisèrent encore les progrès de la bourgeoisie par l'extension qu'elles

Commerce. donnèrent au commerce. Les délices de l'Orient firent naître de nouveaux besoins; les marchands, jusque-là méprisés, acquirent plus de considération, et formèrent le lien entre l'Europe et l'Asie. Le commerce maritime surtout, presque nul avant les croisades, acquit par elles un très-vaste développement : l'industrie européenne gagna également aux conquêtes des croisés. Les étoffes de soie, les épices, les parfums, et les autres trésors de l'Orient, étaient connus en Europe dès le siècle des Carlovingiens;

mais on ne les voyait qu'à la cour des princes ou dans les habitations des grands : aussitôt qu'en partie, par l'effet des croisades, les villes furent devenues des centres d'activité libre, de commerce et de richesses, ce luxe s'étendit de toutes parts. La manière de se vêtir, de se meubler, de se nourrir, devint différente, et l'aisance augmenta chez les nobles et les bourgeois. Parmi les principales conquêtes de l'industrie dues aux croisades, il faut compter l'art de tisser la soie et les perfectionnements de la teinture, ainsi que la découverte de la canne à sucre, et l'art d'en extraire cette substance précieuse : le safran et l'indigo furent aussi à cette époque transportés en Europe.

La dernière et la plus nombreuse classe de la nation fut celle qui retira le moins d'avantages de ces expéditions : cependant les malheureux serfs ne furent pas totalement étrangers à leurs résultats. Les papes décidèrent qu'on ne pourrait empêcher aucun chrétien, dans quelque condition qu'il fût né, de prendre la croix et de partir pour la terre sainte : c'était briser d'un seul coup les liens qui attachaient les serfs à la glèbe, à la terre de leur seigneur ; c'était les admettre à une espèce de fraternité d'armes, et accroître à leurs yeux le sentiment consolateur de leur dignité individuelle comme membres de la famille humaine. Mais quoique ces paysans, devenus soldats de l'Église, eussent acquis leur affranchissement, il n'en put résulter l'établissement d'une classe de paysans libres. De cette multitude d'hommes qui partirent pour la Palestine, un petit nombre seulement revirent leur patrie ; la plupart périrent de misère, de fatigues et d'excès, ou furent moissonnés par le cimeterre des musulmans.

Plusieurs sciences sont redevables aux croisades de grands progrès, entre autres, l'art militaire, la naviga- Sciences.

tion, l'histoire et la géographie. L'aspect de tant de contrées différentes, l'observation de mœurs nouvelles et si variées, la comparaison d'une multitude d'usages, étendirent les idées des peuples, et déracinèrent un grand nombre d'erreurs et de préjugés. Cependant la plupart des améliorations dont les croisades furent la cause ne se manifestèrent que très-lentement, quelques-unes même ne portèrent tous leurs fruits que longtemps après que l'Europe eut renoncé à ces expéditions religieuses : celles-ci furent accompagnées et suivies d'un grand nombre de calamités, et il faut reconnaître l'un de leurs effets les plus funestes dans le caractère de fanatisme et de cruauté qu'elles parurent avoir communiqué au christianisme, caractère directement opposé à celui de son divin fondateur. Les peuples chrétiens, depuis longtemps, il est vrai, regardaient comme maudits de Dieu tous ceux qui ne partageaient pas leur foi : les croisades fortifièrent cette fatale tendance des esprits, et la superstition poursuivit bientôt les peuples réputés hérétiques avec autant de fureur que les musulmans et les juifs. L'extermination des Albigeois signala ces dispositions cruelles, et ouvrit le champ à une longue série de guerres atroces. La faiblesse des progrès du christianisme en Orient, et plusieurs désastres des chrétiens dans la Palestine, doivent être en grande partie attribués aux barbaries des croisés, qui se croyaient tout permis envers les infidèles, et qui ne pensaient pas être tenus à garder avec eux leur parole. Ils oubliaient que la meilleure preuve que les hommes puissent donner de la supériorité de leur civilisation, et de la sainteté de leur culte, est le respect qu'ils montrent pour la vertu et pour la vérité.

LIVRE II.

DE LA MORT DE SAINT LOUIS A CELLE DE CHARLES VII.

DESPOTISME DU GOUVERNEMENT ROYAL ET AUTORITÉ DES LÉGISTES. — AVÉNEMENT DES VALOIS AU TRÔNE. — GUERRE DE CENT ANS AVEC LES ANGLAIS. — CÉLÈBRES ÉTATS GÉNÉRAUX. — DÉSASTRES DE LA FRANCE. — GRAND SCHISME D'OCCIDENT. — ANARCHIE. — DÉLIVRANCE DU ROYAUME.

1270—1461.

CHAPITRE PREMIER.

Règne des successeurs de saint Louis jusqu'à l'avénement des Valois. — Philippe III. — Philippe IV. — Louis X. — Philippe V. — Charles IV.

1270—1328.

PHILIPPE III.

Le troisième fils de saint Louis, Philippe III, surnommé, 1270. sans motif connu, Philippe le Hardi, ne suivit point les glorieux exemples de son père ; il régna au milieu de ses valets, adonné à des pratiques superstitieuses.

Le jour même où mourut saint Louis, il reçut Charles d'Anjou, son oncle, qui entrait dans le port de Carthage avec une flotte et une armée. Malgré ce renfort, les croisés restèrent dans l'inaction, accusant avec raison Charles d'Anjou d'avoir dirigé son frère à Tunis dans son propre

intérêt, afin de forcer le roi maure à lui payer le tribut que lui imposaient d'anciens traités. La paix fut conclue cette année, moyennant une grosse somme fournie par ce roi, et la reddition de tous les captifs; puis l'armée revint en Europe, affaiblie de moitié par les chaleurs, les fatigues et la peste. Une tempête engloutit, en vue des côtes de Sicile, dix-huit vaisseaux français, avec le riche tribut acquitté par le roi de Tunis. Les croisés virent dans ce désastre la main de Dieu qui les châtiait pour être revenus sans avoir visité la terre sainte. Philippe rentra en France, précédé de cinq cercueils, ceux de son père, de sa femme, de son fils, de son frère le comte de Nevers, et de son beau-frère Thibaut II, comte de Champagne, roi de Navarre. Son oncle Alphonse, comte de Toulouse, mourut peu après sans enfants, et sa mort rendit Philippe héritier du comté de Toulouse qui, malgré tous les désastres de la guerre des Albigeois, était encore le fief le plus considérable de la France. Grégoire X, l'un des hommes les plus recommandables qui aient occupé le trône pontifical, venait d'être élu pape; Philippe lui céda le comtat Venaissin, sur lequel il n'avait lui-même que des droits douteux; puis il s'engagea dans des guerres de succession contre la Navarre et la Castille. Alphonse X, roi de cette contrée, était mort, sans avoir pu faire reconnaître pour ses successeurs ses petits-fils, nés de Ferdinand de la Cerda, son fils aîné, et de Blanche, fille de saint Louis. Philippe III invoqua en vain leurs droits au trône de leur aïeul. Les cortès de Ségovie avaient désigné pour successeur d'Alphonse, Sanche, son second fils, déjà connu par ses talents guerriers: leur décision intervertit tous les principes de la légitimité.

Cession du comtat Venaissin au pape. 1274.

Un épais nuage nous dérobe les actions particulières de

Philippe III : il semblait ne voir et n'agir que par Pierre de la Brosse, qui avait été son chambellan, et qui, porté par de basses intrigues au poste de premier ministre, s'était attiré la haine de tous les grands. Une catastrophe sanglante termina les jours de ce favori. Jaloux du crédit de la reine Marie de Brabant, seconde femme du roi, il l'avait accusée de la mort du prince Louis, fils aîné de sa première femme : Philippe ordonna des recherches à ce sujet. On croyait alors ne pouvoir découvrir les auteurs d'un crime que par la torture des prévenus, ou par l'intervention des puissances célestes et infernales : Philippe consulta ceux que la superstition du temps faisait considérer comme doués du pouvoir de lire dans l'avenir. Le vidame de l'église de Laon, un sarabaïte[1], une béguine de Nivelle, passaient pour avoir des révélations. Tous trois contribuèrent d'abord à accréditer les bruits répandus contre la reine ; mais ensuite ils se rétractèrent, et mirent le roi en garde contre Pierre de la Brosse. Deux ans s'écoulèrent encore jusqu'au jour où un moine apporta au roi, à Melun, des lettres cachetées du sceau de son ministre. Le contenu de ces lettres demeura un mystère ; mais la Brosse fut arrêté aussitôt, et jeté dans une tour. Philippe lui donna pour juges trois des plus grands seigneurs de la cour, ses ennemis ; et la Brosse, condamné, fut pendu au gibet de Montfaucon en 1278.

Disgrâce et supplice de Pierre de la Brosse. 1278.

Le règne de Philippe III ne laissa aucun souvenir glorieux pour la France, soit à l'intérieur du royaume, soit à l'étranger ; et cette époque fut marquée par l'affreux désastre qui renversa le gouvernement français en Sicile.

[1] On nommait ainsi des moines qui ne vivaient point en communauté, qui n'étaient soumis à aucune règle, mais qui portaient la tonsure et se donnaient pour rigoristes. (Du Cange, *Glossaire*.)

Charles d'Anjou, après avoir fait condamner à mort et exécuter le jeune Conradin, fils de Conrad IV et petit-fils de Frédéric II, se croyait affermi sur son nouveau trône. Conradin était le dernier prince de la maison de Hohenstauffen; sa mort laissait le champ libre à Charles d'Anjou, qui, dès lors, crut pouvoir accabler Naples et la Sicile sous une effroyable tyrannie. La vengeance couvait dans tous les cœurs; Jean de Procida devint l'âme de la conspiration; il s'assura de l'appui de l'empereur grec, Michel Paléologue, et du roi d'Aragon don Pèdre III: ce dernier rassemble en secret une flotte, qu'il confie au célèbre Roger de Loria, son amiral, avec l'ordre d'attendre les événements sur la côte d'Afrique. Tout à coup, le 30 mars 1282, le peuple de Palerme se soulève au moment où les vêpres sonnent: au bruit de ce tocsin, les Français sont massacrés dans les rues de Palerme, et, un mois après, ils le sont dans toute la Sicile. Charles d'Anjou furieux attaque Messine; Roger de Loria accourt, et détruit sa flotte sous ses yeux. Charles pousse des cris de rage, et demande vengeance au roi Philippe, son neveu. Le pontife Martin IV soutient vivement sa cause; il déclare don Pèdre déchu de la couronne d'Aragon, pour le punir d'avoir soutenu les Siciliens; et, par la même bulle, il nomme Charles de Valois, second fils de Philippe, successeur de don Pèdre, contre lequel il prêche une croisade. Philippe III la commande, mais cette expédition est malheureuse; Girone oppose une longue résistance aux Français, tandis que le roi d'Aragon, avec ses fidèles Almogavares[1], soldats demi-sauvages, occupait les montagnes

Vêpres siciliennes. 1282.

Croisade des Français en Aragon.

[1] Ce nom, emprunté aux Arabes, était donné en Catalogne aux fantassins armés à la légère.

voisines : ses attaques imprévues et multipliées, la disette et les fièvres, moissonnent l'armée de Philippe ; il revient en France, malade et presque seul, porté sur une litière, et il expire dans le cours de l'année. Charles d'Anjou était mort peu avant lui, du chagrin d'avoir perdu la Sicile ; et Philippe fut suivi de près dans la tombe par Martin IV et le roi d'Aragon. Mort de Philippe III. 1284.

Pendant ce règne, un simple gentilhomme, appelé Rodolphe, comte de Habsbourg, fut élu empereur en 1273, et devint fondateur de la nouvelle maison d'Autriche. Un des événements les plus remarquables de cette époque fut la réunion momentanée des Églises grecque et latine, opérée en 1274 par Grégoire X, au second concile œcuménique de Lyon. L'empereur Michel Paléologue fut reçu par le pape au nombre des fidèles ; mais les Grecs ne se prêtèrent point à cette réconciliation, qui faillit coûter la vie à l'empereur. Fondation de la maison impériale de Habsbourg. 1273.

PHILIPPE IV.

Philippe IV, surnommé le Bel, avait seize ans lorsqu'il succéda sur le trône à Philippe le Hardi son père. Sa grande jeunesse ne donna lieu à aucun trouble ; et tels étaient les progrès de l'esprit monarchique en France, que les grands du royaume, au lieu de prétendre à devenir ses égaux ou ses maîtres, ne se montrèrent autour de lui que comme ses serviteurs. Philippe continua d'abord la guerre commencée par son père contre l'Aragon, et qui se prolongea pendant plusieurs années sans succès décisifs. Elle fut terminée par le traité de *Tarascon*, signé en 1291 et confirmé par celui d'*Aragon* : ces traités reconnurent Alphonse III, fils de don Pèdre III, roi d'Aragon, et Charles II, fils de Charles d'Anjou, roi de Avénement de Philippe IV. 1284. Guerre avec l'Aragon. Traités de Tarascon et d'Aragon. 1291.

Naples. La première maison d'Anjou fut ainsi affermie dans la possession de ce beau royaume. Charles II, couronné par le pape, céda ses États héréditaires, le Maine et l'Anjou, à Charles de Valois, second fils de Philippe le Hardi.

Les premières ordonnances du nouveau règne furent favorables à la bourgeoisie et aux juifs; mais Philippe, d'un caractère dur, irascible et avide, ne mit aucun frein à son orgueil et à sa cupidité : il pressura ses sujets sans pitié, et s'appuya dans ses expéditions sur des hommes de loi sans principes, et connus par leur adresse dans l'art de la chicane autant que par leur basse servilité. Ces légistes furent sous lui les tyrans de la France ; les Pandectes étaient leur loi suprême, et ils procédèrent avec une froide et impassible persévérance à l'imitation du droit romain et de la fiscalité impériale; ils démolirent avec des textes et des citations l'ordre social, tel qu'il avait été créé par le catholicisme romain et la féodalité. Ce furent eux cependant qui organisèrent la centralisation monarchique, et qui devinrent les véritables fondateurs de l'ordre civil dans les temps modernes ; ils battirent en ruine le droit ecclésiastique et les juridictions féodales; ils étendirent la leur sur les monnaies, sur les forêts, sur les prévôtés ; le parlement, fixé à Paris en 1302, devint le siége de leur puissance; c'est là que toute autorité vint peu à peu s'amortir et se fondre sous l'autorité royale. Les légistes appelèrent à eux le tiers état, la bourgeoisie, et cherchèrent à se faire un appui de cet ordre, qui leur doit, en grande partie, l'accroissement de son influence. Pour soutenir cette nouvelle forme de gouvernement, pour faire respecter et exécuter les arrêts des hommes de loi, il fallait une force imposante : le roi eut à solder une armée judiciaire et ad-

Autorité des légistes.

ministrative; le seul entretien des sergents à pied et à cheval coûtait des sommes immenses. L'industrie était à peine née, et il fallait arracher cet argent par la violence à une population malheureuse : de là le despotisme, de là de longues et cruelles misères, qui balancèrent longtemps les avantages de la substitution du pouvoir central et monarchique au régime barbare établi par le gouvernement féodal. Aucun prince plus que Philippe le Bel n'employa des moyens iniques et odieux pour grossir son trésor. L'histoire rapporte mille traits de ses violentes et cruelles extorsions : les revenus de plusieurs provinces étaient engagés à deux frères italiens, riches commerçants, pour prix des fournitures qu'ils avaient faites au roi : celui-ci, pour s'acquitter envers eux, fit arrêter le même jour en France tous les banquiers et commerçants italiens, sous prétexte d'un trafic usuraire, et les contraignit à se racheter de la torture à un prix énorme. Il renouvela cet exécrable expédient sur les Français, et les tribunaux furent complices de ses violences. Coupables exactions.

Ce roi, peu belliqueux, vit sans s'émouvoir les désastres des chrétiens et la prise de Saint-Jean d'Acre, leur dernier boulevard en Palestine. Il avait obtenu du pape la permission de lever des décimes sur le clergé, à charge d'entreprendre une croisade; mais cet impôt ne profita qu'à lui-même, il en recueillit seul le produit. Les succès d'Édouard Ier, roi d'Angleterre, le touchaient davantage. Ce prince, à la mort d'Alexandre III, roi d'Écosse, s'était fait reconnaître pour arbitre entre les prétendants à la couronne, et avait décerné celle-ci à Jean Baliol, dont il connaissait la faiblesse. Il menaçait d'envahir ce royaume, lorsque Philippe le fit citer, comme son vassal pour l'Aquitaine, devant le parlement de Paris. La paix avait ré- Troubles en Écosse.

gné trente-cinq ans entre les deux couronnes; et Philippe, en sommant son puissant rival à comparaître, allégua pour prétexte quelques troubles occasionnés par des rivalités de commerce entre les matelots des deux nations. Édouard, indigné, suscite pour ennemis à la France Adolphe de Nassau, roi des Romains, et Guy de Dampierre, comte de Flandre; mais Philippe s'empare de la fille de ce comte par trahison, et la garde en otage; il saisit la Guienne, engage le roi Baliol à prendre les armes, et soutient le célèbre Écossais Wallace contre le monarque anglais.

Il fait ensuite alliance avec les Flamands révoltés, et engage Albert d'Autriche, fils de Rodolphe de Habsbourg, à s'armer contre Adolphe de Nassau, empereur et roi des Romains; la minorité des électeurs le seconde; Adolphe de Nassau est tué, ou peut-être assassiné dans une bataille: Albert d'Autriche lui succède à l'empire, et défend à son tour les intérêts de la France. Philippe le Bel déploie dans toutes ces négociations un talent remarquable. Édouard, pressé de toutes parts, engage Philippe à soumettre leurs différends à la décision du pape Boniface VIII. Ce pontife était, à quelques égards, redevable de la tiare au roi de France, qui l'accepte pour arbitre. Boniface prononce en sa faveur, et n'ordonne que la restitution d'une partie des terres confisquées sur Édouard: il impose une longue trêve aux deux rois, et les unit par des mariages. Le roi d'Angleterre abandonne le comté de Flandre, et Philippe ne défend plus l'Écosse, dont Édouard s'empare une seconde fois. Le monarque français invite alors, avec des promesses flatteuses, le comte de Flandre à se remettre à sa discrétion: ce malheureux seigneur se rend avec confiance près du roi; il est aussitôt jeté en prison, et tous ses États sont

Boniface VIII, arbitre entre Édouard Ier et Philippe IV. 1298.

saisis par Philippe, qui donne aux Flamands le comte de Saint-Paul pour gouverneur. Le comte et les gentilshommes français méprisaient les bourgeois de cette industrieuse contrée, et se croyaient en droit de les dépouiller. L'horrible tyrannie qu'ils exerçaient excite de nouveau le peuple de Flandre à la révolte : les corps de métiers s'assemblent, massacrent les Français dans Bruges et dans d'autres villes, et rendent l'indépendance à leur patrie. L'année suivante, les milices flamandes occupaient Courtray, lorsque l'armée française vint camper en face. Elles sortirent en bataille, et attendirent bravement l'ennemi. Les Flamands entendirent la messe et communièrent ensemble. Les chevaliers qu'ils avaient avec eux donnèrent l'accolade aux chefs des métiers. Ils n'attendaient nul quartier des Français, et l'on répétait que Châtillon arrivait avec des tonneaux pleins de cordes pour les étrangler. Le connétable Raoul de Nesle proposait de tourner les Flamands, et de les isoler de Courtray ; mais le cousin du roi, Robert d'Artois, s'indignant de ce prudent conseil, lui demanda s'il avait peur des Flamands, ou s'il s'entendait avec eux. Le connétable, gendre du comte de Flandre, répondit fièrement : « Sire, si vous venez où j'irai, vous irez bien avant. » Et il se lança aveuglément à la tête de sa cavalerie. Chacun le voulut suivre ; les derniers poussaient les premiers. En approchant des Flamands, ils trouvèrent un fossé de cinq brasses où ils tombèrent et s'entassèrent, s'enferrant sur les pieux de l'ennemi. Là vint s'enterrer toute la chevalerie de France, Artois, Châtillon, Nesle, Aumale, Dammartin, Dreux, Tancarville, et une foule d'autres. Les Flamands n'eurent que la peine de tuer, assommant les vaincus avec des maillets de fer et de plomb. Cette horrible défaite affaiblit, en France, la puis-

Révolte des Flamands. 1301.

Bataille de Courtray. 1302.

sance féodale, et fortifia la royauté. Philippe résolut de venger en personne les affronts de sa noblesse à Courtray: il entra en Flandre à la tête d'une puissante armée, et occupa Tournay : sa flotte, réunie à une escadre génoise, battit les Flamands à Zériksée, et sa chevalerie remporta une éclatante victoire à Mons-en-Puelle, où six mille bourgeois de Flandre restèrent sur le champ de bataille; mais lorsqu'il croyait ce peuple abattu, il vit avec surprise s'avancer, sous les murs de Lille qu'il assiégeait, une nouvelle armée flamande, forte de soixante mille hommes: c'étaient les valeureux bourgeois de Gand, de Bruges, d'Ypres et des autres villes de la Flandre, qui s'étaient engagés par serment à ne revoir leurs foyers qu'après avoir obtenu une bonne paix ou la victoire : « Mieux vaut, disaient-ils, mourir dans la bataille que vivre en servage. » Défié dans son camp par cette armée formidable, le roi écouta les conseils de la prudence et l'avis de ses généraux. Il signa un traité par lequel les Flamands lui abandonnèrent la Flandre française jusqu'à la Lys, avec les villes de Lille et de Douai; Philippe mit en liberté le nouveau comte de Flandre, Robert de Béthune, fils de Guy de Dampierre, et reconnut l'indépendance des Flamands.

Victoires des Français à Zériksée et à Mons-en-Puelle. Traité de paix. 1304.

L'orgueil du roi avait été déjà profondément blessé par le superbe Boniface VIII, qui se montrait son émule en ambition, en violence et en cupidité. Fondant en partie sa puissance sur sa richesse, il avait, à l'expiration du treizième siècle, rétabli le *jubilé centenaire*, promettant rémission entière de ses péchés à quiconque visiterait, pendant trente jours consécutifs, toutes les églises de Rome. Une multitude prodigieuse de pèlerins accourut, et déposa ses riches offrandes aux pieds du pontife. Boniface alors étendit la main sur tous les sceptres : il voulut vendre la

Rivalité de Boniface VIII et de Philippe le Bel.

Sicile à Charles II, roi de Naples ; il appela en justice Albert d'Autriche pour le meurtre d'Adolphe de Nassau, protégea les infants de la Cerda en Castille, soutint les Écossais contre Édouard, et enjoignit à l'évêque de Pamiers, dont l'évêché avait été institué sans la participation du roi, d'examiner la conduite de Philippe vis-à-vis de l'Église, et d'interposer sa médiation entre le saint-siége et la couronne de France. Philippe avait déjà, de sa propre autorité, levé des décimes sur le clergé : irrité des prétentions du pape et des reproches de l'évêque, il fit informer contre celui-ci par ceux de ses hommes de loi qui étaient le plus dévoués à ses volontés, et au nombre desquels il faut citer Pierre Flotte, son chancelier ; Enguerrand de Marigny, son confident ; Guillaume de Plasian et Guillaume de Nogaret. Ces hommes, toujours habiles à trouver coupables ceux que le roi ne voulait pas reconnaître innocents, eurent bientôt découvert contre l'évêque de Pamiers des charges suffisantes pour motiver son arrestation. Philippe l'ordonna, et demanda sa dégradation au pape ; mais Boniface, indigné que les arbalétriers du roi eussent osé porter la main sur un évêque, refusa de souscrire au vœu de Philippe, évoqua à lui le jugement, et avertit le roi de ses torts par la bulle *Ausculta, fili*. Furieux alors, Philippe, appuyé de l'université de Paris, convoque les premiers états généraux où les députés des villes aient été appelés à côté des barons et des évêques ; il leur donna connaissance de cette bulle, et la fit brûler en leur présence. Boniface se vengea en excommuniant le roi, et les deux rivaux se préparèrent à une lutte acharnée en se réconciliant avec leurs ennemis, et en sacrifiant tout autre intérêt à celui de leur haine. Le pape fait alliance avec Albert d'Autriche, et Philippe rend la Guienne en fief à

Députés des villes admis aux états généraux. 1302.

Édouard. Convoqués par lui, les barons de France s'assemblent au Louvre, et Guillaume de Nogaret, son procureur, déclare devant eux le pape hérétique. Il obtient contre lui une sentence qu'il se charge d'exécuter ; il se rend à Anagni, où résidait le pape, et s'empare de sa personne : Sciarra Colonna, qui accompagne Nogaret, frappe le vieillard de son gantelet de fer. Cependant Boniface étonne ses ennemis par son courage : « Voilà mon cou, voilà ma « tête, leur dit-il ; trahi comme Jésus-Christ, et prêt à mou« rir, du moins je mourrai pape. » Délivré par le peuple, il expira un mois après, à Rome, d'une fièvre chaude occasionnée par le saisissement et la colère.

Boniface VIII outragé par Nogaret. Sa mort. 1303.

La mort de Boniface n'apaisa pas Philippe : maître de l'élection après le décès de Benoît XI, en 1305, mais obligé de choisir entre trois concurrents élus par le conclave parmi les créatures de Boniface, son choix tomba sur le cardinal Bertrand de Goth, son ancien ennemi, dont l'âme vénale lui était connue. Philippe lui promit de déterminer les cardinaux français à le faire pape, s'il s'engageait à flétrir la mémoire de Boniface VIII, son bienfaiteur ; à accorder au roi, pendant cinq ans, des dîmes sur les membres du clergé ; enfin, à lui rendre un important service que Philippe réclamerait et désignerait quand le temps serait venu. Ce marché, que le peuple nomma *le marché diabolique*, fut, dit-on, conclu dans une forêt de Saintonge, près de Saint-Jean d'Angely. Bertrand de Goth l'accepta, consentit à tout, promit de venir se mettre à la discrétion du roi à Avignon, et fut pape sous le nom de Clément V. Il ne sortit point de France avant d'avoir tenu toutes ses promesses. Le service qu'avait exigé Philippe, sans le désigner d'abord, était la suppression de l'ordre des templiers. Leur puissance blessait l'orgueil du monar-

Destruction de l'ordre des templiers. 1304.

que, tandis que leurs immenses richesses tentaient sa cupidité. Avant qu'ils eussent aucun soupçon, il fit saisir tous ceux de son royaume, et les plongea dans des cachots : alors commença contre eux une procédure épouvantable où les tortures fournirent les preuves, et où les hommes de loi vendus à Philippe remplirent le rôle de juges : le roi confisqua les biens des victimes, qu'il flétrit par d'horribles imputations sans preuves légales. Les templiers périrent par le fer, la faim et le feu, rétractant en face du supplice les aveux que les tourments leur avaient arrachés : Jacques Molay, leur grand maître, s'illustra entre tous par son courage ; il protesta de son innocence au milieu des flammes, et l'on dit qu'il cita le monarque et le pontife à comparaître dans l'année devant Dieu.

Philippe était alors le roi le plus puissant de l'Europe. Il invita tous les souverains à suivre son exemple : Édouard II, roi d'Angleterre, et Charles II, roi de Naples, accédèrent à ses désirs, et firent saisir les templiers dans leurs États; quinze mille familles furent frappées par cette terrible mesure. Philippe IV, au milieu des actes atroces de sa politique, continuait ses odieuses vexations; il levait des taxes énormes, falsifiait les monnaies ; puis, après *leur* émission, refusait de les recevoir ainsi altérées par lui-même. Il fit emprisonner en un jour tous les juifs de son royaume, et les dépouilla de leurs richesses; il fut le despote le plus absolu qui ait régné en France, et cependant c'est lui qui, le premier de sa race, accorda une représentation aux communes. Il montrait une sorte de faveur aux bourgeois, consultant leurs députés plus volontiers que ceux de la noblesse : il savait que les premiers lui opposeraient peu de résistance, tout glorieux qu'ils étaient d'être comptés pour quelque chose ; et ce fut parmi

des hommes obscurs qu'il choisit ses favoris et ses ministres, dont le plus célèbre fut Enguerrand de Marigny. Le roi avait besoin d'appui pour soutenir ses mesures perfides et cruelles; et en appelant les bourgeois aux états du royaume, il se sentait assez fort pour ne rien craindre d'une liberté qui n'était qu'apparente : prodigue d'épouvantables supplices, il contenait toute la nation par la terreur. A la fin de ses jours, il exerça des rigueurs sur sa propre famille : les femmes de ses trois fils furent accusées à la fois d'adultère; il les relégua en prison, et fit écorcher vifs ceux qu'il soupçonna d'être leurs amants. Il expira bientôt après, recommandant à ses fils la piété, la clémence et la justice : Clément V, son complice, le suivit de près au tombeau : l'empereur Henri VII était mort l'année précédente.

Mort de Philippe le Bel. 1314.

Sous Philippe le Bel, le domaine de la couronne s'accrut de la Marche et de l'Angoumois, qu'il confisqua, et du Lyonnais, qu'il détacha de l'empire. Ce prince épousa Jeanne, héritière du royaume de Navarre, du comté de Champagne et de la Brie : les résultats de cette union furent avantageux à la France.

Le règne de Philippe IV est un des plus sombres de notre histoire. Les Français à cette époque, vers la fin du treizième siècle et au commencement du quatorzième, vécurent courbés sous un joug de fer; et, malgré l'héroïsme déployé deux cents ans auparavant dans les révolutions communales, ils demeuraient en général étrangers à l'esprit d'indépendance qui agitait autour d'eux plusieurs contrées de l'Europe, et auquel l'Italie et la Flandre devaient leurs arts et leur industrie. Robert Bruce, en Écosse, et Guillaume Tell, en Suisse, avaient affranchi leur pays : cependant les grands mouvements qui ébranlèrent alors

quelques États eurent pour cause bien moins l'esprit de liberté individuelle que l'amour de l'indépendance nationale ; et la plupart des peuples de l'Europe, après s'être constitués en nation, retombèrent sous un joug aussi dur que celui qu'ils avaient secoué.

LOUIS X.

Philippe IV laissa deux frères, trois fils et une fille. Louis X, l'aîné, surnommé le Hutin à cause de ses goûts pour le désordre, avait vingt-cinq ans à la mort de son père, et portait déjà depuis quinze années la couronne de Navarre, dont il avait hérité de sa mère, ainsi que de la Champagne et de la Brie. Ses deux frères, Philippe et Charles, étaient adonnés comme lui à des habitudes vicieuses ; et sa sœur Isabelle, mariée à Édouard II, ne se signala que par le crime et l'infamie.

Avénement de Louis X. 1314.

Philippe le Bel avait confié, par politique, les grandes charges de l'État à des hommes obscurs qui devaient tout à la faveur : sa famille blâmait ce système, et l'un des premiers actes du règne de Louis X fut d'arrêter et de traduire en jugement le chancelier Pierre Latelli, qui fut absous, et Enguerrand de Marigny, premier ministre du feu roi. Charles de Valois, oncle du monarque, sollicita, pour venger une injure personnelle, l'arrêt de mort de Marigny : ce ministre, rendu responsable des actes tyranniques de son maître, et accusé de sorcellerie, fut condamné, et pendu au gibet de Monfaucon. Marguerite de Bourgogne, femme du roi, était renfermée au Château-Gaillard d'Andely pour cause d'adultère : Louis la fit étrangler, afin d'épouser Clémence de Hongrie. Il vivait toujours entouré de jeunes nobles prodigues, dont il faisait les compagnons de ses plai-

Procès et supplice d'Enguerrand de Marigny. 1315.

sirs ; et la noblesse profita de son ascendant sur lui pour obtenir d'être remise en possession d'anciens priviléges. Il affaiblit ainsi les ressorts de la monarchie, tendus avec tant de vigueur par son père : le combat judiciaire fut rétabli, des confédérations nobles se formèrent dans la plupart des provinces, et chacune obtint une charte ; les seigneurs du nord recouvrèrent les droits régaliens. Cependant le roi, pressé par le besoin d'argent, rendit aussi des ordonnances favorables aux libertés nationales, offrant aux paysans de la couronne et aux gens de mainmorte de leur vendre la liberté ; mais il ne donna aucune sauvegarde des droits qu'il reconnaissait ; et telles étaient la misère du peuple et la défiance qu'inspirait le roi, que son ordonnance ne fut accueillie que par un petit nombre, et rapporta peu d'argent au trésor. De grands désordres dans les finances, et les horreurs d'une disette accompagnée d'étonnants scandales, marquèrent le cours rapide de ce règne ; on vit le clergé lui-même conduire dans les provinces des processions de pénitents entièrement nus, afin d'obtenir du ciel un temps favorable aux récoltes. Louis X mourut en 1316 des suites d'une imprudence, laissant enceinte Clémence de Hongrie, sa femme. Il n'avait eu de son premier mariage qu'une fille nommée Jeanne, alors âgée de six ans.

Affaiblissement du pouvoir royal.

Mort de Louis X. 1316.

PHILIPPE V.

Avénement de Philippe V. 1316.

Philippe V, dit le Long, frère de Louis le Hutin, s'empara de la régence au préjudice de la reine, qui donna naissance à un fils nommé Jean. Cet enfant ne vécut que peu de jours, et Philippe, oncle de la princesse Jeanne, déjà en possession de l'autorité royale, fit décréter par les

états généraux et par l'université de France que les femmes seraient à jamais exclues du trône de France.

Le nouveau roi sentait le besoin d'être appuyé par les légistes, et leur accorda une faveur toute spéciale. Il donna des soins à l'administration intérieure, nomma des capitaines généraux des provinces et des capitaines des villes, et organisa la milice des communes, ordonnant cependant que les armes resteraient en dépôt chez les capitaines jusqu'à ce qu'il y eût nécessité d'en faire usage. Il n'eut, sauf une rapide et inutile expédition en Italie, aucune guerre intérieure ou extérieure à soutenir, et cependant le sang ruissela en France sous son règne. Une nouvelle fureur religieuse saisit les bergers et les habitants des campagnes, désignés sous le nom de *pastoureaux* : ils se rassemblèrent en foule, dans l'intention de passer en terre sainte et de délivrer le saint sépulcre ; de mendiants ils devinrent pillards, et il fallut les punir. Ils offraient en holocauste à Dieu tous les juifs qu'ils rencontraient ; et, après avoir commis une multitude de brigandages et de meurtres, ils furent presque tous massacrés et détruits par le sénéchal de Carcassonne. Une horrible proscription enveloppa les lépreux sous le même règne ; on les accusa d'avoir empoisonné les eaux du royaume. Philippe V et le pape Jean XXII croyaient l'un et l'autre à la magie ; ils ajoutèrent foi au crime des lépreux, sans le constater autrement que par d'horribles tortures : dès lors tous ceux qui étaient atteints d'une maladie de la peau furent arrêtés et accusés de sorcellerie ; comme tels, il leur était interdit de recourir aux tribunaux du royaume : les juifs, soupçonnés de complicité avec eux, périrent dans les mêmes tourments. Au milieu de ces atroces exécutions, le roi tomba malade de langueur ; les reliques de la Sainte-Chapelle,

Pastoureaux.

Persécution des lépreux et des juifs.

qu'on lui apporta et qu'il baisa dévotement, ne purent le ranimer; il mourut à Longchamp, en 1322.

Mort de Philippe V. 1322.

Plusieurs des ordonnances de Philippe V sont remarquables par la confusion continuelle des intérêts de la personne du roi avec ceux du royaume, et par le désir de régler l'usage de la volonté souveraine, sans pourtant lui reconnaître aucune limite. Par une ordonnance de 1318, le roi s'ordonne d'entendre la messe tous les matins, et règle la manière de faire son lit; par une autre, il se défend à lui-même d'aliéner les domaines de la couronne, et révoque tous les dons de son père. Parmi ces nombreux édits, ceux qui organisent les milices, les chambres des comptes, l'administration des eaux et forêts et l'office des receveurs, indiquent les progrès de l'ordre, et la substitution du despotisme, appuyé par la loi au despotisme conquis et soutenu par l'épée.

Édits utiles de ce prince.

CHARLES IV DIT LE BEL.

Avénement de Charles IV. 1322.

Philippe V avait un fils et quatre filles, lorsqu'il demanda aux états d'exclure à perpétuité les filles du trône. Peu de mois après il perdit son fils, et fut le premier blessé dans son amour paternel par la loi qu'il avait fait rendre : son frère Charles hérita du sceptre; il était le troisième fils de Philippe le Bel, et avait alors vingt-huit ans. Il rendit des ordonnances pour adoucir le sort des lépreux et des juifs : on sait d'ailleurs peu de chose de son règne, qui n'a point eu d'historiens. La fondation des jeux floraux à Toulouse date de cette époque.

Jeux floraux.

Tandis que la guerre civile désolait l'Angleterre, Charles, à l'instigation de la reine Isabelle sa sœur, usurpa les droits d'Édouard en Aquitaine. Le monarque anglais lui envoya son fils pour lui rendre hommage : Charles re-

tint le jeune prince en otage à sa cour, et donna des soldats et de l'argent à sa sœur pour combattre son mari : ce malheureux roi fut fait prisonnier, et peu après un affreux supplice mit fin à ses jours. Charles IV tomba malade à cette époque, et ordonna que si la reine, alors enceinte, accouchait d'un fils, son cousin germain Philippe de Valois serait régent du royaume : si elle accouchait d'une fille, son intention était que les douze pairs[1] et les hauts barons de France siégeant au parlement décernassent la couronne à qui de droit. Il mourut le jour de Noël de la même année, emporté, comme ses frères, dans la force de l'âge. Ainsi parut s'accomplir le jugement de Dieu, dont la maison de Philippe le Bel était depuis longtemps menacée aux yeux des peuples, en punition de ses attentats.

Testament de Charles IV.

Sa mort. 1327.

CHAPITRE II.

Avénement des Valois. Règne de Philippe VI[2].

1328—1350.

Avec le nouveau règne commença une longue série de guerres désastreuses entre l'Angleterre et la France. Lorsque les calamités qu'elles enfantèrent eurent transformé aux yeux des deux nations les rivalités particulières de

[1] Les six pairs ecclésiastiques adjoints aux six pairs laïques déjà connus, étaient les archevêques de Reims et de Sens, les évêques de Noyon, de Beauvais, de Châlons et de Langres.

[2] Pour les règnes de Philippe VI, Jean, Charles V, Charles VI et Charles VII, et la guerre de cent ans contre l'Angleterre, voyez ma *Géog. hist. de la France*, p. 48-53, cartes nos 9, 10, 11 et 12.

leurs rois en rivalités nationales, les Français et les Anglais se persuadèrent qu'ils étaient ennemis naturels, et ce préjugé subsista, pour le malheur de l'humanité, pendant cinq siècles. Cependant la guerre n'éclata entre eux au quatorzième siècle, comme dans les siècles précédents, que dans l'intérêt de leurs souverains, qui tous deux élevèrent des prétentions rivales à la succession de Charles IV.

Jeanne d'Évreux, veuve de ce monarque, accoucha d'une fille; et, d'après la volonté du feu roi, le parlement fut appelé à décider entre les candidats au trône. Les deux principaux étaient le régent Philippe de Valois, cousin germain de Charles IV, et Édouard III, roi d'Angleterre, fils d'Isabelle, sœur des trois derniers rois de France. L'interprétation déjà deux fois donnée à la loi salique reçut alors une troisième et dernière sanction : les femmes furent déclarées privées de tout droit à la couronne, que le parlement adjugea solennellement à Philippe de Valois. Cette décision fut dès lors reconnue pour loi fondamentale de l'État. Les idées de légalité commençaient à percer dans l'esprit des nations, et le droit était invoqué à l'appui de la force : cependant aucune constitution n'avait fixé les droits d'hérédité à la couronne ; et Philippe, en qualité de régent, avait exercé une si grande influence sur les jurisconsultes, créatures des rois et flatteurs du pouvoir, qu'en invoquant lui-même la loi, Édouard ne voulut point reconnaître l'autorité des légistes chargés de l'interpréter, et il appela de leur arrêt à son épée. Mais plusieurs années s'écoulèrent avant qu'il déclarât la guerre à Philippe de Valois ; il lui rendit même d'abord hommage pour les fiefs qu'il possédait en France.

Avénement des Valois. Philippe VI. 1328.

Philippe, comte d'Évreux, mari de Jeanne, fille de Louis X, était le troisième candidat au trône ; il obtint du

roi le royaume de Navarre, auquel sa femme avait des droits légitimes par son aïeule, et qui fut ainsi détaché de la couronne de France. Mais celle-ci, par l'avénement de Philippe de Valois, conquit le comté de Valois, le Maine et l'Anjou : ces dernières provinces avaient été cédées par la première maison d'Anjou à la maison de Valois sous Philippe IV.

La couronne de France perd le royaume de Navarre ; elle acquiert le Valois, le Maine et l'Anjou.

Philippe VI avait trente-six ans lorsqu'en 1328 il fut reconnu roi. Ce prince était brave, violent, vindicatif et cruel : habile dans tous les exercices du corps, il ignorait les premières notions de l'art militaire et de l'administration financière : l'art de régner consistait pour lui à inspirer de la terreur par les supplices et de l'admiration par le faste et la magnificence. Les premiers actes de son règne furent l'altération des monnaies et l'arrêt de mort de Pierre Remy, trésorier des finances sous le règne précédent. Philippe VI l'accusa de concussion ; Remy fut écartelé, et le roi s'appropria ses riches dépouilles. Bientôt il marcha en Flandre au secours du féroce comte Louis, toujours en guerre avec ses sujets ; et la sanglante bataille de Cassel, où treize mille Flamands furent égorgés, rendit au comte ses États : la mort et les tortures de dix mille citoyens signalèrent son retour dans cette ville, qui fut réduite en cendres.

Bataille de Cassel. 1328.

L'issue d'un procès scandaleux fit éclater les premiers germes de discorde entre Édouard III et Philippe VI. Robert d'Artois, beau-frère de Philippe, avait en vain suborné des témoins pour obtenir du roi et du parlement que son comté d'Artois, adjugé à sa tante Mahaut, lui fût rendu. Aveuglé par sa fureur, après avoir inutilement employé des assassins, il eut recours aux démons ; et le roi, rempli des croyances superstitieuses de cette époque,

Préliminaires de la guerre de cent ans entre l'Angleterre et la France. 1331-1338.

apprit avec épouvante qu'il était, ainsi que son fils, *envoûté* par son beau-frère. On croyait alors qu'en faisant baptiser par un prêtre une petite image de cire à l'effigie d'une personne, et en la perçant d'une aiguille à l'endroit du cœur, la personne qu'elle représentait ressentait la blessure et mourait aussitôt. Les démons étaient évoqués dans cette opération magique, qui s'appelait *faire un voult contre quelqu'un*, ou *l'envoulter*. Le roi n'était pas plus exempt que son peuple de l'effroi qu'inspirait cette croyance absurde : Robert, poursuivi par sa vengeance, trouva un asile auprès d'Édouard, et ne cessa de l'exciter à la guerre. Des alliés plus puissants appelaient alors ce monarque sur le continent : les cruautés du comte de Flandre avaient de nouveau soulevé ses sujets; Gand, la plus riche et la plus populeuse ville des Pays-Bas, s'était révoltée, et obéissait au célèbre brasseur Jacquemart Artevelt, qui fut l'âme d'une nouvelle ligue flamande contre le comte Louis et la France. Ayant besoin de l'appui de l'Angleterre, Artevelt reconnaît Édouard, au nom de la Flandre, pour roi de France. Vers le même temps, l'empereur Louis IV de Bavière, irrité contre Philippe, qui lui avait refusé hommage pour les fiefs qui relevaient de l'Empire, sur la rive gauche du Rhin, déclara solennellement, dans la diète de Coblentz, tenue en 1336, Philippe déchu de toute protection de l'Empire, jusqu'à ce qu'il eût rendu son héritage maternel à Édouard, et nomma celui-ci son vicaire pour toutes les terres de la rive gauche du Rhin relevant de la couronne impériale. Cependant, le chevaleresque roi Jean de Bohême, allié de Philippe et chargé de ses trésors, séduisit les princes allemands et l'empereur lui-même, et obtint leur neutralité dans la terrible lutte qui allait s'engager entre les rois de France

et d'Angleterre : il parvint aussi à faire excommunier les Flamands par le pape Benoît XII, que Philippe soumettait à ses volontés en le menaçant du destin de Boniface VIII. Édouard prend alors le titre de roi de France ; il descend en Flandre à la tête d'une armée, et confirme tous les priviléges des Flamands. Philippe soutient contre lui, avec des forces supérieures, une guerre défensive, se refusant à engager aucune action générale. Les Anglais surprirent néanmoins la flotte française enfermée dans une anse étroite près l'Écluse ; ils lui livrèrent bataille, et remportèrent une victoire complète : la France perdit quatre-vingt-dix vaisseaux et plus de trente mille guerriers. Cette journée fut suivie d'un armistice entre les deux nations.

Premières hostilités. 1338.

Bataille de l'Écluse. 1340.

Une guerre sanglante et fatale à la France éclata l'année suivante en Bretagne. Jean III, duc de cette province, était mort sans enfants : deux concurrents se disputèrent son héritage : l'un était Charles de Blois, mari d'une de ses nièces, et neveu du roi de France ; l'autre, Montfort, descendu par sa mère du fameux Simon de Montfort, vainqueur des Albigeois ; il était le frère cadet du dernier duc, et avait été déshérité par lui. La cour des pairs, dévouée au roi, adjugea le duché à Charles de Blois, son neveu. Montfort s'empara aussitôt des places les plus fortes, et fit hommage pour la Bretagne au roi Édouard, dont il implora le secours. Cette guerre, dans laquelle Charles de Blois fut soutenu par la France, et Montfort par l'Angleterre, dura vingt-quatre ans sans interruption, et offrit, au milieu d'actions héroïques, une longue suite de perfidies et de brigandages atroces. Parmi les plus fameux combats de cette lutte terrible, l'histoire cite, durant une trêve avec l'Angleterre, le *combat des Trente*,

Commencement de la guerre civile en Bretagne. 1341.

Combat des Trente.

duel sanglant entre trente Bretons, sous Jean de Beaumanoir, et trente Anglais commandés par Bemborough. La victoire demeura aux Bretons, mais elle n'eut aucune influence sur l'issue de la guerre. Deux femmes, deux héroïnes, rivalisèrent à cette époque en courage avec les plus célèbres guerriers : ce furent Jeanne la Boiteuse, femme de Charles de Blois, et Jeanne la Flamande, femme de Montfort; elles furent l'âme de leur parti, et la défense d'Hennebon rendit Jeanne de Montfort immortelle.

Perfidie et cruauté de Philippe VI à l'égard des seigneurs bretons dévoués à Montfort.

Charles de Blois, neveu de Philippe VI, n'héritait que par les femmes du duché de Bretagne : le roi soutint sa cause pour un intérêt de famille, et il eut recours à la perfidie et à la cruauté. Dans un tournoi où les chevaliers bretons s'étaient rendus sans défiance, il en fit arrêter douze du parti de Montfort; Olivier Clisson, l'un des plus puissants seigneurs de la Bretagne, était de ce nombre : tous furent décapités sans cause légitime et sans jugement. La veuve de Clisson s'empara aussitôt par surprise d'un fort appartenant au roi, et en fit égorger toute la garnison sous ses yeux : les parents et amis des chevaliers mis à mort par trahison passèrent tous du côté de Montfort et appelèrent l'ennemi. L'un d'eux, Geoffroy d'Harcourt, menacé du même sort par Philippe, obtint du roi Édouard le serment de les venger; et dès l'année suivante une armée anglaise, commandée par Édouard et conduite par ce même d'Harcourt, débarqua en Normandie : elle ravagea le royaume sans obstacle jusque sous les murs de Paris. Philippe, appelant à lui toute la noblesse de France, rassembla une armée formidable, devant laquelle se retira Édouard. La retraite des Anglais était difficile : fort inférieurs en nombre aux Français, ils passèrent la Somme au gué de Blanquetaque, et, contraints à combattre, ils se

fortifièrent sur une colline qui dominait le village de *Crécy*. Les Français étaient venus à marches forcées. S'ils eussent pris quelque repos, de prudentes dispositions leur auraient assuré la victoire; mais l'impatient Philippe, à peine arrivé en vue de l'ennemi, ordonne l'attaque à ses archers génois, qui formaient l'avant-garde : ceux-ci font observer en vain qu'ils sont épuisés par la faim, par la fatigue, et que la pluie a mis leurs arcs hors de service : l'ordre est renouvelé, ils s'élancent avec bravoure, et sont repoussés : Philippe, furieux, les fait massacrer, et son frère, le duc d'Alençon, les foule aux pieds de sa cavalerie. Cet acte féroce perd l'armée; les Anglais profitent de la confusion des premiers rangs pour s'élancer sur elle; l'avant-garde est rejetée sur le corps de bataille, où il se fait un carnage affreux : trente mille Français perdent la vie, et parmi eux onze princes et douze cents seigneurs ou chevaliers. L'élite de la noblesse fut moissonnée dans cette sanglante journée. Le célèbre prince Noir, âgé de quinze ans, commandait les Anglais sous le roi Édouard son père, et contribua puissamment à la victoire. Philippe, blessé deux fois et entraîné par les siens loin du champ de bataille, entre dans Abbeville, suivi seulement de cinq chevaliers.

Bataille de Crécy. 1346.

La prise de Calais fut l'un des résultats les plus funestes de la défaite de Crécy. Les habitants de cette ville, réduits par la famine à capituler après onze mois d'une courageuse défense, sont sommés de livrer à Édouard six d'entre eux, sur lesquels ce roi puisse assouvir sa vengeance. A cette nouvelle, le peuple éclate en sanglots : « Mais alors, dit Froissard, se leva le plus riche bourgeois de la ville, qu'on appelait sire Eustache de Saint-Pierre, et il parla ainsi devant tous : « Grand pitié et grand malheur seroit de laisser

Prise de Calais. 1346.

« mourir un tel peuple. J'ai si grande esperance d'avoir « grace et pardon envers Nostre Seigneur, si je meurs pour « sauver ce peuple, que je veux estre le premier, et me met- « trai volontiers en la merci du roi d'Angleterre. » Quand sire Eustache eut dit ces paroles, la foule s'émut, des hommes et des femmes se jetèrent à ses pieds en pleurant ; puis un autre bourgeois, qui avait deux filles et se nommait Jean d'Aïre, se leva, et dit « qu'il feroit compa- « gnie à son compere sire Eustache [1]. » Ce noble exemple fut suivi par les deux frères Wissant ; enfin deux autres bourgeois, dont l'histoire n'a point conservé le nom, s'offrirent à partager leur sort. Tous les six, la corde au cou et tenant en main les clefs de la ville, sont conduits par le gouverneur Jean de Vienne au camp des Anglais : Édouard, à leur aspect, demande le bourreau ; mais la reine et son fils intercèdent pour eux et obtiennent leur grâce. Tous les habitants de Calais furent chassés de leur ville, qui devint une colonie anglaise, et, pendant deux cents *ans*, elle ouvrit la France aux armées étrangères. La prise de cette importante place fut suivie d'une trêve entre les deux monarques.

Trêve. 1347-1348.

Les désastres de la guerre n'ôtèrent rien à l'orgueil ou à la magnificence de Philippe de Valois. Quand son trésor était vide, il altérait les monnaies, ou bien réunissait des prélats, des barons et quelques députés de villes, auxquels il imposait sa volonté ; il faisait sanctionner par eux des taxes nouvelles ; et ce fut ainsi qu'il décréta l'impôt du vingtième denier sur le prix de toute marchandise vendue, et qu'il établit *la gabelle*, affectant au fisc le monopole du sel dans tout le royaume. Le préambule de ses

Établissement de la gabelle.

[1] Froissard, t. II, p. 483.

édits portait qu'ils étaient rendus pour le bien et dans l'intérêt du bon peuple, et par la volonté nationale : cependant les états généraux ne furent qu'une seule fois légalement convoqués sous ce règne, et ne se signalèrent que par leur servilité.

L'effroyable peste connue sous le nom de *peste de Florence* exerça ses ravages en France pendant l'année 1348. On estime qu'elle moissonna environ le tiers des habitants du royaume. La populace ignorante et féroce accusa les juifs d'avoir empoisonné les rivières et les fontaines : ces malheureux furent brûlés et massacrés par milliers. Tant de calamités servirent d'aliment à la superstition et au fanatisme. Des enthousiastes des deux sexes crurent, comme les faquirs de l'Inde, que leurs souffrances étaient agréables à la Divinité : on les vit par bandes nombreuses parcourir, demi-nus, les villes et les campagnes, et se déchirer les épaules à coups de fouet, pour effacer, disaient-ils, les péchés du monde; on les nomma *flagellants :* leur secte, poursuivie et exterminée par l'Église, n'eut qu'une courte existence. Philippe VI avait rendu redoutable en France le pouvoir de l'inquisition; cependant il autorisa les appels comme d'abus des tribunaux ecclésiastiques au parlement. En 1350, déjà avancé en âge, il épousa la jeune Blanche de Navarre, sœur du roi Charles, surnommé *le Mauvais*, et mourut peu de mois après; il était âgé de cinquante-huit ans. Il avait acheté la seigneurie de Montpellier pour 120,000 écus, de Jacques II, dernier roi de Majorque, et acquit, du dauphin Humbert II, la province du Dauphiné, qui fut donnée en apanage aux fils aînés des rois de France : ceux-ci portèrent depuis le nom de *dauphins*.

Peste. 1348.

Flagellants.

Mort de Philippe VI. 1350.

Réunion de la seigneurie de Montpellier et du Dauphiné à la France. 1349.

CHAPITRE III.

Règne du roi Jean.

1350—1364.

Avénement du roi Jean. 1350.

Les désastres de la dernière guerre avec les Anglais, les prodigalités, les fraudes, les exactions du roi Jean, et les malversations de ses ministres, furent les principales causes qui rendirent sous son règne les états généraux indépendants de la couronne, et leur donnèrent une autorité nouvelle et presque absolue. Cette révolution fut aussi due en partie à l'importance croissante de la bourgeoisie ou du tiers état en nombre et en fortune. Des rapports continuels avec les Italiens et les peuples d'Orient avaient développé rapidement dans la noblesse française les habitudes d'un grand luxe; au quatorzième siècle surtout, les goûts dispendieux firent des progrès marquants, et donnèrent l'essor à de nouvelles branches d'industrie qui ajoutèrent à l'aisance de la classe bourgeoise. Celle-ci, en acquérant des biens, acquit aussi le sentiment de sa force, et mit plus de courage et de persévérance à invoquer et à défendre les droits de la liberté individuelle et de la propriété.

Progrès de la bourgeoisie ou du tiers état.

Jusqu'au règne du roi Jean, les membres de cette classe n'avaient paru animés d'aucun esprit national; ils semblaient être restés étrangers aux intérêts politiques du royaume : la patrie était restreinte pour eux à l'enceinte de la cité; ils abandonnaient aux grands vassaux et au roi le soin de veiller sur les destinées de l'État; et toute leur énergie se déploya d'abord, non contre le gouverne

ment qui les avait souvent protégés, mais contre l'oppression tyrannique de leurs seigneurs respectifs. Cependant, lorsqu'à son tour l'autorité royale les eut accablés sous un joug intolérable, ils saisirent, pour lui résister, le moment où ils la virent ébranlée par des malheurs inouïs et des fautes incroyables, et s'unirent contre elle à la noblesse et au clergé. Les états généraux prirent dès lors un aspect imposant; mais le résultat de leurs efforts énergiques fut passager. Bientôt les deux premiers ordres de la nation s'effrayèrent des succès obtenus dans les états contre l'autorité du prince; ils s'indignèrent de l'importance que l'ordre du tiers état avait subitement acquise, et comprirent que les intérêts de cet ordre, qui tendait à l'égalité sociale, étaient directement opposés aux intérêts des leurs, qui vivaient de priviléges : ils l'abandonnèrent donc à lui-même. Hostiles à la couronne sous d'autres rapports, ils s'unirent à elle contre le tiers état; et les désastres dont la bourgeoisie fut accablée, à la suite de quelques triomphes éphémères, tournèrent au profit du despotisme royal.

Jean était âgé de plus de trente ans lorsqu'il succéda, en 1350, à Philippe de Valois, son père. Son éducation, quoiqu'elle eût été soignée, avait fait de lui bien plus un vaillant chevalier qu'un roi sage et expérimenté : impétueux de caractère, irrésolu d'esprit, téméraire autant que brave, prodigue, obstiné, vindicatif et plein d'orgueil, parfaitement instruit des lois de la chevalerie et ignorant les devoirs du trône, il fut toujours prêt à sacrifier aux préjugés de l'honneur, tel qu'on l'entendait alors, les droits de ses sujets, et les intérêts de l'État. La France était épuisée à l'époque de son avénement, et cependant il n'épargna rien pour les fêtes de son sacre : la dépense

fut si prodigieuse, et l'appauvrissement du trésor royal était tel, que le roi, dès l'année suivante, se vit obligé de convoquer les états du royaume.

Violences et despotisme du roi Jean. Supplice du comte d'Eu.

Les premiers actes de son règne furent caractérisés par la violence et le despotisme : il s'empara de la personne du comte d'Eu, connétable, qui, prisonnier des Anglais, et libre sur parole, était venu en France pour recueillir sa rançon. Jean l'accuse de trahison, et lui fait trancher la tête sans jugement. Il rend la même année dix-huit ordonnances pour altérer les monnaies, en augmentant et diminuant tour à tour la valeur du marc d'or, et confisque les créances des marchands juifs et lombards établis dans le royaume : il défend à ses sujets de s'acquitter envers eux, sous peine d'être contraints à un second payement. Ces ordonnances désastreuses frappent au cœur le commerce, et menacent de le détruire. Les juifs et les Italiens faisaient alors presque seuls tout le négoce de France : un grand nombre s'éloignent; les autres, pour compenser leurs risques, exigent des bénéfices énormes qui augmentent la misère générale. Le roi ne craignit pas, après tant d'actes iniques, de convoquer les états de son royaume; et telle était encore à cette époque l'ignorance ou la soumission des députés, qu'ils n'élevèrent aucun murmure. Le monarque traita en particulier avec ceux de chaque province, en obtint ce qu'il voulut, et les congédia.

Prétendants au trône de France.

Ces nouvelles ressources furent épuisées au moment où la trêve conclue entre l'Angleterre et la France allait expirer. Édouard reprochait au roi Jean de l'avoir privé de la rançon du connétable en l'assassinant, et jurait de tirer vengeance de ce crime. Un autre ennemi, presque aussi redoutable déclarait, vers le même temps, la guerre

au roi de France : c'était Charles, roi de Navarre et comte d'Évreux. Ce prince avait, ainsi qu'Édouard, par les femmes, des droits au trône, et il en était même plus proche d'un degré comme fils d'une fille de Louis le Hutin. Le roi Jean, dont il était le gendre, eut l'imprudence de s'attirer son inimitié en n'acquittant point fidèlement la dot de sa fille, tandis qu'il comblait de biens et créait connétable l'Espagnol Charles de la Cerda, ennemi personnel du roi de Navarre. Ce monarque, à qui ses vices et ses cruautés firent donner le surnom de *Mauvais*, surprend le connétable à l'Aigle en Normandie et l'assassine; puis, appelant à lui ses barons et tous ses nobles normands, il brave la fureur du roi Jean, qui, ne pouvant rien contre lui par les armes, le cite en lit de justice. Charles de Navarre consent à y paraître, reçoit son pardon du roi, et se réconcilie avec lui par le traité de Valogne. Cependant la guerre éclate avec l'Angleterre : le roi rend de nouvelles ordonnances pour falsifier les monnaies; le marc d'or monte de quatre livres à dix-sept, puis retombe à quatre livres. Ces odieux procédés n'offrent au trésor que d'insuffisantes ressources. Le roi, pour s'en créer de nouvelles, convoque les états généraux de la langue d'oil à Paris, en 1355.

Assassinat du connétable Charles de la Cerda par le roi de Navarre Charles le Mauvais.

Les états se réunirent le 2 décembre dans la grande chambre du parlement. L'archevêque de Rouen, Pierre de la Forest, chancelier de France, ouvre l'assemblée, et demande des subsides pour la guerre. Jean de Craon, archevêque de Reims, au nom du clergé; Gauthier de Brienne, duc d'Athènes, au nom de la noblesse; Étienne Marcel, prévôt des marchands, au nom du tiers état, protestent de leur dévouement au roi, et se retirent pour délibérer entre eux sur les subsides à accorder, et sur la

États généraux de la langue d'oil. 1355.

Actes importants des états.

réforme des abus. Leur première déclaration annonça qu'une révolution s'était opérée dans les esprits : elle portait qu'aucun règlement n'aurait force de loi qu'autant qu'il serait approuvé des trois ordres, et qu'un ordre qui aurait refusé son consentement ne serait pas lié par le vote des deux autres. Par cette déclaration fameuse, le tiers état se fait reconnaître tout à coup, comme pouvoir politique, pour l'égal du clergé et de la noblesse. Les demandes du roi sont solennellement discutées ; et, avant d'y souscrire, les états exigent que la valeur du marc d'argent soit stable, et demeure fixée à quatre livres douze sous : ils suppriment le droit de prêt que s'étaient attribué tous les pourvoyeurs du roi, des princes et des grands officiers, et qui consistait à prendre sans payer, dans leurs voyages, tout ce qui était à leur convenance ; ils interdisent toute poursuite pour le recouvrement des créances arrachées aux marchands italiens, et abolissent les monopoles établis par les gens en place ; ils s'engagent en retour à fournir trente mille gendarmes, et cinq millions de livres pour solde d'une année ; mais ils veulent que cet argent reste dans les mains de leurs receveurs et soit levé par eux. Ils devaient se rassembler de nouveau le 1er mars de l'année suivante pour recevoir les comptes des trésoriers, et ensuite au bout d'un an pour renouveler les impôts, s'il y avait lieu, et subvenir aux frais de la guerre. Le roi s'engage à respecter ces conditions.

C'est ainsi que la nation parut avoir recouvré ses anciennes assemblées périodiques, et que le monarque fut amené à reconnaître le partage du pouvoir souverain entre lui et les trois ordres des états généraux. Mais ceux-ci, habiles à réformer les abus et à conquérir des droits précieux, montrèrent dans l'assiette des impôts une incapa-

cité déplorable. Composés d'hommes sans expérience, rassemblés de toutes les parties du royaume, et inconnus les uns aux autres; n'ayant obtenu du roi que trois jours pour s'entendre sur les moyens de remplir le trésor, de ramener la confiance, d'organiser l'armée et de rejeter l'ennemi hors du royaume, ils établirent la taxe de la *gabelle* ou de l'impôt sur le sel, et d'une *aide* de huit deniers pour livre sur la vente de toute marchandise. Le premier de ces impôts, tombant sur une denrée indispensable pour tous, frappait la classe la plus nombreuse et la plus pauvre; le second, auquel les personnes de tout état et de toute condition étaient soumises, blessait les prétentions de la noblesse et du clergé, faisait peser sur la classe marchande une inquisition intolérable, et entravait toute opération commerciale. Bientôt se manifestent de funestes symptômes de discorde : le peuple murmure, des négociants étrangers abandonnent le royaume, les marchands français renoncent aux affaires, le commerce s'éteint; les villes et les campagnes s'opposent à l'établissement de la *gabelle*, et se répandent en plaintes contre les états; les ecclésiastiques refusent le service divin pour ne point payer l'impôt. Plusieurs séditions éclatent; Arras se soulève, et quatorze bourgeois y sont égorgés par la multitude. Au milieu de ces calamités arrive l'époque où les états doivent s'assembler de nouveau; mais déjà le peuple, incapable de remonter à la source du mal, ne voit plus ses députés sans défiance; il les soupçonne de complicité avec ses oppresseurs. Un grand nombre de villes s'abstiennent d'envoyer aux états; les Normands et les Picards refusent d'y être représentés, et déclarent qu'ils ne payeront point les deux taxes établies; le roi de Navarre et le comte d'Harcourt entretiennent la révolte et

Nouveaux impôts. Troubles civils.

soutiennent les mécontents. Les nouveaux états généraux, beaucoup moins nombreux que les précédents, abolissent la gabelle et l'aide de huit deniers par livre sur la vente des marchandises, et remplacent ces impôts par une taxe proportionnelle à chaque fortune.

Cependant, le roi, qui n'avait pardonné à Charles de Navarre le meurtre de son connétable que par impuissance de le venger, saisit une occasion de satisfaire à la fois contre lui ses anciens et ses nouveaux ressentiments. Il apprend qu'à un jour convenu le Dauphin a convié à sa table, au château de Rouen, le roi de Navarre, le comte d'Harcourt, et quelques autres seigneurs : il quitte aussitôt Orléans, où il se trouvait alors; entre à Rouen au jour fixé, suivi d'une nombreuse escorte, et se présente à l'entrée de la salle même où les seigneurs étaient assis à table. Messire Arnould d'Andeneham le précède, et tirant son épée, il dit : « Que nul ne bouge pour chose qu'il voie, s'il ne veut mourir de cette épée. » Le roi Jean s'avance vers la table, et les convives, saisis de terreur, se levaient pour le saluer, lorsque, portant la main sur Charles de Navarre, le roi l'arrête, et, le secouant avec rudesse : « Traître, dit-il, tu n'es pas digne de seoir à la table de mon fils : je ne veux ni boire ni manger tant que tu vivras. » Témoin de cette violence, un écuyer du roi de Navarre, Collinet de Bréville, porta son coutelas à la poitrine du roi, et dit qu'il le tuerait : « Qu'on arrête cet homme avec son maître, » dit le roi Jean. Son sergent d'armes saisit aussitôt le roi de Navarre, qui demanda en vain merci. Le Dauphin, fort jeune alors, se jette aux pieds de son père : « Ah ! Sire, dit-il, vous me déshonorez ! Que dira-t-on de moi, lorsque j'avais le roi et ses barons priés à dîner chez moi,

Arrestation de Charles de Navarre par le roi Jean.

et que vous les traitez ainsi ? on dira que je les aurai trahis. — Taisez-vous, Charles, répondit le roi, ils sont mauvais traîtres : vous ne savez pas tout ce que je sais. » Le roi fit quelques pas, et, saisissant une masse d'armes, il en frappa le comte d'Harcourt entre les épaules, et dit : « Traître orgueilleux ! Par l'âme de mon père, tu n'échapperas pas. » Deux seigneurs de la suite du roi de Navarre furent arrêtés avec ce prince et son écuyer. Le roi Jean fit entraîner ses prisonniers hors du château, et dit au chef de ses gardes : « Délivrez-nous de ces hommes. » D'Harcourt et les trois seigneurs furent sur-le-champ décapités devant lui. La dignité royale sauva Charles de Navarre : Jean épargna sa tête, mais il le retint prisonnier, l'enferma dans la tour du Louvre, et saisit son apanage[1].

Cet acte de violence attira de grands maux sur le royaume; Philippe de Navarre, père du roi Charles, et Geoffroy d'Harcourt, oncle du comte décapité, s'unissent aussitôt au roi d'Angleterre, le reconnaissent pour roi de France, et lui font hommage de leurs domaines. Édouard se proclame le vengeur des gentilshommes exécutés; il envoie une armée formidable en Normandie, tandis que le prince de Galles porte le fer et le feu au cœur du royaume, ravage l'Auvergne, le Limousin et le Berri, et s'approche de Tours. Jean, dont la fureur vindicative avait attiré ce nouvel orage sur la France, fait serment de combattre le prince de Galles partout où il le rencontrera : il convoque ses barons, ses grands vassaux, ses gentilshommes. L'armée s'assemble, en 1356, dans les plaines de Chartres; elle atteint les Anglais aux environs de Poitiers. Déjà la

[1] Froissard, Chroniques.

disette se faisait sentir dans le camp ennemi, et le prince Noir offrait de grands avantages à la France. Si Jean n'eût point combattu, les Anglais pouvaient être vaincus par la famine et réduits à poser les armes; mais tant de prudence n'entrait point dans l'esprit de ces temps chevaleresques : les batailles n'étaient pas des calculs, mais le fruit d'une rencontre inopinée et d'une impulsion guerrière; elles décidaient moins de l'existence que de l'honneur des nations. L'armée française d'ailleurs était forte de plus de soixante mille combattants, l'armée ennemie n'en comptait que huit mille. Le roi Jean résolut donc de combattre, il pouvait compter sur la victoire.

Bataille de Poitiers. 1356.

Le prince Noir n'avait que deux mille cavaliers, quatre mille archers et deux mille fantassins, et il voyait devant lui une armée de cinquante mille combattants, parmi lesquels, outre le roi de France et ses quatre fils, on comptait vingt-six ducs ou comtes et cent quarante bannerets. Il choisit son champ à Maupertuis, deux lieues au nord de Poitiers, sur un coteau couvert de haies, de buissons et de vignes, impraticable à la cavalerie et favorable aux tirailleurs; il cacha ses archers dans les buissons, creusa des fossés, se couvrit de palissades et de chariots; enfin, fit de son camp une grande redoute, ouverte seulement au milieu par un défilé étroit, que bordait une double haie. Au haut de ce défilé était la petite armée anglaise, à pied, serrée et couverte de tous côtés; enfin, derrière une colline qui séparait les deux armées, il y avait une embuscade de six cents cavaliers et archers.

L'armée française se disposa sur une ligne oblique, en trois *batailles* ou divisions. L'aile gauche, et la plus avancée, était commandée par le duc d'Orléans, frère du roi, le centre en arrière par les fils du roi, l'aile droite ou la

réserve par le roi lui-même. Les cris de bataille se faisaient déjà entendre, lorsque deux légats interposèrent leur médiation. Le prince de Galles consentait à restituer ses conquêtes et ses prisonniers, et à ne pas servir contre la France pendant sept ans; mais Jean exigea qu'il se rendît prisonnier avec cent chevaliers. Les Anglais refusèrent, et le roi, qui aurait pu les prendre par famine, ordonna la bataille.

Un corps de trois cents gendarmes français s'engagea dans le défilé; une grêle de flèches le détruisit; le corps qui suivait, troublé par cette attaque, se rejeta sur l'aile gauche et la mit en désordre. Ce n'était qu'un combat d'avant-garde; mais l'embuscade anglaise, se jetant tout à coup sur la division du centre, celle-ci, saisie d'une terreur panique, prit la fuite avant de combattre. A cette vue, Chandos, le plus illustre capitaine de l'armée anglaise, dit au prince Noir : « Chevauchez avant; la journée est vostre. » Les Anglais descendent la colline, et renversent tout devant eux : « Trois fils du roi, dit Froissard, avec plus de huit cents lances saines et entieres, qui jamais n'approcherent leurs ennemis, s'enfuirent[1]. » L'aile gauche se réfugia en désordre derrière la division du roi, déjà troublée, mais intacte. Les Anglais sortirent en bon ordre du défilé, et s'avançant en plaine, trouvèrent devant eux cette division, où était le roi avec son plus jeune fils et sa brillante noblesse. Les Français avaient encore l'avantage sur leurs ennemis, bien inférieurs en nombre; mais Jean se souvenant, pour son malheur, que le désastre de Crécy avait été causé par la cavalerie française, se mit à crier : « A pied! à pied! » Lui-même descendit

[1] Froissard, t. III.

de cheval et se mit en avant des siens, une hache de guerre à la main. La mêlée fut rude, sanglante; mais les chevaliers français étaient inhabiles à lutter à pied contre les grands chevaux des Anglais et les flèches des archers : ils combattirent jusqu'à ce qu'ils fussent tous morts ou pris, mais sans ordre, par troupeaux et par compagnies, ainsi qu'ils se trouvaient rassemblés ou épars. Là périt toute la fleur de la chevalerie de France. Le roi resta presque seul, tête nue, blessé, intrépide, jouant bravement de la hache avec son plus jeune fils, qui parait les coups de ses ennemis : il fallut se rendre.

Le prince Noir, à peine âgé de vingt-six ans, se montra digne de sa bonne fortune; il entoura de respects le roi vaincu, déclarant qu'il avait mérité le prix de la valeur dans cette journée mémorable. Telle fut l'issue désastreuse de la célèbre bataille de Poitiers. Le Dauphin, déjà nommé par son père lieutenant général du royaume, prit les rênes de l'État pendant la captivité du roi : il rendit six ordonnances sur les monnaies, pour subvenir aux premiers besoins du trésor, et convoqua à Paris, la même année, les états de la langue d'oil.

États de 1356.

Le désastre de Poitiers et la captivité du roi avaient plongé le royaume dans le deuil, et chacun, dans cette crise dangereuse, comprit l'importance extrême des états généraux convoqués par le Dauphin en 1356; huit cents députés y furent envoyés : Charles de Blois, duc de Bretagne, les présida. Cinquante commissaires nommés par eux exigent aussitôt la mise en jugement des ministres du roi Jean, se soumettant à perdre leurs biens si l'innocence des accusés est reconnue : ils réclament la mise en liberté du roi de Navarre, et l'institution d'un conseil pour assister le prince, composé de quatre prélats, douze

chevaliers et douze bourgeois. Jaloux de l'autorité que s'arrogent les états, le Dauphin demande du temps pour réfléchir; il traîne les discussions en longueur, flatte les députés, les abuse par de vaines paroles et les fatigue; la plupart retournent chez eux; enfin, l'assemblée se sépare sans avoir rien obtenu et rien accordé. Le Dauphin espérait plus des états de la langue d'oc : ceux-ci accordent en effet quelques subsides et des troupes; mais ils réclament des libertés et le droit d'administrer leurs finances. Ces faibles secours étaient loin de suffire aux besoins du royaume : l'Anglais en désolait les plus belles provinces; le commerce était anéanti; les soldats, débandés et sans paye, ravageaient les campagnes; il n'y avait plus de sûreté pour les paysans dans les chaumières, pour les moines et les religieuses dans les couvents; les champs abandonnés restèrent incultes, et les villes reçurent une multitude d'hommes sans asile et sans pain, qui firent entrer avec eux la famine dans leurs murs; l'ennemi, enfin, était aux portes de Paris. Désolation du royaume.

Au milieu de tant de calamités, Étienne Marcel, prévôt des marchands de la capitale, déploya un grand courage et les qualités d'un génie supérieur. Il ranime les Parisiens, achève et fortifie l'enceinte de la ville, fait tendre des chaînes de fer dans les rues, accoutume les bourgeois aux armes, et, fort d'une immense popularité, il se présente aux fameux états de 1357, convoqués à Paris par le Dauphin en assemblée générale. Robert le Coq, évêque de Laon, y porte la parole pour le clergé, Jean de Péquigny pour la noblesse, Étienne Marcel pour le tiers état. Ils promettent au Dauphin un subside suffisant pour l'entretien de trente mille hommes, sous condition qu'il sera perçu et géré par eux. Le prince s'engage solennellement à ne plus rien détour- Célèbres états généraux de 1357.

ner, pour ses intérêts personnels, de l'argent consacré à la défense du royaume, à refuser toute lettre de grâce pour crimes atroces, à ne plus vendre ou donner à ferme les offices de judicature, à rechercher et à punir les prévaricateurs de la chambre des comptes et de celle des enquêtes, à rétablir les bonnes monnaies, et à n'y plus apporter de changement que de l'aveu des trois états, à défendre toute prise pour service royal, à faire rendre compte aux percepteurs accusés de malversations; enfin, il convoque les états pour le 1er avril suivant, et les invite à se rassembler deux autres fois, à leur volonté, avant le 1er mars 1358. Ceux-ci désignèrent trente-six commissaires pris dans leur sein, pour administrer les finances et diriger les affaires de concert avec le prince.

On peut juger par ces conditions, auxquelles souscrivit le Dauphin, du nombre des griefs justement élevés contre la cour et les grands, et de l'énormité des abus sous lesquels gémissait la nation. Ces utiles réformes furent tentées avec courage par le prévôt Étienne Marcel et par l'évêque Robert le Coq, qui tous deux cependant usèrent de coupables violences pour les soutenir; mais, s'ils participèrent en beaucoup de choses de la rudesse et de la barbarie de leur temps, ils eurent du moins le mérite d'avoir essayé de sauver la France par elle-même. Le succès durable de leur grande entreprise était impossible. La seule classe qui aurait pu se croire alors avec raison intéressée au triomphe des principes qu'ils établirent, était la classe du tiers état ou la bourgeoisie, et elle ne formait pas un corps animé d'un même esprit. Disséminés dans un grand nombre de villes féodalement soumises à autant de puissants seigneurs, et la plupart récemment unies au royaume, la diversité de leurs habitudes, de leurs mœurs, de leurs

préjugés et de leurs intérêts matériels, rendait les hommes de la classe bourgeoise rivaux et jaloux les uns des autres : aucun lien social n'existait entre eux. Faiblement touchés des destinées générales de l'État, qui ne leur offrait aucun avantage, ils se révoltèrent contre les sacrifices qu'exigeait sa défense, lorsqu'ils purent le faire impunément, désavouèrent leurs libres représentants, et ne leur prêtèrent point l'appui nécessaire contre la jalousie des ordres privilégiés. Il fallut que l'action d'un pouvoir central et énergique pesât sur eux pendant des siècles encore, avant de fondre tant de volontés particulières en une seule volonté générale, et avant qu'il pût naître en France un esprit national assez sage pour comprendre les avantages qu'une vaste et puissante association procure et les charges qu'elle impose, assez éclairé pour apprécier le bienfait des libertés publiques, assez fort pour les conquérir et pour les défendre. L'année 1357 fut l'époque de la plus grande puissance des états généraux au moyen âge : depuis lors, ils déchurent rapidement; ils perdirent, ainsi que l'ordre du tiers état, toute influence politique, et ne furent plus, pendant des siècles, qu'un vain simulacre des assemblées nationales.

Le roi Jean avait été conduit de Poitiers à Bordeaux, puis à Londres; et, pendant les négociations au sujet de sa rançon, une trêve de deux ans fut conclue entre l'Angleterre et la France. Vers le même temps, la mort de Geoffroy d'Harcourt délivra le Dauphin d'un implacable ennemi. Charles respira : il n'avait cédé que par contrainte au vœu des états, il eut hâte de briser leur joug aussitôt qu'il put se dispenser de feindre. Il conserva les ministres qu'il avait promis de chasser et de faire poursuivre, et, à leur instigation, il opposa les prétentions de la noblesse

et les murmures du peuple aux votes des états. Les contributions consenties par eux ne furent point payées; le prince alors déclara qu'il gouvernerait seul, et congédia leurs trente-six commissaires. Ceux-ci sentent que l'opinion publique, seule force capable de les soutenir, les abandonne; ils se séparent sans résistance. Charles, hors de tutelle, rétablit plusieurs des abus qu'il avait promis de détruire; mais l'argent lui manque, et les états s'assemblent de nouveau. Alarmés des déclarations et des actes hostiles du prince, ils désirent se donner un protecteur capable de les défendre, et jettent les yeux sur le roi de Navarre, prisonnier dans le château d'Arleux. Jean de Péquigny, député de la noblesse, surprend le fort et délivre le roi, qui se rend à Paris, où il est accueilli comme le futur libérateur du royaume. Le Dauphin dissimule, et promet de lui rendre ses châteaux; il manque à sa promesse, le Navarrois commence la guerre. Charles, pour la soutenir, altère les monnaies et brave les états, en rapprochant davantage de sa personne les ministres et grands officiers condamnés par eux. Aucun tribunal n'avait osé les poursuivre; ils affectaient le plus profond mépris pour l'autorité des communes, en menaçant de rétablir tous les abus. Le moment de la crise était venu : Marcel a recours aux moyens violents : il fait adopter aux Parisiens une couleur nationale, et leur donne pour signe de ralliement un chaperon mi-parti de rouge et de blanc; il se rend, suivi d'hommes armés, auprès du Dauphin, et trouve à ses côtés le sire de Conflans, maréchal de Champagne, et Robert de Clermont, maréchal de Normandie, tous deux proscrits par les états. Quelques paroles s'échangent entre le prince et Marcel; puis sur un signe du prévôt, les hommes de sa suite tirent leurs épées, et les deux maréchaux

Charles de Navarre delivre par Jean de Péquigny. 1358.

sont massacrés. Le Dauphin, couvert de leur sang, implore pour sa vie Marcel, qui lui met sur la tête son chaperon rouge et blanc, et le conduit à l'hôtel de ville sous la sauvegarde des couleurs populaires. Là, le Dauphin, saisi d'effroi, déclare au peuple que les deux maréchaux assassinés furent des traîtres, et qu'ils ont mérité la mort. Marcel est roi dans Paris. Ce double assassinat, en restituant pour quelque temps le pouvoir aux états, ne consolide point leur pouvoir, et rend leur chute plus complète; il soulève d'implacables ressentiments dans le cœur du Dauphin et parmi la noblesse. Déjà les deux ordres privilégiés s'indignaient de voir des bourgeois méprisés exercer une puissance égale à la leur; des haines sourdes fermentaient, des préjugés nobiliaires divisaient les trois ordres, lorsque le meurtre des maréchaux fit éclater la discorde. La noblesse de Champagne s'assemble, et demande vengeance au Dauphin; celui-ci, devenu régent du royaume par sa majorité, profite de ces dispositions favorables à ses desseins : il convoque à Compiègne les états de la langue d'oil; la noblesse seule s'y présente en grand nombre, et exprime des vœux de vengeance. Marcel prévient l'orage et se prépare au combat; il attaque le Louvre, alors hors de la capitale, et s'en empare; il unit la ville au château, et fortifie leur enceinte. Le régent appelle à lui la noblesse et rassemble sept mille lances, tandis que, par l'avis de Marcel, les bourgeois de Paris proclament le roi de Navarre leur capitaine général. La guerre civile commence; avec elle se montre un nouveau fléau.

Meurtre des maréchaux de Champagne et de Normandie.

Étienne Marcel, prévôt des marchands, se rend maître dans Paris. 1358.

Guerre civile. 1358.

Le peuple des campagnes, sans force contre l'oppression, de quelque côté qu'elle se présentât, surchargé d'impôts par les seigneurs, dédaigné des bourgeois, pillé par les soldats, souffrait à cette époque des maux intolérables.

Un proverbe peint avec énergie son excessive misère : les nobles avaient coutume de désigner ce malheureux peuple sous le nom de Jacques Bonhomme, et disaient avec ironie : *Jacques Bonhomme ne lâche pas son argent, s'il n'est roué de coups; mais Jacques Bonhomme payera, car il sera battu.* Le désastre de Poitiers augmenta les maux de cette classe infortunée : les barons, les gentilshommes, prisonniers des Anglais et relâchés sur parole, soumirent leurs serfs à d'atroces persécutions, pour en arracher le prix de leur rançon. Alors l'instinct du désespoir unit ces paysans, un seul sentiment s'empara de leur âme, celui d'une vengeance forcenée; ils se soulèvent en masse, et jurent guerre à mort aux gentilshommes : ils brûlent les châteaux, dont ils torturent et massacrent les habitants; ils violent, égorgent les femmes et les filles, et poussent la rage jusqu'à forcer des enfants à manger de leur père, qu'ils brûlent sous leurs yeux; enfin ils commettent tous les excès où peuvent s'abandonner des hommes ignorants et barbares, longtemps victimes d'une oppression cruelle. Ce soulèvement reçut dans l'histoire le nom de *la Jacquerie* : il fut bientôt réprimé; la noblesse, invincible sous son armure de fer, extermina ces malheureux demi-nus. Ils sollicitent l'appui du roi de Navarre; mais ce prince marche contre eux, et en massacre des milliers. Ils périrent presque tous, et les campagnes de plusieurs provinces demeurèrent désertes. La noblesse prend avantage de cette victoire de Charles le Mauvais, pour lui faire honte de son alliance avec les bourgeois parisiens; il les trahit, et est chassé par eux. Bientôt le Dauphin campe sous leurs murs avec son armée. Marcel n'a d'espoir que dans le roi de Navarre; il se rend auprès de lui, il lui rappelle qu'il est, par les femmes, le

La Jacquerie. 1358.

plus proche héritier du trône, et l'invite à rentrer dans Paris : il s'engage en même temps à lui faire rendre le titre de capitaine général, et à lui ouvrir les portes de la ville. Le Navarrois accepte, mais un bourgeois nommé Maillard, partisan du régent, et personnellement ennemi du prévôt des marchands, a deviné son dessein. Il se présente la nuit avec Marcel à la porte que celui-ci doit livrer au roi; et, avant qu'il l'ait ouverte, il le frappe au front d'un coup de hache d'armes et le tue. Le même coup atteignit tout le parti de Marcel. La mort du fameux prévôt aplanit les voies au régent, qui entra dans Paris en vainqueur, appuyé sur l'épaule de Maillard, et signala sa puissance par de nombreuses exécutions. Mort de Marcel.

Cependant le roi Jean, las de sa longue captivité, avait souscrit à un honteux traité, qui cédait la moitié de la France à l'Angleterre. Ce traité fut rejeté tout d'une voix par le régent et par les états de 1359. Le Dauphin, à qui cet acte patriotique donnait de la popularité, déclara ensuite que les ministres et grands officiers proscrits par les états précédents n'avaient jamais perdu sa confiance, et il les rétablit dans leurs fonctions. Il obtint quelques subsides que le peuple ne paya point; et, pour soutenir la guerre, il altéra de nouveau les monnaies. Le célèbre traité de Bretigny termina enfin les hostilités entre la France et l'Angleterre : ses principaux articles portèrent que la Guienne, le Poitou, la Gascogne au midi, le Ponthieu, Calais et quelques fiefs au nord, demeureraient en toute propriété au roi d'Angleterre; qu'Édouard renoncerait à ses prétentions sur la couronne de France, sur la Normandie, la Bretagne, le Maine, la Touraine et l'Anjou, possédés par ses ancêtres, et que Jean payerait trois Traité de Bretigny. 1360.

millions d'écus d'or pour sa rançon. Les deux souverains confirmèrent ce traité à Calais en 1360[1].

De grandes calamités suivirent la délivrance du roi Jean. Ce prince, en accordant sa fille à Galéas Visconti de Milan, lui avait fait acheter par cent mille florins l'honneur de son alliance. Cette somme, épargnée à la France pour la rançon du roi, était cependant loin d'y suffire. Le peuple fut soumis à des taxes arbitraires, et sa misère s'en accrut : de nombreuses compagnies d'aventuriers, toujours à la solde du parti le plus offrant, et sans emploi en temps de paix, infestaient les campagnes ; les champs restèrent incultes ; la famine, suivie d'une peste de trois ans, désola le royaume.

Au milieu de tant de maux, il se présenta une circonstance heureuse pour la France. Jean acquit la Bourgogne par la mort du jeune Philippe de Rouvre, dernier duc, auquel il succéda en qualité de plus proche parent. Mais il ne comprit point l'importance de cette acquisition dans l'intérêt national, et il s'empressa de détacher de nouveau cette belle province de sa couronne, en la donnant pour apanage à Philippe le Hardi, son quatrième fils : ainsi fut fondée la seconde maison de Bourgogne, qui se rendit si redoutable à la France. Chacun des actes de ce roi paraît être marqué du sceau de la plus déplorable fatalité : après tant de fautes, et au milieu des cris de détresse de la nation, il médite de s'unir au roi de Chypre, engagé dans une nouvelle croisade, et, encouragé par le pape Urbain V, il prend la croix à Avignon ; mais il sut bientôt que le duc d'Anjou, son fils, s'était enfui d'Angleterre, où il l'avait laissé comme otage ; il en éprouva le plus vif

Philippe le Hardi, premier duc de la seconde maison de Bourgogne. 1362.

[1] Voyez carte n° 9.

chagrin : coupable de complicité avec son fils, le roi eût violé les lois de la chevalerie, qu'il respectait jusqu'au scrupule ; impatient de se justifier, il demanda un sauf-conduit, l'obtint, et retourna en Angleterre, où il mourut, en 1364. Peu de rois, avec des qualités estimables et des intentions droites, ont attiré plus de maux sur leurs peuples. On attribue à ce prince cette belle parole : *Si la bonne foi était bannie du reste du monde, il faudrait qu'on la retrouvât dans le cœur des rois* ; noble maxime, qui ferait encore plus d'honneur au roi Jean si elle eût toujours inspiré ses actions.

Mort du roi Jean. 1364.

CHAPITRE IV.

Règne de Charles V.

1364 — 1380.

Charles V, en montant sur le trône, était âgé de vingt-neuf ans. Il avait déjà gouverné la France pendant près de huit années ; rien n'annonçait alors en lui le restaurateur de la monarchie : médiocrement estimé de la noblesse, à cause de ses qualités peu guerrières et de sa conduite à Poitiers ; détesté de la bourgeoisie, qu'il avait domptée par les supplices ; faible de corps, et d'une constitution maladive, tout semblait devoir lui faire obstacle dans son règne ; et cependant, par son adresse et sa prudence, plus que par de grands talents, il sut reconquérir la plupart des provinces perdues par son père ; il rétablit l'ordre dans l'intérieur du royaume, mais ce ne put être qu'aux dépens de l'autorité des états généraux,

Charles V. 1364.

qu'il acheva d'annuler. Son principal mérite fut la sagacité avec laquelle il apprécia les circonstances et les hommes, se ménagea d'utiles alliances, saisit toujours le moment favorable pour attaquer ses ennemis, et s'attacha d'habiles ministres et de grands capitaines, à la tête desquels apparaissent Boucicaut, Olivier Clisson, et le vaillant du Guesclin. On lui reproche justement de n'avoir respecté ni les droits de ses peuples, ni les traités avec ses ennemis, mais ayant occupé le trône entre les deux époques les plus désastreuses de notre histoire, on lui tint doublement compte du repos dont la France parut jouir sous son règne, et la postérité confirma le surnom de *Sage* qu'il reçut de ses contemporains.

Nul ne jeta plus d'éclat sur le règne de Charles V, et ne contribua plus à ses succès que l'illustre Bertrand du Guesclin. Simple gentilhomme breton, sans beauté, sans grâces, sans fortune, d'un esprit si peu ouvert qu'on ne lui avait jamais pu apprendre à lire, il n'avait rien en apparence de ce qui annonce le héros, hors la valeur ; et c'était là pourtant celui qui, après avoir longtemps obscurément combattu pour Charles de Blois sur les bruyères de la Bretagne, devint le premier capitaine du siècle, celui que Dieu semblait avoir fait naître contemporain de Charles V pour sauver la France : « Ame forte, dit son historien, nourrie dans le fer, pétrie sous les palmes, et dans laquelle Mars fit école longtemps. » Son premier exploit pour Charles fut une victoire. Boucicaut venait de surprendre la ville de Mantes, qui appartenait au roi de Navarre ; celle de Meulan était également tombée aux mains des Français. Le captal de Buch, brave capitaine gascon, au service de Charles le Mauvais, se disposait à prendre sa revanche : il s'unit à Jean Joël, capitaine an-

glais, et à la tête de sept cents lances, trois cents archers et cinq cents fantassins, il attend les Français dans le voisinage de Cocherel, près d'Évreux, où il range ses troupes au haut d'une colline, sur la lisière d'un bois. Bataille de Cocherel. 1364.
Bertrand du Guesclin approche, il reconnaît que le captal a l'avantage du terrain ; mais ses propres soldats manquent de vivres, il faut combattre et attirer l'ennemi dans la plaine. Du Guesclin n'avait pas son égal pour les stratagèmes guerriers : il prépare une embuscade et ordonne une retraite précipitée. Jean Joël, dupe de cet artifice, s'élance, malgré les ordres du captal, au cri de : « En avant, saint George! qui m'aime me suive ! » Le captal voit le péril, et suit Jean Joël pour le sauver ; mais alors les Français s'arrêtent : « En avant, amis ! s'écrie du Guesclin ; la journée est nostre. Pour Dieu, souvenez-vous que nous avons un nouveau roy en France : qu'aujourd'hui sa couronne soit étrennée par nous ! » Un combat furieux s'engage, et l'embuscade se montre : trente cavaliers fondent au galop sur le captal, et l'enlèvent ; la bataille est vivement disputée, mais Jean Joël tombe blessé à mort ; les Navarrois sans chef se dispersent, et un petit nombre seulement parvint à s'échapper. La victoire de Cocherel soumit à Charles V presque toute la Normandie ; il en reçut la nouvelle à Reims, au milieu des fêtes de son sacre, et récompensa du Guesclin par le don du comté de Longueville.

La guerre continuait toujours en Bretagne entre les deux prétendants, Montfort, allié des Anglais, et Charles de Blois, soutenu par la France. La célèbre bataille d'*Auray*, où ce dernier fut tué, bientôt suivie du traité de *Guérande*, assura le duché de Bretagne à Montfort. Ce traité, signé par les soins de Charles V, rendait le duché Bataille d'Auray. Traité de Guérande. 1364.

réversible à la veuve et aux enfants de Charles de Blois, dans le cas où Montfort mourrait sans postérité : ainsi fut terminée une guerre atroce, qui avait duré vingt-quatre ans. Le duc de Montfort, sous le nom de Jean V, se hâta de se rendre à Paris, et y fit hommage au roi.

Charles V se voyait enfin, pour la première fois, en paix avec tous ses voisins; son peuple commençait à respirer; il retournait aux travaux des champs si longtemps interrompus, et l'ordre renaissait avec le repos. Mais le fléau des compagnies d'aventuriers menaçait d'arrêter ce retour vers un état meilleur, et de ruiner le royaume. Dans ces temps où le caprice des princes, un don, un échange, un mariage, décidaient chaque jour de la destinée des peuples, une multitude d'hommes se regardaient comme sans patrie, et offraient leur épée à quiconque voulait l'acheter : la longueur des guerres, qui rendait leurs services nécessaires à tant de princes; la faiblesse des lois, qui semblait autoriser tous les genres de désordres et de violences, avaient, depuis vingt-cinq ans, prodigieusement accru le nombre de ces hommes avides et licencieux. Quand la France fut en paix, ils demeurèrent tous sans emploi et sans moyens d'existence; ils se répandirent alors comme des bêtes féroces dans les campagnes, et y commirent d'affreux ravages. Le seul moyen de les vaincre eût été d'armer contre eux les milices nationales du royaume; mais l'expérience avait appris à Charles à craindre pardessus tout l'influence de la classe moyenne : il refusa de l'accroître; et dès lors, ne pouvant exterminer les grandes compagnies, il fallut les occuper. Depuis longtemps Pierre, roi de Castille, surnommé le Cruel, s'était aliéné sa famille et ses sujets par des actes d'atrocité. Il avait empoisonné sa femme Blanche de Bourbon, et ordonné

Compagnies d'aventuriers.

le meurtre de son frère naturel, Henri de Transtamare : celui-ci, dans l'espoir de le punir et de le supplanter sur le trône, implora l'appui de Charles V, et l'obtint. Charles saisit avec empressement cette occasion de venger Blanche, sa parente, et d'éloigner les grandes compagnies, dont il redoutait les brigandages. Du Guesclin commandait l'expédition : en le chargeant de cette mission difficile, le roi l'embrassa devant toute la cour : « Vaillant « Bertrand, lui dit-il, je vous dois plus que si vous m'aviez « conquis une province. »

Guerre contre Pierre le Cruel, roi de Castille. 1366.

Ces terribles aventuriers, en passant près d'Avignon, résidence de la cour pontificale, mettent le pape à contribution, et l'obligent à leur donner sa bénédiction avec son or : ils passent en Espagne ; les troupes de Pierre se débandent devant eux. Ce prince, repoussé par ses sujets, chassé du Portugal, où il cherche un refuge près de Pierre le Justicier, aussi barbare que lui, abandonne son trône à son rival, et se retire à la cour du prince de Galles, qui le reçoit à Bordeaux avec de grands honneurs.

La Castille se soulève tout entière, et Henri s'empare de la couronne sans obstacle. Cependant Pierre sollicite le secours des Anglais, et promet d'enrichir leurs capitaines : le prince de Galles arme en sa faveur, sans rompre avec la France. Les grandes compagnies, qui viennent d'établir Transtamare sur le trône, accourent maintenant près de son frère, attirées par l'appât de l'or qu'il leur promet. Du Guesclin soutient Transtamare ; mais celui-ci est vaincu par le prince de Galles à la bataille de Navarette, et du Guesclin est fait prisonnier. Pierre le Cruel recouvre son royaume, et son frère fugitif cherche un asile près du duc d'Anjou, l'aîné des frères de Charles V, et commandant du Languedoc : ce prince, l'ennemi des Anglais, reçut

Bataille de Navarette. 1367.

Transtamare, comme, l'année précédente, le prince de Galles avait accueilli Pierre le Cruel.

Charles méditait, à cette époque, de recouvrer les provinces enlevées par les Anglais à son père, et voyait avec joie Édouard III énervé par les voluptés plus encore que par l'âge; et son illustre fils le prince Noir, le vainqueur de Crécy, de Poitiers, de Navarette, atteint d'une maladie de langueur dont les symptômes étaient mortels. Il abuse le monarque anglais par des démonstrations d'amitié, et fomente la révolte en Gascogne, l'une des provinces soumises à l'Angleterre par le traité de Bretigny. Les Anglais traitaient les habitants de ces contrées en vaincus, plutôt qu'en frères et en concitoyens; de là le vif désir que ceux-ci manifestèrent d'être rendus à la France.

Soulèvement des Gascons contre les Anglais. 1368.

Charles profite de ces dispositions, et s'attache les seigneurs les plus influents. Un soulèvement éclate en Gascogne à l'occasion d'un fouage, imposition établie par le prince anglais sur chaque feu : les Gascons prétendent qu'ils sont jusqu'alors demeurés affranchis de tout impôt, et ils en appellent au roi de France, comme suzerain de la Guienne et du Languedoc. Charles V, au mépris du traité de Bretigny, qui accordait ces provinces en toute souveraineté à Édouard, accueille leur appel, et fait citer le prince Noir comme son sujet devant la chambre des pairs : il s'allie en même temps de nouveau avec Transtamare.

Du Guesclin n'avait pu recouvrer sa liberté qu'en défiant le prince anglais de la lui rendre; il fixa lui-même sa rançon à cent mille florins d'or; et comme le prince lui demandait où un pauvre chevalier trouverait semblable somme : « Les rois de France et de Castille la solderont, répondit Bertrand; il y a cent chevaliers bretons qui ven-

draient leurs terres pour faire cette somme, et les *fileresses* de mon pays feraient plutôt ma rançon avec leurs quenouilles, que de me laisser prisonnier. » La princesse de Galles contribua sur-le-champ pour vingt mille livres; et le brave Chandos, rival de du Guesclin, offrit sa bourse pour le délivrer. Libre sur parole, du Guesclin partit pour recueillir sa rançon. Il revenait avec elle, lorsqu'il rencontra en route dix pauvres chevaliers fort en peine de trouver la leur. Il leur donne tout, et arrive à Bordeaux, les mains vides, reprendre sa prison. Charles V paya pour lui et le délivra. Il l'envoie de nouveau en Espagne, à la tête de son armée; et du Guesclin, vainqueur à la bataille de Montiel, replace une seconde fois Transtamare sur le trône de Castille. Pierre le Cruel est fait prisonnier. En se reconnaissant, les deux frères rivaux se jettent avec rage l'un sur l'autre, et Pierre meurt poignardé de la main de Henri, dans la tente de du Guesclin. Bataille de Montiel, 1369.

Charles V croit pouvoir alors, sans compromettre sa puissance, hasarder quelques actes de popularité. Il ose convoquer les états, et feint de les consulter, assuré d'avance de les trouver dociles. Ils s'assemblent en 1369, et approuvent, sans restriction, tous les actes de son règne. Le roi poursuit ses projets contre l'Angleterre : il augmente les priviléges des villes révoltées, qui se livrent à la France, et le clergé, gagné par lui, soulève les peuples en sa faveur; enfin, lorsqu'il a tout disposé pour le succès, le parlement rend, en 1370, une sentence par laquelle il déclare que, faute d'avoir comparu devant la cour des pairs, Édouard est déchu de ses droits sur l'Aquitaine et sur ses autres possessions en France, et il les confisque au profit de la couronne. Un valet de cuisine est chargé de porter cette sentence au monarque anglais, qui, saisi

d'indignation et de stupeur, se prépare aussitôt à la guerre.

Reprise des hostilités avec l'Angleterre. 1370.

Charles V fortifie son alliance avec l'Espagne. Une flotte castillane, victorieuse de la flotte anglaise à la Rochelle, lui ouvre le Poitou : du Guesclin, connétable, soumet cette province à la France. Le duc de Bretagne, Montfort, était dévoué de cœur aux Anglais, qui lui avaient rendu son duché; il s'allia avec Édouard, mais Charles sut ménager l'amitié des seigneurs bretons. Deux d'entre eux, Olivier de Clisson et du Guesclin, jouissaient auprès de lui de la plus haute faveur ; ils gagnent à Charles les cœurs de leurs compatriotes, et le duc est expulsé de son duché, qui s'unit à la France contre l'Angleterre. Édouard cependant rassembla une puissante armée; elle débarqua à Calais, sous le commandement du duc de Lancastre. Charles V, encore frappé du souvenir de Crécy et de Poitiers, donna l'ordre à ses généraux de surveiller l'ennemi, de gêner ses mouvements, et défendit de livrer bataille. Ses ordres sont observés; la valeur française, contenue par la prudence du monarque, supporte les provocations insultantes de l'ennemi depuis Calais jusqu'en Guienne, où cette armée arrive épuisée, presque détruite par les maladies, la fatigue et la disette. La fortune de l'Angleterre chancelait : son héros, le prince de Galles, venait d'expirer; le redoutable Édouard III touchait au tombeau, et allait abandonner le sceptre aux mains d'un enfant; sa flotte avait été vaincue à la Rochelle; sa puissante armée s'était consumée elle-même; déjà les fruits de la victoire étaient perdus pour lui, et la France avait recouvré presque toutes ses provinces. Le vieux roi, si redoutable jadis et maintenant si humilié, signe une trêve avec Charles V, et peu après il meurt dans les bras d'une

courtisane, laissant le trône à son petit-fils, l'infortuné Richard II.

Délivré de son plus dangereux ennemi, Charles s'abandonne à son ressentiment contre son beau-frère Charles le Mauvais, alors en Espagne, où il méditait une alliance avec l'Angleterre. Il oblige le fils de ce prince, jeune homme venu sans défiance dans sa cour, à signer un ordre qui livre aux Français toutes les places possédées par son père en Normandie; il fait arrêter de Rue et du Tertre, l'un chambellan du roi de Navarre, l'autre gouverneur d'une de ses places, et tous deux dans l'intimité de leur maître. Ils sont livrés à une commission extraordinaire, et sommés d'avouer que leur prince s'est rendu coupable de crimes atroces, et, entre autres, d'empoisonnement sur la personne de Charles. Ils repoussent ces horribles accusations, et n'en sont pas moins condamnés à mort et exécutés comme complices de ces crimes, afin de donner créance aux soupçons que Charles V veut faire peser sur son beau-frère. Justement indigné, le roi de Navarre se hâte de conclure une alliance avec les Anglais, et leur livre Cherbourg, seule place qu'il eût conservée en Normandie. Trêve de Bruges entre l'Angleterre et la France. 1378.

C'est ici qu'il convient de s'arrêter un moment pour embrasser d'un coup d'œil la politique de Charles V. Parvenu à la royauté dans les circonstances les plus défavorables, chargé d'une dette énorme à payer aux étrangers, sans trésor, sans armée, il avait vu ses sujets diminuer de moitié en nombre par la guerre, la famine et la peste, et dépouillés par des bandes de brigands, maîtres du royaume; et cependant, en quelques années, il avait réussi à reprendre sur les Anglais le Ponthieu, le Quercy, le Limousin, le Rouergue, la Saintonge, l'Angoumois et Succès et politique de Charles V.

le Poitou ; il avait engagé les feudataires de la haute Gascogne à se donner à lui, expulsé le duc de Bretagne de son duché, et le roi de Navarre de presque toutes ses possessions normandes. Aussi habile dans la politique extérieure, il avait favorisé en Castille une révolution qui, en l'aidant à se débarrasser du fléau des grandes compagnies, lui promettait un allié reconnaissant ; il attacha la Flandre à la France, en assurant par un mariage, à son frère Philippe de Bourgogne, la succession de ce comté ; il conserva soigneusement l'amitié de l'empereur Charles IV et de Jean Galéas Visconti, son beau-frère, maître de la Lombardie, et retint le pape sous sa dépendance à Avignon. Les compagnies d'aventuriers avaient disparu du royaume, les routes devenaient sûres, l'ordre se rétablissait, l'autorité royale s'exerçait sans contrôle, et de toutes parts, enfin, les sujets détachés de la monarchie par un traité humiliant secouaient le joug de l'étranger pour redevenir Français [1].

Charles avait rassemblé autour de lui, pour l'aider à accomplir ces heureux changements, des hommes peu élevés par leur naissance, mais d'un mérite supérieur ; parmi eux il faut citer Guillaume et Michel de Dormans, Philippe de Savoisy, et Bureau de la Rivière. Ces hommes eurent toute sa confiance ; ils furent ses ministres et non ses favoris : en s'aidant de leurs conseils, il demeura toujours leur maître. Il cessa d'altérer les monnaies, et ne foula point le peuple par des impôts ; mieux avisé que tous ses prédécesseurs, il ménagea les juifs, seuls possesseurs de grands capitaux, et ce fut à eux qu'il eut recours pour subvenir à ses dépenses. Cette sage conduite doit

[1] Voyez carte n° 10.

également être attribuée à sa sollicitude pour ses sujets et à la crainte qu'ils lui inspiraient. Jamais il n'oublia que le peuple l'avait fait trembler lorsqu'il n'était que dauphin, et il pardonna rarement une offense. Cependant il savait ajourner le châtiment, et il était, selon les temps, maître de sa pitié comme de sa colère : lorsque les armées anglaises dévastaient les campagnes et brûlaient les villages sous ses yeux, il ne lui échappa aucun signe de commisération ; et l'historien du temps [1] nous dit qu'il ne voyait dans ces incendies que des fumées qui ne le chasseraient point de son héritage. Dans ses rapports avec ses peuples, enfin, son principal but semble avoir été de les soumettre à sa volonté souveraine, sans entendre de murmure, sans éprouver de résistance. Il ne convoqua qu'une seule fois les états généraux pendant son règne, et leur substitua des assemblées de notables, où il admit les députés de la bourgeoisie et de l'université, quelques prélats et ses grands officiers.

C'est du fond de son palais qu'il dirigeait mystérieusement toutes ses intrigues; la prudence régla toujours sa politique, et quel que soit le but particulier qu'il se proposa dans chacun de ses actes, celui qu'il atteignit était le seul qui convînt alors aux véritables intérêts de la France. Le déclin de ce règne ne fut pas exempt d'orages : Charles vit se réveiller partout des symptômes de cette fermentation, de cette tendance libérale des esprits qu'il avait mis tant de soins à étouffer. Des sectaires connus sous le nom de Béguins et de Turlupins se multiplièrent dans ses États. Secondant les vœux persécuteurs du pape Grégoire XI, il permit qu'un grand nombre de ces malheureux fussent

[1] Froissard.

brûlés vifs; mais les supplices ne pouvaient plus comprimer l'essor de la raison humaine : de nouvelles sectes se formèrent, et le grand schisme d'Occident vint favoriser en Europe l'esprit de doute et d'examen. Grégoire XI était mort en 1378, à Rome; et le collége des cardinaux lui donna pour successeur Barthélemy Prognani, qui prit le nom d'Urbain VI. Les violences du nouveau pape lui aliénèrent bientôt ceux qui l'avaient couronné : menacés par lui, tous déclarèrent son élection illégale ; ils élurent Robert de Genève, qui prit le nom de Clément VII, et vint s'établir à Avignon. Telle fut l'origine du fameux schisme d'Occident. L'Europe se partagea entre les deux papes, suivant les intérêts politiques de chaque royaume. Charles V se déclare pour Clément, qui résidait en France : ses alliés, les souverains de Naples, de Castille et d'Aragon, suivent son exemple. Le parti d'Urbain VI est embrassé par l'Angleterre, par la Bohême, la Hongrie, le Portugal et la Flandre. Charles, en se prononçant pour celui qui devait un jour être déclaré antipape, ouvrit malgré lui des voies nouvelles à l'indépendance de la raison humaine et à l'incrédulité.

Grand schisme d'Occident. 1378.

Ces symptômes d'agitation qu'il vit renaître ne furent pas pour lui les seuls motifs d'alarmes dans ses dernières années. Vainqueur des Anglais sans avoir combattu, il se crut assez maître de l'esprit des Bretons pour confisquer leur province, et la réunir à son domaine : il s'abusait. Le duc Jean V, cité par son ordre devant la cour du parlement, fut jugé par elle avant que son assignation lui eût été notifiée en Flandre, où il se trouvait, et condamné, sans avoir été entendu, comme coupable de s'être allié aux Anglais contre son suzerain : il fut déclaré déchu de ses titres sur la Bretagne, et le parlement confisqua son

Confiscation du duché de Bretagne. Révolte des Bretons.

duché, au mépris des droits de la veuve et des enfants de Charles de Blois, expressément réservés par le traité de *Guérande*. Charles V ne recueillit aucun fruit de cet acte injuste. Les habitants de cette contrée, jaloux de leur indépendance nationale, se soulevèrent en masse, rappelèrent leur duc, et l'accueillirent en libérateur; les braves capitaines bretons abandonnèrent l'armée royale : du Guesclin, toujours fidèle au roi qu'il désapprouvait, lui devint suspect ; sa noble fierté s'en indigna : on dit qu'il voulut lui rendre l'épée de connétable, et il se disposait à se retirer en Espagne pour y mourir ; mais, avant de quitter les drapeaux de Charles, il rejoignit le maréchal de Sancerre, son ami, et l'un des plus illustres guerriers du siècle, devant la petite place de Château-Randon, dont il faisait le siége. Il y fut atteint d'une maladie mortelle. Sentant venir la mort, il se releva sur sa couche, et, prenant dans ses mains victorieuses l'épée de connétable, il la considéra en silence, les larmes aux yeux : « Elle m'a aidé, dit-il, à « vaincre les ennemis de mon roi, mais elle m'en a donné « de cruels auprès de lui. » Puis se tournant vers Sancerre, « Je vous la remets, poursuivit-il ; et je proteste que je n'ai « jamais trahi l'honneur que le roy m'avoit fait en me la « confiant. » Il découvrit sa tête, baisa sa noble épée, et dit aux vieux capitaines qui l'entouraient : « N'oubliez « point, en quelque pays que vous fassiez la guerre, que « les gens d'Esglise, les femmes, les enfants, ne sont point « vos ennemis. » Sur le point d'expirer, il dicta ces paroles pour Olivier de Clisson, son compagnon d'armes : « Messire Olivier, je sens que la mort m'approche de près, et « ne vous puis dire beaucoup de choses. Vous direz au roy « que je suis bien affligé que je ne lui aye fait plus long- « temps service ; et si Dieu m'en eust donné le temps,

Maladie et mort de du Guesclin. 1380.

« j'avois bon espoir de lui vuider son royaume de ses en-
« nemis d'Angleterre. Il a de bons serviteurs qui s'y em-
« ployeront aussi bien que moi ; et vous, messire Olivier,
« tout le premier. Je vous prie de rendre au roy l'espée de
« connestable ; il saura bien en disposer, et faire eslection
« de personne digne. Je lui recommande ma femme et mon
« frere ; et adieu, je n'en puis plus. » La garnison de Randon avait promis de rendre la ville si elle n'était secourue, et, fidèle à sa parole, elle déposa les clefs sur le cercueil du grand capitaine.

Charles persévéra dans ses projets d'usurpation ; mais ses troupes furent chassées de la Bretagne, et il rencontra partout contre lui la même unanimité qui s'était manifestée naguère en sa faveur contre les Anglais. Louis, comte de Flandre, implora vers le même temps son appui pour soumettre ses sujets révoltés. Un redoutable soulèvement éclata aussi en Languedoc, où le duc d'Anjou, frère du roi, accablait le peuple sous une oppression intolérable : Charles fut obligé de rappeler son frère, en lui ôtant son gouvernement. Il vit enfin une nouvelle armée anglaise fondre sur le royaume. Il ordonna qu'elle fût reçue comme celle qui l'avait précédée, espérant qu'il triompherait de même, sans risquer une bataille : mais du Guesclin n'était plus, et le roi lui-même mourut peu de mois après, en son château de *Beauté*[1]. Sa mort fut celle d'un chrétien et d'un monarque longtemps éprouvé par les rigueurs de la fortune. Il fit appeler auprès de lui les prélats, les barons, les membres de son conseil, et leur tint, sur divers actes de sa politique, des discours touchants et pleins de sagesse : puis il demanda la couronne

Mort de Charles V. 1380.

[1] *Livre des faicts et bonnes mœurs du sage roy Charles V*, par Christine de Pisan.

d'épines du Sauveur, que l'on croyait alors posséder à Paris au nombre des saintes reliques; il la fit placer haut devant lui, et pria longtemps, en attachant ses yeux sur elle. Ayant ensuite fait mettre sous ses pieds sa couronne périssable, celle du sacre des rois, il dit : « O couronne de « France, que tu es precieuse à la fois et vile! Précieuse, « comme le symbole de la justice, mais vile, et la plus vile « des choses, si l'on considère le labeur, les angoisses, les « perils de l'âme, les peines de cœur, de conscience et de « corps où tu jettes ceux qui te portent. Qui reconnoistroit « bien toutes ces choses te laisseroit plutost gesir en la boue « qu'il ne te releveroit pour te poser sur sa teste. » Après avoir reçu l'extrême-onction, le roi commanda qu'on ouvrît les portes à ses officiers et au peuple, et dit : « Je sçay « que dans le gouvernement de mon royaume j'ai donné « plusieurs offenses; pour cela, je vous prie, accordez-moy « merci, pardonnez-moi. » Il se fit alors soulever les bras, et tendit les mains à tous au milieu des sanglots et des larmes. Il donna sa bénédiction à son fils aîné, le Dauphin, âgé de onze ans, et, tandis qu'on lui lisait la passion du Sauveur dans l'évangile de saint Jean, il expira entre les bras du seigneur de la Rivière, qu'il aimait tendrement, le 26 septembre 1380, âgé de quarante-quatre ans. A peine avait-il fermé les yeux, que ses proches donnèrent l'essor aux passions mauvaises qu'ils avaient contenues durant sa vie : l'aîné de ses frères, et l'un des tuteurs de son fils, l'avide et féroce duc d'Anjou, s'élança dans sa chambre, s'empara de ses joyaux et pilla le palais. Le nouveau règne s'ouvrit sous ces sombres auspices.

Les arts et les sciences étaient encore fort peu cultivés en France sous le règne de Jean et de Charles V, tandis qu'ils commençaient à fleurir en Italie, où s'étaient illustrés Observations générales. Lettres et sciences.

le Dante et Pétrarque. La noblesse, livrée tout entière aux exercices guerriers, avait le plus profond mépris pour ceux de l'intelligence ; les plus célèbres capitaines pouvaient à peine signer leur nom, et du Guesclin ne savait pas lire. La langue poétique était dans l'enfance ; et l'on en peut juger par le roman de *la Rose*, qui obtint alors un succès immense, et que les savants entendent difficilement aujourd'hui. Les chefs-d'œuvre de l'antiquité commençaient pourtant à être connus : déjà l'on comptait plusieurs traductions de Tite-Live, de Salluste, et de César : l'historien Froissard vivait, et sa chronique naïve et pittoresque est un des monuments les plus précieux de l'histoire moderne. Charles V, l'un des hommes les plus lettrés de son temps, peut être considéré comme le fondateur de la Bibliothèque royale. Son père ne lui avait laissé que vingt volumes : il en rassembla neuf cents, nombre prodigieux pour l'époque : la plupart étaient des livres de théologie, de droit canon et d'astrologie, seules sciences qui fussent alors étudiées.

Dès le treizième siècle, les horloges à roues, les besicles, le papier, la faïence, les miroirs de cristal, étaient connus en Italie. Les villes de cette belle contrée, ainsi que celles de Flandre, possédaient des manufactures, et s'enrichissaient par le commerce : tandis que la guerre était presque l'unique occupation des Français. L'usage de la poudre, fréquent dans les siéges, était encore dédaigné dans les batailles ; les gentilshommes n'avaient garde de favoriser l'emploi de l'arme qui, en neutralisant la force individuelle, devait contribuer au nivellement des rangs.

Les études universitaires n'enseignaient que l'art de soutenir les vaines disputes de la scolastique. Attentifs à repousser tout ce qui pouvait porter atteinte à l'autorite

de l'Église, les papes interdirent dans les universités l'étude du droit civil, et n'y tolérèrent que celle du droit canonique. Ils décidaient souvent encore du destin des empires : c'est ainsi qu'Urbain V, en accordant à Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, pour épouser Marguerite de Flandre, la dispense qu'il avait refusée au fils d'Édouard III, assura dans la maison de France l'héritage de ce puissant comté. Ce même pape fut encore pris pour arbitre par Charles V et Charles le Mauvais, au sujet de leurs prétentions sur la Bourgogne, et Grégoire XI fit depuis accepter sa médiation aux rois de France et d'Angleterre. Charles V, d'accord avec les papes contre les progrès de l'esprit d'indépendance, sut leur résister toutes les fois que les droits qu'ils s'arrogeaient empiétaient sur ceux qu'il croyait posséder lui-même. Ce fut lui qui, le premier, prit le titre de roi avant son sacre. Il restreignit beaucoup l'étendue des juridictions ecclésiastiques, et priva les inquisiteurs des amendes imposées par eux, pour enrichir le fisc. Une des ordonnances qui honorent le plus sa mémoire est celle par laquelle il arma la justice contre sa propre autorité, défendant au parlement de modifier ou de suspendre ses arrêts en vertu d'aucun ordre scellé du sceau royal. Une autre ordonnance, également célèbre, rendue par ce prince, et qui, dans ses résultats, fut trop souvent fatale à la France, fixa la majorité des rois à quatorze ans.

Ordonnances royales.

CHAPITRE V.

Règne de Charles VI.

1380—1422.

Situation de la France et de l'Europe.

Les désastres des dernières guerres avaient moissonné la première noblesse du royaume; il ne restait plus, après les défaites de Crécy et de Poitiers, parmi les grands vassaux des maisons rivales de la maison de France, que les ducs de Bretagne et de Bourgogne[1], en état de tenir tête au monarque ; la famille royale avait profité de l'abaissement de toutes les autres. Cependant, malgré tant de coups portés à la haute aristocratie féodale, l'esprit de la féodalité subsistait encore dans sa force, et, à côté du monarque, il s'éleva une aristocratie nouvelle, aussi redoutable au trône et aux peuples : ce fut celle des princes du sang. Les uns reçurent en apanage des États que les rois auraient dû réunir à leurs domaines; et tous étendirent une cruelle tyrannie sur les peuples confiés à leurs soins, et auxquels aucun lien national ne les unissait. Dès la fin du dernier règne, des mouvements populaires avaient éclaté sur plusieurs points du royaume, et dans des États féodalement soumis à la couronne de France : cette agitation devint bientôt générale. Les peuples, écrasés, dépouillés et décimés par des tyrans avides autant qu'ineptes, sentaient partout un joug intolérable, et de formidables insurrections furent étouffées dans des flots de sang. Une haine profonde et réciproque existait

[1] Le duc de Bourgogne était aussi comte de Flandre.

entre la noblesse et les classes inférieures : mais la lutte n'était point égale : les gentilshommes savaient s'unir, se porter en masse contre leurs ennemis isolés, et les frapper tour à tour. La barbarie et la superstition du peuple arrêtaient tous ses efforts pour obtenir une destinée meilleure ; et lorsqu'un coup de la fortune jetait momentanément le pouvoir entre ses mains, il n'en faisait pas un meilleur usage que ses nobles oppresseurs. Tant de causes de dissolution réunies plongèrent la France dans une anarchie effroyable, et firent du règne de Charles VI l'époque la plus désastreuse de notre histoire. Au moment où ce roi mineur montait sur le trône, l'Angleterre, soumise à Richard II, supportait aussi les maux d'une minorité ; l'empire d'Allemagne avait pour chef, dans Venceslas, fils de Charles IV, un prince abruti par une intempérance crapuleuse ; Charles le Mauvais régnait en Navarre ; Jeanne Ire, meurtrière de son mari, gouvernait Naples ; et deux papes, Urbain VI et Clément VII, signalés l'un pour sa férocité, l'autre pour ses rapines, ébranlaient la foi du monde chrétien en se chargeant mutuellement d'anathèmes. Tous les peuples souffraient d'affreuses calamités, mais aucun d'eux n'en fut plus accablé que le peuple français.

Avénement de Charles VI. 1380.

Charles VI était âgé de onze ans et quelques mois à la mort de son père. Ses trois oncles paternels, les ducs d'Anjou, de Berry et de Bourgogne, et son oncle maternel, le duc de Bourbon, se disputèrent sa tutelle et la régence. Ils convinrent d'émanciper le jeune roi aussitôt après son sacre, qui devait avoir lieu dans l'année ; et la régence demeura jusqu'à cette époque dans les mains du duc d'Anjou, dont le premier acte fut de s'approprier le trésor de seize millions amassé par le feu roi. La nature avait doué Charles VI d'heureuses qualités : il était bienveillant, plein

de grâce et d'affabilité. Ses oncles étouffèrent à l'envi ses heureuses dispositions : ils prirent à tâche de lui persuader que les triomphes les plus glorieux pour un roi sont ceux qu'il remporte sur ses peuples. Une sage administration pouvait fermer les plaies du royaume : l'armée anglaise conduite en Bretagne par Buckingham s'était dissoute, et les seize millions laissés par Charles V étaient plus que suffisants pour délivrer la France des étrangers; mais le duc d'Anjou, adopté par Jeanne de Naples, et impatient de s'asseoir sur son trône, avait réservé ce trésor pour les frais d'une expédition contre Charles de Duras, son compétiteur. Il arma bientôt une nombreuse armée : elle périt en Italie, moissonnée par les privations, les fatigues et les maladies, et lui-même mourut de misère dans le royaume qu'il était venu conquérir. Avant de partir pour cette expédition, ce prince, enrichi par le pillage et le vol, avait exigé que le peuple payât pour ses brigandages. Paris indigné se souleva. La taxe du douzième denier sur les vivres excita une émeute formidable; les citoyens coururent à l'hôtel de ville, où ils ne trouvèrent pour armes que des maillets de plomb, sous lesquels périrent la plupart des collecteurs de l'impôt, et de là vint aux insurgés le nom de *Maillotins*. Plusieurs villes du royaume s'insurgèrent à l'exemple de la capitale, et furent cruellement châtiées : Paris résista. Les états de la langue d'oil se réunirent à Compiègne, et se séparèrent sans avoir rien accordé : les Parisiens étaient toujours en armes, et les ducs, hors d'état de les soumettre, traitèrent avec eux, et se contentèrent de l'offre de cent mille livres : la vengeance était ajournée.

Insurrection des Maillotins. 1382.

Le duc de Berry, gouverneur du Languedoc, réduisait alors les habitants de cette province au désespoir. Une

foule de malheureux dépouillés de toute ressource se cachèrent dans les forêts, où ils se formèrent en bandes qu'on désigna sous le nom de *Tuchins*, et qui furent longtemps la terreur des nobles et des riches.

Les États du nord soumis à la couronne n'étaient ni plus paisibles ni plus heureux. Le comte Louis de Flandre, chassé par son peuple et brûlant du désir de se venger, obtient l'appui du jeune roi son suzerain. Une armée nombreuse de chevaliers se rassemble; Charles VI marche à sa tête, et rencontre les Flamands auprès de Rosebecque. Le combat s'engage. Clisson, nommé connétable, et le brave Sancerre, commandent sous lui. L'armée française rencontre auprès de Rosebecque une armée de 50,000 Flamands, commandée par Philippe d'Artevelt, fils du fameux Artevelt, principal auteur de la révolte. Les Flamands occupaient une excellente position défensive; ils voulurent marcher à l'ennemi, et demandèrent à grands cris la bataille. Artevelt, contraint d'accéder à ce vœu, forma toute son armée en une seule phalange carrée; lui-même prit sa place au milieu de ses braves Gantois; puis cette masse énorme et compacte se porta en avant, la pique basse, d'un pas égal et ferme, et sans proférer un mot. L'artillerie du roi ne put rompre cette terrible phalange; les Flamands avançaient, disent les chroniqueurs, avec l'impétuosité des sangliers. La ligne française recula; mais l'ennemi présentait un front moins large, et fut bientôt enveloppé de toutes parts. Après le premier choc, les deux ailes de l'armée royale fondirent à la fois sur cette masse, incapable de se déployer et de se défendre; les Flamands furent refoulés sur eux-mêmes par les longues lances des chevaliers, et des milliers d'hommes périrent étouffés sans blessure : le carnage fut affreux. Philippe d'Artevelt périt

Bataille de Rosebecque. 1382.

dans le combat. Les villes de Flandre furent livrées par le vainqueur aux flammes et au pillage : Gand seul résistait encore. Les cruels oncles du roi enseignent au jeune Charles à se montrer implacable, et à se gorger du sang des peuples : Courtrai, coupable seulement pour avoir été le théâtre d'une ancienne défaite des Français, est par son ordre détruit de fond en comble, et tous ses habitants, sans distinction d'âge ni de sexe, sont massacrés. L'armée victorieuse marche sur Paris : le moment de la vengeance est venu.

Les Parisiens reconnaissent avec effroi que la défense est impossible ; ils sortent en armes et en habits de fête au-devant du roi et des princes, et reçoivent l'ordre de se retirer et de déposer les armes. Le jeune roi de quatorze ans entre dans la ville en vainqueur irrité ; pendant plusieurs jours il se tait ; Paris est dans l'angoisse : enfin les échafauds sont dressés, les supplices commencent, cent des plus riches habitants sont exécutés ; de ce nombre est le vertueux avocat général Jean Desmarets, dont le crime est d'avoir voulu concilier tous les partis. « Maistre Jean, « lui disait-on en le menant au supplice, criez mercy au « roy afin qu'il vous pardonne. » Desmarets répondit : « J'ai « servi le roy Philippe son grand aïeul, le roy Jean et le roy « Charles son père, bien et loyalement ; jamais ces trois roys « ne me surent que reprocher, et de mesme celui-ci ne feroit, « s'il avoit connoissance d'homme : à Dieu seul je veux crier « mercy. » Une foule d'autres citoyens attendent leur sentence. Les ducs alors se jettent aux pieds du roi et demandent hypocritement merci pour la ville, en le conjurant de convertir les supplices en amendes. Charles exauce leurs vœux cupides. Les richesses de la bourgeoisie sont confisquées, tous les impôts sont rétablis, et Paris perd

Châtiment des Parisiens. Supplice de Jean Desmarets.

ses franchises, avec le droit d'élire son prévôt et ses échevins : les soldats démolissent les portes principales, et arrachent les chaînes de fer qui servent de défense à toutes les rues. Rouen, Reims, Châlons, Troyes, Sens, Orléans, sont traités de même par des commissaires royaux, qui ordonnent des confiscations et des supplices. Les ducs s'emparent de tout l'argent du peuple ; ils le dépensent en profusions, et le trésor reste vide.

La révolte de Flandre n'était point étouffée ; tant d'atrocités commises par les Français avaient excité une horreur et une indignation générales : la ville de Gand, qui seule comptait plus de cent mille âmes, donnait l'exemple de la persévérance et du courage. Ackermann y commandait ; Pierre Dubois et lui raniment les Flamands et s'allient avec Richard II. Une armée anglaise, commandée par l'évêque de Norwich, descend dans la Flandre et la pille, saccageant les villes occupées, malgré le vœu de leurs habitants, par des garnisons françaises. Charles VI marche à la rencontre des Anglais. La Flandre, victime de ses protecteurs et de ses ennemis, devient un théâtre d'incendies et de meurtres ; l'héroïsme des Gantois sauve cette malheureuse contrée. Les deux partis, gorgés de butin, désirent également la paix. Le comte de Flandre seul, furieux contre la ville de Gand, entrave les négociations ; impatient de tout délai, le duc de Berry frappe le comte et le tue d'un coup de poignard : la mort du comte Louis termine la guerre. Une trêve est signée en 1384, et la Flandre passe au duc de Bourgogne, qui avait épousé Marguerite, héritière de ce puissant comté : Gand se soumet à ce prince, l'année suivante, et conserve toutes ses franchises.

La Flandre transmise au duc de Bourgogne. 1384.

Les hostilités recommencent, dans le cours de cette

année, entre la France et l'Angleterre. Charles envoie une armée en Écosse sous la conduite de Jean de Vienne, amiral de France; elle débarque à Édimbourg, qui comptait à peine alors quatre cents maisons d'une apparence grossière. Une autre armée marche en Castille pour s'opposer à Jean de Gand, duc de Lancastre, oncle de Richard II, et prétendant à la couronne de ce royaume; enfin, Charles lui-même et ses oncles se disposent à *faire*

Projet de descente en Angleterre; immenses préparatifs. 1386.

une descente en Angleterre. D'immenses préparatifs sont ordonnés; on rassemble en Flandre une armée formidable, dont vingt mille chevaliers et autant d'arbalétriers sont la force principale; quinze cents vaisseaux serviront au transport : on veut une ville prête à recevoir l'armée à son débarquement; Olivier de Clisson, connétable, en fait construire une de trois mille pas de diamètre, dans les forêts de la Bretagne; elle peut être démontée, et forme la charge de soixante-douze vaisseaux : cet armement prodigieux est rassemblé au port de l'Écluse. Mais *le roi s'oublie* au milieu des fêtes; il part, et les plaisirs retardent sa marche. Il ne vient au rendez-vous qu'à la fin de novembre, et le duc de Berry se fait longtemps attendre encore. En arrivant, il détourne Charles de cette expédition;

Licenciement de l'armée.

le roi y renonce, licencie l'armée, et abandonne aux chefs le pillage des approvisionnements. Trois millions de livres sont ainsi perdus sans profit pour la nation comme pour le roi. L'armée française envoyée au secours des Écossais contre l'Angleterre est battue; celle qui combat en Castille n'est pas plus heureuse, et la honte est l'unique fruit de tant de projets ambitieux. Deux ans plus tard, Charles, toujours épris de la guerre, et dirigé par ses oncles, soutient le duc de Brabant, et fait pour lui, sans succès, la guerre au duc de Gueldre. Harcelée, poursuivie par les

maraudeurs allemands, son armée revient en France dans la détresse et chargée d'humiliations.

Le roi ouvre enfin les yeux, il écoute les anciens conseillers de son père : ceux-ci, et, entre autres, Bureau de la Rivière, Jean de Noviant et Jean de Montargis, lui montrent les finances au pillage, la justice méconnue, la sûreté publique sans garantie, l'instruction de la jeunesse abandonnée, les routes, les places fortes, les arsenaux périssant faute d'entretien ; partout un affreux désordre produit par la rapacité des princes et des grands ; enfin une multitude de brigands, soi-disant soldats de l'Angleterre, maîtres d'un grand nombre de châteaux au cœur du royaume ; ils attribuent avec justice tant de malheurs au gouvernement des princes, et persuadent le jeune roi. Dans un grand conseil, où le cardinal de Laon l'invite à exercer désormais le pouvoir royal sans partage, Charles signifie à ses oncles qu'il gouvernera seul. Cette déclaration inattendue annonce une heureuse révolution pour le peuple ; mais, peu de jours après, un événement sinistre frappe la cour d'épouvante : le cardinal de Laon meurt empoisonné. Le duc de Bourgogne part aussitôt pour Dijon ; et le duc de Berry, déjà meurtrier du comte de Flandre, se retire en Languedoc.

Après avoir secoué le joug de ses oncles, dont un seul, le duc de Bourbon, mérita quelque estime, Charles VI prit de sages mesures dans l'intérêt du peuple. Il aurait fait plus de bien encore, s'il avait eu plus de lumières et moins de goût pour les plaisirs. Bureau de la Rivière, Lemercier sire de Noviant, le Bègue de Vilaine, tous honorablement connus sous le règne précédent, formèrent le conseil royal, que dirigea Olivier de Clisson. Bientôt une foule d'officiers, avides spoliateurs des peuples, furent

Le roi gouverne par lui-même. 1389.

destitués ; et les princes irrités désignèrent sous le nom de *Marmousets* les partisans du nouveau gouvernement, que la nation accueillit avec faveur et espérance.

Charles donna aussi ses soins à l'extinction du grand schisme ; mais aucun des deux papes ne se montrait disposé à sacrifier son orgueil aux intérêts de la chrétienté ; les efforts du roi à cet égard furent impuissants. Il tourna son attention vers l'intérieur du royaume, et entreprit un voyage au midi de la France. Des fêtes l'attendaient dans toutes les villes, et les gémissements des peuples lui parvinrent au milieu de ses plaisirs licencieux. Il vit le Languedoc dévasté : l'affreuse misère de cette belle province attestait la barbarie du duc de Berry, son gouverneur. Bétizac, ministre de ses exactions, fut arrêté par l'ordre du roi : un cri général s'élevait contre lui : cependant ses juges laïques n'osèrent le condamner, et l'on n'obtint sa sentence de mort qu'en le dénonçant à l'Église comme hérétique. Charles destitua le duc de Berry, son oncle, et délivra ensuite la province des brigands qui l'infestaient ; enfin, s'intéressant aussi aux progrès de la moralité du peuple et de l'instruction militaire, il ferma les maisons de jeu, et ouvrit partout des tirs pour l'arc et pour l'arbalète. Ces heureux présages d'un meilleur avenir furent de courte durée. Les princes nourrissaient des projets de vengeance contre le parti qui leur avait enlevé le pouvoir, et excitaient la haine de Jean de Montfort, duc de Bretagne, contre le connétable de Clisson, chef de ce parti. Clisson avait fait épouser à sa fille le comte de Penthièvre, fils de Charles de Blois, ancien compétiteur de Montfort ; les deux ennemis s'étaient fait une guerre acharnée, et Charles avait souvent interposé son autorité entre eux. Le duc de Bretagne, déjà coupable d'une in-

signe trahison à l'égard de Clisson, se reprochait de n'avoir pas consommé son crime en l'égorgeant, lorsqu'un de ses amis, le sire de Craon, tend à Paris un guet-apens au connétable, l'assassine, et se réfugie en Bretagne, auprès de Montfort. Clisson ne mourut pas de ses blessures, et le roi, furieux, jura de le venger. Il somme le duc de livrer l'assassin : Montfort refuse, et Charles marche en Bretagne avec une armée. Il sortait du Mans à la tête de ses troupes, au mois de juillet de l'année 1392, et traversait une forêt, lorsqu'un homme en délire s'élance soudainement au-devant du roi, saisit les rênes de son cheval, et dit : *O roi, ne va pas plus avant, tu es trahi.* Les gardes éloignent cet homme : le roi se tait, et continue sa marche ; mais ces paroles l'avaient saisi. Tout à coup sa lance, que tenait un de ses pages, heurte derrière lui le casque de son écuyer ; à ce bruit, Charles tressaille ; il se retourne en criant : *Je suis trahi ;* puis, lançant son cheval au galop, il fond l'épée à la main sur ses officiers, et tue ceux qu'il peut atteindre. Il était fou.

Assassinat du connétable de Clisson. 1392.

Charles VI devient fou. 1392.

Ici commence la troisième et fatale période de ce règne désastreux. La faction des ducs ressaisit le pouvoir ; le duc de Bourgogne surprend la signature royale, et exerce seul l'autorité ; l'armée qui marche en Bretagne est dissoute ; le conseil du roi est cassé ; tous ses ministres sont poursuivis et jetés dans les cachots ; le connétable prend la fuite, et se retire en Bretagne, où il recommence la guerre contre Montfort. Le parlement sert les passions du duc de Bourgogne ; il bannit le connétable comme traître, lui ôte sa charge, et le condamne à une amende de cent mille marcs d'argent. Tels furent les premiers faits qui signalèrent cette horrible époque. Bientôt d'affreuses divisions éclatèrent parmi les princes.

Désordres, factions.

Il n'existait aucune loi fondamentale qui pût régler l'avenir de la monarchie, et décider entre tant de prétentions rivales. Le sort de l'État fut donc abandonné aux oncles du roi, dont l'avidité barbare était déjà trop connue; à sa femme la reine Isabeau de Bavière, princesse frivole, avare, passionnée pour les fêtes et pour les plaisirs ; enfin, au duc d'Orléans, frère du roi, exclu d'abord du gouvernement par ses oncles, et qui se montra promptement leur digne émule en despotisme et en rapacité. Charles était considéré comme régnant toujours ; chacun cherchait tour à tour à s'emparer de lui, chacun épiait ses moments lucides pour se maintenir au pouvoir. Les éclairs de sa raison étaient plus funestes encore que les accès de son délire : incapable de suivre les affaires, ou d'avoir une volonté à lui, toujours subjugué par le parti dominant, il semblait ne jouir par intervalles de quelques lueurs de bon sens que pour sanctionner les actes les plus tyranniques et les abus les plus odieux ; c'est ainsi que le royaume de France fut gouverné pendant vingt-huit ans.

On attribua la maladie du roi aux enchantements ; les princes et les grands en profitèrent pour frapper ceux qu'ils voulaient perdre. Valentine de Milan, femme du duc d'Orléans, fut elle-même accusée de sortilége, et éloignée, sous ce prétexte, de Charles, dont elle avait gagné la confiance. Les juifs, sagement ménagés par le feu roi, offraient toujours de grandes ressources à l'État; mais, créanciers des grands, et chargés de malédictions par le clergé, ils furent chassés. Les princes firent partout fermer les tirs de l'arquebuse, et ouvrir les maisons de jeu, sachant bien que, lorsqu'on veut tyranniser un peuple, il faut le désarmer et le corrompre.

Une trêve de vingt-huit ans avait été signée avec Richard II ; mais l'humeur inquiète et turbulente des Français leur permettait peu de goûter le repos. Sigismond, depuis empereur, et alors roi de Hongrie, avait demandé leur secours contre le redoutable Bajazet, sultan des Turcs ; le comte de Nevers, fils du duc de Bourgogne, lui amena une nombreuse armée de chevaliers ; elle fut vaincue sous les murs de Nicopolis ; l'élite des guerriers de la France périt ou fut prise dans cette journée. La seule rançon du comte de Nevers fut de deux cent mille écus, et le peuple de Bourgogne l'acquitta.

Bataille de Nicopolis. 1396.

Cependant l'infortuné Charles VI attribuait son mal au schisme qui désolait la chrétienté, et se croyait puni du ciel pour sa négligence à l'éteindre. L'inflexible Pierre de Luna, qui prit le nom de Benoît XIII, avait remplacé Clément VII. Le roi eut en vain recours aux prières, à la force, pour le contraindre à consentir, ainsi que son rival Boniface IX, à une cession mutuelle. L'obstiné vieillard résista aux soldats qui l'assiégeaient dans son palais d'Avignon, comme il avait résisté aux vœux du roi, de la Sorbonne et du clergé. Les principaux États de l'Europe étaient alors en proie à l'anarchie ou aux guerres civiles ; et les chefs ineptes qui gouvernaient la France ne surent pas même profiter de cette circonstance favorable pour maintenir la paix si nécessaire au royaume. Les princes allemands avaient déposé l'ignoble Venceslas dans la diète de 1400, et lui avaient donné, pour successeur à l'Empire, Robert, auquel ils n'obéissaient pas mieux ; l'Angleterre consommait une révolution, en brisant le pouvoir absolu de Richard II : déposé par le parlement, ce monarque était mort assassiné : Hereford, duc de Lancastre, cousin de Richard, et proscrit par lui, régnait en

Suite du grand schisme d'Occident. État de l'Europe et de la France.

sa place sous le nom de Henri IV, et luttait contre des rébellions sans cesse renaissantes. Le conseil du roi de France avait intérêt à le ménager; mais le duc d'Orléans, dont l'influence croissait chaque jour, prend à tâche d'exciter sa colère par des affronts sanglants : il rompt la trêve, et, après la mort du duc de Bourgogne, survenue en 1404, il exerce un pouvoir absolu. Il décrète aussitôt une taxe énorme, dont il partage le produit avec la reine. La misère du peuple devient intolérable; le droit de prise s'exerce impitoyablement sur les chaumières, sur les hôpitaux même; les pauvres, les malades, sont violemment dépouillés par les officiers des grands : ce droit est enfin suspendu pour quatre ans par ceux qui en ont le plus abusé. Les princes dissipent l'argent du trésor en fêtes et en orgies, tandis que le malheureux roi, abandonné de tous, privé de soins, dévoré par la vermine et souvent par la faim, comprend seul tous les maux de son peuple, parce qu'il les partage, et compatit à des souffrances qu'il n'est plus en son pouvoir d'adoucir.

Rivalité des ducs d'Orléans et de Bourgogne.

Le duc d'Orléans rencontre bientôt un rival redoutable dans le nouveau duc de Bourgogne, Jean sans Peur, qui arrivait de Flandre à la tête d'une armée. A son approche, la reine et le duc d'Orléans se retirent à Melun : Bourgogne enlève les enfants de France, et les garde à Paris, où il flatte le peuple, et lui permet de prendre les armes. Son rival s'appuie sur les partisans du pouvoir absolu. L'un et l'autre rassemblent des troupes; la guerre civile est sur le point d'éclater. Les autres princes maintiennent pourtant la paix : Bourgogne et d'Orléans se réconcilient, s'embrassent, et communient ensemble. Tout à coup

Assassinat du duc d'Orléans. 1407.

d'Orléans meurt assassiné, dans Paris, par une troupe de sicaires : la terreur règne au conseil, d'où Bourgogne

est chassé ; il se retire dans ses États, puis il revient suivi d'une armée, et se proclame hautement le meurtrier de son ennemi. Déjà son forfait semble oublié ; la touchante Valentine de Milan demande seule vengeance, et est obligée de fuir ; Jean sans Peur est maître à Paris. Il veut avoir l'Église pour complice, et choisit Jean Petit, fameux docteur en Sorbonne, pour faire, devant toute la cour, l'apologie de son crime. Jean Petit soutint publiquement que le duc d'Orléans fut un despote, et que c'est un devoir de tuer les tyrans. Le meurtrier ne consentit qu'un an plus tard à demander le pardon du roi et des jeunes princes d'Orléans : la paix fut jurée entre eux à Chartres, et la mauvaise foi des signataires lui fit donner le nom de *paix fourrée*. Cette année vit Gênes se soulever contre les Français, à qui elle s'était offerte ; ils furent chassés d'Italie. Paix fourrée, 1409.

Tout-puissant alors, le duc de Bourgogne signale son autorité par le supplice de Montaigu, aimé du roi et grand maître de sa maison. L'heureuse fortune de Montaigu, et son ancienne liaison avec d'Orléans, l'avaient rendu coupable aux yeux de Jean sans Peur. Accusé de sorcellerie et de maléfices, il avoue tout dans les tortures : il est décapité ; les princes se partagent ses dépouilles. De nouvelles inimitiés éclatent entre eux ; ils s'unissent contre Bourgogne. L'aîné des enfants d'Orléans épouse une fille du comte d'Armagnac, qui entre dans la ligue, dont il devient l'âme et le bras. Une armée de féroces Gascons marche sous ses ordres et menace Paris, où Jean sans Peur caresse la plus vile populace. Il s'appuie du nom du roi, qu'il tient en sa puissance, fait proscrire tous les princes par le conseil, et arme, dans la capitale, un corps d'élite de cinq cents garçons bouchers ou écorcheurs, qui, Guerre civile. Armagnacs et Bourguignons.

de Jean Caboche leur chef, prirent le nom de *Cabochiens*. Une guerre effroyable commence entre le parti d'Armagnac et celui de Bourgogne ; l'un et l'autre appellent les Anglais, et leur vendent la France. Les Armagnacs pillent et ravagent avec une cruauté inouïe les environs de Paris, tandis que les Cabochiens font trembler la capitale, qu'ils défendent. L'élite des bourgeois a été domptée et désarmée sous les règnes précédents ; c'est maintenant avec la populace qu'il faut se mesurer. Convoqués dans cette anarchie, les états généraux sont muets, sans courage et sans force : l'université fait d'inutiles remontrances ; les bouchers font la loi : ils pillent, emprisonnent, égorgent impunément au gré de leurs sauvages fureurs, et trouvent des juges pour condamner leurs victimes. Ils assiégent le duc de Guienne, dauphin, dans son hôtel, où le chirurgien Jean de Troyes lui reproche ses honteuses débauches ; les favoris du prince sont massacrés. Le roi, toujours esclave du parti qui domine auprès de lui, approuve et sanctionne tous ces excès, qui épouvantent Bourgogne lui-même. Enfin, lassée de tant d'atrocités, la bourgeoisie prend les armes, et secoue le joug des écorcheurs ; le dauphin est délivré par elle. Bourgogne s'éloigne, et le pouvoir passe aux Armagnacs. Les princes rentrent dans Paris, et le roi Charles prend l'oriflamme pour combattre Jean sans Peur, dont il avait naguère été l'instrument. Son armée est victorieuse ; Bourgogne se soumet, et le traité d'Arras suspend la guerre, mais non les supplices et les ravages.

Invasion des Anglais. Henri V, roi d'Angleterre, juge le moment propice pour fondre sur la France, et il débarque en Normandie avec une armée. Charles VI rassemble des forces trois fois plus nombreuses, et ses généraux perdent la bataille d'Azin-

court, où périrent huit mille gentilshommes français : les ducs d'Orléans et de Bourbon sont faits prisonniers, et le parti d'Armagnac, auquel appartiennent ces princes, est écrasé. La guerre civile se réveille plus terrible. Le comte d'Armagnac, nommé connétable, ne règne à Paris que par la terreur; il fait noyer une multitude de Bourguignons dans la Seine, où il défend aux Parisiens de se baigner, pour qu'elle garde le secret de ses meurtres. La reine Isabeau de Bavière pouvait seule balancer l'autorité de d'Armagnac; celui-ci la fait exiler à Tours par Charles, troisième dauphin, président du conseil au nom du roi. Bourgogne enlève la reine à ses gardiens, et elle se réconcilie avec lui. Peu de temps après, un bourgeois de Paris, nommé Périnet le Clerc, livre une des portes de la capitale à l'Isle-Adam, officier de Jean sans Peur. Les Bourguignons rentrent dans la ville, d'où Tanneguy-Duchâtel enlève le dauphin, qui devient le chef du parti d'Armagnac. La populace se soulève de nouveau, sous la conduite du bourreau Capeluche : elle se saisit du comte et de ses partisans, et les entasse dans les prisons; ils sont massacrés avec lui, et dix-huit mille Armagnacs périssent égorgés dans les rues. Bourgogne ramène la reine dans la capitale, dont la détresse devient affreuse. Les Armagnacs sont maîtres du cours de la Seine au-dessus de la ville, et les Anglais le sont au-dessous; la famine et la peste déciment les Parisiens.

Bataille d'Azincourt. 1415.

Suite de la guerre civile.

Massacre des Armagnacs. 1418.

Henri V poursuivait ses ravages au cœur du royaume : il avait conquis la Normandie tout entière; Rouen même, malgré la valeur de ses habitants, soutenus par l'héroïque Alain Blanchard, était tombé en son pouvoir. Les princes comprennent enfin la nécessité de s'entendre, et Jean sans

Progrès des Anglais dans le royaume.

Peur conjure le dauphin de s'unir à lui. Le jeune prince lui désigne un rendez-vous au pont de Montereau : Jean sans Peur s'y présente, et Tanneguy-Duchâtel, premier officier du dauphin, frappe le duc de sa hache d'armes, Assassinat de Jean sans Peur. 1419. et l'assassine sous les yeux du prince, qui fait poursuivre à outrance tous les Bourguignons présents au rendez-vous. Ce meurtre rend la paix impossible. Philippe le Bon, nouveau duc de Bourgogne, offre, pour venger son père, la couronne à Henri V, et la reine donne sa fille Catherine en mariage à ce roi. La cérémonie nuptiale se célèbre à Traité de Troyes. 1420. Troyes, où Henri V et Charles VI signent, le 21 mai 1420, le fameux traité par lequel la couronne de France, à la mort de Charles, était dévolue à perpétuité à Henri et à ses descendants. L'administration du royaume devait, pendant la maladie du roi, être confiée à Henri V, qui jurait de maintenir la juridiction du parlement, ainsi que les droits des pairs, des nobles, des cités, villes et communautés de France, et de gouverner chaque royaume selon ses lois et usages. Ce traité fut accueilli avec faveur par les Parisiens, et solennellement approuvé par les états généraux, convoqués dans la capitale et présidés par le roi. Mais Henri V prit à tâche de détruire le nouveau peuple qu'il devait gouverner ; et ce fut lui qui, par ses cruautés, rendit au Dauphin le cœur des Français. Ce jeune prince, âgé de seize ans, fut condamné par le parlement pour homicide sur la personne du duc de Bourgogne, et déclaré déchu de ses droits au trône. Il erra longtemps dans les provinces du sud, fuyant devant les armes anglaises, sur Mort de Charles VI et de Henri V. 1422. lesquelles ses généraux remportèrent à Baugé, en mai 1421, une glorieuse mais inutile victoire. La mort subite de Henri V, en 1422, prépara pour le Dauphin de nouvelles

destinées. Charles VI mourut peu de temps après ; il avait occupé le trône quarante-deux ans[1].

Avec ce règne déplorable finirent les scandales du grand schisme d'Occident. Innocent VII, puis Grégoire XII, avaient succédé en Italie à Boniface IX. Benoît XIII vivait encore, et la France demeurait neutre entre lui et son rival, lorsque les cardinaux des deux cours se réunirent d'un commun accord, et convoquèrent, en 1409, le concile de Pise, qui déposa Grégoire et Benoît, en proclamant Alexandre V : il y eut alors trois papes au lieu de deux. Alexandre mourut, et fut remplacé par Jean XXIII : enfin, l'empereur Sigismond convoqua, en 1414, le fameux concile de Constance, où assistèrent avec lui plusieurs princes de l'Empire, vingt-sept ambassadeurs de souverains, et un grand nombre de prélats et de docteurs. La supériorité des conciles généraux sur les papes y fut établie par un décret formel ; Jean XXIII, convaincu de crimes énormes, fut déposé ; et l'assemblée, en choisissant Martin V pour lui succéder, le considéra seul comme pape légitime. Grégoire XII avait abdiqué ; l'opiniâtre Benoît XIII lutta jusqu'à la mort, retranché en Espagne dans sa forteresse de Pensicola.

Conciles de Pise et de Constance. Fin du grand schisme d'Occident. 1409-1414.

Le concile de Constance condamna la doctrine criminelle professée par Jean Petit, l'apologiste du crime de Jean sans Peur, et tenta de réparer le tort immense que le schisme avait fait à la religion catholique ; mais l'esprit de doute et d'examen perçait de toutes parts. Déjà le célèbre Jean Wycliffe avait prêché une réforme hardie en Angleterre, et ses disciples, nommés Lollards, se multipliaient

[1] Pour l'état de la France à la mort de Charles VI, voyez carte n° 11.

chaque jour : Jean Huss et Jérôme de Prague, autres réformateurs moins entreprenants que Wycliffe, fixèrent l'attention de l'Allemagne. Le concile de Constance les fit brûler, malgré le sauf-conduit que le premier avait reçu de l'empereur : il crut étouffer leur hérésie par leur supplice; il se trompait : les principes établis par des hommes ne meurent pas avec eux; la violence, la trahison et le fanatisme n'engendrent qu'indignation, haine et révolte. Bientôt la guerre des Hussites éclata, et fut le signe précurseur de l'incendie qui, dans le siècle suivant, devait changer la face du monde chrétien.

Hommes célèbres : Jean Gerson, Juvénal des Ursins, Alain Blanchard.

Aucune époque ne fut plus stérile en grands caractères et plus féconde en scélérats que le règne de Charles VI. Quelques hommes cependant y acquirent en France une réputation digne d'être transmise avec honneur à la postérité : ce furent le chancelier de l'université, Jean Gerson, qui se distingua entre tous par son zèle ardent et désintéressé pour l'extinction du schisme, et à qui l'on attribua le livre admirable de *l'Imitation;* l'avocat général Jean Desmarets, qui fut traîné à l'échafaud comme complice des séditions auxquelles il avait au contraire opposé l'autorité de sa vertu; le magistrat Juvénal des Ursins, père de l'historien de ce nom, intrépide à braver la fureur des grands en réprimant leurs violences criminelles; et le grand citoyen Alain Blanchard, qui s'immortalisa dans la défense de Rouen, et paya de sa tête son dévouement à la France et à son roi. La nation, à cette époque, ne s'honora d'aucune invention utile; mais l'on vit naître, au milieu des flots de sang, les jeux de cartes et les farces dramatiques des confrères de la Passion et des clercs de la basoche.

Considérations morales.

Le sombre tableau des crimes et des malheurs de la

France durant cent cinquante ans, depuis la mort de saint Louis jusqu'à celle de Charles VI, remplit l'âme d'horreur et d'épouvante : c'est néanmoins un spectacle fécond en graves enseignements, que celui des calamités effroyables que tant de violences ont attirées sur leurs auteurs, quels qu'ils fussent, monarques, princes et seigneurs, bourgeois et paysans. La cruauté, les fraudes, le despotisme brutal de quelques-uns des successeurs de saint Louis, suscitent des guerres qui désolent leur règne et leur vie ; les grands, assassins et assassinés, expient par leur propre sang celui qu'ils ont versé ; enfin, les violences de la bourgeoisie lorsqu'elle devient puissante, le refus de tout sacrifice personnel, et les horribles excès des paysans ou des *Jacques*, déshonorent et ruinent pour longtemps la cause populaire. Des siècles de malheurs enseignèrent à la nation ce que nous ne devons jamais oublier : ils lui apprirent qu'un peuple ne peut jouir en paix des avantages d'une nation grande, forte et libre, que lorsqu'il sait comprendre ceux de l'union, de l'obéissance aux lois, et du sacrifice de l'intérêt particulier à l'intérêt général, à la patrie.

LIVRE III.

DE LA MORT DE CHARLES VI A CELLE DE LOUIS XII.

RÉVEIL DE LA NATION. — EXPULSION DES ANGLAIS. — FIN DE LA GUERRE DE CENT ANS. — EXTINCTION DE LA GRANDE FÉODALITÉ EN FRANCE, PAR LA RÉUNION DES DUCHÉS DE BOURGOGNE ET DE BRETAGNE A LA COURONNE. — PREMIÈRES GUERRES D'ITALIE.

1422—1515.

CHAPITRE PREMIER.

Règne de Charles VII.

1422—1461.

Les rois de France, en devenant plus absolus, avaient perdu, par l'abus du pouvoir, ce qui avait fait en grande partie leur fortune depuis Louis le Gros jusqu'à saint Louis. Le peuple, écrasé de taxes arbitrairement établies, pillé par les soldats mercenaires, opprimé par les nobles qui composaient la force principale des armées, cessait de regarder la cause de ses souverains comme la sienne, et leur retirait sa confiance et son amour. Cette désaffection des peuples se manifesta par de nombreuses révoltes, et contribua puissamment au rapide succès des étrangers au cœur du royaume. Les fléaux qui frappèrent la France pendant cent cinquante ans, et ébranlèrent la monarchie, ne furent suspendus que dans le cours des

dernières années du règne de Charles V; nous les avons vus reparaître plus terribles durant le long règne de son malheureux fils : à la fin de cette dernière époque, la monarchie n'existait que de nom, et le royaume semblait toucher à une dissolution générale. Dieu réservait cependant un plus glorieux avenir à la France.

Un pouvoir central, énergique et puissant, était seul capable de porter les derniers coups à la féodalité armée, de maintenir en corps de nation, d'une manière durable, tant de peuples d'origine diverse qui composaient alors le royaume, et d'unir à la couronne les États qui, entre le Rhin, les Pyrénées et l'Océan, en étaient encore séparés. Les Anglais contribuèrent eux-mêmes à rétablir la fortune de la France. L'oppression intolérable qu'ils firent peser sur les vaincus, la barbarie de leur gouvernement exterminateur, rallia contre eux tous les opprimés, unit ceux-ci par le poids d'un malheur commun, créa en eux un sentiment national, et fit que les peuples se tournèrent de nouveau avec espérance vers le prince proscrit par leurs tyrans, et qui seul pouvait les soustraire à un joug odieux : ce prince était Charles VII. Depuis son avénement au trône jusqu'à l'extinction totale de la grande féodalité, pendant un siècle, les destinées du pouvoir royal semblèrent de nouveau intimement liées avec celles de la nation, et il ne cessa point de grandir comme elle en puissance.

Un aveugle hasard ne préside point aux destinées du monde. L'histoire, qui nous montre les progrès, bien lents il est vrai, mais réels de l'humanité vers un ordre de choses meilleur, constate suffisamment une action providentielle, au milieu des innombrables calamités suscitées par nos passions et nos vices. Cette action de la bonté

divine devient sensible lorsqu'elle assure le triomphe d'une cause en apparence désespérée, et que les moyens qu'elle emploie pour atteindre ce but semblent le plus dépourvus de puissance et de force : tel est le signe principal auquel il faut reconnaître l'appui que Dieu daigna prêter à la France, après la signature du fatal traité de Troyes. Du côté des étrangers, on avait vu naguère un monarque victorieux, dans la force de l'âge, maître des deux tiers du royaume, fort de l'assentiment des états généraux, et de son étroite union avec le roi et la reine de France. Maintenant Henri V n'était plus; mais on comptait encore dans le parti anglais la plupart des princes français et les grands feudataires de la couronne, la capitale, et une armée nombreuse et bien organisée. De l'autre côté on voyait une noblesse turbulente, des capitaines indisciplinés, des bandes d'aventuriers féroces qui cherchaient bien moins à sauver le royaume qu'à s'en partager les dépouilles; enfin un jeune prince de dix-huit ans, sans force d'esprit et de caractère, entaché du soupçon d'un grand crime, flétri par un arrêt du parlement, abandonné de son père et de sa mère, et ne régnant que de nom sur quelques provinces en proie à l'anarchie. Mais le salut et la destinée de la France étaient attachés au triomphe de sa cause, et Dieu l'assura en peu d'années, contre toute prévision humaine.

Catherine de Valois, fille de Charles VI et femme de Henri V, avait mis au monde un fils qui succéda à son père en 1422, sous le nom de Henri VI; il avait alors à peine un an, et fut salué comme roi de France et d'Angleterre. Le duc de Bedford, frère aîné de Henri V, gouverna le royaume au nom de son neveu, et sut s'attacher les deux plus grands feudataires de la couronne, Jean VI, duc de Bretagne, et Philippe le Bon, duc de Bourgogne:

celui-ci, pour venger plus sûrement son père assassiné, donna sa sœur au duc de Bedford, et fut longtemps le plus ferme soutien des Anglais en France.

Le dauphin Charles, âgé de dix-neuf ans, avait pris, aussitôt après la mort de son père, le titre de roi, et résidait à Bourges avec la reine Marie d'Anjou, sa femme. Les Armagnacs, dirigés par Tanneguy-Duchâtel, considéraient alors Charles VII comme leur chef; et le peuple, dont la mémoire était encore frappée des effroyables excès de ce parti, hésita d'abord à se prononcer en faveur du jeune prince, que ses ennemis désignaient avec mépris sous le nom de *roi de Bourges*. Les soldats de l'armée de Charles étaient pour la plupart étrangers comme ceux de Henri VI : son armée se composait d'Écossais et de féroces Armagnacs ou Gascons, longtemps sujets de l'Angleterre; son connétable même, le comte de Buchan, était un Écossais; et le roi, entouré de ces hommes farouches, parut prendre pendant longtemps aussi peu d'intérêt que le peuple au succès de sa propre cause. Situation de Charles VII.

La bataille de Crevant-sur-Yonne, perdue par ses troupes, et celle de Verneuil, plus désastreuse encore, et où périt le connétable, firent sentir à Charles VII la nécessité d'acquérir à tout prix de puissants soutiens. Il jeta les yeux sur le fameux Richemont, frère du duc de Bretagne, et lui offrit l'épée de connétable. Richemont n'accepta que sous la condition que les Armagnacs seraient chassés de la cour, et que Charles éloignerait de sa personne les assassins de Jean sans Peur. Tanneguy-Duchâtel, le plus puissant et le plus coupable, s'éloigna le premier, et hâta, par son exil volontaire, l'utile rapprochement de Richemont et du roi. Délivré de la faction qui le tenait en tutelle, Charles cessa d'être regardé comme l'instrument Batailles de Crevant-sur-Yonne et de Verneuil. 1423-1424.

Caractère du roi. Violences du connétable de Richemont.

d'un parti odieux, et parut régner lui-même; mais il s'écoula des années encore avant qu'il fût roi en effet, et digne du dévouement de son peuple. Sans caractère et sans volonté, incapable d'aucune occupation sérieuse, indolent et voluptueux, il fut le jouet et l'esclave de ses favoris ou de tous ceux qui obtinrent de l'ascendant sur son esprit, et il les oubliait aussitôt que le hasard ou la violence le séparait d'eux. Il reçut tour à tour deux favoris de la main du connétable, les sires de Giac et de Beaulieu : il leur accorda successivement une aveugle et folle confiance et les vit sans colère, l'un après l'autre, assassinés par ce même Richemont qui les avait placés auprès de lui, et à qui leur crédit faisait ombrage. Richemont avait donné un troisième favori au roi, le sire de la Trémouille : mais celui-ci prévint le sort de ses prédécesseurs en provoquant la disgrâce du connétable, et Charles vit avec indifférence sa cour et sa noblesse partagées entre les deux rivaux. Il languissait alors à Chinon dans la mollesse et les plaisirs, tandis que son parti s'affaiblissait chaque jour et que la discorde était dans son camp. Déjà les Anglais menaçaient Orléans, la plus importante des villes qui lui demeuraient fidèles; ils s'étaient emparés de la tête du pont et des ouvrages extérieurs, malgré la bravoure de Dunois, bâtard d'Orléans : enfin la défaite des Français et des Écossais à la journée des Harengs [1] semblait assurer la chute complète de cette ville, et porter le coup mortel à la cause de Charles.

Journée des Harengs. 1429.

A mesure que les Anglais obtenaient de nouveaux triom

[1] Cette journée reçut son nom d'un convoi de poisson salé amené par les Anglais à ceux qui assiégeaient Orléans. L'artillerie française brisa les tonneaux où ce poisson était contenu, et le champ de bataille fut couvert de *harengs*.

hes, leur joug devenait plus intolérable, et développait
ans le royaume un sentiment national capable d'opérer
es prodiges, s'il était mis en action par l'espoir et la confiance. Il s'y joignait, dans le cœur des Français, un
nthousiasme religieux, mêlé de superstition et de fanatisme : ils voyaient dans leurs maux les châtiments d'un
Dieu vengeur, et ils attendaient de la Divinité seule le
erme de leurs souffrances.

Tels étaient, en 1429, les sentiments de la masse de la
nation, lorsqu'une jeune fille de vingt ans, nommée Jeanne
d'Arc, née de pauvres parents, au village de *Domremy*,
sur la frontière de Lorraine, annonça qu'elle avait reçu de
Dieu mission de faire lever le siége d'Orléans, et de conduire le roi à Reims pour son sacre. Elle était belle, douée
d'une âme noble et pure, et joignait beaucoup de raison
et d'humilité à une grande exaltation religieuse. Elle assura que des voix intérieures lui avaient révélé la volonté
céleste, et demanda à être conduite à Chinon auprès de
Charles VII. Amenée en sa présence, elle le distingua,
dit-on, sur-le-champ entre tous ses courtisans, et, s'agenouillant devant lui, elle lui répéta l'ordre qu'elle affirmait avoir reçu du ciel. Charles, qu'elle nommait encore
dauphin, la fit examiner par des prélats et des matrones,
pour s'assurer de la vérité de son inspiration ; et sur leur
rapport, ajoutant foi à sa parole, il lui fit donner une armure complète, et l'envoya joindre ses troupes à Blois. Le
bruit se répand aussitôt dans les deux armées qu'un être
doué d'une puissance surnaturelle va combattre pour
Charles VII ; et, tandis que les Français voient l'intervention divine dans ce prodige, les Anglais, frappés de
terreur, n'y veulent reconnaître que l'influence du démon.

Vocation de Jeanne d'Arc. 1429.

Jeanne conduit l'armée à Orléans, et la première, un

Orléans.

délivré par Jeanne d'Arc. 1429.

étendard à la main, elle attaque les ennemis. Ils combat tent en tremblant, et reculent devant elle; le siége es levé, et la France est délivrée des étrangers au sud de l Loire. Dès lors Jeanne, sous le nom de la Pucelle d'Or léans, devient bientôt célèbre dans tout le royaume; l France se réveille, l'enthousiasme gagne tous les cœurs une foule de soldats accourent sous les drapeaux de Char les, et Bedford voit ses Anglais saisis d'épouvante. La vic toire de *Patay*, où le célèbre Talbot est pris, ajoute à l renommée de Jeanne, qui arrache le monarque à son in dolence et l'entraîne à Reims pour la cérémonie du sacre Troyes ferme ses portes à l'armée, et le conseil de guerr veut en lever le siége; mais Jeanne s'y présente : ses voi intérieures, dit-elle, lui ont assuré que sous deux jours l ville sera rendue. L'événement suit la prédiction, et, l second jour, Troyes est livrée aux Français[1]. Ils marchen sur Reims, et les chefs ennemis en sortent sans avoir com battu. Charles entre dans la ville, où il est sacré le lend main par l'archevêque, en présence de trois princes d sang. La Pucelle se tint proche du roi et du maître-aut pendant la cérémonie, debout et son étendard à la main sa mission était accomplie.

Sacre de Charles VII. 1429.

Après le sacre, Jeanne embrassa les genoux du mo narque, et lui dit : « Gentil roy, maintenant est execut « le plaisir de Dieu, qui vouloit que vous vinssiez à Rheim « recevoir votre digne sacre, en montrant que vous es « vrai roy, et celui auquel le royaume doit apparte « J'ai accompli ce qui m'a esté commandé, qui estoit « faire lever le siege d'Orleans et de faire sacrer le roy « voudrois bien qu'il me fist ramener auprès mes per

[1] Chronique de la Pucelle.

« mere, à garder leurs brebis et betail. » Ces vœux simples et touchants ne furent point exaucés : les capitaines de Charles avaient reconnu dans Jeanne leur plus puissant auxiliaire, et la supplièrent de rester avec eux. Elle y consentit à regret, et montra depuis le même courage dans les combats, mais non plus la même confiance en elle-même : elle fut blessée au siége de Paris, et enfin prise en défendant héroïquement Compiègne. Sa captivité excita chez les Anglais les transports d'une joie barbare. L'infortunée fut enfermée dans les cachots de Rouen, et l'évêque de Beauvais instruisit son procès. En répondant aux inquisiteurs, qui cherchaient à la convaincre d'hérésie, elle déploya une force d'âme et un bon sens admirables : ce fut à Dieu qu'elle attribua tous ses succès. L'évêque lui demandant si elle était en état de grâce, Jeanne dit : « Si je n'y suis, Dieu m'y veuille mettre ! si j'y suis, Dieu m'y veuille tenir ! » Interrogée sur ses actes et ses paroles dans les batailles, elle répondit : « Je disois, Entrez hardiment parmi les Angleis, et j'y entrois moi-mesme. » Dieu hait-il les Anglois ? demanda l'évêque. « De l'amour ou de la haine que Dieu a pour les Anglois, dit-elle, je ne sais rien ; mais je sais qu'ils seront mis hors de France, excepté ceux qui y mourront. — Son espoir était-il fondé en son étendard ou en elle-même ? — Il estoit fondé en Notre Seigneur, et non ailleurs. — Enfin, pourquoi fit-elle porter son étendard en face du roi à Reims ? — Il avoit été à la peine, dit-elle ; c'estoit bien raison qu'il fust à l'honneur. »

Tant de droiture et de bon sens ne touchèrent point les juges : ils avaient déclaré que Dieu ne pouvait vouloir le triomphe de Charles VII ; d'après cela, le démon seul, à leurs yeux, avait inspiré Jeanne. Elle fut condamnée à

être brûlée vive, et exécutée à Rouen. Sa douceur, sa pureté virginale, sa piété fervente, ne se démentirent pas un moment dans sa cruelle épreuve; elle mourut, les yeux fixés sur un crucifix, protestant de son innocence, et arrachant des larmes à toute la ville, témoin de son supplice.

Mort de Jeanne d'Arc. 1431.

Charles apprit sa mort avec indifférence : il ne fit rien pour la prévenir ou la venger, et attendit vingt-cinq ans avant d'ordonner que la mémoire de l'héroïne fût réhabilitée : il était retombé dans sa coupable indolence. Son favori, la Trémouille, l'avait arraché aux travaux de la guerre; et, pour conserver sur lui son ascendant, il le retenait au château de Chinon par l'attrait des fêtes et des plaisirs. Charles, entouré de ses maîtresses, manquait de nouveau à sa fortune, tandis que ses capitaines combattaient isolément en chefs de partisans, ne recevaient de lui ni ordre, ni paye, ni secours, et soumettaient le pays où ils dominaient à d'effroyables exactions. Les Anglais cependant étaient encore plus odieux au peuple : en vain Bedford, pour contenir la capitale, appelait dans ses murs le jeune roi Henri VI, et l'y faisait sacrer; en vain il déposait lui-même le titre de régent pour en revêtir un prince français, le duc de Bourgogne : les Anglais, et leurs alliés les Bourguignons, étaient également détestés, et on s'insurgeait de toutes parts.

Le plus habile des capitaines de Charles, le connétable Richemont, tombé dans sa disgrâce, s'indigne enfin de sa conduite frivole, et, déjà meurtrier de deux favoris du roi, il se décide à frapper également le troisième, attribuant avec raison la faiblesse de Charles à la funeste influence de la Trémouille. Un gentilhomme accepte cette mission sanglante : il surprend la Trémouille au lit, le blesse, l'enlève; et le connétable, maître de son ennemi

le retient captif. Charles l'approuve, et lui rend ses bonnes grâces; Richemont commandera l'armée. Vers le même temps, en 1435, mourut Bedford, beau-frère du duc de Bourgogne, et sa mort rompit les liens de ce duc avec l'Angleterre. Il sacrifia enfin ses longs ressentiments à l'intérêt de la France, en se rapprochant de Charles par le traité d'*Arras*. Les Français furent unis; le maintien de la domination anglaise devenait impossible : Paris ouvrit ses portes au roi, et bientôt il ne resta plus aux Anglais que la Normandie et la Guyenne.

Traité d'Arras. 1435.

Un changement extraordinaire et complet s'était alors opéré dans l'âme de Charles VII; et l'honneur en fut en partie attribué à sa maîtresse Agnès Sorel. Une volonté pleine d'énergie avait pris la place de son indolente indifférence; sa frivolité se transforma en prudence et en sagesse, et ses goûts voluptueux n'excluaient plus une active persévérance dans les travaux guerriers et politiques. Les Français, depuis l'union de Charles avec le duc de Bourgogne, commençaient à jouir de quelque repos; mais alors, comme au temps de Charles V, à la suite de longues guerres civiles, des compagnies de mercenaires, sans solde et sans emploi, infestaient le royaume. Les capitaines de Charles VII, et parmi eux les célèbres la Hire et Xaintrailles, longtemps habitués à guerroyer pour leur compte et sans discipline, continuaient, au mépris du traité d'Arras, à piller la Bourgogne, et se faisaient une gloire du nom d'*Écorcheurs*, que la haine du peuple leur avait donné. Charles réprima leurs désordres, et, dans les états généraux tenus à Orléans, il fit adopter une sage mesure, qui contribua puissamment à la paix intérieure et à l'affermissement de l'autorité royale : il demanda et obtint une taille de 1,200,000 livres pour solde d'une ar-

Réveil de Charles VII.

Organisa-

tion d'une armée permanente. 1439 mée permanente. Elle était destinée à l'entretien de quinze cents gendarmes; chacun d'eux devait être suivi de cinq hommes à cheval, dont un page, un coutelier et trois archers. Le roi les divisa depuis en quinze compagnies d'ordonnance, qu'il dissémina dans toutes les places du royaume : celles-ci furent chargées de l'entretien de leur garnison ; la paye pour chaque homme d'armes, pour lui et pour sa suite, fut de 15 livres par mois. Charles compléta l'organisation de l'armée permanente, en obligeant chaque paroisse à fournir un archer, choisi par elle entre les meilleurs tireurs d'arc, et à qui son élection conférait divers priviléges. Ce renouvellement du système militaire eut d'immenses résultats : le roi obtint ainsi une armée toujours nombreuse, et toujours prête à se porter en masse sur tous les points menacés par la révolte ou la guerre. Il y fit entrer l'élite de ses capitaines et de ses soldats d'aventure : la terreur contint ceux qui ne purent y être admis. C'est aux états de 1439 qu'il faut attribuer en partie le mérite de cette création. En servant la France, ils firent ombrage au monarque, dont ils bornèrent les revenus à ses seuls domaines. Charles évita depuis de les convoquer,
Taille perpétuelle. 1439. et rendit perpétuelle, sous leur nom, la taille qu'il avait obtenue, et qu'il augmenta de 600,000 livres.

Les crimes de toute espèce s'étaient multipliés d'une manière effrayante : le roi donna au prévôt de Paris, Robert d'Estouteville, plein pouvoir de juger et de condamner toute personne convaincue d'un crime quelconque. Les parlements, dont les droits étaient méconnus, gardèrent le silence : toute liberté fut étouffée, et le royaume livré à un pouvoir despotique. Le peuple avait trop souffert de la licence; il sortait d'une horrible anarchie, et sentait le besoin d'une autorité centrale et vigoureuse. Le com-

merce renaquit, l'agriculture devint florissante, et le roi fut salué comme le restaurateur de l'ordre. Quelques capitaines mécontents, soutenus par des princes du sang et par le dauphin Louis, avaient seuls tenté de résister à Charles : leur révolte, qui reçut le nom de *Praguerie*, fut promptement réprimée. Les princes se soumirent, et le Dauphin se retira dans la province du Dauphiné : depuis lors, une inimitié profonde subsista entre le roi et son fils. Charles VII, après avoir pacifié l'intérieur, acheva d'expulser les Anglais du royaume. La victoire de Formigny soumit la Normandie à ses armes ; il marcha ensuite en Guyenne, et la conquit deux fois, puissamment secondé par Dunois et par Jean Bureau, grand maître de son artillerie. La victoire des Français à Castillon affranchit cette belle province du joug de l'étranger. Bordeaux obtint alors un parlement. Tant de succès justifièrent le surnom de *Victorieux*, donné à ce roi par ses contemporains : déjà il ne restait plus à l'Angleterre, de toutes ses possessions sur le continent, que la seule ville de Calais [1]. Une longue période de guerres civiles et de calamités commençait pour ce royaume avec la démence de Henri VI, qui venait d'épouser l'altière et vindicative Marguerite d'Anjou.

Praguerie. 1440.

Batailles de Formigny, 1450, et de Castillon, 1453. Expulsion des Anglais.

Les Anglais ne conservaient plus, de toutes leurs possessions en France, que la Normandie et la Guyenne. Une trêve avait suspendu les hostilités entre les deux nations, lorsque l'empereur Frédéric III demanda l'appui de la France contre les cantons républicains de la Suisse. L'assistance de Charles VII fut également sollicitée par René, duc de Lorraine, contre la ville libre de Metz et contre Toul, Verdun, et quelques autres villes qui se di-

[1] Voyez carte n° 12.

saient sujettes de l'empire. Charles VII accueillit ces demandes, et envoya deux armées, l'une en Suisse et l'autre en Lorraine. Le dauphin Louis commanda la première, composée d'hommes de toutes nations et d'une bande d'aventuriers contrainte à l'inaction par la trêve avec l'Angleterre. Cette armée rencontra celle des cantons suisses à Saint-Jacques, près de Bâle. Les Suisses étaient alors la meilleure infanterie de l'Europe : armés de longues piques qu'ils maniaient avec autant de force que d'adresse, ils avaient remporté de grandes victoires depuis un siècle sur la chevalerie de l'Empire. Ils s'avancèrent avec furie contre l'avant-garde de l'armée française, et la mirent en déroute; mais s'étant aventurés imprudemment contre le gros de l'armée, ils furent à leur tour repoussés et rompus. Le Dauphin, frappé de leur valeur, fit la paix malgré l'empereur et l'Empire; il désira s'attacher les Suisses, et conclut une alliance avec ceux qu'il avait combattus.

Bataille de Bâle ou de Saint-Jacques. 1444.

Les événements de la campagne de Lorraine furent peu décisifs. Les villes de Toul et Verdun reconnurent le roi pour protecteur; Metz résista, fut assiégée, et acheta le maintien de sa liberté par une contribution de guerre. Cette campagne rapide mit en évidence les prétentions de Charles VII sur une partie de la Lorraine, et n'eut aucun autre résultat important.

La trêve avec l'Angleterre était expirée : Charles VII ramena ses forces contre les Anglais, et acheva d'expulser ceux-ci du royaume.

Charles VII, en s'abstenant de convoquer les états généraux, qu'il redoutait, rassembla plusieurs fois les états provinciaux de Normandie, de Guyenne et de Languedoc, et leur promit de ne point lever, sans leur aveu, de taxe sur ces provinces. Il décida que, dans la répartition des

impôts, il y aurait appel du plaignant à la cour des *aides*; et cette cour reçut de lui une organisation régulière. Enfin, donnant ses soins à l'Église, ce fut lui qui, en 1438, promulgua solennellement, devant le clergé français rassemblé à Bourges, la pragmatique sanction. Cette ordonnance proclamait les libertés de l'Église gallicane, telles que le concile, alors siégeant à Bâle, les avait définies; elle reconnaissait la supériorité des conciles généraux sur le pape, restreignait à un petit nombre de cas les droits d'appel à Rome, privait la cour pontificale du revenu des bénéfices vacants, et confiait aux chapitres des églises l'élection des évêques.

Cour des aides.

Pragmatique sanction. 1438.

Charles était devenu le monarque le plus sage et le plus puissant de l'Europe; mais ses justes motifs de défiance et de ressentiment à l'égard du Dauphin empoisonnèrent ses dernières années. Louis, marié d'abord à Marguerite d'Écosse, avait épousé en secondes noces, contre le vœu de son père, Charlotte, fille du duc de Savoie. Le roi lui ordonna de venir se justifier à sa cour, où le comte de Dammartin, ennemi du prince, était tout-puissant. Le Dauphin, craignant tout des conseillers de son père, et ne pouvant obtenir sûreté pour sa personne, songea d'abord à résister à force ouverte, et rassembla des troupes; puis, convaincu de son impuissance, il prit la fuite, et chercha un refuge à la cour de Bourgogne, où il fut accueilli par Philippe le Bon et par Charles, son fils, avec honneur et munificence. Le roi prit aussitôt possession du Dauphiné, en fit saisir tous les revenus, et réunit cette province aux États qui relevaient directement de la couronne. Le Dauphin avait imploré le pardon de son père; mais le roi connaissait son cœur faux et pervers: vainement voulut-il le contraindre à demander sa grâce de vive voix; un

Fuite du Dauphin en Bourgogne.

exemple redoutable avait récemment accru la défiance de son fils. Le duc d'Alençon, prince du sang, fut accusé par le roi de trahison et de complicité avec l'Angleterre : les pairs du royaume, convoqués pour son jugement, le condamnèrent à mort. Charles commua la peine, et fit enfermer le prince dans la tour du Louvre. Le Dauphin refusa de s'exposer à un châtiment semblable. Le roi dès lors crut vivre au milieu d'embûches, et entouré des émissaires de son fils ; enfin, tremblant d'être empoisonné par eux, il n'osa plus prendre de nourriture, et se laissa mourir de faim : il expira le 22 juillet 1461, dans sa cinquante-huitième année.

Mort de Charles VII. 1461.

Observations générales.

Le commerce et l'industrie firent, à la fin de ce règne, d'heureux progrès en France et en Europe. Les besoins des nations étaient connus ; on appréciait les productions diverses, et l'étendue de leur consommation dans chaque contrée ; des hommes instruits et possesseurs de grands capitaux pouvaient établir des facteurs dans toutes les places marchandes, et embrasser l'Europe et l'Asie dans leurs spéculations commerciales. C'est ainsi qu'à Florence Cosme de Médicis s'éleva au niveau des princes, et fonda la fortune de sa maison. Son contemporain Jacques Cœur, négociant français, obtint, par des moyens semblables, d'immenses richesses, avec lesquelles il soutint généreusement les finances de Charles VII. Ce prince l'anoblit, et le nomma son argentier : mais les malheurs de ce marchand célèbre attestèrent bientôt tous les vices d'un gouvernement arbitraire. D'avides courtisans convoitèrent la fortune de Jacques Cœur, et prévinrent le roi contre lui : ses biens furent aussitôt saisis, et ses immeubles distribués à ceux qu'on lui donna ensuite pour juges. On compta parmi eux l'homme qui lui succédait dans sa charge. Accusé

de concussion, et privé de tout moyen de défense, Jacques Cœur fut condamné sans preuve, et banni du royaume.

La France était en paix; mais elle gémissait sous une multitude de fléaux et d'abus. Les lumières cependant commençaient à percer; la poésie française avait acquis de la grâce et de l'harmonie; les vers lyriques de Charles d'Orléans et du roi René d'Anjou obtinrent une réputation méritée : on compte encore, parmi les poëtes de ce temps, Olivier de la Marche et Alain Chartier, historiographe de France; enfin François Villon, qui créa le genre burlesque. Ces hommes auraient sans doute contribué à donner à la poésie française un cachet national, si le plus grand événement du quinzième siècle n'eût jeté les esprits dans une autre voie. La prise de Constantinople par Mahomet II, sultan des Turcs, dissémina dans toute l'Europe les richesses littéraires de la Grèce et de Rome; et le puissant génie de l'antiquité imposa son joug au génie à peine né de la littérature moderne. Avec la chute de l'empire grec en 1453, finit le moyen âge, et l'on s'accorde à dater de cette grande catastrophe le commencement de l'histoire moderne.

État des lettres sous Charles VII.

Chute de l'empire grec. 1453.

CHAPITRE II.

Règne de Louis XI [1].

1461 — 1483.

Louis XI avait trente-huit ans lorsqu'il monta sur le trône. Son règne fait époque, non-seulement par l'exten-

[1] Pour le règne de Louis XI, voyez ma *Géog. hist. de la France*, p. 53-56, carte n° 13

sion considérable qu'obtint sous lui le royaume, et par l'affermissement de l'autorité absolue du monarque, mais encore à cause de la nouvelle tendance de la politique européenne, et de l'impulsion puissante que le caractère de Louis sut lui imprimer. L'art des négociations était jusqu'alors presque inconnu : les souverains, dominés par leurs passions aveugles et violentes, sacrifiaient toujours au présent les intérêts de l'avenir, et la force décidait de tout. La politique commençait cependant à devenir pour eux un objet d'études sérieuses : Louis fut le premier qui érigea la diplomatie en système. Doué d'un esprit subtil et astucieux, il fit de cet art le sujet des méditations de toute sa vie, et contribua, plus que tout autre, à substituer, en politique, le pouvoir de l'intelligence à l'autorité de la force ; mais il méconnut tous les principes de la morale, et l'on attribua faussement à son mépris pour eux la plus grande partie de ses succès. La politique qui repose sur la perfidie est aussi féconde en calamités que celle qui ne reconnaît pour loi qu'une violence brutale. L'habitude que se fit Louis XI de tromper toujours lui devint souvent funeste, et il ne fut redevable de la plupart de ses avantages sur ses ennemis ni à sa fausseté ni à ses trahisons : il triompha de tous, parce qu'il sut comprendre ses véritables intérêts, connaître les hommes, apprécier le mérite et s'en servir ; et parce que, embrassant dans ses projets l'avenir et le présent, il les soumit presque toujours aux calculs de la réflexion et d'une prudence consommée. On peut dire enfin qu'il s'attira ses revers par ses vices, et qu'il obtint ses plus brillants succès par les qualités de l'intelligence, qui s'allient avec une saine morale.

Politique de Louis XI.

Situation de la France.

La féodalité avait repris toute sa puissance pendant la longue anarchie des règnes précédents ; et Charles VII lui-

même, quoiqu'il maintînt dans le respect les ducs de Bretagne et de Bourgogne et le comte d'Anjou, grands vassaux de la couronne, n'obtint d'eux aucun gage d'obéissance. Les maisons de ces trois princes le disputaient à la maison royale en pouvoir et en splendeur : celle de Bourgogne, maîtresse de la Flandre, des Pays-Bas et de la Franche-Comté, était la plus riche de l'Europe ; celle d'Anjou possédait, outre le comté de ce nom, le Maine, la Lorraine, la Provence, et enclavait les domaines du roi dans ses vastes possessions. Le Midi gémissait sous la tyrannie des comtes d'Albert, de Foix, d'Armagnac, et d'une foule d'autres seigneurs, qui tous exerçaient dans leurs terres une autorité absolue, et ne reconnaissaient aucune loi divine et humaine. Le système féodal était alors le plus grand obstacle aux tendances qui rapprochaient les peuples habitants d'un même sol, et aux progrès salutaires du sentiment national ; il était devenu enfin le fléau de l'Europe, qu'il avait sauvée au dixième siècle : la gloire de lui porter le coup mortel appartint à Louis XI.

Ce prince, qui de fugitif devenait roi, était trop bien instruit des complots tramés contre lui à la cour de son père, ainsi que de l'inimitié que lui portaient les hommes les plus influents du royaume ; et, selon l'expression d'un écrivain célèbre, il ne vit dans le début de son règne que le commencement de sa vengeance [1]. Il crut avoir besoin de l'appui du peuple contre ses ennemis, et promit, à son avénement, de diminuer les taxes, et de soumettre les charges nationales à l'approbation des états généraux. Ses libéralités envers tous ceux qu'il cherchait à gagner épuisèrent le trésor ; les impôts furent augmentés, et les

[1] Montesquieu.

états généraux laissés en oubli. Quelques insurrections éclatèrent : Louis sut les comprimer. Un des premiers actes de son règne fut l'abolition de la *pragmatique sanction*, qu'il décréta en haine des institutions de son père ; il en rétablit pourtant, à la fin de sa vie, les dispositions principales. Une autre ordonnance, d'un intérêt en apparence futile, irrita profondément la noblesse. Le roi, passionné pour la chasse, et jaloux de ses plaisirs comme de son autorité, interdit cet exercice dans les forêts royales ; et bientôt il joignit à cet édit d'autres actes qui furent de nouveaux motifs de mécontentement. Économe pour lui-même, sévère dans l'administration des finances, il ne permettait pas qu'elles fussent pillées par les princes de son sang. Son joug pesait également sur tous; son active vigilance surveillait à la fois chaque partie du royaume, et il n'y voulait souffrir d'autre tyran que lui-même.

L'irritation devint générale ; les princes voulurent des apanages qui les rendissent indépendants ; les grands demandèrent des dignités et de l'or ; ils appelèrent de tous leurs vœux l'anarchie du règne de Charles VI, et se liguèrent contre Louis XI. Celui-ci, cherchant à diviser ses deux plus redoutables voisins, François II, duc de Bretagne, et le comte de Charollais, fils du duc de Bourgogne, les excita contre lui-même. Il leur avait donné perfidement à tous deux le gouvernement de la Normandie, dans l'espérance de les voir se le disputer ; ils s'unirent l'un et l'autre contre celui qui les jouait. Les ressentiments du comte de Charollais étaient d'autant plus vifs que Louis avait été comblé des bienfaits de Philippe le Bon, son père. Ce comte, qui depuis fut Charles le Téméraire, et l'un des plus puissants souverains de l'Europe, offrait un contraste frappant avec Louis XI : violent et indomptable,

toujours gouverné par l'orgueil ou la colère, il se montra toute sa vie l'ennemi le plus ardent et le plus terrible du monarque son suzerain. Ce fut autour de lui et du duc de Bretagne que se rallièrent les princes du sang et les grands seigneurs mécontents, au nombre desquels il faut compter ceux qui s'étaient acquis le plus de gloire sous le feu roi, et qui l'avaient le mieux servi : Dunois, Saint-Pol, Tanneguy-Duchâtel et Antoine de Chabannes, comte de Dammartin. Ils donnèrent à leur ligue le nom de *Ligue du bien public*, et mirent à leur tête Charles de France, frère du roi, qui réclamait pour lui la Normandie comme apanage.

Ligue du bien public.

La sanglante journée de Montlhéry, où Louis abandonna le champ de bataille au comte de Charollais, fut bientôt suivie du soulèvement de la Normandie en faveur des princes. Le roi, se voyant le plus faible, déposa les armes, et eut recours aux négociations. Nul ne possédait mieux que lui l'art de gagner les cœurs par des paroles insinuantes et flatteuses. Il feignit d'étouffer ses justes ressentiments, d'oublier toutes ses injures, et signa le traité de Conflans, par lequel il donnait la Normandie à son frère, et satisfaisait les prétentions exorbitantes des princes. Louis leur céda de bonne grâce des villes, de vastes domaines et des gouvernements, et combla de dignités les seigneurs rebelles ; Saint-Pol fut nommé connétable. Mais Louis ne donnait ainsi d'une main que pour reprendre de l'autre quand le moment serait venu. Il étudia ses ennemis, et dès lors son principal soin fut de gagner à tout prix les plus habiles, de diviser les autres, et de les accabler tour à tour. C'est ainsi qu'il s'attacha le duc de Bourbon et plusieurs des ministres de son père, entre autres le chancelier Juvénal des Ursins et le célèbre comte de Dammartin. Il avait besoin de l'appui de la

Bataille de Montlhéry. 1465.

Traité de Conflans. 1465.

États généraux de Tours. 1468.

nation, et convoqua les états généraux à Tours en 1468 : cependant il ne consentait à recourir au peuple qu'autant que celui-ci ne manifesterait d'autre volonté que la sienne ; et le chancelier rappela, dans son discours aux états, ces paroles du peuple hébreu à Josué : « Nous ferons tout ce « que tu voudras ; que ceux qui refuseront de t'obéir soient « condamnés à mort. Telle est, ajouta le chancelier, la ré« ponse que les députés doivent faire aux commandements « du roi. » Louis fut obéi ; jamais états ne se montrèrent plus serviles. Ils annulèrent, d'après le vœu du roi, le traité de Conflans, retirant la Normandie à Charles de France, et déclarant que ce prince aurait dû s'estimer satisfait de la rente de douze mille livres fixée par Charles VII pour l'apanage des princes du sang. Louis, ayant obtenu d'eux ce qu'il souhaitait, s'empressa de les congédier. Ils n'étaient restés assemblés que huit jours.

Nouvelle ligue des princes. Traité d'Ancenis

Charles de France, irrité de perdre la Normandie, s'unit encore au duc de Bretagne et à Charles le Téméraire, devenu duc de Bourgogne par la mort de Philippe le Bon, son père. Tous trois traitent avec l'Angleterre contre la France, et invitent le roi Édouard IV à transporter une armée dans le royaume. Louis prévient leur attaque ; il marche à l'improviste contre le duc de Bretagne, qui, séparé de ses alliés et saisi d'épouvante, se soumet par le traité d'Ancenis.

Le roi cherche alors à gagner son peuple ; il donne des chartes à beaucoup de villes, protége le commerce par de sages ordonnances, et réorganise la milice nationale de Paris, composée de tous les hommes de seize à soixante ans, dont il fait le dénombrement ; elle montait à quatre-vingt mille hommes rangés sous soixante bannières, et elle fut remise en possession du droit d'élire ses officiers.

Louis s'efforce ensuite de trouver des alliés dans les États de son plus puissant ennemi. Les villes riches, populeuses et manufacturières de la Flandre étaient promptes à se révolter contre les violences cruelles du duc de Bourgogne, leur souverain : Gand, Bruges et Liége se distinguaient entre elles par leur puissance, et par leur énergie pour la liberté. Louis envoie un émissaire dans cette dernière ville, déjà irritée contre l'évêque, son prince souverain, allié de Charles, et l'excite à la révolte en lui promettant son appui. En même temps, pour mieux tromper le duc, et pour endormir ses soupçons, il lui demande un sauf-conduit, l'obtient, et, se fiant trop en ses propres moyens de séduction, il se rend auprès de son ennemi à Péronne. A peine est-il arrivé, que la révolte de Liége éclate : Charles apprend que la populace s'est portée à d'horribles excès; que l'évêque Louis de Bourbon, son parent, son allié, est massacré, et que Louis XI est l'auteur de la sédition. A cette nouvelle, sa rage ne connaît plus de bornes : il tient le roi prisonnier, et menace de le faire périr. Louis se soumet à tout pour sortir du péril; il signe le traité de Péronne, qui lui enlève toute souveraineté sur les États de Bourgogne, et donne à son frère la Champagne et la Brie pour apanage; enfin il offre au duc de marcher en personne contre les Liégeois révoltés. Il est libre à cette condition; mais auparavant il est témoin de la ruine de cette malheureuse ville que lui-même avait soulevée : il voit une partie de ses habitants massacrés, et félicite Charles de son affreux triomphe. . . . .

Traité de Péronne. 1468.

L'Angleterre était alors désolée par la guerre des *Deux roses* [1] : Louis XI, prenant parti pour la rose rouge, s'unit

[1] On donna ce nom à cette guerre civile, parce que les deux mai-

contre Édouard IV avec sa parente Marguerite d'Anjou, femme de Henri VI, et avec le fameux comte de Warwick, surnommé *le Faiseur de rois*. Édouard, vaincu, se retire en Hollande, et implore l'assistance du duc Charles son beau-frère. Louis, sans inquiétude du côté de l'Angleterre, poursuit ses avantages : il convoque une assemblée de notables, qu'il eut soin de choisir lui-même, dit Comines, parmi ceux qui ne contrediraient point son vouloir ; et il fait annuler par eux le traité de Péronne, sous prétexte que Charles ne l'avait imposé qu'en faussant sa parole. Louis, en se dégageant de ses obligations, se créait de nouveaux dangers. Édouard IV, aidé par Charles le Téméraire, avait repris sa couronne ; Henri VI et son fils étaient morts assassinés ; le duc de Bourgogne appelait en France le monarque anglais, et promettait Marie, sa fille et son héritière, à Charles de France, duc de Guyenne, qui récemment avait reçu de Louis XI cette province en apanage ; le duc de Bretagne renouvelait ses intrigues, et le connétable de Saint-Pol vendait ses services aux deux partis, cherchant à s'élever aux dépens de l'un et de l'autre. Le roi se voyait menacé d'un nouvel orage, lorsque son frère tomba malade, et mourut après quelques mois de souffrance. Louis, accusé d'empoisonnement, ne s'en défendit pas, et sa mémoire demeura entachée de ce crime. Le duc de Bourgogne fit aussitôt marcher ses troupes en Picardie ; mais l'admirable défense de Beauvais, où Jeanne Hachette s'immortalisa par son courage, arrêta son armée, tandis que le roi négociait tour à tour avec

Les notables annulent le traité de Péronne. 1470.

Guerre contre la Bourgogne et l'Angleterre. 1471.

sons qui se disputaient le trône, celle d'York et celle de Lancastre, avaient adopté, la première, une rose blanche, et la seconde, une rose rouge, pour signe de ralliement.

chacun des princes rebelles, et s'attachait par ses libéralités les deux hommes les plus habiles de leur parti, le sire de Lescun, favori du duc de Bretagne, et Philippe de Comines, confident du duc de Bourgogne.

Les manœuvres de Louis sèment la division entre les chefs de la ligue : le duc de Bretagne signe une nouvelle trêve, et Charles marche contre le connétable de Saint-Pol, qui s'était emparé pour son propre compte de la ville de Saint-Quentin. Le roi profite de ce moment pour écraser quelques-uns de ses ennemis : il fait juger et condamner à mort, pour la seconde fois, par le parlement de Paris, le duc d'Alençon. Le cardinal la Balue devait sa fortune à Louis XI, et l'avait trahi ; celui-ci le fait enfermer dans une cage de fer de huit pieds carrés, inventée par le cardinal lui-même, et où il resta captif pendant dix années. Enfin le cardinal d'Albi, Jean Goffredi, ancien évêque d'Arras, et inquisiteur fameux en Flandre, où il avait exercé d'atroces barbaries, est chargé par le roi de punir le coupable comte d'Armagnac, l'un des soutiens de la Ligue du bien public, et qui, en épousant sa propre sœur, avait ajouté l'inceste à tous ses crimes. Assiégé dans la ville de Lectoure, il se rendit au cardinal, qui lui avait promis sûreté pour sa personne, et qui le fit aussitôt poignarder sous les yeux de sa femme enceinte : celle-ci fut empoisonnée, et l'affreux Goffredi, voulant exterminer tous les témoins de son parjure, donna l'ordre d'égorger jusqu'au dernier des habitants de Lectoure, et de livrer la ville aux flammes.

Vengeances de Louis XI.

Les maladies et les supplices avaient délivré Louis XI de plusieurs de ses puissants adversaires, et il put réunir ses forces contre Charles de Bourgogne. Ce dernier était alors occupé en Allemagne. Souverain du duché de Bour-

Puissance et ambition de Charles le Téméraire.

gogne, de la Franche-Comté[1], du Hainaut, de la Flandre, de la Hollande et de la Gueldre, il voulait, en y joignant la Lorraine, une partie de la Suisse et la succession du roi René, comte de Provence, recomposer l'ancien royaume de Lorraine, tel qu'il avait existé sous les Carlovingiens, et se flattait, en offrant sa fille à Maximilien, fils de Frédéric III, d'obtenir de cet empereur le titre de roi. Trompé dans ses espérances, le duc de Bourgogne essaya du moins d'enlever la Lorraine au jeune René, son souverain, allié de Louis XI; mais il était réservé à un petit peuple, déjà célèbre par son héroïque valeur et par son amour pour la liberté, d'abattre cet homme si puissant : appelés au secours des Alsaciens, victimes de l'oppression de Charles, les Suisses accoururent de leurs montagnes, et l'armée bourguignonne éprouva devant Neuss un premier échec.

Édouard IV, roi d'Angleterre, attiré par le duc de Bretagne, était alors en France avec une armée nombreuse; Charles eut honte de lui montrer les débris de la sienne, et les Anglais demeurèrent isolés dans le royaume. Louis XI, toujours plus prompt à négocier qu'à combattre, gagna par ses largesses les confidents d'Édouard, et s'empressa de signer avec lui une trêve de neuf années. Le roi, par ce traité, donnait soixante-quinze mille écus comptants à Édouard, et s'engageait à lui en payer soixante mille chaque année, jusqu'à ce qu'un mariage projeté entre le Dauphin et la fille du monarque anglais pût s'accomplir. Charles, abandonné par les Anglais, et rempli de ses projets de vengeance contre les Suisses, signa également avec Louis une trêve de neuf

Trêves marchandes. 1475.

[1] Le comté impérial de Bourgogne avait acquis, par sa forte position dans les montagnes, une sorte d'indépendance, d'où lui vint le nom de Franche-Comté.

années : l'une et l'autre furent nommées *trêves marchandes*, parce que les intérêts de commerce y étaient respectés. Chacun de ces deux ennemis, qui n'avaient de commun que la soif du sang, sacrifia, dans cette occasion, ceux dont son adversaire voulait tirer vengeance. Charles livra le connétable de Saint-Pol à Louis; celui-ci lui abandonna les Suisses et René de Lorraine, ses alliés. Le coupable Saint-Pol porta sa tête sur l'échafaud; mais les Suisses vainquirent successivement deux armées bourguignonnes aux fameuses journées de Granson et de Morat. Charles le Téméraire fut tué devant Nancy, dans une troisième bataille qu'il perdit contre eux; et les peuples apprirent avec des transports de joie qu'ils étaient délivrés d'un tyran farouche et cruel.

Bataille de Nancy. Mort de Charles le Téméraire. 1477.

A cette nouvelle, Louis s'empare sur-le-champ du duché de Bourgogne et de plusieurs villes fortes sur la Somme, sous le prétexte que ce sont des fiefs masculins; et il réclame la tutelle de la fille de Charles, Marie de Bourgogne, qu'il veut faire épouser au Dauphin. Sa cruauté s'irrite à mesure que sa sécurité s'accroît. Jacques d'Armagnac, duc de Nemours, autrefois complice de ses ennemis, était son prisonnier : il le fait juger par le parlement, auquel il adjoint des commissaires enrichis d'avance des dépouilles du malheureux duc. Nemours est condamné à mort, et Louis ordonne que ses enfants soient placés sous l'échafaud pendant le supplice de leur père, et arrosés de son sang; il les fait jeter ensuite dans des cachots, où ils subissent d'horribles tortures.

La perfidie et la férocité du roi soulèvent contre lui les nouveaux États dont il s'était emparé; bientôt un puissant et mortel ennemi l'y menace : c'est Maximilien d'Autriche, récemment uni à Marie de Bourgogne, et qui ré-

Bataille de Guinnegate. 1479. Traité d'Arras. Réunion des deux Bourgognes et de l'Artois à la couronne. 1482.

clame son héritage. La sanglante et indécise bataille de Guinnegate, livrée en 1479 par les Français aux troupes flamandes et bourguignonnes de Maximilien, est suivie d'une trêve; et, quatre ans plus tard, après la mort de Marie, la jeune Marguerite d'Autriche, âgée de deux ans, est promise au Dauphin. Le traité d'Arras, conclu par Louis avec les États de Flandre et avec l'empereur, lui confirme la possession du duché de Bourgogne, de la Franche-Comté ou comté de Bourgogne[1], et des comtés de Macon, d'Auxerre et d'Artois.

Réunion de la Provence et de l'Anjou à la couronne. 1481.

René d'Anjou, souverain de Provence et roi titulaire de Sicile, était mort peu d'années auparavant. Louis avait entretenu son amitié par des largesses, dont le vieux monarque, toujours occupé de tournois et de fêtes, avait constamment besoin. René nomma pour son successeur son neveu Charles, comte du Maine; et après lui, il appela Louis XI à recueillir son héritage. Charles ne lui survécut que dix-sept mois; et Louis, qui avait déjà, plusieurs années auparavant, saisi l'Anjou, réunit encore à la couronne de France la Provence et le Maine.

Terreurs et superstition de Louis XI.

Cependant le roi vieillissait, et tremblait de mourir: après avoir trompé tout le monde, il cherchait à se tromper lui-même: libre des soucis que lui donnait la politique, il semblait consumé par une mélancolie sombre et farouche. Caché dans son château de Plessis-lez-Tours, sa demeure habituelle, redoutant l'approche de ses confidents et des membres de sa famille, il redoublait de précautions et de supplices. Dix mille chausse-trapes étaient disséminées dans les avenues du château, autour duquel rôdait sans cesse le grand prévôt Tristan l'Ermite. Tout

[1] On disait plus habituellement *la comté* de Bourgogne.

comme suspect était pendu ou noyé, sans jugement. Des archers écossais veillaient sur les murailles, frappaient de mort tous ceux qui s'en approchaient à la portée de leurs flèches ; et tandis que les environs de la résidence royale retentissaient des cris de tant de victimes, le monarque, dont la dévotion fanatique égalait la cruauté, multipliait ses pèlerinages, dépouillait ses peuples pour enrichir les églises, faisait venir à grands frais des reliques de toutes parts, demandant à Dieu et aux saints de prolonger sa misérable vie. La Vierge surtout était l'objet de son culte particulier ; il inventa pour elle la prière appelée *Angelus*; il la créa comtesse de Boulogne, et ne méditait pas un acte de perfidie ou de cruauté qu'auparavant il n'eût imploré son secours. Ce fut lui qui porta le premier constamment le nom de *Très-chrétien*, et nul homme ne montra davantage à quelle aberration peut entraîner une foi superstitieuse, séparée de toute morale. Aucun serment n'était sacré pour lui, s'il n'était prêté sur la croix de Saint-Lô, qu'il croyait faite d'un morceau de la vraie croix. Ses étranges superstitions étaient celles de son temps, où l'on pensait généralement qu'il suffisait de quelques pratiques extérieures de dévotion pour effacer les crimes les plus énormes.

Il y a, dans l'histoire, des époques malheureuses où le despotisme seul peut lutter avec avantage contre l'anarchie ; et le règne absolu de Louis fut fécond en utiles résultats. Les ennemis puissants qu'il soumit étaient ceux de la France : il porta des coups mortels à cette seconde féodalité qui s'élevait sur les ruines de la première, et qui, sans lui peut-être, eût prolongé la misère et l'abrutissement des peuples ; il fit beaucoup pour la force et pour la sécurité de la France, en étendant ses frontières vers

leurs limites naturelles ; il joignit à la couronne le Roussillon, la Cerdagne[1], la Provence, la Bourgogne, l'Anjou, l'Artois, et les villes qui défendaient les bords de la Somme. Il survécut à la plupart de ses ennemis ; et lorsque la tombe eut renfermé ceux qui auraient pu détruire son ouvrage, Dieu, qu'il avait tant offensé, ne lui permit pas

Mort de Louis XI. 1483.

d'en jouir : il mourut le 30 août 1483, laissant le sceptre au jeune Charles, son fils. Cet enfant lui faisait ombrage ; Louis l'avait laissé dans l'ignorance, pour que son ambition, qu'il redoutait, fût moins dangereuse ; et il ne lui fit apprendre de la langue latine que cette seule sentence, résumé fidèle de sa politique :

Qui nescit dissimulare nescit regnare[2].

Ordonnances de Louis XI.

La France fut redevable à Louis XI de plusieurs sages institutions, créées presque toutes dans le dessein de centraliser l'action du pouvoir, et d'abattre les restes de la féodalité. Pour atteindre ce but, il tenta d'établir dans le royaume l'uniformité des coutumes et celle des poids et mesures ; il créa les postes, en établissant sur les grandes routes des courriers destinés seulement à transmettre les nouvelles publiques au roi, et à porter ses ordres ; il remplaça les corps des francs archers par des corps suisses, et quelques compagnies d'ordonnance par une garde écossaise. L'édit le plus remarquable de son règne est celui qui déclara les charges judiciaires inamovibles : cet édit fonda l'indépendance et le pouvoir des parlements, et ne fut cependant point inspiré par l'amour de la justice : car nul n'eut plus souvent que Louis XI recours, dans les ju-

[1] Louis XI avait acquis du roi d'Aragon, par le traité de Senneterre, en 1462, le Roussillon et la Cerdagne.

[2] Qui ne sait pas dissimuler ne sait pas régner.

gements criminels, aux commissions et aux voies illégales et violentes. Sous son règne, la législation devint une science; les écoles acquirent une vie nouvelle, et les lettres obtinrent une considération dont elles n'avaient pas joui jusqu'alors. Louis chercha longtemps, mais en vain, à gagner le cœur du peuple par la simplicité de ses manières, et la familiarité de ses entretiens avec des hommes d'humble condition : il fut plus haï qu'aucun des princes ses contemporains, non que ceux-ci fussent moins perfides et moins cruels; mais ils semblaient commettre le mal par un instinct aveugle et brutal, tandis que Louis était féroce de sang-froid, et soumettait le crime au calcul. Jaloux de toute supériorité, il ne s'entoura que d'hommes obscurs: Jean Cottier, son médecin; Olivier le Dain, son barbier; Tristan l'Ermite, qu'il nommait son compère, étaient ses confidents. Il n'y eut pas un grand homme sous son règne; mais l'histoire nous a conservé la belle réponse adressée au roi par le premier président Jean de la Vaquerie. Ce magistrat, jugeant un édit royal contraire au bien public, se présente devant Louis XI, à la tête de son corps : « Que « voulez-vous, » lui dit le roi. — « La perte de nos charges, » répondit la Vaquerie, « et même la mort, plutôt que de « trahir nos consciences. »

L'imprimerie, qui devait changer la face du monde, fut inventée en Allemagne sous ce règne. Cette invention, dont plusieurs pays se disputent l'honneur, est généralement attribuée à Jean Guttemberg de Mayence. Louis XI, sur la demande de deux théologiens, fit établir la première imprimerie française à la Sorbonne. Il protégea le commerce, fonda des manufactures d'étoffes précieuses, respecta la valeur des monnaies, et permit aux nobles de s'adonner au négoce sans déroger; mais, quoiqu'il vécût

Invention de l'imprimerie.

sans faste et fût pour lui-même d'une sordide parcimonie, il épuisa son royaume par ses largesses envers tous ceux qu'il voulait gagner, corrompre, ou maintenir fidèles. Les taxes, qui ne montaient du temps de Charles VII qu'à 1,800,000 livres, s'élevèrent sous son successeur à 4,700,000, somme prodigieuse pour un temps où le crédit public n'existait pas, où l'agriculture, le commerce et l'industrie, sources des richesses publiques, étaient encore dans l'enfance.

L'habile Philippe de Comines, qui vécut longtemps dans l'intimité de Louis XI, fut l'historien de son règne. Ses Mémoires, écrits avec finesse et profondeur, peignent admirablement la politique de ce roi, qui eut une influence si forte et si durable sur celle de toute l'Europe.

CHAPITRE III.

Règne de Charles VIII.

1483—1498.

Charles VIII, fils et successeur de Louis XI, monta sur le trône à l'âge de treize ans. Il avait deux sœurs, dont l'aînée était mariée au sire de Beaujeu : on retrouvait en elle l'esprit et quelques traits du caractère de son père ; celui-ci la préférait à ses autres enfants, et l'avait spécialement chargée avec son mari du soin de diriger le nouveau roi. Jeanne, sa cadette, disgraciée de la nature, était mariée au duc d'Orléans. Charles avait passé une partie de sa jeunesse solitairement dans le château d'Amboise, où de longues maladies avaient déformé son corps. Tenu

par son père dans une ignorance profonde de toutes choses, il ne savait arrêter son attention sur rien. Incapable d'application et de discernement, et sentant sa faiblesse, il vécut longtemps en tutelle, bien qu'il fût majeur à la mort de son père, ayant alors atteint sa quatorzième année.

Anne de Beaujeu, profitant de l'influence qu'une longue habitude lui donnait sur son frère, conserva la garde de sa personne, et s'empara du pouvoir conjointement avec son mari. L'autorité lui fut bientôt disputée par les ducs d'Orléans et de Bourbon, et par le comte de Clermont, tous trois princes du sang : le premier, héritier présomptif du trône; le second, frère aîné du sire de Beaujeu. Ils révoquèrent de leur chef toutes les aliénations du domaine faites par Louis XI; et, pour mettre un terme à des rivalités dangereuses, ils convoquèrent à Tours les états généraux. Les députés se séparèrent en six bureaux, sous le nom des six nations de France, de Bourgogne, de Normandie, d'Aquitaine, de Langue d'oc et de Langue d'oil, et se montrèrent, à plusieurs égards, dignes des états de 1355, sous le roi Jean. Ils portèrent la main à tous les abus, signalèrent toutes les réformes, et invoquèrent l'ancienne constitution française, qui cependant n'était écrite que dans les cœurs et n'existait que de nom. L'ordre du clergé demanda les libertés de l'Église gallicane, malgré le vœu des évêques; la noblesse réclama tout ce qui pouvait lui rendre son ancienne importance militaire; et le tiers état, présentant le tableau des misères du peuple, conjura le roi de retirer à lui le domaine de la couronne aliéné par Louis XI, et suffisant pour les dépenses du trône; il supplia que la taille fût abolie, affirmant que les habitants de plusieurs districts de la France

États généraux de 1484.

s'étaient enfuis en Bretagne ou en Angleterre : « D'autres, « dit-il, sont morts de faim ; d'autres, dans leur désespoir, « ont tué leurs femmes, leurs enfants, puis eux-mêmes; « enfin, un grand nombre, auxquels on a dérobé leur bé-« tail, s'attellent eux-mêmes à la charrue avec leurs en-« fants ; plusieurs, pour éviter qu'on saisisse leurs bœufs, « n'osent labourer leurs champs que de nuit. » Après avoir fait cette énergique protestation et réclamé la souveraineté, les états, menacés par les princes, faiblirent, et s'en remirent à la sagesse de l'enfant roi pour faire droit à leurs demandes. Ils nommèrent le duc d'Orléans président du conseil, donnèrent la seconde place au duc de Bourbon, connétable, et la troisième au sire de Beaujeu : ils décidèrent que les états seuls avaient le droit d'imposer le peuple, ordonnèrent des réductions dans l'armée, et votèrent une taille de 1,200,000 livres pour deux ans, déclarant qu'à l'expiration de cette époque il fallait les convoquer de nouveau pour obtenir que cet impôt fût *maintenu*. Ils établirent ces principes sans prendre aucune des garanties nécessaires pour les faire observer. Bientôt les discussions dégénérèrent en querelles honteuses pour la répartition de la taille entre les provinces : profitant de ces divisions et de la lassitude des députés, les princes firent tout promettre par le roi, et se hâtèrent de dissoudre les états : aucune promesse ne fut tenue, aucun de leurs vœux ne fut exaucé.

Anne de Beaujeu gouverne le royaume.

Le duc d'Orléans, jeune prince plus occupé de ses plaisirs que des affaires, fut bientôt écarté par Anne, sa belle-sœur, du conseil dont les députés l'avaient nommé président ; et l'on vit le royaume gouverné par une femme qui n'avait de titre au pouvoir ni par le testament du feu roi, ni par le vœu des états, ni par les lois du royaume.

La sagesse et la vigueur avec lesquelles cette princesse employa l'autorité firent oublier au peuple qu'elle l'avait usurpée; mais une ligue se forma contre elle, composée des princes du sang et des grands seigneurs : à leur tête figuraient les ducs d'Orléans et de Bourbon, le prince d'Orange, Philippe de Comines et le comte de Dunois, fils du fameux bâtard de ce nom, et le plus habile négociateur de son siècle.

Ligue des princes.

La Bretagne était alors en proie à l'anarchie. Le vieux duc François II, presque imbécile, ne régnait plus que de nom. Il avait donné toute sa confiance au fils d'un tailleur nommé Landais, dont il avait fait son trésorier et son favori. Les nobles bretons, indignés des cruautés de ce dernier, s'étaient ligués contre lui et contre leur duc. Anne de Beaujeu, agissant toujours au nom du roi, fit alliance avec eux. Elle s'unit également avec René de Lorraine, et les Flamands, alors révoltés contre Maximilien d'Autriche, leur souverain. Le duc d'Orléans, qui fut coupable, moins pour avoir combattu l'usurpation de sa belle-sœur, que parce qu'il appela l'étranger dans le royaume, se ligua avec François II et son favori, avec Maximilien et avec Richard III, roi d'Angleterre. Richard était devenu roi à force d'attentats : tuteur de ses deux neveux à la mort d'Édouard IV, il avait commencé par contester leur naissance, puis il les avait fait étouffer. Les ducs d'Orléans et de Bretagne s'unirent avec ce monstre; et, pour prix de ses secours, ils s'engagèrent à lui livrer *Henri de Richemont*, prince de la race royale, réfugié sur le continent, et vengeur des Lancastre. Anne de Beaujeu soutint ce prince, et lui donna quelques troupes avec lesquelles il débarqua en Angleterre. Bientôt la bataille de Bosworth, où périt Ri-

Fin de la

chard III, assura le trône à son rival : Henri de Richemont, petit-fils d'Owen Tudor et de Catherine de Valois, fut reconnu roi d'Angleterre en 1485. Il avait épousé Élisabeth d'York, et réunissait ainsi en sa personne les droits des deux familles entre lesquelles le royaume s'était partagé depuis tant d'années : la guerre des deux roses, ou des maisons d'York et de Lancastre, finit à son avénement au trône. Vers le même temps, les nobles bretons triomphèrent : ils saisirent Landais dans la chambre même de leur souverain, qui le leur livra, en demandant grâce pour lui : ce fut en vain. On condamna Landais à mort, on l'exécuta ; et le faible François II approuva la sentence.

Guerre des deux roses en Angleterre. 1485.

Anne de Beaujeu profite habilement du succès de ses alliés : elle soumet le Midi, et enlève la Guyenne au comte de Comminge ; puis elle fait entrer une armée royale en Bretagne. Les rebelles sont consternés : Dunois ranime leur courage ; il s'adresse à plusieurs princes éloignés les uns des autres, auxquels il fait espérer qu'ils obtiendront la main de la fille du duc de Bretagne, héritière du duché : c'est ainsi qu'il flatte tour à tour et qu'il attire dans son parti Alain d'Albret, seigneur du Béarn, Maximilien d'Autriche, récemment élu roi des Romains, et le puissant vicomte de Rohan. Cependant Anne fait tenir à son frère un lit de justice au parlement de Paris, où les princes ligués et les principaux seigneurs de leur parti sont ajournés à comparaître : ils font défaut, et, au mois de mai suivant, un jugement est rendu, par lequel le comte de Dunois, Lescun, comte de Comminge, Philippe de Comines, sire d'Argenton, et plusieurs autres seigneurs, sont condamnés comme criminels de lèse-majesté ; aucune sentence n'est prononcée contre les princes.

Guerre civile en France. 1486.

Anne poursuit ses avantages. Elle confie l'armée royale à la Trémouille, qui marche en Bretagne, et rencontre l'armée des princes près de Saint-Aubin du Cormier. Le maréchal de Rieux, le sire d'Albret et Châteaubriand la commandaient; le duc d'Orléans et le prince d'Orange étaient dans ses rangs. La bataille s'engage; elle est gagnée par la Trémouille, et prépare la réunion de la Bretagne à la France. Le duc d'Orléans, le prince d'Orange et un grand nombre de seigneurs sont faits prisonniers. Le vainqueur les invite à sa table; et lorsque le repas est achevé, deux moines franciscains entrent dans la salle. Les convives sont frappés de stupeur; la Trémouille se lève, et dit: « Princes, je renvoie votre jugement au roi; mais vous, chevaliers, qui avez rompu votre foi et faussé votre serment de chevalerie, vous payerez votre crime de votre tête. Si vous avez quelques remords sur la conscience, voilà des moines pour vous confesser. » La salle retentit de sanglots; les chevaliers embrassent en suppliants les genoux des princes, qui, saisis d'horreur, restent immobiles. On les entraîne dans la cour, et ils sont mis à mort. Le duc d'Orléans et le prince d'Orange sont conduits en France, où Anne les retient prisonniers. Le traité de Sablé, conclu la même année, suspend les hostilités entre la France et la Bretagne.

Bataille de Saint-Aubin du Cormier. 1487.

Traité de Sablé. 1487.

Le connétable duc de Bourbon était mort: son frère, le sire de Beaujeu, avait hérité de son titre et de toute sa puissance. Anne, devenue duchesse de Bourbon, se vit, après la bataille de Saint-Aubin du Cormier, en possession d'une autorité qui cessait d'être contestée. Cette princesse avait depuis longtemps en vue la réunion de la Bretagne à la couronne. Aucun projet ne pouvait être plus utile au royaume, constamment mis en péril par l'indépen-

dance de ce grand fief. Peu de mois après la signature du traité de Sablé, le vieux duc François II mourut. Charles VIII réclama la garde noble de ses filles, dont Anne, l'aînée, avait à peine douze ans, tandis que des princes et de puissants seigneurs se disputaient la main de cette enfant. Plusieurs partis se formèrent en Bretagne, où les divers prétendants appelèrent les Anglais et les Espagnols. Ceux-ci, envoyés par Ferdinand d'Aragon et par la célèbre Isabelle de Castille, combattaient les prétentions du sire d'Albret, que soutenaient les Anglais. Tous étaient ligués contre la France, mais fort affaiblis par l'anarchie. Tel était l'état des affaires dans ce duché, lorsque, en 1490, la jeune Anne de Bretagne, pour échapper à ses persécuteurs, consentit à épouser le roi des Romains, Maximilien d'Autriche. Ce prince était absent, et le mariage ne se fit que par procuration. Trompé dans ses espérances, le sire d'Albret trahit les Bretons, et vendit à Charles VIII la ville de Nantes, dont il était gouverneur. Le roi obtint de nouveaux avantages, et bientôt après il surprit Rennes, où était la duchesse, et s'empara de sa personne. C'est alors que l'on vit s'accomplir un fait étrange dans les annales de l'histoire. Anne de Bretagne et Charles VIII étaient mariés, la première avec Maximilien, le second avec Anne d'Autriche, âgée de onze ans, fille de ce même Maximilien et de Marie de Bourgogne; mais aucun des deux mariages n'avait été consommé; ils furent annulés l'un et l'autre par l'Église, et Charles VIII épousa, en 1491, Anne de Bretagne, qui lui céda tous ses droits de souveraineté, s'engageant, si elle devenait veuve, à n'épouser que l'héritier du royaume. L'année suivante, Charles VIII promit solennellement de respecter les priviléges des Bretons; il jura qu'il ne

Mort du duc François II. Divers partis en Bretagne. 1488.

Charles VIII épouse Anne de Bretagne. 1491.

lèverait aucun subside sur eux sans le consentement des états de la province; que nul Breton ne serait appelé en jugement ailleurs que devant les juges de son pays, et qu'il n'y aurait appel du parlement de Bretagne, qu'on nommait alors *les grands jours*, au parlement de Paris, qu'en cas de déni de justice ou de faux jugement.

Charles, âgé de vingt-deux ans, était le plus puissant souverain de l'Europe. Dès l'année précédente, il avait secoué le joug de sa sœur. Le premier acte de son autorité fut la mise en liberté du duc d'Orléans, qu'elle tenait captif dans la tour de Bourges, et qu'il combla de témoignages de tendresse et de confiance. Il s'abandonna bientôt à ses idées chevaleresques, et ses relations avec les souverains étrangers favorisèrent ses projets aventureux. Maximilien d'Autriche, dont il enlevait la femme et répudiait la fille, avait ajourné sa double vengeance, pour détruire l'armée qui, sous le grand Matthias Corvinus, défendit l'indépendance de la Hongrie contre les Turcs et les Allemands. L'année suivante, il fit la paix à Senlis avec Charles, qui lui rendit sa fille Marguerite, et lui abandonna sa dot, consistant dans les comtés de Bourgogne et d'Artois, qui étaient alors au pouvoir des Autrichiens. Le roi d'Angleterre Henri VII, que Charles VIII avait aidé à conquérir son royaume, le payait d'ingratitude; et ayant obtenu de grands subsides de son peuple pour faire la guerre à la France, il assiégeait Boulogne avec une armée. Charles obtint la paix en reconnaissant, par le traité d'Étaples, une dette de sept cent quarante-cinq mille écus d'or payables à ce monarque avare, qui, suivant l'expression du grand Bacon, son historien, vendait la guerre à ses peuples et la paix à ses ennemis. Enfin, dans l'espoir d'exécuter ses projets de conquêtes

Traité de Senlis. Charles VIII abandonne à l'Autriche les comtés de Bourgogne et d'Artois. 1493.

Traité d'Étaples. 1493.

lointaines, Charles VIII avait précédemment rendu, par le traité de Barcelone, à Ferdinand d'Aragon et à Isabelle de Castille, vainqueurs des Maures et conquérants de Grenade, les comtés de Roussillon et de Cerdagne, chèrement achetés par Louis XI. On dit que des moines franciscains, gagnés par les souverains espagnols, obtinrent de Charles ce traité avantageux, en lui persuadant que Louis XI, son père, souffrirait dans le purgatoire jusqu'à la restitution de ce bien mal acquis.

Traité de Barcelone; le Roussillon et la Cerdagne détachés de la France. 1493.

Charles VIII, en paix avec les États voisins et avec ses peuples, se vit maître de satisfaire sa passion pour les aventures lointaines et pour les conquêtes chevaleresques. Élevé dans l'ignorance des hommes et des affaires, ne possédant aucune instruction historique, incapable de tout calcul et de toute prévision, il n'avait nourri son intelligence que de la lecture des romans de chevalerie, et ne s'était adonné à d'autre exercice qu'à celui des joutes et des tournois. Son imagination, échauffée par le récit des exploits de Charlemagne et des chevaliers normands, lui persuadait qu'il était appelé à suivre leur exemple. Il rêva la conquête de Constantinople, et borna d'abord son ambition à celle de l'Italie et de la Sicile.

Depuis longtemps l'Italie enflammait la cupidité des Français. Les prétentions successives des deux maisons d'Anjou avaient appelé, depuis saint Louis, à chaque génération, des essaims d'aventuriers français ou provençaux dans cette belle contrée. Ceux qui n'y succombaient pas revenaient couverts de brillantes armures fabriquées en Lombardie, ou de somptueuses étoffes de Florence. Ils vantaient les délices d'un plus doux climat, les vins exquis du Midi, les merveilles de l'industrie, le luxe, et tous les biens qui les avaient tentés. Rome, d'ail-

leurs, capitale du monde religieux, attirait tous les regards, et jamais les rois de France ne perdirent l'Italie de vue. Louis XI, entre autres, avait cherché à acquérir des droits sur elle; c'était à son instigation que le vieux roi de Sicile René d'Anjou désigna pour son héritier Charles du Maine, son neveu, au préjudice de René II, duc de Lorraine, fils de sa fille aînée. Charles du Maine, souverain reconnu de la Provence, en prenant le titre de roi de Sicile, nomma Louis à son tour son héritier universel : ce testament était l'unique titre sur lequel Charles VIII appuyait ses prétentions à la couronne de Naples et de Sicile, alors possédée par Ferdinand d'Aragon, fils d'Alphonse le Magnanime.

Il y avait toujours dans le royaume de Naples un parti favorable à la maison d'Anjou, et qu'on nommait le parti *angevin*. Il fut grossi de la plupart des barons, révoltés contre l'atroce tyrannie de Ferdinand. Ils appelèrent inutilement René de Lorraine dans le royaume; à son défaut, ils s'adressèrent à Charles VIII, et lui offrirent la couronne. Ce prince avait encore un autre appui en Italie. Louis le Maure, fils du grand Francesco Sforza, était tout-puissant à Milan. Il s'était, en 1479, emparé de la régence de ce duché, supplantant au pouvoir Bonne de Savoie, belle-sœur de Louis XI, et mère du jeune duc Jean Galéas, abruti par les voluptés, et incapable de régner lui-même. Louis le Maure, oncle de Jean Galéas, lui avait laissé le titre et l'appareil de la souveraine puissance ; mais il gardait toute l'autorité dans ses mains. Affligé des divisions de l'Italie, il songeait à la réunir en un seul corps, et son génie provoquait la haine jalouse de tous les souverains de cette contrée. Menacé par les Vénitiens, et se méfiant du nouveau pape Alexandre VI, toujours prêt à se vendre

Situation de l'Italie et de la Sicile. 1494.

au plus offrant, il crut avoir besoin des Français pour se maintenir, et les appela en Lombardie. Dès lors, Charles VIII n'hésita plus : encouragé par ses deux favoris, le cardinal Briçonnet, évêque de Saint-Malo, et de Vesc, sénéchal de Beaucaire, et vainement combattu par Anne de Bourbon et par son mari, il résolut de partir. Déjà il songeait, après avoir conquis l'Italie, à se faire livrer par le pape le sultan Zizim, que son frère Bajazet II, empereur des Turcs, avait chassé du trône; et il voulait, avec l'appui de son nom, marcher sur Constantinople. Vers ce temps, Ferdinand d'Aragon mourut, laissant deux fils, Alphonse II, qui lui succéda, déjà célèbre dans les guerres contre les Turcs, et Frédéric, à qui son frère confia le commandement de sa flotte.

Départ de Charles VIII pour l'Italie. Premières hostilités. 1494.

Ce fut au mois d'août de l'année 1494 que l'armée française s'ébranla pour passer les Alpes : elle était composée de trois mille six cents hommes d'armes, de douze mille archers ou arbalétriers, de huit mille fantassins gascons, armés d'arquebuses, et de huit mille Suisses et Allemands, formant en tout trente-deux mille hommes, accompagnés d'une artillerie formidable, et la meilleure de l'Europe. L'Italie s'émut à leur approche : Venise et les États voisins prirent l'alarme, et leur furent hostiles; Milan et Gênes se montrèrent seules favorables.

En arrivant dans la première de ces villes, le roi vit dans la citadelle le duc Jean Galéas, qui, presque dépourvu de sens, épuisé par les débauches, languissait atteint d'un mal que le poison peut-être avait causé, et qui peu après le mit au tombeau. Louis le Maure prit aussitôt le titre de duc de Milan. L'armée française continua sa marche à travers la Lombardie, et arriva sur le territoire de Florence, où quelques places qui voulurent l'arrêter

furent emportées. Les Suisses y commirent d'effroyables barbaries, massacrant tous les prisonniers, habitants et soldats. La terreur précéda l'armée. Épouvanté par le récit de ces atrocités, Pierre de Médicis, fils de Laurent le Magnifique, et chef de la république florentine, livra aux Français plusieurs villes et châteaux forts. Le peuple, indigné, se souleva contre lui : ce jeune homme, incapable et présomptueux, chercha refuge à Venise, et les Florentins se crurent libres. Ils accueillirent avec acclamations les Français, comme des libérateurs : Pise et Florence ouvrirent leurs portes, et Charles, admis en allié dans ces villes, y entra en vainqueur. Étranger à la révolution qui s'était opérée autour de lui, ignorant les motifs de l'accueil bienveillant de ce peuple, il parle en maître à ses députés, et leur dit, en répondant à leurs harangues amicales, qu'il ne sait encore s'il leur donnera pour gouverneurs les Médicis ou des conseillers français. L'indignation des Florentins est au comble. « *S'il est ainsi*, dit Pierre Caponi, chef de la députation, *sonnez vos trompettes, nous sonnerons nos cloches.* » Le peuple court aux armes, les maisons et les vastes palais de Florence se remplissent de soldats : Charles VIII reconnaît le péril, et renonce à ses prétentions : il rappelle Caponi, obtient un subside pour l'aider dans son entreprise, et promet de rendre à la fin de la guerre les forteresses livrées par Médicis. Ferdinand, fils d'Alphonse II, chargé par son père d'arrêter les Français, n'est soutenu ni par le pape, ni par les Florentins. Trop faible pour lutter seul, il recule devant l'ennemi, et Charles VIII entre dans la ville pontificale sans tirer l'épée. Alphonse, dont les armées se fondaient sans combattre, réduit au désespoir, abandonne son peuple et sa couronne, et ne songe plus qu'à ses

Charles VIII à Florence. 1494.

trésors et à sa conscience. Ministre des cruautés de son père, il voyait se dresser devant lui les ombres de ses victimes, et reconnaissait la main de Dieu dans ses désastres.
Abdication et fuite d'Alphonse II. 1495. Agité d'une terreur superstitieuse, il abdique en faveur de son fils Ferdinand; puis il s'embarque avec ses richesses, et cingle vers Mazzara en Sicile. Là il s'enferme dans la maison des religieux olivétans, passant les journées en jeûnes et en prières, et il meurt la même année. Ferdinand II voit son armée saisie d'effroi. Une sédition éclate à Naples : il part pour la calmer, et confie ses troupes au Milanais Trivulzio, qui le trahit, et vend l'armée à Charles VIII. Ferdinand ne revient que pour être témoin de cette infâme trahison; il retourne à Naples, qui lui ferme ses portes, et s'embarque avec sa famille pour l'île
Entrée de Charles VIII à Naples. 1495. d'Ischia. Charles VIII arrive devant Naples, dont il confirme tous les priviléges : il fait dans la ville une entrée triomphale, et la partie continentale du royaume de Sicile est soumise.

Les guerriers français, enivrés de leur gloire, ne songèrent qu'à s'enrichir promptement : leurs capitaines avaient demandé au roi les premières dignités et les fiefs les plus importants du royaume, et Charles ne refusait rien; il ne savait ni les noms des barons angevins auxquels il devait de la reconnaissance, ni ceux des barons aragonais qu'il lui importait de ménager : il les offensait tous, et à peine y eut-il un gentilhomme qu'il ne jetât dans le parti des mécontents, par un déni de justice ou par quelque outrage imprudent. Cependant l'orage grondait derrière lui : les puissances de l'Europe s'alarmaient de ses succès rapides : l'Espagne, Maximilien, Venise et le pape se liguèrent secrètement contre lui, et l'âme de cette ligue était son ancien allié Louis le Maure. La conduite des Français

à son égard avait été aussi injurieuse que téméraire : oubliant ses services et le besoin qu'ils avaient encore de lui, ils lui reprochaient hautement la mort de Jean Galéas, refusaient de reconnaître son titre, et le duc d'Orléans, invoquant les droits qu'il tenait des Visconti, s'intitulait lui-même duc de Milan. Louis le Maure n'attendit que le moment de la vengeance, et ce moment se présenta bientôt. Philippe de Comines, ambassadeur du roi à Venise, informé des projets de cette ligue redoutable, se hâta d'en donner avis au roi, qui s'endormait sur son triomphe, au milieu des occupations les plus frivoles et les plus insensées. Charles ordonne aussitôt la retraite ; et, rejetant l'offre que lui fait Ferdinand de tenir de lui en fief la couronne de Naples, il nomme son parent, Gilbert de Montpensier, vice-roi du royaume, et lui confie une partie de l'armée.

Le duc d'Orléans, que Charles avait laissé à Asti pour conserver les communications avec son royaume, compromet par son imprudence la retraite des Français. Impatient de saisir la couronne ducale de Milan, il attaque Louis le Maure, qui l'enveloppe lui-même et le bloque dans Novarre, dont d'Orléans s'était emparé. Toute la Lombardie est soulevée ; l'armée vénitienne arrive, et s'unit aux *Milanais;* François de Gonzague, marquis de Mantoue, commande leurs forces réunies. L'armée française, très-inférieure en nombre, les rencontre près de Fornovo. Elle est attaquée au passage du Taro, et remporte une victoire signalée. Cette bataille de Fornovo, où une multitude d'Italiens perdirent la vie, assura la retraite de Charles VIII. Le roi, par le traité de Verceil, fit la paix avec Louis le Maure, qu'il reconnut pour duc de Milan : il lui rendit Novarre, et ce prince reconnut en retour qu'il tenait Gênes en fief de la couronne de France. Tandis que

Bataille de Fornovo. 1495.

Traité de Verceil.

Charles rentrait dans ses États, Ferdinand et Gonzalve de Cordoue, le vainqueur de Grenade, et le plus grand capitaine de son siècle, attaquaient les Français laissés dans le royaume de Naples. Le vice-roi, Gilbert de Montpensier, est contraint à évacuer la capitale : il se laisse enfermer dans Atella ; réduit à capituler, il met bas les armes avec cinq mille guerriers, et s'engage à sortir du royaume après avoir rendu toutes les places, à la réserve de Gaëte, de Venosa et de Tarente. Une épidémie moissonne ses troupes : il en est atteint lui-même et meurt à Pozzuolo : cinq cents soldats lui survivent à peine. Charles VIII reçoit la nouvelle de ces désastres à Lyon et à Tours, au milieu de fêtes licencieuses ; en vain il veut sauver sa conquête : Naples et la Sicile sont perdues pour la France. Le roi projetait une seconde expédition, lorsqu'en 1498 il fut frappé d'apoplexie à la suite d'un choc violent : il mourut dans son château d'Amboise, à l'âge de 28 ans.

Les Français perdent Naples et la Sicile. 1496.

Mort de Charles VIII. 1498.

Un des traits distinctifs de son caractère fut une extrême bonté. « La plus humaine et douce parole d'homme « qui fust jamais, écrit Comines, estoit la sienne ; car « oncques il ne dit à aulcun homme chose qui lui dust « desplaire. » Son incapacité était généralement connue, et ses succès militaires, aux yeux de ses contemporains, tinrent du prodige. Sa douceur et sa bonté furent appréciées. La France lui sut gré de ce qu'il aurait voulu faire pour elle, et donna des larmes à sa mémoire. Il avait, dans l'espace de deux ans, perdu trois fils en très-bas âge. Le duc d'Orléans, petit-fils du frère de Charles VI, était son parent le plus proche.

CHAPITRE IV.

Règne de Louis XII.

1498—1515.

Le duc d'Orléans avait trente-six ans lorsque, sous le nom de Louis XII, il monta sur le trône. Il prit aussitôt les titres de roi de France, de Jérusalem, des Deux-Siciles, et de duc de Milan, afin de ne laisser à l'Europe et à ses sujets aucun doute sur ses prétentions à l'égard de l'Italie. L'avénement de ce prince rendit à la couronne l'apanage d'Orléans, dont faisaient partie le duché d'*Orléans*, le comté de *Blois* et celui de *Valois*. Louis XII accorda ce dernier comté en apanage à François, comte d'Angoulême, son cousin et son successeur. Il traita avec bonté la Trémouille et ses anciens ennemis, disant que le roi de France oubliait les injures du duc d'Orléans; et il donna toute sa confiance à George d'Amboise, archevêque de Rouen et depuis cardinal, homme intègre et bien intentionné, mais dont les lumières n'égalaient point le zèle.

Avénement de Louis XII. 1498.

Les premiers actes de Louis XII furent sages et utiles. Il diminua les impôts, rétablit l'ordre dans les finances et l'administration, et confirma une ordonnance que le chancelier Guy de Roquefort avait fait signer à Charles VIII pour la création d'une cour souveraine ou grand conseil. Cette cour, composée du chancelier, de vingt conseillers clercs ou laïques, et des maîtres des requêtes de l'hôtel, était destinée, disait le roi, à soutenir ses droits et prérogatives. Elle fortifiait et régularisait l'autorité royale, et

Grand conseil.

mérita à Louis XII la reconnaissance des peuples, par les sages réformes qu'elle apporta dans la législation : elle restreignit les priviléges abusifs de l'université par lesquels la juridiction des tribunaux et la perception des impôts étaient sans cesse entravées. Les quatre facultés s'assemblèrent à ce sujet, et prononcèrent comme de coutume la cessation des études et des prédications. Le roi et ses ministres réprimandèrent sévèrement leurs députés : la lutte dura huit mois, après lesquels l'université se soumit, et cessa d'avoir recours à cet expédient scandaleux.

La reine Anne s'était retirée en Bretagne aussitôt après la mort de Charles VIII, son époux, et avait eu hâte d'y faire acte de souveraineté, en frappant monnaie et en publiant des édits. Son duché allait échapper à la France si elle n'épousait le roi ; et Louis résolut d'accomplir ce mariage. Il était marié avec Jeanne, fille de Louis XI, et quoiqu'il n'y eût aucun motif légal de divorce, il sollicita du pape Alexandre VI la rupture de ce premier engagement, et se le rendit favorable en promettant le duché de Valentinois à César Borgia, son fils. Jeanne, qui vivait séparée de son mari, adonnée tout entière à des exercices de piété, opposa, par conscience, une résistance inattendue à un projet qui lui semblait coupable, et le scandale d'un honteux procès devint public. Tous les motifs allégués par le roi étaient faux ou illusoires : cependant les juges prononcèrent le divorce, et les dispenses pour un nouveau mariage furent apportées à Louis par César Borgia, qui remit à George d'Amboise le chapeau de cardinal. Louis XII épousa sur-le-champ Anne de Bretagne, et le contrat prouva qu'il avait encore plus agi dans l'intérêt de sa propre grandeur que dans celui de la France ; car le duché n'était point irrévocablement réuni

Mariage du roi avec Anne de Bretagne. 1499.

à la couronne; mais il fut déclaré transmissible au second enfant de la reine, ou, à défaut du second enfant, à son plus proche héritier.

Aussitôt après cette union, Louis fit valoir sur le Milanez des droits qu'il ne pouvait invoquer qu'en qualité de petit-fils de Valentine Visconti. Le duché de Milan était un fief impérial masculin; les droits invoqués par Louis XII étaient donc nuls : ils furent soutenus par une puissante armée, qui, avec le secours des Vénitiens et du pape, soumit le Milanez en vingt jours. Louis Sforza ou le Maure, abandonné de tous, se réfugia chez son gendre, l'empereur Maximilien. L'administration des Français fut oppressive à Milan; une révolte éclata bientôt; Louis Sforza y revint avec des forces imposantes, et la Trémouille, à la tête d'une nouvelle armée, passa en Italie. Louis le Maure défendait Novarre avec des troupes nombreuses, quand la Trémouille parut devant cette place. Des Suisses combattaient dans les deux armées, et faisaient la principale force de Louis; ils le trahirent, capitulèrent honteusement malgré lui, et le livrèrent aux Français. Louis XII abusa envers son prisonnier des droits du vainqueur; il le retint jusqu'à sa mort à la tour de Loches, dans une étroite captivité qui dura dix années. Maître du Milanez, il aida le pape et César Borgia à soumettre la Romagne; puis il conclut avec le roi d'Aragon, Ferdinand le Catholique, en 1500, le traité secret de Grenade, par lequel il partageait avec lui le royaume de Naples, dont il nomma vice-roi le jeune Louis d'Armagnac, duc de Nemours.

Conquête du Milanez. 1499.

Traité de Grenade. 1500.

Frédéric régnait alors à Naples : menacé par les armées françaises, il sollicita l'appui de ce même Ferdinand, qui venait de le dépouiller, et qui s'empressa de lui envoyer

le célèbre Gonzalve de Cordoue; celui-ci introduisit promptement les Espagnols dans les principales forteresses, puis il signifia au malheureux Frédéric, indignement trompé, le traité de partage. La guerre entre les spoliateurs fut l'unique résultat de cette odieuse conquête. Les Français et les Espagnols se disputèrent les revenus du royaume; et lorsque Gonzalve se crut en force, les hostilités éclatèrent. Il remporta deux victoires consécutives, l'une sur d'Aubigny à Séminara, l'autre sur Nemours, à Cérignoles, où le jeune vice-roi perdit la vie. Louis XII rassembla trois nouvelles armées, dont deux marchèrent sur l'Espagne; la troisième s'avançait vers Naples, quand tout à coup la mort du pape Alexandre VI bouleversa l'Italie; César Borgia tomba en même temps dangereusement malade: l'un et l'autre avaient, dit-on, bu par mégarde du poison qu'ils destinaient à un cardinal invité à leur table. La maladie de César Borgia, au moment de la mort de son père, annula son pouvoir, et lui enleva tout le fruit de ses infâmes intrigues. Louis XII perdait, dans la personne d'Alexandre VI, son plus puissant allié en Italie, où le belliqueux et irascible Jules second, successeur de ce pontife, lui créa bientôt de nouveaux périls et d'insurmontables obstacles. L'armée française, commandée par le marquis de Mantoue, fut longtemps tenue en échec par Gonzalve sur les bords du Garillan, puis enfin, attaquée par ce grand capitaine, elle prit la fuite. Gaëte ouvrit ses portes aux Espagnols, et les Français furent partout repoussés, malgré les exploits de la Palisse, de d'Aubigny, de Louis d'Ars, de d'Aligre, et l'héroïque valeur du chevalier Bayard, le plus célèbre entre ces illustres guerriers. Le royaume de Naples fut une seconde fois perdu pour la France.

Guerre entre l'Espagne et la France.

Bataille de Cérignoles. 1503.

Les Français perdent une seconde fois le royaume de Naples.

Tandisque la France éprouvait à l'extérieur de si grands revers, un danger plus grand la menaçait à l'intérieur. La reine Anne, princesse ambitieuse et hautaine, tout entière occupée des intérêts de sa famille, était peu touchée de la grandeur et de la prospérité du royaume. Elle voulait pour sa fille Claude un époux qui eût en perspective le sceptre de la monarchie universelle, et lui destinait le jeune Charles de Luxembourg, qui fut depuis Charles-Quint.

Ce prince, fils de l'archiduc Philippe, souverain des Pays-Bas, héritait de l'Espagne par sa mère, et Louis XII, par le traité secret de Blois, lui céda, pour dot de la princesse Claude, la Bretagne, la partie de l'héritage des ducs de Bourgogne réunie à la France, tous ses droits sur le Milanez et le royaume de Naples. Le roi signa ce honteux traité, qu'il faudrait qualifier de trahison envers la France, si Louis, en le signant, avait eu l'usage de sa raison; mais il était alors dangereusement malade; on crut sa fin prochaine, et la reine, ne songeant encore qu'à ses propres intérêts, disposa tout sur-le-champ pour sa retraite en Bretagne. Déjà elle s'était embarquée avec ses trésors, lorsque le maréchal de Gié, gouverneur d'Angers, et surintendant de l'éducation du jeune François d'Angoulême, mit obstacle à cette fuite qui menaçait de porter atteinte à l'intégrité du royaume: il fit saisir les bâtiments chargés des richesses de la reine, et lui signifia qu'il l'arrêterait elle-même si elle passait outre. Louis XII se rétablit, et le maréchal, traduit pour cet acte de fermeté devant le parlement de Toulouse, fut puni par la perte de tous ses emplois.

Traité de Blois. 1505.

La féodalité expirait: cependant, tel était encore le respect pour ses coutumes, qu'en l'année 1505 Louis XII fit

hommage à l'empereur Maximilien pour le duché de Milan, et lui prêta serment d'obéissance. L'année suivante, il reçut des états généraux, rassemblés à Tours, le surnom de *Père du peuple*, et fut supplié par eux de marier sa fille Claude à François, comte d'Angoulême, héritier présomptif de la couronne. Cette demande prévenait le secret désir du roi, qui, se reprochant le funeste traité de Blois, avait déjà saisi une occasion de le rompre. Il exauça le vœu des états, et les fiançailles de la princesse Claude et de François d'Angoulême furent immédiatement célébrées.

Mariage de la princesse Claude avec François d'Angoulême; réunion définitive de la Bretagne à la France. 1506.

Louis XII, malgré ses revers, avait toujours les yeux fixés sur l'Italie. Gênes obéissait alors aux Français, qui, apportant dans cette république tous les préjugés de la noblesse féodale, s'indignèrent d'y voir des bourgeois exercer le pouvoir conjointement avec les nobles. Ceux-ci, soutenus par le gouvernement français, insultaient le peuple, et marchaient armés de poignards, sur lesquels ils avaient fait graver une devise outrageante. Le peuple se révolta, prit un teinturier pour doge, et chassa les Français. Louis XII jura d'en tirer vengeance, et parut bientôt sous les murs de Gênes avec une brillante armée. Il entra l'épée à la main dans la ville vaincue, fit pendre avec le doge soixante et dix-neuf des principaux citoyens, et pardonna aux autres en les frappant d'une taxe de trois cent mille florins, suffisante pour ruiner la république.

Louis XII châtie Gênes révoltée. 1507.

Venise servait de boulevard à la France contre l'Allemagne, et s'était montrée sa fidèle alliée dans la campagne d'Italie. Le roi devait la ménager, par politique autant que par reconnaissance; mais la haine qui animait les souverains de l'Europe contre les républiques étouffa tout autre sentiment dans le cœur de Louis XII; il excita, sans

provocation et sans motifs, l'empereur Maximilien, le pape et le roi d'Aragon, contre les Vénitiens; le cardinal d'Amboise fut l'âme de cette ligue, connue sous le nom de *Ligue de Cambrai*, ville où le traité d'alliance fut signé entre ces souverains et Louis XII. Les Français marchèrent aussitôt contre Venise, et remportèrent la victoire d'Agnadel. Le roi, mettant en action les odieux principes du Florentin Machiavel, soumit ses ennemis par la terreur, et traita les vaincus avec une cruauté impitoyable. L'État vénitien fut promptement conquis jusqu'aux lagunes; mais le pape Jules II avait pour but de rendre l'État pontifical dominant en Italie, d'affranchir la Péninsule du joug étranger, et d'établir les Suisses gardiens de ses libertés. Il n'était entré qu'à regret dans la ligue de Cambrai, pour soumettre quelques places de la Romagne, et par jalousie à l'égard de la puissance vénitienne. Ce n'était cependant qu'avec l'aide des Vénitiens qu'il pouvait délivrer l'Italie de ses plus dangereux ennemis : il se rapprocha d'eux après leurs revers, et, se détachant de la ligue de Cambrai, il en forma une autre, qu'il nomma *sainte*, avec les Vénitiens, les Suisses et Ferdinand le Catholique. Tous ensemble attaquent les Français; ceux-ci obtiennent encore quelques brillants avantages sous le jeune et impétueux Gaston de Foix, duc de Nemours, neveu du roi, qui remporte trois victoires en trois mois. La glorieuse bataille de Ravenne, où ce prince vainqueur trouva la mort, fut le terme des succès de Louis XII en Italie.

Ligue de Cambrai. 1508.

Bataille d'Agnadel. 1509.

Ligue sainte. 1510.

Bataille de Ravenne. 1512.

Un concile, tenu à Pise par quelques cardinaux schismatiques, partisans du roi de France et de l'empereur, avait suspendu l'autorité du pape. Louis XII, malgré le trouble de sa conscience et le profond discrédit où tomba ce con-

cile, avait fait publier sa déclaration en France, dans l'espoir de contraindre le pontife à demander la paix. L'inflexible Jules II répondit à cette hardiesse du roi, en signant la ligue sainte, et en convoquant le concile de Latran, où quatre-vingt-trois évêques de toutes les parties de la chrétienté le reconnurent pour chef de l'Église. De nouveaux désastres marquèrent pour la France le cours de cette année : Gênes se révolta, et Ferdinand le Catholique conquit la Navarre. Jules II ne jouit point cependant des disgrâces de Louis : il mourut en 1513, et le cardinal de Médicis, ennemi de la France, lui succéda sous le nom de Léon X. Éclairé par l'expérience, Louis XII se rapprocha enfin de Venise, et s'unit à cette république par le traité d'Orthez. L'empereur Maximilien, Henri VIII, roi d'Angleterre, Ferdinand le Catholique, et le pape, formèrent contre lui la coalition nommée *Ligue de Malines*. La Trémouille conduisit en Lombardie une armée française, qui fut défaite par les Suisses à Novarre ; elle repassa les Alpes, abandonnant les Vénitiens à eux-mêmes, et l'Italie fut perdue sans retour.

Ligue de Malines. 1513.

Bataille de Guinegate. 1513.

L'armée anglaise gagnait alors en Artois la bataille de Guinegate, connue dans l'histoire sous le nom de la *Journée des éperons*, à cause de la déroute complète de la gendarmerie française. Les plus illustres capitaines, et entre autres la Palisse, Bussy d'Amboise, et le chevalier Bayard, y furent faits prisonniers. Pressé à la fois par les Suisses, qui assiégeaient Dijon, par les Espagnols et par les Anglais; privé de son seul allié par la mort de Jacques IV, roi d'Écosse, tué à la bataille de Flodden; enfin, tourmenté par sa conscience, Louis XII renonça au schisme, abandonna le concile de Pise, transféré à Lyon, et signa,

en 1514, une trêve à Orléans, avec toutes les puissances ennemies. Hostilités suspendues par la trêve d'Orléans.

Les charges et les malheurs de tant de guerres avaient obligé le roi à augmenter les impôts, à réclamer des dons gratuits, et à aliéner son domaine. La reine Anne n'était plus, et, pour assurer la paix entre l'Angleterre et la France, Louis demanda et obtint en mariage Marie, sœur de Henri VIII, en s'engageant à payer, pendant dix ans, une rente de cent mille écus au monarque anglais. Ce mariage fut fatal à Louis XII, il mourut d'épuisement le 1er janvier 1515, peu de mois après sa célébration. On cite de ce prince des mots heureux et des traits de courage. A la bataille d'Agnadel, comme l'artillerie vénitienne donnait de son côté, on lui cria qu'il s'exposait trop : « Point, point, dit-il, je n'ai pas peur; et quiconque « aura peur, qu'il se mette derrière moi[1]. » Louis XII aimait le peuple, et soutint sans prodigalité la dignité de sa couronne. Il était économe; sa cour l'accusa d'être avare, et le fit représenter comme tel en plein théâtre; il l'apprit sans colère : « J'aime mieux, dit-il, voir mes courtisans « rire de mon avarice, que de voir mon peuple pleurer de « ma dépense. » Il eut recours à un expédient dangereux, la vénalité des charges, pour augmenter ses revenus sans fouler le peuple : cependant il n'étendit point cet usage aux offices de judicature. L'importance du parlement de Paris, déjà diminuée sous les règnes précédents par la création des parlements de Toulouse, de Grenoble, de Bordeaux et de Dijon, fut encore affaiblie sous Louis XII, par celle des parlements de Rouen et d'Aix. Les sages règlements de ce roi pour l'administration de la justice et des finances le

Mort de Louis XII. 1515.

[1] Mémoires de Brantôme.

rendirent digne du beau nom de *Père du peuple*, que lui avaient décerné les états de Tours ; mais si, dans ses rapports avec ses sujets, la politique de Louis XII est en général digne d'éloge, il n'en est pas de même de sa politique extérieure, et de ses rapports avec les étrangers. L'exemple et les principes de Louis XI avaient fait école en Europe, et la diplomatie était née avant que la science du droit des gens fût connue et respectée. Les peuples croyaient n'avoir aucun devoir moral à remplir les uns envers les autres, et pensaient que l'intérêt personnel et les succès justifient les fraudes, les trahisons, les violences les plus atroces. Le célèbre Florentin Machiavel avait fait de cette affreuse politique une science dont les disciples les plus fameux furent Ferdinand le Catholique, Alexandre VI, et l'exécrable César Borgia, le héros de Machiavel. Louis XII rivalisa de violence et de perfidie avec eux, achetant, trahissant et sacrifiant les peuples sans scrupule, d'après l'intérêt du moment. Il ne recueillit, ainsi que la plupart de ces souverains, que des fruits amers de tant d'actes honteux. Il fallait encore que l'Europe et ses rois souffrissent de longues calamités avant de pressentir que les nations sont liées entre elles comme les individus par des obligations sacrées, et que la morale peut seule, en s'unissant étroitement à la politique, leur garantir la paix et la sécurité.

Politique de ce roi.

Considérations générales.

Pendant le siècle qui vient de s'écouler, le monde a pris une face nouvelle. De grandes guerres ont affaibli l'aristocratie, rallié les peuples autour des souverains, et donné un développement prodigieux au sentiment de l'indépendance nationale. Les trois grandes nations, l'Espagne, l'Angleterre et la France, se sont constituées, et toute l'au-

torité a passé dans la main des rois. La république militaire des Suisses s'est élevée un moment par la chute de la maison de Bourgogne; mais les puissants États républicains du Nord et du Midi se sont éclipsés. La ligue Hanséatique, composée de quatre-vingts villes, et qui occupait tous les rivages septentrionaux de l'Allemagne, a perdu sa prépondérance commerciale; celle-ci a passé aux villes rivales du bas Rhin et de la Hollande, devenues sujettes de l'Autriche, dont Frédéric III et Maximilien fondent la puissance future. Venise est humiliée; Florence et Gênes sont affaiblies. Au milieu de cette fusion de tous les pouvoirs politiques en un seul, sous ce triomphe du principe monarchique en Europe, couvait le germe de la plus grande révolution qui ait ébranlé le monde chrétien. Cet événement fut l'émancipation de la pensée humaine, dont jusque-là le pouvoir spirituel avait contenu l'essor.

État de l'Église.

L'Église catholique était la seule autorité généralement reconnue qui eût survécu à la chute de l'empire romain : seule elle avait pu imposer aux barbares au moyen de ses pompes extérieures, et lutter efficacement contre l'effroyable anarchie de cette époque, par des principes d'ordre et de vertu chrétienne, et par le mérite d'une grande partie des membres de son clergé; elle seule aussi conserva une puissance d'organisation sociale, au milieu du bouleversement universel, et fonda les gouvernements du moyen âge, en s'attribuant une autorité toute-puissante sur la raison humaine, dans un temps où la raison était aveugle, et où les hommes ne reconnaissaient entre eux d'autre droit que celui de la force brutale. C'est ainsi que l'Église romaine remplit une double mission, qui était de constituer la société moderne sur une base chrétienne, et de lui donner le lien d'une

foi commune, assez puissant pour que l'Europe repoussât le flot de l'invasion musulmane, destructeur du christianisme en Asie. Lorsque ce double but fut atteint, et que l'Église eut dirigé la réaction des croisades, mille causes minèrent chaque jour son autorité, tandis qu'à côté d'elle grandissait une autorité rivale. Les disputes théologiques soulevées par le grand schisme d'Occident provoquèrent parmi les fidèles les progrès de l'esprit d'examen : déjà le clergé n'était plus respecté comme l'unique dispensateur des lumières ; la chute de Constantinople avait dispersé les écrits de l'antiquité dans toute l'Europe ; les expéditions d'Italie, si malheureuses sous le rapport politique, venaient d'initier la nation française à une civilisation plus avancée, à la connaissance des chefs-d'œuvre de Raphaël et de Michel-Ange, et des trésors d'une littérature créée par Boccace, le Dante et Pétrarque, et qu'avaient récemment enrichie Machiavel et l'Arioste ; l'admiration excitée par la littérature ancienne et par celle de l'Italie inspira le goût des études philologiques ; l'imprimerie enfin, nouvellement inventée, seconda puissamment les travaux d'investigation, de recherche et d'examen, et répandit avec une rapidité inouïe toutes les opinions nouvelles. On vit à cette époque, et presque sans interruption, le trône de Rome occupé par une suite de pontifes dont l'esprit était le plus opposé à celui du christianisme. Après l'impudique Alexandre VI parut Jules II, pape guerrier, dont l'orgueil ambitieux versa des flots de sang : le magnifique et frivole Léon X vint ensuite, et mit le comble aux scandales de l'Église. Cependant de hardis réformateurs, Wycliffe en Angleterre, Jean Huss et Jérôme de Prague en Allemagne, avaient éloquemment reproduit quel-

ques-unes des doctrines des Albigeois, et l'horreur excitée par le bûcher de Jean Huss préparait la voie à des réformateurs nouveaux, lorsque recommença l'odieux trafic des indulgences. La construction des magnifiques monuments de Léon X, et surtout l'église de Saint-Pierre à Rome, exigeait des sommes immenses : le pape vendit ses pardons aux fidèles; des moines parcoururent l'Europe par son ordre, et trafiquèrent des indulgences romaines jusque dans les cabarets et les lieux de débauche. Luther parut alors : cet homme fameux, moine de l'ordre des Augustins, tonna contre le coupable commerce de la cour pontificale, et tenta d'abord de réformer les abus de l'Église, ce qui fit donner le nom de *réforme* à la révolution qu'il opéra. Il fallut près de deux siècles pour l'accomplir, et son origine date de l'époque où la grande féodalité expire en France, et où le pouvoir monarchique atteint le plus haut degré de sa force dans les grands États constitués au quinzième siècle. Origine de la réformation.

Cette époque est celle des plus grandes entreprises et des inventions les plus célèbres. Le Génois Christophe Colomb avait découvert l'Amérique en 1492, et donné un nouveau monde à l'Espagne : bientôt après, en 1497, le Portugais Vasco de Gama trouva la route des Indes, en doublant le cap de Bonne-Espérance. Le commerce maritime quittait la mer Méditerranée pour couvrir l'Océan de ses flottes : une nouvelle tactique militaire était créée : l'usage de la poudre à canon, généralement répandu, achevait d'enlever à l'aristocratie la supériorité de la force; la diplomatie avait pris naissance ; les souverains commençaient à comprendre qu'il fallait balancer mutuellement leur influence, pour empêcher les plus puissants Découvertes, tactique, diplomatie.

de s'agrandir aux dépens des plus faibles : enfin, l'imprimerie allait donner une vie nouvelle aux hommes, en établissant entre eux des liens intellectuels et indestructibles. Toutes les forces créées par ces grandes découvertes du quinzième siècle devaient s'essayer et se développer, conjointement avec la réforme religieuse, dans le seizième : tout annonçait que celui-ci serait un siècle de mouvement, de combats et de progrès.

TROISIÈME ÉPOQUE.

MONARCHIE ABSOLUE.

DE L'AVÉNEMENT DE FRANÇOIS Ier A LA CONVOCATION DES ÉTATS GÉNÉRAUX PAR LOUIS XVI.

1515 — 1789.

TROISIÈME ÉPOQUE.

MONARCHIE ABSOLUE.

DE L'AVÉNEMENT DE FRANÇOIS Ier A LA CONVOCATION DES ÉTATS GÉNÉRAUX PAR LOUIS XVI.

1515 — 1789.

LIVRE PREMIER.

DE L'AVÉNEMENT DE FRANÇOIS Ier JUSQU'AUX PREMIÈRES GUERRES DE RELIGION EN FRANCE.

RIVALITÉ DE FRANÇOIS Ier ET DE CHARLES-QUINT. — PRÉDICATION DE LA RÉFORME. — SUITE ET FIN DES GUERRES D'ITALIE.

1515 — 1559.

CHAPITRE PREMIER.

Règne de François Ier, jusqu'à la signature du traité de Madrid.

1515—1526.

Avénement de François Ier. 1515.

Sous François Ier, tout fait silence autour du trône; les états généraux ne sont plus convoqués, les parlements proclament les doctrines du pouvoir absolu; le clergé soumis se couvre de la protection du sceptre, et le génie

expirant de la vieille féodalité armée est réduit à l'impuissance par la réunion irrévocable de la Bretagne à la couronne.

Ce prince, âgé de vingt ans à son avénement, était fils de Louise de Savoie et de Charles d'Angoulême, cousin germain de Louis XII. Élevé par sa mère, femme frivole, avare et de mœurs peu chastes, il fut, dès son enfance, maître absolu de toutes ses actions. Les romans de chevalerie firent son unique étude, et il voulut, comme Charles VIII, marcher sur les traces des Roland et des Amadis. Il puisa dans les mêmes livres ses notions sur les prérogatives de la couronne : il prétendait que tout ordre émané de sa bouche fût un décret de la destinée, et ne concevait pas que des parlements, des princes, une noblesse, des états généraux, eussent le droit de restreindre son autorité. Cependant, malgré son caractère absolu, il s'abandonna sans réserve à Louise de Savoie, sa mère, et au chancelier Antoine Duprat, âme vénale et corrompue : tous deux gouvernèrent longtemps la France en son nom.

A peine François I[er] a-t-il saisi le sceptre, qu'à l'exemple de Louis XII il tourne ses yeux vers l'Italie; il veut conquérir Milan, et lève une armée redoutable, où brille l'élite des guerriers français. On distingue dans ses rangs le connétable Charles de Montpensier, duc de Bourbon, le maréchal de Chabannes, J. J. Trivulzio, la Trémouille et son fils Talmont, Imbercourt, Téligny, Lautrec, Bussy d'Amboise et Bayard, le chevalier sans peur et sans reproche.

François I[er], sur le point de partir, nomme sa mère régente de France : puis il prend le commandement de son armée, composée de deux mille cinq cents hommes d'armes, de dix mille Gascons et de vingt-deux mille lans-

quenets allemands. Elle passe les Alpes avec des fatigues inouïes, par un chemin qu'aucune autre armée n'avait franchi avant elle; et, à la descente des monts, Chabannes et Bayard, pour premier exploit, surprennent à table et enlèvent Prosper Colonna, général de Maximilien Sforza, duc de Milan. Cette capture importante jette le désordre et le découragement parmi les ennemis; mais vingt mille Suisses accourent de leurs montagnes, et engagent contre le roi la terrible bataille de Marignan. Ils n'ont pour toute arme que des piques de dix-huit pieds de long et de pesantes épées à deux mains : ils se précipitent en colonnes serrées sur l'artillerie, malgré les ravages qu'elle fait dans leurs rangs, et soutiennent, sans être rompus, plusieurs charges consécutives de la gendarmerie française. Ils isolent des siens François Ier, qui a combattu en héros, et séparent les différents corps de son armée. Ceux-ci se rallient pendant la nuit, et le combat recommence avec fureur. Les Suisses entendent alors le cri de guerre des Vénitiens, *Marco! Marco!* Ils croient que ces alliés des Français arrivent à leur secours, et ils se retirent en bon ordre. Cette sanglante journée coûta la vie à six mille Français et à douze mille Suisses : les débris de l'armée vaincue abandonnèrent l'Italie. François Ier voulut, le lendemain de la bataille, recevoir l'ordre de chevalerie de la main de Bayard, qui s'était le plus distingué à Marignan entre ses vaillants capitaines. La rapide conquête du duché de Milan fut le résultat de cette victoire décisive. Pour s'en assurer la possession, le roi conclut avec les Suisses une alliance qui mit longtemps à couvert la frontière la plus faible du royaume : il traita également avec le pape Léon X, s'engageant envers lui à maintenir à Florence l'autorité de Laurent et de Julien de Médicis, proches pa-

Première campagne de François Ier en Italie. 1515.

Bataille de Marignan. Conquête du Milanez. 1515.

Alliance avec les Suisses. 1515.

rents du pontife, et à abolir la pragmatique sanction, qui fondait les libertés de l'Église gallicane sur les décrets du concile de Bâle. Charles VII avait érigé en loi de l'État ces décrets, abandonnés depuis par Louis XI, mais toujours reconnus par le parlement et par l'université de Paris. La cour de Rome avait constamment protesté contre eux; et ils furent définitivement supprimés par le concordat que signèrent, en 1516, Léon X et François Ier. Ce traité célèbre admettait la supériorité des papes sur les conciles, et rendait à la cour pontificale l'immense revenu des *annates*[1]. Il enlevait aux chapitres la nomination aux prélatures et la donnait au roi, réservant le tiers des bénéfices vacants aux gradués des universités françaises; il mettait enfin des bornes aux excommunications, et interdisait les appels en cour de Rome. Ce concordat, pour lier également l'Église et la France, devait être accepté par le cinquième concile de Latran, siégeant alors à Rome, et par le parlement de Paris. Le concile l'accepta sans délibération; mais le parlement et l'université résistèrent aux ordres du roi, invoquant la pragmatique de Charles VII. Offensé de toute opposition à ses volontés comme d'un outrage à la majesté royale, François Ier commanda l'obéissance absolue. Une députation de magistrats vint lui adresser des remontrances : furieux, il menaça de les faire jeter dans un cul de basse-fosse. Le parlement se soumit, et enregistra le concordat, en protestant toutefois contre la violence qui lui était faite. Il fut contraint, l'année suivante, de sanctionner une loi barbare qui punissait les délits de chasse par les verges, la confiscation ou la mort.

Concordat. 1516.

Abaissement du parlement sous l'autorité royale.

[1] On appelait *annates* la première année du revenu des bénéfices qui venaient à vaquer.

« Obéissez, » avait dit le chancelier Duprat aux magistrats; « ou le roi ne verra en vous que des rebelles, et vous « châtiera comme les derniers de ses sujets. » Dès ce moment tout fléchit en silence, et le monarque se glorifia d'avoir mis les rois *hors de page*.

Le jeune rival de François Ier, celui qui devait, pendant tant d'années, lui disputer le premier rang dans la chrétienté, commençait alors à se produire sur la scène du monde. Ferdinand le Catholique était mort en 1516, laissant le trône à sa fille Jeanne la Folle, et en nommant pour régent de Castille le cardinal Ximenès, qui, malgré son grand âge, saisit avec vigueur les rênes de l'État, et courba le peuple et la noblesse rebelle sous sa volonté de fer. Charles d'Autriche, âgé de seize ans, fils de Jeanne la Folle, lui fut associé au trône par les cortès du royaume. Ce jeune prince, connu plus tard sous le nom de Charles-Quint, était, par son père Philippe le Beau, héritier des Pays-Bas, et, en 1516, l'empereur Maximilien lui laissa ses États héréditaires. Avant vingt ans, Charles se vit maître de l'Espagne, des Pays-Bas, de l'Autriche, du royaume de Naples, et des possessions espagnoles d'Amérique; il était déjà le monarque le plus puissant de l'Europe. Dominé à cette époque par le seigneur de Chièvres, son gouverneur, rien n'annonçait encore les grandes facultés de son âme; mais bientôt sa prudence, son ambition, la profondeur et la persévérance de sa politique, donnèrent à son nom autant d'éclat que ses nombreuses couronnes. Le roi de France, par la situation géographique de ses États, par leur masse compacte et par leurs ressources, plus que par leur étendue, pouvait seul balancer sa puissance; et il le fit souvent avec plus d'audace que de prudence et de bonheur. Sa longue et sanglante rivalité

Héritage de Charles I d'Autriche.

avec Charles d'Autriche occupa une grande partie du seizième siècle. Les relations entre ces deux souverains commencèrent cependant par un traité d'alliance offensive et défensive signé à Noyon en 1516, au moment où Charles héritait de la couronne d'Espagne. Ce prince promettait à François Ier d'épouser sa fille, alors au berceau; le mariage devait s'accomplir lorsqu'elle aurait douze ans, et François lui donnait pour dot tous ses droits sur le royaume de Naples.

Traité de Noyon. 1516.

La mort de l'empereur Maximilien fit éclater entre les deux monarques les premiers symptômes de la lutte qui ne devait finir qu'avec leur vie : tous deux prétendirent à l'empire. François prodigua l'or aux électeurs; mais l'Allemagne, menacée par les Turcs, avait besoin d'un empereur dont les États servissent de barrière à l'invasion musulmane; et l'électeur de Saxe, Frédéric le Sage, ayant refusé la couronne impériale, la fit donner à Charles, si célèbre dès lors sous le nom de Charles-Quint. François Ier, blessé au cœur dans son ambition, oublia le traité de Noyon, redemanda Naples, enlevé par Ferdinand le Catholique à Louis XII, et somma le nouvel empereur de lui rendre hommage pour le comté de Flandre, tandis que Charles-Quint réclamait Milan comme fief impérial masculin, et le duché de Bourgogne comme héritage de son aïeule Marie, fille de Charles le Téméraire. Les deux rivaux cherchèrent l'un et l'autre à s'assurer l'appui du roi d'Angleterre, Henri VIII. L'entrevue de François Ier et du monarque anglais eut lieu à Guînes, près de Calais. La magnificence excessive qui, des deux parts, y fut déployée, fit donner au lieu des conférences le nom de *Champ du drap d'or*. Après trois semaines de réjouissances et de fêtes splendides, les deux rois signèrent un traité d'al-

Champ du drap d'or. 1520.

liance qui devint illusoire; car Charles-Quint ayant visité lui-même auparavant Henri VIII, avait séduit par ses largesses et par l'espoir de la papauté le cardinal Wolsey, ministre et favori de ce prince. Tant d'empressement de la part des deux plus puissants monarques de l'Europe pour gagner Henri à leur cause, lui fit adopter cette devise superbe : *Qui je défends est maître.*

Cependant, malgré tant de motifs de discorde et de jalousie, ni l'un ni l'autre des deux rivaux ne s'empressait de commencer la guerre : François s'occupait de ses plaisirs, et Charles du soin de dompter ses peuples. L'Espagne le regardait comme un étranger, et se soulevait pour la défense de ses droits politiques, tandis que l'Allemagne, indignée du honteux trafic des indulgences, commençait à s'agiter à la voix de Luther. Ce moine fameux venait de brûler en public, à Wittemberg, en 1517, la bulle d'excommunication lancée contre lui par le pape. Un acte aussi audacieux saisit l'Europe d'étonnement, et Charles-Quint convoqua une diète à Worms, afin, disait-il, de réprimer les progrès des opinions nouvelles et dangereuses pour la paix d'Allemagne. Luther parut à cette diète avec un sauf-conduit de l'empereur, et sous la protection plus efficace de l'électeur de Saxe Frédéric le Sage, et de cent chevaliers armés. Il défendit avec énergie ses doctrines, dans lesquelles il attaquait surtout la confession auriculaire, l'intercession des saints, le dogme du purgatoire, celui de la transsubstantiation, le célibat des prêtres, et l'autorité de l'Église. La diète lui permit de se retirer, et aussitôt après, elle le mit hors la loi. L'électeur de Saxe le fit enlever par des gens masqués, et conduire dans la forteresse de Wartburg, où il demeura enfermé neuf mois, ignoré de ses amis et de ses ennemis : c'est là qu'il commença sa

Commencements de Luther. Diète de Worms. 1521.

traduction de la Bible, et qu'il composa une multitude d'écrits empreints de son génie logique, fougueux, irascible, parfaitement propre, par sa trivialité même, à gouverner les esprits encore grossiers de son siècle.

Premières hostilités entre Charles-Quint et François Ier. 1521.

Pendant que ces graves intérêts partagent l'Europe, Léon X, toujours frivole et inconsidéré, excite les Français à la conquête de Naples, en leur promettant ses secours : puis il traite presque aussitôt avec Charles-Quint. Enfin les hostilités commencent : une armée française, commandée par l'Espare, venait d'envahir et de perdre la Navarre; et les capitaines de l'empereur, Nassau et Sickingen, avaient violé le territoire de la France pour attaquer Robert de la Mark, allié de ce royaume. La guerre éclate au nord et au midi : les Impériaux prennent Mouzon et Tournai, et assiégent Mézières, sauvée par Anne de Montmorency et par le chevalier Bayard. Le Milanez est perdu, le brave Lautrec s'en est fait chasser, faute d'argent. Quatre cent mille écus lui étaient promis par François Ier; mais Louise de Savoie avait contraint l'intendant général Semblançay à lui livrer cette somme à l'insu du roi son fils. Henri VIII s'unissait alors à Charles contre François, et tous deux lui déclarèrent la guerre, tandis qu'Adrien VI, ancien précepteur de Charles-Quint, montait sur le trône pontifical. Son prédécesseur Léon X avait légué en Italie son nom à son siècle : il fut grand par sa magnificence, et par la protection éclairée qu'il accordait aux arts et aux lettres : nul souverain ne vit s'élever autour de lui plus d'artistes célèbres, et ne sut mieux enflammer leur génie; mais peu d'hommes étaient moins propres que lui à soutenir le combat contre Luther, et à représenter un successeur des apôtres.

Épuisé par ses prodigalités plus encore que par ses pre-

mières guerres, François I[er] vendit les offices de judicature, malgré la résistance du parlement, et créa les rentes de l'hôtel de ville au denier douze. Deux partis divisaient alors sa cour : l'un était celui de Louise de Savoie, soutenue par le chancelier Duprat et l'amiral Bonnivet, tous deux très-avant dans la faveur du roi : à la tête de l'autre parti étaient la duchesse de Châteaubriand, maîtresse de François I[er] ; Lescuns, frère de la duchesse ; Lautrec, et le connétable duc de Bourbon, le plus riche et le plus puissant seigneur du royaume. Louise de Savoie, âgée de quarante-sept ans, fit proposer au duc de l'épouser. Bourbon rejeta ces offres, en joignant l'insulte au refus. La princesse, furieuse, jura de se venger, et son ressentiment fut fatal à la France. Elle suscita au duc un injuste procès : le parlement n'osa point prononcer; mais François, excité par sa mère, saisit et réunit à la couronne les immenses possessions du connétable, qui comprenaient, entre autres seigneuries, le Bourbonnais, le Dauphiné, l'Auvergne, le Forez, la Marche et le Beaujolais. Celui-ci traita aussitôt secrètement avec Henri VIII et Charles-Quint, et les invita l'un et l'autre au partage du royaume. Instruit de ces négociations, le roi tenta de s'emparer de sa personne : Bourbon lui échappa, se sauva en Allemagne, et reparut bientôt à la tête des armées de l'empereur.

Procès du connétable de Bourbon. 1523.

La guerre recommençait alors avec avantage pour la France sur toutes les frontières. Les Allemands attaquèrent sans succès la Champagne et la Franche-Comté ; les Espagnols furent repoussés au midi, tandis que la Trémouille défendait heureusement la Picardie contre une armée anglaise.

Malgré tant de périls, François I[er] rêvait encore la conquête de l'Italie ; il y envoya une brillante armée, sous le

Seconde et troisième

Campagnes en Italie. 1524-1525. commandement de l'amiral Bonnivet. Ce guerrier n'était point un habile capitaine, et chacun de ses pas fut marqué par une faute et par des revers. François Colonna le força de lever le blocus de Milan et de se replier sur le Tésin. L'armée française se vit en peu de mois dans une grande détresse, privée de vivres et décimée par la peste : Bonnivet ordonna la retraite et s'éloigna, vivement poursuivi par les troupes impériales. Bayard commandait l'arrière-garde; un coup de feu lui brisa les reins, et il se fit porter au pied d'un arbre, la face tournée vers l'ennemi. Bourbon accourut, et lui exprima sa compassion profonde. « Ce n'est pas moi, répondit Bayard, mais c'est vous qu'il « faut plaindre, vous qui combattez contre votre roi, votre « patrie et votre serment. » Ainsi périt le chevalier qui fut le plus cher à la France, et le plus accompli entre tous ceux dont l'histoire ait gardé le souvenir.

Mort de Bayard. 1524.

Bourbon et le marquis de Pescaire envahirent la Provence : un grand nombre de villes se soumirent : Marseille soutint héroïquement un long siége; elle était défendue par Renzo de Ceri, chef d'une légion de patriotes italiens, vieux débris du parti de la liberté écrasé à Florence et à Pise. Après quarante jours d'inutiles attaques, les Impériaux s'éloignèrent, instruits de l'approche de François Ier et des succès d'André Doria, célèbre amiral génois au service de ce monarque. François marchait en Italie à la tête d'une troisième armée, et fit lever le siége de Pavie. Il était depuis trois mois devant cette place, lorsque les Impériaux s'en approchèrent, commandés par Lannoy, Pescaire et Bourbon. François Ier les attendit dans ses lignes, et les armées restèrent longtemps en présence avant d'en venir aux mains. Enfin, le 25 février 1525, la bataille s'engagea, et la fougue impru-

Bataille de Pavie. 1525.

dente du roi le perdit. Son artillerie faisait de grands ravages dans les troupes impériales : obligées de passer sous son feu, celles-ci s'éparpillèrent, et tentèrent de gagner au pas de course un vallon où elles seraient à l'abri de coups si meurtriers. François comprit mal ce mouvement : « Les voilà qui fuient, dit-il ; chargeons, chargeons ! » et aussitôt il se précipite, à la tête de ses gentilshommes, entre ses canons et l'ennemi. L'artillerie masquée cesse son feu ; l'ennemi se rallie, et l'attend de pied ferme. En cet instant, les Suisses de l'armée française, attaqués en flanc, lâchent pied, et le duc d'Alençon prend la fuite avec l'arrière-garde : l'armée impériale tout entière enveloppe le roi. En vain François Ier et ses chevaliers font des exploits héroïques : Bonnivet, la Palisse, Lescuns, le vieux la Trémouille, Bussy d'Amboise, sont tués sous ses yeux ; lui-même, renversé de cheval, couvert de sang et blessé deux fois, est reconnu par Pomperan, gentilhomme du duc de Bourbon, et sommé de se rendre. François refuse de se soumettre à un transfuge ; il fait appeler le vice-roi Lannoy, et lui remet son épée. Ce fut à l'occasion de cette sanglante bataille de Pavie que le roi écrivit à sa mère une lettre où l'on remarque cette phrase devenue célèbre : « Madame, tout est perdu, « fors l'honneur. » Le jeune Henri II d'Albret, roi de Navarre, avait été fait prisonnier avec le roi de France. On l'enferma dans la citadelle de Pavie, d'où il réussit à s'échapper. François Ier fut gardé à vue dans celle de Pizzighettone, et de là transféré à Madrid par l'ordre de Charles-Quint. Captivité de François Ier. 1525.

Les intérêts du royaume étaient alors confondus avec ceux de la personne des rois. La France n'avait appris, ni par les malheurs du roi Jean, ni par la démence de

Charles VI, combien il importe qu'une monarchie se mette à couvert des calamités qui peuvent tomber sur le monarque. L'État semblait délirer quand le roi était fou, il paraissait être aux mains des ennemis quand le roi était captif. François Ier avait, il est vrai, déféré avant son départ la régence du royaume à sa mère Louise de Savoie, en sorte qu'une autorité légitime était reconnue en France, malgré sa captivité; mais la souveraineté était demeurée tout entière dans sa personne; lui seul pouvait accepter ou rejeter les conditions imposées à sa délivrance; lui seul, enfin, représentait les volontés de la France, lorsque le danger, la crainte ou l'ennui ne lui laissaient plus à lui-même le libre usage de sa volonté propre. L'empereur vit dans la captivité de François Ier l'humiliation et la ruine de la France, et résolut de profiter de sa victoire à la rigueur. Le roi tomba malade dans sa prison; Charles, qui jusqu'alors avait refusé de le voir, se rendit auprès de lui, et le consola par des paroles affectueuses; mais, aussitôt après son rétablissement, il mit à sa liberté des conditions funestes et déshonorantes pour la France. Accablé de douleur, le roi songeait à abdiquer, et n'eut point la force de persister dans une si noble résolution : il protesta contre le traité qui lui était imposé, et le signa, secrètement résolu à ne point l'observer. Par ce traité de Madrid, il cédait tous ses droits sur l'Italie, renonçait à la suzeraineté des comtés de Flandre et d'Artois; il abandonnait à l'empereur le duché de Bourgogne, le comté de Charollais, et plusieurs seigneuries; s'engageait à épouser Éléonore, reine douairière de Portugal, sœur de l'empereur; pardonnait au duc de Bourbon, et le rétablissait dans ses biens : enfin, il contractait une ligue offensive et défensive avec l'empereur, promettant de l'accompagner en personne lors-

Traité de Madrid. 1526.

qu'il se croiserait contre les Turcs ou contre les hérétiques. Charles-Quint, de son côté, renonçait aux villes de la Somme qui avaient appartenu à Charles le Téméraire.

Après la signature de ce traité, le roi fut échangé à la frontière contre ses deux fils, et gagna le même jour Bayonne, où il trouva sa mère et toute sa cour. Il croyait, en échappant à ses ennemis, s'être également soustrait aux obligations qu'il venait de contracter envers eux, et répondit aux envoyés de l'empereur qu'il ne pouvait ratifier le traité de Madrid sans l'aveu des états du royaume et du duché de Bourgogne. Délivrance de François Ier. 1526.

CHAPITRE II.

Suite et fin du règne de François Ier.

1526—1550.

François Ier alléguait les droits et les vœux du royaume pour se dispenser de tenir ses engagements : il n'avait pourtant nulle intention de consulter la France : il aurait cru se placer sous la tutelle des états généraux en les convoquant. Désirant toutefois opposer à l'empereur une volonté qui parût nationale, il réunit les princes, les grands et les évêques, qui faisaient alors partie de sa cour, à Cognac : cette assemblée le dégagea de sa parole. Le roi convoqua aussi des grands de Bourgogne et des députés aux états de cette province, qui déclarèrent ne vouloir point se séparer de la France. Instruit par Lannoy de ces déclarations, Charles-Quint répondit : « Que François Ier ne rejette point son manque de foi sur ses sujets; il lui Rupture du traité de Madrid. 1526.

« suffit, pour tenir sa parole, de mourir en Espagne : qu'il « le fasse. »

Effrayés de la puissance colossale de l'empereur, les Vénitiens et François Sforza, duc de Milan, conclurent à Cognac un traité avec François Ier : leur ligue prit le nom de *sainte*, et, après quelques hostilités, un affreux événement consterna l'Italie. Une armée impériale, composée d'Espagnols et d'Allemands, met, en 1527, le siége devant Rome; elle était commandée par Bourbon et par George Frondsberg, qui portait au cou une chaîne d'or destinée, disait-il, à étrangler le pape. Bourbon fut tué en posant une échelle au pied des remparts : Rome fut prise, et les Impériaux vengèrent leur général par le sac de la ville et par un effroyable massacre : huit mille Romains périrent le premier jour, et le pape eut un long siége à soutenir dans le château Saint-Ange.

Ligue sainte. 1527.

Prise et sac de Rome. 1527.

Henri VIII et François Ier résolurent de délivrer le pontife et l'Italie. François devait fournir des troupes, et Henri un subside : cette somme était loin de suffire; le roi convoque en lit de justice une assemblée de notables au parlement; il leur expose sa conduite, et leur demande de l'argent et leur approbation. Il obtient l'un et l'autre, et lève une nouvelle armée, qu'il confie à Lautrec. Les deux rois déclarent la guerre à l'empereur, qui accable François Ier de reproches, et reçoit un cartel pour réponse. Lautrec entre en Lombardie, commence la guerre avec succès, et pénètre dans le royaume de Naples : là il demeure sans argent : une épidémie moissonne son armée, déjà épuisée par les fatigues et les privations : lui-même tombe malade et meurt. Une autre armée française, commandée par Saint-Pol, a le même sort : à peine entrée dans le Milanez, elle est défaite et dispersée à Landriano;

Quatrième campagne en Italie. 1528.

Saint-Pol est fait prisonnier. La France perdit encore, vers le même temps, l'assistance du célèbre amiral génois André Doria, le premier marin de son siècle. Mécontent des imprudents dédains de François I[er], il quitta son service pour celui de Charles-Quint, et replaça Gênes, sa patrie, sous la protection de l'empereur.

L'Europe redoutait à cette époque une nouvelle invasion musulmane. Rhodes, considérée comme le boulevard de la chrétienté, avait soutenu, en 1523, un siége mémorable contre deux cent mille Turcs, commandés par Soliman le Magnifique : la valeur héroïque des chevaliers de Rhodes et de leur grand maître de l'Ile-Adam avait été impuissante contre le nombre : après six mois de siége, Rhodes succomba, et les Turcs s'avancèrent en Europe. Charles-Quint, pressé par eux, et menacé par les réformés, qu'on commençait à nommer *protestants*, à cause de leur protestation contre Rome, modifia ses prétentions à l'égard de la France. La misère des peuples était affreuse, et les ressources des deux souverains rivaux semblaient épuisées. De nouvelles négociations s'ouvrirent à Cambrai, par des conférences entre Louise de Savoie, au nom de son fils, et Marguerite d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas, au nom de l'empereur son neveu : un traité fut conclu, moins onéreux, mais plus honteux à quelques égards que celui de Madrid, dont les clauses à l'égard de l'Artois et de la Flandre furent maintenues ; le roi abandonnait la suzeraineté de ces contrées ; il s'engageait, en outre, à payer deux millions d'écus d'or, et abandonnait tous ses alliés au ressentiment de l'empereur ; à ce prix, ses deux fils étaient libres, et le duché de Bourgogne demeurait au royaume. Cette paix, qui discrédita la France dans

Célèbre siége de Rhodes. 1523.

Paix des Dames. 1529. toute l'Europe, fut signée en 1529, et surnommée *la paix des Dames.*

Louise de Savoie et le chancelier Duprat continuaient à diriger l'administration intérieure de l'État et à piller ses finances. Duprat, entré dans les ordres, était devenu archevêque de Sens et cardinal; il s'emparait impudemment des plus riches bénéfices, et soulevait l'indignation générale : le parlement osa élever la voix contre lui. Le roi convoqua immédiatement ce corps en lit de justice, et lui défendit avec menaces d'intervenir dans les actes du chancelier et dans la distribution des bénéfices. A la requête de Duprat, il fit impitoyablement poursuivre les financiers, et traduisit devant une commission *Poncher*, trésorier général, et *Semblançay*, ancien surintendant des finances. Le fils de Poncher, évêque de Paris, s'était attiré, dans son ministère, la haine de Duprat; Semblançay avait excité celle de Louise de Savoie, en révélant la soustraction faite par elle de quatre cent mille écus destinés aux frais de la guerre d'Italie. Choisis parmi les ennemis des accusés, les juges rendirent un arrêt de mort. Les deux vieillards furent pendus, en 1527, au gibet de Montfaucon, et leurs biens confisqués.

Supplice de Poncher et de Semblançay. 1527.

Duprat, dont l'administration fut si honteuse, provoqua cependant une mesure d'une haute utilité. François I[er] jusqu'alors ne gouvernait la Bretagne qu'en qualité de duc de cette province; Duprat lui conseilla d'unir ce duché d'une manière indissoluble à la couronne, et il engagea les états de Bretagne à demander eux-mêmes cette réunion, seule capable de prévenir, à la mort du roi, l'explosion des guerres civiles. Elle fut irrévocablement votée par les états assemblés à Vannes en 1532. Le roi jura de

La réunion de la Bretagne à la couronne déclarée indissoluble. 1532.

respecter les droits de la Bretagne, et de n'y lever aucun subside sans l'aveu des états provinciaux.

Louise de Savoie était morte l'année précédente; on trouva dans ses coffres la somme prodigieuse de 1,500,000 écus d'or, fruit de ses exactions et de ses sordides épargnes. François I[er] fit un noble usage d'une partie de ce trésor. Son expédition d'Italie, son goût pour la galanterie et la magnificence, et une certaine élévation de caractère, avaient éveillé en lui l'amour des arts. Il attira un grand nombre d'hommes de lettres et d'artistes célèbres en France : les uns, comme le savant Lascaris, étaient fugitifs de Constantinople; d'autres, comme le poëte Alamanni et l'historien Michel Bruto, étaient d'illustres proscrits des républiques d'Italie. Au premier rang des Italiens célèbres appelés en France par le roi, on distinguait Léonard de Vinci, qui mourut dans ses bras, et le Primatice, peintre de Bologne. Jaloux d'encourager les sciences et les arts dans son royaume, François I[er] fonda le collége de France, dont cependant il ne fit que nommer les professeurs, à la tête desquels il voulut en vain mettre le fameux Hollandais Érasme, le plus bel esprit et l'homme le plus savant de son siècle. Le roi ne put le séduire par ses offres : mais il sut attacher à sa personne William Cop, restaurateur de la médecine, et le savant Budé, ami d'Érasme, et premier fondateur des études philologiques en France. Ces études, qui acquirent bientôt une activité incroyable, favorisèrent, à l'insu du roi, les progrès de la réforme.

Encouragements aux lettres et aux arts.

Fondation du collége de France.

Les nouvelles opinions, répandues dans toute l'Europe, étaient admises par la plupart des princes et des États de l'Allemagne. Plusieurs de ces princes croyaient, en les adoptant, être autorisés à saisir à leur profit les biens de

État religieux de l'Europe.

l'Église, et furent soupçonnés de les avoir embrassées plus à cause de l'embarras de leurs finances qu'à cause de leur haine pour les abus de la cour de Rome. Déjà Frédéric Ier accordait la liberté de conscience au Danemark, tandis que Gustave Wasa adhérait, avec l'Église de Suède, à la confession de foi rédigée à la diète d'Augsbourg par Mélanchton, disciple de Luther, et le plus doux des réformateurs; les princes allemands, partisans de la réforme, venaient de s'unir, en 1531, contre l'empereur, par la célèbre ligue de Smalcalde; enfin Henri VIII, à qui la cour romaine n'avait osé permettre de divorcer avec Catherine d'Aragon, tante de l'empereur, répudiait cette princesse pour épouser Anne de Boulen, combattant à la fois Rome et Luther par des supplices, et se faisant proclamer par son servile parlement chef de l'Église anglicane. La populace d'un grand nombre de contrées s'agitait, renouvelant la guerre de la *Jacquerie* et les prétentions des *Niveleurs*; une foule de visionnaires prirent les armes; le mot de ralliement était la nécessité d'un second baptême; le but, une guerre terrible contre la propriété, qui, disaient-ils, constituait une spoliation perpétuelle à l'égard des pauvres, et contre la science, qu'ils accusaient de détruire l'égalité naturelle entre les hommes : suivant eux, les livres, les tableaux, les statues, étaient des inventions du diable; ils couraient d'église en église, brisant les images et renversant les autels. Les paysans de Souabe, ceux de Thuringe s'insurgèrent : ces derniers, sous le nom d'*anabaptistes*, suivirent le fanatique Muntzer, puis Jean de Leyde : ils tentèrent de se joindre à leurs frères de Franconie, d'Alsace, de Lorraine et du Tyrol : partout ils déposaient des magistrats, et saisissaient les biens des nobles et des riches, qu'ils soumirent à d'affreux traitements. Ils firent,

Ligue de Smalcalde. 1531.

par leurs excès, un tort immense aux véritables réformateurs, qui s'unirent aux catholiques pour les combattre et les exterminer comme des bêtes féroces.

Tel était l'état religieux de l'Europe au moment où commencèrent les violentes persécutions de François Ier contre les luthériens ou protestants. Depuis longtemps sa cour et sa famille étaient partagées d'opinion. Sa sœur, Marguerite de Valois, et Anne de Pisseleu, duchesse d'Étampes, sa maîtresse, protégeaient la nouvelle croyance; Louise de Savoie l'avait condamnée en provoquant d'atroces rigueurs contre ses disciples. François Ier fut, dit-on, d'abord indécis lui-même; mais ses yeux se reportaient toujours sur l'Italie, dont le pape pouvait lui faciliter la conquête: ce motif, autant peut-être que le motif religieux, joint à son antipathie pour tout esprit d'indépendance, décida sa conduite. Il unit étroitement sa cause à celle de Rome, en faisant épouser à Henri II, son second fils, Catherine de Médicis, nièce du pape Clément VII. Il n'obtint pas cependant les avantages qu'il espérait de cette union : ce pontife survécut peu à ce mariage, et eut pour successeur Alexandre Farnèse, qui fut pape sous le nom de Paul III[1]. François Ier persévéra néanmoins dans les voies de rigueur qu'il s'était tracées, et se montra en France persécuteur cruel des protestants. Jean Morin, lieutenant criminel, en saisit un grand nombre dans l'an-

Rigueurs de François Ier à l'égard des protestants. 1535.

[1] Ce pape promulgua, pendant le règne de François Ier, la bulle qui instituait l'ordre des jésuites, dont Ignace de Loyola fut le fondateur. Le but de cet ordre était de combattre les progrès de l'hérésie, de convertir le monde à la foi romaine, et de le soumettre au pape, dont les jésuites reconnaissent l'infaillibilité en ce qui concerne la foi. Le souverain pontife nomme le général de l'ordre, et tous les membres font envers celui-ci vœu d'obéissance.

née 1535 ; et le roi, qui avait trouvé affichée à sa porte une violente diatribe contre la messe, résolut d'apaiser le ciel en tirant vengeance de ce crime. Une procession sortit un matin de l'église Saint-Germain, précédée des saintes reliques conservées à Paris ; venaient ensuite un grand nombre de cardinaux, d'évêques et d'abbés, et derrière eux Jean de Ballay, évêque de Paris, portant le saint sacrement ; puis le roi, la tête nue et une torche à la main ; après lui marchaient la reine, les princes, deux cents gentilshommes, le parlement et toute la justice : les ambassadeurs étaient présents. Cette procession parcourut tous les quartiers de la ville. Dans les six places principales, on avait dressé un reposoir pour le saint sacrement, et tout auprès un échafaud et un bûcher. Là périrent, brûlés vifs, six malheureux, au milieu des malédictions du peuple. Le roi avait ordonné qu'ils fussent liés à une machine élevée, nommée *estrapade*, qui, en abaissant les condamnés sur le bûcher et les relevant aussitôt, prolongeait leur supplice. A chaque station, le roi remettait sa torche au cardinal de Lorraine, joignait les mains, et demeurait humblement prosterné, implorant la miséricorde divine pour ses peuples, et attendant que chaque victime eût péri dans les tortures. La cérémonie fut terminée par une grand'messe et un festin, où le roi déclara que, si ses propres enfants devenaient hérétiques, il les immolerait. Cette horrible procession eut lieu le 21 janvier : elle fut suivie d'un édit qui proscrivait les réformés, confisquait leurs biens au profit des dénonciateurs, et défendait d'imprimer aucun livre sous peine de mort.

Malgré ce zèle ardent pour la foi catholique, François Ier entretenait d'actives relations avec les luthériens d'Allemagne et les princes protestants de la ligue de Smalcalde.

Ceux-ci, indignés de ses rigueurs, voulurent rompre avec lui; il les calma en leur donnant à entendre que ceux qu'il exterminait étaient semblables aux fanatiques sectateurs de Muntzer et de Jean de Leyde. Calvin, l'apôtre de la réforme en France, commençait à paraître; il vengea ses frères outragés, en établissant, par son ouvrage *de l'Institution chrétienne*, dédié au roi, que si les réformés français passaient les bornes posées par Luther, du moins ils partaient des mêmes principes, et que leurs doctrines étaient conciliables avec l'ordre public et la morale la plus pure. Le roi reconnut la nécessité d'adoucir ces persécutions, et rendit, la même année, un édit de tolérance attribué en partie à l'influence d'Antoine du Bourg, successeur de Duprat dans la charge de chancelier.

Charles-Quint persévérait toujours dans l'intention d'étouffer le protestantisme; et il l'eût peut-être anéanti dans ses États, si d'autres ennemis n'eussent suspendu ses attaques et appelé sur eux l'effort de ses armes. L'invasion musulmane avait fait de rapides progrès. Une innombrable armée turque, conduite à travers la Hongrie sous les murs de Vienne, s'en était vue repoussée en 1529; mais la traite des blancs par les Barbaresques, fléau jusqu'alors inconnu, désolait les rivages de la Méditerranée. Deux frères, nommés Barberousse, corsaires fameux, s'étaient emparés d'Alger et de Tunis, et couvraient la mer de leurs vaisseaux, pillant les côtes d'Espagne, de France et d'Italie, emmenant, chaque année, une multitude de chrétiens en esclavage : l'un d'eux, premier amiral de Soliman, alarmait toute l'Europe. Charles-Quint arma contre lui une flotte formidable, commandée par André Doria; il vainquit Barberousse, prit Tunis, et délivra vingt mille chrétiens. A son retour, il désira la paix avec la France. Des négocia-

tions furent entamées, au milieu desquelles François Ier déclara la guerre, sans motifs plausibles, à Charles III, duc de Savoie[1], beau-frère de Charles-Quint, et donna l'ordre à l'amiral Chabot d'envahir le Piémont. Les Français entrèrent à Turin l'année suivante. L'empereur, furieux, marche à leur rencontre à la tête d'une puissante armée. Chabot en Piémont fut soupçonné, quoique sans preuve, de trahir la France; un grand nombre de places tombèrent au pouvoir des Impériaux, et Charles-Quint entra en Provence, où commandait Anne de Montmorency. Ce général fit dévaster ce pays par ses soldats, arrachant les vignes et brûlant toutes les récoltes : Charles-Quint n'y trouva qu'un désert, et se retira faute de vivres : Turin et une grande partie du Piémont restèrent à la France.

Invasion du Piémont par les Français, et de la Provence par Charles-Quint. 1536.

Le dauphin François venait de mourir; et quoique sa mort parût naturelle, Montecuculli, son échanson, fut accusé d'empoisonnement; il avoua le crime au milieu d'atroces tortures, désigna l'empereur comme son complice, et fut écartelé. François Ier fit alors alliance avec les Turcs, et appela Soliman en Italie. Barberousse avait débarqué à Toulon l'avant-garde des musulmans; et François s'avançait à son secours avec cinquante mille hommes, lorsque le pape Paul III obtint qu'une trêve de dix ans fût signée entre les monarques rivaux. Chacun devait conserver ses conquêtes. Ils consentirent à se voir à Aigues-Mortes; et ces deux souverains, qui avaient inondé l'Europe de sang pour leur querelle, et dont l'un accusait l'autre d'avoir empoisonné son fils, donnèrent l'étrange spectacle d'une conférence tout amicale, s'abordant à bras

Traité de Nice. 1538.

[1] La Savoie avait été érigée en duché sous le règne de Charles V.

ouverts, et se prodiguant tous les témoignages de l'estime et de l'affection.

Une révolte des Gantois appela bientôt Charles-Quint en Flandre : il se trouvait alors en Espagne, et son plus court chemin était par la France : il demanda liberté de passage à travers ce royaume, et l'obtint, après avoir promis au connétable de Montmorency qu'il donnerait l'investiture du Milanez au second fils du roi. Son séjour en France fut un temps de fêtes dispendieuses, et coûta quatre millions au trésor; cependant, au milieu des plaisirs, l'empereur n'était pas sans inquiétude. Les rois, autorisés par les usages de ces temps encore barbares, sacrifiaient rarement leurs intérêts à leur parole : la duchesse d'Étampes et toute la cour blâmaient les scrupules du roi : son fou Triboulet[1] lui ayant dit un jour qu'en apprenant l'arrivée de Charles en Provence, il l'avait inscrit dans ses tablettes sur la liste des fous : « Si je le laisse passer, ré- « pondit le roi, que feras-tu ? — J'effacerai son nom, répli- « qua Triboulet, et je mettrai le vôtre à la place. » François respecta cependant les droits de l'hospitalité; mais Charles ne donna point à son fils l'investiture du Milanez. Le roi, indigné, exila le connétable, pour le punir de s'être fié à la parole de l'empereur sans exiger sa signature, et se vengea en resserrant son alliance avec les Turcs. Deux de ses envoyés à Constantinople furent tués par l'ordre de du Gast, lieutenant de l'empereur en Piémont,

Séjour de Charles-Quint en France. 1539.

[1] On appelait *fou du roi* un bouffon, le plus souvent disgracié par la nature, et qui était chargé d'amuser le monarque par ses saillies. Il portait sur la tête et dans la main les attributs de la Folie, et, à la faveur de son titre et de son costume, il lui était permis de dire aux rois des vérités que les hommes les plus respectés et les plus sages n'auraient osé leur faire entendre.

et ce prince refusa au roi toute satisfaction pour cet attentat. Il armait alors une vaste expédition qu'il destinait à la conquête d'Alger; mais une affreuse tempête engloutit une partie de ses vaisseaux, et fit échouer son entreprise.

La haine des deux monarques était portée au comble par les dernières relations qu'ils avaient eues ensemble; ils s'outragèrent mutuellement par d'injurieux libelles, et soumirent leurs différends au pape. Paul III refusant de prononcer entre eux, ils reprirent les armes. Le roi envahit le Luxembourg, et, de concert avec les musulmans, une de ses armées assiégea par terre Nice, dernier asile des ducs de Savoie, tandis que Barberousse l'attaquait par mer : la ville fut prise, le château résista seul, et le siége en fut levé. Barberousse se consola de cet échec en ravageant les côtes d'Italie, où il fit dix mille captifs. L'horreur qu'il inspirait retomba sur François Ier, son allié, dont le nom devint odieux à l'Italie et à l'Allemagne. Il fut déclaré ennemi de l'Empire, et la diète leva contre lui une armée de vingt-quatre mille hommes, à la tête de laquelle Charles-Quint pénétra en Champagne, tandis que Henri VIII, réconcilié avec l'empereur, faisait attaquer la Picardie par dix mille Anglais. La bataille de Cérisoles, complétement gagnée, la même année, en Piémont, par François de Bourbon, duc d'Enghien, contre du Gast, général des Impériaux, n'arrêta pas cette double et formidable invasion. Charles-Quint s'avança jusqu'à Meaux; mais la discorde régnait dans son armée; il manquait de vivres, et pouvait être aisément enveloppé : il promit alors de nouveau le Milanez au duc d'Orléans, second fils du roi. Cette promesse irritait le dauphin Henri, qui craignait de voir son frère devenir la tige d'une maison aussi dangereuse pour la France que l'avait été celle de Bourgogne :

Reprise des hostilités entre Charles et François Ier. 1542.

Bataille de Cérisoles. 1544.

il voulut faire rejeter l'offre de l'empereur, et lui fermer la retraite. On prétend qu'une rivalité de femmes sauva Charles-Quint. La duchesse d'Étampes était l'ennemie mortelle de Diane de Poitiers, maîtresse du Dauphin, et désirait, dans le cas où le roi viendrait à mourir, trouver une protection puissante auprès de son second fils : on assure qu'elle combattit l'avis du prince, et Charles put se retirer en sûreté comme il était venu.

Traité de Crespy en Valois. 1544.

La guerre se termina presque aussitôt par le traité de Crespy en Valois. L'empereur donnait au duc d'Orléans sa fille avec les Pays-Bas et la Franche-Comté, ou l'une de ses nièces avec le Milanez : François restituait au duc de Savoie la plupart des places qu'il retenait en Piémont : il renonçait à toute prétention ultérieure sur le royaume de Naples et le duché de Milan, ainsi que sur la suzeraineté de la Flandre et de l'Artois : Charles renonçait de son côté au duché de Bourgogne. Ce traité mit fin aux rivalités des deux souverains qui ensanglantaient l'Europe depuis vingt-cinq ans. La mort du duc d'Orléans dispensa l'empereur de se dessaisir du Milanez ou des Pays-Bas; il refusa tout dédommagement au roi, et la paix ne fut pas rompue.

Massacre d'une population vaudoise. 1545.

François Ier en profita pour redoubler de rigueur à l'égard des protestants. Une population de plusieurs milliers de Vaudois habitait sur les confins de la Provence et du comtat Venaissin, et depuis peu ils étaient entrés en communion avec les calvinistes. Le roi permit à Jean Mesnier, baron d'Oppède, premier président du parlement d'Aix, d'exécuter une sentence depuis cinq ans rendue contre eux par ce parlement. Jean d'Oppède lui-même dirigea cette exécution effroyable. Vingt-deux bourgs ou villages furent brûlés et saccagés; les habitants, surpris pendant la nuit,

étaient poursuivis dans les rochers à la lueur des feux qui dévoraient leurs maisons; les hommes périssaient dans les supplices, les femmes étaient livrées à d'affreuses violences. A Cabrières, principale ville du canton, on égorgea sept cents hommes de sang-froid, et on brûla toutes les femmes; enfin, selon la teneur de la sentence, les maisons furent rasées, les bois coupés, les arbres des jardins arrachés, et, en peu de temps, ce pays si fertile et si peuplé devint désert et inculte. Cet épouvantable massacre fut l'une des causes principales des guerres de religion qui désolèrent si longtemps la France.

Charles-Quint accablait alors les luthériens en Allemagne, et maintenait en Espagne la foi catholique par l'inquisition, tandis que Henri VIII frappait également les sectateurs de Rome et ceux de Luther. La guerre continuait entre lui et François Ier. Les Anglais avaient pris Boulogne, et une flotte française ravageait les côtes d'Angleterre, après s'être emparée de l'île de Wight. Les hostilités furent terminées par le traité de Guines, que les deux rois signèrent sur le bord de leur tombeau. Boulogne devait être restituée pour une somme de deux millions d'écus d'or. François Ier souffrait depuis longtemps des suites d'un mal honteux apporté d'Amérique en Europe par les Espagnols, et qui le conduisit au cercueil. Lorsqu'il sentit venir la mort, il adressa, selon l'usage des rois, de sages conseils à son successeur. Il fit venir auprès de son lit le seul fils qui lui eût survécu, Henri, qui entrait alors dans sa vingt-neuvième année. Il lui recommanda de décharger son peuple des tributs dont il avait été forcé de l'accabler, et de profiter du bon état où il laissait ses finances. Il devait, disait-il, cette bonne administration à la sagesse de ses ministres, surtout de l'amiral d'Annebaut et du cardinal

Traité de Guines. 1547.

de Tournon, dont il invitait Henri à suivre toujours les conseils, tandis qu'il le prémunissait contre la pernicieuse politique du connétable de Montmorency et contre l'ambition des Guises, et lui conseillait de les exclure du pouvoir. Henri pleurait auprès du lit de son père, mais il évita de lui donner aucune promesse. Henri VIII et François Ier moururent la même année : ce dernier avait régné trente-trois ans.

Mort de François Ier. 1547.

La bravoure chevaleresque de François Ier, sa magnificence, et la protection qu'il accorda aux talents, donnèrent de la popularité à son nom ; il fut surnommé le *Père et le restaurateur des lettres*, quoiqu'il eût rendu plusieurs ordonnances sévères contre l'imprimerie, inventée dans le dernier siècle. Au nombre des Français dont il encouragea les travaux, il faut citer l'érudit Guillaume Budé, les frères du Bellay, négociateurs et historiens, le poëte Clément Marot, et le célèbre imprimeur Henri Estienne. Marguerite de Navarre, sœur du roi, cultivait elle-même la littérature ; et de son temps aussi le célèbre Rabelais, curé de Meudon, écrivit ses ouvrages satiriques. Sous ce règne fleurirent encore Dumoulin et Cujas, grands jurisconsultes, le peintre Jean Cousin, et enfin Philibert de Lorme et Jean Goujon, illustres architectes. François Ier bâtit en partie les châteaux de Fontainebleau, de Saint-Germain, de Chambord, et commença le Louvre.

Littérateurs, savants, artistes célèbres.

Les qualités brillantes de ce prince furent ternies par de grandes fautes et par d'odieux abus de pouvoir. Sa cruauté à l'égard des protestants doit être attribuée en partie aux mœurs et aux préjugés de son siècle ; il est permis de douter cependant qu'une foi sincère ait inspiré ces affreuses persécutions, en songeant qu'il soutint en

Considérations sur le règne de François Ier

Allemagne avec énergie ceux qu'il frappait dans son royaume. Il sacrifia le sang des peuples à l'intérêt de son ambition, et leur or à ses coupables plaisirs. Pour subvenir à ses folles dépenses, il multiplia et avilit les charges de judicature, aliéna les domaines royaux et institua la loterie. Il fit poursuivre par des voies illégales, et devant des commissions arbitrairement choisies, plusieurs hommes d'un rang éminent, entre autres le chancelier Poyet et l'amiral Chabot; et, dans l'arrêt rendu contre celui-ci, le roi substitua sa propre volonté à la décision des juges. Il adoucit sans doute la rudesse du caractère national en encourageant les progrès des arts; mais en abaissant la magistrature, en mettant ses caprices au-dessus des lois, et en affichant l'adultère, il corrompit les mœurs de sa cour et de ses sujets, et cette corruption s'accrut jusqu'à la fin du règne des Valois. La longue lutte de François Ier avec Charles-Quint n'apporta aucun avantage au royaume. Ses rigueurs contre les réformés préparèrent de sanglantes guerres civiles, et son règne enfin fut moins utile que fatal à la France.

CHAPITRE III.

Règne de Henri II.

1547—1559.

Avénement de Henri II. 1547.

Henri II, fils de François Ier, était âgé de vingt-neuf ans lorsqu'il monta sur le trône. Il méprisa les avis de son père, changea les conseillers de la couronne, et rappela près de lui le connétable de Montmorency, qu'il nommait son compère, et qui le domina pendant tout son rè-

gne. La duchesse d'Étampes fut exilée, et renvoyée à son mari : ses partisans ne se rachetèrent de la mort, de la prison ou de l'exil, qu'en cédant leurs châteaux, leurs terres et leurs charges à de nouveaux favoris. Le duc de Guise et le cardinal de Lorraine son frère, Montmorency, Diane de Poitiers, qualifiée du titre de maîtresse du roi ; enfin la reine Catherine de Médicis, douée d'un esprit souple et profondément dissimulé, étaient à la tête de chacune des quatre factions qui partageaient la cour.

Édits despotiques

Un des premiers édits du nouveau roi condamnait les blasphémateurs à avoir la langue percée d'un fer chaud et les hérétiques à être brûlés vifs. Un autre édit attribuait, sans appel, aux prévôts des maréchaux, assistés d'une commission de juges choisis dans les tribunaux, le jugement des assassins, contrebandiers, braconniers et gens sans aveu : cet édit dépouillait le parlement de ses attributions spéciales, et livrait la vie des citoyens à l'arbitraire. Les magistrats firent d'inutiles remontrances, et, contraints de céder, ils enregistrèrent, mais avec cette clause : *Vu la malice du temps*. Une révolte sérieuse éclata dans les provinces d'outre-Loire, où l'impôt sur le sel avait été récemment établi par François Ier. Le Poitou et la Guyenne se soulevèrent ; à Bordeaux surtout la populace commit de grands excès ; elle repoussa la garnison du château Trompette, et massacra son commandant, dont elle déchira le corps en lambeaux. Le roi promit justice et satisfaction ; le peuple s'apaisa, et le parlement punit les séditieux. Montmorency fut chargé par le roi de rendre la justice qu'il avait promise, ou plutôt d'exercer sa vengeance. *Voilà mes clefs*, dit-il aux Bordelais en leur montrant ses canons ; et il entra dans Bordeaux comme dans une place conquise. Tous les bourgeois jugés par commis-

Révoltes en Poitou et en Guyenne. 1548.

sion périrent dans les supplices : deux colonels des communes furent roués vifs, avec une couronne de fer ardent sur la tête. La ville entière, atteinte et convaincue du crime de félonie, perdit ses priviléges ; on dépendit ses cloches, on abattit des pans de ses murailles ; cent vingt notables furent condamnés à déterrer avec leurs ongles le corps de l'officier massacré, et les habitants payèrent 200,000 livres pour les frais de l'armement. Montmorency parcourut en bourreau plutôt qu'en juge les provinces où la révolte avait éclaté, et il laissa partout des fourches patibulaires pour marquer son passage. Bordeaux ne recouvra ses priviléges que l'année suivante.

Henri II déclare la guerre au pape et à l'empereur. 1551.

La France respirait à peine depuis une année, lorsque la guerre éclata de nouveau. Henri II soutint Octave Farnèse, duc de Parme, contre le pape Jules III et l'empereur : celui-ci, sans inquiétude du côté de la France, avait gagné, en 1547, la fameuse bataille de Muhlberg sur les confédérés de Smalcalde. Le vénérable Frédéric, électeur de Saxe, et le landgrave de Hesse, étaient tombés en son pouvoir. Charles-Quint contraignit le premier à céder son électorat, qu'il donna à Maurice de Saxe, gendre du landgrave. L'Allemagne fléchissait, et la ligue protestante n'espérait plus qu'en la France ; elle implora le secours de Henri II, qui l'accorda sous la condition qu'il pourrait occuper la ville de Cambrai et les trois évêchés de Metz, Toul et Verdun, et les garder comme vicaire de l'Empire. Il s'en saisit aussitôt ; puis, mettant sur ses drapeaux, comme symbole de liberté, un bonnet rouge entre deux poignards, il se déclara défenseur de l'indépendance germanique et protecteur des princes captifs ; mais, suivant aussi l'exemple de son père, et condamnant chez lui ce qu'il encourageait chez l'étranger, il

Il saisit les évêchés de Metz, Toul et Verdun. 1552.

fit publier l'édit de Châteaubriant, qui aggravait toutes les peines portées contre les hérétiques, autorisait des perquisitions secrètes touchant les opinions individuelles, et établissait un inquisiteur de la foi.

Un succès inespéré rendit le secours de Henri II inutile aux luthériens d'Allemagne. Le jeune Maurice de Saxe, décrié dans sa patrie comme traître et usurpateur, préféra le rôle de chef des protestants opprimés à celui d'une créature de Charles-Quint. Une dissimulation profonde couvrait ses projets. Lorsqu'il se croit assez fort, il lève le masque, et marche à grandes journées sur Inspruck, où l'empereur, malade et presque seul, faillit être surpris. Contraint de céder, Charles signe avec les protestants la convention de Passau, changée trois ans plus tard, à la diète d'Augsbourg, en paix définitive : c'est d'elle que date l'ère de la liberté religieuse en Allemagne. La France n'eut aucune part à cette victoire; mais elle conserva le prix de son alliance en gardant les Trois-Évêchés, malgré les efforts de l'empereur pour les lui arracher. Les hostilités entre ce prince et Henri II se prolongèrent encore trois années avec des succès variés en Piémont, en Italie, en Corse, sur les frontières du nord et de l'est, et sur mer. Les principaux événements de cette guerre sont : l'immortelle défense de Metz par le duc de Guise en 1552, contre Charles-Quint, qui assiégeait cette place avec cent mille soldats et une artillerie formidable; la levée de ce siége, où l'empereur perdit quarante mille hommes; le ravage de la Picardie par l'armée impériale, et celui du Hainaut par l'armée française; la conquête d'Hesdin par Henri II, la perte de Thérouenne, que Charles-Quint détruisit de fond en comble; le combat de Renti en Flandre, entre ces deux souverains, combat glorieux quoique peu avanta-

Paix de Passau. 1552.

Opérations militaires. 1552-1555.

geux pour les Français, et où se distinguèrent le duc de Guise, Coligny et Tavannes; enfin la défense de Sienne par Montluc, le ravage des côtes d'Italie par Dragut, amiral ottoman, allié des Français, et la belle campagne faite en Piémont contre le duc d'Albe par le maréchal de Brissac, le plus humain des généraux de ce siècle.

Diète d'Augsbourg. 1555.

Après ces guerres, dont les avantages furent balancés, et à la suite des grands troubles causés en Allemagne par la mort de Maurice de Saxe et la rivalité de Charles-Quint et de son frère Ferdinand, roi des Romains et souverain héréditaire de Bohême, s'ouvrit à Augsbourg une célèbre diète qui aurait dû suivre immédiatement la convention de Passau. Charles-Quint, accablé par les affaires et les maladies, laissa la présidence de la diète à son frère Ferdinand, qui tint un langage bien différent de celui qu'il avait coutume de tenir : on ne devait plus attendre, dit-il, d'un concile œcuménique une paix de religion que n'avait pu établir le concile de Trente; et il serait plus difficile encore d'amener les ecclésiastiques allemands à une transaction équitable dans un concile national : c'était donc à la diète elle-même qu'il fallait demander cette œuvre de prudence et de charité. La diète prit alors en considération l'état de la religion. Il fut convenu que les États catholiques et protestants exerceraient librement leur culte; que le clergé catholique renoncerait à toute juridiction spirituelle sur les États professant la confession d'Augsbourg; que les biens ecclésiastiques, saisis avant le traité de Passau, seraient laissés à leurs possesseurs actuels; que le pouvoir civil de chaque État y réglerait la doctrine et le culte, mais qu'il donnerait liberté entière, à tout Allemand qui ne se conformerait point aux règlements, de se retirer en paix où il voudrait avec sa fortune.

Tel fut en grande partie le décret de la diète d'Augsbourg du 25 septembre 1555, et sur lui reposa longtemps la paix religieuse en Allemagne. Ce décret portait un coup funeste à la politique de Charles-Quint, dont l'objet fut toujours de maintenir sous sa seule dépendance l'unité de l'Église. Tourmenté par ses disgrâces autant que par ses douleurs, incapable de travail, et convaincu que tout dépérissait quand il ne dirigeait pas tout lui-même, il convoqua à Bruxelles les chefs des Pays-Bas; et là, le 25 octobre 1555, il abdiqua solennellement sa couronne héréditaire, et la remit aux mains de Philippe II, son fils. Il conserva six mois encore la couronne impériale; puis il se retira au couvent des hiéronymites de Saint-Just, où il mourut, après avoir fait chanter de son vivant l'office des morts autour de son cercueil. Son frère Ferdinand, roi des Romains, fut son successeur à l'Empire. Philippe II avait épousé, l'année précédente, Marie, reine d'Angleterre, fille de Henri VIII et de Catherine d'Aragon : les deux époux soutinrent à l'envi dans leurs États le catholicisme par l'inquisition et par les bûchers.

Abdication de Charles V. 1555.

Aussitôt que Philippe fut monté sur le trône, Henri II signa avec lui le traité de Vaucelles, dont la clause principale était une trêve de cinq années. Les peuples en reçurent la nouvelle avec transport; mais leur joie dura peu : ce fut de Rome que surgirent les nouveaux germes de discorde. Un traité contradictoire avait été conclu, entre Henri et le pape, quelques mois avant celui de Vaucelles. Paul IV, que ses neveux les Caraffe poussaient à des rigueurs outrées, pour provoquer à leur profit des confiscations, et exciter la guerre entre l'Empire et la France, soupçonna Charles-Quint, avant son abdication, d'avoir voulu le faire périr; il le déclara empoisonneur en plein

Traités contradictoires de Vaucelles et de Rome. 1555.

consistoire, et invita Henri II à le venger, lui promettant, par un traité signé à Rome, l'investiture du royaume de Naples.

Deux partis divisaient alors la cour de France : l'un, stimulé par le cardinal Caraffe, neveu du pape, demandait l'observation du traité de Rome ; l'autre, le maintien de celui de Vaucelles. Toute la jeune noblesse voulait la guerre ; Montmorency inclinait à la paix, et, partageant à cet égard les vœux du peuple, il engageait sagement le roi à la maintenir. Les hostilités éclatèrent subitement entre le pape et les Espagnols, et la guerre fut résolue.

Reprise des hostilités. 1557.

Une armée française sous les ordres du connétable et de son neveu Coligni entre en Artois, et une autre en Italie sous le duc de Guise. La première livra bataille, près de Saint-Quentin, à Philibert, duc de Savoie, chef des forces espagnoles et anglaises ; elle fut complétement vaincue par la faute du connétable de Montmorency : une charge de cavalerie, que commandaient les comtes d'Egmont et de Horn, décida la victoire. Les Français perdirent dix mille hommes, leurs bagages et leurs convois : le chemin de Paris était ouvert : l'indécision des vainqueurs épargna de plus grands désastres à la France. Guise fut aussitôt rappelé d'Italie, et signala son retour par un exploit mémorable : il surprit Calais et s'en empara. Cette ville, qui avait si souvent introduit les étrangers dans le royaume, était restée deux cent dix ans au pouvoir des Anglais. La France perdit la même année la bataille de Gravelines, où le vieux maréchal de Thermes fut vaincu par le comte d'Egmont. Ces deux événements furent suivis de la paix de Cateau-Cambresis, signée en 1559. Elle fut surnommée *la paix malheureuse*. Henri II rendit ses conquêtes, à l'exception des Trois-Évêchés ; il renonçait à tous ses droits sur Gênes,

Bataille de Saint-Quentin. 1557.

Le duc de Guise reprend Calais. 1558.

Bataille de Gravelines. 1558.

Paix de Cateau-Cambresis. Fin des guerres d'Italie. 1559.

sur la Corse, sur le royaume de Naples, et ne gardait en Piémont que Pignerol et quelques forteresses. Ce traité, peu glorieux mais nécessaire, termina les guerres d'Italie; elles avaient duré soixante-cinq ans[1].

Heureuse la France, si elle eût su mettre à profit pour son bonheur intérieur sa paix avec l'étranger! Ses finances étaient épuisées, et Henri, pour subvenir aux dépenses de la guerre et à celles d'une cour prodigue et dissolue, avait eu recours à des expédients déplorables: il mit à l'enchère les charges des présidiaux ou tribunaux inférieurs, qu'il créa et multiplia dans les provinces; il établit dans le même but et par les mêmes moyens un parlement en Bretagne, fit acheter un édit d'inquisition au clergé, vendit une multitude de nouveaux offices, ordonna que les titres ou provisions d'une foule d'officiers publics fussent revisés et les contraignit à en acheter de nouveaux; il autorisa les villes, extraordinairement imposées, à créer des rentes sur elles-mêmes; enfin il osa donner le nom d'*états généraux* à une assemblée de notables choisis par lui et dévoués à ses volontés, et il déguisa sous le nom d'*emprunts* les taxes qu'il exigea d'eux.

L'édit d'inquisition qu'il avait vendu au clergé ne fut point exécuté. Déjà cependant l'inquisiteur Matthieu Ori était nommé par le pape; mais le parlement fit une énergique résistance. Ce n'était pas qu'il ressentît aucune pitié pour les sectaires: ses rigueurs contre eux étaient excessives; mais il était jaloux de ses droits, et ne voulait point qu'un autre tribunal eût le privilége de poursuivre l'hérésie et de la punir. Henri ne soutint pas son édit, et l'inquisition ne prit point racine en France.

[1] Voy. ma *Géog. hist. de la France*, carte n° 14.

Progrès du protestantisme en France.

La guerre étrangère avait apporté vers la fin de ce règne quelque relâchement aux persécutions catholiques. Les protestants s'enhardirent, le zèle religieux servit de masque à l'ambition de quelques-uns ; plusieurs princes du sang, et avec eux des guerriers illustres et des magistrats, embrassèrent la nouvelle croyance. Prenant confiance en leurs forces, ils se rassemblèrent ouvertement à Paris même. La promenade du Pré aux Clercs servait de but à leurs réunions ; on les y rencontrait chantant à haute voix les psaumes traduits en français par Clément Marot.

Exhortation du cardinal de Lorraine à Henri II.

La cour et le clergé redoutaient par-dessus tout que le parlement, chargé de punir l'hérésie, ne s'y laissât entraîner. Le puissant cardinal de Lorraine persuada donc au roi qu'il fallait qu'il se rendît au parlement pour y tenir son lit de justice et y proposer une *mercuriale* [1], à l'effet de censurer plusieurs magistrats qui adhéraient à la doctrine de Luther, et laissaient échapper les accusés convaincus d'hérésie, sans en condamner un seul à mort; ce qui était contraire à l'ordonnance du feu roi, qui prescrivait de les brûler et de les réduire en cendres. « Quand cela ne servirait, dit le cardinal, qu'à montrer au roi d'Espagne que « vous êtes ferme dans la foi, encore le devriez-vous faire » de grand courage, afin aussi de donner curée à tous ces « princes et seigneurs d'Espagne qui ont accompagné le duc « d'Albe, pour solenniser et honorer le mariage de leur roi « avec madame votre fille, par la mort d'une demi-douzaine

[1] Les *mercuriales* étaient une espèce de tribunal domestique composé des présidents de chambre et des hommes de la compagnie les plus estimés, autorisés, par le choix de leurs confrères, à exercer sur eux une sorte de censure. Les conférences tenues pour le maintien des mœurs et de la discipline se nommaient *mercuriales*, parce qu'elles avaient lieu le *mercredi*.

« de conseillers pour le moins, qu'il faut brûler en place « publique comme hérétiques luthériens qu'ils sont, et qui « gâtent cet excellent corps du parlement. Que si vous n'y « pourvoyez par ce moyen, bientôt toute la cour en sera « infectée, jusqu'aux huissiers, procureurs et clercs du « palais. » Le roi goûta cet avis, et se disposa à se rendre le lendemain au parlement; mais ayant, le soir, communiqué son projet à son conseiller de Vieilleville, celui-ci fut d'avis qu'il laissât ce soin au cardinal de Lorraine et à l'évêque de Paris : « C'est aux prêtres, dit-il, « à faire ce qui est de la charge des prêtres : si vous allez, « sire, faire l'office d'un théologien ou d'un inquisiteur de « la foi, il faudra que le cardinal de Lorraine vous vienne « apprendre à courir en lice et à manier les armes. D'autre « part, sire, vous mêlerez la tristesse avec la joie; car de « faire des exécutions de justice si sanguinaires et cruelles « parmi des noces, cela est de mauvais présage. » Le roi se rendit à ces raisons, et protesta qu'il n'irait point : mais le cardinal de Lorraine, apprenant cette résolution, entra en fureur. Vieilleville rapporte ainsi, dans ses Mémoires, la suite de ce tragique événement. « Au lever du roi, dit-il, entrèrent les cardinaux de Bourbon, de Lorraine, de Guise et de Pelvé, les archevesques de Sens et de Bourges, les évesques de Paris et de Senlis, trois ou quatre docteurs de Sorbonne et l'inquisiteur de la foi, qui le menacerent si fort de la colere de Dieu, qu'il pensoit déjà estre damné s'il n'y alloit. Et ainsi marcha avec tous ses gardes, le tambour battant, sans oublier les Suisses et les cent gentilshommes de sa maison, avec grande magnificence. Descendu aux Augustins, où le parlement estoit assemblé, il monte en la grand'chambre, s'assied en son lit de justice, sous le dais, et commande à son

procureur general Bourdin d'y proposer la mercuriale. Celui-ci attaque aussitôt cinq ou six conseillers mal sentants de la foi, entre lesquels estoit un nommé Anne du Bourg, qui soutint si audacieusement devant le roi sa religion en déprimant la nostre, que Sa Majesté jura grande colere qu'elle le verroit bruler tout vif de ses pres yeux avant six jours : et commanda de le mener prisonnier en la Bastille, avec cinq ou six autres ; puis se leva, ordonnant à toute l'assemblée d'achever le reste. Arrivé aux Tournelles, il se repentit de n'avoir cru M. de Vieilleville : car, par les rues, il entendait plusieurs qui murmuroient de cette entreprise, à cause des conseillers que l'on menoit prisonniers, et qui estoient des meilleures familles de Paris, et qui fort consciencieusement administroient la justice aux parties[1]. »

Arrestation d'Anne du Bourg et de Louis du Faur. 1559.

[1] Vieilleville devint maréchal de France, et il honora son pays par sa tolérance et par la noblesse de son caractère. Recevant un jour un brevet par lequel le roi accordait à lui et à cinq autres gentilshommes, entre lesquels étaient MM. d'Aphem et de Biron, les biens confisqués de tous les luthériens des pays de Guyenne, Limousin, Quercy, Périgord, Saintonge et Aunis, dont le produit serait au moins de 20,000 écus pour chacun, il répondit « qu'il ne se vouloit point enrichir par un si odieux et sinistre moyen ; qu'il n'y trouvoit trace de dignité, encore moins de charité..... Nous voilà donc enregistrés aux cours de parlement en reputation de mangeurs de peuple, outre d'avoir pour 20,000 escus chacun les maledictions d'une infinité de femmes, de filles, de petits enfants qui mourront à l'hospital par la confiscation des corps et biens, à tort et à droit, de leurs maris et peres ; ce seroit s'abymer en enfer et à trop bon marché. » Cela dit, il tire sa dague, et la fourre dans ce brevet à l'endroit de son nom. M. d'Aphem, rougissant de honte, tire semblablement la sienne, et en traverse son propre brevet ; M. de Biron n'en fit pas moins. Et tous trois s'en allèrent, tirant chacun de son costé sans dire mot, laissant le brevet à qui le voudroit prendre, car il fut jeté à terre.

(*Mémoires de Vieilleville.*)

Le conseiller Louis du Faur fut au nombre des magistrats arrêtés sur leurs siéges. Henri les remit aux mains de Montgommery, capitaine de ses gardes, et fit instruire leur procès.

Les calvinistes français tinrent à cette époque leur premier synode, et rédigèrent la constitution qui devait maintenir dans l'union leurs sociétés éparses, et les régir sous une même discipline. Le roi en reçut la nouvelle au milieu des fêtes du mariage d'Élisabeth, sa fille, avec Philippe II, veuf de la reine Marie. Il jura de tirer une effroyable vengeance de ceux qu'il considérait comme des rebelles. Sa mort prévint l'accomplissement de son vœu. Blessé à l'œil, dans une joute, par la lance de Montgommery, il mourut de sa blessure, après un règne de douze années. Il laissa quatre fils, dont trois portèrent la couronne. François, leur aîné, avait épousé Marie Stuart, reine d'Écosse, aussi célèbre par ses malheurs que par sa beauté.

Premier synode calviniste. 1559.

Mort de Henri II. 1559.

Henri II n'eut dans le caractère ni grandeur ni vertu. Intimidé par les Guises et dominé par Montmorency, esclave de sa maîtresse et de ses favoris, il leur prodigua les trésors de l'État, introduisit un libertinage effréné dans sa cour déjà corrompue par son père, foula les peuples sans pitié, viola les droits de la magistrature, n'obtint aucune gloire militaire personnelle, et laissa le royaume endetté de quarante millions [1]. L'ignorance et la misère du peuple, l'embarras croissant des finances, les scandales de la cour, le prosélytisme protes-

[1] Cette somme équivaudrait à 160 millions aujourd'hui, le numéraire ayant alors une valeur quadruple de celle qu'il a de nos jours.

tant d'une part, et de l'autre l'intolérance catholique, préparèrent le champ volcanique où de grands talents et de grandes ambitions vinrent se heurter sous les règnes suivants. La lutte dura trente-six ans, et couvrit la France de ruines.

LIVRE II.

DEPUIS L'AVÉNEMENT DE FRANÇOIS II JUSQU'A LA PAIX DE VERVINS ET LA PUBLICATION DE L'ÉDIT DE NANTES.

GUERRES DE RELIGION.

1559—1598.

CHAPITRE PREMIER.

Règnes de François II et de Charles IX.

1559—1574.

FRANÇOIS II. 1559.

François II monta sur le trône âgé de seize ans, et l'on vit se reproduire, sous ce règne et sous le suivant, par l'horribles calamités, tous les vices de la loi que Charles V ivait rendue, et qui fixait la majorité des rois à leur adolescence. Les règnes de Charles VI et de Charles VIII attestaient déjà suffisamment que le pouvoir, pendant l'enfance les rois, appartenait à qui savait s'en saisir. Sous François II, e furent les Guises, princes de la maison de Lorraine et on- Puissance des Guises. 1559. les de la jeune reine Marie Stuart, qui partagèrent toute

l'autorité avec Catherine de Médicis. L'un d'eux, le cardinal, avait l'âme hautaine et cruelle; l'autre était le fameux François, duc de Guise, dont la prudence égalait l'intrépidité, déjà illustre par l'admirable défense de Metz et la prise de Calais, et cher aux Français par ses grandes qualités. Les deux frères cependant se montrèrent également ingrats envers Diane de Poitiers, leur bienfaitrice : ce fut en la sacrifiant qu'ils achetèrent la faveur de Catherine de Médicis. Le trait caractéristique de cette reine, qui joua un si grand rôle sous le règne de ses trois fils, était une dissimulation profonde, unie à un esprit intrigant et corrupteur [1]. Nourrie en Italie à l'école des Machiavel et des Borgia, elle mit en œuvre sur le trône leur sombre politique, dont les malheurs de la France attestèrent la faiblesse, en même temps qu'ils en dévoilèrent l'infamie. Le parti opposé à Catherine et aux princes lorrains était celui d'Antoine de Bourbon, roi de Navarre, et de Louis de Condé son frère, tous deux *princes* du sang, issus de Robert comte de Clermont, fils cadet de saint Louis; ce fut à eux que se rallia contre les Guises le vieux connétable de Montmorency, sans crédit à la cour, et disgracié par la reine mère. Un grand nombre de seigneurs français, indignés de voir toute l'autorité usurpée par les princes de la maison étrangère de Lorraine, grossirent le parti des princes du sang; et il se tint à Vendôme, entre tous les mécontents, des conférences se-

Partis politiques.

[1] Elle paraissait indifférente au pouvoir, lorsqu'elle en était le plus avide; incapable d'aucune affection sincère, elle trompait également amis ou ennemis. Il n'y avait pour elle ni sécurité, ni plaisir, si elle n'excitait, ne renouvelait et ne perpétuait les discordes.

(Charles Lacretelle, *Histoire de France pendant les guerres de religion*.)

crètes, dont le but était de faire convoquer les états généraux, et d'enlever le pouvoir aux Guises. Ceux-ci, instruits de ces projets hostiles et de la faiblesse d'Antoine de Bourbon, prévinrent le danger en intimidant ce monarque. Sollicité par Catherine de Médicis, le roi d'Espagne, Philippe II, avait répondu que, dût-il lui en coûter quarante mille hommes, il soutiendrait en France l'autorité du roi et de ses ministres. Cette lettre, lue en plein conseil devant le roi de Navarre, épouvanta ce faible prince, qui accepta la mission de conduire à la frontière la sœur de François II, Élisabeth de France, qui allait épouser le roi d'Espagne, heureux d'échapper ainsi au péril de ses propres résolutions.

Procès et supplice d'Anne du Bourg. 1559.

Les Guises triomphaient; ils se hâtèrent de travailler à détruire en France le protestantisme, et firent poursuivre le procès du conseiller Anne du Bourg. Cette grande cause captivait l'attention publique, non-seulement à Paris, mais en Europe; le parti protestant s'agitait : la reine mère reçut des avis alarmants; plusieurs princes d'Allemagne s'émurent aussi en faveur de la victime, et ils écrivirent pour la sauver. Les Guises comprirent que du Bourg serait plus redoutable s'il mourait martyr de sa foi que s'il vivait en l'abjurant, et mirent tout en œuvre pour qu'il consentît à s'amender. L'avocat chargé de sa défense confessa en son nom qu'il avait offensé Dieu et l'Église, et qu'il était prêt à se réconcilier avec elle : les juges aussitôt, et sans vouloir entendre du Bourg lui-même, tinrent conseil pour solliciter sa grâce. Tandis qu'ils délibéraient, un billet de sa main leur fut remis. Du Bourg désavouait les conclusions de son avocat, et persistait dans sa foi, qu'il était prêt à confirmer par son sang. Dès lors sa perte fut assurée : cependant il ne devait point périr

avant d'être vengé ; il le fut malheureusement par un assassinat ; le président Minard, son ennemi et l'un de ses juges, fut tué d'un coup de pistolet : ce fut le sinistre signal d'une affreuse persécution. La sentence de mort fut aussitôt prononcée contre du Bourg ; il l'entendit lire avec une constance héroïque, et répondit par le cri des martyrs : Je suis chrétien ! je suis chrétien ! Ses adieux éloquents arrachèrent des larmes à ses juges. Il fut exécuté le lendemain 23 décembre ; on lui épargna de sentir le feu, on lui fit la grâce de l'étrangler avant de le jeter dans les flammes.

La mort de du Bourg parut donner une activité nouvelle à la persécution : le cardinal de Lorraine désigna, comme l'avait déjà fait François Ier, une chambre du parlement particulièrement chargée de punir les réformés. Le feu était le châtiment qu'elle prononçait contre eux, et la férocité de ses jugements lui fit donner l'effroyable surnom de *chambre ardente*.

La paix de Cateau-Cambrésis avait laissé sans emploi une foule de gentilshommes et de soldats, dont la guerre était la seule ressource : un grand nombre vinrent à la cour solliciter, les uns ce qui leur était dû, les autres des pensions et des grâces. Importuné de leurs demandes et de leur misère, le cardinal de Lorraine fit dresser, à l'entrée du château de Fontainebleau, un gibet, avec menace d'y pendre les solliciteurs qui n'auraient point quitté la cour le lendemain : ils s'éloignèrent, mais ils promirent de présenter aux *Lorrains*[1] des plaintes d'une autre sorte. Ces hommes, parmi lesquels étaient beaucoup de gens

[1] Les Guises, princes de la maison de Lorraine, étaient vulgairement désignés sous ce nom.

sans nom, s'unirent aux seigneurs ennemis de la tyrannie des Guises, et formèrent avec eux le parti des *malcontents*, qui doubla ses forces en s'alliant aux protestants. Ceux-ci comptaient avec orgueil dans leurs rangs le prince de Condé, homme de cœur et de tête, frère du roi de Navarre, et les trois frères Châtillon, dont l'aîné, l'amiral de Coligni, de mœurs austères, d'une fermeté inébranlable, habile à réparer ses revers sans jamais désespérer de la fortune, fut le plus illustre entre les chefs protestants de la France : d'Andelot, l'un de ses frères, célèbre par sa bravoure, commandait l'infanterie française ; son autre frère, Odet de Châtillon, négociateur habile, avait secrètement embrassé la réforme, et s'était marié, quoiqu'il fût évêque de Beauvais et cardinal. La capacité des trois frères, leurs charges et leurs alliances, rendirent bientôt formidable le parti qui les adopta pour chefs, et qui comptait déjà sur le concours tacite du prince de Condé.

Un vaste complot, connu dans l'histoire sous le nom de *conjuration d'Amboise*, fut alors tramé en secret par les adversaires du gouvernement, catholiques et protestants. Les uns et les autres se lièrent par le serment de ne rien tenter contre le roi, la reine et l'autorité des lois. Leur but était d'enlever le roi, alors à Blois, de le soustraire à l'influence des Guises, d'arrêter ceux-ci, et de les faire juger comme coupables de haute trahison. Un gentilhomme adroit, audacieux, nommé la Renaudie, fut choisi pour chef apparent de l'entreprise, qu'il conduisit avec une grande habileté. Le chef réel, connu seulement sous le nom du *Capitaine muet*, était le prince de Condé. De toutes parts, des bandes d'hommes armés furent mises en mouvement, sans être dans le secret des conspirateurs.

Conjuration d'Amboise. 1560.

Les Guises, sur de vagues soupçons, transférèrent la cour du château de Blois dans celui d'Amboise : les conjurés persévérèrent dans leur projet avec une audace incroyable. Un avocat nommé d'Avenelles, ami de la Renaudie, révéla leur dessein ; et, tandis que cette nouvelle tenait encore les Guises et la cour dans la stupeur, les conjurés, instruits de la trahison, marchèrent en avant, et se dirigèrent en diverses bandes sur le château d'Amboise, le 16 mars 1560. Déjà la ville était remplie de troupes mandées à la hâte par les Guises. Coligni et Condé se trouvaient alors à la cour, et se voyaient l'un et l'autre en butte à une extrême défiance. Condé, surveillé de près, reçut l'ordre de défendre quelques postes : des combats s'engagèrent, et furent malheureux pour les conjurés ; les Guises firent main basse sur une foule d'hommes accourus d'après l'ordre de leurs chefs, et conspirateurs à leur propre insu ; le parti fut dispersé, et les supplices commencèrent.

Quelque nom que l'on donne à cette entreprise, quelque motif qu'on lui suppose, elle était coupable, puisqu'il s'agissait de renverser par la violence un gouvernement légalement établi. Cependant, les barbaries exercées sur les captifs, et la constance dont ils firent preuve, appelèrent l'intérêt sur eux et l'horreur sur les bourreaux. Les vengeances des Guises furent atroces : les eaux de la Loire portèrent une multitude de cadavres, qui flottaient attachés ensemble à de longues perches ; les rues d'Amboise ruisselèrent de sang humain. Les conjurés marchaient intrépidement à la mort, la plupart étaient frappés avant même d'avoir entendu leur sentence : l'un des principaux, le sieur de Castelnau, s'était rendu au duc de Nemours avec quinze de ses compagnons, à condition qu'il ne leur serait fait aucun

mal ; les Guises les firent condamner comme les autres ; Nemours s'interposa en vain pour les sauver, ils moururent tous : Castelnau trempa ses mains sur l'échafaud dans le sang de ses compagnons décapités, et, les élevant au ciel toutes sanglantes, il appela la vengeance de Dieu sur ceux qui l'avaient trahi, et sur le chancelier Olivier qui l'avait condamné. Celui-ci, secrètement attaché aux conjurés, avait été forcé de servir contre eux les vengeances des Guises. En écoutant les paroles de Castelnau, qu'il avait aimé, il pleura, et, saisi de remords, il tomba malade d'une extrême mélancolie qui le faisait soupirer sans cesse et murmurer contre Dieu, affligeant sa personne d'une étrange et épouvantable façon. Comme il était en ce furieux désespoir, le cardinal de Lorraine le vint visiter ; mais lui ne le voulut point voir, et se tourna de l'autre côté sans répondre un mot ; lorsqu'il le sentit loin, il s'écria : « Ah ! maudit cardinal, tu te damnes, et nous « tous avec toi ! » Deux jours après, il mourut [1]. On ne fit, durant un grand mois, que décapiter, pendre et noyer : Condé lui-même fut en péril ; il paya d'audace en se justifiant devant le roi ; il fit taire les accusateurs, mais non les soupçons, et la guerre civile parut imminente.

Assemblée de Fontainebleau. 1560.

Les deux partis se rendirent en armes à Fontainebleau, où les Guises avaient convoqué les princes et les principaux magistrats pour aviser aux moyens de la paix. Coligni, dans cette assemblée, présenta inutilement une requête au nom de cinquante mille religionnaires [2], qui suppliaient qu'on leur accordât des temples et la permission de prier Dieu selon leur cœur. L'assemblée demanda

[1] De Vieilleville.

[2] On désignait sous ce nom tous ceux de la religion réformée.

les états généraux, et les princes lorrains acquiescèrent à ce vœu. Des deux côtés on tramait des complots. Orléans avait été fixé pour le lieu de convocation des états ; le roi s'y rendit avec un appareil menaçant. Les deux princes Bourbons y furent attirés par les Guises : le roi de Navarre courut risque de la vie dans une audience que lui donna François II, et Condé fut fait prisonnier. Une commission désignée par les Guises, et présidée par Christophe de Thou, père de l'historien, condamna Condé à perdre la tête. La mort du faible François II, qu'une maladie de langueur consumait, prévint le supplice du prince.

Condamnation du prince de Condé. 1560. Mort de François II. 1560.

Ce règne finit sous les auspices les plus sinistres : les efforts du sage et vertueux Michel de l'Hospital, nommé récemment chancelier du royaume, furent impuissants pour conjurer l'orage près d'éclater.

CHARLES IX.

Avénement de Charles IX. 1560.

Charles IX n'avait que dix ans lorsqu'il succéda à François II, son frère. Les états généraux étaient alors rassemblés à Orléans, et ne prirent qu'une faible part aux affaires politiques. Catherine de Médicis s'empara de la régence par le conseil du chancelier de l'Hospital, et reconnut le roi de Navarre en qualité de lieutenant général du royaume. Condé fut délivré, et Montmorency rappelé à la cour, où cependant les Guises restèrent puissants et redoutables.

La reine mère louvoyait entre les partis, tantôt s'appuyant sur les Guises et les catholiques, et tantôt s'attachant aux protestants et aux Bourbons contre les Guises. Ceux-ci recherchèrent l'appui du sombre et cruel Philippe II, roi d'Espagne, le plus ferme champion du

catholicisme dans toute l'Europe, et qui déjà, sous le règne précédent, s'était déclaré protecteur du royaume de France. Les Guises sentirent également le besoin de rattacher le connétable à leur cause : ils savaient qu'aux yeux du vieux guerrier tout intérêt disparaissait devant celui de la religion catholique ; ils la lui montrèrent en péril, et il entra dans leurs vues. Le maréchal de Saint-André fut aussi gagné au parti des princes lorrains, et forma, avec le connétable et François de Guise, une ligue qui reçut le nom de triumvirat. Alors parut un édit daté du mois de juillet, qui accordait aux protestants amnistie pour le passé, et leur prescrivait de vivre catholiquement, sous peine de prison et d'exil : la mort ne devait plus être prononcée contre eux. Cet édit ne fit que des mécontents, et ne fut point observé. La reine tenta de rapprocher François de Guise et Condé ; ils s'embrassèrent, et demeurèrent ennemis mortels.

Édit de juillet. 1561.

Les états généraux se réunirent dans le cours de l'année à Pontoise. Les électeurs s'étaient assemblés par province et non par bailliage, et chacune des treize provinces n'ayant nommé qu'un député de chaque ordre, trente-neuf membres seulement siégèrent aux états. Ils votèrent l'élection des prélats par les chapitres et l'abolition des annates, et firent tomber la plupart des charges publiques sur le clergé : cet ordre, redoutant des mesures plus rigoureuses à l'égard de ses biens immenses, s'imposa pour quinze millions, qu'il offrit à titre de don gratuit. Dans le même temps se tenait une autre assemblée, célèbre sous le nom de *colloque de Poissy*. Jaloux de faire briller son éloquence et son érudition, le cardinal de Lorraine avait convié les ministres protestants, et Calvin lui-même, à ouvrir, avec lui et les évêques catholiques, des conférences

États de Pontoise. 1561.

Colloque de Poissy. 1561.

où les principaux points des deux religions seraient débattus. Poissy fut désigné pour le lieu de cette lutte théologique. Plusieurs cardinaux français, quarante évêques et un grand nombre de docteurs y parurent; on n'y compta que douze ministres protestants. Calvin ne se présenta pas; il envoya pour le remplacer Théodore de Bèze, le plus distingué de ses disciples. La discussion finit comme toutes les querelles théologiques : chacun demeura plus affermi qu'auparavant dans sa propre opinion.

L'édit de juillet n'était observé nulle part; les protestants le bravaient ouvertement, et se réunissaient en un grand nombre de lieux. Catherine de Médicis fit alors ordonner à tous les parlements de désigner des députés qui l'aidassent à rédiger un édit plus convenable aux circonstances. Cette assemblée nouvelle fut présidée par l'Hospital, qui proféra ces belles paroles : « Recherchez, dit-il, si « l'on ne peut estre bon sujet du roi sans estre catholique, « et si enfin il est impossible que des hommes qui n'ont « pas la même croyance vivent en paix les uns avec les « autres. N'allez donc pas vous fatiguer à chercher laquelle des deux religions est la meilleure : nous sommes « ici, non pour establir la foi, mais pour regler l'Es« tat. »

Edit de janvier. 1562. Le sage *édit de janvier* fut le résultat des efforts du chancelier. On y statua que les calvinistes rendraient les églises usurpées, les croix, les images, les reliques, et se soumettraient à la levée des dîmes : il leur fut ordonné de garder les jours de fête, et de respecter les actes extérieurs du culte catholique. On leur permit néanmoins de s'assembler, pour l'exercice de leur religion, hors des villes et sans armes; et l'on enjoignit aux magistrats de veiller à ce qu'ils ne fussent ni troublés ni injuriés. Les parlements

de Rouen, de Toulouse, de Bordeaux et de Grenoble firent peu de difficultés pour enregistrer l'édit; celui de Bourgogne le rejeta; ceux de Languedoc et de Dauphiné opposèrent une longue résistance. Cet édit célèbre fut accueilli par les calvinistes avec un enthousiasme qui doubla leur confiance, tandis que les catholiques le reçurent dans un silence morne et farouche. La paix qu'il maintint entre eux fut de courte durée : chaque parti se fortifiait et se préparait à la guerre. Les Guises avaient attiré dans le leur le roi de Navarre, que flattait Philippe II en lui promettant la Sardaigne, tandis que Condé, son frère, se déclarait ostensiblement chef des protestants, vers lesquels la reine mère paraissait alors incliner. Les catholiques, alarmés des faveurs de Condé, appelèrent Guise à Paris. Il accourut de Joinville, et traversa la petite ville de Vassy en Champagne dans le temps où les protestants étaient assemblés au prêche. Sa troupe fanatique tomba sur eux l'épée à la main; le duc de Guise fut blessé à la joue dans le tumulte, et soixante protestants périrent égorgés : ce massacre devint le signal de la guerre. Massacre de Vassy. 1562.

Guise entra dans Paris en vainqueur et aux acclamations du peuple; Catherine, jalouse et alarmée de son influence, se rapprocha des protestants sans se donner ouvertement à eux : les deux partis s'observèrent plusieurs jours en armes dans Paris; et la reine, pour prévenir l'effusion du sang, engagea leurs chefs, Guise et Condé, à quitter la capitale : ils obéirent, mais ce fut pour réunir leurs partisans et se préparer à la guerre.

Cependant, le grand capitaine qui fut en France le plus ferme soutien de la réforme, l'amiral de Coligni, hésitait à prendre les armes : ses frères, le cardinal de Châtillon et d'Andelot, le pressaient de monter à cheval; mais lui, cal- Les protestants reprennent les armes. 1562.

culait tous les maux de la guerre civile; il songeait avec effroi au nombre de ses adversaires, à la faiblesse de son parti, à la grandeur du péril. Depuis deux jours il résistait, lorsqu'il fut réveillé la nuit par les sanglots de sa femme. Ce n'était point sur elle-même qu'elle pleurait, mais sur l'abandon où son mari voulait laisser ses frères en Jésus-Christ, qu'elle savait condamnés d'avance à périr dans les supplices : « Être tant sage pour les hommes, lui dit-elle, ce n'est pas être sage pour Dieu, qui vous a donné la science du capitaine pour le service de ses enfants. » Coligni lui rappela les justes motifs de ses craintes, et ajouta : « Mettez la main sur votre sein, sondez bien votre « conscience, et voyez si elle pourra digérer les déroutes « générales, les outrages de vos ennemis, les trahisons « des vôtres, la fuite, l'exil, votre faim, ce qui est plus « dur, celle de vos enfants, peut-être encore votre mort « par un bourreau, après avoir vu votre mari traîné et « exposé à l'ignominie du vulgaire... Je vous donne *trois* « semaines pour vous éprouver. — Ces trois semaines sont « achevées, répliqua cette femme héroïque : vous ne serez « jamais vaincu par la vertu de vos ennemis; usez de la « vôtre, et ne mettez point sur votre tête les morts de trois « semaines[1]. » Coligni partit le lendemain avec ses frères, et rejoignit Condé.

Le prince méditait de s'emparer de la personne de Charles IX : les triumvirs le prévinrent, ils enlevèrent le jeune roi à Fontainebleau, et le conduisirent à Paris, où Catherine elle-même l'accompagna. Le connétable ne contint plus son zèle fanatique; il s'avança dans les faubourgs à la tête de ses troupes, attaqua les prêches des protes-

[1] D'Aubigné, Notice sur Coligni.

tants, et mit de sa main le feu à leurs temples, qui furent consumés aux cris joyeux et féroces de la populace : c'est ainsi que la première guerre fut déclarée. Condé, l'amiral de Coligni, et son frère d'Andelot, s'emparèrent aussitôt d'Orléans, et y rassemblèrent leurs forces. Des deux côtés on recourut à l'étranger : les Guises étaient secourus par le roi d'Espagne, et achetèrent, au prix de la ville de Turin, l'appui du duc de Savoie; les calvinistes négocièrent avec Élisabeth; ils lui vendirent Dieppe et le Havre, et appelèrent en France un corps de cavaliers allemands, connus sous le nom de *reîtres*. Un grand nombre de seigneurs, outre les Châtillons, embrassèrent leur parti; on distinguait dans leurs rangs Antoine de Croï, la Rochefoucauld, Rohan, Montgommery, Grammont : les uns, attirés par un zèle véritable pour la réforme; les autres, par leur haine contre les Guises, et par les chances qu'une guerre civile offre toujours aux ambitieux. L'armée des huguenots [1] ou protestants se faisait remarquer par sa belle et sévère discipline : on n'y voyait ni jeux de hasard, ni femmes de mauvaise vie, ni maraudeurs; les jurements étaient sévèrement défendus; les ministres parcouraient les compagnies, et y entretenaient l'enthousiasme religieux ; mais sous cet extérieur austère fermentait un fanatisme aussi sombre et aussi cruel que celui de l'armée catholique : malheur aux vaincus ! malheur aux villes prises par l'une ou par l'autre armée ! les plus effroyables atrocités y étaient commises de sang-froid : Beaugency, enlevé d'assaut par les protestants; Blois,

Première guerre civile. 1562.

[1] On commençait alors à donner aux réformés de France le nom de *huguenots*, sous lequel ils se désignaient eux-mêmes. Ce mot vient du nom allemand *eidgenossen*, qui signifie *confédérés*, et que les Suisses se donnaient entre eux.

Tours, Poitiers et Rouen, emportés par les catholiques, éprouvèrent d'abord toutes les fureurs de cette guerre atroce. La ville de Rouen, défendue par Montgommery, meurtrier involontaire de Henri II, avait été assiégée par le roi de Navarre, Antoine de Bourbon, qui fut tué sous ses murs : l'unique gloire de ce prince est d'avoir donné le jour à notre Henri IV.

De toutes les grandes villes de France dont il s'était emparé, Condé ne possédait plus que Lyon et Orléans, lorsque les deux armées, commandées l'une par ce prince, l'autre par le connétable, se rencontrèrent près de Dreux.

Bataille de Dreux. 1562.

La bataille s'engagea, et fut sanglante. Le connétable chargea impétueusement le premier ; ses escadrons furent rompus par Coligni ; Montmorency, enveloppé de toutes parts, demeura prisonnier ; le maréchal de Saint-André fut tué en accourant à son secours. Une partie de l'armée catholique prit la fuite, et les protestants se dispersèrent à la poursuite des vaincus. Alors François de Guise, jusque-là immobile avec sa cavalerie, parcourt rapidement des yeux le champ de bataille : « Ils sont à nous ! » s'écrie-t-il, et il fond au galop sur les protestants étonnés : cette charge imprévue décida la victoire : Condé lui-même est fait prisonnier. Ce nouveau triomphe, la captivité du connétable, celle de Condé, la mort d'Antoine de Bourbon et du maréchal de Saint-André, rendirent François de Guise l'homme le plus puissant du royaume. Nommé lieutenant général, il se hâta de marcher sur Orléans, dont il pressa

Mort de François de Guise. 1563.

le siége. Là fut le terme de ses succès et de sa vie : un protestant, nommé Jean Poltrot de Méré, l'assassina d'un coup de pistolet : sa mort fut le salut d'Orléans. Guise termina son illustre carrière en pardonnant à son meurtrier, et en cherchant à se justifier du massacre de Vassy. L'as-

sassin désigna, au milieu des tortures, Coligni pour son complice, mais il varia dans ses aveux, et le grand caractère de Coligni suffirait pour le mettre à l'abri d'un soupçon d'assassinat[1]. Henri, fils de François de Guise, accueillit cependant comme une preuve ce témoignage accusateur, et voua une haine implacable à l'amiral.

La désolation pesait sur les villes et les campagnes de la France; des bandes d'assassins ou de soldats féroces couvraient son sol; les finances étaient au pillage et le commerce anéanti. Ces calamités, et surtout l'ascendant que la mort de François de Guise donnait à Condé, engagèrent Catherine à proposer la paix. Le prince, à l'insu de Coligni, et sans obtenir de garanties suffisantes, signa un traité qui accordait aux seigneurs et aux nobles protestants l'exercice de leur culte dans leurs seigneuries et maisons. Les bourgeois obtenaient la liberté de conscience, mais ils ne pouvaient exercer le culte public que dans une ville de chaque bailliage, et dans les lieux dont les protestants étaient en possession. La mort du duc de Guise avait mis le parti de Condé en état de dicter la paix, d'obtenir des conditions meilleures, et ce traité, nommé *convention d'Amboise*, fut reçu avec indignation par Coligni, par Calvin et les chefs protestants. « Voilà, dit « l'amiral, un trait de plume qui renverse plus d'églises « que les forces ennemies n'en auraient pu détruire en « dix ans. » **Convention d'Amboise. 1563.**

L'armée protestante fut dissoute, et les reîtres retournèrent en Allemagne : Catherine leur donna un sauf-conduit,

[1] M. Charles Lacretelle a parfaitement apprécié la valeur de la dénonciation de Poltrot dans son *Histoire de France durant la guerre de religion* (livre V); l'opinion qu'il émet et les motifs sur lesquels il l'appuie ne paraissent pas susceptibles de réfutation.

et tenta de les faire égorger en chemin. Cette époque ne présente qu'une suite de perfidies et de vengeances cruelles. Montluc entre les chefs catholiques, le baron des Adrets parmi les protestants, se distinguaient par leur férocité. *On pouvoit cognoistre*, dit le premier dans ses Mémoires, *par où il estoit passé ; car par les arbres sur les chemins on en trouvoit les enseignes.* Le second obligeait ses prisonniers à se précipiter eux-mêmes du haut des tours sur les piques de ses soldats.

La paix fut mise à profit contre l'étranger. Le connétable, à la tête des restes de l'armée protestante, chassa les Anglais du Havre, et le clergé paya les frais de l'expédition : ses biens, par le conseil de l'Hospital, furent aliénés jusqu'à la valeur de cent mille écus de rente : c'était la première fois qu'un tel moyen était employé pour subvenir aux ressources de l'État. Les dépenses de cette année étaient évaluées à dix-huit millions, les recettes n'en promettaient pas plus de huit, et il y avait un déficit de quarante-trois millions au trésor. Charles IX entrait dans sa quinzième année, et fut déclaré majeur : Catherine conserva le pouvoir. Condé s'oubliait à la cour dans les plaisirs, tandis que le connétable, peu recherché par la reine, s'efforçait de rompre la paix, en excitant de nouveau le peuple au massacre des protestants. Trois cents arrêts de mort étaient, dit-on, signés de sa main : la reine déjoua cet affreux complot. Danville, fils du connétable, gouverneur du Languedoc, Tavannes, gouverneur de la Bourgogne, et plusieurs autres commandants des provinces, secondèrent les projets de Montmorency. Les foudres du Vatican, les anathèmes du concile de Trente, les sollicitations des princes étrangers, tout excitait les passions des catholiques, et tout présageait que la paix serait de courte durée.

Le pape Pie IV cita devant lui plusieurs évêques français, accusés d'avoir embrassé la réforme : de ce nombre étaient le cardinal de Châtillon, Saint-Romain, archevêque d'Aix, et Montluc, évêque de Valence, frère du redoutable capitaine de ce nom. A la même époque, Jeanne d'Albret, reine de Navarre et veuve d'Antoine de Bourbon, ayant été atteinte et convaincue d'hérésie, une bulle la déclara déchue de la dignité royale, et livra ses États au premier occupant.

Le concile de Trente touchait à sa fin, après vingt et un ans écoulés depuis sa première session. Avant de se dissoudre, il décida de graves questions. Les évêques rédigèrent des canons clairs et précis, qui ont défini d'une manière invariable les articles de foi des catholiques, et refusèrent toute concession à l'esprit du temps. Le concile fut dissous en décembre 1563.

Fin du concile de Trente. 1563.

La reine fit, l'année suivante, un voyage dans les provinces de l'est et du midi, et conduisit avec elle le roi et toute sa cour. Les affaires furent oubliées pendant ce voyage, et l'on traversa les villes ruinées et les campagnes dévastées, au milieu des réjouissances, des festins et des spectacles. Le duc d'Albe alla visiter le roi à Bayonne, et, dans un entretien qu'il eut avec la reine sur le moyen d'anéantir les calvinistes, il lui dit ce mot qui depuis devint fameux : « Dix mille grenouilles ne valent pas la tête « d'un saumon. » C'était désigner à ses coups les principaux chefs du parti protestant.

Charles IX, à son retour, convoque à Moulins une assemblée de notables, et, par le conseil de l'Hospital, il rend l'édit de Moulins, propre par sa modération à concilier les partis. Il cherche à rapprocher les Guises et les Châtillons ; ceux-ci n'avaient que trop sujet de s'alarmer ;

partout la convention d'Amboise était violée par les catholiques, et les infractions demeuraient impunies : Catherine négociait la perte des chefs protestants avec Philippe II, et redoublait à leur égard de défiances injurieuses. La création des gardes françaises remonte à cette époque ; elles étaient composées de dix compagnies de cinquante hommes : les gardes suisses, créées par Louis XI, furent en même temps fort augmentées : ces précautions firent ombrage aux protestants ; ils eurent avis des projets de leurs ennemis, et songèrent à les prévenir. Médicis soupçonnait leur dessein, et chargea quelques-uns de ses affidés du soin d'épier l'amiral. Ils le trouvèrent, le 26 septembre, en habit de ménager, *faisant ses vendanges ;* et, le 28, cinquante places étaient en son pouvoir. Le roi, presque surpris à Monceaux par Condé, gagna Meaux en toute hâte, puis Paris, sous la protection de six mille Suisses : la cavalerie de Condé voltigea constamment autour de son escorte, et la seconde guerre civile fut déclarée.

Seconde guerre civile. 1567.

Bataille de Saint-Denis 1567.

La bataille de Saint-Denis suivit de près ces premières hostilités. L'avantage resta aux catholiques, mais il leur coûta cher ; le vieux connétable y perdit la vie. Il avait été fameux sous quatre règnes : aucun guerrier illustre de cette époque n'avait montré plus de dévouement à ses rois ; mais son zèle intolérant et fougueux pour la religion le rendit coupable de grandes violences. La bataille de Saint-Denis n'eut aucun résultat décisif.

Le duc d'Anjou, frère du roi, fut proclamé lieutenant général du royaume, quoiqu'il n'eût que seize ans ; et le prince Casimir de la maison Palatine, à la tête d'un corps nombreux de reîtres, rejoignit les protestants. Ceux-ci, animés par l'exemple de leurs chefs, se dépouillèrent de

leurs bijoux et de leur argent pour payer ces utiles auxiliaires. Catherine, les voyant en force, fit encore des avances pour la paix, offrant de permettre l'exercice de la religion réformée en remettant la *convention d'Amboise* en vigueur, et de solder les Allemands si les places prises étaient rendues. Ces conditions furent acceptées contre l'avis des principaux chefs, et les deux partis signèrent une seconde paix à Longjumeau. Le peuple, qui en pressentait les motifs et les résultats, lui donna le nom de *paix mal assise :* elle suspendit à peine les hostilités, et multiplia les assassinats. **Paix mal assise. 1568.**

L'Hospital proféra encore une fois de sages paroles, et tenta de lutter contre les passions furieuses; il fut disgracié. Les hommes modérés comme lui reçurent par dérision le nom de *politiques*, et furent méprisés de tous les partis. Médicis sembla elle-même avoir renoncé à la temporisation et à la prudence : elle essaya, mais en vain, de surprendre les chefs protestants. Alors parurent des édits foudroyants contre les calvinistes, et leur culte fut interdit dans le royaume. Ils prirent les armes de toutes parts; dans leur fureur ils profanèrent les autels, dévastèrent, brûlèrent les églises et les couvents, et commirent mille atrocités. **Troisième guerre civile. 1568.** Briquemont, l'un de leurs chefs, les excitait au meurtre, portant lui-même, suspendu à son cou, un collier d'oreilles de prêtres : mais Louis de Bourbon, duc de Montpensier, général catholique, l'emportait sur tous en barbarie : l'histoire se refuse à rapporter les affreux supplices dont il se glorifiait d'être l'inventeur. L'armée catholique, sous les ordres du duc d'Anjou et du maréchal de Tavannes, rencontra l'armée protestante, commandée par Condé, sur les bords de la Charente, près de Jarnac. Là, se livra un combat sanglant et inégal, soutenu par la **Bataille de Jarnac. 1569.**

cavalerie du prince seulement, contre toutes les forces des catholiques. Condé, blessé la veille, portait le bras en écharpe; au moment de l'action, un cheval fougueux lui cassa une jambe : « Allons, noblesse française, dit le « prince aux gentilshommes qui l'entouraient, voici le « combat que nous avons tant désiré : souvenez-vous « en quel état Louis de Bourbon y entre pour Christ et « sa patrie. » Renversé de cheval, Condé se défendit encore en héros; parmi ceux qui lui faisaient un rempart de leurs corps, on vit un vieillard, nommé la Vergne, qui, avec vingt-cinq jeunes gens, ses fils, ses petits-fils et ses neveux, combattit vaillamment jusqu'à ce qu'il fût tué avec quinze des siens; les autres furent faits prisonniers. Condé se rendit alors; mais aussitôt accourut Montesquiou, capitaine des gardes du duc d'Anjou, qui assassina lâchement ce prince d'un coup de pistolet. Ainsi mourut Louis de Condé, à peine âgé de trente-neuf ans.

Mort de Louis de Condé. 1569.

Les protestants étaient abattus, et la cour *s'abandonnait* à toute l'ivresse du triomphe, lorsque la reine de Navarre, Jeanne d'Albret[1], femme d'une grande piété et d'un noble courage, ranime les espérances de son parti. Elle se rend à Cognac, en Angoumois, où s'étaient rassemblés les débris de l'armée calviniste, et conduit avec elle Henri, son fils, prince de Béarn, et Henri, fils du prince Louis de Condé, tous deux âgés de seize ans. Jeanne se présente aux soldats, tenant par la main ces deux jeunes gens : « Je « vous offre, dit-elle, mon fils, et je vous confie Henri, fils « du prince qui excite nos regrets. Fasse le ciel qu'ils se

[1] Royne n'ayant de femme que le sexe; l'âme entière aux choses viriles, l'esprit puissant aux grandes affaires, le cœur invincible aux adversités.

(D'Aubigné, *Hist. Univ.*, t. II, liv. Ier, ch. 2.)

« montrent l'un et l'autre dignes de leurs ancêtres ! » Le prince de Béarn s'avance aussitôt, et dit : « Je jure de dé-« fendre la religion, et de persévérer dans la cause com-« mune jusqu'à ce que la mort ou la victoire nous ait « rendu à tous la liberté pour laquelle nous combattons. » Condé annonce par son geste qu'une même résolution l'anime, et aussitôt le prince de Béarn est proclamé général en chef, aux applaudissements de l'armée, sous la direction de Coligni.

Le duc de Deux-Ponts, à la tête d'un corps considérable d'Allemands, vint joindre les calvinistes, dont les forces s'élevaient à plus de vingt-cinq mille hommes. Le combat de la Roche-Abeille, le premier où se distingua Henri de Béarn, fut à leur avantage. Bientôt les deux armées se trouvèrent en présence près de *Montcontour*, dans le Poitou : un simple défilé les séparait. Les calvinistes étaient les plus nombreux, mais ils occupaient une position mauvaise. Coligni désirait en changer, ses soldats voulurent combattre, l'action s'engagea ; le carnage des protestants fut affreux, et en une demi-heure, de vingt-cinq mille hommes, cinq ou six cents seulement se rallièrent autour de Coligni. Ce guerrier, grièvement blessé, se montra dans cette journée si fatale à son parti au-dessus de lui-même : il avait perdu récemment son frère d'Andelot, et sauva presque seul les débris de son armée. Il les ramena, ainsi que les jeunes princes, en Languedoc, où Montgommery les rejoignit avec ses troupes. Les calvinistes reparurent encore une fois dans une attitude imposante, et Coligni les conduisit sur Paris à marches forcées. Des deux côtés le besoin de repos était extrême, et la paix fut signée à Saint-Germain, où se trouvait la cour.

Bataille de Montcontour. 1570.

Paix de Saint-Germain. 1570.

Les calvinistes, outre les avantages accordés par les

traités précédents, obtinrent à leur choix quatre places de sûreté. Ils choisirent la Rochelle, Montauban, Cognac et la Charité, qu'ils s'engagèrent à rendre au bout de deux ans. Charles IX épousa presque aussitôt Élisabeth d'Autriche, fille de Maximilien II; et dès lors il dissimula profondément sa haine pour les réformés. Le sombre Philippe exerçait, à la même époque, d'atroces cruautés sur ses sujets. Les Maures, qui composaient la population la plus industrieuse de l'Espagne, avaient été, à cause de leur culte, réduits à la condition la plus misérable; ils furent, sous Philippe II, décimés par le fer et le feu. Le monarque espagnol, rassuré contre les attaques des musulmans par la victoire de Lépante, voulut extirper l'hérésie dans ses États, et le duc d'Albe fut en Belgique le digne ministre de ses fureurs. Philippe, glorieux des épouvantables triomphes de son général, ne cessait d'exciter Charles IX à l'imiter; mais Charles n'avait pas besoin de ses conseils pour devenir son émule.

Perfides prévenances de la cour aux chefs protestants.

La paix ramenait en France l'ordre et la sécurité; le peuple espérait toucher à la fin de tant de maux. Les prévenances et les procédés bienveillants de la cour envers les protestants, au lieu de les rendre plus circonspects, leur semblaient être autant de garanties d'un heureux avenir. Jeanne d'Albret, les jeunes princes, Coligni, et les principaux chefs, furent invités à la cour et s'y rendirent. Le roi leur prodigua les paroles les plus flatteuses. « Je vous tiens, dit-il gracieusement à l'amiral, et vous « ne nous quitterez pas quand vous voudrez. » Le mariage du prince de Béarn avec Marguerite de Valois, sœur de Charles, fut projeté : la différence de religion y apportait obstacle; mais le roi aplanit lui-même toutes les difficultés. Jeanne d'Albret mourut au milieu de ces négociations.

Quelques-uns affirmèrent qu'elle avait été empoisonnée ; l'on donna peu d'attention à cet événement dans un temps où la mort par le poison ou le poignard semblait presque une manière naturelle de mourir. Le mariage projeté fut conclu entre Marguerite et le jeune Henri, qui, aussitôt après la mort de sa mère, avait pris le titre de roi de Navarre.

Des troupes catholiques étaient en marche sur plusieurs points du royaume. La cour passait des emprunts avec l'étranger, et redoublait d'égards pour les calvinistes : ceux-ci demeurèrent néanmoins dans une sécurité profonde. Coligni, consulté par Charles IX, lui conseillait d'arrêter les progrès de la puissance espagnole, en soutenant contre Philippe la Flandre insurgée. Le roi semblait approuver ce projet, et des troupes prirent le chemin de la Belgique. Alors Médicis et le duc d'Anjou, soit qu'ils eussent surpris de l'hésitation dans l'esprit de Charles et voulu le commettre sans retour avec les calvinistes, soit qu'ils désirassent avant tout se défaire de Coligni, apostèrent un assassin nommé Maurevel, qui le blessa dangereusement d'un coup d'arquebuse. On rapporta chez lui l'amiral tout sanglant. Charles jouait à la paume lorsqu'il apprit cette nouvelle : « Verrai-je donc toujours des troubles nouveaux ? » s'écria-t-il en jetant sa raquette avec fureur. Il accompagna sa mère chez l'amiral, et le combla de caresses perfides, et de faux témoignages de regret et d'indignation.

Assassinat de Coligni par Maurevel.

Déjà Médicis avait fixé le jour du plus grand des attentats. Secondée par le duc d'Anjou, elle convainquit le roi que le moment de frapper était venu. Charles entra tout à coup dans un sombre accès de colère : « Périssent donc

« les huguenots ! dit-il ; mais qu'il n'en reste pas un pour « me le reprocher. »

Tout fut mis en œuvre pour attirer le plus grand nombre possible de protestants à Paris. Charles, dans ce but, leur inspira quelque inquiétude à dessein, et leur fit entendre qu'il fallait qu'ils fussent en force pour être à l'abri de toute surprise et de tout péril. Ils accoururent en foule, et l'on prit aussitôt les dispositions nécessaires pour l'œuvre de sang. Un conseil se tint aux Tuileries entre la reine, le duc d'Anjou, le duc de Nevers, Henri d'Angoulême, grand prieur de France, René de Birague, le maréchal de Tavannes, Albert de Gondi et le baron de Retz. Les rôles furent distribués, et il fut dit que l'exécution commencerait avec l'aurore du lendemain, jour de la Saint-Barthélemi. Tavannes donne l'ordre, en présence du roi, au prévôt des marchands, Jean Charron, de faire armer les compagnies bourgeoises, de les réunir à minuit à l'hôtel de ville, et de les lancer sur les calvinistes au *premier coup de tocsin*. Les meurtriers, pour se reconnaître, devaient porter une écharpe au bras gauche, et une croix blanche au chapeau. Au point du jour, Médicis, impatiente, fait donner le signal par l'horloge de Saint-Germain l'Auxerrois : au bruit de la cloche lugubre, la ville se remplit d'assassins, et d'abord une bande de soldats, dirigée par Henri de Guise, cerne la maison de Coligni : les portes sont ouvertes au nom du roi ; des meurtriers montent, et trouvent l'amiral en prière : « Est-ce toi qui es Coligni ? » lui demanda leur chef nommé Bême, en le menaçant de son épée. « Oui, c'est moi, » répondit celui-ci ; « jeune « homme, tu devrais respecter mes cheveux blancs ! » Pour toute réponse, Bême le frappe à coups redoublés, le mutile, et précipite son cadavre dans la rue, où Henri de

Massacre de la Saint-Barthélemi. 24 août 1572.

Guise l'attendait et le foule aux pieds. Déjà la mort était partout dans Paris; les huguenots sortaient demi-nus de leurs maisons au bruit du tocsin, aux cris de leurs frères égorgés, et périssaient par milliers. Tavannes, les ducs d'Angoulême et d'Anjou, Henri de Guise et Montpensier, animaient les bourreaux au carnage : « Saignez, saignez ! « criait Tavannes; les médecins disent que la saignée est « aussi bonne au mois d'août comme en mai. » Les bourgeois rivalisèrent de férocité avec les plus grands seigneurs : l'orfévre Crucé se vanta d'avoir seul égorgé plus de quatre cents huguenots en un jour. Celui qui avait ordonné le crime voulut une part dans son exécution : « On vit le roi, dit Brantôme, tirer d'une fenêtre du Lou« vre sur les protestants fugitifs. » Il se rendit ensuite en brillant cortége aux fourches patibulaires de Montfaucon, où étaient suspendus les restes de l'amiral à demi consumés. Il parut jouir de ce spectacle, et répéta, dit-on, ce mot affreux de Vitellius : « Le corps d'un ennemi tué « sent toujours bon. » Les dames de la cour et les filles d'honneur de la reine partagèrent le délire et la fureur des bourreaux : elles vinrent contempler les restes sanglants de plusieurs seigneurs qu'elles avaient connus, et faire d'impudiques recherches sur leurs cadavres. Le roi, la reine et leur cour acceptèrent, de la main des assassins, des bijoux qui avaient appartenu aux victimes. Le massacre dura trois jours dans Paris, où cinq mille personnes perdirent la vie. Le troisième jour, Charles IX se rendit au parlement; il eut l'audace de justifier sa conduite, et le président Christophe de Thou eut l'indigne faiblesse de l'approuver. Des ordres royaux furent expédiés dans toutes les provinces pour commander de semblables massacres : Meaux, Angers, Bourges, Orléans, Lyon, Tou-

louse, Rouen, devinrent le théâtre de scènes horribles : plusieurs gouverneurs cependant refusèrent d'obéir. Le vicomte d'Orthez, commandant de Bayonne, écrivit au roi : « Sire, je n'ai trouvé dans la ville que bons citoyens « et braves soldats, mais pas un bourreau. » Le comte de Tendes, en Provence, fit une réponse semblable : la mort de tous deux fut subite et prématurée. Le jeune roi de Navarre et Henri de Condé coururent risque de la vie pendant le massacre : Charles les fit venir en sa présence, et leur dit d'une voix terrible : « La messe ou la mort ! » Cédant à la nécessité, les deux princes abjurèrent en apparence, et demeurèrent prisonniers. Telles furent les principales scènes de cet effroyable événement. Rome en accueillit la nouvelle avec enthousiasme : le pape Grégoire XIII fit tirer le canon et chanter une messe solennelle en l'honneur d'une journée dont l'Hospital disait, en faisant ouvrir ses portes aux assassins : « Périsse la mé« moire de ce jour exécrable [1] ! »

Quatrième guerre civile. 1572. Médicis et Charles IX avaient espéré un règne paisible pour résultat de leurs crimes : ils se trompaient ; la guerre civile se réveilla plus terrible, et un grand nombre de ca-

[1] Ce jour le frappa d'une telle horreur, qu'il ne fit plus qu'appeler la mort. Dès qu'il eut connaissance de tant d'atrocités : « Je recon« nais, s'écria-t-il, les conseils qu'on donnait au roi depuis longtemps ; « il faut mourir quand on n'a pu prévenir de tels malheurs. Les assas« sins de l'amiral de Coligni s'approchent bien tard de la demeure d« chancelier de l'Hospital. » Ses domestiques vinrent lui apprendr qu'une troupe armée se dirigeait d'Étampes vers son château : « Qu'o « leur ouvre, s'écria-t-il, qu'on ne leur oppose aucune résistance, « qu'on les conduise à mon appartement. Si la petite porte n'est bat« tante, ouvrez la grande. J'ai assez vu le jour. »

(C. Lacretelle, *Histoire de France pendant les guerres de reli gion*, liv. VII.)

tholiques embrassèrent la réforme, par l'horreur que leur inspira la Saint-Barthélemi. Le parti des *politiques* se leva contre la cour, et bientôt l'on compta dans leurs rangs plusieurs des plus illustres seigneurs de France, auxquels s'adjoignirent Damville et Thoré, fils du connétable de Montmorency. Le mépris et la soif de la vengeance, poussés jusqu'à la rage, doublaient les forces des protestants. Les plus faibles places résistaient aux troupes royales, que les insurgés insultaient du haut des murs : « Approchez, assassins, leur criaient-ils ; venez, massacreurs ; vous ne nous trouverez pas endormis comme « l'amiral. » La Rochelle était la principale place des protestants ; Charles sentit la nécessité de s'en emparer. Le duc d'Anjou partit pour cette expédition à la tête d'une armée nombreuse, et traîna les deux princes captifs à ce siége. La défense fut héroïque ; elle dura six mois, et coûta des sommes immenses et vingt mille hommes aux catholiques. Sancerre soutint aussi un siége mémorable : Montauban, Nîmes et d'autres villes étaient au pouvoir des protestants. Une quatrième paix fut signée : elle accordait dans ces places aux réformés la plupart des avantages garantis par les traités précédents.

Quatrième paix. 1572.

Le duc d'Anjou venait d'être élu roi de Pologne ; bientôt il partit pour son royaume. Une entreprise dite *des jours gras*, parce qu'on la fit en temps de carnaval, fut tentée, l'année suivante, pour délivrer les deux princes. Elle échoua en partie, et coûta la vie à ses auteurs, la Môle et Coconnas : ils furent décapités. La reine de Navarre et la duchesse de Nevers, dont ils avaient été les amants, se firent apporter leurs têtes sanglantes, et, à leur vue, s'abandonnèrent à de farouches transports. Condé seul

Entreprise des jours gras. 1573.

était parvenu à s'échapper : Henri de Navarre fut surveillé plus étroitement jusqu'à la mort du roi.

Charles IX languissait depuis la Saint-Barthélemi. Souvent il semblait en proie à un délire furieux ; il voyait alors se dresser devant lui les spectres de ses victimes.

Mort de Charles IX. 1574.

Dans la dernière nuit de sa vie, dit l'Estoile, comme il ne restait plus dans sa chambre que deux personnes et sa nourrice, qu'il aimait beaucoup, sur le point de sommeiller, elle entendit le roi se plaindre, pleurer et soupirer. Elle s'approcha doucement du lit, et ayant tiré le rideau, le roi lui dit en jetant un grand soupir, et en pleurant si fort que les sanglots interrompaient ses paroles : « Ah ! ma « nourrice, ma nourrice, que de sang ! que de meurtres ! « Ah ! que j'ai suivi un méchant conseil ! Oh ! mon Dieu ! « pardonne-moi. » Son propre sang sortait de sa peau, et inondait son lit : il expira le 30 mai 1574, âgé seulement de vingt-quatre ans.

CHAPITRE II.

Règne de Henri III.

1574 — 1589.

Avénement de Henri III.

Le duc d'Anjou succéda à son frère sous le nom de Henri III. Il était en Pologne lorsque Charles IX mourut, et Catherine de Médicis saisit encore une fois la régence. L'un des premiers actes de son autorité fut d'ordonner le supplice et la mort de Montgommery fait prisonnier à Domfront, meurtrier par accident de Henri II, et l'un des plus illustres parmi les chefs réformés. Son supplice provoqua de nouvelles vengeances de la part des protestants.

Instruit de la mort de son frère, Henri quitte son royaume de Pologne en déserteur, puis se laisse endormir, pendant quatre mois, au milieu des fêtes que lui donnent les souverains dont il traverse les États, et sème l'or et les diamants sur la route. En arrivant à Turin, il n'a plus rien à donner; mais il cède au duc de Savoie la possession des villes de Pignerol, Savigliane et Pérouse, seul fruit que la France eût retiré de tout le sang versé en Italie. Henri arrive enfin, et se montre pour la première fois en public à Avignon dans la procession dite des *Battus*, avec Catherine de Médicis et le cardinal de Lorraine, tous trois vêtus d'un sac de pénitent. Le roi et ses courtisans marchaient pieds nus, le crucifix à la main, et en se flagellant eux-mêmes. Le cardinal de Lorraine fut saisi de la fièvre au sortir de cette cérémonie ridicule, et mourut presque aussitôt. Nul n'avait soufflé plus que lui le feu des guerres civiles et ne s'était montré plus cruel. Médicis parut respirer en apprenant sa mort; mais, la nuit suivante, on l'entendit pousser des cris de terreur : ses femmes accoururent, et la trouvèrent dans le délire. « Délivrez-moi de cette vue, dit-elle, voilà le cardinal qui me « poursuit, il m'entraîne en enfer. »

Procession des Battus.

Une nouvelle guerre s'annonçait; les protestants voyaient avec horreur sur le trône l'un des principaux auteurs de la Saint-Barthélemi, celui qui s'était le plus signalé dans ces exécrables journées. Condé rassemblait ses forces, et négociait avec l'électeur palatin Jean Casimir, pour en obtenir un secours considérable. Plusieurs seigneurs du parti des politiques s'étaient unis aux protestants, et parmi eux, au premier rang, les deux Montmorency, Damville et Thoré, fils du connétable. Tout à coup le duc d'Alençon, suspect à la reine depuis l'entreprise des jours gras,

Cinquième guerre civile. 1574.

et irrité contre le roi son frère, s'échappe de la cour, où il était gardé à vue, rejoint les confédérés, et reparait en armes aux portes de Paris. Bientôt après, le roi de Navarre, trompant comme lui la surveillance de Médicis, et s'arrachant aux piéges voluptueux dont elle l'entourait, réussit à cacher sa fuite, se réunit aux deux princes, et abjure le catholicisme dans leur camp, où il trouve le prince Casimir à la tête d'un corps nombreux. Henri III avait déjà signé une trêve avec les confédérés : il s'était engagé à leur livrer six villes, et à en solder la garnison, maintenue sous les ordres du duc d'Alençon et du prince de Condé.

Henri III et sa cour. Au milieu de tant d'agitations et de périls, il est difficile d'expliquer l'indigne vie que menait alors à Paris le monarque efféminé. Il partageait son temps entre des débauches effrénées et les pratiques minutieuses d'une dévotion puérile : entouré de jeunes favoris qu'il nommait *ses mignons*, et de femmes dissolues, tantôt il faisait porter devant lui les châsses des saints, qu'il suivait habillé en pénitent, mêlant d'obscènes bouffonneries aux litanies de l'Église; tantôt il courait les lieux de débauche, récitant, aux lueurs de l'orgie, son chapelet de têtes de morts; souvent il parcourait les rues en outrageant les passants, ou quêtait de porte en porte, avec la reine sa femme, de petits chiens, des singes et des perroquets, dont tous deux faisaient leurs délices. Des historiens ont dit que Henri III poursuivait un plan profondément combiné au milieu de ces honteux désordres; le livre de Machiavel était son évangile, et, suivant eux, il voulait dompter les grands par toutes les séductions du vice. Quoi qu'il en soit, sa mère à cet égard lui donnait le précepte et l'exemple, en s'entourant de filles d'honneur habiles à séduire ceux

dont elle voulait endormir l'ambition ou les ressentiments; sans foi religieuse, elle croyait aux maléfices et aux sortiléges : les astrologues, et l'un d'eux surtout, Cosme de Ruggieri, étaient en haute faveur à la cour. On attribuait à ces imposteurs le pouvoir de donner la mort, en piquant au cœur des figures de cire, sur lesquelles ils prononçaient des paroles mystérieuses. Les pratiques d'une dévotion absurde se mêlaient aux empoisonnements et aux dissolutions dans cette cour infâme : les voluptés étaient le prix du crime; et Marguerite de Valois, digne de son frère et de sa mère, acheta ainsi la mort de Dugast, son ennemi et l'un des favoris du roi, qui le vit poignarder à ses pieds, et oublia de punir l'assassin.

Catherine de Médicis montrait seule quelque résolution dans le parti du roi. Elle se rendit à la tête de ses femmes, qu'elle appelait son escadron volant, dans le camp des confédérés, et séduisit d'abord son fils, le duc d'Alençon, dont elle tripla l'apanage. Il prit dès lors le titre de duc d'Anjou, et quitta le parti des réformés. La reine donna des espérances aux autres chefs; ils se séparèrent en se cantonnant, le roi de Navarre en Guyenne, Condé aux environs de la Rochelle, Damville en Languedoc, à la tête des politiques, et le prince Casimir sur la frontière de Champagne.

Cinquième paix, dite de Monsieur. 1576.

La honteuse conduite du roi le rendait un objet de mépris, même aux yeux des siens, et faisait oublier aux plus zélés ses exploits de la Saint-Barthélemi. Depuis longtemps il s'était formé, dans les provinces, des ligues particulières pour la défense de la religion catholique; bientôt elles se réunirent et n'en formèrent qu'une seule, au nom de la sainte Trinité. Cette ligue avait pour but apparent le maintien du catholicisme, le salut du roi et la

Origine de la Ligue.

destruction des protestants; mais ses auteurs se proposaient en secret de faire juger et condamner le duc d'Anjou, pour le punir de l'appui qu'il avait prêté aux réformés; de déposer l'indigne Henri III, descendant de l'usurpateur Hugues Capet, et de l'enfermer dans un cloître; enfin, de transmettre la couronne à Henri de Guise, surnommé le Balafré, fils du grand François de Guise, et qu'on disait descendu de Charlemagne. Quelques mots de la formule du serment des ligueurs étaient ceux-ci : « Nous nous obligeons à employer nos biens et « nos vies pour le succès de la sainte Union, et à poursuivre jusqu'à la mort quiconque voudrait y mettre obstacle. « On élira au plus tôt un chef, à qui tous les confédérés « seront tenus d'obéir. Ceux qui ne se joindront pas à la « sainte Union seront traités comme ennemis, et poursui- « vis les armes à la main. Le chef seul décidera dans les « contestations qui pourraient survenir entre les confédé- « rés, et ils ne recourront aux magistrats ordinaires que « par sa permission. » Ainsi les ligueurs transféraient toute la puissance royale à leur chef futur, qui devait être le duc de Guise. Le pape Grégoire XIII encouragea cette ligue, et Philippe II promit de la soutenir par des secours d'hommes et d'argent. Elle était déjà formidable lorsque Henri III en eut connaissance, et comprit le but de l'association : ce fut au milieu des complots des ligueurs et des menaces des confédérés qu'il réunit les états généraux à Blois, en 1576. Il en fit l'ouverture par un discours rempli de dignité. Les états, où les protestants n'étaient pas représentés, demandèrent qu'une seule religion fût tolérée en France ; ils voulaient la guerre, et ils refusèrent au roi l'argent nécessaire pour la continuer. La plupart des députés étaient attachés à la Ligue. Le roi, par le

Premiers états de Blois. 1576.

conseil de sa mère, déjoua leurs complots, et trompa l'espoir de Henri de Guise, en se déclarant lui-même le chef de la sainte Union. On dressa un formulaire : le monarque le jura, le fit accepter aux états, et ordonna qu'il fût signé à Paris et dans toute la France. A cette nouvelle, le duc de Guise absent se hâta d'accourir et de presser la guerre. Faute d'argent, on négocia d'abord; puis deux armées catholiques entrèrent en campagne, l'une sous le duc d'Anjou, l'autre sous le duc de Mayenne, frère de Henri de Guise. Plusieurs places furent enlevées aux confédérés, et l'intrigue détacha d'eux Damville et ses partisans les politiques. Ces succès et cette défection furent suivis d'une nouvelle paix, qu'avait préparée le célèbre édit de Poitiers et de Bergerac. Henri III accordait aux protestants, par cet édit, l'exercice public de leur culte dans chaque chef-lieu de bailliage et dans chaque juridiction royale, hormis à Paris; il les rétablissait dans leurs priviléges de citoyens, avec droit aux charges et aux dignités, approuvant tous leurs actes comme utiles à l'État; leur donnait des juges particuliers dans chaque parlement, et leur accordait neuf places de sûreté. Le roi permettait en outre, à certaines conditions, le mariage des prêtres; il flétrissait la Saint-Barthélemi, et proscrivait la Ligue.

Sixième guerre civile. 1577.

Édit de Poitiers. 1577.

L'édit de Poitiers, bientôt confirmé par le traité de Nérac, aurait pu pacifier le royaume, si le roi eût veillé à son exécution; mais, délivré des soins de la guerre, il se replongea dans ses honteux plaisirs. Toutes les largesses, toutes les dignités, furent prodiguées à ses mignons, dont il exigeait d'infâmes complaisances et des actes d'une bravoure féroce. Un vertige furieux s'empara de toute la cour, où le temps semblait partagé entre la prostitution,

Traité de Nérac. 1577.

le duel et le meurtre. Le roi rendit des honneurs extravagants à la mémoire de deux de ses favoris, Quélus et Maugiron, tués en duel par le duc de Guise : un autre, nommé Saint-Mesgrin, fut assassiné par le duc de Mayenne, tandis que Bussy d'Amboise, homme audacieux et sanguinaire, favori du duc d'Anjou, et mortel ennemi des mignons du roi, était attiré dans un piége et massacré. Tous ces meurtres demeuraient impunis : le roi vendait sa clémence; l'échafaud n'était dressé que pour le peuple ou pour les huguenots, et c'était une maladresse ou un ridicule d'être condamné pour crime d'assassinat : le duc de Villequier poignarda sa femme, qui avait repoussé les vœux coupables du roi : il fut nommé gouverneur de Paris. La licence n'avait plus de frein, et la débauche présidait aux festins de la reine mère, où Henri III lui-même se déguisait en femme, affectant d'imiter le langage et les molles habitudes du sexe dont il revêtait le costume.

Guerre dite des Amoureux. 1580.

Bientôt, sur de frivoles prétextes, la guerre éclata de toutes parts. Les intrigues galantes qui l'occasionnèrent en partie la firent nommer la *guerre des Amoureux*. Henri III avait écrit au roi de Navarre, dans l'intention de le brouiller avec sa femme Marguerite : il ne réussit pas, et le Navarrois lui répondit par la prise héroïque de Cahors. Condé se montra aussitôt en armes dans le Languedoc, prêt à le secourir. Une paix avantageuse aux réformés fut signée, l'année suivante, à Fleix, par l'entremise du duc d'Anjou, à qui Henri III promit de seconder ses vues sur la Belgique. Philippe II venait de s'emparer du Portugal, et toutes ses forces étaient alors employées à soumettre les Pays-Bas, et à lutter contre le célèbre prince d'Orange, Guillaume le Taciturne, qui avait arraché les provinces septentrionales à la tyrannie espagnole.

Paix de Fleix. 1581.

Affranchissement des Provinces-Unies. 1581.

Le grand capitaine Alexandre Farnèse succédait, en qualité de gouverneur de cette contrée, au vainqueur de Lépante, don Juan d'Autriche : les Flamands étaient réduits à l'extrémité, et imploraient le secours des protestants français. Le duc d'Anjou, à qui la reine Élisabeth avait fait espérer sa main, pouvait leur assurer par ce mariage l'appui de l'Angleterre : ils le proclamèrent comte de Flandre et duc de Brabant. Profitant de la paix de Fleix, et muni du consentement de Henri III, ce duc recruta une armée parmi les réformés de France. Avec elle il délivra Cambrai, et s'empara de l'Écluse; puis il exerça en Flandre un pouvoir despotique, châtia les villes qui combattirent ses prétentions, et se couvrit de sang dans le massacre des bourgeois d'Anvers, exécuté par ses ordres. Chassé par ceux qui l'avaient appelé, il se retira dans ses domaines, et y mourut. Un mois plus tard, l'illustre Guillaume d'Orange périt à Delft, assassiné de la main de Balthazar Gérard, fanatique émissaire de Philippe II, qui applaudit hautement à ce meurtre après l'avoir acheté.

Le roi de Navarre devenait, par la mort du duc d'Anjou, le plus proche héritier du trône [1]; mais, aux yeux du peuple, sa religion le rendait inhabile à l'occuper. Cette circonstance ranima l'audace et les efforts de la Ligue. Henri III, quoique dans la vigueur de l'âge, était réputé incapable d'avoir des enfants, et les catholiques zélés tournèrent leurs regards vers le vieux cardinal Charles de Bourbon, oncle du roi de Navarre : ils s'appuyèrent de son nom jusqu'à ce qu'ils pussent jeter le masque, et se déclarer ouvertement pour le duc de Guise. Celui-ci se

[1] Henri de Navarre descendait en ligne directe de Robert de Clermont, cinquième fils de saint Louis.

mit de nouveau hardiment à la tête des ligueurs : cependant il hésitait à éclater : Philippe II l'y décida. Ce monarque savait que les Flamands révoltés offraient de se reconnaître sujets de Henri III, et que le meilleur moyen de leur enlever l'appui de la France était de fomenter des troubles intérieurs dans ce royaume : il excita donc Henri de Guise par des promesses et des menaces. Paris devint le foyer de la Ligue, et, de ce centre, les ligueurs étendirent des ramifications sur toute la France. Ils firent tonner les prédicateurs en chaire contre l'hérésie de Henri de Navarre et contre la mollesse de Henri III; ils affichèrent, dans toutes les rues, des représentations d'affreux supplices auxquels les catholiques, disaient-ils, seraient livrés, si le prince hérétique devenait jamais roi. Le peuple, rendu furieux, demanda la guerre et l'extermination des calvinistes. La Ligue s'adressa au pape Sixte V, qui fulmina une bulle d'excommunication contre *le roi de* Navarre, et le déclara inhabile à succéder au trône. Épouvanté de l'effervescence populaire, Henri III, après de longues hésitations, crut devoir se rapprocher du duc de Guise; il eut la faiblesse, par le traité de Nemours, d'admettre toutes ses prétentions : il interdit, sous peine de mort, dans le royaume, l'exercice de toute religion autre que la romaine, livra des places de sûreté au duc, et solda ses troupes étrangères. Presque aussitôt les calvinistes reprirent les armes, et cette huitième guerre fut nommée *la guerre des trois Henris*.

Huitième guerre civile. 1584.

Les princes de Condé et de Conti, la Rochefoucauld, Rohan, les quatre frères Laval, l'intrépide la Noue, la Trémouille, Roquelaure, Biron, tirèrent l'épée pour Henri de Navarre; le fidèle Rosny vendit ses bois, et en apporta le prix, à travers mille périls, aux pieds de Bourbon. Ce

prince, après avoir, pour épargner le sang du peuple, vainement proposé à ses ennemis l'assemblée des états, un concile ou le duel, les étonna par d'habiles manœuvres, et fit reconnaître son autorité dans plusieurs provinces du Midi. Mais Condé fut moins habile et moins heureux; il marcha témérairement au-devant des catholiques, qui le prévinrent sur la Loire; il ne put franchir ce fleuve, et son armée se dispersa sans avoir combattu. Le brillant duc de Joyeuse, favori de Henri III, commandait l'armée catholique : il rencontra les troupes calvinistes de Henri de Bourbon près de Contras, en Périgord. Une multitude de jeunes courtisans avaient voulu suivre Joyeuse; l'or et les pierres précieuses étincelaient sur leurs armes : Henri n'avait que du fer à leur opposer. Avant l'action, un ministre de l'Évangile sort des rangs, et représente au jeune roi de Navarre qu'il a porté le trouble dans une honnête famille par une liaison criminelle; qu'il doit la réparation publique de ce scandale à son armée, et l'humble aveu de sa faute à Dieu, devant lequel, dans un instant peut-être, il comparaîtra. Henri se confesse au ministre Chandieu, et dit aux seigneurs de sa cour, qui l'en veulent détourner : « On ne peut trop s'humilier devant Dieu, ni trop braver « les hommes. » Il tombe ensuite à genoux avec ses soldats protestants; le pasteur prononce la prière. Joyeuse, à la tête de l'armée catholique, les voit, et s'écrie : « Le roi de « Navarre a peur! — Ne le prenez pas ainsi, répond La- « vardin; ils ne prient jamais sans qu'ils soient résolus de « vaincre ou de mourir. » Henri se relève, il anime ses troupes du geste et de la voix, et, s'adressant à Condé, à Conti et au comte de Soissons, ses cousins : « Pour vous, « je ne vous dis autre chose, sinon que vous êtes du sang « de Bourbon; et, vive Dieu! je vous ferai voir que je suis

Bataille de Contras. 1587.

« votre aîné. » La bataille s'engage, et toute l'armée de Joyeuse est détruite; lui-même périt en combattant. Henri, après la victoire, se montra aussi humain et généreux qu'il s'était montré brave pendant l'action; mais il ne sut point profiter de son triomphe, et s'oublia dans la mollesse: une armée allemande qu'il cherchait à rejoindre fut repoussée par le duc de Guise, et la sienne se dispersa faute de solde. Le prince de Condé survécut peu à cette victoire: il périt empoisonné.

Élisabeth, reine protestante d'Angleterre, flétrissait alors sa gloire en ordonnant le supplice de Marie Stuart, veuve de François II et reine catholique d'Écosse, qui, fuyant ses sujets révoltés, avait cherché un asile dans les États de sa rivale. Élisabeth ne lui pardonna ni la supériorité de ses charmes, ni le titre de reine d'Angleterre, qu'elle s'était donné: elle la retint dix-neuf ans captive, et finit par l'envoyer à l'échafaud. La mort tragique de cette reine, belle-sœur du roi de France, contribua, autant que la défaite de Coutras, à accroître le zèle farouche des ligueurs et leur mépris pour Henri III. Ce prince avait donné à son favori d'Épernon, détesté du peuple, les dépouilles de Joyeuse, et s'abandonnait de nouveau à ses occupations frivoles, étudiant la grammaire, et apprenant à décliner au milieu de ses petits chiens, de ses perroquets et de ses mignons. Henri de Guise cependant, aussi prudent que brave et ambitieux, toujours habile à profiter de ses avantages, grandissait dans la faveur publique, et la Ligue redoublait d'audace. La faction des Seize surtout commençait à se rendre redoutable. Paris était alors gouverné par un régime municipal; les bourgeois avaient la garde des murs et des principaux postes; les échevins conservaient les clefs des portes. Dans chacun

des seize quartiers de la ville il s'était établi une espèce de conseil, où l'on traitait des intérêts de la *sainte Union* : le chef de l'assemblée allait ensuite adresser son rapport au conseil général de la Ligue. Chacun de ces chefs était agité des mêmes passions, et, ayant les mêmes intérêts à soutenir, ils s'accoutumèrent à se réunir entre eux ; ainsi se forma le fameux conseil des Seize, dont Bussy le Clerc, ancien maître d'armes, fut un des membres les plus violents. Ils ourdirent un grand nombre de complots contre la liberté de Henri III ; mais, constamment trahis par un des conspirateurs, nommé *Nicolas Poulain*, ils échouèrent dans tous leurs projets. Le roi, parfaitement instruit de leurs intentions et de leur puissance, et secrètement pressé par Henri de Navarre de se joindre à lui, eut la pensée de chercher un refuge dans son armée ; puis, prenant tout à coup une résolution hardie, il fit défendre à Guise d'approcher de Paris. Mais telle était la pénurie du trésor, qu'il y manquait vingt-cinq écus pour envoyer au duc un courrier : la lettre du roi lui fut remise par la poste, et il nia qu'il l'eût reçue.

Conseil des Seize.

Appelé par les ligueurs, Guise entra dans Paris aux acclamations de la multitude ; sa faible escorte se grossit d'une foule idolâtre, avide de le voir, et de toucher sa personne ou ses habits : le peuple le nommait le nouveau Gédéon, le nouveau Machabée : « La France, dit un historien « du temps, était folle de cet homme-là. » Il descendit chez Médicis, qui le conduisit sans gardes au Louvre, près de son fils. Le roi délibérait s'il ne le ferait point poignarder sur l'heure. Le colonel Alphonse offrait son bras, et Henri hésitait. « Pourquoi êtes-vous venu malgré mes « ordres ? » dit-il au duc en l'apercevant. Guise feignit de les avoir ignorés, et répondit qu'il venait se justifier

des calomnies dont il était l'objet ; puis, alarmé des farouches regards des assistants, il salua et disparut. Le lendemain il revint au Louvre, mais bien accompagné, et plus disposé à donner la loi qu'à la recevoir. Il demanda qu'une guerre à outrance fût faite aux huguenots, et que les favoris d'Épernon, la Valette, et tous les gens suspects, fussent chassés de la cour. Le faible monarque céda, sous condition que le duc l'aiderait à purger Paris des étrangers et des gens sans aveu. Guise le promit, et le peuple murmura hautement. Le roi manda autour de lui sa noblesse en armes, et appela quatre mille Suisses à Paris. Ils arrivèrent portant l'arme haute et enseignes déployées. Leur vue rendit le peuple furieux, et excita un soulèvement général : les rues furent aussitôt dépavées, et les fenêtres garnies de pierres, on tendit les chaînes, et, derrière elles, la multitude improvisa mille barricades ; les troupes royales se virent investies et attaquées de toutes parts, sans espoir de retraite ou de salut. Le roi, consterné, fait supplier le duc de Guise d'arrêter le désordre et l'effusion du sang. « Ce sont des taureaux échappés, répond froidement le « duc ; je ne puis les retenir. » Enfin, lorsqu'il juge qu'il est temps d'agir, il quitte son hôtel, et se montre au peuple une baguette à la main. A son aspect, la foule se livre à des transports frénétiques, et devant lui tombent les barricades. Guise pénètre ainsi jusqu'aux postes des malheureux Suisses ; il fait cesser le combat, leur ouvre un chemin, et leur sauve la vie. Médicis accourt ; on la porte au-dessus des barricades jusqu'auprès de Guise ; elle négocie avec lui : il demande la déchéance des Bourbons, la lieutenance générale du royaume, des places de sûreté, de l'argent et la guerre. Médicis prolonge l'entretien, au milieu duquel le duc apprend que le roi s'est enfui de

Journée des Barricades. 1588.

Paris. A cette nouvelle imprévue : « Je suis mort, madame, « dit-il ; le roi s'en va pour me perdre. » Henri III, à la faveur du tumulte, avait quitté Paris au galop, et ne se crut en sûreté qu'à Chartres, où il fut rejoint par ses troupes et par sa cour. Cette journée fameuse, où le peuple livra Paris au duc de Guise, est nommée dans l'histoire *la journée des Barricades*.

Guise mit à profit sa victoire en exerçant les fonctions de roi avant d'en prendre le titre. Il assembla le peuple, fit créer de nouveaux officiers de ville et d'autres capitaines ; puis il pria le premier président, Achille de Harlay, d'assembler le parlement, pour prendre avec lui les mesures convenables à la circonstance. Mais ce magistrat ne répondit à ses demandes que par ces paroles hardies et sévères : « C'est grand' pitié, dit-il, quand le valet chasse « le maistre : au reste, mon ame est à Dieu, mon cœur est « au roi, et mon corps aux meschans. » Guise insistait. « Quand la majesté du prince est violée, reprit intrépide- « ment Harlay, le magistrat n'a plus d'autorité. » Le président Brisson se montra plus flexible, et se prêta aux vœux du duc de Guise. Celui-ci cependant, ayant échoué dans son projet de s'emparer du roi, s'efforça de repousser tout soupçon de violence : il ne voulait pas qu'on lui reprochât d'avoir chassé son maître avant qu'il lui fût possible de l'écraser. Il songea donc, secrètement conseillé par Médicis, à fléchir la colère de Henri, et il inspira le même désir au peuple. Les Parisiens, instruits du goût du roi pour les processions, imaginèrent d'en conduire une jusqu'à Chartres ; et les chefs de la Ligue se prêtèrent à cette fantaisie. Leurs fougueux amis, les moines de tout ordre, les femmes les plus dissolues, chacun vêtu en pénitent, voulut être de cette procession extravagante.

Belles paroles d'Achille de Harlay.

Procession dite des Battus. 1583.

Henri de Joyeuse, courtisan qui s'était fait moine, marchait en tête, sous le nom de *frère Ange*. Deux capucins étaient à ses côtés, représentant, l'un, la Vierge, l'autre, la Madelaine. Frère Ange portait avec peine une énorme croix de carton, et quatre vigoureux satellites le flagellaient, lorsqu'il donnait des signes de faiblesse. Des trompettes et des chaudrons annonçaient la marche du cortége. Le frivole monarque, contre l'attente générale, ne témoigna que du dégoût, et ne vit dans ces prétendus pénitents que des rebelles. Néanmoins les négociations continuèrent : Henri consentit à traiter avec le duc de

Édit d'union. 1588.

Guise ; le fameux *édit d'union* parut, et le roi sembla s'être livré à son ennemi. Il s'engageait par cet édit à détruire les hérétiques jusqu'au dernier, il déshéritait Henri de Bourbon de la couronne, nommait Guise généralissime avec un pouvoir absolu, et lui abandonnait des places de sûreté pour plusieurs années.

Ces concessions cachaient les desseins du roi. Il avait déjà pris une résolution extrême, et, pour l'accomplir, les états généraux furent de nouveau convoqués à Blois.

Seconds états de Blois. 1588.

Henri de Guise et le cardinal son frère s'y présentèrent hardiment. La plupart des députés appartenaient à la Ligue; et dans la séance d'ouverture, pendant le discours du monarque, tous les yeux se portèrent sur le duc de Guise comme sur le véritable roi. Son projet, qu'il déguisait peu, malgré son habileté extrême, était de déposer le faible Henri, et de se faire proclamer à sa place. Son orgueil jouissait en écoutant ses imprudents amis qui le comparaient à Pepin, tandis qu'ils flétrissaient le monarque du nom de roi fainéant. Sa sœur, l'ardente duchesse de Montpensier, transportée de rage contre Henri III, portait à sa ceinture des ciseaux d'or, destinés, disait-elle,

à faire la couronne monacale au nouveau Chilpéric. Ces discours téméraires étaient rapportés au roi, qui, sans consulter sa mère, prit un parti violent et décisif. Il communie avec son ennemi, et, en partageant l'hostie à la sainte table, il lui jure en public amitié pour l'avenir et oubli du passé : il avait secrètement résolu sa mort. Il faut à Henri un meurtrier ; il jette les yeux sur les quarante-cinq gentilshommes de sa garde, et sonde le brave Crillon, leur chef : celui-ci se récuse noblement ; il offre d'appeler le duc de Guise en duel, il frappera au péril de sa vie, mais non en assassin. Henri lui commande le secret. Loignac s'est proposé ; le roi compte sur son bras. L'heure et le lieu sont fixés ; mais de sourdes rumeurs circulent ; les partisans de Guise sont alarmés, des avis menaçants lui arrivent de toutes parts. Un jour il trouve sous sa serviette un billet qui l'instruit des desseins du roi : sans se troubler, il écrit au-dessous : *Il n'oserait*, et rejette le billet sous la table. Le lendemain 23 décembre, il se présente au conseil ; la porte se ferme, la garde prend les armes, et un officier l'avertit qu'il est mandé chez le roi. Il se dirige vers le cabinet du monarque ; il y entrait déjà, lorsque Montlhéry, l'un des quarante-cinq, lui plongeant le poignard dans le sein, s'écrie : « Traître, tu en mourras ! » D'autres se jettent sur lui et le frappent : Loignac lui enfonce l'épée dans les reins. Se sentant blessé par derrière, le duc s'écrie : *Miséricorde !* et bien qu'il eût, dit l'historien du temps, son épée engagée dans le manteau et les jambes saisies, il ne laisse pourtant d'entraîner les assassins d'un bout de la chambre à l'autre. Il marchait les bras tendus, les yeux éteints, la bouche ouverte, comme déjà mort. Il tomba sur le lit du roi. Le cardinal de Guise, assis au conseil avec l'archevêque de Lyon, en-

Mort de Henri de Guise et du cardinal son frère. 1588.

tendit son frère qui criait merci à Dieu : « Ah ! dit-il, on « tue mon frère ! » Et comme il se levait, le maréchal d'Aumont, la main sur son épée, lui dit : « Ne bougez « pas, monsieur ; le roi a affaire à vous. » Le cardinal et l'archevêque sont transférés à la tour des Moulins.

Après l'événement, Henri sortit de son cabinet pour voir le corps de la victime. Il le foula aux pieds comme Guise lui-même avait foulé aux siens le cadavre de Coligni. Il le contempla un moment, et dit : « Mon Dieu, qu'il est « grand ! il paraît encore plus grand mort que vivant ! » L'Estoile rapporte qu'il le poussa du pied une seconde fois, et dit à Loignac : « Semble-t-il qu'il soit mort, Loignac ! » Celui-ci, prenant le corps par la tête, répondit à Henri de Valois : « Je crois que oui, sire. » « Et, poursuit le chroniqueur, je pense que si M. de Guise eust seulement respiré lorsqu'il le poussa du pied, le roi fust tombé de frayeur auprès de lui. » Tous les parents et les amis de Guise dont on put se saisir furent arrêtés, et le lendemain, le cardinal son frère périt assassiné dans la tour des Moulins. Voyant entrer les meurtriers, il se mit à genoux, se couvrit la tête, et dit : « Faites votre commission. » Il fut achevé à coups de hallebarde.

Telle fut la sanglante catastrophe des états de Blois. Médicis ne survécut aux princes lorrains que peu de jours. Fidèle à son habitude de chercher la force où elle croyait la reconnaître, jamais elle n'avait complétement rompu avec eux, et peut-être trahit-elle plus d'une fois son fils, pour se ménager l'hommage et l'appui des Guises. Leur mort jeta le trouble dans son esprit : en l'apprenant, elle dit au roi : « C'est bien coupé, mon fils ; mais il faut coudre. » Henri profita mal de son conseil ; il demeura indécis, ne marcha point sur Paris où se formait l'orage,

et jura de nouveau, dans les états, l'édit d'union avant de les dissoudre. Il avait laissé échapper plusieurs prisonniers d'une haute importance. Ses deux ennemis les plus redoutables, les ducs de Mayenne et d'Aumale, frères des Guises assassinés, étaient restés libres, quoiqu'ils fussent poursuivis de près, et ils se hâtèrent de soulever le peuple et l'armée.

La rage des Parisiens n'avait pas besoin d'être excitée : la nouvelle du sinistre événement de Blois provoqua l'explosion de leur haine et de leur fureur. Des prédicateurs fanatiques, à la tête desquels se distingua le curé Lincestre, tonnaient en chaire contre l'assassin, et prononçaient anathème sur sa tête ; des enfants, des femmes, des hommes demi-nus, parcoururent en procession, et un cierge à la main, le cimetière des Innocents : là, éteignant leurs flambeaux, on les entendit s'écrier : « Ainsi « s'éteigne la détestable race des Valois ! » On proclama le duc de Mayenne lieutenant général du royaume ; les pouvoirs des Seize furent confirmés ; l'énergumène Bussy le Clerc, gouverneur de la Bastille, y enferma la plupart des membres du parlement ennemis de ces désordres, et un nouveau parlement fut institué : dès lors tout espoir de conciliation avec les partisans des Guises s'évanouit pour Henri III. Exaspération des Parisiens.

Le pape Sixte-Quint redoublait l'audace des ennemis du monarque en refusant de l'absoudre pour le meurtre du cardinal, et l'excommuniait par la fameuse bulle *In Cœna Domini*. Sur le point d'être investi par Mayenne dans la ville de Tours, une seule ressource restait à Henri, et il la saisit en s'unissant au roi de Navarre, qu'il venait de déshériter. « Contre les foudres de Rome, lui disait le « Navarrois, il n'y a d'autre remède que de vaincre ; vous Henri III s'unit à Henri de Navarre. 1589.

« serez incontinent absous, n'en doutez pas : mais si vous « estes vaincu, vous demeurerez excommunié, aggravé, « voire reaggravé plus que jamais. » L'entrevue des deux monarques eut lieu au château du Plessis-lez-Tours: la franchise et la loyauté du roi de Navarre gagnèrent bientôt la confiance de Henri III, et touchèrent son cœur. Après un glorieux succès de la Noue à Senlis, les rois marchèrent réunis sur Paris. Bourbon établit son camp à Meudon, et Henri dressa le sien sur les hauteurs de Saint-Cloud, d'où, contemplant sa capitale, il exhala sa colère dans ces paroles : « Paris, teste du royaume, mais teste « trop grosse et trop capricieuse, tu as besoin d'une saignée « pour te guérir, ainsi que toute la France, de la frenesie « que tu lui communiques. » Le temps et les forces lui manquèrent pour exécuter sa menace. Les moines, les jésuites, les curés, prêchaient hautement le régicide dans Paris. Un misérable enthousiaste, nommé Jacques Clément, fanatisé par eux, et aussi par la duchesse de Montpensier, qui, dans sa haine délirante, arracha de lui une promesse de meurtre, fit le vœu d'assassiner le roi. Ce malheureux se rend le 1er août au camp de Henri III, et demande à lui parler : introduit dans sa tente, il tombe à genoux en remettant un placet au monarque, et au même instant il le frappe au bas-ventre d'un coup de couteau. Le roi retire l'arme de la plaie et en blesse au front l'assassin, qui est aussitôt massacré par les gardes.

Mort de Henri III. Août 1589.

Instruit de l'événement, Henri de Navarre accourt de son quartier de Meudon. On ne désespérait point encore des jours du roi, et Bourbon le quitte après une entrevue amicale. Cependant les médecins déclarent bientôt la blessure mortelle, et Henri III se prépare à la mort; il reçoit l'absolution, fait ouvrir toutes les portes et in-

troduire la noblesse. Il exhorte ses officiers à reconnaître pour son successeur le roi de Navarre, légitime héritier du trône, sans s'arrêter à la différence de religion ; puis il expire dans sa trente-huitième année, après quinze ans de règne. Henri de Bourbon revenait en toute hâte pour recevoir les adieux du roi mourant, mais il était déjà trop tard. Comme il entrait dans Saint-Cloud avec vingt-cinq gentilshommes, parmi lesquels étaient Rosny, d'Aubigné et la Force, ils entendirent dans la rue ce cri : « Nous sommes perdus, le roi est mort ! » Ils avancent et rencontrent la garde écossaise, qui tombe aux pieds de Henri de Navarre, en disant : « Ah ! sire, vous êtes à présent notre maître. » Biron, Bellegarde, Dampierre et plusieurs autres viennent aussitôt saluer Henri IV ; mais ensuite à dix pas de lui il leur échappa de dire : « Plutôt se rendre à toutes sortes d'ennemis que souffrir un roi huguenot[1] ! » Ce mot seul explique toutes les difficultés du nouveau règne.

Ainsi s'éteignit en Henri III la branche des Valois, qui avait régné deux cent soixante et un ans, et donné treize rois à la France.

CHAPITRE III.

De la mort de Henri III à la paix de Vervins et à la promulgation de l'édit de Nantes.

1589 — 1598.

HENRI IV.

Cette histoire a trop souvent attristé le lecteur, en lui 1589.
montrant le sort du peuple abandonné à des mains faibles,

[1] Sully, Économies royales. — D'Aubigné, liv. II.

inhabiles, ou sanguinaires. Ces émotions pénibles vont enfin être suspendues, et faire place à l'admiration et à l'amour pour le roi le plus vraiment français qui ait jamais occupé le trône. Henri IV se dispose à régner ; il est digne de sa haute mission : c'est à lui que la Providence a réservé la double tâche de pacifier sa patrie et de guérir ses profondes blessures.

Ce prince avait été nourri par sa pieuse et noble mère, Jeanne d'Albret, dans la crainte de Dieu et dans des principes de vertu. Arraché bien jeune encore par elle à la corruption de la cour de Charles IX, il passa ses tendres années dans les campagnes du Béarn, entouré de compagnons de son âge. Il connut les hommes en vivant dès son enfance avec eux : c'est ainsi qu'il apprit à les aimer et à compatir à leurs maux. Éprouvé de bonne heure par l'adversité, il sut la supporter avec courage et la vaincre. Jamais prince ne se trouva dans une situation plus difficile que le fut la sienne après la mort de Henri de *Valois*.

Il avait contre lui la Ligue, les anathèmes du pape, l'or de Philippe II, et la moitié de sa propre armée. A peine son prédécesseur eut rendu le dernier soupir, qu'il fut soumis à une rude épreuve. Les chefs catholiques tinrent conseil, et déclarèrent au roi, par la bouche de d'O, surintendant des finances, que le moment était venu de choisir entre la misère d'un roi de Navarre et la haute condition d'un roi de France ; mais que, s'il voulait régner sur ce royaume, il fallait qu'il se fît catholique. Le roi pâlit à ces mots ; puis, ayant recueilli ses esprits, il prononça ces belles paroles : « Parmi les étonnements auxquels Dieu « nous a exercés depuis vingt-quatre heures, j'en reçois « un de vous, messieurs, que je n'eusse pas attendu. Vos « larmes sont-elles déjà essuyées ? la mémoire de votre

Déclaration des chefs catholiques au roi de Navarre.

Belle réponse de Henri IV.

« perte et les prières de votre roi depuis trois heures sont-« elles évanouies avec le respect qu'on doit aux paroles « d'un ami mourant? Il n'est pas possible que vous tous « qui êtes ici consentiez à tous les points que je viens d'en-« tendre. Et de qui pouvez-vous attendre un tel change-« ment en sa croyance que de celui qui n'en aurait point? « Auriez-vous plus agréable un roi sans Dieu? vous assu-« rerez-vous en la foi d'un athée, et aux jours des ba-« tailles suivrez-vous d'assurance les vœux et les auspices « d'un parjure et d'un apostat? Oui, le roi de Navarre, « comme vous dites, a souffert de grandes misères, et ne « s'en est pas étonné : peut-il dépouiller l'âme et le cœur « à l'entrée de la royauté? Ceux qui ne pourront prendre « une plus mûre délibération, ceux que leur crainte et la « brève prospérité des ennemis de l'État éloignent de « nous, je leur baille congé librement, pour aller chercher « salaire sous des maîtres insolents. J'aurai parmi les ca-« tholiques ceux qui aiment la France et l'honneur. » Malgré cette noble réponse, huit cents gentilshommes et neuf régiments quittèrent ses drapeaux. Un petit nombre d'amis dévoués faisaient, avec les Suisses et quelques compagnies de cavalerie, le fond permanent de ses forces : ses serviteurs venaient tour à tour se ranger sous sa bannière, et, faute de paye, ils s'en retournaient chez eux au bout de quelques mois de séjour : il fallait courir de ville en ville, combattre et négocier sans relâche.

Le fanatisme et le délire furent portés au comble dans Paris, lorsqu'on apprit que Henri III était mort assassiné. La duchesse de Montpensier sauta au cou du premier homme qu'elle rencontra porteur de cette nouvelle; puis elle monta en carrosse avec Anne d'Est sa mère, et se promena dans les rues, criant : *Bonnes nouvelles!* et ex-

citant le peuple à se réjouir. On alluma des feux de joie : les prédicateurs firent l'éloge de Jacques Clément, qu'ils appelaient martyr. On courait en foule voir sa mère, pauvre villageoise, accueillie chez la duchesse de Montpensier. Le portrait du régicide fut placé sur les autels. Le peuple, à genoux devant lui, criait : *Saint Jacques Clément, priez pour nous. Heureux*, disaient, dans le langage de l'Écriture, les harangueurs des Seize, *heureux le sein qui t'a porté ! heureuses les mamelles qui t'ont nourri !* Puis ils insultaient à la mémoire de Valois, et se répandaient en invectives furieuses contre Henri de Bourbon, rappelant l'édit d'union, la bulle du pape et le décret de la Sorbonne, qui le déclaraient déchu du trône. Ils cherchèrent un chef, et leurs regards se tournèrent vers Mayenne, frère de Henri de Guise, et seul dans sa famille capable de diriger les affaires. Mayenne prit le titre de lieutenant général du royaume, et fit proclamer roi, sous le nom de Charles X, le vieux cardinal de Bourbon, que Henri IV retenait à Tours prisonnier ; il sortit ensuite de Paris à la tête de vingt-cinq mille hommes, publiant qu'*il allait prendre le Béarnais.* Il rencontra près de Dieppe, avec toutes ses forces, la faible armée du roi, composée tout au plus de sept mille soldats. Henri soutint plusieurs attaques dans son camp, et remporta un avantage signalé dans un combat sanglant livré près du village d'Arques. Trois drapeaux cependant étaient tombés entre les mains de Mayenne, qui s'empressa de les envoyer à Paris comme des gages d'une victoire, annonçant qu'il allait mener Henri dans la capitale, *lié et garrotté.* L'ivresse des Parisiens durait encore, lorsque Henri IV, fortifié par cinq mille Anglais et par une nombreuse noblesse, parut devant

Combat d'Arques. 1589.

Paris, attaqua les faubourgs, s'en empara, refoulant les Parisiens dans l'intérieur de la ville. Il permit le pillage des faubourgs, afin que le butin servît de solde à ses soldats; mais il empêcha le meurtre, l'incendie, l'extrême licence, et fit préserver les églises et les monastères. Il offrit en vain la bataille au duc de Mayenne, et quitta Paris pour soumettre la basse Normandie, dont il se rendit maître. L'ambassadeur de Venise, à cette époque, lui présenta ses lettres de créance : cette république fut la première puissance catholique qui le reconnut pour roi de France.

La discorde régnait dans Paris : les uns voulaient couronner Mayenne, d'autres se déclaraient pour le vieux cardinal de Bourbon, prisonnier de Henri IV, son neveu; l'or de Philippe II corrompait les Seize et la population. Ce roi réclamait le trône pour sa fille Isabelle-Claire-Eugénie, nièce de Henri III par sa mère Élisabeth. Le pape Sixte-Quint, frappé du délire des ligueurs et du grand caractère de Henri de Navarre, avait envoyé en France un légat, nommé Caëtan, avec ordre de ne se prononcer pour l'un des deux partis qu'avec entière connaissance de cause. Caëtan, négligeant ses instructions, se hâta d'embrasser le parti de la Ligue : poursuivi par Henri IV, il gagna Paris en fugitif, et fut reçu en martyr. La Sorbonne fulmina contre le Béarnais, déclarant en état de péché mortel et excommuniés ceux qui songeraient à l'adopter pour roi, lors même qu'il se ferait catholique. Le parlement de Paris, présidé par Brisson, ordonna de reconnaître Charles X : le parlement séant à Tours, et présidé par Achille de Harlay, récemment échappé de la Bastille, annulait les arrêts de celui de Paris, et proclamait Henri IV. La faction des Seize ajoutait à tant de causes de

Prétendants au trône.

Le cardinal de Bourbon proclamé roi dans Paris sous le nom de Charles X.

désordre, et porta le trouble à un tel excès, que Mayenne cassa et renouvela ce conseil, dont les membres remplacés continuèrent à former une cabale redoutable.

Bataille d'Ivry. 1590. Henri IV se rapprochait de la capitale, et Mayenne lui en fermait le chemin. Les deux armées se rencontrèrent près de Dreux, dans la plaine d'Ivry. Dès le lendemain, au point du jour, les dispositions furent prises pour le combat : Henri n'en prit aucune pour la retraite. « Point d'autre « retraite, dit-il, que le champ de bataille. » Des deux côtés les armées se mirent en prière. Henri s'avançant devant la sienne, à cheval, armé de toutes pièces, et la tête nue, s'écria : « Seigneur, vous savez mes pensées. « S'il est avantageux à mon peuple que je règne, favori« sez ma cause et protégez mes armes. » Puis, après les acclamations excitées par ces paroles : « Enfants, dit-il à « ses soldats, si les cornettes vous manquent, suivez mon « panache blanc, vous le trouverez toujours au chemin de « l'honneur. » Il ordonne la charge, et l'armée de Mayenne, quoique très-supérieure en nombre, est presque détruite [1]. Le vainqueur marche aussitôt sur Paris, et fait

[1] Après la journée d'Ivry, Henri IV, rencontrant près du champ de bataille l'illustre et fidèle Rosny couvert de blessures, lui adressa ces paroles, où se peint au naturel son cœur bon et généreux : « Brave « soldat et vaillant chevalier, vos actions signalées en une tant impor« tante occasion ont surmonté mon attente ; et partant, en présence de « ces princes et capitaines qui sont ici près de moi, vous veux-je em« brasser des deux bras, et vous déclarer, à leur vue, vrai et franc che« valier, non tant de l'accolade, tel que je vous fais à present, ni de « Saint-Michel, ni du Saint-Esprit, que de mon entière et sincere affec« tion, laquelle, joincte aux longues années de vos fideles et utiles ser« vices, me faict vous promettre, comme je fais aussi aux vertus de « tous ces braves et vaillants hommes qui m'escoutent, que je n'aurai « jamais bonne fortune, ni augmentation de grandeur, que vous n'y

bloquer la ville par ses troupes. A cette époque mourut le vieux cardinal de Bourbon, rival et prisonnier de Henri IV, dont cependant il reconnaissait les droits; mais Henri connaissait sa faiblesse, et craignait qu'il ne servît d'instrument aux ligueurs s'il tombait en leurs mains. Mort du cardinal de Bourbon.

Le blocus de la capitale avait amené la famine et la mortalité dans ses murs; chaque jour éclairait de nouvelles horreurs. Le peuple, sans pain, cherchait sa nourriture dans les immondices et dans les cimetières : on vit une mère rôtir son enfant mort, le dévorer, et mourir sur cet exécrable repas. Le cœur de Henri souffrait de l'extrémité où ce malheureux peuple était réduit; souvent il permit que des vivres fussent portés aux assiégés : deux paysans furent surpris amenant une charrette de pains à une poterne : on allait les pendre, quand Henri les rencontra; ils se jetèrent à ses genoux, alléguant leur misère pour excuse : « Allez en paix, » leur dit le roi en leur remettant l'argent qu'il portait sur lui; « le Béarnais est pau« vre; s'il avait davantage, il vous le donnerait. » Pendant ce siége, les moines, pour ranimer le courage des assiégés, faisaient des processions, portant à la main l'arquebuse et le crucifix, et mêlant les décharges de mousqueterie au chant des hymnes sacrées. Enfin des conférences s'ouvrirent à l'abbaye de Saint-Antoine des Champs, entre Henri et plusieurs députés de la Ligue. Gondi, évêque de Paris, y vint avec le dessein de concilier les partis; mais il n'avait aucun pouvoir pour traiter, et ces conférences furent inutiles. Alexandre Farnèse, duc de Parme, célèbre par Blocus de Paris; famine. 1590.

« participiez; et, craignant que le trop parler prejudiciast à vos plaies, « je m'en retourne à Mantes; et partant adieu, mon ami, portez-vous « bien, et vous assurez que vous avez un bon maistre. »

(*Mémoires de Sully.*)

ses exploits en Flandre et par la prise d'Anvers, s'avançait sur Paris avec Mayenne, et pénétra jusqu'à Meaux. Il contraignit le roi à lever le blocus, força ses lignes à Lagny, et ravitailla la capitale. Incapable de s'entendre avec les Seize, et docile aux injonctions du roi Philippe, qui voulait que les Français continuassent à s'égorger entre eux, Farnèse retourna en Artois, harcelé dans sa retraite par l'armée royale. Des troupes anglaises et espagnoles restèrent dans le royaume en nombre à peu près égal.

Henri revint établir ses quartiers à Saint-Denis, et ne réussit point dans une nouvelle tentative pour surprendre la capitale. Le stratagème qu'il employa fit donner à cette journée le nom de *journée des Farines*. La discorde régnait dans Paris. Mayenne agissait d'un côté pour l'intérêt de sa maison; de l'autre, les Seize et la populace s'agitaient pour l'Espagne, qui les soudoyait: un nouveau chef divisa les ligueurs: le jeune duc de Guise, fils du *Balafré*, récemment échappé de sa prison, fut reçu dans Paris avec transport, et plusieurs l'opposèrent à Mayenne: il ne remplit néanmoins aucun rôle important. Le nouveau pape Grégoire XIV, ardent à soutenir la Ligue, lui envoya un renfort de soldats, qui ne se signalèrent que par d'horribles brigandages. Les chefs les plus fanatiques étaient encore une fois les maîtres de Paris, malgré l'épuration faite par Mayenne du conseil des Seize: ce conseil, modifié et rendu plus nombreux, se nommait grand conseil de l'Union; un comité de dix membres, élus par tous, dirigeait les affaires: ces dix avaient été choisis parmi les plus violents et les plus enthousiastes. Des curés, des prédicateurs poussaient la fureur de l'esprit de parti jusqu'à la démence; ils excitaient le peuple au massacre, et signalaient

Journée des Farines.

Violences des Seize, affreux excès.

du haut des chaires les hommes soupçonnés de modération comme des scélérats indignes de pitié. Le président Brisson et les conseillers Jean Tardif et Claude Larcher veulent s'opposer à tant d'excès; ils sont désignés aux assassins, le comité des dix prononce leur arrêt, Bussy le Clerc l'exécute : les trois magistrats sont pris et pendus aux portes mêmes du palais où ils rendaient la justice. Ainsi périt le chef du parlement de la Ligue, le président fameux qui avait prononcé la déchéance de Henri III, mais dont les actes violents étaient effacés par les violences nouvelles de son parti. Sa mort fut le signal de cruelles persécutions; le pouvoir passa de la bourgeoisie à la populace, la magistrature et l'armée furent épurées par le grand conseil, et tous les hommes modérés tremblèrent pour leur vie. Averti par eux, Mayenne accourt de Soissons, pointe le canon sur la Bastille, dont Bussy le Clerc était gouverneur, s'empare de cette place, fait saisir dans leurs lits quatre des plus coupables agitateurs, et ordonne qu'ils soient pendus sur-le-champ : Bussy le Clerc échappa, abandonnant le trésor fruit de ses concussions. Mayenne rétablit dans leurs emplois les magistrats et les officiers destitués par les Seize, la bourgeoisie recouvra son ascendant, et le parlement acquit dans la Ligue une influence qu'il n'avait point encore obtenue.

Châtiment des coupables.

La guerre continuait avec acharnement, et le duc de Parme rentrait en France par des marches savantes. Henri s'exposa témérairement contre lui au combat d'Aumale, où il fut blessé; Farnèse faillit s'emparer de sa personne, et l'obligea de lever le siége de Rouen. La mésintelligence entre Mayenne et le duc ralentit leurs efforts, et fit respirer l'armée royale. Quoique très-inférieur en forces, Henri soutenait la guerre avec avantage, déployant une activité

Combat d'Aumale. 1592.

Habiles manœuvres de Henri IV et d'Alexandre Farnèse, duc de Parme.

merveilleuse et les ressources d'un génie fertile et infatigable, échappant à l'ennemi quand celui-ci pensait le saisir, et tombant sur lui à l'improviste lorsqu'on le croyait loin. Ce fut ainsi que, par une suite de manœuvres prudentes et hardies, il enferma Farnèse près de Dieppe, entre la mer, la Seine et les trois corps de son armée. Le duc de Parme, souffrant et accablé de la fièvre, ranima, dans cette circonstance, son génie près de s'éteindre : il fit construire, en une nuit, un pont à l'insu du roi, trompa sa vigilance, passa la Seine, et couvrit sa retraite.

Dispositions et espérances des chefs de la noblesse.

Le maréchal de Biron, tué dans la même campagne, fut soupçonné d'avoir favorisé cette opération hardie : son fils lui demandait deux mille cavaliers, se faisant fort de tailler en pièces, avec cette troupe, l'arrière-garde espagnole. Le maréchal refusa, et l'on prétend qu'il lui dit ensuite : « Si « tu l'eusses fait, la guerre était finie, et toi et moi n'aurions « eu plus rien à faire qu'à planter des choux à *Biron*. » Cette parole fait comprendre les obstacles sans nombre qui arrêtaient Henri IV et les causes de la prolongation de la guerre. Une foule de gentilshommes la faisaient pour leur propre avantage, et les grands seigneurs entretenaient par elle l'espoir de relever, à leur profit, l'édifice de la féodalité : ils se flattaient de conserver leurs gouvernements à titre de souveraineté : c'est ainsi que le duc de Mercœur espérait être reconnu duc de Bretagne, et que les ducs de Nemours, de Guise, de Joyeuse et d'Aumale songeaient à se partager les autres provinces du royaume.

États généraux à Paris. 1593.

Henri s'était rapproché de Paris, où les états généraux, convoqués par Mayenne, à la demande de Philippe II, s'assemblaient pour élire un roi. Il se faisait instruire dans la religion catholique; et Mayenne, au milieu des factions qui divisaient les états, demeurait indécis entre les deux

principales, dont l'une consentait à proclamer Henri IV s'il abjurait, tandis que l'autre était dévouée à l'Espagne. Le duc de Faria et le jurisconsulte Mendoze soutenaient audacieusement au sein des états les intérêts de Philippe II. Ce monarque prétendait, d'accord avec le cardinal de Plaisance, légat du pape Clément VIII, que Henri, comme infecté d'hérésie, devait être exclu du trône, alors même qu'il abjurerait, et que, par le fait de cette exclusion, la *loi salique* était abolie en France. Il demandait donc que sa fille Isabelle, nièce des trois derniers rois, fût proclamée reine; mais Farnèse venait de mourir, aucune armée espagnole ne soutenait les prétentions de Philippe; Mayenne les combattit. Les seigneurs catholiques de l'armée royale avaient été invités par lui aux états. Des conférences s'ouvrirent à *Surène*, et ensuite dans le faubourg de *la Villette*, entre eux et plusieurs députés. Henri déclare à ces derniers qu'il est disposé à faire abjuration. Cette nouvelle froisse toutes les ambitions, et soulève une tempête dans l'assemblée des états généraux. Les Espagnols se hâtent de signifier, au nom de leur maître, que, si l'infante est proclamée reine, Philippe désignera un seigneur français pour son époux : en ne nommant d'avance personne, ils flattent l'espérance ambitieuse de plusieurs; Charles de Savoie, le duc de Nemours, frère utérin de Mayenne, et le duc de Guise, se laissent prendre à cet appât brillant, et les états hésitent. C'en était fait de la grandeur et de la puissance du royaume, si l'Espagne obtenait le couronnement de l'infante : Philippe consentait à tout pour lui assurer le sceptre, et la France, qu'il avait intérêt d'affaiblir, eût été démembrée entre les plus puissants seigneurs. Dans ce moment, le plus critique de tous pour Henri IV, il obtint un secours sur lequel il ne comptait pas. Le par-

Prétentions de Philippe II.

lement mutilé par les Seize, intimidé par le supplice de plusieurs de ses membres, ne rendait plus que des arrêts serviles, empreints de fanatisme, et dictés par une populace furieuse, que nourrissaient les chefs de la garnison espagnole. Tout à coup ce parlement secoue sa stupeur et déploie une noble énergie. Sur les conclusions d'Édouard Molé, procureur général, il ordonne au président Jean Lemaître de se rendre près du lieutenant général, pour l'inviter à veiller à ce que, sous prétexte de religion, on ne mette pas une maison étrangère sur le trône, déclarant tous les traités faits dans ce but nuls, et contraires à la loi salique et aux constitutions du royaume. Cette déclaration inattendue surprit et irrita Mayenne; mais Jean Lemaître soutint devant lui cet arrêt avec courage. La faction espagnole ne perdit point tout espoir; et, pour s'assurer de l'appui du lieutenant général et de sa puissante famille, elle offrit au jeune duc de Guise la main de l'infante, dans le cas où celle-ci serait reconnue reine : Mayenne cependant n'appuya que faiblement la proposition de l'Espagne et les prétentions de son neveu : il aspirait lui-même à la couronne, et fit différer l'élection.

Belle conduite du parlement. 1593.

Les Parisiens commençaient à se lasser de tant de luttes, d'intrigues et de souffrances. Ils lurent avidement un livre où les folies et l'égoïsme des chefs de la Ligue étaient mis en évidence et voués au ridicule. Ce livre, intitulé *le Catholicon d'Espagne* ou *la satire Ménippée*, porta un coup mortel aux ligueurs et à la faction espagnole. Mayenne persistait à garder le pouvoir; et, quoique incertain sur le parti qu'il avait à prendre, il unit ses efforts à ceux du légat pour empêcher l'abjuration du roi, déclarant que sa conversion ne lui ouvrait point le chemin du trône. Une trêve avait été proposée par Henri, qui fixa le

Satire Ménippée.

jour de son abjuration au 25 juillet. Mayenne défendit aux Parisiens d'en être témoins, et fit fermer les portes. Ils violèrent sa défense, et assistèrent en foule à la cérémonie. Henri fit abjuration à Saint-Denis, entre les mains de l'archevêque de Bourges : il promit de vivre et de mourir dans le sein de l'Église catholique romaine et de la défendre envers et contre tous; il répéta sa profession de foi au pied du grand autel; puis entonna le *Te Deum*, que le peuple interrompit par les cris de *vive le roi!*

Abjuration de Henri IV. 25 juillet 1593.

La conversion de Henri IV confondait tous ceux qui dans Paris ne vivaient que de trouble, et dont l'audace seule faisait la force; ils se portèrent aux derniers excès en apprenant son abjuration. Le curé Jean Boucher prêcha pendant neuf jours consécutifs dans l'église de Saint-Merry, cherchant à persuader aux Parisiens que cet acte était l'œuvre du démon : mais le peuple soupirait pour le repos; il demeurait insensible à ces déclamations fanatiques, dernières convulsions d'une faction expirante. Une trêve de trois mois, proposée par Henri IV, fut acceptée de tous les partis. Le duc de Mayenne fit répéter dans les états le serment d'union, et les prorogea jusqu'en septembre. Déterminé par des motifs personnels à prolonger la guerre, il s'était aliéné le parlement et le peuple, et cherchait son appui dans les Espagnols et dans la faction des Seize. Il quitta Paris l'année suivante, pour recevoir de nouvelles troupes sur les frontières de Champagne, tandis que Henri IV attendait à Saint-Denis que les portes de la capitale lui fussent ouvertes : bientôt elles le furent. Charles de Cossé, comte de Brissac, fils du maréchal de ce nom, et l'un des auteurs des fameuses barricades sous Henri III, avait été nommé par Mayenne gouverneur de la ville : il négocie en secret avec le roi, abuse la Ligue par de fausses

apparences de zèle, s'entend avec le prévôt des marchands, et, dans la nuit du 22 mars, il livre la ville aux troupes royales. Les soldats entrent en silence, traversent les rues en ordre de bataille, et s'emparent des places et des carrefours. Un seul corps de garde espagnol résiste, il est passé au fil de l'épée. La surprise et l'effroi contiennent les factieux. Henri se présente enfin lui-même : le prévôt des marchands et le comte de Brissac lui offrent les clefs de la ville; il s'avance au milieu d'un corps de noblesse, et les piques basses : sa marche est un triomphe, et dès ce jour il se regarde parmi les Parisiens comme au milieu de ses enfants : « Laissez-les, » criait-il à ceux qui écartaient la foule, « laissez-les; ils sont affamés de voir « un roi. » Sa clémence s'étendit sur tous ses ennemis, et il permit au légat d'emmener sous sa sauvegarde le P. Varade, recteur des jésuites, et le curé Aubry, dont les exhortations fanatiques avaient inutilement poussé au régicide un farouche enthousiaste nommé *Barrière*. La garnison espagnole quitta Paris le jour même, avec les honneurs de la guerre; le duc de Faria et les autres ministres de Philippe partirent avec elle. Le roi se mit à une fenêtre pour les voir passer; et lorsqu'ils s'éloignaient, il leur dit en riant : « Messieurs, mes compliments à votre maître : mais « n'y revenez plus! » Il reçut la Bastille à composition, accueillit la Sorbonne repentante et soumise, et réunit au parlement de Paris les magistrats des parlements qu'il avait établis à Châlons et à Tours.

Entrée de Henri IV à Paris. 22 mars 1594.

Cependant la situation du roi entre les catholiques et les protestants devenait extrêmement difficile. Les uns avaient vu sa conversion avec défiance, et l'accusaient d'hypocrisie; il ne pouvait les gagner qu'en leur prodiguant de nombreuses faveurs : les autres, irrités de son abjuration,

supportaient impatiemment de voir les catholiques comblés des honneurs et des largesses qu'ils se croyaient seuls en droit d'obtenir, et ils accusaient le roi d'ingratitude. Paris était loin d'avoir alors l'importance qu'il possède aujourd'hui : la guerre, malgré la soumission de la capitale, continuait sur tous les points du royaume, et Henri avait le plus puissant intérêt à maintenir les partis dans l'union et dans l'obéissance. Cependant Amiens, Beauvais, Cambrai et Château-Thierry se rendirent successivement après la prise de Laon : bientôt Montmorency, d'Épernon, le duc de Guise, la Châtre et Bois-Dauphin, se soumirent; mais ils mirent à leur soumission un prix énorme; il fallut que le roi déposât en leurs mains des sommes immenses et une autorité qui les rendit presque souverains dans leurs gouvernements, et qui occasionna plus tard de grands troubles. La Châtre et Bois-Dauphin conservèrent le titre de maréchal de France, qu'ils tenaient de Mayenne : Montmorency fut nommé connétable.

Vers le même temps, un nouvel attentat mit en péril les jours du monarque; Jean Châtel, élève des jésuites, adonné à des habitudes dépravées, crut se racheter des peines de l'enfer en l'assassinant. Henri, le 27 décembre, recevait en grâce deux gentilshommes anciens ligueurs : ils étaient à ses pieds, et le roi se baissait pour les relever, lorsqu'il se sentit blessé à la bouche d'un coup de couteau. L'arme ensanglantée fut saisie sur Jean Châtel : ses aveux inculpèrent les jésuites, ses maîtres, et révélèrent un fanatisme qui ne se démentit point dans les atroces douleurs de la torture et du supplice des régicides. Un jésuite, le P. Guignard, fut pendu; le parlement poursuivit l'ordre entier, et condamna tous ses membres à l'exil. Ils quittèrent le royaume, avec l'espoir d'un retour

Assassinat du roi par Jean Châtel. 1594.

Exil des jésuites. 1595.

prochain. Philippe II eût alors consenti à la paix, si Henri eût voulu lui laisser quelques possessions en France : les seigneurs français de son parti étaient également disposés à se soumettre, sous la condition de garder les provinces dont ils étaient maîtres, à charge d'hommage envers la couronne. Le roi repoussa énergiquement ces prétentions, et, pour ôter tout prétexte et toute excuse aux appuis de l'Espagne, il déclara la guerre à Philippe, dont les plus puissants partisans étaient le duc de Mercœur en Bretagne, d'Aumale en Picardie, et Mayenne en Bourgogne : ce dernier, naguère chef de la Ligue, et aspirant à la couronne, était devenu l'instrument de l'Espagne ; il accompagnait Valasco, connétable de Castille, lorsque le roi se porta rapidement à sa rencontre près de Dijon.

Combat de Fontaine-Française 1595.

Le glorieux combat de Fontaine-Française, où Henri, avec trois cents chevaux seulement, tint tête à deux mille, et exposa sa vie pour sauver celle de Biron, confondit l'espoir de Mayenne, qui déclara être prêt *à reconnaître* Henri IV, aussitôt que ce prince aurait reçu l'absolution du pape. Une négociation à ce sujet était déjà commencée.

Absolution et reconnaissance de Henri IV par le pape Clément VIII. 1595.

Clément VIII saisit cette occasion de rétablir l'autorité de l'Église au-dessus de celle des rois. Par les conseils du jésuite Torredo, qui sollicitait déjà le rappel de son ordre en France, il se montra favorable au roi ; mais il lui fit payer cher son absolution. Un vaste échafaudage fut dressé dans la basilique de Saint-Pierre ; là, sous une tente magnifique, à la vue d'un peuple immense, Clément VIII frappa de sa baguette, en signe de châtiment, les abbés Duperron et d'Ossat, représentants du roi ; il déclara nulle l'absolution donnée à Henri par un prélat français, la lui donna de nouveau, et le proclama roi de France et de Navarre.

Cet acte solennel enlevait tout motif de guerre et tout espoir aux ligueurs. Mayenne obtint du roi que les membres de sa famille fussent déclarés absous du crime de complicité avec le meurtrier de Henri III : il mit à ce prix sa soumission. L'édit fut promulgué ; Mayenne reconnut sur-le-champ Henri IV, et depuis lors le servit fidèlement.

Soumission du duc de Mayenne. 1596.

Le roi rassembla aussitôt toutes ses forces contre les Espagnols, qui venaient de s'emparer de Calais et de plusieurs autres places. L'armée royale était affaiblie par la défection d'un grand nombre de calvinistes, honteux de l'humiliation imposée au roi par le pape : la Trémouille, Bouillon et Rohan, entretenaient ces murmures. Henri, dans ces circonstances, convoqua une assemblée de notables à Rouen. « Je ne vous ai point appelés, leur dit-il, « comme faisaient mes prédécesseurs, pour vous faire ap- « prouver mes volontés. Je vous ai assemblés pour rece- « voir vos conseils, pour les croire, pour les suivre ; bref, « pour me mettre en tutelle entre vos mains : envie qui ne « prend guère aux rois, aux barbes grises et aux victo- « rieux ; mais le violent amour que je porte à mes sujets « me fait trouver tout aisé et honorable. » Les actes de cette assemblée répondirent mal à ces nobles paroles. Rien ne fut réglé pour les finances, aucune ressource ne fut créée pour la guerre, et Henri lui-même parut ensuite oublier ses devoirs près de la belle Gabrielle d'Estrées, qu'il nommait publiquement sa maîtresse, et dont il élevait les enfants avec une magnificence toute royale. Les Espagnols l'arrachèrent à ces voluptés honteuses, en surprenant Amiens. Henri, sans argent, fait appel à ses peuples. Le fidèle Rosny, duc de Sully, l'aide à rassembler quelques millions et une armée. Amiens est repris l'année suivante ; le duc de Mercœur traite ensuite avec le

Assemblée des notables à Rouen. 1598.

roi, et la Bretagne dépose les armes. Ces heureux succès préparent une pacification générale. Philippe II, en proie à une effroyable maladie, celle de Sylla, commençait à se dégoûter du sang humain; il signa, en 1598, six mois avant sa mort, la *paix de Vervins*, livrant au roi de France toutes les places occupées par ses troupes, à l'exception de Cambrai.

Paix de Vervins. 1598.

Henri, délivré des soins de la guerre étrangère, rendit, la même année, le célèbre *édit de Nantes*, qui fixa les droits des protestants en France. Cet édit, rédigé par Jeannin, Schomberg, Colignon, et l'historien Jacques-Auguste de Thou, permettait aux protestants l'exercice de leur culte; il leur assurait l'admission à tous les emplois; établissait, dans chaque parlement, une chambre composée de magistrats de chaque religion; tolérait les assemblées générales des réformés, les autorisant à lever des taxes sur eux-mêmes, pour les besoins de leur Église; enfin, il rétribuait leurs ministres, et leur accordait des places de sûreté, dont la principale fut la Rochelle. Les protestants étaient tenus au payement des dîmes, et à l'observation des jours fériés de l'Église catholique. L'édit de Nantes, enregistré par les parlements après de longues résistances, mit fin aux guerres désastreuses qui, depuis trente-six ans, désolaient le royaume.

Édit de Nantes. 1598.

Henri IV quitta dès lors le rôle de guerrier pour celui de pacificateur. Les douze dernières années de sa vie appartiennent à une autre série d'événements, à celle qui rétablit le calme à l'intérieur, raffermit l'autorité royale, et lui donna une impulsion vigoureuse, qui lui permit de croître en despotisme jusqu'à la grande époque de la révolution française : celle-ci peut, à quelques égards, être

elle-même considérée comme une lointaine conséquence des principes émis et promulgués par Luther.

L'examen détaillé des immenses résultats de la réformation n'entre point dans le plan de cet ouvrage; il suffira de dire que ce mémorable événement, malgré les guerres sanglantes qui furent au nombre de ses conséquences immédiates, communiqua un grand mouvement à l'esprit humain : il aida, presque partout, à séparer l'Église de l'État, le pouvoir spirituel du temporel, brisa le joug de l'esprit scolastique, et le remplaça par l'esprit critique et philosophique, dont l'influence acheva de doter les peuples de la liberté civile, et prépara leur émancipation politique. Cette révolution, provoquée par les abus de l'Église, entreprise par Luther et quelques esprits ardents, continuée ensuite par les efforts de la raison, et par le déchaînement de toutes les passions humaines, ne put s'accomplir sans de longs déchirements et des convulsions épouvantables. Les principes des réformateurs ne se naturalisèrent qu'imparfaitement parmi nous : cependant ils déposèrent dans notre sol un germe qui porta ses fruits plus tard, à la faveur de la liberté d'examen, assurée longtemps à la France par l'*édit de Nantes*.

Considérations sur la réforme et sur l'état de l'Europe.

Les convulsions intérieures auxquelles ce pays fut en proie pendant tant d'années, lui enlevèrent son ascendant politique dans l'équilibre de l'Europe, et Philippe II eut quelque temps l'espoir de faire de la France une des provinces de son immense monarchie. Dom Sébastien, roi de Portugal, avait péri avec la fleur de sa noblesse, sur la côte d'Afrique; et son grand-oncle, qui lui succéda, était mort comme lui sans enfants. Philippe résolut d'en tirer avantage pour lui-même; il s'empara du Portugal, et le joignit aux vastes États dont il avait hérité de Charles-

Quint dans les deux mondes. L'Espagne atteignit alors l'apogée de sa puissance : ses redoutables armées, ses habiles généraux, et les trésors inépuisables de l'Amérique, semblèrent préparer à Philippe les voies à la monarchie universelle ; mais le rôle que la France ne pouvait plus soutenir contre elle, l'Angleterre et la Hollande naissante se le partagèrent. La première de ces deux nations jetait en ce siècle, sous la reine Élisabeth, les fondements de sa puissance maritime et de sa grandeur future : ses flottes, aidées de la tempête, détruisirent en 1588, et dispersèrent sur les côtes de la Manche, la redoutable Armada, ou la flotte invincible de Philippe II ; huit ans plus tard, le comte d'Essex plantait le drapeau anglais sur les murs de Cadix. Le second peuple qui tint l'Espagne en échec, le peuple hollandais, inscrivait pour la première fois, dans cette lutte acharnée, son nom parmi ceux des nations de l'Europe : fort de son amour de l'indépendance, de sa croyance religieuse, et de sa situation géographique, il se sépara violemment de la Belgique, et, protégé par le génie de Guillaume, prince d'Orange, et de son fils Maurice, plus grand capitaine, mais moins grand citoyen, il forma la république de Hollande, ou des Provinces-Unies, et soutint, sans fléchir, tout l'effort de la puissance espagnole.

Épuisement de l'Espagne sous Philippe II.

A la fin du seizième siècle, le protestantisme et la religion romaine, le principe de la liberté d'examen et le dogme de l'autorité en matière de foi, divisaient l'Europe en deux moitiés à peu près égales. La plupart des États du Nord, l'Angleterre, l'Écosse, la Hollande, la Suède et l'Allemagne, avaient adopté les principes de la réforme : les États du Midi, l'Autriche, l'Italie, la France et l'Espagne, étaient restés fidèles au catholicisme. Les guerres

de religion ajoutèrent beaucoup à la force militaire de l'Europe chrétienne : chaque homme devint soldat pour défendre sa croyance, et de cette époque date le déclin de la puissance ottomane; jamais elle ne se releva du coup mortel porté, en 1571, à l'islamisme, par la bataille de Lépante.

De grandes découvertes marquèrent le cours du seizième siècle. La plus illustre est celle du véritable système du monde, faite par Copernic en 1543. Elle fut suivie de la réforme du calendrier, opérée par les soins du pape Grégoire XIII : le premier janvier devint dès lors le premier jour de l'année, qui jusque-là commençait à Pâques; et l'on désigna le calendrier réformé sous le nom de *calendrier grégorien*. Parmi les inventions les plus fécondes pour la science, et les plus utiles qui honorèrent ce siècle, il faut citer celle des lunettes d'approche, du thermomètre et du balancier-pendule. Découvertes. Sciences et arts.

Les lettres, les sciences et les arts jetèrent peu d'éclat en France durant la longue tourmente des guerres de religion. Cependant, la satire Ménippée fut écrite sous la Ligue, qu'elle attaquait d'une manière aussi mordante qu'ingénieuse; Ronsard et quelques autres poëtes obtinrent alors une réputation qui ne s'est point soutenue; l'évêque Amyot, précepteur des enfants de Henri II, s'illustra par sa traduction des œuvres de Plutarque, et Garnier fonda parmi nous l'art de la tragédie. Un phénomène littéraire apparut aussi en France, dans le cours de cette période sanglante : ce furent les *Essais philosophiques* de l'immortel Michel Montaigne. Littérature.

LIVRE III.

DE LA PAIX DE VERVINS A LA MORT DE LOUIS XIII.

RÉTABLISSEMENT DE L'ORDRE DANS LE ROYAUME. — DESTRUCTION DU POUVOIR POLITIQUE DES PROTESTANTS. — LA FRANCE SE REPLACE AU PREMIER RANG DES PUISSANCES EUROPÉENNES.

1598—1643.

CHAPITRE PREMIER.

Depuis la paix de Vervins jusqu'à la fin du règne de Henri IV.

1598 — 1610.

Henri IV était le seul prince qui ait pu invoquer, à la mort de Henri de Valois, un droit légal à la couronne de France : une partie des Français l'avait dès lors reconnu pour roi ; cependant son règne ne commençait en réalité que de l'époque de son abjuration et de la soumission de la Ligue.

Le traité de Vervins avait été signé avec le roi d'Espagne, en 1598; trois ans plus tard, en 1601, un second traité fut signé par Henri IV, à Lyon, avec le duc de Savoie. Ce dernier traité fit gagner à la France la *Bresse*, le *Bugey*, le *Valromey* et le *pays de Gex* : Henri IV céda

en retour au duc de Savoie la souveraineté du marquisat de Saluces [1].

Les traités de Vervins et de Lyon avaient assuré la paix avec l'étranger ; la tranquillité intérieure fut rétablie par l'édit de Nantes : il fallait désormais, en guérissant les plaies profondes du royaume, recréer ses richesses, lui rendre sa force et son ascendant en Europe. Henri IV remplit dignement cette noble tâche, et porta, en douze années, la France au plus haut degré de puissance qu'elle eût encore atteint : sujet éternel de surprise et d'admiration pour ceux qui ignorent les immenses ressources que son sol possède, et qu'une main habile et prudente suffit pour rendre fécondes.

Deux causes d'agitation et de désordre menaçaient pourtant d'arrêter dans son cours cette prospérité renaissante : l'une était le mécontentement d'un grand nombre de seigneurs catholiques et protestants, anciens ennemis du roi ou compagnons de ses travaux, la plupart blessés des mesures économes et sévères du monarque, et souffrant de la diminution que la paix avait apportée soit à leur fortune, soit à leur importance politique. Ils nourrissaient tous le dangereux souvenir des temps féodaux, sans renoncer à l'espoir de se partager la France. Henri lutta contre eux avec énergie, et ne négligea rien pour ruiner ou affaiblir leurs prétentions. Le second sujet de désordre dans l'État provenait des propres faiblesses du monarque. Souvent, pendant la guerre, ses intrigues galantes et l'attrait des plaisirs lui avaient enlevé les avantages conquis par sa valeur ; les mêmes fautes troublèrent encore dans

État de la France.

[1] Pour les réunions à la couronne à l'avénement de Henri IV, et pour l'état de la France après les traités de Vervins et de Lyon, voyez ma *Géog. hist. de la France*, p. 64, 65, et carte n° 15.

la suite la paix de son règne; elles offrirent aux seigneurs mécontents un prétexte de révolte, et empoisonnèrent le cours de ses dernières années. Le mariage de ce prince avec Marguerite de Valois avait été stérile. Marguerite, peu soigneuse de cacher les scandales de sa conduite, vivait séparée de son mari; et l'austère Rosny, duc de Sully, confident et premier ministre du roi, aurait depuis longtemps pressé son divorce, s'il n'eût redouté le faible de ce prince pour Gabrielle d'Estrées, duchesse de Beaufort. Déjà Henri avait permis que les enfants, fruits de leur commerce, fussent baptisés avec un faste royal; et plus d'une fois il manifesta le désir d'élever leur mère au trône. Gabrielle mourut subitement en 1599 : dès lors les ministres du roi s'occupèrent activement de la rupture de son mariage, qui fut prononcée l'année suivante par la cour de Rome. Pendant ces négociations, le roi lia une nouvelle intrigue avec Henriette d'Entragues, qui, dirigée par un père ambitieux, exigea une promesse de mariage. Henri fut assez imprudent pour l'écrire, s'engageant à épouser Henriette si elle lui donnait un fils dans l'année; il montra cet acte à Sully, qui eut le courage de le déchirer. Le monarque rentra dans son cabinet, écrivit une seconde promesse, et la remit à Henriette en la nommant marquise de Verneuil. Cette liaison coupable et malheureuse, et surtout l'engagement fatal qui en fut la suite, ranimèrent plus tard les espérances des factieux, et devinrent une source d'agitations pour l'État et de chagrins amers pour le souverain.

Divorce de Henri IV et de Marguerite de Valois. 1600.

A la tête des seigneurs mécontents on citait, dans le parti protestant, les ducs de Bouillon et de la Trémouille; et parmi les catholiques, le duc d'Épernon, Charles de Valois, comte d'Auvergne, fils naturel de

Charles IX et frère utérin de la marquise de Verneuil; enfin, Charles de Gontaut, duc de Biron, fils du fameux maréchal de ce nom, et lui-même l'un des plus illustres et des plus habiles généraux de Henri IV. Il avait été comblé de richesses et d'honneurs en récompense de ses glorieux services, et nommé, à trente-trois ans, maréchal de France et gouverneur de la Bourgogne; mais son ambition était immodérée comme son orgueil, et ce fut particulièrement sur lui que comptèrent les ennemis de la France. Charles-Emmanuel, duc de Savoie, retenait en sa possession le marquisat de Saluces qu'il avait usurpé: sommé par le roi d'en faire la restitution, il vint à la cour de France pour y tramer des complots, et s'unit étroitement, dans ce but, avec le comte de Fuentès, ennemi personnel de Henri IV, et gouverneur de Milan pour le nouveau roi d'Espagne Philippe III. L'une des filles d'Emmanuel fut offerte à Biron, avec la Bourgogne pour dot en toute souveraineté: le maréchal promit à cette condition de soulever tous les mécontents en cas de guerre, et de les rallier à lui contre le roi. Fort de ces assurances qui lui furent portées par Lafin, secrétaire et confident du maréchal, Emmanuel refusa de restituer le marquisat de Saluces, et Henri lui déclara la guerre. Sully, récemment nommé grand maître de l'artillerie, avait tout disposé pour que la campagne fût glorieuse et rapide. Le roi mit en mouvement deux armées; il commanda l'une, et confia l'autre au maréchal de Biron. Celui-ci fut forcé de vaincre malgré lui; en vain prévenait-il les généraux ennemis de ses marches et de ses attaques, leurs troupes furent battues, leurs places emportées; Emmanuel demanda la paix, et obtint de garder le marquisat en échange de la Bresse, du Bugey et des bords du Rhône jusqu'à Lyon.

Conspiration du duc de Biron.

Campagne de Savoie. 1600.

Henri IV avait reçu avis des intelligences de Biron avec ses ennemis. Dans un entretien qu'il eut avec lui à Lyon, il lui révéla ses soupçons : le maréchal ne nia point son crime, et fut généreusement pardonné. Le roi cependant n'était qu'imparfaitement instruit, et Biron ne fit qu'un aveu incomplet : ce fut l'une des causes de sa perte. Henri avait épousé, dans le cours de l'année, Marie de Médicis, fille de François, grand-duc de Florence : il envoya Biron comme ambassadeur en Angleterre auprès d'Élisabeth, pour lui annoncer son mariage. Cette reine venait de livrer à l'échafaud le comte d'Essex, son favori, coupable de rébellion : après avoir entretenu Biron de cet événement et de ses chagrins, elle lui dit ces paroles remarquables : « Si j'étais à la place du roi de France, il y aurait « des têtes coupées à Paris aussi bien qu'à Londres. » Le maréchal ne tint compte de cet avertissement, et ourdit bientôt de nouvelles intrigues.

Henri IV épouse Marie de Médicis. 1600.

Marie de Médicis avait rendu Henri père d'un dauphin; ce fut alors que la famille d'Entragues fit valoir l'engagement signé par le roi en faveur d'Henriette, qui lui avait donné deux fils; elle réclama pour eux la succession au trône, et plusieurs seigneurs soutinrent les prétentions de la favorite, entre autres Charles de Valois et le maréchal de Biron : ils se liguèrent, dans l'intention de faire déclarer le Dauphin illégitime, et les négociations furent reprises entre Biron, Charles-Emmanuel et le comte de Fuentès. Biron devait avoir le commandement des troupes rebelles; le baron de Luz, son ami, fut employé dans ces dernières négociations.

Le roi cependant avait connaissance des intrigues du maréchal, et celui-ci s'oubliait dans une sécurité profonde. Lafin, instruit des soupçons du roi, inquiet pour lui-

même et blessé de la froideur que lui marquait son maître, résolut de le trahir; il avait conservé les preuves écrites et détaillées du crime, et les livra au roi. Biron fut aussitôt mandé à Fontainebleau, où se tenait la cour : il s'y rendit. Lafin l'attendait, et à son arrivée il lui dit: « Prenez courage, ils ne savent rien. » Ces paroles perfides enhardirent Biron. Henri l'accueillit avec bonté; dans une longue promenade qu'ils firent ensemble, il essaya vainement de toucher son cœur, et de provoquer ses aveux ; il lui offrit, s'il confessait franchement son crime, un pardon général et ses bonnes grâces; mais Biron fut inflexible. Le roi essaya sur lui l'influence de quelques amis : ils n'obtinrent pas plus de succès. Tirant alors Sully à part : « Mon ami, lui dit le monarque, voilà un mal-« heureux homme que le maréchal ! J'ai envie de lui par-« donner, d'oublier tout ce qui s'est passé, et de lui faire « autant de bien que jamais; il me fait pitié. » Il tenta un dernier effort, et l'appela dans sa chambre aux approches de la nuit; là, il le supplia de lui ouvrir son cœur : « Con-« fessant tout librement, lui dit-il, je vous couvrirai de « ma protection, et j'oublierai tout pour jamais. » Le maréchal s'indigna de ces instances comme d'un outrage. « Adieu, baron de Biron, reprit le roi; vous savez ce que « je vous ai dit. » Il le laissa seul dans l'appartement, où entra aussitôt Vitry, capitaine des gardes, qui retira son 1602.
épée au maréchal et le retint prisonnier. « Mon épée ! s'é-« cria Biron, mon épée qui a fait tant de bons services ! » Il désira parler au roi; il n'était plus temps. On arrêta le comte d'Auvergne le même jour; tous deux furent transférés à la Bastille, et le parlement reçut l'ordre d'instruire leur procès. Biron protesta de son innocence jusqu'au moment où Lafin lui fut confronté; alors il se vit perdu, et

il invoqua le pardon qu'il avait obtenu du roi à Lyon, protestant que depuis il n'avait point conspiré. Toutes les présomptions étaient contraires à cette déclaration du maréchal, mais il n'existait aucune preuve évidente de ses dernières intrigues. Le roi rétracta le pardon qu'il lui avait donné sans connaître l'étendue de son crime, et Biron fut condamné à mort. A cette nouvelle, il s'emporta, devint furieux, puis implora la clémence du monarque : tout fut vain ; il eut la tête tranchée, le 2 décembre, sur la place de la Bastille. Henri fit grâce de la vie au comte d'Auvergne ; les autres grands coupables s'étaient soustraits à la justice.

Exécution du maréchal de Biron. 1602.

L'arrêt du parlement et la mort méritée du maréchal portèrent un coup funeste aux espérances qu'entretenait encore dans le royaume l'ancien esprit féodal. La reine Élisabeth envoya féliciter Henri IV à ce sujet ; Philippe III désavoua toute part dans les complots du comte de Fuentès, et fit complimenter le roi sur l'issue de la conspiration. Les deux souverains n'en demeurèrent pas moins ennemis : Henri secourut toujours les Hollandais contre l'Espagne, et Philippe, suivant l'expression d'un contemporain[1], continua d'arroser en France « les mauvaises racines qui n'étaient pas encore mortes. »

Administration de Henri IV et de Sully.

Le royaume prospérait par l'attention vigilante du roi, par son économie, et surtout par les soins de Sully. C'est un honneur immortel pour la mémoire de Henri IV d'avoir donné toute sa confiance à ce ministre austère, et peu indulgent pour les faiblesses de son maître. Il n'avait trouvé dans son royaume, après la signature du traité de paix, ni armée organisée, ni commerce, ni industrie : des ma-

[1] Canaye.

récages et des forêts couvraient encore d'immenses parties du sol, où ne circulaient ni routes, ni canaux : une dette énorme grevait le trésor ; des pensions considérables avaient en outre été accordées aux chefs de la Ligue, et le crédit de la France était anéanti. Sully, grand maître de l'artillerie et surintendant des finances, créa en peu d'années un imposant matériel de guerre, et mit l'armée sur un pied redoutable : il déjoua toutes les fraudes des traitants, qui faisaient à peine entrer au trésor le dixième des revenus publics, supprima les sous-fermes et une multitude d'offices de finances, cassa tous les anciens baux, et en fit d'autres beaucoup plus avantageux à la couronne, il établit enfin, dans toutes les branches de l'administration, l'ordre et la plus sévère économie, revisa les créances de l'État, et s'empressa d'abolir plusieurs impôts vexatoires. L'agriculture devint l'objet de ses soins particuliers ; il permit l'exportation des grains, et doubla presque le prix des terres en faisant tomber, par la sécurité qu'inspirait son administration, l'intérêt de l'argent du denier dix au denier seize. « Le labourage et le pâturage, disait Sully, voilà « les deux mamelles dont la France est alimentée, les « vraies mines et trésors du Pérou. » L'industrie attira aussi l'attention de Sully : il lui donna une impulsion puissante en supprimant l'impôt du sou pour livre sur toutes les marchandises vendues ; mais ce fut contre son avis que le roi encouragea la fabrication des étoffes de luxe. Henri établit des manufactures de tapisserie de haute lisse en laine et en soie rehaussée d'or ; il fit venir en France un grand nombre de mûriers, et bientôt les soieries de Lyon acquirent une heureuse célébrité. On commença, vers la même époque, à faire en France de petites glaces dans le goût de Venise. Le roi aimait le luxe des palais et des jar-

Agriculture.

Industrie.

dins, sans négliger aucun des travaux utiles à l'État : par ses soins et par ceux de Sully, de nombreuses communications furent établies dans le royaume ; on construisit des ponts, on répara les routes, Paris fut agrandi et embelli ; Henri IV joignit le faubourg Saint-Germain à la ville et le fit paver ; il construisit la place Royale, acheva le Pont-Neuf, commença le canal de Briare, et conçut le projet de joindre les deux mers. Le peuple ne tarda point à goûter les fruits d'une administration si sage ; ses charges furent allégées de quatre millions, et l'on ne peut se rappeler sans émotion cette parole si connue du bon roi : « Si « je vis, disait-il, il n'y aura pas de paysan qui ne mette « le dimanche une poule en son pot. »

Constructions.

Tant d'utiles travaux et de sages réformes ne s'exécutèrent pas sans une violente opposition de la part de tous ceux qui avaient intérêt aux dilapidations des deniers publics. De nombreux orages se formèrent à la cour contre Sully. Un jour, à Fontainebleau, le roi parut ébranlé : il prit à part son ministre avant de partir pour la chasse, et provoqua une explication : bientôt son amitié l'emporta sur ses soupçons ; il fit connaître à Sully ses ennemis, lui montra leurs dénonciations écrites, et l'entretint avec toute l'effusion de son cœur. Sully, profondément ému, se jetait à ses genoux pour les embrasser : « Que faites-vous, « mon ami ? » lui dit le roi en lui montrant les courtisans à quelque distance, « ils croiraient que je vous pardonne. » Puis, s'avançant vers eux : « Messieurs, leur dit-il, sachez « tous que j'aime Rosny plus que jamais, et qu'entre lui et « moi c'est à la vie et à la mort. »

Au milieu des prospérités croissantes de l'État, de nouvelles faiblesses faillirent être fatales au monarque. Il devint épris, à l'âge de cinquante ans, de la plus jeune fille

du comte d'Entragues, sœur de la marquise de Verneuil. Il se travestissait pour la voir, et accourait, la nuit et presque seul, à travers les bois, aux rendez-vous qu'elle lui assignait. Le comte d'Entragues, qui ne voyait dans cette nouvelle passion du roi qu'un moyen d'élévation pour sa famille et pour lui-même, trama de nouveaux complots. Ses principaux complices furent le comte d'Auvergne, les ducs de Bouillon, d'Épernon et de Bellegarde, et le connétable de Montmorency. Ils comptaient tous sur l'intervention armée du général espagnol Spinola et du duc de Savoie : le comte d'Entragues devait faire enlever le roi dans une de ses courses aventureuses; le trône était promis au fils aîné d'Henriette. Henri fut en effet attaqué au milieu d'un bois par des hommes masqués, et dut son salut à sa présence d'esprit et à son courage. La conjuration fut découverte : on arrêta les comtes d'Entragues et d'Auvergne, avec la marquise de Verneuil et un grand nombre de conspirateurs subalternes. Le roi fit grâce de la vie aux deux comtes condamnés à mort; il accorda son pardon à Henriette, mais se sépara d'elle : la justice des lois tomba sur leurs complices, et la tête des conspirateurs en sous-ordre paya, dans cette occasion comme presque toujours, pour le crime des chefs. Le duc de Bouillon fit bientôt après sa soumission ; et Henri fut alors au faîte de sa gloire et de sa puissance. Maître d'un royaume florissant, d'une épargne de quarante millions, d'une armée nombreuse et de la plus belle artillerie de l'Europe, il se vit respecté de tous les souverains. Le pape Paul V lui-même eut recours à lui pour terminer ses différends avec la république vénitienne. Henri prononça entre eux comme arbitre, et les réconcilia. Il jouissait depuis cinq années de la faveur de la cour romaine, et l'avait ga-

Conspiration du comte d'Entragues et de plusieurs seigneurs. 1604.

Rappel des jésuites en France. [illegible].

gnée en accordant le rappel des jésuites en France aux vives instances du P. Cotton, son confesseur.

Les derniers temps de ce règne furent moins heureux. Marie de Médicis, d'une humeur hautaine et jalouse, irritée des infidélités de son époux, n'entretenait avec lui que des relations sans cesse aigries par le souvenir de ses injures. Les Italiens de sa suite avaient toute sa confiance, et formèrent un parti puissant à la cour; leur faction était dirigée par la célèbre Galigaï et par Concini son mari, tous deux d'une naissance obscure, et redevables de leur élévation à leurs intrigues et à la faveur de la reine, dont ils flattaient l'orgueil et entretenaient avec art les ressentiments. La plupart des vieux compagnons de Henri IV avaient disparu : les uns étaient morts, d'autres s'étaient montrés rebelles; plusieurs enfin, mécontents de lui, s'éloignaient de sa cour; et dans ce nombre il voyait avec peine le brave Duplessis-Mornay, qui venait de compromettre sa dignité dans une dispute théologique avec l'abbé Duperron. Le roi avait aussi perdu sa fidèle alliée, la reine Élisabeth, morte en 1602; et le faible Jacques I[er], son successeur, ne la remplaçait ni dans l'estime de ses sujets ni dans celle de Henri IV : mais Sully lui restait, et ajoutait chaque jour à l'éclat de son règne. Le roi eut encore la gloire d'être, en 1609, médiateur entre l'Espagne et la Hollande : la marine naissante et longtemps formidable de cette république attaquait dans les Indes les établissements espagnols et portugais, tandis que ses armées triomphaient sous le fameux Maurice : Henri IV ménagea entre les deux nations une trêve de douze ans, qui fut signée en 1609.

C'est alors qu'il commit la faute la plus grande de son règne, celle qui porta la plus forte atteinte à son repos et

à sa gloire. Éperdument épris de Charlotte de Montmorency, qu'il avait lui-même fait épouser au jeune prince de Condé, il ne put maîtriser sa passion funeste. Condé inquiet prit la fuite, abandonna le royaume avec sa femme, et demanda protection à l'archiduc Albert, gouverneur des Pays-Bas. A cette nouvelle inattendue, Henri éclate en menaces, et somme l'archiduc de lui renvoyer les fugitifs. Condé quitte la Flandre et se rend en Allemagne, tandis que l'archiduchesse Claire-Eugénie prend à Bruxelles la jeune princesse sous sa sauvegarde et la dérobe aux émissaires du roi, qui somme le prince de rentrer en France, et déclare soudain la guerre à l'Espagne et à l'Autriche.

Fuite du prince et de la princesse de Condé. 1609.

Depuis longtemps il voulait abaisser ces deux puissances, et se disposait à leur porter un coup terrible; mais cette subite déclaration de guerre, dont le motif apparent était une vengeance personnelle et le désir de satisfaire une passion coupable, fit pousser un cri général contre lui. Henri forma néanmoins d'utiles alliances. Jean-Guillaume, dernier duc de Clèves et de Juliers, venait de mourir sans enfants: plusieurs prétendants se disputaient son héritage, et l'empereur Rodolphe II avait évoqué la cause à son tribunal. Les princes protestants le récusèrent pour juge, et formèrent contre lui à Hall une célèbre ligue, connue sous le nom d'*Union évangélique*. Ils réclamèrent l'appui de la France et l'obtinrent. Henri IV s'unit également au duc de Savoie, aux petits souverains d'Italie et aux Grisons. Philippe III, justement alarmé, parle de paix, et offre l'infante, sa fille, au Dauphin : Henri rejette cette proposition pacifique ; il sent ses torts, il en souffre sans se justifier et sans les réparer ; il se trouble et s'irrite au nom de la jeune princesse qu'il poursuit, et hâte les préparatifs de la guerre,

Déclaration de guerre à l'Espagne et à l'Autriche. 1609.

Union évangélique. 1609

impatient de commander son armée et de marcher vers la frontière de Flandre.

Il destinait, pendant cette campagne, la régence à la reine; et, soit qu'il cédât à ses prières, soit qu'il voulût lui donner une autorité plus imposante, il ordonna qu'elle fût couronnée : cette cérémonie eut lieu le 13 mai. Le roi fut toute la journée triste et inquiet. Depuis longtemps l'éloignement de ses anciens compagnons, les complots sans cesse renaissants autour de lui, l'ingratitude et la méchanceté de ceux qu'il avait comblés de bienfaits, abreuvaient son cœur de chagrins; quelquefois il méditait de punir ses ennemis; mais bientôt sa bonté lui inspirant d'autres pensées, il se contentait de dire : « Quand je n'y « serai plus, on verra ce que je vaux. » Le 14 mai, sa tristesse augmenta; il fut agité de douloureux pressentiments, dont ses amis ne purent le distraire. Après son dîner, vers quatre heures, l'exempt de ses gardes, qu'il avait fait appeler, lui dit : « Sire, Vostre Majesté est toute « pensive; il vaudroit mieux prendre un peu l'air, cela la « resjouiroit. — C'est bien dit, reprit le roi. Faites apprester mon carrosse, j'irai à l'Arsenal voir le duc de Sully, « qui est indisposé [1]. » Le roi sortit du Louvre, suivi seulement d'un petit nombre de gentilshommes et de valets de pied. Le carrosse était ouvert de chaque côté, parce qu'il faisait beau, et que le roi voulait voir les préparatifs qu'on faisait dans la ville pour l'entrée solennelle de la reine. En entrant dans la rue de la Ferronnerie, un embarras occasionné par deux voitures, obligea le carrosse à s'arrêter, et les valets se dispersèrent : dans ce moment, un homme, appelé *François Ravaillac*, monta sur la roue, et

[1] L'Estoile.

porta au roi un coup de couteau entre la seconde et la troisième côte; Henri s'écria : « Je suis blessé ! » mais le scélérat, sans se troubler, redoubla et le frappa d'un second coup dans le cœur, dont le roi mourut aussitôt, en jetant un grand soupir. Le monstre se tint sur la place, immobile, comme pour se faire voir et se glorifier du plus grand des attentats [1]. Mort de Henri IV. 1610.

Ainsi périt Henri IV, à l'âge de cinquante-sept ans. On soupçonna du crime l'empereur, le roi d'Espagne, la reine de France, le duc d'Épernon, les jésuites, parce que tous en profitèrent; mais l'assassin déclara qu'il n'avait point de complices. L'idée du meurtre lui était venue des sermons qu'il avait écoutés : il croyait le roi huguenot dans l'âme, et pensait rendre un grand service à la France, en la délivrant de ce monarque. Condamné au supplice des régicides, son étonnement fut extrême lorsqu'il vit le peuple prêt à le mettre en pièces, et offrir des chevaux pour le déchirer. Jamais la mort d'un roi ne causa une telle stupeur, et ne fit couler plus de larmes : la France parut plongée dans le deuil; le commerce fut suspendu dans Paris, les travaux de toute espèce cessèrent; les gens de la campagne se transportaient partout sur les grands chemins pour savoir des nouvelles; et quand ils furent certains de leur malheur, ils s'écrièrent avec des sanglots : *Nous avons perdu notre père!* Henri était digne de ce grand et doux nom de *père du peuple*, car le bonheur de ses sujets fut l'espoir de son cœur et le but de toute sa vie : il adoucit leur sort, créa pour eux de nouvelles sources de richesses, et rendit son royaume aussi florissant qu'il pouvait le devenir en douze ans, après les hor-

[1] L'Estoile.

ribles calamités des guerres de religion. La sage administration de ce bon roi, autant que ses qualités héroïques, lui valurent le surnom de *Grand*, que la postérité lui décerna.

État des lettres et des arts. Considérations générales sur ce règne.

Les lettres et les arts firent des progrès en France sous son règne, et il les encouragea. Les présidents de Thou et Jeannin, les cardinaux d'Ossat et Duperron, faisaient partie de son conseil; Pierre Pithou, l'un des auteurs de la satire Ménippée, écrivit le traité sur les libertés de l'Église gallicane; Jérôme Bignon commença ses grands travaux de jurisprudence; Arnaud et Étienne Pasquier étaient la gloire du barreau; Regnier se distinguait avec verve dans la satire. Henri fut le véritable fondateur de la Bibliothèque royale; il donna une forte impulsion aux travaux d'architecture; il agrandit et décora les résidences royales de Saint-Germain, de Mouceaux, de Fontainebleau, et surtout le Louvre; il donna des logements dans le *palais*, sous la longue galerie qui est son ouvrage, à *des artistes* en tous genres; Paris enfin dut à ses soins de nombreux embellissements. Quand don Pèdre de Tolède fut envoyé par Philippe III en ambassade auprès de Henri IV, il ne reconnut plus cette ville, qu'il avait vue autrefois si malheureuse et si dégradée : « C'est qu'alors le père de famille « n'y était pas, lui dit le roi; et aujourd'hui qu'il a soin de « ses enfants, ils prospèrent. »

Henri IV eut jusqu'à la fin de ses jours à se reprocher des faiblesses coupables, dont il porta cruellement la peine: l'histoire doit rappeler qu'il en gémissait, et qu'il sut quelquefois les surmonter. On connaît ces paroles à Gabrielle d'Estrées : « Sachez, madame, lui dit-il en présence de « Sully qu'elle accusait, sachez que je consentirois plutost

« à perdre dix maîtresses comme vous qu'un seul serviteur « comme lui. »

L'usage barbare des duels était à cette époque une des plaies du royaume, et coûta, dit-on, en une seule année, quatre mille gentilshommes à la France. Henri IV rendit à ce sujet des édits sévères. Il condamna les duellistes à la peine de mort, et ordonna que le tribunal des maréchaux de France statuerait sur les différends entre les gentilshommes : il ne put néanmoins triompher qu'imparfaitement d'un préjugé féroce trop enraciné dans les mœurs nationales. D'après le témoignage de son ministre, il méditait, à la fin de son règne, de nobles plans pour le bonheur de l'humanité : il songeait, après avoir abaissé la maison d'Autriche, à fonder une paix perpétuelle en Europe, en créant un mode légal d'obligation mutuelle pour les souverains dans leurs relations entre eux : la mort prévint l'accomplissement de ses généreux projets. Plusieurs reprochent à Henri d'avoir fait une abjuration peu sincère, par un motif d'ambition toute personnelle, et sans une nécessité absolue. Ce reproche est trop rigoureux. Il est probable que François Ier, s'il eût adopté la religion protestante, aurait pu continuer à régner sur la France ; mais lorsque ceux qui ne devaient inspirer au peuple que des sentiments de tolérance et de charité chrétienne, lui eurent persuadé que des hommes, en différant de culte, devenaient par cela seul ennemis mortels ; lorsqu'ils eurent excité catholiques et protestants à se jeter les uns sur les autres comme des bêtes féroces, et à s'entre-déchirer pendant près de quarante années, les funestes défiances et les implacables ressentiments qu'ils firent ainsi naître, rendirent pour longtemps toute réconciliation impossible : il y eut comme deux nations sur le même sol, et jamais la plus

faible n'aurait pu imposer son chef à la plus forte : il fallait donc, après la mort de Henri de Valois, que Henri de Bourbon se fît catholique, ou que la guerre civile n'eût point de terme. La vie entière de Henri IV nous autorise à croire que son abjuration lui fut dictée surtout par l'amour qu'il portait à son peuple. Si cet acte eut de moins nobles motifs, si sa sincérité est douteuse, c'est à Dieu seul qu'il appartient de prononcer un jugement sévère : la France ne peut avoir qu'une voix pour absoudre et pour bénir le meilleur des monarques.

CHAPITRE II.

Règne de Louis XIII jusqu'au ministère de Richelieu.

1610 — 1624.

1610. Henri IV laissait son royaume florissant, un trésor de quinze millions, plusieurs armées bien entretenues, des places fortes pourvues d'un nombreux matériel de guerre, des alliances solides, et un conseil bien composé. Après sa mort, la faiblesse du gouvernement, la discorde entre les princes, l'ambition jalouse et les caprices de la reine mère, eurent bientôt dissous tant d'éléments de prospérité. Les grands avaient pris, dans les troubles civils, des habitudes d'indépendance et de souveraineté ; ils levaient pour leur compte des soldats et des impôts dans les pays et dans les villes dont ils étaient gouverneurs, et soudoyaient un certain nombre de gentilshommes toujours prêts à les soutenir de leur épée contre l'autorité royale. La plupart des nobles avaient perdu, dans les guerres de religion, le respect inviolable pour la personne du prince, et jusqu'à la

Situation de la France à l'avénement de Louis XIII.

Prétentions des grands. 1610.

conscience de leurs devoirs envers lui. Il s'était ainsi formé une classe d'hommes puissants, qui n'était pas, comme on l'a trop répété, une féodalité nouvelle, puisqu'elle n'avait aucun pouvoir qui n'émanât de la couronne, et qui ne fût révocable à volonté : mais ceux qui possédaient les grandes charges étaient toujours portés à abuser, contre le souverain, du dépôt qu'il leur avait confié. La patrie elle-même n'avait point de culte dans les âmes : toutes les pensées, tous les efforts des princes et des seigneurs étaient dirigés vers leur agrandissement, et l'on ne vit en aucun autre temps les premiers personnages de l'État donner sans rougir plus de honteux exemples d'une ambition effrénée, d'une cupidité insatiable. Cependant, malgré tant d'éléments de ruine et d'anarchie, aucune secousse ne se fit d'abord sentir à la nouvelle du changement de règne. Marie de Médicis, femme impérieuse, violente et vindicative, réclama sur-le-champ la régence du royaume. Condé, alors absent, et le comte de Soissons, auraient pu, en qualité de princes du sang, combattre les prétentions de la reine; mais le parlement fut, le lendemain de l'assassinat, convoqué par elle en lit de justice; le duc d'Épernon, tout dévoué à Médicis, mit des troupes sous les armes pour intimider les partisans des princes, et la reine fut déclarée régente. Depuis lors le parlement s'immisça souvent, et de sa propre autorité, dans le gouvernement de l'État, et résista seul pendant longtemps à la puissance absolue du trône : aucune loi ne définissait cependant ses attributions politiques, la monarchie n'avait point de constitution fondamentale; et c'est de là que sortirent tous les fléaux qui agitèrent la France à chaque minorité. Marie de Médicis, reconnue régente, suivit d'abord les avis de Villeroi, qui avait été ministre sous les quatre derniers

Le parlement décerne la régence à Marie de Médicis. 1610.

monarques, et conserva le conseil du feu roi, qu'elle affaiblit pourtant, en y admettant un grand nombre de prétendants ambitieux.

La question de la guerre ou de la paix était la première à résoudre. Sully voulait persister dans la voie ouverte par Henri IV, et poursuivre à outrance la guerre contre la maison d'Autriche : son avis ne prévalut qu'à demi : un secours illusoire fut donné au duc de Savoie, qui s'était compromis pour la France; ce prince fut obligé d'implorer le pardon de Philippe III, et de se soumettre. On poussa les hostilités avec plus de vigueur en Allemagne. Le fait le plus important de cette guerre fut la prise de la ville de Juliers par le maréchal de la Châtre et par Maurice, prince d'Orange. Un grand nombre de souverains se la disputaient : la France la remit aux deux principaux compétiteurs, le marquis de Brandebourg et le duc de Neubourg, qui la gardèrent en commun. Cette campagne n'eut pas d'autre suite. Condé rentra en France, et son arrivée provoqua de nouvelles intrigues et le retour des troubles civils.

Hostilités. 1610.

Marie de Médicis avait porté Concini au faîte des honneurs et de la fortune; il était maréchal de France, sans avoir jamais porté les armes; premier gentilhomme de la chambre, gouverneur d'Amiens, de Péronne et de plusieurs autres places; il avait acheté le marquisat d'Ancre, dont il portait le titre, et dirigeait les volontés de la reine. Tous les courtisans, à son exemple, voulurent de l'or et des dignités; et Médicis crut qu'il suffisait d'enrichir ses amis et ses ennemis pour assurer la paix de son règne. Dominée par cette idée funeste, elle convertit en dons et en pensions le trésor du feu roi; et lorsqu'il fut épuisé, elle se vit dépourvue de force contre tous ceux dont elle

Élévation de Concini. Avidité des courtisans. Prodigalité de la reine.

avait excité l'ambition et la cupidité sans pouvoir les satisfaire. Jamais la haute noblesse ne se montra dévorée plus qu'alors par une honteuse soif de gain : la France parut être livrée au pillage, et le grand nombre des déprédateurs assurait leur impunité. Les seigneurs établissaient des péages sur des passages libres, et des octrois dans des villes franches ; ils créaient des offices, des lettres de noblesse, des priviléges, dont ils recevaient le prix, et augmentaient sourdement les impôts et les gabelles. Sully quitta un conseil complice de ces actes criminels ; il fut forcé de se démettre de la surintendance des finances et du gouvernement de la Bastille, conservant la charge de grand voyer de France et la grande maîtrise de l'artillerie, avec les gouvernements du Poitou et de la Rochelle ; il ne vint plus que rarement à la cour, et se retira dans ses terres, où il vécut respecté jusqu'à l'âge de quatre-vingt-deux ans [1].

La prodigieuse faveur du parvenu Concini soulevait une profonde indignation dans l'âme des princes et des seigneurs : Condé surtout et le prince de Soissons s'en offensent. Ils s'opposent au mariage projeté de Louis XIII et de l'infante fille de Philippe III, et se retirent, le premier dans son gouvernement de Guyenne, le second, dans celui de Normandie. Tout à coup un nouvel adversaire est introduit à la cour : c'est le jeune chevalier de Guise, doué de

État des partis. 1613.

[1] Ayant un jour été appelé auprès du roi Louis XIII pour quelques affaires, il s'aperçut que son costume antique excitait l'hilarité des jeunes courtisans. « Sire, dit-il au roi, je suis trop vieux pour changer « d'habitude sur rien. Quand le feu roi votre père, de glorieuse mé- « moire, me faisait l'honneur de m'appeler auprès de sa personne pour « s'entretenir avec moi sur les affaires de l'État, au préalable il faisait « sortir les bouffons et les baladins. »

qualités brillantes. Les princes du sang redoutent son crédit sur la reine, et l'ambition de la maison de Lorraine; ils se rapprochent du marquis d'Ancre, et la cour se divise en deux factions, celle de Guise et celle de Concini. Le baron de Luz, employé naguère dans les négociations coupables du maréchal de Biron, avait quitté le parti du chevalier de Guise pour se joindre à ses ennemis : le chevalier le rencontre un jour en carrosse à Paris, le fait descendre, l'oblige à tirer l'épée, et le tue; le fils du baron veut venger son père, et périt comme lui de la même main. Ce double homicide soulève de nouveaux orages à la cour; la comtesse de Soissons, dont le mari venait de mourir, et la duchesse de Nevers, fille du fameux Mayenne, trament des complots; de toutes parts éclatent des ressentiments;

Ligue des princes et des grands. 1614.

Concini excite une haine générale; les grands prennent les armes : Condé est à la tête du mouvement, et publie un manifeste qui flétrit l'anarchique administration de la reine, appelle la pitié sur le sort du peuple, et attaque ouvertement les Espagnols et les insolents étrangers dont

Troubles civils. 1614.

l'influence domine dans le royaume. Cette ligue formidable des seigneurs fut bientôt maîtresse d'une partie de la France; l'indignation était au comble; Sully lui-même, son fils, son gendre, le duc de Rohan, faisaient secrètement partie de la confédération. Un grand nombre d'autres protestants voulurent s'y joindre : Duplessis-Mornay les maintint dans l'inaction. Villeroi conseillait à la reine d'attaquer sur-le-champ les confédérés, et son avis était le meilleur; mais Concini préférait négocier : son opinion l'emporta : le traité de Sainte-Menehould,

Paix Malotrue. 1614.

nommé *Paix Malotrue,* fut conclu en 1614. Par ce traité, la reine augmenta les dignités et les pensions des seigneurs

mécontents, et promit une prompte convocation des états généraux.

Louis XIII était dans sa quatorzième année, et venait d'être reconnu majeur; mais longtemps encore il ne fut roi que de nom, et Médicis garda le pouvoir. Elle convoqua les états généraux pour le 26 octobre de cette année: ces états furent les derniers qui s'assemblèrent avant ceux de 1789. La reine et ses ministres s'étudièrent à paralyser leur influence en les divisant. Ils y réussirent; chaque ordre réclama dans son intérêt particulier: le clergé demanda qu'on admît en France, sans restriction, les décrets du concile de Trente; la noblesse, que le *droit de paulette* [1] fût aboli; et le tiers état, que les pensions qui obéraient le trésor fussent supprimées ou diminuées. Cet ordre se vit cruellement humilié par les deux autres: c'était peu que, suivant l'usage, le prévôt des marchands, Miron, qui le présidait, ne fût admis à haranguer le roi qu'à genoux: on lui fit un reproche d'avoir comparé les trois ordres de l'assemblée à une grande famille, dont les membres de la noblesse et du clergé étaient *les aînés*, et ceux du tiers état *les cadets*. La reine elle-même traita les députés de cet ordre avec rudesse et arrogance, et cependant ce furent eux qui se montrèrent les plus ardents défenseurs de la prérogative royale. Ils demandèrent qu'on établît en principe qu'il n'était pas permis de déposer les rois pour cause d'hérésie, et exprimèrent le vœu que la

États généraux, 1614.

[1] Ce droit rendait héréditaires les offices de finance et de judicature, moyennant une taxe annuelle du dixième du prix auquel on les avait achetés. La noblesse était jalouse de l'hérédité de ces charges ou offices, qui étaient possédés par des membres du tiers état. La *paulette* avait reçu son nom de Charles Paulet, qui fut l'inventeur de cette contribution.

couronne fût reconnue, par une loi expresse, indépendante du pouvoir spirituel. Le clergé, par l'organe du cardinal Duperron, ancien ministre de Henri IV, combattit formellement ces propositions, et les états évitèrent de se prononcer. L'assemblée fut dissoute l'année suivante, sans avoir produit aucun résultat important. Richelieu, évêque de Luçon, orateur du clergé, parut alors pour la première fois sur la scène politique : il exhorta le roi, dans sa harangue, à continuer de suivre les conseils de sa mère. Celle-ci, en congédiant les trois ordres, leur promit d'examiner leurs demandes, et d'y satisfaire lorsque le parlement lui aurait adressé des remontrances à ce sujet. C'était confondre tous les pouvoirs, et reconnaître la supériorité d'un corps judiciaire sur les états généraux. Le parlement, dont plusieurs membres étaient députés du tiers état, saisit avec empressement l'occasion de venger cet ordre de ses humiliations, et de grandir lui-même en importance : il invita donc, par un arrêt, à venir délibérer avec lui sur les affaires publiques, les princes, les ducs et pairs, tous ceux enfin qui avaient droit de séance, et parmi lesquels un grand nombre étaient ennemis personnels de Médicis. La reine vit dans cette démarche une attaque directe contre elle et une atteinte à son autorité; elle défendit d'exécuter l'arrêt du parlement. Ce corps dressa aussitôt au roi d'énergiques remontrances, qui furent lues devant lui, en présence de sa mère et de ses ministres. Elles condamnaient la déplorable administration de la reine, demandaient que tous les abus fussent redressés, qu'on n'exécutât aucun édit sans vérification des cours souveraines et enregistrement préalable; et qu'il fût permis au parlement de convoquer les pairs et les princes chaque fois qu'il le jugerait convenable. Cette compagnie

Célèbres remontrances du parlement. 1615.

demandait encore l'autorisation de nommer au roi les auteurs de tous les désordres, et de signaler leurs honteuses malversations. Ces célèbres remontrances, prononcées de l'avis du duc de Bouillon, excitèrent la colère et l'indignation de la reine, des courtisans et des ministres : dès le lendemain parut un arrêt du conseil qui les supprimait. Le parlement résista; puis, ayant reçu du roi des lettres de jussion, il céda, et ne donna aucune suite à son arrêt de convocation, sans néanmoins le révoquer.

Les mécontents, et surtout Condé, s'opposèrent vivement au mariage de Louis XIII avec l'infante. Ils alléguaient les maux dont l'Espagne avait accablé la France, et la nécessité d'écraser la maison d'Autriche, au lieu d'ajouter à sa force. La reine méprisa ces représentations, et le mariage fut résolu; Condé se retira aussitôt à Clermont en Beauvoisis, Bouillon dans sa principauté de Sedan, Mayenne à Soissons, Longueville en Picardie : ils n'espéraient plus réussir que par les armes, et se préparaient à combattre. Les protestants, excités par le duc de Rohan, se joignirent à eux, et levèrent des troupes. Les principaux ministres du roi étaient alors le vieux *Villeroi*, le président *Jeannin* et le chancelier de *Sillery*. Ils virent sans inquiétude ces dispositions hostiles, et hâtèrent la conclusion du mariage. Louis XIII alla au-devant de sa fiancée jusqu'à Bordeaux, et sa marche eut à la fois un air de fête et de guerre. Le maréchal de Laval, Bois-Dauphin, la protégeait avec une armée, que suivait celle des mécontents et des calvinistes, dirigée par *Bouillon*, sous les ordres de Condé. Le peuple ne prit aucune part à cette guerre, et les armées n'en vinrent pas aux prises. Le duc de Guise conduisit en Espagne la princesse Élisabeth, sœur du roi, destinée à l'infant, et ramena avec lui la future

Mariage de Louis XIII avec Anne d'Autriche. 1615.

épouse de Louis XIII, célèbre sous le nom d'Anne d'Autriche. Ce mariage ne fut point heureux, et les deux époux, bientôt aigris l'un contre l'autre, vécurent presque toujours séparés. Médicis, aussitôt après le mariage du roi, négocia avec ses ennemis, et signa le traité de *Loudun*, tout à leur avantage. Le prince et ses adhérents furent déclarés innocents et bons serviteurs du roi; on leur alloua des sommes considérables, et quelque satisfaction fut accordée aux calvinistes et aux parlements : l'article de ce traité le plus douloureux pour la reine fut l'engagement pris par le roi de ne donner aux étrangers ni charges ni dignités dans le royaume.

Traité de Loudun. 1616.

Les anciens ministres, que la cour nommait les *barbons*, furent immédiatement renvoyés. L'évêque de Luçon entra dans le nouveau conseil, dirigé par le prince de Condé, qui bientôt devint tout-puissant, et fit sentir son pouvoir à la reine, à ses favoris, et surtout au maréchal d'Ancre. Les partisans du prince crurent désormais que tout leur était permis; et le duc de Longueville poussa l'insulte jusqu'à s'emparer à main armée de Péronne, dont Concini était gouverneur. La reine envoya des troupes pour reprendre cette place, et Longueville la défendit contre elle. Médicis comprit alors que Condé se proposait de lui enlever toute influence dans le gouvernement et sur l'esprit du roi. Elle résolut de le vaincre, et tira d'abord Charles de Valois, comte d'Auvergne, de la Bastille, où il était enfermé depuis douze ans. Cet acte était hostile au prince, qui voyait en Valois le plus grand ennemi de la branche régnante. Condé, ainsi que les principaux chefs de sa faction, Vendôme, Bouillon et Mayenne, pressentaient leur péril, et convinrent de ne plus se présenter ensemble au Louvre, où le prince fut arrêté au nom du roi

le 1[er] septembre, en entrant au conseil : l'ordre avait été donné de saisir ses partisans, mais ils échappèrent, et coururent aux armes. Le roi tint un lit de justice au parlement, où il motiva l'arrestation de son cousin, alléguant ses espérances coupables, incompatibles avec les devoirs d'un sujet; les prétentions de ses partisans, subversives de l'autorité royale, et leur audacieux mot de ralliement, *Barre à bas* [1], qui désignait le trône comme le but de l'ambition du prince. Le parlement ne fit aucune observation; Condé fut enfermé à la Bastille, et la reine mit en campagne trois armées contre les mécontents, réfugiés à Soissons. Concini reparut à la cour plus puissant que jamais; son orgueil ne connut plus de frein; et telle était sa richesse, qu'il entretint à ses frais une armée de cinq à six mille hommes. Cependant le jeune roi, dont il contrariait les volontés, supportait avec autant d'impatience le despotisme du maréchal que celui du prince, et résolut enfin de sortir de tutelle. Il aurait pu suivre les voies légales : son âme sombre et vindicative préféra l'assassinat. Le lundi 26 avril, le maréchal entrait au Louvre pour le conseil; Vitry, capitaine des gardes, l'arrêta, et lui demanda son épée; Concini fit un mouvement, et tomba aussitôt percé de trois balles : il expira sur la place. La foule de ses flatteurs disparut, et Louis XIII se montra aussitôt à une fenêtre de son palais, comme pour accepter la responsabilité du meurtre. Les courtisans firent éclater leur joie, et accoururent en foule pour le féliciter : de ce moment il se crut roi : il fit désarmer les gardes de sa mère, et mu-

Arrestation de Condé. 1616.

Meurtre de Concini. 1617.

[1] Une barre dans les armes de Condé les distinguait seule des armes royales; demander que cette barre disparût, c'était demander qu'il fût roi.

rer la porte qui communiquait de l'appartement de Médicis dans le sien.

Le peuple détestait dans Concini un étranger, un parvenu insolent, et l'accusait de tous ses maux ; sa fureur fut atroce : il déchira les restes du maréchal; on mit leurs lambeaux sanglants à l'enchère, et la populace en mangea. Concini fut poursuivi dans les siens : Galigaï, sa veuve, favorite de Médicis, se vit traduite devant le parlement, où, à défaut d'autre grand crime, elle fut accusée de magie et condamnée comme sorcière. L'arrêt portait qu'elle aurait la tête tranchée, et que ses restes seraient consumés par le feu. Elle subit son supplice avec courage : la maison du maréchal fut démolie et rasée, ses biens immenses confisqués, et la sentence du parlement déclara son fils dégradé de noblesse, et inhabile à posséder aucune charge ou dignité dans le royaume.

Exil de la reine mère à Blois. 1617.

Instruits de cette grande catastrophe, les mécontents de Soissons déposèrent les armes, et se rendirent auprès du roi, sans demander ni caution, ni sûreté. Les anciens ministres, Villeroi, Sillery, Jeannin, et du Vair, revinrent avec eux. La reine fut exilée de la cour, et choisit Blois pour sa résidence. L'habile Richelieu, ministre sous Concini, demanda la permission de la suivre, dévoué serviteur en apparence de sa protectrice, dont il devint l'implacable ennemi.

Faveur d'Albert de Luynes.

Celui qui eut la plus grande part à cette révolution de palais, et à qui elle profita le plus, fut le jeune Charles-Albert de Luynes : compagnon des plaisirs du roi, il avait gagné ses bonnes grâces en dressant des pies-grièches à prendre des moineaux, et il s'éleva rapidement dans la faveur royale. Il fut créé duc, comblé d'honneurs et de

richesses, et devint l'héritier des biens confisqués et de toute la puissance du maréchal.

Condé, du fond de sa prison, et la reine, du lieu de son exil, continuaient à ourdir des intrigues et à soulever leurs partisans. Le duc de Luynes neutralisait leur influence, en les opposant l'un à l'autre : tantôt il menaçait Condé de rappeler la reine à la cour, et tantôt il faisait craindre à Médicis la délivrance de Condé. Un complot, habilement tramé, changea bientôt la situation des affaires. Un Italien, nommé *Ruccelaï*, homme de plaisir, résolut de servir la reine, et de l'enlever de Blois. Le duc d'Épernon, possesseur d'une fortune immense, gouverneur de Metz et de plusieurs provinces, colonel général de l'infanterie, et toujours mécontent, pouvait mieux que tout autre seconder un semblable projet, et mettre Médicis en état de résister à ses ennemis. Il haïssait Ruccelaï, qui le gagna en le flattant, et il résolut de tenter l'entreprise. Il sortit de Metz un matin, à la tête de cent cavaliers bien montés, après avoir demandé au roi la permission de se rendre dans ses gouvernements de Saintonge et d'Angoulême. Sa marche rapide et secrète ne fut point inquiétée; et lorsque la reine eut avis que d'Épernon était proche, elle sortit du château par une fenêtre, à l'aide d'une échelle de corde, monta en voiture, escortée de Ruccelaï et de quinze gentilshommes, et rencontra à Loches le duc d'Épernon, qui venait au-devant d'elle à la tête de sa maison et de ses gardes, et la conduisit à Angoulême. Lorsque enfin la cour eut connaissance de la fuite de Médicis, Luynes fut d'avis de la poursuivre sur-le-champ à main armée : le roi aima mieux transiger, et exigea que sa mère lui sacrifiât d'Épernon; mais la reine défendit avec énergie le duc son libérateur. Les négociations continuè-

Évasion de la reine mère. 1619.

rent, et un adroit conciliateur se présenta : ce fut Richelieu, qui, après avoir obtenu secrètement l'aveu du roi, se fit appuyer auprès de Médicis par le jaloux d'Épernon lui-même : la paix fut conclue par ses soins. La reine obtint le gouvernement de l'Anjou avec les droits régaliens, et trois villes lui furent données comme places de sûreté. Le roi accorda des lettres d'abolition au duc d'Épernon; et son premier soin fut ensuite de tirer Condé de Vincennes, et de lui rendre son ancienne puissance.

La France se vit encore partagée entre deux factions. Les partisans de la reine, irrités de la faveur dont jouissaient de Luynes et Condé, quittèrent en foule la cour; ils prirent possession d'une multitude de places, et furent bientôt maîtres de la moitié du royaume. La guerre paraissait imminente; Mayenne et d'Épernon, craignant une surprise à Angers, voulaient, avec raison, conduire la reine en Guyenne, où ils auraient pu opposer un rempart de petites places à l'armée royale. Richelieu, secrètement dévoué au roi, repoussa ce conseil, et la reine demeura à Angers. Louis XIII se mit en marche à la tête de son armée : il soumit d'abord la Normandie, parcourut en vainqueur le Maine et le Perche, et arriva devant Angers avec toutes ses forces. De Luynes agissait par la séduction contre les rebelles. Il gagna ainsi plusieurs des principaux, Matignon, Beauvais, Montgommery, en les comblant d'honneurs et de pensions. Condé voulait agir et non temporiser; une rencontre eut lieu au Pont-de-Cé entre ses troupes et celles de la reine, qui prirent la fuite au premier choc. La paix fut conclue par les ministres du roi et par Richelieu; le rapprochement de Médicis et de son fils parut être, cette fois, cordial et sincère : elle revint à Paris, et le chapeau de cardinal fut promis à Richelieu, pour prix de ses services, ou de sa

Troubles civils. 1620.

Combat du Pont-de-Cé. Paix conclue. 1620.

double trahison. Un grand nombre de chefs subalternes avaient payé leur rébellion de leur tête. Le roi conduisit son armée dans le Béarn, qu'il réunit à la couronne; il rétablit dans cette province, par un édit solennel, le culte catholique aboli par Jeanne d'Albret, et fit rendre au clergé tous ses biens; enfin il donna un parlement à Pau, avec les mêmes attributions que les autres cours souveraines du royaume. Louis XIII revint ensuite à Paris, où il fut reçu en triomphateur.

Réunion du Béarn à la couronne. 1620.

Toute l'Europe commençait à être ébranlée par la fameuse guerre de Trente ans entre les catholiques et les protestants d'Allemagne. L'indolent empereur Rodolphe avait été en partie dépouillé de ses États par l'ambitieux Mathias, son frère, qui hérita de la dignité impériale. Mathias était mort sans enfants en 1619. Il avait, de son vivant, fait élire roi de Bohême Ferdinand de Styrie, son cousin germain, petit-fils de Ferdinand Ier, frère de Charles-Quint. Ce prince, élève des jésuites et couronné par les Espagnols, veut retirer aux Bohémiens la liberté de conscience; ils s'irritent, portent plainte au conseil de Prague, et jettent par les fenêtres quatre officiers du gouvernement, dans les fossés du château. Ils lèvent aussitôt des troupes, et refusent de reconnaître Ferdinand II pour successeur de Mathias; ils offrent la couronne impériale à Frédéric V, électeur palatin, gendre du roi d'Angleterre et neveu du stathouder de Hollande. Henri IV, s'il eût vécu, eût saisi avec empressement une occasion si belle d'abaisser la maison d'Autriche; mais le père de l'électeur palatin avait activement secouru les calvinistes en France, et l'esprit tout catholique et espagnol qui dirigeait Louis XIII et sa cour lui fit longtemps abandonner la cause des protestants en Allemagne, et négliger le rôle d'arbitre de l'Eu-

Origine de la guerre de Trente ans. 1618.

rope. Le roi sentit cependant qu'il devait disputer aux Espagnols et à la maison d'Autriche la possession de la Valteline, vallée des Alpes dépendante des Grisons, et qui ouvrait une communication facile entre l'Allemagne et l'Italie.

Les réformés du royaume s'inquiétaient de plus en plus de la tendance catholique du gouvernement. Dans une assemblée tenue par eux à Loudun en 1619, ils avaient pris fait et cause pour leurs frères menacés en Béarn. Leurs remontrances furent vaines; et deux ans plus tard, dans l'assemblée générale de la Rochelle, ils partagèrent leurs sept cents églises en huit cercles, et rédigèrent une espèce de constitution en quarante-sept articles, où furent réglées, *sous l'autorité du roi*, la levée des deniers et la discipline des troupes : c'était créer un gouvernement particulier dans l'État. Louis XIII marcha contre eux, soumit la Saintonge et le Poitou. La Rochelle fut investie; et Montauban, défendu par le marquis de la Force, soutint un siége qui coûta inutilement la vie à huit mille catholiques et au duc de Mayenne, fils du célèbre chef de la Ligue. Il n'y eut qu'un cri en France contre le duc de Luynes, à qui on imputait ce revers. Le favori s'était encore élevé pendant cette expédition : il avait joint à ses nombreuses charges celles de connétable et de garde des sceaux. Il savait qu'auprès du roi il fallait être tout pour le dominer; mais il ne jouit pas longtemps de ces dernières dignités : une fièvre ardente l'emporta en quatre jours. Lesdiguières, chef de l'armée royale, quoique protestant, se convertit et fut fait connétable : sa conversion devint le signal d'une grande défection dans le parti calviniste. Le marquis de la Force et le comte de Châtillon, petit-fils de Coligni, rendirent, l'un Montauban, l'autre Aigues-

Guerre contre les huguenots. 1621.

Mortes, moyennant une forte gratification et le bâton de maréchal : Rohan demeura incorruptible, et désira la paix. Elle fut signée à Montpellier, malgré Condé, par le conseil de Médicis, jalouse de ce prince, dont le crédit diminuait durant le calme, et grandissait par la guerre. L'édit de Nantes fut confirmé : le roi permit aux protestants de s'assembler pour les intérêts de leur culte. Il leur interdit toute réunion politique. Richelieu obtint, après cette paix, la barrette de cardinal ; et le marquis de la Vieuville lui ouvrit les portes du conseil. La Vieuville héritait d'une partie de la faveur dont avait joui le duc de Luynes : il remplissait les fonctions de premier ministre sans en avoir le titre, et maintenait son crédit en flattant les goûts du roi, en nourrissant ses préventions contre sa mère, et sa jalousie contre Gaston son frère. Il se rendit coupable, envers ce prince, d'un grand crime dont le roi fut complice, en privant Gaston d'un excellent gouverneur, qu'il destitua, et remplaça par le comte de Lude, homme de plaisir, uniquement apte à corrompre l'esprit et le cœur de son élève. Cette action infâme ne devait profiter ni au roi ni au ministre. Celui-ci se repentit bientôt d'avoir ouvert le conseil à Richelieu, qui s'empara de l'esprit du jeune monarque, en lui montrant les vices de son gouvernement, les immenses ressources de la France, et le secret de ses forces. La Vieuville fut disgracié, et renfermé au château d'Amboise. Richelieu devint tout-puissant ; il posséda le grand art de se rendre indispensable au prince, dont il n'était point aimé. Louis XIII haïssait tout esprit de liberté dans ses sujets, il n'admettait point qu'ils eussent des droits indépendants de sa volonté ; il avait, en un mot, la passion du pouvoir arbitraire, tandis que la nature ne l'avait rendu

Paix de Montpellier. 1621.

Entrée de Richelieu au conseil. 1624.

capable que d'obéir : il trouva dans Richelieu la force qui lui manquait, il se crut avec son secours monarque absolu, et fut toute sa vie son premier esclave.

CHAPITRE III.

Ministère de Richelieu.

1624 — 1643.

État du royaume avant le ministère de Richelieu. 1624.

Les grandes plaies du royaume étaient la faiblesse morale du roi, l'ambition des membres de la famille royale, qui tous réclamaient une part dans le gouvernement ; l'orgueil et l'avidité des grands, habitués à faire acheter leur obéissance et leurs services, et certains d'accroître leur puissance et leur fortune s'ils savaient se rendre indispensables à quelque prince chef de parti, ou redoutables à la royauté. Les forces de la France étaient donc sans cesse divisées, le gouvernement incertain, le trésor au pillage, le royaume en proie à l'anarchie. Les Espagnols profitaient de ces calamités pour dominer le conseil ; et leur puissante influence politique tenait le parti protestant dans une alarme continuelle, sans pourtant l'abattre ; elle l'habituait à se regarder comme un peuple à part dans la nation : de là un redoutable fléau de plus pour la France. Plusieurs places fortes appartenaient aux calvinistes ; et l'exemple heureux des Provinces-Unies leur inspirait le désir chimérique de se constituer eux-mêmes en une république, dont la Rochelle eût été le boulevard et la capitale.

Tout changea de face en France au moment où Richelieu saisit d'une main ferme la direction des affaires. On garda le secret du conseil, dont les Espagnols savaient au-

paravant toutes les résolutions; les ambassadeurs eurent ordre de parler et d'agir avec hardiesse : celui de Rome indiquait au cardinal les détours qu'il fallait prendre dans ses négociations avec cette cour : Richelieu répondit : « Le « roi ne veut plus être amusé; vous direz au pape qu'on « enverra une armée dans la Valteline. » L'effet suivit la menace, et l'ambassadeur fut remplacé par le comte de Béthune, calviniste. Le cardinal de Richelieu soutint aussitôt les Grisons, peuple protestant, contre les Valtelins, vassaux catholiques de ce peuple. Le comte de Fuentès, cet Espagnol gouverneur de Milan, si longtemps acharné contre Henri IV et la France, avait construit des forts au débouché de ces vallées, dont il comprenait l'importance militaire; et le pape, d'accord avec l'Espagne, y gardait un corps d'armée pour les défendre contre la France. Le marquis de Cœuvres, d'après l'ordre de Richelieu, arrive brusquement dans la Valteline avec des troupes, repousse celles du pontife, et s'empare rapidement des forts et de toutes les places. Le nonce du pape éclate en plaintes; il accuse le cardinal de l'appui qu'il prête aux Grisons protestants : « Vous devez être bien embarrassé, lui dit-il, de « soutenir au conseil de semblables résolutions. — Point du « tout, répondit le cardinal; quand j'ai été fait ministre, « le pape m'a donné un bref qui me permet de dire et de « faire, en sûreté de conscience, tout ce qui est utile à « l'État. — Mais, reprend le nonce, s'il s'agissait d'aider « les hérétiques? — Je pense, repartit Richelieu, que le « bref du pape s'étend jusque-là. »

Politique de Richelieu.

Les Espagnols se vengèrent en promettant leur appui aux calvinistes : ceux-ci se plaignirent de ce que les conditions de la paix de Montpellier étaient mal observées, et de ce qu'on élevait de nouveaux forts autour de la Ro-

Seconde guerre de Louis XIII contre les huguenots. 1625.

chelle; et cette fois ils furent les agresseurs. Soubise, avec une flotte, s'empara de l'île de Ré; Rohan souleva le Languedoc. Richelieu envoie contre eux d'Épernon, Thémines et Montmorency : ce dernier disperse leur flotte; Thoiras emporte l'île de Ré, qui faisait la sûreté du port de la Rochelle; et le ministre accorde une nouvelle paix aux vaincus. La clameur publique lui reprocha de ne pas avoir dès lors anéanti le parti calviniste, qui semblait écrasé; on le désigna sous le nom de *cardinal de la Rochelle*, ou de *pontife des protestants*. « Il faut, dit à cette occasion Richelieu, que je scandalise encore une fois le monde auparavant. » Il faisait allusion, par ces paroles, à son alliance avec les Grisons et avec les Anglais, ainsi qu'au mariage qu'il fit conclure entre MADAME[1], sœur du roi, et l'héritier protestant du trône d'Angleterre, si malheureusement célèbre sous le nom de Charles Ier.

Traité de Monçon. 1626.

La guerre de la Valteline contre les Espagnols et le pape fut terminée par le traité de Monçon, en Aragon, traité qui ne fut pas désavantageux à la France. Richelieu se hâta de le conclure, pour faire face à l'orage qui se formait contre lui à la cour et dans l'intérieur du royaume; les deux reines surtout étaient jalouses de son ascendant sur l'esprit du roi, et condamnaient sa politique, ennemie du pape et de l'Espagne. Gaston d'Orléans, frère du roi, haïssait Richelieu, qui lui refusait place et autorité dans le conseil; et les courtisans, à qui Richelieu fermait le trésor public et l'oreille du roi, se répandaient contre lui en invectives et en outrages. Ce fut contre cette ligue redoutable qu'eut à lutter le cardinal. Il entrait dans sa po-

[1] On donnait, en France, le nom de *Madame* à la plus proche parente du roi, et celui de *Monsieur* au premier prince du sang royal.

litique de combler de grâces et d'honneurs les seigneurs de haute naissance et d'un mérite distingué ; mais ensuite, s'ils se montraient encore ses ennemis, ils ne trouvaient plus en Richelieu ni égards, ni miséricorde. Le colonel Ornano, gouverneur et confident de Gaston, en fit le premier l'épreuve : Richelieu, dans l'intention de se ménager un appui auprès de l'héritier présomptif du trône, donna le bâton de maréchal au colonel; mais Ornano excita l'ambition du prince, et voulut le marier contre la volonté du roi; Richelieu le fit enfermer, et le retint captif jusqu'à la mort.

Ligue formidable contre Richelieu. 1625-1626.

L'imprudent et coupable Chalais fut le second exemple de la justice sévère ou de la vengeance du cardinal. Déjà une première fois le jeune téméraire avait, de concert avec Gaston, attenté aux jours du ministre, qui lui pardonna ; il entra dans une nouvelle et plus vaste conspiration. Il aimait la jeune duchesse de Chevreuse, veuve du duc de Luynes; et il fut l'âme de la ligue où entrèrent Gaston d'Orléans, le comte de Soissons, le duc de Vendôme, gouverneur de la Bretagne, le grand prieur de Vendôme, son frère, tous deux fils naturels de Henri IV, la reine Anne d'Autriche elle-même, et une multitude de complices subalternes, au nombre desquels on peut compter l'abbé Scaglia, ambassadeur de Savoie, et un agent de l'Angleterre, créature du frivole duc de Buckingham. Ce duc, favori de Jacques Ier et de Charles son fils, avait été envoyé en France pour épouser Henriette, sœur du roi, au nom de Charles Ier, qui venait de succéder à son père. Il déploya, dans son ambassade, une magnificence inouïe et une galanterie audacieuse, dont la reine elle-même devint l'objet. Richelieu, soupçonné d'une inclination pour cette princesse, vengea le roi ou lui-même par des procédés hu-

militants pour Buckingham, qui en conserva un profond ressentiment, et entra dans la cabale soulevée contre lui : le but de cette ligue était de renverser le ministre : on accusa ceux qui la formèrent d'avoir voulu déposer le roi, couronner Gaston d'Orléans, et lui faire épouser Anne d'Autriche.

Instruit de ce vaste complot, Richelieu en informe Louis XIII et sa mère; puis il feint de céder à l'orage, de renoncer au ministère, et se retire à sa campagne de *Limours;* lui seul était capable de débrouiller les fils d'une intrigue si compliquée. Le roi le rappelle, lui donne toute sa confiance, et l'investit d'un plein pouvoir. Les deux Vendôme sont bientôt attirés à Blois, arrêtés et conduits au château d'Amboise; Gaston d'Orléans, intimidé par Richelieu, se soumet à épouser mademoiselle de Montpensier et abandonne ses amis; Chalais est reconnu coupable, par ses lettres à la duchesse de Chevreuse, d'avoir insulté le roi, et donné des conseils séditieux à Gaston : il est condamné à mort par commission, et exécuté; le maréchal Ornano meurt à Vincennes, et le grand prieur à Amboise; le duc de Vendôme ne sort de prison qu'après avoir fait tous les aveux qu'on exige de lui. Le roi fait comparaître Anne d'Autriche en son conseil, et lui reproche durement d'avoir voulu un nouveau mari en Gaston d'Orléans : *Je n'aurais pas assez gagné au change*, dit-elle sans s'émouvoir. On lui imposa une étiquette sévère, et l'entrée de ses appartements fut interdite aux hommes en l'absence du roi. Un grand nombre de seigneurs furent disgraciés, et parmi eux on distingua Baradas, favori du monarque, et dont la chute fut aussi étrange et rapide que l'avait été son élévation. Louis XIII destitua le garde des sceaux d'Aligre, et exila madame de Chevreuse en Lorraine :

Rigueurs et vengeances de Richelieu. 1626.

une garde de mousquetaires fut donnée au cardinal, avec la ville de Brouage, comme place de sûreté. L'issue de cette grande intrigue accrut le pouvoir du ministre, et il fut soupçonné d'avoir à dessein soulevé contre lui cet orage, comme une occasion de punir et d'abattre tous ses ennemis[1].

Richelieu, échappé à ce péril, convoque aux Tuileries une assemblée de notables, qui fut ouverte par le discours du chancelier Marillac, garde des sceaux. Elle approuva tous les actes du cardinal, la suppression des grandes charges, le rachat des domaines royaux, aliénés à vil prix, la réduction des pensions, la démolition des forteresses à l'intérieur, et loua le ministre de toutes ses sages économies. Elle ne le contredit que sur un point, et son opposition apparente fut encore un acte de condescendance. Richelieu avait feint de souhaiter qu'on abolît la peine capitale pour délits politiques : l'assemblée pénétra sa pensée, et insista sur la nécessité des châtiments exemplaires. Le roi à cette époque supprima les charges de connétable et de grand amiral, et créa Richelieu surintendant du commerce et de la navigation. Assemblée des notables. 1626.

L'année 1627 fut marquée par un fait extraordinaire dans les fastes de notre histoire. François de Montmorency, comte de Bouteville, avait tué en duel le comte de Bussy ; il fut jugé et condamné à mort avec François de Rosmadec, comte des Chapelles, son second, en vertu de l'édit rendu par Henri IV contre les combats singuliers, si meurtriers pour la noblesse. Leur supplice donna l'exemple, presque unique en France, de grands seigneurs punis pour avoir manqué, non au prince, mais aux lois.

[1] Siri, Mémoires.

De nouveaux complots éclatèrent bientôt contre Richelieu. La duchesse de Chevreuse conspira encore, et, de concert avec l'abbé Scaglia et avec lord Montaigu, confident de Buckingham, elle tenta de soulever les calvinistes. Sa correspondance ayant été saisie, elle se réfugia en Angleterre. Buckingham se présenta devant la Rochelle avec une flotte formidable; les Rochellois lui fermèrent leur port, et il débarqua dans l'île de Ré, que le marquis de Toiras défendit glorieusement contre lui : Richelieu fit passer dans l'île de nombreux détachements, sous le maréchal de Schomberg; Buckingham remit à la voile et s'éloigna.

Siége mémorable de la Rochelle. 1627-1628.

Le moment était venu, pour le ministre, de détruire un perpétuel foyer de guerre et le boulevard du parti protestant; il mit le siége devant la Rochelle, et commanda les opérations en personne. Des deux parts ce siége fut remarquable par un courage et une persévérance héroïques.

Rohan, guerrier illustre et chef du parti, était alors absent de la ville. Sa mère et sa sœur encouragent les habitants par leurs discours et par leur exemple. Pleins d'enthousiasme pour leur religion et pour leur liberté, ils avaient fait choix d'un maire nommé Guiton, qui, avant d'accepter la magistrature et le commandement, leur présenta un poignard, et dit : « Je n'accepte l'emploi de votre « maire qu'à condition d'enfoncer ce poignard dans le « cœur du premier qui parlera de se rendre; qu'on s'en « serve contre moi, si jamais je songe à capituler. » Les Rochellois attendaient par mer, de la part des Anglais, un renfort de munitions et des troupes : Richelieu leur enlève cet espoir par une construction gigantesque : il fait jeter dans la mer une digue de quatre mille sept cents pieds de

longueur[1]. Les assiégés laissaient faire, comptant sur les vagues pour la renverser : deux fois elles emportent l'ouvrage; le cardinal le fait recommencer une troisième fois et l'achève. Louis XIII anime ces travaux par sa présence. Une flotte anglaise, commandée par Buckingham, se disposait à secourir la ville; mais, au moment où le duc s'embarque, un Anglais nommé Felton l'assassine. La flotte cependant met à la voile, elle canonne en vain la digue, et ne pouvant forcer le passage, elle s'éloigne; les assiégés sont en proie aux horreurs de la famine. Le maire Guiton répond à leurs plaintes douloureuses : « Lors« qu'il n'y aura plus qu'un homme dans la ville, il faudra « qu'il ferme les portes. » Enfin, après une année entière d'une résistance admirable, les Rochellois, sans espoir et sans ressource, consentirent à se rendre : leur ville perdit ses priviléges, mais les habitants conservèrent le libre exercice de leur culte.

Chute de la Rochelle.

Ce n'était pas seulement le parti protestant que Richelieu frappait en prenant la Rochelle; ce coup de vigueur tombait également sur les princes et les seigneurs factieux, qui s'avouaient vaincus dans cette ville plus encore que les huguenots. Richelieu avait enlevé à la rébellion, sous quelque drapeau qu'elle osât se montrer, une place forte réputée imprenable, et une communication libre avec l'étranger; il ôtait ainsi aux partis armés des ressources sans lesquelles ils ne pouvaient plus se promettre aucun avantage durable.

La France, délivrée de la crainte d'une guerre civile, désirait la paix avec ardeur; mais la fin des entreprises périlleuses et difficiles eût été le terme de l'administra-

[1] Elle fut construite par les ingénieurs Métézeau et Tiriot.

tion de Richelieu. Louis XIII supportait son joug avec impatience; ses flatteurs le pressaient de renvoyer son ministre et de gouverner par lui-même; il promit de se résoudre à régner seul. Le roi voulait être affranchi des embarras du moment : l'intérêt de Richelieu était donc de lui créer sans cesse des embarras nouveaux, et de le tirer d'une guerre pour le jeter aussitôt dans une autre. L'orgueil national de Richelieu était en cela d'accord avec son intérêt propre : héritier des projets de Henri IV contre la maison d'Autriche, il voulut que sa nation fût prépondérante en Europe, et il crut sincèrement qu'il importait non-seulement à la sécurité de la France, mais encore à son honneur, que les autres États fussent abaissés et humiliés devant elle. Un prétexte de guerre se présenta bientôt à l'occasion du second mariage de Gaston d'Orléans. La première femme de ce prince était morte en lui donnant une fille, qui fut la célèbre mademoiselle *de Montpensier*. La reine mère, toujours occupée des intérêts de sa famille, voulut lui faire épouser une princesse florentine, tandis que Gaston était épris de *Marie de Gonzague*, fille du duc de Nevers, héritière de Mantoue et de Montferrat, principauté sur laquelle le duc de Savoie élevait des prétentions, soutenues par l'empereur et le roi d'Espagne. Richelieu décide le roi à secourir le duc de Nevers contre l'Autriche, et s'attire ainsi la haine de Médicis, qui dès lors médite de lui ôter la surintendance de sa maison.

Guerre déclarée à la maison d'Autriche et au duc de Savoie. 1629.

Guerre en Savoie. 1629.

Le roi entre en campagne; les maréchaux Toiras, Créqui, Bassompierre et Schomberg commandent sous lui l'armée, dont Richelieu surveille lui-même les opérations. La reine mère satisfait aussitôt son ressentiment contre Marie de Gonzague, en la renfermant à Vincennes, où elle

la retient dans une dure captivité jusqu'au retour du monarque. Louis force le pas de Suse au cœur de l'hiver : le duc de Savoie se soumet, et laisse le passage libre aux Français, qui chassent les Espagnols de Casal : ceux-ci sont bientôt contraints à la paix ; elle est signée à Suse, et toute favorable au duc de Nevers, à qui elle assure la possession de Mantoue et du Montferrat. Traité de Suse. 1629.

Le parti calviniste n'était point encore anéanti, et le duc de Rohan se soutenait dans le Midi, avec l'aide de l'Espagne. Le comte-duc Olivarez, fidèle à la politique du temps, crut devoir fortifier en France les restes de ce parti malheureux, afin de conserver dans le royaume un foyer de troubles perpétuels, et promit à Rohan trois cent mille ducats : ce secours vint trop tard. Louis XIII, à son retour du Piémont, tomba rapidement sur le petit nombre de places possédées encore par les protestants ; celles qui résistèrent, furent brûlées et détruites ; Rohan se soumit, et conclut la paix le 27 juin, à Alais. Il reçut cent mille écus du roi pour congédier ses troupes, et se retira ensuite à Venise. De ce moment, les protestants ne formèrent plus un *État* séparé dans l'État : ils avaient été réduits à cette nécessité, si fatale au royaume, par les atroces violences des fils de Henri II ; mais la France ne pouvait sans péril demeurer ainsi divisée en deux peuples, et la ruine des calvinistes, comme parti politique, fit justement honneur au cardinal de Richelieu. Ils cessèrent d'avoir un gouvernement particulier, et ne traitèrent plus avec celui du roi comme de puissance à puissance ; ils conservèrent d'ailleurs l'exercice de leur religion, et tous leurs droits, tels que l'édit de Nantes les avait établis. Le roi donna le titre de principal ministre à Richelieu, pour le récompen-

Guerre de religion. 1629.

Soumission du duc de Rohan, et ruine du parti protestant. Paix d'Alais. 1629.

ser de ses services, et le dédommager de la perte des bonnes grâces de Médicis.

Nouvelle guerre en Piémont. [illegible]

La guerre fut bientôt rallumée en Piémont. Charles-Emmanuel ayant ouvert de nouveau ses États aux Espagnols, Richelieu résolut d'agir avec vigueur, et commanda lui-même l'armée française, avec le titre de lieutenant général, représentant la personne du roi. Il allait combattre le célèbre général espagnol, Ambroise Spinola, qui s'empara des États du duc de Mantoue, à l'exception de Casal, occupé par la France. Victor-Amédée, époux de la princesse Christine, sœur de Louis XIII, succéda, comme duc de Savoie, à son père Charles Emmanuel, et la guerre continua sans succès décisifs.

Richelieu avait appelé en Piémont le maréchal de Marillac, qui commandait un corps d'observation sur la frontière de Lorraine; et Marillac n'arrivait pas, retenu, dit-on, par les instances de la reine mère, constamment hostile aux Français en Piémont. Toiras, privé de secours, rendit la ville de Casal aux Espagnols, et garda la citadelle : l'Autriche et l'Espagne triomphaient, si une puissante diversion n'eût été opérée dans le Nord par l'illustre roi de Suède, Gustave-Adolphe.

Le roi de Danemark, battu par les plus célèbres généraux de l'Empire, Walstein et Tilly, avait, en signant la paix de Lubeck, déposé, dans la ligue protestante, le premier rôle, dont s'était saisi Gustave-Adolphe, excité par Richelieu, et traité d'usurpateur par l'empereur Ferdinand. Gustave entra en Allemagne, et, avec son invasion, commença la troisième époque de la guerre de Trente ans. L'empereur, obligé de rappeler ses troupes d'Italie, signa la paix avec la France à Ratisbonne, s'engageant à investir le duc de Nevers des duchés de Mantoue et de Mont-

Paix de Ratisbonne. 1630.

ferrat. La France promettait de restituer ses conquêtes faites sur Victor-Amédée, et de ne former aucune alliance avec les ennemis de l'Empire. Le maréchal de Schomberg, prêt à livrer bataille aux Espagnols, refusa d'abord de se soumettre à ce traité, dont le négociateur le plus actif fut Jules Mazarin, depuis si fameux, et alors simple attaché à la légation du Pancirole, nonce du pape Urbain VIII. Mazarin se jeta hardiment entre les deux armées, au moment de l'action, à travers une grêle de balles, et arrêta les Français, qui, brûlant de combattre, criaient : *Point de paix, point de Mazarin!* Il réussit à persuader leurs chefs, et le traité de Ratisbonne fut confirmé par le marquis de Sainte-Croix pour l'Espagne, et par le maréchal de Schomberg pour la France.

A la suite de cette expédition, Louis XIII tomba dangereusement malade à Lyon, et Richelieu se crut perdu. Le roi se rétablit et revint à Paris, où un égal péril menaça son ministre. La reine mère, furieuse des résultats de la guerre du Piémont, entreprise contre Victor-Amédée son gendre, demanda au roi, avec larmes et emportement, la disgrâce du cardinal en sa présence, et elle l'accabla de sanglants reproches. Louis XIII, pour terminer une scène pénible, ordonna brusquement à Richelieu de sortir. Celui-ci s'estima disgracié ; la reine crut son triomphe certain, ce fut le bruit de toute la cour ; et tandis que le cardinal brûlait ses papiers et mettait en sûreté ses trésors, les courtisans se portèrent en foule chez Médicis, pour se réjouir et la féliciter. Le roi s'était retiré à sa maison de Versailles[1]. Richelieu, avant de partir, encouragé par ses amis, résolut de tenter un dernier effort : il suivit

Journée des Dupes. 1630.

[1] Versailles n'était alors qu'un simple rendez-vous de chasse.

Louis XIII, obtint une entrevue, se justifia, reçut l'ordre de rester au timon de l'État; et lorsque déjà tous ses ennemis applaudissaient à sa chute, il reparut plus puissant que jamais. Cette journée est connue sous le nom de *la journée des Dupes*.

Le premier acte du nouveau pouvoir de Richelieu fut l'arrestation des deux frères Marillac, l'un maréchal de France, l'autre garde des sceaux, qui devaient leur élévation au cardinal, et s'étaient montrés ses plus ardents adversaires. Toutefois, avant de les punir, Richelieu voulut abattre ou désarmer ses puissants ennemis : il combla de grâces et de promesses les amis de Gaston d'Orléans, et en particulier Puy-Laurens et le président le Coigneux, confidents du prince, dont il cherchait ainsi à gagner la faveur; mais, excité par les deux reines, Gaston se rendit chez le ministre à la tête d'une foule de gentilshommes, l'insulta en le menaçant de toute sa colère; puis, après cette scène violente et absurde, il quitta le ministre, qui s'était cru en péril de mort, et se rendit dans son apanage d'Orléans, où il leva des troupes. Richelieu, dans un grand conseil tenu devant le roi, exposa l'état du royaume, la cause des troubles, et les remèdes seuls susceptibles d'y mettre fin; il n'hésita plus à présenter l'éloignement de la reine mère comme le seul efficace. Le roi consentit à cette mesure, devenue nécessaire. Il se rendit à dessein à Compiègne, où Médicis l'accompagna; il en repartit à son insu, et la laissa seule avec ses femmes dans cette résidence, où ses volontés lui furent signifiées. Gaston, instruit de la disgrâce de sa mère, voulut armer pour elle; mais, prévenu par le roi, qui s'avançait en forces, il se sauva en Lorraine, et tous ses adhérents furent déclarés coupables de lèse-majesté.

Nouvelle disgrâce de Marie de Médicis.

Incapable de demeurer dans le royaume sans intriguer et sans gouverner, Médicis fit la faute de se retirer dans la Flandre espagnole, dont Richelieu lui avait ouvert le chemin, et où elle demanda un refuge, à la grande satisfaction du ministre. Gaston, avec de la tête et du cœur, aurait pu ébranler, en faveur de sa mère exilée, l'Espagne, la Savoie, Rome et l'Empire; mais il ne savait que compromettre ses amis, et les abandonner dans le péril. Il ne se signala en Lorraine que par sa galanterie frivole, et épousa secrètement la princesse Marguerite, sœur du duc Charles IV. Le roi troubla ses noces avant de les connaître; il fondit inopinément sur la Lorraine, obligea le duc à lui sacrifier une partie de ses États, à recevoir garnison française dans ses meilleures places, et à éloigner *Monsieur*, qui se retira à Bruxelles, centre des mécontents et des exilés de la cour de France.

Médicis et Gaston quittent le royaume: 1631.

Libre alors d'écouter sa colère et de satisfaire sa vengeance, Richelieu n'usa plus de ménagements, mais de rigueurs. Tous ceux qui balancèrent entre Médicis et lui furent contraints de quitter la cour et leurs charges; et le procès du maréchal de Marillac fut instruit à Verdun par une commission qui, trop lente à punir, fut dissoute et remplacée par une autre hostile au maréchal, et présidée par le garde des sceaux Châteauneuf, son ennemi personnel. Châteauneuf était sous-diacre, et, comme tel, inhabile à siéger en qualité de juge; il obtint une dispense de Rome. Marillac fut transporté à Ruel dans la maison même du cardinal, où il fut jugé et condamné à mort comme coupable de péculat, de concussion, et de tyrannie dans l'exercice de son pouvoir. Son crime réel était d'avoir essayé de perdre Richelieu, son bienfaiteur, en faisant échouer la dernière guerre du Piémont: il fut décapité;

Jugement et supplice de Marillac. 1632.

son frère, l'ex-garde des sceaux, mourut en prison. De nombreuses proscriptions signalèrent encore la vengeance du ministre : le comte de Moret, le marquis de la Vieuville, les ducs d'Elbeuf et de Bellegarde furent condamnés à perdre leurs biens et leur tête, pour avoir rejoint le duc d'Orléans et Médicis en pays étranger ; les biens de la reine mère furent également saisis, et on en fit l'inventaire comme si elle était morte.

Révolte de Gaston d'Orléans et de Montmorency.

Les réfugiés ne renoncèrent point à l'espoir d'exciter des révoltes en France. Gaston leva dans le pays de Trèves une armée de déserteurs et de bandits ; le duc de Montmorency, brave et loyal guerrier, beau-frère de Condé, se laissa séduire par le prince ; et, soit qu'il crût de son devoir de délivrer la France de Richelieu, soit qu'il voulût, en se rendant redoutable, vendre sa soumission au prix de l'épée de connétable, il tenta de soulever en faveur de Gaston le Languedoc, dont il était gouverneur : *mais* Richelieu prévint ses ennemis. Les maréchaux de la Force et de Schomberg entrèrent en Languedoc, à la tête de deux armées royales, au moment où Gaston opérait sa jonction avec Montmorency. Les deux partis furent en présence

Combat de Castelnaudary. 1632.

près de Castelnaudary. Montmorency, fort inférieur en forces, engagea l'action en se précipitant sur l'armée royale avec une faible troupe : il fut enveloppé, pris et emmené captif à la vue de Gaston, qui ne tenta aucun effort pour le délivrer, et dont l'armée se débanda aussitôt tout entière. Ceux des amis et des partisans du prince que l'on saisit les armes à la main furent traités sans pitié : on ménagea ceux qui restèrent près de lui, et entre autres Puy-Laurens. Richelieu voyait toujours en Gaston l'héritier présomptif de la couronne ; il lui permit de se retirer à Tours, où ce prince arriva, flétri par sa lâcheté plus que

par sa rébellion. Montmorency fut traduit devant le parlement de Toulouse, condamné à mort et exécuté : il mourut en chrétien repentant et résigné; une foule d'autres portèrent leur tête sur l'échafaud, et Gaston, effrayé des rigueurs du cardinal, quitta de nouveau la France. Supplice de Montmorency. 1632.

Richelieu fut à cette époque atteint d'une maladie grave. Ses nombreux ennemis en montrèrent une joie imprudente : la duchesse de Chevreuse, souvent rebelle, mais pour qui Richelieu avait un faible ridicule, partagea l'attente et la satisfaction générales. Le ministre se rétablit, et se montra implacable. La duchesse prit la fuite; le garde des sceaux Châteauneuf fut enfermé au château d'Angoulême, et y resta jusqu'à la mort de Richelieu; le commandeur de Jars, suspect d'avoir plu à la duchesse, fut livré à une commission inique, présidée par le féroce sieur de la Feymas, surnommé *le bourreau du cardinal* : après avoir subi quatre-vingt-huit interrogatoires sans rien avouer, le commandeur fut condamné, quoique innocent, et n'obtint sa grâce que sur l'échafaud.

Le roi, instruit du second mariage de son frère, le fit annuler par le parlement et par une assemblée du clergé de France, comme ayant été contracté sans son aveu. La cour de Rome avait décidé que le mariage était valide, et continua de le reconnaître pour tel. Louis XIII ne tint compte de sa décision; il envahit la Lorraine, et voulut contraindre le duc à remettre entre ses mains sa sœur Marguerite : celle-ci s'évada, et rejoignit son époux à Bruxelles, où Marie de Médicis l'accueillit comme sa fille. Louis XIII assiégea Nanci; le duc Charles IV, hors d'état de résister, abdiqua en faveur du cardinal Nicolas-François, son frère; celui-ci se hâta, sans consulter Rome, de déposer le chapeau et de se marier; bientôt après il se Conquête de la Lorraine. 1633.

sauva lui-même avec sa femme, abandonnant ses États à la France.

La reine mère, du lieu de son exil, tramait encore des complots; et deux de ses domestiques furent mis à mort, accusés par le cardinal d'avoir voulu attenter à ses jours. Elle témoigna un vif désir de rentrer en France. Richelieu mit son retour au prix de l'abandon de ses favoris; mais Médicis refusa de les livrer à sa vengeance. Gaston, son fils, fut alors détaché d'elle; il quitta sa mère aussi facilement qu'il avait abandonné tous ses amis, et vint à la cour, où Richelieu, au milieu de fêtes brillantes, chercha, mais en vain, à obtenir son aveu pour l'annulation de son mariage. *Monsieur*, pour la première fois, montra de la fermeté dans cette circonstance, et se retira à Blois avec Puy-Laurens, son favori : celui-ci fut comblé de grâces et d'honneurs par Richelieu; il obtint en mariage une parente du cardinal avec une dot magnifique, et fut fait duc et pair, dans l'espoir qu'il engagerait le prince à céder aux vœux du roi; mais Puy-Laurens ne servant point Richelieu à son gré, celui-ci sut l'attirer à Paris, le fit saisir et jeter à la Bastille, où il mourut.

Victoires et mort de Gustave-Adolphe. 1630-1632.

La guerre de Trente ans continuait à désoler l'Allemagne. Le grand Gustave, soutenu par les subsides de Richelieu, avait fait changer la fortune. Vainqueur à Leipzig en 1631, et depuis au passage du Leck, où Tilly perdit la vie, il était près de camper devant Vienne, quand l'empereur Ferdinand rappela l'illustre Walstein, qu'il avait disgracié. Les deux rivaux de gloire se rencontrèrent à Lutzen en 1632 : Gustave fut vainqueur, mais il mourut sur le champ de bataille, et la fortune abandonna de nouveau son parti. Walstein battit les Suédois, et ne put poursuivre ses succès; il périt à Égra,

assassiné par ceux qui avaient reçu de l'empereur l'ordre de l'arrêter : ce fut l'archiduc Ferdinand, fils aîné de l'empereur, qui remporta, en 1634, la victoire décisive de Nordlingue sur l'armée suédoise, commandée par le fameux Bernard, duc de Saxe-Weimar. Cette victoire fut suivie de la paix de Prague, par laquelle l'électeur de Saxe abandonna les protestants. Richelieu les prit sous sa protection; ce fut la quatrième et dernière époque de la guerre de Trente ans. La France exécutait ainsi les projets de Henri IV, en attaquant à la fois les deux branches de la maison d'Autriche; la guerre dura treize ans contre l'une, et vingt-cinq contre l'autre. Nouvelle guerre contre la maison d'Autriche. 1635.

Richelieu prépare le succès de ses plans militaires par les plus grands efforts : il conclut avec la Hollande et la Suède une alliance offensive et défensive, et il s'assure ainsi le concours de l'armée du prince d'Orange dans les Pays-Bas, et de celle que commandait sur le Rhin le duc Bernard de Saxe-Weimar. Richelieu signe en même temps de nouveaux traités avec la Suisse et les ducs de Savoie et de Parme. Son plan de guerre embrasse à la fois la Flandre, le Rhin, la Valteline, l'Italie, et il forme quatre armées destinées à agir simultanément sur toutes ces frontières : les forces militaires du royaume sont ainsi portées tout à coup à un chiffre très-supérieur à celui qu'elles avaient atteint jusqu'alors. Richelieu, qui se croyait aussi grand capitaine que grand homme d'État, prétendait diriger du fond de son cabinet toutes les opérations de la guerre : à ses yeux, la première qualité des généraux qu'il choisit devait être l'obéissance; et il partagea le commandement de chaque armée, afin que les chefs se surveillassent mutuellement, et qu'aucun d'eux ne se crût assez puissant pour agir par lui-même. Il entravait ainsi Dispositions militaires de Richelieu.

d'avance les mouvements des armées, et leur prépara dans l'avenir, de sanglants revers : il débuta par d succès.

Campagne de 1635.

L'armée du Nord, sous les maréchaux de Châtillon de Brézé, devait joindre dans le Luxembourg celle d États généraux de Hollande, pour chasser les Espagno de la Belgique : ceux-ci étaient commandés par le prin Thomas de Savoie, qui avait pris parti pour la maiso d'Autriche, tandis que le duc Victor-Amédée, son frèr était entraîné, malgré lui, à servir la France. Le prin se porta hardiment, avec quinze mille hommes, entre l deux divisions de l'armée du Nord, afin de les écras séparément ; sa témérité fut punie : elles l'accablèrent à l fois dans la plaine d'*Avaine*, lui enlevèrent cinquant drapeaux, et opérèrent leur jonction devant Maëstrick avec les Hollandais, commandés par le prince d'Orange L'armée réunie présentait cinquante mille combattants, aurait pu opérer de grandes choses; mais elle se port aux plus affreux excès; le sac de Tirlemont souleva le Belges indécis jusqu'alors; ils coururent aux armes, donnèrent ainsi le temps à l'armée impériale de Piccol mini d'arriver. Cette armée fit lever le siége de Louvai aux Français, et les contraignit à l'inaction jusqu'à la fi de la campagne.

Opérations des armées en Belgique.

En Allemagne.

L'armée française d'Allemagne, divisée en plusieur corps, sous le maréchal de la Force et le duc de Saxe Weimar, avait en tête, d'une part, le duc de Lorraine qui fut battu par la Force à Montbeillard; d'autre part le célèbre Gallas, qui bloquait dans Mayence une parti de l'armée de Bernard, et tenait en échec ce grand géné ral lui-même à Sarrebrück. Richelieu confia une nou velle armée de quinze mille hommes au cardinal de l

Valette, qui réussit à joindre Bernard et à le dégager. Mayence fut débloquée; Bernard passa le Rhin, et présenta la bataille à Gallas; mais il ne put le contraindre à l'accepter. La disette et les maladies fondirent sur son armée; elle fit une retraite désastreuse, et rentra dans Metz réduite de moitié. Le duc de Lorraine recouvra une partie de son duché, dont il fut bientôt après expulsé par une troisième armée, commandée par Louis XIII en personne. Le roi ne tenta aucune grande opération sur le Rhin, il ne franchit point le fleuve, et les débris des trois armées dirigées sur cette frontière couvrirent la Champagne et la Lorraine, menacées par les Impériaux, sous Gallas et Jean de Werth.

L'Italie était le troisième théâtre des opérations stratégiques de Richelieu. Les princes alliés de la France, les ducs de Savoie, de Parme et de Mantoue, devaient conquérir le Milanais; et le maréchal de Créqui, avec 15,000 hommes, avait l'ordre de les seconder. De fréquentes altercations entre le duc de Savoie et le maréchal paralysèrent tous les mouvements de l'armée, qui, après s'être portée en avant, échoua à l'attaque de Frascarolo, et fut contrainte à lever le siége de Valanza. Créqui se replia sur la France, abandonnant les princes alliés, dont les États furent aussitôt envahis. Les armes françaises ne furent heureuses que dans la Valteline, où commandait le duc de Rohan, qui s'était fait une grande réputation militaire dans les guerres civiles, et qui parvint à couper toute communication entre les corps impériaux de la Lombardie et de l'Autriche; il tint tête avec cinq mille hommes, dans un pays insurgé, aux généraux Serbelloni et Fernamont, qui l'attaquaient avec des forces supérieures : vainqueur à Morbégno, Rohan repoussa Fernamont dans le

En Italie et dans la Valteline.

Tyrol, puis il chassa Serbelloni et les Espagnols de la Valteline, après le glorieux combat du Val de Presle. Sur ce point seulement, la campagne de 1635 fut honorable pour la France; le commandement n'y avait point été divisé, et l'intelligence qui conçut y fut toujours unie à la volonté qui exécuta.

Campagne de 1636. Richelieu commença la campagne suivante avec autant d'armées que la précédente, et il essuya de grands revers. Il espérait conquérir la Franche-Comté, province espagnole sur laquelle il avait dirigé ses meilleures troupes, sous le prince de Condé; mais cette armée fut promptement rappelée pour arrêter les Impériaux, qui avaient envahi la France. Le cardinal-infant, Piccolomini et Jean de Werth étaient entrés en Picardie et en Champagne avec quarante mille hommes: le comte de Soissons, ennemi de Richelieu, couvrait seul ces provinces avec un faible corps: plusieurs villes avaient succombé; Corbie enfin, dernière place forte sur cette frontière, était prise, tandis qu'une seconde armée impériale, sous Gallas et le roi de Hongrie, pénétrait en Bourgogne. La terreur règne dans Paris, où les murmures éclatent contre le cardinal. Ses ennemis se réjouissent des revers qui préparent sa disgrâce, tandis que lui-même, rassuré par le fameux capucin Joseph du Tremblay, son agent le plus intime, affecte de se promener sans gardes dans la ville, flatte le peuple, et vante ses ressources. Une nombreuse noblesse accourt auprès du roi, et grossit l'armée.

Invasion de la France par les armées impériales. 1636.

Nouveaux complots. Le péril de la France fut le prétexte de nouveaux complots contre le cardinal. Gaston d'Orléans et le comte de Soissons s'unissent pour le perdre. Deux gentilshommes du comte, Saint-Pol et Montrésor, de concert avec les deux princes, se déterminent à l'assassiner : Gaston devait don-

ner le signal; mais le cœur lui faillit au moment de l'exécution. Le complot avorta, et le comte de Soissons chercha un refuge dans la citadelle de Sedan auprès du duc de Bouillon. Il avait mis son espérance dans les armées ennemies qu'il devait combattre; celles-ci ne profitèrent point de leurs avantages: chargées de butin, elles s'affaiblirent par l'indiscipline et la désertion, elles évacuèrent la France: l'armée royale assiégea et reprit Corbie. Aucun avantage important ne fut obtenu durant cette campagne, soit dans la Valteline, soit dans le Piémont. Le duc de Savoie et le maréchal de Créqui gagnèrent une sanglante bataille près du lac Majeur, à Tarnavento, sur le marquis de Léganez, gouverneur espagnol du Milanais; mais cette victoire n'eut point de résultat.

L'empereur Ferdinand II mourut l'année suivante; son fils lui succéda sous le nom de Ferdinand III, et obligea le duc de Rohan à évacuer la Valteline, malgré les ordres formels de Richelieu. Rohan remit à Guébriant le commandement de ses forces, et servit en volontaire sous le duc de Saxe-Weimar. Victor-Amédée, allié peu sincère de la France, succomba la même année, laissant le trône à un fils en bas âge, et la régence à sa veuve Christine, sœur de Louis XIII.

Mort de Ferdinand II et de Victor-Amédée. 1637.

Anne d'Autriche, pendant le cours de cette guerre, avait été accusée de complicité avec sa famille; néanmoins une réconciliation momentanée eut lieu alors entre elle et Louis XIII. On en fit honneur à mademoiselle de la Fayette, aimée du monarque. On dit qu'ayant cherché au couvent de la Visitation un asile contre ses poursuites, elle combattit les préventions dont la reine était l'objet, et rétablit quelque temps la bonne intelligence entre les deux époux. La naissance de Louis XIV fut le fruit de ce rap-

Naissance de Louis XIV. 1638. prochement : Anne d'Autriche le mit au monde le 5 septembre 1638, après vingt-deux ans de stérilité.

Campagne de 1638 et 1639. La guerre continuait, et ne fut heureuse que sur le Rhin, où Weimar, après avoir été battu à Rheinfeld, surprit les Autrichiens dans l'ivresse du triomphe, remporta sur eux une victoire complète, et fit prisonniers leurs quatre généraux. Les opérations sur la frontière d'Espagne étaient dirigées par le cardinal Sourdis, archevêque de Bordeaux, et par le prince de Condé : ils furent forcés dans leurs lignes par l'amiral de Castille, et obligés de lever honteusement le siége de Fontarabie. Ils reprochèrent, mais à tort, au duc de la Valette, campé à peu de distance, de ne les avoir pas secourus, et attirèrent ainsi, l'année suivante, une accusation capitale sur sa tête.

L'illustre général Bernard, duc de Saxe-Weimar, avait peu survécu à sa victoire de Rheinfeld ; il mourut du typhus en 1639 : la France acheta ses conquêtes d'Allemagne et son armée, dont le commandement fut donné au duc de Longueville, qui, de concert avec le comte de Guébriant, franchit le Rhin, et tint la campagne, durant deux années, au delà du fleuve, sans succès décisifs, mais aussi sans revers. Tout l'effort de Richelieu se portait alors

Opérations militaires en Flandre. sur la Flandre, où il dirigea trois armées sous les ordres de la Meilleraye, de Châtillon et de Feuquières. Le roi voulut assister aux opérations en personne ; mais les événements ne répondirent point à ses espérances. L'armée de Feuquières fut détruite par Piccolomini à Thionville ; Châtillon, privé du concours de son collègue, n'obtint que des succès sans importance : la Meilleraye borna les siens à la prise d'Hesdin, qu'il emporta sous les yeux du roi ; il reçut le bâton de maréchal sur la brèche. Ainsi se termina, dans le Nord, la campagne de 1639. Elle fut

plus brillante en Piémont : cette contrée était, à cette époque, un foyer d'intrigues. Le cardinal Maurice, et Thomas, prince de Carignan, frère du feu duc, disputaient la régence à sa veuve Christine, tandis que le P. Monod, jésuite, confesseur de cette princesse, l'excitait contre Richelieu. Le cardinal fit enlever ce jésuite, et le retint prisonnier jusqu'à sa mort. Cependant les beaux-frères de Christine faisaient soutenir leurs prétentions par le roi d'Espagne, et promettaient à ce prince de lui livrer les places fortes du Piémont. La régente implora les secours du roi de France, son frère; Richelieu confia une armée au cardinal de la Valette, et celui-ci, sous prétexte de protéger le fils de Victor-Amédée, envahit la moitié de ses États, puis expira d'une fièvre contagieuse. Richelieu lui donna un habile successeur; ce fut Henri de Lorraine, comte d'Harcourt, qui ravitailla Casal, assiégé par les Espagnols, et opéra ensuite une belle et difficile retraite de Chiari à Carignan, en présence des armées très-supérieures du prince Thomas et de Léganez, qu'il vainquit au combat glorieux de *la Rotta*.

Succès du cardinal de la Valette et du comte d'Harcourt en Piémont.

Les principales puissances belligérantes, la France, l'Empire, l'Espagne, malgré quelques succès partiels, ne recueillaient aucun fruit de cette guerre désastreuse, à laquelle s'acharnaient les ministres dirigeants de Philippe IV et de Louis XIII, Olivarez et Richelieu. La France était épuisée, et Richelieu avait eu recours aux plus honteux expédients pour se procurer les subsides nécessaires : il saisit les rentes sur l'hôtel de ville, jeta les rentiers qui osaient se plaindre à la Bastille, et défendit aux parlements de les protéger; il affaiblit enfin la considération dont jouissait la magistrature en vendant un grand nombre de nouvelles charges judiciaires : les revers

mêmes des armées semblaient redoubler l'obstination du cardinal, et l'attacher davantage à la guerre. Il avait perdu, en 1638, son agent le plus intime, le P. Joseph, capucin, qui savait mieux que tout autre l'art de persuader les rois et de pénétrer leurs secrets. « J'ai perdu mon « bras droit, » dit Richelieu en apprenant sa mort. On accusait ce fameux capucin d'irriter l'humeur sanguinaire du cardinal; mais celui-ci n'avait pas besoin de conseils à cet égard; il le prouva de nouveau en ordonnant de poursuivre le duc de la Valette, frère du cardinal de ce nom, et veuf d'une sœur naturelle du roi. La Valette osait le railler et critiquer ses actes. Richelieu l'accusa de trahison au siége de Fontarabie. Louis XIII, son beau-frère, nomma pour le juger une commission de ducs et pairs, de conseillers d'État et de magistrats, et voulut présider lui-même au jugement. Plusieurs des commissaires désignés, et entre autres les présidents le Jai, Novion et Bellièvre, démontrèrent l'illégalité de ce tribunal : « Vous faites les « difficiles et les tuteurs des rois, leur dit Louis XIII ir- « rité; je suis le maître, et je puis faire juger les ducs et « pairs de mon royaume par qui bon me semble. » Aucun des ducs et pairs ne réclama. La Valette, réfugié en Angleterre et jugé par contumace, fut condamné à mort, d'après le manifeste du roi : on l'exécuta en effigie.

Procès et condamnation du duc de la Valette.

Insurrection de la Catalogne. Révolution du Portugal. 1640.

Deux grands événements auxquels la politique de Richelieu n'eut point de part, marquèrent l'an 1640, et furent d'un immense avantage pour la France. Les peuples de la monarchie espagnole étaient accablés par le despotisme du premier ministre Olivarez. La Catalogne s'insurgea, et se donna tout entière à la France, tandis que, vers la même époque, une autre révolution éclatait à Lisbonne, où le joug de l'Espagne fut également brisé : les

Portugais élurent pour roi le duc Jean de Bragance, descendant de leurs anciens monarques. Accablée de ces pertes énormes, la cour d'Espagne soutint mollement la guerre contre la France.

Guébriant, qui avait succédé au duc de Longueville à la tête de l'armée d'Allemagne, se maintenait avec honneur dans cette contrée; mais les deux principaux foyers des opérations militaires étaient alors l'Artois et le Piémont. Une armée nombreuse fut réunie en Picardie, sous les trois maréchaux de la Meilleraye, de Châtillon et de Chaulnes : elle entra en Artois, et investit Arras, dont Louis XIII et Richelieu vinrent presser le siége. Là se fit connaître par un beau trait l'illustre Fabert, officier de fortune, qui s'éleva par son seul mérite à la dignité de maréchal de France. Richelieu lui demandait s'il connaissait quelqu'un qui oserait, pour cent mille écus, pénétrer dans la place assiégée et la reconnaître : « J'irai pour l'honneur, » répondit Fabert; et il tint parole. En vain le cardinal-infant tenta de forcer les lignes françaises et de faire lever le siége : Arras capitula. Un jeune héros, le duc d'Enghien, qui devint le grand Condé, fit ses premières armes dans cette campagne, sous les ordres du maréchal de la Meilleraye.

Campagne de 1640.

Succès en Artois et en Piémont.

Beau trait de Fabert. 1640.

La campagne du Piémont fut plus glorieuse encore pour nos armes. Le comte d'Harcourt, avec dix mille hommes contre vingt mille, força le marquis de Léganez à lever le siége de Casal : il se porta ensuite, par une marche audacieuse et rapide, sur Turin, que défendait le prince Thomas, et il investit cette place. Léganez voulut la dégager; l'armée française assiégeante se vit assiégée à son tour dans ses lignes par une armée très-supérieure en nombre, et vivement pressée entre celle-ci et la garnison. D'Har-

court, par la rapidité de ses manœuvres, trompa les deux généraux ennemis; il les battit tour à tour, et força le prince Thomas à capituler. Il avait été dignement secondé par le frère puîné du duc de Bouillon, le vicomte de Turenne, qui devait être compté un jour parmi les plus grands capitaines de l'Europe.

Ainsi, pour la première fois depuis le début de cette guerre sanglante, les Français avaient l'avantage sur toutes leurs frontières. Richelieu en profita pour porter le dernier coup à ses ennemis. Il fit fermer l'Angleterre et la Hollande à la mère du roi, pauvre et suppliante; il accusa faussement d'attentat contre sa personne le duc de Vendôme, frère naturel de Louis XIII, et le mit dans l'obligation de fuir : puis il tourna toutes ses forces contre le comte de Soissons, toujours réfugié à Sedan auprès du duc de Bouillon, avec le duc de Guise, petit-fils du Balafré. Le comte était le plus redoutable des chefs mécontents : il fallait le gagner ou l'abattre. Richelieu, n'ayant pu lui faire épouser sa nièce favorite, la duchesse d'Aiguillon, résolut de le punir.

Le roi, par son conseil, marcha sur Sedan. Son armée, mal disposée pour Richelieu, se débanda tout entière à la bataille de la Marfée. Le chemin de Paris était ouvert au prince vainqueur; mais celui-ci, après le combat, fut tué au milieu de ses officiers, d'un coup de pistolet au front, sans qu'on sût jamais quelle main l'avait frappé. Ce coup assura la puissance du cardinal : les ducs de Guise, de la Valette et de Vendôme demeurèrent en exil : le vieux d'Épernon fut confiné au château de Loches, dont il était gouverneur, et où il mourut à l'âge de quatre-vingt-neuf ans : le clergé, la noblesse, les parlements, n'o-

Bataille de la Marfée. 1641.

sèrent murmurer : la France et son roi étaient asservis à Richelieu.

L'inflexible cardinal se montrait également redoutable à toutes les classes de la nation, aux pauvres et aux faibles, aux riches et aux puissants. La guerre ruinait le peuple, et les taxes, dont la plus lourde part tombait sur les paysans, étaient devenues intolérables. L'impôt de la *taille* surtout se levait sur eux avec une effrayante rigueur. Ils étaient considérés dans leurs villages comme solidaires les uns des autres ; et souvent, lorsque des malheureux s'étaient épuisés pour acquitter leur quote-part, ils voyaient tout à coup saisir leurs récoltes, leurs meubles, et jusqu'à leur personne, pour acquitter la taxe de voisins plus pauvres et insolvables. Plusieurs de ces infortunés, jetés en prison pour ce motif odieux, furent protégés et mis en liberté par le parlement de Rouen, dont le conseil du roi cassa les arrêts. Les rigueurs redoublèrent; et poussèrent au désespoir beaucoup d'habitants de la basse Normandie, qui, désignés avec mépris sous le nom de *Va-nu-pieds*, prirent enfin les armes, et se retranchèrent sur les coteaux d'Avranches. Des troupes étrangères, sous le colonel Gassion, étouffèrent l'insurrection dans le sang des insurgés ; après les soldats vinrent les juges et les bourreaux. Richelieu choisit le chancelier Séguier pour venger l'autorité royale : le parlement de Normandie fut supprimé, la ville de Rouen fut frappée d'une contribution énorme : Séguier déclara que la province entière serait gouvernée par la volonté absolue du roi, sans limites et sans contrôle ; il présida un tribunal de son choix, qui rendit une multitude d'arrêts de confiscation, d'exil et de mort.

Révolte des Va-nu-pieds en Normandie. 1640.

Richelieu excitait le roi à enlever toute indépendance

Abaisse-

ment de la magistrature. et tout pouvoir politique aux parlements : Louis XIII leur commanda d'enregistrer sur-le-champ ses édits sans examen préalable, et leur permit à peine quelques observations sur les matières de finance : plusieurs magistrats ayant réclamé contre un semblable despotisme, leurs charges furent supprimées, afin que le corps entier de la magistrature comprit qu'il n'existait que par un effet de la puissance et de la royale bonté du monarque.

C'est ainsi que Richelieu croyait servir la couronne, non-seulement en comprimant les révoltes d'une main de fer, mais encore en abattant tout ce qui, dans les anciennes institutions du royaume, faisait obstacle ou contre-poids à la volonté du prince. Ses paroles sur sa propre politique font frémir : « Je n'ose rien entreprendre, dit-il, sans y avoir bien pensé; mais, quand une fois j'ai pris une résolution, je vais droit à mon but : je renverse tout, je fauche tout, et ensuite je couvre tout de ma robe rouge. »

Campagnes de 1641 et 1642. Belles opérations de Guébriant en Allemagne.

La France conserva dans la campagne de 1641 les avantages acquis dans la précédente en Artois et en Piémont. Guébriant se couvrit de gloire en Allemagne; il parvint, après une marche longue et difficile, à joindre à Zwickau, sur la Mulda, l'illustre général suédois Bannier : celui-ci, déjà grièvement malade, expira presque aussitôt après cette jonction qui sauvait son armée. Guébriant battit Piccolomini à Wolfenbuttel, et remporta, le 17 janvier 1642, sur le général impérial Lamboi, la célèbre victoire de Kemptem.

Conquête du Roussillon. 1642.

Louis XIII s'assurait alors la possession de la Catalogne, qui s'était donnée à la France. Le Roussillon dépendait de cette belle province; Richelieu avait résolu d'en chasser les Espagnols, et il y conduisit le roi à la tête

d'une puissante armée qui assiégea Perpignan. Cette place se rendit le 4 septembre 1642, et la victoire de Lamothe-Houdancourt sur Léganez, à Lérida, acheva la conquête du Roussillon.

Durant cette campagne, une dernière et sanglante catastrophe porta au comble l'autorité de Richelieu et la terreur de son nom. Le roi tenait ses favoris de ses mains : le cardinal les choisissait de manière à être instruit par eux des volontés secrètes du monarque, et les brisait aussitôt qu'ils cessaient de lui être utiles ou manifestaient le désir de grandir sans son appui. Il avait placé auprès du roi le jeune Cinq-Mars, marquis d'Effiat, âgé de vingt et un ans. Celui-ci, nommé grand écuyer, fit de rapides progrès dans les bonnes grâces du souverain, et, découvrant son antipathie pour le cardinal, il conçut l'espoir de le renverser. Il se ligua dans ce but avec la reine, avec Gaston d'Orléans et le duc de Bouillon, qui se flattait de remplacer Richelieu. Le cardinal, que le roi traitait depuis quelque temps avec froideur, s'éloigne prudemment ; il séjourne à Tarascon, et laisse l'imprudent Cinq-Mars et ses complices s'engager avec les ennemis de l'État : il se rend maître enfin de la copie d'un traité d'alliance avec l'Espagne, et l'envoie à Louis. Cinq-Mars est aussitôt saisi, et on arrête avec lui de Thou, fils du célèbre historien de ce nom, son ami et son confident, mais non son complice. Le duc de Bouillon est fait prisonnier au milieu de son armée, et *Monsieur* est investi en Auvergne. Le roi se fait alors porter à Tarascon, auprès du cardinal, aussi accablé que lui par les maladies et les infirmités : Richelieu éclate en reproches, Louis se confond en excuses ; puis il enjoint à ses sujets d'obéir à son ministre comme à lui-même. Le cardinal se rend à Lyon par le Rhône, traînant à la re-

Conspiration de Cinq-Mars. 1642.

morque, dans un bateau attaché au sien, ses deux jeunes prisonniers. Une commission instruisit leur procès : le crime de Cinq-Mars n'était point prouvé; les lâches dépositions du duc d'Orléans le perdirent. Cinq-Mars fut condamné à mort et exécuté avec le jeune de Thou, coupable de n'avoir point dénoncé son ami. Le duc de Bouillon perdit sa principauté, en échange de laquelle il obtint son pardon; Gaston d'Orléans eut la permission de vivre à Blois en simple particulier. Richelieu, satisfait et vengé, part pour Paris, et voyage en triomphateur. Ses gardes le portent nu-tête sur leurs épaules dans une espèce de chambre meublée, et il fait abattre sur son passage les portes des villes trop étroites pour le recevoir : c'est ainsi qu'il traverse la France depuis Lyon jusqu'à son palais, où il déploie un faste bien supérieur à celui du monarque.

Exécution de Cinq-Mars et de Thou. 1642.

La reine mère mourut alors dans l'indigence à Cologne : Richelieu la suivit de près au tombeau. On vit le roi sourire pendant l'agonie du cardinal, et lorsqu'il apprit sa fin, « Voilà, dit-il froidement, un grand politique de « mort. » Il ne lui survécut que six mois. Peu de jours avant d'expirer, il nomma Anne d'Autriche régente, et Gaston, son frère, lieutenant général du royaume : il leur adjoignit un conseil de régence, sous la présidence de Condé. Le lendemain il fit baptiser le Dauphin, âgé de cinq ans; et l'ayant fait venir de la chapelle dans sa chambre, il lui demanda comment il se nommait. « Je me nomme Louis XIV, répondit l'enfant. — Pas encore, mon fils, pas encore, » dit le monarque expirant. Ce mot seul annonçait un roi. Louis XIII témoigna des remords de l'assassinat du maréchal d'Ancre, et du traitement fait à la reine sa mère; il fit des grâces à ceux qu'il avait longtemps persécutés, et mourut au château neuf de Saint-Germain, âgé

Mort de Marie de Médicis et de Richelieu. 1642.

Mort de Louis XIII. 1643.

de quarante-deux ans. On était, dit un contemporain, si las de son gouvernement, qu'il tardait à tout le monde qu'il fût mort, même à ceux qui lui avaient le plus d'obligation [1].

La guerre de Trente ans absorba, pendant ce règne, l'attention et les forces de toute l'Europe. L'Angleterre seule n'y prit point de part, et n'exerça qu'une faible influence sur le continent : elle était alors occupée de la grande révolution qui conduisit Charles I[er] à l'échafaud, et à laquelle Louis XIII, ou plutôt son ministre, ne demeura point étranger.

Ce roi, plus brave que son frère, ne fut pas plus que lui doué de force morale et de fermeté; il n'aima personne : sombre, soupçonneux, jaloux et inconstant, sa faveur exposait à autant de dangers que sa haine. Incapable de régner par lui-même, il sentait son impuissance, et ce fut le secret du long ascendant de Richelieu; aussi ce ministre fut-il accusé d'avoir suscité des troubles à l'intérieur et à l'étranger, pour se rendre plus indispensable encore au faible monarque complice de sa tyrannie. Entre les actes qui émanèrent de la volonté propre de ce prince, que des flatteurs ont surnommé *le Juste*, l'histoire cite le vœu par lequel, en relevant de maladie, il mit son royaume sous la protection de la Vierge. Louis XIII, aux yeux de la postérité, s'efface tout entier devant Richelieu; et c'est un spectacle instructif pour la postérité, que le tableau de ce roi incapable, volontairement courbé jusqu'à sa mort sous le génie d'un ministre orgueilleux qu'il hait, et sans lequel il se sent dans l'impuissance de régner.

Considérations sur Louis XIII et sur Richelieu.

[1] Mémoires de Monglat.

Richelieu accrut la puissance du royaume, en organisant ses forces militaires sur un pied formidable, en créant la marine royale, et en écrasant le parti politique des protestants français, sans les attaquer dans leur croyance religieuse. La France lui dut, entre autres conquêtes, celle du Roussillon au midi, et au nord celle de la principauté de Sedan, perpétuel foyer d'intrigues : ce fut lui qui, en soutenant les protestants d'Allemagne contre l'Autriche, consolida le fameux système d'équilibre en Europe ; mais si, à beaucoup d'égards, sa politique extérieure fut habile et ferme, on lui reproche avec justice d'avoir négligé toutes les occasions d'alléger pour les peuples l'intolérable fardeau de tant de guerres, en signant une paix honorable. Non-seulement Richelieu voulait que l'équilibre européen fût maintenu, il voulait encore que les autres nations fussent humiliées ; et il est le véritable auteur de cette politique violente et agressive trop bien suivie par son successeur Mazarin, par Louis XIV, et de nos jours par un conquérant à jamais fameux, et qui fait consister la gloire d'une nation dans l'abaissement et dans l'humiliation de toutes les autres : politique toujours fatale à la longue, source de réactions terribles et de guerres perpétuelles ; car l'amour de la patrie, de l'indépendance et de la dignité nationale est dans le cœur de tous les peuples ; pour eux, comme pour les individus, la liberté, l'honneur, sont les plus précieux des biens ; et, de la part d'une nation humiliée ou esclave, accepter une trêve, signer une paix, c'est ajourner la vengeance. Richelieu fut beaucoup loué pour avoir affermi la puissance royale sur les ruines de la féodalité ; mais Louis XI, avant Richelieu, avait écrasé la haute aristocratie, et, parmi les successeurs de ce monarque, tous ceux qui surent régner furent des rois abso-

lus. Henri IV lui-même, du jour où il fut reconnu roi par la France, ne rencontra plus de limites à son autorité. Si Louis XIII avait eu quelque fermeté dans l'âme, il eût aussi régné sans obstacle et sans partage; mais on sentait qu'il n'était roi que de nom, et que Richelieu régnait pour lui. Ce fut contre le ministre que la plupart des conspirateurs dirigèrent leurs complots, avec l'intention de l'abattre et de lui succéder. Ce n'était pas le trône qu'ils attaquaient; ils disputaient, pour ainsi dire, la régence à Richelieu, sous un roi qu'ils savaient trop faible et trop incapable pour jamais sortir de tutelle. Richelieu porta, sans doute, aux factieux des coups terribles, et leur ôta pour un temps les moyens de résister avec succès; mais il leur enleva aussi toute chance de pardon, et les jeta dans des entreprises extrêmes et désespérées; il eut à lutter contre les révoltes jusqu'à la fin de ses jours, et sa mort fut suivie de troubles aussi grands que ceux qui avaient précédé son ministère. Ce n'est donc pas Richelieu qui fortifia l'autorité royale d'une manière durable, ce n'est pas lui qui courba les princes et les grands devant la seule majesté du trône, quel que fût le monarque : ce but ne pouvait être atteint que par le double ascendant d'une grande gloire et d'une longue habitude; et, pour y parvenir, il ne fallait rien moins que l'imposant caractère de Louis XIV, la durée de son règne, et ses étonnants prestiges. Richelieu, d'ailleurs, en violant les droits des citoyens, des villes et des provinces, renversa les digues salutaires qui, sagement maintenues, auraient pu empêcher l'autorité royale d'abuser d'elle-même; il foula aux pieds l'autorité des parlements, et n'eut recours, pour assurer la paix de l'État, qu'aux armes et aux supplices; il travailla ainsi beaucoup plus pour le présent que pour l'ave-

nir; les troubles qui ensanglantèrent la France pendant presque toute la durée de son ministère, et surtout ceux qui éclatèrent avec violence après sa mort, prouvent que, pour discipliner une nation, la terreur ne suffit pas; que pour maintenir sa tranquillité, rien ne supplée à des lois sages, protectrices de tous les intérêts; qu'enfin, les rois ou les tuteurs des empires peuvent peu de chose par les soldats et par les bourreaux, lorsqu'ils ont négligé de rendre respectables les organes de la justice, les interprètes des lois, en les respectant eux-mêmes.

Richelieu manquait encore d'une des qualités les plus nécessaires à l'homme d'État : il n'était point financier, et ne sut, pour subvenir aux énormes dépenses du trésor, que recourir aux ressources des traitants, aux confiscations et à la vente des charges. Cependant il faut dire à sa louange qu'il encouragea les premières associations commerciales auxquelles la France dut le maintien de ses établissements aux Antilles et au Canada : ce fut également sous ses auspices que se forma, en 1642, la compagnie des Indes orientales.

Compagnie des Indes orientales.

Académie française. 1635.

Un des titres de gloire de Richelieu est la fondation de l'Académie française, en 1635. Il protégea les arts, embellit la Sorbonne, et construisit le Palais-Cardinal (aujourd'hui le Palais-Royal), dont il fit présent au roi. Pour soutenir ses entreprises et son faste, il foula impitoyablement les peuples. La France paya sous lui quatre-vingts millions par année, et les seules dépenses de sa maison en absorbaient près de quatre. Son orgueil ne souffrit de rivaux ni en pouvoir, ni en magnificence, ni en talents : auteur d'une partie de la tragédie de *Miramme*, ce fut en haine de toute supériorité qu'il imposa à l'Académie

française l'obligation de critiquer *le Cid*, chef-d'œuvre du grand Corneille.

La raison et l'esprit de convenance n'avaient pas encore, sous Louis XIII, réglé les attributs distincts de chaque profession : on vit plusieurs cardinaux commander les armées, et les ambassadeurs servir à la guerre sous les puissances amies auprès desquelles ils étaient envoyés. Le parlement décidait en matières de sciences et d'art militaire : en 1621, il rendit un arrêt de mort contre ceux qui enseigneraient quelque chose de contraire à la doctrine d'Aristote, et, plus tard, il commanda des dispositions pour la défense de la capitale contre l'ennemi.

Superstitions.

La nation s'adonnait encore aux plus déplorables superstitions. Richelieu fit condamner à mort, comme magicien, Urbain Grandier, curé de Loudun. La maréchale d'Ancre avait eu, peu auparavant, le même sort. On attachait toujours une grande importance aux prédictions de l'astrologie; et, au moment où naquit Louis XIV, un astrologue fut placé dans la chambre d'Anne d'Autriche, pour observer le ciel. Cependant déjà, de toutes parts en Europe, dans les sciences, dans les arts et les lettres, le génie moderne prenait son essor. Shakspeare et Bacon avaient illustré l'Angleterre : ils eurent pour contemporains, en Espagne, Michel Cervantes, Lope de Vega, les historiens Mariana et Herrera; en Italie, les poëtes Mariani, Tassoni, et l'immortel Tasse, l'historien Davila, et les savants physiciens Galilée et Toricelli; en Hollande, le grand politique Grotius; en Allemagne, l'astronome Kepler et Tycho-Brahé. Les grands peintres Rubens, Van Dyck et Téniers firent alors la gloire de l'école flamande, tandis que le Guide, l'Albane, Lanfranc et le Dominiquin

Litterature, sciences et arts.

continuaient celle de l'école italienne. Les mœurs de la France, encore à demi barbares, avaient surtout besoin, pour être adoucies, de l'influence des arts et de la littérature. Déjà cette contrée avait produit Descartes, qui opéra une révolution dans la philosophie et la science, en suivant la voie expérimentale ouverte par Bacon et Galilée; déjà aussi Malherbe et Rotrou avaient acquis une gloire méritée, celui-ci comme précurseur du grand Corneille dans la tragédie, celui-là comme véritable créateur de notre langue poétique : enfin Pierre Corneille parut, et avec lui s'ouvrit le grand siècle littéraire de la France.

FIN DU TOME PREMIER.

TABLE
DU PREMIER VOLUME.

INTRODUCTION.

LA GAULE AVANT L'INVASION DES FRANCS SOUS CLOVIS.

I.

De l'état de la Gaule avant la conquête romaine.

II.

La Gaule. De la conquête par Jules César à l'invasion des barbares.

50 ans avant J. C.— 406 de l'ère chrétienne.

III.

Invasions des barbares. Chute de l'empire d'Occident.

406-476.

PREMIÈRE ÉPOQUE.

RÈGNE DES DYNASTIES

MÉROVINGIENNE ET CARLOVINGIENNE.

481 — 986 (5 SIÈCLES).

LIVRE PREMIER.

LA GAULE SOUS LA DYNASTIE MÉROVINGIENNE.

481—752.

CHAPITRE PREMIER.

Règne de Clovis.

481 — 511.

CHAPITRE II.

Suite du règne des Mérovingiens, depuis la mort de Clovis Ier jusqu'à celle de Dagobert Ier.

I.

Coutumes des Francs.— État de la Gaule sous les Mérovingiens.

II.

La Gaule sous les fils de Clovis.

Dates. Pages.

III.

La Gaule sous les fils et petits-fils de Clothaire Ier.

561—638.

CHAPITRE III.

Rois fainéants. Décadence et fin de la monarchie mérovingienne. De la mort de Dagobert Ier à la déposition de Childéric III.

638—752.

I.

Premiers rois fainéants.

II.

Suite des rois fainéants.

III.

Derniers rois fainéants.

LIVRE II.

LA GAULE SOUS LA DYNASTIE CARLOVINGIENNE.

752—987.

CHAPITRE PREMIER.

Pepin et Charlemagne.

752—814.

I.

Règne de Pepin le Bref.

II.

Charlemagne.

CHAPITRE II.

De la mort de Charlemagne à celle de Charles le Gros.

814—888.

I.

Louis le Débonnaire ou le Pieux.

814—840.

II.

...uis le Débonnaire à celle de Charles le Gros.

840—888.

CHAPITRE III.

De la mort de Charles le Gros jusqu'à l'expulsion de la dynastie carlovingienne.

888—987.

I.

La Gaule partagée entre la race de Charlemagne et celle de Robert le Fort, jusqu'à l'avénement de Louis IV.

888—936.

II.

La Gaule sous les derniers Carlovingiens, Louis IV, dit d'Outre-Mer, Lothaire et Louis V, dit le Fainéant.

936—987.

DEUXIÈME ÉPOQUE.

MONARCHIE FÉODALE.

DE HUGUES CAPET A FRANÇOIS PREMIER.

987—1515.

LIVRE PREMIER.

DE L'AVÉNEMENT DE HUGUES CAPET A LA MORT DE SAINT LOUIS.

DOMINATION ET AFFAIBLISSEMENT GRADUEL DE L'ARISTOCRATIE. — PROGRÈS DU POUVOIR ROYAL. — CONQUÊTES DE LA COURONNE. — CROISADES. — AFFRANCHISSEMENT DES COMMUNES. — ÉTABLISSEMENT DE L'ORDRE JUDICIAIRE.

987—1270.

CHAPITRE PREMIER

CHAPITRE II.

Règne des premiers rois capétiens. Hugues Capet, Robert, Henri Ier, Philippe Ier.

987—1108.

CHAPITRE III.

Règnes de Louis IV et de Louis VII.

[1108—1179.]

CHAPITRE IV.

Règnes de Philippe II, dit Auguste, et de Louis VIII.

1179-1226.

CHAPITRE V.

Règne de Louis IX (saint Louis).

1226-1270.

CHAPITRE VI.

Considérations générales sur l'état de la France et sur les événements accomplis pendant les trois siècles écoulés depuis l'avénement de Hugues Capet jusqu'à la mort de saint Louis.

LIVRE II.

DE LA MORT DE SAINT LOUIS A CELLE DE CHARLES VII.

DESPOTISME DU GOUVERNEMENT ROYAL ET AUTORITÉ DES LÉGISTES. — AVÉNEMENT DES VALOIS AU TRÔNE. — GUERRE DE CENT ANS AVEC LES ANGLAIS. — CÉLÈBRES ÉTATS GÉNÉRAUX. — DÉSASTRES DE LA FRANCE. — GRAND SCHISME D'OCCIDENT. — ANARCHIE. — DÉLIVRANCE DU ROYAUME.

1270—1461.

CHAPITRE PREMIER.

Règne des successeurs de saint Louis jusqu'à l'avénement des Valois. — Philippe III. — Philippe IV. — Louis X. — Philippe V. — Charles IV.

1270-1328.

CHAPITRE II.

Avénement des Valois. Règne de Philippe VI.

1328-1350.

CHAPITRE III.

Règne du roi Jean.

1350—1364.

CHAPITRE IV.

Règne de Charles V.

1364—1380.

CHAPITRE V.

Règne de Charles VI.

1380—1422.

LIVRE III.

DE LA MORT DE CHARLES VI A CELLE DE LOUIS XII.

RÉVEIL DE LA NATION. — EXPULSION DES ANGLAIS. — FIN DE LA GUERRE DE CENT ANS. — EXTINCTION DE LA GRANDE FÉODALITÉ EN FRANCE PAR LA RÉUNION DES DUCHÉS DE BOURGOGNE ET DE BRETAGNE A LA COURONNE. — PREMIÈRES GUERRES D'ITALIE.

1422—1515.

CHAPITRE PREMIER.

Règne de Charles VII.

1422-1461.

CHAPITRE II.

Règne de Louis XI.

1461-1483.

CHAPITRE III.

Règne de Charles VIII.

1483—1498.

CHAPITRE IV.

Règne de Louis XII.

1498—1515.

TROISIÈME ÉPOQUE.

MONARCHIE ABSOLUE.

DE L'AVÉNEMENT DE FRANÇOIS Ier A LA CONVOCATION DES ÉTATS GÉNÉRAUX PAR LOUIS XVI.

1515 — 1789.

LIVRE PREMIER.

DE L'AVÉNEMENT DE FRANÇOIS Ier JUSQU'AUX PREMIÈRES GUERRES DE RELIGION EN FRANCE.

RIVALITÉ DE FRANÇOIS Ier ET DE CHARLES-QUINT. — PRÉDICATION DE LA RÉFORME. — SUITE ET FIN DES GUERRES D'ITALIE.

1515 — 1559.

CHAPITRE PREMIER.

Règne de François Ier, jusqu'à la signature du traité de Madrid.

1515—1526.

CHAPITRE II.

Suite et fin du règne de François Ier.

1526 — 1550.

CHAPITRE III.

Règne de Henri II.

1547—1559.

LIVRE II.

DEPUIS L'AVÉNEMENT DE FRANÇOIS II JUSQU'A LA PAIX DE VERVINS ET LA PUBLICATION DE L'ÉDIT DE NANTES.

GUERRES DE RELIGION.

1559—1598.

CHAPITRE PREMIER.

Règnes de François II et de Charles IX.

1559—1574.

CHAPITRE II.

Règne de Henri III.

1574—1589.

CHAPITRE III.

De la mort de Henri III à la paix de Vervins et à la promulgation de l'édit de Nantes.

1589-1598.

LIVRE III.

DE LA PAIX DE VERVINS A LA MORT DE LOUIS XIII.

RÉTABLISSEMENT DE L'ORDRE DANS LE ROYAUME. — DESTRUCTION DU POUVOIR POLITIQUE DES PROTESTANTS. — LA FRANCE SE REPLACE AU PREMIER RANG DES PUISSANCES EUROPÉENNES.

1598—1643.

CHAPITRE PREMIER.

Depuis la paix de Vervins jusqu'à la fin du règne de Henri IV.

1598-1610.

CHAPITRE II.

Règne de Louis XIII jusqu'au ministère de Richelieu.

1610—1624.

CHAPITRE III.

Ministère de Richelieu.

1624—1643.

FIN DE LA TABLE DU TOME PREMIER.

FRENCH PUBLICATIONS—CONTINUED.

ATALA, RENE. Par Chateaubriand. 12mo	50
MABIRE'S Conversational Phrases; or, French Synonyms. 16mo	45
CHOUQUET'S First Lessons in French. 16mo	45
——— Easy Conversations in French. 16mo	63
——— First Readings in French. 16mo	63
VANNIER'S French Pronunciation and Spelling. 16mo	45
Mrs. BARBAULD'S Lessons for Children, in French. 16mo	45
BERQUIN'S Easy Conversational French Reader. 12mo	50
LE LIVRE des Petits Enfants. (A Reader for Little Children.) 18mo.	50

Paris Editions.

MOLIERE. Œuvres Completes. 2 vols. 12mo	2 00
RACINE. " " 12mo	1 00
CORNEILLE. " " 16mo	1 00
Mme. de STAEL. Corinne. 12mo	1 00
——— L'Allemagne. (Germany.) 12mo	1 00
Mme. de SEVIGNE. Lettres. 12mo	1 00
LE SAGE. Gil Blas de Santillane. 12mo	1 00
BOSSUET. Histoire Universelle. 12mo	1 00
PASCAL. Lettres Provinciales. 12mo	1 00
——— Les Pensees. 12mo	1 00
VOLTAIRE. Siecle de Louis XIV. 12mo	1 00
FENELON. Telemaque. Without Notes. 12mo	1 00

ENGLISH.

OLMSTED'S CHEMISTRY. 12mo	1 00
AMERICAN Popular Lessons. By Eliza Robbins	81
INTRODUCTION to " " "	25
SEQUEL to " " "	50
PRIMARY Dictionary. " "	31
GRECIAN History. " "	75
MILLS' Blair's Rhetoric	1 00
GRISCOM'S First Lessons in Human Physiology	42
BALDWIN'S Table Book and Primary Arithmetic	10
CLARKE'S Elements of Astronomy	21

42.

